



La formation des Salésiens de Don Bosco

Ratio Fundamentalis
Institutionis et Studiorum
Cinquième édition



La formation des Salésiens de Don Bosco



La formation des Salésiens de Don Bosco

**Ratio Fundamentalis
Institutionis et Studiorum**

Principes et normes

Cinquième édition

Rome, Sacré-Cœur
Siège Central Salésien

26 Janvier 2026

SOCIETAS SANCTI FRANCISCI SALESII

Società Salesiana di San Giovanni Bosco (SDB)

Sede Centrale Salesiana

Via Marsala 42

00185 Roma

Tous droits réservés

Conception graphique

Andrea Marconi

Mise en page des éditions en langues étrangères

et conseil technique

Franco Grimoldi

Édition extra-commerciale

Achevé d'imprimer en juin 2026



16 AGOSTO 1815 DON BOSCO 31 GENNAIO 1888

Décret de promulgation

L'article des Constitutions de la Société de Saint François de Sales par lequel commence la troisième partie, « Formés pour la mission d'éducateurs pasteurs », nous donne l'horizon évangélique, ecclésial et salésien où se situe et doit être comprise « La formation des Salésiens de Don Bosco – Principes et Normes – *Ratio Fundamentalis Institutionis et Studiorum* ».

« Jésus a appelé personnellement ses apôtres pour qu'ils demeurent avec Lui et pour les envoyer proclamer l'Évangile. Il les a préparés avec un amour patient et leur a donné l'Esprit Saint pour qu'Il les guide jusqu'à la vérité tout entière. Il nous appelle, nous aussi, à vivre dans l'Église le projet de notre Fondateur comme apôtres des jeunes. Nous répondons à cet appel en nous engageant dans une formation appropriée et continue, pour laquelle le Seigneur accorde sa grâce chaque jour. » (C 96)

La *Ratio* est un texte à lire et à connaître, mais c'est avant tout un processus où entrer et à faire sien, suivant l'exemple de la première *sequela* évangélique et de ceux qui furent les premiers à accepter et à transmettre le charisme de Don Bosco, embrassant la vie salésienne. D'où aussi le choix de cette date, le 26 janvier, pour la promulgation officielle du document. C'est en fait la graine à partir de laquelle a commencé le processus qui a progressivement conduit à la naissance de notre Congrégation. En témoigne celui qui serait appelé à devenir le premier successeur de Don Bosco, alors qu'il n'avait que 16 ans, le 26 janvier 1854, tandis qu'on se préparait à la fête de saint François de Sales, saint patron de l'Oratoire, alors célébrée le 29 janvier :

« Le soir du 26 janvier 1854, nous nous sommes réunis dans la chambre de D. Bosco : Don Bosco lui-même, Rocchietti, Artiglia, Cagliero et Rua ; et

il nous fut proposé de faire, avec l'aide du Seigneur et de saint François de Sales, un essai d'exercice pratique de la charité envers son prochain, pour parvenir à une promesse, puis, si cela semblera possible et opportun, de faire un vœu au Seigneur. Dès ce soir-là, le nom de Salésiens fut donné à ceux qui se proposaient et se proposeront de faire cet exercice. »

C'est une date à forte valeur symbolique, qui nous pousse à reprendre avec un enthousiasme renouvelé le chemin de notre formation, quelle que soit la saison de la vie dans laquelle nous nous trouvons. Cet « exercice pratique de la charité envers son prochain », qui est en fait devenu plus tard une promesse et un vœu au Seigneur, nous est revenu comme une vocation et une mission salésiennes avec toute la richesse de la sainteté et de l'histoire qui a marqué jusqu'à aujourd'hui la succession de décennies jusqu'à aujourd'hui de la Congrégation, dont nous sommes acteurs et témoins. L'impulsion qui a lancé le processus de révision et de réécriture du texte de cette cinquième édition de la *Ratio* a aussi une inspiration proche de cette humble et en même temps si féconde origine de 1854.

Le Pape François, dans son message au CG28, parlant de « l'option Valdocco », avait indiqué une orientation claire pour l'avenir de la formation : « Il est important de faire valoir que nous ne sommes pas formés pour la mission, mais que nous sommes formés dans la mission, à partir de laquelle tourne toute notre vie, avec ses choix et ses priorités. La formation initiale et la formation permanente ne peuvent pas être une instance préalable, parallèle ou séparée de l'identité et de la sensibilité du disciple. La mission *inter gentes* est notre meilleure école : à partir d'elle, nous prions, nous réfléchissons, nous étudions, nous nous reposons. » (Rome, Latran, 4 mars 2020)

Le Père Ángel Fernández Artime, dans les lignes de programmation pour la Congrégation après le CG28, a demandé au Secteur de la Formation d'accomplir « un travail sérieux et exigeant de mise à jour de la *Ratio*, en renforçant ce qui favorise l'intégration entre formation et mission, et empêche que se produise un écart entre les deux dimensions. » (ACG 433, p. 35)

Aujourd'hui, la mission est partagée avec de nombreuses personnes qui, de diverses manières, sont engagées dans la même passion éducative que Don Bosco continue de transmettre par son charisme. Mais précisément en raison de cette proximité croissante avec un grand nombre de laïcs et de membres de la Famille Salésienne dans le monde, qui reflète l'ecclésiologie synodale et la communion qui animent l'Église, nous sommes invités à être toujours plus fidèles et charismatiques. Vivre la « promesse » et le « vœu » qui nous distinguent en tant que Salésiens consacrés est la « forme » par laquelle nous pouvons le mieux contribuer à la mission, la renouveler et la rendre toujours plus féconde de l'intérieur.

La *Ratio* nous guide dans ce cheminement. Elle présente les orientations et les directives fondamentales pour la formation dans la vie religieuse apostolique salésienne. C'est le document normatif qui « expose et développe de façon organique et didactique l'ensemble des principes et des normes de la formation qui se trouvent dans les Constitutions, les Règlements Généraux et dans d'autres documents de l'Église et de la Congrégation. » (R 88)

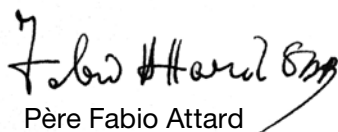
Par conséquent, ayant obtenu l'approbation du Conseil Général, le 22 décembre 2025, conformément à l'art. 88 des Règlements Généraux, et en vertu de mon autorité, par ce Décret, je promulgue aujourd'hui, 26 janvier 2026, la cinquième édition de « La formation des Salésiens de Don Bosco – Principes et Normes – *Ratio Fundamentalis Institutionis et Studiorum* ».

Dans la troisième partie du texte, après avoir été réécrite en accord avec les deux parties précédentes, sont intégrés les *Critères et Normes pour le discernement vocationnel salésien – Admissions*, qui dans l'édition précédente avaient été publiés dans un volume séparé. Les dispositions contenues dans ce texte entrent en vigueur selon la loi universelle et doivent être fidèlement observées dans toute la Congrégation.

La *Ratio* représente un élément de cohésion pour notre Congrégation dans la grande variété de ses contextes dans le monde. C'est mon souhait, ainsi que celui du Conseil Général, que ce texte de référence soit suivi d'outils et d'aides capables de favoriser l'inculturation et la diffusion des processus de formation dans les différentes réalités et étapes de la vie salésienne.

La nouvelle *Ratio* fait partie de notre réponse continue à l'amour de Dieu et elle est le fruit de la collaboration et de la générosité d'innombrables confrères et laïcs qui partagent notre esprit et notre mission. Au moment où elle est remise à la Congrégation, nous invoquons l'intercession de Marie Immaculée Auxiliatrice, de saint Joseph, de saint François de Sales, de Don Bosco et de tous les membres glorifiés de notre Congrégation, de la Famille Salésienne et du Mouvement Salésien. Qu'ils nous soutiennent dans notre engagement à vivre le rêve de Don Bosco et à consacrer nos vies au service de ceux vers qui Dieu nous envoie.

Rome, 26 janvier 2026



Père Fabio Attard
Recteur Majeur

Remerciements

Ce que nous trouvons dans ces pages est le fruit d'un long cheminement dans le temps et dans l'espace, fruit de la généreuse contribution de milliers de personnes qui aiment Don Bosco et se reconnaissent dans son charisme et dans la mission salésienne. Ces personnes viennent de toutes les régions où la Congrégation est présente : certaines avec une longue expérience, d'autres avec la fraîcheur des premières étapes de la formation. Contributions personnelles et réflexions de groupe ont convergé, parmi lesquelles celles de nombreux Conseils des Communautés Éducatives et Pastorales, où des laïcs et des membres de la Famille Salésienne ont offert des perspectives précieuses pour la formation des Salésiens de Don Bosco d'aujourd'hui, ce qui, de par sa nature même, ouvre la voie à la même mission et à la formation conjointe.

Au cours des cinq années qu'a duré ce processus de réflexion et de réécriture de la *Ratio*, jusqu'à son adoption, une contribution particulièrement importante a été apportée par les participants aux « groupes de discussion » qui ont permis d'approfondir les thèmes les plus complexes et les plus pertinents. Une contribution décisive a également été apportée par les membres des deux équipes qui, pendant quelques semaines – en novembre 2021 puis en octobre-novembre 2024 – ont soutenu le travail de rédaction, permettant ainsi, en 2021, de démarrer avec succès et, en 2024, de jeter les bases d'une phase finale solide.

De nombreuses Commissions ont assuré la rédaction progressive des différents chapitres et des annexes, en mobilisant quelque soixante-dix collaborateurs, Salésiens et laïcs. Douze membres de l'Association Biblique Salésienne ont enrichi le texte d'une « *Lectio* » introductive pour

chaque chapitre. Les membres du Secteur Formation ont joué un rôle important pour assurer la cohésion des différentes étapes du parcours et en garantir la continuité.

Il serait impossible de dresser une liste exhaustive de tous ceux qui ont pris part à ce processus, et à qui nous adressons nos remerciements les plus sincères. Ce n'est qu'ensemble qu'il a été possible de mettre en œuvre et de faire avancer le processus que représente la *Ratio*, bien plus vaste que le texte écrit qui en est l'expression et le témoignage. Le fait qu'il s'agit d'un immense travail d'équipe confère une valeur unique à ce qui nous est aujourd'hui présenté comme *la Formation des Salésiens de Don Bosco*.

Au nom de tous et de chacun, nous rendons hommage – en leur exprimant notre profonde gratitude – aux deux Successeurs de Don Bosco qui ont animé et guidé ce cheminement : le Recteur Majeur de l'époque, le Père Ángel Fernández Artime qui, après le CG28, a donné le mandat qui a lancé ce travail et l'a suivi de près, étape par étape ; et le Père Fabio Attard qui a pris le relais dès son élection comme Recteur Majeur lors du CG29, supervisant les phases finales, promulguant le texte et prenant à cœur sa diffusion et sa mise en œuvre, objectif fondamental vers lequel tendait chaque étape précédente.

Enfin, un grand merci aux traducteurs, à commencer par les quatre traductions officielles réalisées par le Père Placide Antoine Carava pour le français, le Père Julian Fox pour l'anglais, le Père José Antenor Velho pour le portugais, le Père José Antonio Hernández García pour l'espagnol, ainsi qu'à tous ceux qui assureront dans les autres langues les traductions qui suivront.

Abréviations

- ACG** Actes du Conseil Général
ACS Actes du Conseil Supérieur
AL Pape François, *Amoris Lætitia* (2016)
AnGC Animation et gouvernance de la communauté.
Le service du Directeur salésien (2020)
AS Accompagnement spirituel. *Itinéraire pédagogique et spirituel en clé salésienne au service des jeunes*, édité par F. Attard et M.-A. García (Turin, Elledici, 2014).
C Constitutions de la Société de Saint François de Sales (2025)
CdR (QdR) *Pastorale Salésienne des Jeunes. Cadre de Référence* (2014)
Charte Charte de l'Identité Charismatique de la Famille Salésienne de Don Bosco (2012)
CC Congrégation pour le Clergé (aujourd'hui Dicastère pour le Clergé)
CCC Catéchisme de l'Église Catholique (1992)
CDF Congrégation pour la Doctrine de la Foi (aujourd'hui Dicastère pour la Doctrine de la Foi)
CEC Congrégation pour l'Éducation Catholique (aujourd'hui Dicastère pour la Culture et l'Éducation)
CEP Communauté Éducative et Pastorale
CPF Commission Provinciale pour la Formation
CRF Commission Régionale pour la Formation
CG Chapitre Général
CGS Chapitre Général Spécial (1972)
Chv Pape François, *Christus Vivit* (2019)
CIC Code de Droit Canonique – *Codex Iuris Canonici* (1983)
CIVCSVA Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique (aujourd'hui Dicastère pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique)
DES CEC, *Directives pour la préparation des Éducateurs de Séminaires* (1993)
DF XV^{ème} Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques 2018, *les Jeunes, la Foi et le Discernement Vocationnel: Document Final*
Don Congrégation pour le Clergé, *Le don de la vocation presbytérale. Ratio Fundamentalis Institutionis Sacerdotalis* (2016)
EG Pape François, *Evangelii Gaudium* (2013)
EN Paul VI, *Evangelii Nuntiandi* (1975)
Form. Cel. CEC, *Orientations sur l'éducation au célibat sacerdotal* (1974)
FR Jean-Paul II, *Fides et Ratio* (1998)

FS ISS, *Fonti Salesiane* [Sources salésiennes]. 1. *Don Bosco et son œuvre* (Rome, LAS, 2014)

FSDB *La formation des Salésiens de Don Bosco. Principes et normes. Ratio fundamentalis...*, 5^{ème} édition

FT CIVCSVA, *Le service de l'autorité et l'obéissance. Faciem tuam, Domine, requiram* (2008)

GE Pape François, *Gaudete et Exsultate* (2018)

GS Concile Vatican II, *Gaudium et Spes* (1965)

GSA Voir **JSA**

Identité CIVCSVA, *Identité et mission du religieux frère dans l'Église* (2015)

JSA (GSA) *Jeunes Salésiens et accompagnement. Orientations et directives* (2019)

LF Pape François, *Lumen Fidei* (2013)

LS Pape François, *Laudato si'* (2015)

MB *Mémoires biographiques de saint Jean Bosco*

MR Sacrée Congrégation pour les Religieux et les Instituts Séculiers, *Mutuae Relationes* (1978)

OT Concile Vatican II, *Optatam totius* (1965)

PC Concile Vatican II, *Perfectae caritatis* (1965)

PDV Jean-Paul II, *Pastores dabo vobis* (1992)

PEPS Projet Éducatif et Pastoral Salésien

PI CIVCSVA, *Potissimum institutioni. Directives sur la formation dans les Instituts religieux* (1990)

PV *Le Projet de vie des Salésiens de Don Bosco. Guide de lecture des Constitutions Salésiennes* (1986)

QdR Voir CdR

R *Règlements Généraux [de la Société de Saint-François de Sales]* (2025)

SDL Salesian Digital Library (Bibliothèque Numérique Salésienne), <<https://sdl.sdb.org/>>

VC Jean-Paul II, *Vita Consecrata* (1996)

VDq *Vultum Dei quaerere* (2016)

VFC CIVCSVA, *La vie fraternelle en communauté. Congregavit nos in unum Christi amor* (1994)

VG Pape François, *Veritatis Gaudium* (2017)

VN CIVCSVA, *À vin nouveau, outres neuves* (2017)

Les citations bibliques sont tirées de *La Bible*,
traduction officielle liturgique, septembre 2013



Index

DÉCRET DE PROMULGATION 6
REMERCIEMENTS 10
ABRÉVIATIONS 12

PARTIE I : ASPECTS GÉNÉRAUX DE NOTRE FORMATION 20

1. La Ratio 25

- 1.1 Note historique 25
- 1.2 Nature et objectif, contenus, destinataires 30
- 1.3 Orientations et normes pour la pratique 33

2. Notre identité dans l'Église 39

- 2.1 À la suite du Christ, membres vivants de son corps
qui est l'Église 39
- 2.2 Notre identité charismatique 40
- 2.3 Voir à travers les yeux de Don Bosco 43
- 2.4 Pour vous, je suis disposé à donner jusqu'à ma vie 46
- 2.5 Notre complémentarité fraternelle 48
- 2.6 Notre formation 50
- 2.7 Orientations et normes pour la pratique 56

3. Le cheminement : options fondamentales 63

- 3.1 La formation, une réalité relationnelle 63
- 3.2 Le Système Préventif, principe inspirant de la formation 66
- 3.3 L'option Valdocco : formation dans une mission partagée 70
- 3.4 La formation dure toute une vie 75
- 3.5 Marie, mère et maîtresse de vie 80
- 3.6 Orientations et normes pour la pratique 82

4. Dimensions du cheminement 87

- 4.1 Dimension humaine et fraternelle 88
- 4.2 Dimension spirituelle 99
- 4.3 Dimension intellectuelle 111
- 4.4 Dimension éducative et pastorale 118
- 4.5 Dimension du charisme 125
- 4.6 Orientations et normes pour la pratique 127

5. Marcher ensemble : accompagnement et discernement 143

- 5.1 Accompagnement Salésien 143
- 5.2 Accompagnement et discernement 146
- 5.3 Accompagnement communautaire 147
- 5.4 Accompagnement personnel 150
- 5.5 Orientations et normes pour la pratique 156

6. Marcher ensemble dans l'Église et dans la Congrégation 163

- 6.1 Au sein de l'Église et de la Congrégation 163
- 6.2 La personne 163
- 6.3 Niveau local 164
- 6.4 Niveau provincial 183
- 6.5 Niveaux interprovincial et régional 190
- 6.6 Niveau mondial 202
- 6.7 Orientations et normes pour la pratique 206

PARTIE II : LE PROCESSUS DE FORMATION 216

7. Formation initiale 221

- 7.1 Animation et discernement vocationnel 221
- 7.1 Orientations et normes pour la pratique 232
- 7.2 Le prénoviciat 233
- 7.2 Orientations et normes pour la pratique 247
- 7.3 Le noviciat 249
- 7.3 Orientations et normes pour la pratique 257
- 7.4 Le postnoviciat 262
- 7.4 Orientations et normes pour la pratique 277
- 7.5 Le stage pratique 280
- 7.5 Orientations et normes pour la pratique 294
- 7.6 La formation spécifique du Salésien coadjuteur 297
- 7.6 Orientations et normes pour la pratique 306
- 7.7 La formation spécifique du Salésien candidat au presbytérat 309
- 7.7 Orientations et normes pour la pratique 323
- 7.8 La profession perpétuelle 328
- 7.8 Orientations et normes pour la pratique 332

8. La spécialisation 339

- 8.1 Nature et objectif 339
- 8.2 Le Salésien coadjuteur et le Salésien prêtre 342
- 8.3 L'expérience de la formation 344
- 8.4 Quelques conditions 348
- 8.5 Orientations et normes pour la pratique 350

9. Les saisons de la vie 355

- 9.1 Les différentes saisons et situations de la vie salésienne 356
- 9.2 Dimensions de la formation 359
- 9.3 Temps de renouveau 362
- 9.4 Formation de Directeurs, formateurs et accompagnateurs spirituels 365
- 9.5 Orientations et normes pour la pratique 266

PARTIE III : CRITÈRES ET NORMES POUR LE DISCERNEMENT ET L'ADMISSION 370

10. Le discernement vocationnel dans la formation initiale 375

- 10.1 Discernement vocationnel 375
- 10.2 Conditions 382
- 10.3 Les responsables du discernement vocationnel 385
- 10.4 Moyens et procédures 395

11. Critères et signes pour le discernement 409

- 11.1 Définition et types de critères 409
- 11.2 Application des critères 411
- 11.3 Éléments pertinents pour le discernement 414

12. Admissions 461

- 12.1 La candidature, les responsables et les procédures d'admission 461
- 12.2 Admission au prénoviciat 468
- 12.3 Admission au noviciat 470
- 12.4 Admission à la première profession 472
- 12.5 Admission au renouvellement de la profession 477
- 12.6 Admissions durant la formation spécifique du Salésien prêtre 479
- 12.7 Admission à la profession perpétuelle 486

Annexes 491

- Annexe 1.** Le directoire provincial – section formation 493
- Annexe 2.** Le projet provincial de formation 501
- Annexe 3.** Le projet communautaire 506
- Annexe 4.** Le projet local de formation 509
- Annexe 5.** Le projet personnel de vie 511
- Annexe 6.** Orientations pour un parcours de croissance
dans la dimension affective et sexuelle 516
- Annexe 7.** L'accompagnement pastoral 530
- Annexe 8.** Orientations pour la structure des études 539
- Annexe 9.** Orientations pour les études salésiennes 557
- Annexe 10.** Orientations pour la formation des directeurs,
formateurs et accompagnateurs spirituels 581
- Annexe 11.** Protection des mineurs et des adultes
vulnérables 588
- Annexe 12.** Documents ecclésiaux et salésiens
sur la formation 593

Glossaire 605

Index analytique 611



Partie 1

Aspects généraux de notre formation

1 « Je cours dans la voie de tes volontés, car tu mets au large mon cœur. » (Ps 119 [118], 32)

La Ratio Lectio

Le Psaume 119, 32 met en évidence une dynamique vibrante entre la grâce divine et l'engagement personnel. « *Je cours dans la voie de tes volontés* » exprime un engagement personnel profond et une recherche active des indications de Dieu, en les incarnant concrètement dans la vie personnelle selon la volonté divine. On y perçoit un sens d'urgence et une détermination à suivre la volonté de Dieu. Dans la Bible, les commandements de Dieu sont toujours présentés dans le cadre d'une relation d'alliance que Dieu a librement et gratuitement établie avec l'humanité.

Cependant, la réponse enthousiaste du psalmiste est suscitée par l'initiative même de Dieu : « *car tu as mis mon cœur au large* ». Il est significatif que le texte hébreu fasse référence au cœur. Le psalmiste reconnaît, en effet, l'action de Dieu dans sa propre réponse et l'implore d'élargir et d'ouvrir son cœur, afin qu'il puisse accueillir et suivre pleinement ses commandements. Le cœur est le siège des émotions et des désirs ; et c'est pourquoi, le psalmiste demande à Dieu de transformer son être le plus intime pour qu'il puisse vivre dans l'obéissance à Dieu de tout son cœur. Il souligne que la véritable obéissance ne relève pas seulement de la volonté ou de l'effort personnel : elle requiert la grâce divine pour l'inspirer et la soutenir.

Meditatio

Le chemin de formation du Salésien, tel qu'il est présenté dans la *Ratio*, doit être compris à la lumière de ce profond principe biblique exprimé dans le Ps 119,32.

L'idée de « courir dans la voie de tes volontés » est hautement symbolique : elle ne propose pas une simple obéissance passive, mais une adhésion active, résolue. Elle implique l'engagement de vivre une existence alignée sur la volonté de Dieu et de rechercher sa lumière en toute chose. De même, l'image du « cœur qui s'élargit » exprime un désir profond de transformation spirituelle et la disponibilité à être transformé par Dieu de l'intérieur, et non seulement dans une conformité extérieure. Dans le langage biblique, le cœur représente l'être le plus intime de la personne : ses pensées, ses émotions et sa volonté.

L'ensemble du Psaume 119 est une célébration de la Parole de Dieu et de sa capacité transformatrice dans la vie du croyant. Le psalmiste est profondément attaché à cette Parole et cherche à l'intérioriser pour qu'elle devienne une force directrice dans son existence. Ainsi, dans le contexte du Psaume 119, le verset 32 est une expression puissante du désir de transformation spirituelle et d'obéissance sincère à Dieu. Il nous encourage à poursuivre activement les commandements de Dieu et à conformer notre vie à sa volonté. Il nous rappelle aussi l'importance de laisser Dieu agir en nos cœurs, en nous transformant de l'intérieur et en nous donnant la force de vivre dans l'obéissance. L'entrelacement entre vocation et réponse, entre la grâce de Dieu et notre engagement, est mis en évidence dans nos Constitutions : « Chaque salésien assume la responsabilité de sa formation. Docile à l'Esprit Saint, il développe ses aptitudes et les dons de la grâce dans un effort constant de conversion et de renouvellement, en vivant et en travaillant pour la mission commune ». (C. 99)

Shaji Joseph Puykunnel, INC - UPS



1. La *Ratio*

1. La réponse à l'appel de Dieu est la formation « pour laquelle le Seigneur accorde sa grâce chaque jour » (C 96). Elle se manifeste dans l'effort quotidien pour suivre le dessein de Dieu sur nous, pour vivre le projet de Don Bosco dans l'Église, au service des jeunes « dans une forme spécifique de vie religieuse » (C 2).

La *Ratio* est notre « guide » (R 88) qui oriente la formation dans tous ses aspects les plus importants ; c'est un point de référence et un point de référence pour toute la vie, qui implique chaque Salésien.

1.1 NOTE HISTORIQUE

2. La *première édition* de la *Ratio Salésienne*, promulguée le 31 janvier 1981, répondait à une demande spécifique du CG21 (1977-1978).¹ Cette *Ratio* comprenait la *Ratio Institutionis*, formulée par la CGS (1971–1972) conformément à la pratique de l'Église après le Concile Vatican II (CGS 658), ainsi qu'au premier projet de la *Ratio Studiorum* (1977) et les thèmes abordés dans le CG21 : les Salésiens comme évangélisateurs des jeunes, la vocation du Salésien coadjuteur, l'Œuvre PAS et l'UPS, la révision des Constitutions et Règlements, et la formation pour la vie salésienne (unité, phases et formation permanente).

Après la promulgation du nouveau Code de Droit canonique (1983) et le CG22 (1984) qui nous ont donné le texte postconciliaire définitif des Constitutions et Règlements, en 1985 a été publiée la *deuxième édition* de la *Ratio*.

La *troisième édition* de la *Ratio* a été promulguée en 2000, à la suite de la ligne d'action 147 de CG24 (1996). Cette édition a pris en compte le CG23 (1990) sur l'éducation à la foi, le Synode de 1990 sur la formation des prêtres avec l'Exhortation Apostolique postsynodale

Pastores dabó vobis (1992), et le Synode de 1994 sur la vie consacrée avec l'Exhortation Apostolique postsynodale *Vita Consecrata* de 1996.

Enfin, deux révisions partielles, réalisées en 2009 et 2012, ont été intégrées à la *quatrième édition* de la *Ratio* (2016).

Motifs de la révision

3. À la veille du CG28, il y avait des raisons d'envisager une nouvelle révision de la *Ratio*. Après l'édition de 2000, les dernières années du pontificat de Jean-Paul II, suivirent celles de Benoît XVI et de François. Au sein de la Congrégation, nous avons vécu quatre Chapitres Généraux, nous avons eu trois Recteurs Majeurs et produit des documents importants issus de différents Secteurs, notamment : le *Système Salésien de Communication Sociale* (2011), la *Charte de l'Identité Charismatique de la Famille Salésienne de Don Bosco* (2012), la *Pastorale Salésienne des Jeunes. Cadre de Référence* (2014), *La formation missionnaire des Salésiens de Don Bosco* (2014), *Animation et gouvernance de la communauté. Le service du Directeur salésien* (2019) et *Jeunes Salésiens et accompagnement. Orientations et directives* (2019).

4. Parallèlement à ces stimuli, d'autres facteurs ont motivé la révision. Parmi les facteurs internes, on peut citer la mission partagée avec les laïcs et la Famille Salésienne, la reconnaissance de la diversité culturelle au sein de la Congrégation, la prise de conscience croissante de l'importance de préparer non seulement les enseignants mais aussi les formateurs, ainsi que l'augmentation significative des maisons de formation interprovinciales. Ce dernier facteur conduit à une augmentation de la fréquence et de l'intensité des changements entre les différentes phases de l'itinéraire de formation, avec différentes méthodes d'accompagnement, de transmission des contenus, et avec de nombreuses autres variantes selon les différents lieux, structures et expériences. Parmi les facteurs externes, il est nécessaire d'indiquer les nouvelles situations culturelles et psychologiques des jeunes qui entament leur parcours formateur, l'attention

croissante portée à la famille dans la sphère ecclésiale, le développement et l'omniprésence de la culture numérique, la diffusion rapide des théories du genre, et la nécessité d'une protection plus adéquate des mineurs et des adultes vulnérables.

Invitation à la révision

5. Le CG28 a été un Chapitre dédié à la formation, qui posait la question « Quels Salésiens pour les jeunes d'aujourd'hui ? ». Après le Chapitre, le Recteur Majeur, le Père Ángel Fernández Artime, a appelé à une révision profonde de la *Ratio* : « Le Secteur de la Formation effectuera un travail sérieux et exigeant de mise à jour de la *Ratio*, en renforçant ce qui favorise l'intégration entre formation et mission, et empêche que se produise un écart entre les deux dimensions. Le Secteur garantira des processus de véritable maturation, de personnalisation et d'accompagnement. » (CG28, ACG 433 p. 35 dans l'édition en langue française).

Faisant écho au message fort du Pape François au CG28, le Recteur Majeur a appelé à des processus de formation capables de toucher le cœur, a insisté sur la simplicité de vie et sur l'accompagnement pastoral comme stratégies fondamentales pour la formation dans la mission, et a exhorté à prendre des mesures courageuses dans la sélection et la formation des formateurs, et à repenser les références institutionnelles et les structures de formation.

Processus de révision

6. Le processus de révision a prévu des temps d'étude et de discussion, une consultation mondiale adressée aux confrères, aux communautés religieuses salésiennes et aux CEP, ainsi qu'à des *groupes de discussion* axés sur des questions nécessitant une attention particulière.

En novembre 2021, un groupe de vingt-et-un confrères de toutes les Régions de la Congrégation s'est réuni pour traiter les *retours* reçus. Ce groupe comprenait également des jeunes en formation initiale, choisis par les jeunes confrères eux-mêmes. Un premier projet

de la *Ratio* fut préparé par ces confrères et d'autres ainsi que par des laïcs. Par la suite, le projet a été soumis à un long processus de révision par les membres du Secteur de la Formation, avec l'aide d'autres confrères et laïcs.

Le projet de la *Ratio* a été examiné par le Recteur Majeur et son Conseil lors des sessions de 2023 et 2024, puis présenté au nouveau Recteur Majeur, le Père Fabio Attard, lors du CG29. Il a été approuvé par le Recteur Majeur et son Conseil le 22 décembre 2025 et promulgué le 26 janvier 2026.

Clés de lecture de la *Ratio*

7. Quelques clés pour interpréter la *Ratio* peuvent être illustrées comme suit.

Vocation et formation. Nous croyons que Dieu nous a appelés à être mémoire vivante de Jésus et envoyés aux jeunes, en particulier aux plus pauvres. Il existe une unité profonde entre vocation, mission et formation, clairement visible aussi dans la structure de nos Constitutions. Cette vision intègre les conseils évangéliques, la communauté et la mission (mystiques dans l'Esprit, prophètes de la fraternité, serviteurs des jeunes, selon les termes du CG27).

Formation permanente. La formation entendue comme permanente est, avant tout, notre réponse quotidienne et constante à l'appel (C 98). La formation initiale est le moment où nous apprenons à vivre dans un état de formation permanente, chaque jour et tout au long de notre vie. Les programmes de formation initiale bénéficieraient grandement d'un accent mis sur le « faire expérience », ce qui se traduit comme une attitude permanente de discernement, c'est-à-dire la capacité d'écouter l'Esprit dans les expériences quotidiennes et de vivre « n'importe quelle situation avec le souci de se former » (C 98, 119).

Formation dans la mission. C'est la grande invitation adressée par le Pape François dans son message au CG28. Nous sommes appelés et envoyés auprès des jeunes pauvres et à risque. Comme Don Bosco et les premiers Salésiens, nous les accueillons, nous les formons et nous sommes à notre tour formés par eux :

sans les jeunes pauvres, nous ne pouvons pas devenir les Salésiens que nous sommes appelés à être.

Identité charismatique dans une mission partagée.

Dieu appelle de nombreuses personnes à le suivre sur la voie tracée par Don Bosco. Nous répondons à cet appel en tant que personnes consacrées et, parce que nous partageons le charisme salésien et la mission salésienne avec beaucoup d'autres, nous sommes engagés dans une formation partagée avec les membres des CEP et avec les Groupes de la Famille Salésienne avec lesquels nous avons des liens particuliers (C 5, R 37-42, 148).

Personnalisation et participation. Si le but de la formation est la configuration au Christ, nous avons besoin d'une formation qui touche le cœur, sans se limiter à changer des comportements extérieurs ou à développer des compétences. Le dialogue – personnel, de groupe et communautaire – est la principale voie pour une formation inspirée du Système Préventif. Cette formation doit être participative et synodale : les jeunes Salésiens en formation initiale sont des protagonistes actifs, et non de simples bénéficiaires passifs de leur processus de formation. « Si nous marchons ensemble, jeunes et vieux, nous pourrions être bien enracinés dans le présent, et, de là, fréquenter le passé et l'avenir : fréquenter le passé, pour apprendre de l'histoire et pour guérir les blessures qui parfois nous conditionnent ; fréquenter l'avenir pour nourrir l'enthousiasme, faire germer des rêves, susciter des prophéties, faire fleurir des espérances. » (ChV 199)

Unité et diversité. Les Régions de notre Congrégation sont très diverses, non seulement en termes de culture, de religion et de contextes sociopolitiques, mais aussi en nombre de Salésiens, en âge moyen, en vocations et en persévérance. Il est essentiel de réaffirmer que nous appartenons à une seule Congrégation et que nos cœurs battent pour tous les jeunes, où qu'ils soient, sans distinction de classe sociale, de race ou de credo. La *Ratio* a l'intention de soutenir fermement l'interculturalité et la fraternité humaine, thèmes centraux de notre foi en un seul Dieu, Père de tous.

Le rôle de la *Ratio* est crucial pour assurer l'unité dans les processus de formation au niveau mondial,

mais il est tout aussi important de contextualiser ces processus aux niveaux régional et provincial. À cette fin, la nouvelle *Ratio* appelle à la consolidation des *projets régionaux de formation*, élaborés par les commissions régionales de formation et approuvés par les Provinciaux concernés.

1.2 NATURE ET OBJECTIF, CONTENUS, DESTINATAIRES

8. Parmi les autres documents officiels de la Congrégation, la *Ratio* (« **La formation des Salésiens de Don Bosco** ») revêt une importance particulière. Elle trace la voie pour transmettre le charisme de Don Bosco « pour qu'il soit vécu authentiquement par les nouvelles générations, dans la diversité des cultures et des situations géographiques » et illustre en même temps aux Salésiens « les moyens de vivre cet esprit dans les différentes étapes de l'existence, en progressant vers la pleine maturité de la foi au Christ. » (VC 68)

La *Ratio* est un guide autorisé et contraignant pour la formation, avec sa propre normativité intrinsèque. Il est essentiel de comprendre que ce caractère réglementaire vise à dépasser une approche purement légale ou prescriptive. L'intention n'est en aucun cas l'abandon des règles, mais plutôt leur repositionnement essentiel : les normes contenues dans ce document sont placées au service de la « pédagogie de la grâce », qui constitue la véritable et profonde norme charismatique de notre mission. Cette perspective clarifie l'autorité du document et empêche des interprétations qui pourraient affaiblir son orientation et sa valeur formatrice.

Objectif

9. « Le charisme du Fondateur est principe d'unité de la Congrégation et, par sa fécondité, il est à l'origine des diverses façons de vivre l'unique vocation salésienne. La formation est donc tout à la fois *unitaire dans ses contenus essentiels et diversifiée dans ses expressions concrètes* : elle accueille et développe tout ce qu'il y a de vrai, de noble et de juste dans les différentes cultures. » (C 100)

Dans cette perspective, la *Ratio Fundamentalis Institutionis et Studiorum* se présente comme un outil d'identité vocationnelle et comme un service particulier à l'unité dans la diversité de la formation (FSDB 273).

Elle « expose et développe de façon organique et didactique l'ensemble des principes et des normes de la formation qui se trouvent dans les Constitutions, les Règlements Généraux et dans d'autres documents de l'Église et de la Congrégation. » (R 88) Elle contient les orientations et les directives communes qui doivent guider les Provinces dans la définition des modalités de mise en œuvre de la formation, en tenant compte des besoins de leur propre contexte culturel.

Un discernement attentif a guidé la sélection des documents externes cités. Le choix s'est principalement concentré sur les références qui apportent une contribution substantielle et directement applicable à la vie, à la mission et à la formation salésiennes, afin de pouvoir offrir une orientation faisant autorité et cohérente qui reçoit les stimuli de l'Église universelle de manière pertinente. Son objectif est de consolider un parcours de formation solide et complet pour les Salésiens et, à travers eux, pour les jeunes d'aujourd'hui.

Contenu

10. La *Ratio* est structurée en trois parties.

La *première partie* est consacrée à la formation salésienne en général et contient six chapitres : la *Ratio* (chapitre 1), notre identité dans l'Église et la manière dont elle détermine notre formation (chapitre 2), les principes et méthodes de la formation (chapitre 3), les dimensions de la formation (chapitre 4), les processus d'accompagnement et de discernement (chapitre 5), les accompagnateurs et les ressources pour la formation (chapitre 6).

La *seconde partie* est consacrée aux différentes périodes et phases de la formation. Le chapitre 7 commence par le discernement vocationnel initial (l'« aspirantat ») et traverse les étapes de la formation jusqu'à la préparation à la profession perpétuelle. Le chapitre 8 traite de la spécialisation, tandis que le chapitre 9 ap-

profondit la dimension permanente de la formation salésienne unique, qui se poursuit tout au long de la vie.

La *troisième partie* intègre les trois chapitres du livret *Critères et Normes pour le discernement vocationnel salésien. Admissions* (2000) : discernement vocationnel (chapitre 10), critères pour le discernement (chapitre 11) et admissions (chapitre 12).

Douze *annexes* complètent le document. Les cinq premières proposent des suggestions pour la rédaction de la « section formation » du Directoire Provincial, du Projet provincial de formation, du Projet communautaire, du Projet de local formation et du Projet personnel de vie. Les annexes 6 et 7 décrivent respectivement le parcours de croissance dans la dimension affective et sexuelle et l'accompagnement pastoral. L'annexe 8 contient les orientations pour le programme d'études tandis que l'annexe 9 décrit le programme d'études salésiennes. L'annexe 10 propose des suggestions pour la formation des formateurs, l'annexe 11 fournit des lignes directrices pour la protection des mineurs et des adultes vulnérables, tandis que l'annexe 12 énumère les documents de l'Église et de la Congrégation sur la formation.

Destinataires

11. Lorsqu'elle traite de la formation dans toute son ampleur – en tant que permanente, initiale et conjointe – la *Ratio* s'adresse d'une manière particulière aux *Salésiens de Don Bosco*. La partie I est destinée à tous les Salésiens. Les parties II et III laissent amplement de place à la formation initiale, tandis que les chapitres 8 et 9 s'adressent directement aux confrères ayant terminé la formation initiale. La formation conjointe des Salésiens, des laïcs et des membres de la Famille Salésienne qui font partie de la CEP relève principalement du Secteur de la Pastorale des Jeunes. La *Ratio* en parle en considérant la manière dont elle doit entrer dans la mentalité et les processus de formation des Salésiens.

12. La mise en œuvre de la *Ratio* implique les trois niveaux de gouvernance de la Congrégation, mondial, provincial et local, ainsi que les niveaux régional et in-

terprovincial. Elle est remise particulièrement aux *Provinces* et aux *Régions* de la Congrégation. Elle engage directement le Provincial et son Conseil, les Directeurs des communautés, le Délégué Provincial à la Formation et la CPF, les formateurs et ceux qui ont des responsabilités dans l'animation vocationnelle ainsi que dans la formation initiale et permanente. Au niveau régional, elle implique le Conseiller Régional, le groupe de Provinces, la Commission régionale pour la formation, ainsi que les structures interprovinciales de formation avec leurs Curatoriums.

« Le processus de connaissance et d'application de la nouvelle *Ratio* requiert une étude sérieuse et approfondie afin de faire face aux défis d'aujourd'hui. Toute la Congrégation doit s'engager à prendre au sérieux les différents processus de formation, depuis le début des processus de discernement vocationnel jusqu'à la phase prolongée et urgente de la formation permanente. »(F. Attard, *Le projet du sexennat 2025-2031*, ACG 446 p. 32 dans l'édition en langue française)

1.3 ORIENTATIONS ET NORMES POUR LA PRATIQUE

13. *La formation est à la fois **unitaire** dans ses contenus essentiels et **diversifiée** dans ses expressions concrètes (C 100). Le pluralisme dans la formation salésienne selon les exigences du contexte culturel (C 101) suppose que le charisme soit le principe d'unité.*

La Ratio, qui expose de manière organique et didactique l'ensemble des principes et normes de formation (R 88), est au service de l'unité dans la diversité de la formation au sein de la Congrégation. Il s'agit donc d'un document directeur et, pour les dispositions opérationnelles, d'un document normatif.

14. *Au sein d'une Province, l'animation de la formation relève principalement de la responsabilité du Provincial et de son Conseil. Chaque Province doit garantir une action de formation organique et coordonnée, à travers un service capable de répondre à différentes situations, de réfléchir, de projeter et de vérifier.*

De manière ordinaire, ce service sera assuré par le Délégué Provincial et la CPF, en accord et sous la responsabilité du Provincial et de son Conseil.

15. *Le Provincial et le Délégué Provincial à la formation doivent veiller à ce que la Ratio soit connue de tous les confrères et constitue un point de référence constant pour ceux qui, à divers égards, ont des responsabilités dans le domaine de la formation et des vocations (Conseil Provincial et animateurs, Directeurs, formateurs, guides spirituels, confesseurs, etc.).*

16. *Il revient à la communauté provinciale, « par ses différents organes d'animation et de gouvernement, la manière de réaliser la formation selon les exigences du contexte culturel qui lui est propre et conformément aux directives de l'Église et de la Congrégation. » (C 101)*

*Le **Directoire Provincial – Section formation**, rédigé par le Chapitre Provincial (C 171,4) et approuvé par le Recteur Majeur avec le consentement de son Conseil, « applique aux réalités locales les principes et les normes de la formation salésienne » (R 88) énoncés dans la Ratio.*

***Chaque Province doit régulièrement vérifier** – généralement par l'intermédiaire de la CPF ou, le cas échéant, par le Chapitre Provincial – l'application concrète de la section formation du Directoire Provincial. Le Provincial informera le Conseiller pour la Formation.*

17. *En harmonie avec le Directoire Provincial, le Provincial promeut l'élaboration du **Projet provincial de formation**, en tant que plan général pour la formation initiale et la formation permanente. Le Projet recueille les critères, les objectifs, les stratégies et les lignes directrices opérationnelles ; il assure la coresponsabilité et la gradualité des actions et établit les méthodes de vérification. Il doit être le fruit d'une réflexion communautaire sur les orientations ecclésiales et salésiennes concernant la formation.*

18. *La Région exprimera sa responsabilité envers la Ratio par l'élaboration du **Projet Régional de Formation**, avec le soutien de la Commission Régionale de Formation.*

*La coresponsabilité des **structures interprovinciales de formation** est exercée par le groupe des Provinciaux de la Région, présidé par le Conseiller Régional, et au niveau local par le curatorium de chaque structure.*

Les orientations et les directives sont codifiées dans le Règlement de chaque curatorium (FSDB 282–286).

1. Note

¹ CG21 258-259; E. VIGANÒ, FSDB (1981) p. 8.

2 « ... jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous ! » (Ga 4,19)

Notre identité dans l'Église Lectio

Dans une lettre aussi dure et offensive que celle adressée aux communautés de Galatie, il est surprenant que Paul interrompe la défense de son autorité apostolique (Ga 1,6-2,10) et de l'Évangile prêché (Ga 2,11-21) par une harangue émouvante (Ga 4,12-20) dans laquelle il leur rappelle l'accueil cordial qu'elles lui avaient réservé : malade, elles l'accueillirent « *comme Jésus-Christ lui-même* » (Ga 4,13-14) ; souffrant d'un trouble oculaire, « [ils se seraient] *arraché les yeux pour les [lui] donner* » (Ga 4,15). Pour cette raison, il ne comprend pas comment il a pu « *devenir [leur] ennemi* » (Ga 4,16).

Après ce dur reproche, Paul, qui souhaitait retrouver l'affection et la confiance mutuelles du début, devient extrêmement affectueux : il transforme ses « *frères* » (Ga 4,12) en « [ses] *enfants* » (Ga 4,19a) et se présente comme une mère souffrant les douleurs de l'enfantement « *jusqu'à ce que le Christ soit formé en [eux]* » (Ga 4,19).

Paul préfère généralement se présenter comme le père de ceux à qui, par l'annonce de l'Évangile, « [il a] *donné la vie dans le Christ Jésus*. » (1Co 4,15 ; 1Th 2,11) ; ici, cependant, il se décrit, avec délicatesse, « *comme une mère qui entoure de soins ses nourrissons* » (1Th 2,7b). Alors que dans 1Th 2,7, la maternité apostolique est considérée comme une tutelle filiale, dans Ga 4,19b, elle se présente comme le processus lent et douloureux qui précède l'accouchement. En recourant à la maternité comme métaphore de la tâche apostolique, Paul indique, contrairement à l'image de la paternité, un plus grand don de soi gratuit, qui implique la souffrance dans l'attente.

Meditatio

La citation paulinienne qui introduit le deuxième chapitre de la *Ratio*, « *Notre identité dans l'Église* », bien qu'incomplète, indique deux données décisives de la vocation salésienne, dont la connaissance, le discernement et l'appropriation sont des objectifs indispensables du processus de formation. Elles sont expressément mentionnées au paragraphe 1 : être « une mémoire vivante du mode d'existence et d'action de Jésus » (VC 22), qui est « notre règle vivante » (C 196) ; et dans le n° 44, où il est indiqué que « la vocation du Salésien consiste à se laisser conformer à Jésus. »

« L'identité salésienne est la base de l'unité et de l'appartenance à la Congrégation, le critère fondamental du discernement, le point de référence constant et le but vers lequel tout tend. En d'autres termes, c'est l'identité salésienne qui caractérise notre formation en définissant ses tâches et besoins fondamentaux. » (*Ratio* 44) Cette identité s'obtient en *s'identifiant salésiennement* au Christ Jésus, c'est-à-dire « en se consacrant aux jeunes, comme l'a fait Don Bosco. »

La citation paulinienne ajoute un trait essentiel qui fixe la limite et en même temps l'objectif de la formation : « *jusqu'à ce que le Christ **soit formé** en vous* ». C'est le Christ qui aspire à être présent chez le confrère en formation, en chaque Salésien, qu'il soit profès temporaire ou perpétuel. Le sens de l'expression sera mieux clarifié par la partie principale : « *Mes enfants, vous que j'enfante à nouveau dans la douleur* » (Ga 4,19a). L'apôtre – le formateur – est semblable à la mère qui souffre comme une femme qui accouche jusqu'à ce que le Christ parvienne à se réaliser dans la vie consacrée et dans l'action apostolique de chaque Salésien. Rien de plus, rien de moins.

Juan José Bartolomé, SSM



2. Notre identité dans l'Église

2.1 À LA SUITE DU CHRIST, MEMBRES VIVANTS DE SON CORPS QUI EST L'ÉGLISE

Jésus-Christ, notre Règle vivante

19. « Notre règle vivante, c'est Jésus-Christ, le Sauveur annoncé dans l'Évangile, qui vit aujourd'hui dans l'Église et dans le monde et que nous découvrons présent en Don Bosco qui donna sa vie aux jeunes. » (C 196) En tant que personnes consacrées, en tant que Salésiens de Don Bosco, Dieu fait de nous « une mémoire vivante du mode d'existence et d'action de Jésus » (VC 22). Le défi vocationnel, pour toute la vie consacrée et, d'une manière particulière, pour nous Salésiens, est de devenir passionnés pour Lui, en renonçant à tout ce qui n'est pas Lui ou qui nous éloigne de Lui (CG29, 1).

Amour pour l'Église

20. « La vocation salésienne nous situe au cœur de l'Église » (C 6) et implique un fort sentiment d'appartenance à elle, ainsi qu'un esprit sincère de communion avec le Pape et avec tous ceux qui œuvrent pour le Royaume. L'appartenance à l'Église a marqué nos origines de manière très forte. L'expérience vécue de la mission ecclésiale a formé Don Bosco et, avec lui, le « vaste mouvement de personnes qui travaillent, de diverses manières, au salut de la jeunesse. » (C 5)

Constructeurs de communautés

21. La nature ecclésiale de la forme de vie léguée par Don Bosco nous conduit à créer des liens de communion entre Salésiens, membres de la Famille Salésienne, laïcs et jeunes, au sein d'un charisme et d'une mission partagés. Il s'agit d'une participation directe à la mission

du Christ qui est venu « rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés » (Jn 11,52), soutenue par l'Esprit et célébrée avec joie dans l'Eucharistie.

2.2 NOTRE IDENTITÉ CHARISMATIQUE

Notre consécration apostolique

22. « Notre consécration apostolique » englobe l'originalité de la vie consacrée salésienne, dans laquelle la mission « fait partie de la nature même de la vie religieuse » et la vie religieuse est « pénétrée d'esprit apostolique » (PC 8).

Consacrer est une action de Dieu : c'est le Père « qui nous consacre par le don de son Esprit » (C 3).

« Il nous sera particulièrement utile de ne pas oublier la signification particulière et omniprésente de chacun des deux termes «consécration» et «mission», qui ne peuvent être réduits, chacun individuellement, à n'indiquer qu'un seul secteur de la vie salésienne : notre consécration est, en soi, apostolique ; et la mission qui nous a été confiée est, en tant que telle et en tant que nôtre, religieuse » (E. Viganò, CG22, 20).

Lorsque nous répondons par une offrande totale, toute notre existence devient, à son tour, une vie consacrée.

Notre identité repose sur la redécouverte vitale de la consécration apostolique. Nous sommes appelés à approfondir la grâce d'unité, « par laquelle notre vie salésienne est à la fois religieuse et apostolique. » Don Bosco voulait que nous « ayons l'ardeur de la charité pour faire aller de pair ... la vie active et la vie contemplative » (CG22, 20). « Nous avons besoin d'atteindre, presque de toucher, le feu intérieur du *Da mihi animas*, où la prière et le travail s'unissent dans la participation à la charité pastorale du Ressuscité. » (CG29, 17).

La mission vient de Dieu

23. La mission vient de Dieu. C'est toujours Dieu qui prend l'initiative, et nous rejoint par Jésus, épiphanie et

révélation du mystère de Dieu. La mission de Jésus est de *révéler* le Père (Jn 1,18) et de *rassembler* les enfants de Dieu dispersés (Jn 11,52). Le Saint-Esprit nous rappelle tout ce que Jésus a dit et fait (Jn 14,25-26) et nous permet de vivre cette mission à travers les différents dons qu'il accorde à chacun (CG29, 35).

Notre mission est la suivante : « être dans l'Église signes et porteurs de l'amour de Dieu pour les jeunes, spécialement les plus pauvres. » (C 2) En grandissant en elle, nous apprenons à répondre avec passion à l'amour dont nous avons été aimés et à nous transformer à sa ressemblance (2Co 3,18), devenant, comme Jésus, le visage miséricordieux du Père pour les jeunes.

La mission est partagée

24. La mission salésienne, don de l'Esprit à l'Église par le charisme de Don Bosco, est confiée à la Congrégation et assumée en coresponsabilité par les autres membres de la Famille Salésienne et par les laïcs, dans la communion charismatique qui nous unit (CG 29, 43).

La CEP représente notre expression normale de synodalité. C'est ici que l'esprit salésien est partagé, que l'interdépendance entre les différentes vocations et rôles est expérimentée, et qu'un programme de formation conjointe est mené. La communauté salésienne est un point de référence charismatique dans la CEP, et chaque SDB est appelé à être un animateur.¹

À la suite de Jésus obéissant, pauvre et chaste

25. L'expérience de Dieu que nous vivons dans la Congrégation Salésienne à travers notre consécration est un principe d'identité et un critère de formation. En adoptant le mode de vie obéissant, pauvre et chaste que Jésus s'est choisi, nous proclamons par tout notre être « que Dieu existe et que son amour peut combler une vie ; que le besoin d'aimer, la soif de posséder et la liberté de décider de sa propre existence reçoivent leur sens suprême dans le Christ Sauveur. » (C 62)

Lorsque nous entrons pleinement dans cette dynamique de notre consécration apostolique, une harmonie

intérieure naît, et nos cœurs sont unis par la grâce. « Le témoignage de cette sainteté, qui se concrétise dans la mission salésienne, révèle la valeur unique des béatitudes et constitue le don le plus précieux que nous puissions offrir aux jeunes. » (C 25)

Vivre et travailler ensemble

26. Avec la mission et les conseils évangéliques, notre identité trouve un autre élément constitutif dans *la vie communautaire*. Nous sommes envoyés aux jeunes en tant que communauté. Nous vivons en communauté non pas pour des raisons stratégiques ou purement organisationnelles, mais par vocation (C 49).

Don Bosco nous invite à construire un esprit de famille, une communion qui s'étend en cercles concentriques, embrassant les jeunes et ceux qui partagent notre mission de différentes manières. « Il est nécessaire de rappeler à tous que la communion fraternelle en tant que telle est déjà un apostolat, c'est-à-dire qu'elle contribue directement à l'œuvre de l'évangélisation » (VFC 54) à travers le témoignage de la fraternité.

La grâce d'unité

27. Dans tout ce qu'il a fait, Don Bosco « a témoigné de notre grâce d'unité entre mission et consécration » (CG22, 40). Comme lui, nous sommes aussi appelés à vivre la mission, les conseils évangéliques et la vie communautaire dans la grâce d'unité (CG29 17, 18).

Cette grâce est la force unificatrice de l'amour de Dieu en nous : nous ne pouvons aimer Dieu sans aimer ceux vers qui Il nous envoie.

Notre consécration apostolique est donc une rencontre de deux amours qui, loin d'être une relation exclusive entre « Moi et Toi », est ouverte par nature à accueillir ceux vers qui Dieu nous envoie. « La vie consacrée apostolique accomplit une mission d'activité continue au service des hommes : lui correspond un type particulier de contemplation qui permet de transformer les activités en une expression d'intériorité. C'est « l'extase de l'action » dont parlait saint François de Sales,

par laquelle l'ardeur apostolique devient la mesure de l'authenticité et de la profondeur de la contemplation. »²

2.3 VOIR À TRAVERS LES YEUX DE DON BOSCO

Notre lecture de l'Évangile

28. Le Salésien voit le Christ à travers les yeux de Don Bosco : « Dans notre lecture de l'Évangile, nous sommes particulièrement sensibles à certains traits de la figure du Seigneur : sa gratitude envers son Père pour le don de la vocation divine à tous les hommes, sa prédilection pour les petits et les pauvres, son ardeur à prêcher, à guérir et à sauver devant l'urgence du Royaume qui vient ; son attitude de Bon Pasteur qui conquiert par la douceur et le don de soi ; son désir de rassembler ses disciples dans l'unité de la communion fraternelle. » (C 11)

La vie de Don Bosco est paradigmatique pour notre cheminement à la suite de Jésus (*sequela Christi*) et pour la formation salésienne. Don Bosco n'est pas seulement une figure à admirer, mais notre modèle de vie, une voie lumineuse pour suivre Jésus. Il nous révèle la paternité de Dieu et nous engendre dans la *sequela Christi*.³ « Nous ne pouvons pas nous contenter de connaître son histoire et ses activités, mais nous avons besoin de redécouvrir le secret de son union continue avec Dieu, le chemin spirituel qui l'a conduit à vivre la grâce d'unité. Nous avons besoin d'atteindre, presque de toucher, le feu intérieur du *Da mihi animas*, où la prière et le travail s'unissent dans la participation à la charité pastorale du Ressuscité. C'est cela, être passionné pour le Seigneur ! » (CG29, 17).

Prédilection pour les petits et pour les pauvres

29. Inspiré par le rêve des 9 ans, la vocation de Don Bosco mûrit au sein d'une famille loin d'être parfaite, et sous l'influence extraordinaire de sa mère. De son enfance aux Becchi jusqu'aux années de Castelnovo et Chieri, on le voit animé d'un zèle missionnaire pour catéchiser ceux de son âge. Don Bosco n'a jamais oublié ses origines modestes. Les difficultés familiales, la

pauvreté et les difficultés qui marquèrent ses années d'études devinrent une richesse d'expérience qui lui permit de mieux comprendre la vie des jeunes pauvres qu'il rencontrait à Turin.

Devenu « Don Bosco », dès ses premiers mois à Turin, il se rapprocha des jeunes pauvres, dans les périphéries et dans les prisons, guidé avec sagesse par Don Cafasso. C'est ainsi que la Providence l'a conduit à mûrir le choix de consacrer à ces jeunes toute sa vie, jusqu'à son dernier souffle. Sa « prédilection pour les petits et les pauvres » (C 11) caractérise la sequela Christi selon Don Bosco. C'est un signe distinctif de la vocation salésienne.

L'ardeur à prêcher, à guérir, à sauver

30. Pour Don Bosco, l'éducation n'était pas seulement un moyen d'aider les jeunes pauvres à obtenir une éducation ou un moyen de subsistance. La religion était la source et le point culminant de son Système éducatif. Il vivait et agissait avec gratitude envers le Père pour le don de la vocation divine à tous (C 11) et il souhaitait que ses jeunes soient heureux dans cette vie et dans l'éternité. Nous ne pouvons oublier la sainteté extraordinaire qui rayonnait de l'Oratoire. La pédagogie de Don Bosco est une pédagogie de la sainteté.

À cela s'ajoutait son engagement inlassable pour l'évangélisation des classes ouvrières. Il suffit de se rappeler l'énorme quantité de publications qu'il produisit, à une époque où l'on commençait à découvrir le pouvoir de la presse populaire.

Conquérir avec la douceur et le don de soi

31. Le Système Préventif est une pédagogie de la Grâce. Ses origines remontent à Maman Marguerite et aux modèles qui ont profondément marqué la vie de Don Bosco, tels que Don Calosso, à travers qui a mûri son style de proximité, différent de celui des autres ecclésiastiques. L'influence du *Convitto Ecclesiatico* (Foyer sacerdotal), avec la pensée de saint Alphonse Marie de Liguori, contribua à consolider cette vision ;

le choix de saint François de Sales comme saint Patron en était l'expression. Don Bosco a appris à remplacer la sévérité qui crée la distance par une bonté souriante qui est devenue sa marque distinctive.

Rassembler les disciples

32. Don Bosco n'est pas seulement un éducateur brillant, mais aussi un fondateur. À l'image de Jésus, il souhaite rassembler ses disciples dans l'unité de la communion fraternelle (C 11). Il trouve aide et soutien chez des hommes et des femmes, laïcs et ecclésiastiques, ainsi que chez les jeunes eux-mêmes. Au sein de ce Mouvement de personnes de différents états de vie, et encouragé par le Pape Pie IX, Don Bosco fonde notre Congrégation religieuse, la Société de Saint François de Sales. Entre 1841 et 1850, surgissent les premières œuvres pour les jeunes. Entre 1850 et 1860, à une époque de grand danger pour la foi du peuple, Don Bosco commence à imprimer et publier les *Lectures catholiques*. Après avoir fondé l'Association de Marie Auxiliatrice (1869) et les Filles de Marie Auxiliatrice (1872), il envoie les premiers missionnaires en Amérique du Sud, le 11 novembre 1875. Les missions représentent la dernière grande vague du zèle du *Da mihi animas*, le fruit ultime et la manifestation la plus audacieuse de sa charité pastorale. Ce début courageux de l'expansion missionnaire est suivi de l'approbation par le Saint-Siège de l'Association des Coopérateurs Salésiens (9 mai 1876) et du début de la publication du *Bulletin Salésien*.

Don Bosco fondateur est formateur de ses Salésiens au sein d'un mouvement plus large au service de la jeunesse pauvre. Dès le début, la formation salésienne s'est caractérisée par la mission commune, l'apostolat de la communication sociale et l'expansion du charisme à travers le monde entier à travers les missions *ad gentes*.

Marie, mère et maîtresse de vie

33. Dans tout cela, Marie n'est jamais loin et la dévotion de Don Bosco envers Elle est intense. À la mort de Maman Marguerite, il demande à Marie de prendre sa

place. « Maintenant, mes enfants et moi sommes orphelins de mère sur terre. Restez près de nous, soyez notre mère. »⁴ Comme promis dans le rêve, Marie devient mère et maîtresse de vie pour lui ainsi que pour ses fils et filles. Elle incarne l'appel universel à la sainteté ; sa vocation est la vocation de tous.

2.4 « POUR VOUS, JE SUIS DISPOSÉ À DONNER JUSQU'À MA VIE »

Regarder les jeunes avec les yeux de Dieu

34. Nous sommes convaincus que Dieu est présent dans la vie des jeunes et qu'il nous parle à travers eux. Avec humilité, nous reconnaissons que les jeunes sont une « terre sacrée ». « Appelés à être amis, pères, pasteurs et guides des jeunes, nous désirons faire nôtre ce regard divin, ayant bien conscience de suivre ainsi les traces de notre bien-aimé Père Don Bosco qui, au Valdocco précisément, guidé par la main de l'Auxiliatrice, a réalisé son œuvre. » (CG28, 1)

Nous devons avoir un regard attentif, capable de « trouver des chemins là où d'autres ne voient que des murailles » et de « reconnaître des possibilités là où d'autres ne voient que des dangers. » C'est le regard de Dieu le Père, « capable de valoriser et d'alimenter les semences de bien semées dans les cœurs des jeunes. » (ChV 67)

La pluralité des situations de la jeunesse

35. En regardant les jeunes d'aujourd'hui, nous devons éviter la tentation de faire des généralisations faciles. Les « jeunes » ne constituent pas une catégorie homogène, mais sont composés « de groupes qui vivent des situations particulières » (DF 10). « En réalité, "la jeunesse" n'existe pas ; il y a des jeunes avec leurs vies concrètes. » (ChV 71)

Une époque de changements

36. Non seulement les situations des jeunes sont différentes, mais chaque situation est marquée par un

rythme vertigineux de changements. « Il n'est plus possible de penser notre mission avec la mentalité du «on a toujours fait ainsi» (...) Nous sommes plus que jamais convaincus de ce que nous a dit le Pape François précisément au Valdocco, le 21 juin 2015 : « Votre charisme est d'une grande actualité. Regardez les rues, regardez les jeunes et prenez des décisions audacieuses N'ayez pas peur ». » (CG 28, 3)

Défis anciens et nouveaux

37. Don Bosco fonda la Congrégation Salésienne et le Mouvement Salésien à partir de la condition des jeunes pauvres. La *pauvreté* continue de toucher de nombreux jeunes à travers le monde aujourd'hui. À cela s'ajoutent plus récemment la *sécularisation* et une vision de plus en plus subjective des valeurs qui a produit « une déformation éthique croissante, un affaiblissement du sens du péché personnel et social, et une augmentation progressive du relativisme » (EG 64).

Notre temps nous présente également de nouveaux défis auxquels nous sommes appelés à répondre. La *révolution numérique* et le développement de l'intelligence artificielle nous invitent à comprendre les transformations profondes qui ont lieu non seulement dans le domaine de la communication, mais aussi dans la manière dont nous établissons et gérons les relations humaines. Le contact avec les *jeunes migrants, réfugiés* et autres jeunes privés de leurs droits fondamentaux devient pour nous un appel pressant à une éducation sociopolitique, écologique, économique et à l'action. Le rôle des *femmes* dans la société et dans l'Église nécessite une réflexion plus profonde. Les questions liées au *genre* et à l'*identité sexuelle* remettent en question notre vision anthropologique. L'expérience douloureuse des *abus* est un puissant appel à la conversion et à renforcer les efforts pour protéger les mineurs et les adultes vulnérables. Enfin, la *sensibilité écologique* croissante nous pousse à être prophétiques par des choix clairs et cohérents (CG29 58, 69 ; résolutions 22-23).

« La présence aux frontières a toujours été une constante de la vie consacrée, jusqu'aux avant-postes de

la mission, en assumant les plus grands risques, avec audace et génie. Nous sommes encore aujourd'hui appelés à cela, en un temps de changement historique. Regarder la réalité à partir des périphéries, c'est aussi le courage de se mesurer à de nouveaux défis, en expérimentant des voies nouvelles, pour contribuer à «élaborer et à mettre en œuvre de nouveaux projets d'évangélisation pour les situations actuelles» (VC 73). Il s'agit de savoir pressentir et «créer 'd'autres lieux', où se vive la logique évangélique du don, de la fraternité, de l'accueil de la diversité, de l'amour réciproque.» (FRANÇOIS, Lettre apostolique aux personnes consacrées, 21/11/2014, II, 2). » [CIVCSVA, *Annoncez*, LEV, Cité du Vatican 2016, 75]

Salésiens pour les jeunes d'aujourd'hui

38. Les jeunes à qui Dieu nous envoie font partie de notre identité. En tant que Salésiens, nous sommes formés dans et pour la mission auprès des jeunes du monde entier. Nous les regardons avec espérance, imitant Dieu dont le nom, « Je suis qui je suis », peut aussi être compris comme « Je suis celui qui est ici pour toi » (Ex 3,14). Les jeunes sont présents dans notre prière, notre réflexion, notre étude et notre repos (CG28 p. 60). Ils nous invitent et nous défient à être les Salésiens que Dieu désire. Nous découvrons en eux l'action de la Grâce et, en retour, nous devenons de plus en plus témoins de l'amour de Dieu pour eux.

2.5 NOTRE COMPLÉMENTARITÉ FRATERNELLE⁵

Une seule vocation vécue sous deux formes

39. « Notre Société est composée de clercs et de laïcs qui vivent la même vocation dans une fraternelle complémentarité. » (C 4) C'est un élément charismatique fondamental qui vient de notre Fondateur d'une manière totalement originale.

Commencer par la consécration est essentiel, car ce n'est que de cette perspective qu'on peut pleinement comprendre et apprécier la spécificité des deux formes

d'être salésien. Coadjuteurs et prêtres sont avant tout des Salésiens consacrés : éducateurs, pasteurs qui suivent le Christ « selon la voie évangélique tracée par les Constitutions salésiennes » (C 24).

Le Salésien coadjuteur ⁶

40. Le Salésien coadjuteur « unit en lui-même les dons de la consécration et de la laïcité » (CG24, 154). Vivant sa sécularité en tant que personne consacrée, il est une icône de la dimension laïque de la Congrégation, qui met en avant la valeur du travail et du soin pour un monde bon parce qu'il a été créé par Dieu.

En tant que frère, le Salésien coadjuteur est une icône de communion et de fraternité,⁷ appelé à étendre la communion pour embrasser tous les êtres comme frères et sœurs de la famille de Dieu. Saint Artémide Zatti et le Vénérable Simon Srugi sont de grands exemples de fraternité. Zatti était surnommé le « parent des pauvres », tandis que Srugi parvint à transcender les divisions de la communauté et à surmonter les blessures de l'histoire, irradiant de l'amour envers ses voisins et se faisant proche de tous.

Le Salésien prêtre

41. Le Salésien prêtre fait pleinement partie de la vie consacrée dans le Peuple de Dieu (CIC Livre II Partie III). Il est ordonné pour le bien de l'Église qui attend de lui qu'il vive « selon la voie évangélique tracée par les Constitutions salésiennes » (C 24).

Son identité reçoit une orientation radicale du charisme éducatif et pastoral. Le Salésien prêtre unit en lui les dons de la consécration salésienne et du ministère pastoral, mais *c'est la consécration salésienne qui détermine sa manière originelle d'être prêtre et d'exercer son ministère.*

Salésien coadjuteur et Salésien prêtre

42. Quelle est alors la relation entre le Salésien coadjuteur et le Salésien prêtre ? « Le Salésien prêtre doit se

sentir spontanément lié, par la force de communion de sa propre salésianité, au coadjuteur ; et le Salésien laïc doit éprouver le même sentiment envers son confrère prêtre. Notre vocation, radicalement communautaire, exige une communion effective qui ne se limite pas à la fraternité entre les personnes... » (ACG 335, 23).

Au sein de la communauté salésienne, coadjuteurs et prêtres sont des signes les uns pour les autres. Le coadjuteur rappelle aux prêtres la dimension laïque de leur vocation commune, et il est un rappel permanent de leur identité consacrée. En retour, le Salésien prêtre rappelle au coadjuteur qu'il n'est pas seulement un professionnel, mais surtout un éducateur pasteur dans les circonstances ordinaires de la vie et du travail. Ensemble, « comme Don Bosco, nous sommes appelés, tous et en toute occasion, à être des éducateurs de la foi » car « notre science la plus éminente est ... connaître Jésus-Christ, et notre joie la plus profonde est de révéler à tous les insondables richesses de son mystère. » (C 34)

Prêtres et coadjuteurs, ensemble, prennent humblement leur place en tant que personnes consacrées dans le cœur marial de l'Église, fidèles à leur vocation d'être des signes, comme Marie, du destin eschatologique auquel tous sont appelés.⁸

Le CG29 a donné le mandat au Recteur Majeur d'activer « une étude historique, théologique, charismatique, pastorale et juridique sérieuse » sur « la faculté de nommer, avec le consentement de son Conseil, un membre non clerc comme Supérieur local » (CG29, Résolution 20). C'est une occasion de réflexion, de dialogue et de discussion qui peut enrichir la compréhension de notre vocation salésienne unique sous ses deux formes et de la manière dont elle est vécue aujourd'hui au mieux dans les multiples contextes où elle s'inscrit.

2.6 NOTRE FORMATION

Le profil salésien

43. Nous, Salésiens, formons une communauté de baptisés qui mettent en œuvre le projet apostolique de Don Bosco dans une forme spécifique de vie religieuse :

« être dans l'Église signes et porteurs de l'amour de Dieu pour les jeunes, spécialement les plus pauvres » (C 2). Chez Don Bosco et dans les Constitutions, nous trouvons « un style original de vie et d'action » (C 10) : nous vivons dans un seul mouvement d'amour pour Dieu et pour nos frères et sœurs. Dans la grâce d'unité de notre consécration apostolique, nous vivons la mission apostolique, la communauté fraternelle et la pratique des conseils évangéliques, et nous trouvons la voie de notre sanctification. En Marie, nous trouvons la maîtresse de vie et la guide qui soutient notre fidélité et renouvelle notre zèle pour la mission.

Convaincus que Dieu appelle de nombreuses personnes à partager le projet apostolique de Don Bosco, nous prenons volontiers notre place dans les communautés éducatives et pastorales et dans la Famille Salésienne, vivant notre vocation comme expression de la forme synodale de l'Église (CG28, 37). En acceptant la responsabilité personnelle de la mission commune, nous la partageons avec la richesse de nos dons ainsi qu'avec les caractéristiques laïques et sacerdotales de l'unique vocation salésienne.

Une formation déterminée par l'identité salésienne

44. La vocation du Salésien consiste à se laisser conformer à Jésus, en se dépensant pour les jeunes comme l'a fait Don Bosco.

Don Bosco était un grand formateur, capable d'enflammer ses fils spirituels d'enthousiasme et de joie. Il savait comment leur offrir un contexte fondé sur la confiance mutuelle et la liberté intérieure, les accompagnant individuellement et en groupe. Comme les premiers Salésiens qui « ont trouvé en Don Bosco un guide sûr », nous voulons aussi « modeler [notre] vie sur la sienne. » (C 97)

L'identité salésienne est la base de l'unité et de l'appartenance à la Congrégation, le critère fondamental du discernement, le point de référence constant et le but vers lequel tout tend. En d'autres termes, *c'est l'identité salésienne qui caractérise notre formation* en définissant ses tâches et besoins fondamentaux.

L'objectif de la formation salésienne est de découvrir, apprécier, assimiler et vivre notre identité charismatique. Par la formation, nous atteignons l'identification et la maturité nécessaires pour vivre et travailler en conformité avec le charisme salésien. De l'enthousiasme initial pour Don Bosco et sa mission, on parvient progressivement à une véritable conformation avec le Christ, à une profonde identification avec le Fondateur, à l'adoption des Constitutions comme Règle de vie et critère d'identité, et à un fort sentiment d'appartenance à l'Église.

Toute notre formation consiste à acquérir et réaliser cette identité, à la fois en tant qu'individus et en tant que communauté. Les efforts de chaque candidat et confrère, l'activité des formateurs et l'ensemble du projet de formation visent cet objectif.

*Une formation qui dure toute la vie*⁹

45. La formation ne se limite pas à la période précédant la profession perpétuelle ou l'ordination sacerdotale. C'est une réponse libre et quotidienne à l'appel de Dieu, qui dure toute une vie et implique tout l'être, le cœur, l'âme et l'esprit de chacun. Cela exige une attitude permanente de discernement et de dialogue avec la société, la culture et le monde dans lequel nous vivons.

La formation initiale fait déjà partie de la formation, qui est permanente par nature et englobe l'ensemble de la vie en intensité et en durée (ACG 425, 25–38). « C'est un temps de dialogue entre l'initiative de Dieu qui appelle et conduit, et la liberté du Salésien qui assume progressivement les engagements de sa propre formation. » (C 105) Si la formation consiste principalement à *apprendre par l'expérience* (C 98 et 119), on peut dire que le but de la formation initiale est *d'apprendre à apprendre*.

« L'engagement pour la formation n'est donc rien d'autre que la correspondance continue à l'appel du Seigneur. En fait, c'est ainsi que le présente l'article 96 des Constitutions : « Nous répondons à cet appel en nous engageant dans une formation appropriée et continue, pour laquelle le Seigneur accorde sa grâce chaque jour. » (CG29, 35).

Formés dans la mission

46. Les premiers Salésiens se sont formés au contact de Don Bosco, et Don Bosco lui-même s'est formé au contact des garçons et de ses jeunes Salésiens. L'admiration pour Don Bosco, le désir d'être et de travailler avec lui, et l'aspiration à lui ressembler constituent le terreau fertile de la formation salésienne.

Cela constitue un élément charismatique que nous ne pouvons ignorer : la formation salésienne repose sur les relations personnelles qui prennent vie au cours de l'accomplissement quotidien de la mission. Pour le Salésien, la mission est donc la source même de la formation, et déjà une formation en soi. Et la formation n'est pas simplement une préparation à la mission, mais elle est déjà mission. C'est notre réponse quotidienne et continue à Dieu, qui nous attend chez ceux à qui nous sommes envoyés.

Comme le Pape François nous l'a rappelé, lorsque toute notre vie, avec ses choix et priorités, tourne autour de la mission, et quand, en partant de la mission, nous prions, réfléchissons, étudions et nous reposons, nous pouvons dire que nous sommes formés sans la mission (CG28, p. 60). La « formation dans la mission » ne fait pas tant référence à un lieu physique ou géographique, mais à la façon dont nous vivons notre vie.

« Se former dans la mission, c'est se laisser façonner par ce que la volonté de Dieu est pour nous, aujourd'hui, en faveur des jeunes, en particulier des plus abandonnés. » (Fabio ATTARD, ACG 446, p. 32 dans l'édition en langue française).

Une formation inculturée et contextualisée

47. Le charisme salésien n'est pas quelque chose à préserver comme un trésor intangible, mais plutôt comme un talent à investir, lui permettant de porter de bons fruits dans les différents contextes où il est enraciné.

Nous sommes donc attentifs aux changements qui ont lieu dans l'Église, dans le monde et, en particulier, dans la vie des jeunes. Nous essayons de les comprendre et nous nous efforçons de les lire à la lumière de

l'Évangile. Nous prêtons attention à l'évangélisation des cultures, à l'inculturation de la foi et au dialogue œcuménique et interreligieux, sans oublier qu'aujourd'hui l'inculturation inclut aussi le dialogue avec la culture numérique.

De notre interaction dynamique et continue avec l'Évangile et avec les situations des jeunes, naissent des modes de vie et des méthodes pastorales qui, s'ils sont inspirés par l'Esprit, seront cohérents avec le charisme du Fondateur et pertinents pour ceux vers qui nous sommes envoyés.

Le discernement pastoral et l'inculturation sont des aspects qui doivent être enseignés et appris dès les premières étapes de la formation initiale.

Une formation conjointe

48. Le désir de l'Église synodale est que la formation soit le fruit d'un cheminement que les Salésiens et les laïcs entreprennent ensemble pour le bien des jeunes. De là découle « le don de notre sainteté personnelle certes, mais aussi de la CEP et de la Famille salésienne : une sainteté partagée . »(CG24,104)

« Partager l'esprit salésien et croître en coresponsabilité exige de partager certains parcours de formation et des expériences orientées vers la spiritualité et la mission, sans négliger évidemment les parcours de formation spécifiques pour consacrés salésiens et laïcs.» (CG28, 42).

La formation conjointe fait partie de notre formation dès le tout début, et exige de nous une volonté croissante de nous laisser enrichir par la rencontre avec d'autres partageant la mission, en surmontant les préjugés et les visions partisans.¹⁰

Cette formation est principalement confiée au Secteur de la Pastorale des Jeunes. Le Secteur de la Formation est responsable de veiller à ce que l'esprit de la mission partagée et les expériences de la formation conjointe entrent dans les processus de formation dès leurs premiers stades. Elle est principalement réalisée au sein de la CEP et vise en particulier les membres du noyau animateur. Il s'agit, avant tout, de réfléchir et

d'apprendre de l'expérience de vivre et de travailler, de prier et de discerner ensemble, puisque « le premier et le meilleur moyen de se former et de former au partage et à la coresponsabilité est le fonctionnement correct de la CEP. » (CG24, 43) Les cours de formation et autres moments d'animation, les relations fraternelles avec les Groupes de la Famille Salésienne, ont leur place dans ce cadre.

Le travail avec les laïcs, même sous leur direction, et l'implication au Conseil de la CEP représentent des temps précieux de formation, surtout s'ils sont bien accompagnés par les membres du noyau animateur (CG28, 43).

« Il n'est pas possible de partager spiritualité et mission sans partager aussi la formation. La formation conjointe entre Salésiens et laïcs est donc une priorité, dans laquelle il faut investir des ressources et de l'énergie. Le document final du Synode lui-même insiste «sur la nécessité d'une formation à laquelle participent ensemble hommes et femmes, laïcs, consacrés, ministres ordonnés et candidats au ministère ordonné, permettant ainsi de grandir dans la connaissance et l'estime réciproques, et dans la capacité à collaborer», rappelant que la formation dont on a besoin doit être «intégrale, continue et partagée. Son but n'est pas seulement l'acquisition de connaissances théoriques, mais la promotion de capacités d'ouverture et de rencontre, de partage et de collaboration, de réflexion et de discernement en commun, de lecture théologique des expériences concrètes. Elle doit donc interpeller toutes les dimensions de la personne (intellectuelle, affective, relationnelle et spirituelle) et comprendre des expériences concrètes accompagnées correctement.» (PAPE FRANÇOIS – XVI^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SYNODE DES EVÊQUES, *Pour une Église synodale : Communion, Participation, Mission. Document Final*, 143). » (CG29, 49)

2.7 ORIENTATIONS ET NORMES POUR LA PRATIQUE

49. L'identité salésienne est un point de référence fondamental tant dans la formation initiale que dans la formation permanente (C 97).

Chaque Salésien, appelé à s'identifier au Christ comme l'a fait Don Bosco, cultive une relation avec le Fondateur, considère les Constitutions comme un « livre de vie » (C 196), reste en harmonie avec la conscience charismatique de la Congrégation, connaît et suit ses directives, en particulier celles des Chapitres Généraux, du Recteur Majeur et de son Conseil, et consolide le sentiment d'appartenance à sa propre Province, à la Congrégation et à la Famille Salésienne.

50. Une attention particulière est portée à la confrontation personnelle et communautaire avec les **Constitutions** qui « contiennent les richesses spirituelles de la tradition des Salésiens de Don Bosco et définissent le projet apostolique de notre Société. »¹¹

51. Au cours de son parcours formateur, chaque Salésien assume les caractéristiques de sa **forme vocationnelle spécifique**, au sein de la richesse des vocations nées du charisme de Don Bosco.

Les animateurs de la pastorale des vocations et les Délégués à la formation font connaître et apprécient les différentes formes de l'identité consacrée salésienne : celle du Salésien coadjuteur et celle du Salésien prêtre.

Les programmes de formation initiale garantissent que tous les confrères disposent d'un « curriculum de niveau égal, avec les mêmes phases et avec des objectifs et des contenus semblables », en tenant compte des différences « déterminées par la vocation spécifique de chacun, les dons et les aptitudes personnelles, et par les tâches de notre apostolat. » (C 106)

52. Un changement d'orientation vocationnelle – par exemple, lorsqu'un Salésien coadjuteur demande à devenir diacre permanent ou prêtre, ou qu'un aspirant à la prêtrise demande à devenir Salésien coadjuteur

– *nécessite un nouveau processus de discernement vocationnel.*

Dans le cas d'un profès temporaire, la décision revient au Provincial et à son Conseil, selon un processus bien défini qui prévoit une période adéquate de discernement avec l'aide d'un guide spirituel.

Dans le cas d'un profès perpétuel, la demande doit être adressée au Recteur Majeur, sous réserve de l'approbation du Provincial avec son Conseil. Avant de soumettre la demande au Recteur Majeur, il est nécessaire de s'assurer que le processus de discernement entrepris au sein de la Province soit mené avec le soin voulu :

- *le confrère requérant entame un processus de discernement avec son accompagnateur spirituel ; si le discernement aboutit à une indication de changement d'option vocationnelle, il présente une demande adressée au Recteur Majeur et soumise au Provincial ;*
- *le Provincial avec son Conseil évalue la demande, en tenant compte de l'historique vocationnel, des nouveaux facteurs qui ont conduit à la présente demande, des motivations qui sont apparues, des signes évidents d'une vocation au diaconat ou au presbytérat salésien, ou à la forme laïque de la vocation à la vie consacrée salésienne, de l'avis du Directeur de la communauté et de son Conseil, et de celui du Provincial d'origine et de son Conseil ;*
- *l'avis du Provincial et de son Conseil, accompagné de toute la documentation pertinente, est transmis au Recteur Majeur et à son Conseil, auxquels appartient la décision finale.*

53. Tous les confrères sont appelés à approfondir leur connaissance de l'esprit salésien et à cultiver une connaissance sérieuse et à jour de l'histoire, de la spiritualité ainsi que du patrimoine pédagogique et pastoral de notre charisme.¹² Les dirigeants provinciaux doivent veiller à ce que les conditions soient établies et promouvoir des initiatives pour encourager de telles études lors de la formation initiale et la formation permanente.

54. Le Directoire Provincial contient des indications générales pour l'étude de la « salésianité » lors de

*la formation initiale. Le Projet Provincial de Formation présente un programme graduel et systématique des contenus.*¹³

Chaque Province ou groupe de Provinces forme des experts en « salésianité » en profitant du service offert par l'UPS ou d'autres Centres salésiens qualifiés (CG29, 18l, 18m).

Chaque Province garantit une mise à jour constante des moyens nécessaires à la connaissance, à l'étude et à l'enseignement de la « salésianité » ; il doit également créer ou maintenir une « bibliothèque de salésianité » suffisamment complète et à jour.

55. *Chaque confrère cultive **la connaissance et le sentiment d'appartenance à la Famille Salésienne**, maintient une disponibilité croissante à la formation mutuelle et conjointe, et se prépare à la tâche d'animateur au sein de la CEP et de la Famille Salésienne.*

56. *L'appréciation et la rencontre entre **différentes familles charismatiques et formes de spiritualité** peuvent favoriser la communion des dons et l'approfondissement de sa propre identité vocationnelle.*

*Lors de la formation initiale, à mesure que l'identification salésienne et le sentiment d'appartenance à la Congrégation mûrissent, les occasions de partager avec des membres d'autres formes de vie consacrée ou d'engagement chrétien sont en même temps valorisées. Cependant, la participation systématique et habituelle aux manifestations d'autres spiritualités n'est pas conseillée.*¹⁴

*Une expérience particulière de communion est offerte par des initiatives de collaboration inter-Instituts pour la formation, en maintenant un équilibre adéquat entre l'identité de chaque Institut et la communion dans la diversité, et en assurant la communication vitale de son propre charisme.*¹⁵

2. Notes

¹ CG24, 159. Le charisme de Don Bosco « se concentre en particulier dans la communauté SDB par la force de la consécration, l'expérience communautaire, le projet de vie (profession) et le dévouement total à la mission. » (CG24, 236).

² E. VIGANÒ, *L'interiorità apostolica* (Torino, Editrice ElleDiCi, 2020) 68.

³ PV 1034–1035; J.E. VECCHI, *Spiritualità salesiana. Temi fondamentali* (Torino, LDC, 2001) 25–26; disponible en anglais et en portugais sur SDL.

⁴ T. BOSCO, *Don Bosco. Una biografia nuova* (Leumann: Elle Di Ci, 1984) 264; cfr. MB V,566.

⁵ Cf. AnGC 26–30.

⁶ Le texte italien des Constitutions parle à la fois du Salésien coadjuteur et du Salésien laïc, parfois dans le même article, comme en C 45.

⁷ Cf. Tout le document *Identité et mission du religieux frère dans l'Église*, mais spécialement le n. 15.

⁸ Cf. ACG 335, 25 et CCC 773.

⁹ Cf. FSDB 73–78.

¹⁰ PAPE FRANÇOIS et XVI^{ème} Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques, « Pour une Église Synodale : communion, participation, mission. Document Final » (2024) 147.

¹¹ C 192 ; cf. ACG 365, 23; *Le Projet de vie des Salésiens de Don Bosco* (Rome 1986); ASSOCIATION BIBLIQUE SALÉSIENNE, *Parole de Dieu et esprit salésien. Recherche sur la dimension biblique des Constitutions de la Famille Salésienne* (1995).

¹² ACG 361, 39; cf. Annexe 9.

¹³ Cf. Annexe 9.

¹⁴ VFC 46 ; ACG 338, 38–44.

¹⁵ CIVCSVA, « La collaboration inter-Instituts pour la formation », 9

3 « Ayez en vous les dispositions qui sont dans le Christ Jésus. » (Ph 2,5)

Le cheminement : options fondamentales Lectio

« Ayez en vous [ressentez] les dispositions qui sont dans le Christ Jésus » : une écriture synthétique, capable de fixer un contenu d'une grande ampleur et d'une grande vigueur.

Dans le contexte de la *Lettre aux Philippiens*, l'exhortation sert de pont entre la conclusion d'un premier mouvement épistolaire (1,27-30 et 2,1-5) et l'hymne christologique bien connu (2,6-10) : elle doit donc être considérée comme un appel à savoir comment guider son propre chemin selon la direction déjà indiquée par le Christ.

Selon l'écrit paulinien et son contexte, pour pouvoir marcher sur les traces du Seigneur, il est essentiel d'avoir « un comportement digne de l'Évangile du Christ. » Paul nous exhorte à le faire « soit que je vienne vous voir, soit que je reste absent », comme il l'écrit dans 1,27 : car cela ne sert à rien de lui plaire. Ce qui compte, c'est de rester ferme dans la foi, quel qu'en soit le prix, voire la persécution. C'est aussi pourquoi la grâce nous a été accordée (1,29).

Paul demande ensuite aux Philippiens de faire en sorte que « [sa] joie soit complète » (2,1-2a). Pour que cela se produise, il est indispensable de choisir l'unité et la concorde dans notre façon de penser (vv. 2b-3), de conserver la charité et d'opter de manière décisive pour l'humilité qui, seule, nous enseigne à estimer les autres et à poursuivre leur bien, et non le nôtre personnel (v. 4).

C'est à ce moment que l'exhortation à partager les mêmes « dispositions » (sentiments) que le Christ Jésus. Déjà apparu au verset 2, le verbe « ressentir » est désormais repris sous forme d'impératif. Le « ressentir » dont il est écrit n'est pas un simple sentiment, mais le fait de s'approprier la manière de penser et d'être du Christ lui-même. Ainsi, ce qui avait été offert comme objet d'exhortation est ici repris et renforcé dans l'invitation sincère à avoir le même « sentiment » – les mêmes « dispositions » – que le Christ. Il est le modèle à imiter et donne l'Esprit sans lequel personne ne pourra assumer le mystère de l'anéantissement et de l'exaltation.

Meditatio

Paul, témoin et pasteur, trace certains principes inspirants d'une pédagogie simple de formation à la vie en Christ. Il convient d'abord de noter que dans ses écrits, il avait l'intention d'accompagner toute une communauté chrétienne. Il le fait en sachant parfaitement la valeur de progresser ensemble. Les appels à l'unité et à la concorde dans la manière d'être, de penser et d'agir sont extrêmement significatifs. Tout est imprégné de charité, sans laquelle nous ne serions rien (*1Co* 13,2) et tout cheminement, dès son commencement, serait sapé.

Respectueux de l'action de l'Esprit, l'Apôtre sait parfaitement que sa tâche est uniquement d'être un médiateur de la Grâce qui préserve et fait grandir la foi, afin de pouvoir apprendre à se comporter « d'une manière digne de l'Évangile ». Cela doit certainement être reconnu comme une attitude d'humilité qui doit toujours être préservée dans les actions de ceux qui ont la responsabilité de veiller à la formation : c'est une expression concrète du désir du bien de l'autre. C'est ainsi que la Parole devient une lampe pour éclairer le chemin.

En véritable maître de vie, Paul établit une relation de réciprocité avec ses auditeurs : il se fait aimer et

s'implique totalement dans leur cheminement de foi. Il n'impose pas de règles, mais préfère exhorter avec une délicate fermeté ; il motive et incite à adopter ce qu'il propose par amour et dans la charité. Comment, en effet, pourrait-on susciter autrement une libre réponse d'accueil et de collaboration, sans laquelle il n'y a pas de véritable formation à la vie en Christ ?

La protection de la liberté personnelle, qui découle de bonnes relations interpersonnelles, est le moyen par lequel l'on peut contribuer à adopter progressivement la façon de penser et de vivre du Seigneur afin de devenir un imitateur vivant de Seigneur. Pour le formuler dans les mots de la *Ratio*, l'objectif est de conduire à « *la formation des sentiments du Fils dans le cœur de la personne consacrée*, partageant son oblation totale au Père et à ses frères et sœurs » (n. 58).

Marco Rossetti, ICP

3. Le cheminement : options fondamentales

57. Le Seigneur « nous appelle, nous aussi, à vivre dans l'Église le projet de notre Fondateur comme apôtres des jeunes. Nous répondons à cet appel en nous engageant dans une formation appropriée et continue, pour laquelle le Seigneur accorde sa grâce chaque jour. » (C 96) Dans l'expérience de Don Bosco, vocation, mission et formation sont étroitement liées.

Le Système Préventif est le principe inspirant de la formation, résumé en deux phrases de notre père : « Tâche de te faire aimer » et « Il ne suffit pas d'aimer... ». Ces mots contiennent l'héritage précieux que Don Bosco nous a laissé, qui est « une expérience spirituelle et éducative » (C 20). Suivre le Système Préventif est la principale voie d'intégrer vocation, formation et mission salésiennes de manière féconde.

La force motrice derrière cette intégration est la charité pastorale, le principe intérieur qui anime et guide la vie éducative, pastorale et spirituelle du Salésien dans son chemin de configuration au Christ.

3.1 LA FORMATION, UNE RÉALITÉ RELATIONNELLE

Vocation et formation, appel et réponse

58. Notre vie est enracinée et fondée dans la Très Sainte Trinité. C'est là que réside l'amour, que Dieu nous a aimés en premier (1Jn 4,10). De cet amour préventif découlent toutes les vocations de l'Église, y compris notre vocation consacrée salésienne (VC 14).

La formation devra, par conséquent, imprégner en profondeur la personne elle-même, de sorte que tout son comportement, dans les moments importants et dans les circonstances ordinaires de la vie, conduise à révéler son appartenance totale et joyeuse à Dieu (VC 65).

La vocation et la formation sont profondément liées. Si la vocation consacrée est « *mémoire vivante du mode d'existence et d'action de Jésus* » (VC 22), la formation consiste en une confirmation et une configuration continues au Christ (VC 65). L'*objectif* de s'offrir à Dieu dans la consécration religieuse n'est pas simplement un idéal de perfection, ni de préparation à une œuvre particulière, mais *la formation des sentiments du Fils dans le cœur de la personne consacrée*, partageant son oblation totale au Père et à ses frères et sœurs.

La formation ainsi conçue est une action divine, pas simplement humaine. « Par le don incessant du Christ et de l'Esprit, Dieu le Père est le formateur par excellence de ceux qui se consacrent à Lui », façonnant les sentiments du Fils dans le cœur de ceux qui sont appelés (VC 66).

Cependant, cette action divine exige notre libre réponse et notre collaboration continue. La formation est l'acceptation joyeuse du don de sa vocation et son actualisation à chaque instant et dans chaque situation.

Notre identité est greffée sur un réseau de relations

59. Comme toutes les vocations de l'Église, notre identité de personnes consacrées dans les pas de Don Bosco a une dimension profondément relationnelle. L'identité et la mission ne peuvent être définies sans le riche réseau de relations qui découle de la Très Sainte Trinité. Cela signifie que l'éducation et la formation sont des processus profondément synodaux. Si nous ne parvenons pas à cultiver des relations profondes, enracinées dans la vérité du Dieu trinitaire, nous ne pourrions pas construire notre identité de consacrés salésiens, ce qui a des conséquences directes sur le Projet éducatif et de formation.

La formation s'effectue dans un réseau de relations

60. Si notre identité est relationnelle, la formation ne peut qu'être relationnelle et synodale.

La relation entre le formateur et la personne en formation, loin d'être unidirectionnelle et descendante, est

réci-proque, tout en restant asymétrique. Un bon formateur reconnaît et accepte cette réalité, sans renoncer à sa responsabilité envers celui qui est en formation, la Congrégation, l'Église, les jeunes et toutes les personnes influencées par la qualité de notre vie.

Le bon formateur reconnaît aussi sa propre *fragilité*. Le devoir de grandir en authenticité est permanent et ne s'arrête jamais.

De plus, toutes les relations individuelles dans la formation supposent toujours un réseau de relations au sein de la communauté religieuse locale, dans la CEP, dans la Province, avec d'autres membres et Groupes de la Famille Salésienne, etc. L'accompagnement formatif personnel a lieu dans le contexte de l'accompagnement communautaire où chacun contribue à la croissance de l'autre (DF 95–97).

Par-dessus tout, les formateurs sont toujours conscients qu'ils participent à une action divine. Dieu est le formateur par excellence, « mais, dans un tel processus, il se sert de la médiation humaine et place aux côtés de ceux qu'il appelle quelques frères et sœurs aînés. » (VC 66)

La personne elle-même est « le protagoniste nécessaire et irremplaçable de sa formation » (PDV 69). La réponse à l'appel de Dieu est donnée par la personne appelée, et personne ne peut la remplacer dans cette réponse. Comme Dieu, le formateur respecte la liberté de ceux qui lui sont confiés.

Accompagnement

61. La conscience du mystère de la grâce et de la liberté éclaire les relations d'aide impliquées dans les processus de formation. La rencontre mystérieuse de deux libertés, la divine et l'humaine, exige une grande ouverture et docilité, tant de la part de ceux qui accompagnent que de ceux qui cherchent du soutien dans leur cheminement.

Le Christ ressuscité marchant avec les deux disciples sur la route d'Emmaüs est pour nous un exemple lumineux et inspirant de la manière dont Dieu agit envers nous (Lc 24,13–35). Jésus n'attend pas qu'ils s'approchent

(Lc 24,15) ; il s'intéresse à leurs préoccupations et les écoute attentivement (24,17) ; il ne les fait ni taire ni ne les disqualifie (24,19) ; il se laisse interroger, mais il sait aussi poser des questions et expliquer patiemment (24,25-27) ; il respecte leur cheminement sans imposer le sien (24,28) ; il est disponible, il accepte de s'arrêter et de partager avec eux (24,29-30) ; il est capable d'ouvrir leurs yeux et de faire brûler leur cœur (24,31-32) ; et enfin qu'ils prennent l'initiative d'un nouveau chemin, lorsqu'ils choisissent librement de retourner à Jérusalem et de raconter ce qu'ils ont vécu (24,33-35).

3.2 LE SYSTÈME PRÉVENTIF, PRINCIPE INSPIRANT DE LA FORMATION

La vie salésienne est née et s'est formée avec le Système Préventif

62. « Le Système Préventif est à redécouvrir de plus en plus comme le principe inspirateur et l'âme profonde de notre système de formation. » (CG28, 23) Repartir du Système Préventif, résumé dans le trinôme « raison, religion, affection » [*amorevolezza*], n'est pas seulement une stratégie, mais un véritable processus de renouveau spirituel. C'est un retour à nos racines charismatiques, en particulier à ce témoignage inspirant que Don Bosco nous a laissé dans la *Lettre de Rome* de mai 1884.

Reconnaître le Système Préventif comme principe inspirant de la formation est aussi un choix pour la mission, car ce n'est qu'à travers l'expérience vécue de la relation éducative et de la spiritualité salésienne, surtout aux premiers stades de notre parcours, que nous pouvons progressivement devenir des pasteurs éducateurs avec le cœur de Don Bosco.

Une pédagogie de grâce et de liberté

63. Le Système Préventif est une pédagogie de la liberté individuelle, fondée sur la solidité des relations interpersonnelles. Mieux encore, c'est une pédagogie de grâce et de liberté.

« La logique de l'amour est toujours une logique de liberté, et Joseph a su aimer de manière extraordinairement libre. Il ne s'est jamais mis au centre. Il a su se décentrer, mettre au centre de sa vie Marie et Jésus » (Pape François, Patris corde, 7).

La grâce est l'amour qui appelle à l'amour, et la réponse à la grâce doit être libre, sinon ce ne sera pas une véritable réponse d'amour. L'amour suppose la liberté. Même la grâce la plus puissante ne nous en prive pas.¹ Un amour forcé ne serait pas de l'amour.

« La formation étant une pédagogie de la grâce, elle ne pourra jamais être avant tout une question de règles et de normes. Sans aucun doute, celles-ci sont-elles nécessaires, car elles préservent des erreurs et indiquent des voies bien établies, mais elles ne suffisent pas à elles seules à créer les conditions d'une authentique expérience formatrice. Nous devons donc veiller à ne pas proposer de solutions essentiellement normatives à un défi qui est avant tout charismatique et générateur » (CG28, 23).

François de Sales comprenait profondément les implications pédagogiques de la dynamique de la grâce et de la liberté. Il écrivit à Jeanne Françoise de Chantal en majuscules : FAIRE TOUT PAR AMOUR, RIEN PAR FORCE.²

Avec un profond respect pour la personne et sa liberté, il ne voulait jamais imposer sa volonté, préférant motiver ceux qu'il accompagnait, afin que la personne elle-même puisse prendre les décisions nécessaires. En cela, il imitait Dieu.³ « Dieu lui-même a aimé l'homme d'un amour chaste, en le laissant libre même de se tromper et de se retourner contre lui. » (PAPE FRANÇOIS, Patris corde [Avec un cœur de père], 7).

La dynamique de la liberté

64. La formation se vit dans la liberté. Si l'objectif était seulement de se préparer à un certain type d'apostolat ou à un certain mode de vie, ou d'inculquer certaines vertus propres au ministère, la méthodologie pédagogique pourrait suivre d'autres voies. Mais si le cœur doit être formé pour que le jeune puisse avoir les sentiments du Fils et découvrir la beauté de la *sequela Christi*, il n'y a pas d'autre voie que celle de la liberté (VC 66).

Lorsque la liberté est réduite ou même remplacée par un comportement purement formel et superficiel, l'accompagnement est vidé de son sens et de sa valeur. Seul ce qui est librement assumé devient une conviction et atteint le niveau de motivation où émerge l'*intention droite*, c'est-à-dire la volonté claire et décisive de s'offrir entièrement au Seigneur, de lui appartenir et de Le servir en son prochain selon la vocation salésienne.

Le cœur ne peut pas être forcé, mais il peut être attiré. Ceux qui sont responsables de la formation doivent montrer « la beauté de la *sequela Christi* et la valeur du charisme par lequel elle se réalise. » (VC 66 ; cf. par exemple 167) C'est par la beauté de leur vie que les formateurs rayonnent de leur influence et communiquent la joie de l'Évangile (EG 15.167). C'est la dynamique de l'exemple et du témoignage. Comme l'apprit le jeune Don Bosco à l'école de Don Cafasso, le feu s'allume par le feu.⁴

Indications pédagogiques

65. Les formateurs doivent être convaincus que la formation implique la transition d'un conformisme externe à un accompagnement qui reconnaît la dynamique de la grâce et de la liberté. « Le défi est de renforcer «l'homme intérieur», c'est-à-dire l'attitude de conversion continue, en évitant un formalisme stérile qui n'aide pas à mûrir. » (CG29, 31)

Cela nécessite un changement de style, passant d'une approche « verticale », fondée sur le contrôle et les règles, à un style synodal privilégiant l'écoute, le dialogue, la patience et les décisions partagées (CG28, 23 ; CG29, 39g). Dans cette synodalité, « l'aide précieuse de

coresponsabilité charismatique qu'offrent les membres de notre Famille » (ACG 446, p. 34) peut être d'aide et d'inspiration, surtout lorsqu'il est possible d'établir une interaction fructueuse de formation conjointe.

Le cœur est atteint par l'authenticité, la transparence, l'écoute et une présence cordiale. Les valeurs vocationnelles se transmettent mieux par un véritable esprit de famille et l'implication active des jeunes confrères, qui les rendent responsables de leurs choix de formation.

La formation est permanente dans son essence et chaque Directeur a pour première tâche l'animation de la communauté : il en est le formateur (C 55).

« Le Système Préventif promeut un style de leadership dans lequel la confiance et l'assurance sont fondamentales dans la relation entre l'éducateur et les jeunes, ainsi qu'entre les confrères au sein de la communauté salésienne. Le rôle de guide et d'animateur de ceux à qui est confié un «service d'autorité» n'en est pas pour autant diminué. Au contraire, lorsque ce rôle et ce service sont vécus selon l'esprit salésien, ils acquièrent une plus grande autorité, beaucoup plus efficace que celle que l'on peut obtenir en recourant uniquement à la «froideur d'un règlement». » (*Lettre de Rome 1884*)

Il est intéressant de retrouver le même appel à l'autorité dans le document final de l'assemblée synodale sur les jeunes, la foi et le discernement vocationnel : « Pour effectuer un vrai cheminement de maturation, les jeunes ont besoin d'adultes faisant autorité. Dans son sens étymologique, l'*auctoritas* indique la capacité de faire grandir ; cela n'exprime pas l'idée d'un pouvoir directif, mais d'une véritable force génératrice. » (*Document Final, Synode sur les Jeunes*, 71) (AnGC 40)

3.3 L'OPTION VALDOCCO : FORMATION DANS UNE MISSION PARTAGÉE

Formation en mission

66. L'option Valdocco indique une formation vécue dans la mission partagée, selon le style du premier Oratoire : une expérience typique d'une Église en sortie, où la mission elle-même devient un lieu de forma-

tion (FSDB 46). La formation, par conséquent, n'est pas séparée de la mission ni antérieure à celle-ci. Vocation et Formation sont deux éléments corrélatifs : tout comme la vocation n'est pas générique, la formation ne peut pas être générique, mais doit être orientée vers la mission et dans la mission.

Notre consécration apostolique et la grâce d'unité impliquent que la formation se fasse dans la mission. L'amour de Dieu que nous appelons « charité pastorale » déborde dans l'activité apostolique, et les vies ainsi que les visages des jeunes entrent dans notre prière et nos vies.

« Bien comprise, cette formule indique que la mission qui nous est confiée «donne le ton»(cf. C 3) à tout le processus de formation, visant à former un éducateur qui soit un pasteur des jeunes, et que dans la rencontre avec les jeunes, nous sommes appelés à apprendre concrètement l'exercice de la charité pastorale et la grâce d'unité qui nous fait rencontrer Dieu en eux et à travers eux. La formation dans la mission est donc un élément qui caractérise tout le processus de formation, et pas seulement la phase initiale. Il ne s'agit pas de se contenter d'être au milieu des jeunes avec sympathie et avec une disposition philanthropique, mais de contempler la présence du Christ qui agit en eux et parmi eux. » (CG29, 36)

L'accompagnement pastoral⁵

67. La formation en contact direct avec les jeunes est enrichie par un accompagnement pastoral. Nous grandissons en tant qu'éducateurs, pasteurs des jeunes, lorsque « [nous faisons] l'expérience des valeurs de la vocation salésienne » (C 98). Devenons attentifs à ce que Dieu fait dans la vie des jeunes et dans la nôtre, en répondant par émerveillement, louange, action de grâce et intercession (C 95). Allant au-delà de l'extériorité, nous puisons dans les ressources intérieures dont nous vivons, accédant au niveau des croyances, des attitudes et des motivations. Dans le partage personnel, émergent des motivations et des conflits, des illusions et des désillusions, ainsi que la connaissance de ses

propres besoins. Nous réfléchissons à l'expérience pour comprendre ce que Dieu nous dit et renouvelons notre réponse (C 119 ; CG29, 39h).

L'accompagnement pastoral est donc d'une importance fondamentale pour la formation dans la mission (VC 67 ; CG29, 31). C'est ce que Cafasso a fait avec Don Bosco et ses collègues prêtres au *Convitto Ecclesiastico*.

L'accompagnement suppose l'assimilation du modèle salésien de pastorale des jeunes par l'étude progressive du *Cadre de Référence*.

L'accompagnement pastoral a généralement lieu lors de l'entretien avec le Directeur (C 70) et en accompagnement spirituel, mais aussi lors de moments de discernement communautaire. Le Coordinateur pastoral local, en dialogue avec les Délégués provinciaux pour la Pastorale des Jeunes et pour la Formation, peut assurer l'accompagnement pastoral de groupe. De plus, les membres laïcs du noyau animateur de la CEP, et en particulier ceux appartenant à la Famille Salésienne, ont leur propre contribution importante.

L'accompagnement pastoral doit devenir une caractéristique centrale de l'expérience du *stage pratique*. Cela suppose une familiarité avec les processus de discernement pastoral et une préparation à l'accompagnement pastoral de la part du Directeur et de la communauté.

Option pour les jeunes les plus démunis

Fidélité aux jeunes les plus démunis

68. L'option pour les jeunes les plus démunis fait partie intégrante de l'option Valdocco, et fut l'un des appels les plus forts à la conversion lancés par le Pape François lors du CG28 (CG28, p. 58).

Sortir vers les jeunes pauvres n'est pas un simple choix individuel, mais une option communautaire, aussi exigeante que transformatrice. Cela exige discernement communautaire, profondeur spirituelle, préparation culturelle, volonté de travailler ensemble et flexibilité pour repenser notre mode de vie et nos actions. Le contact vivant avec les jeunes pauvres est une source perma-

nente de formation pour les communautés salésiennes.⁶

Nous pouvons suivre trois orientations pour renforcer l'option pour les jeunes les plus pauvres : (1) la conviction de la dignité infinie de chaque personne ; (2) la fidélité à la présence parmi les plus pauvres, qui devient une source de renouveau charismatique pour la CEP ; et (3) une fidélité prolongée au fil du temps, afin que les moments d'immersion et de contact avec les situations de pauvreté des jeunes ne restent pas des expériences isolées de formation initiale, mais deviennent véritablement transformateurs de la vie.

Le Seigneur a indiqué à Don Bosco les jeunes, spécialement les plus pauvres, comme premiers et principaux destinataires de sa mission. Appelés à cette même mission, nous en saisissons l'extrême importance : les jeunes vivent à l'âge des choix de vie fondamentaux qui préparent l'avenir de la société et de l'Église. Avec Don Bosco nous réaffirmons notre préférence pour la « jeunesse pauvre, abandonnée, en péril », qui a le plus besoin d'être aimée et évangélisée, et nous travaillons spécialement dans les lieux de plus grande pauvreté (C 26).

Protection

69. L'Annexe 11 de cette *Ratio* traite du thème de la protection, offrant des indications plus détaillées pour la promotion, la prévention et la protection des personnes en formation, des formateurs et de tous les Salésiens.⁷

La dimension missionnaire

70. Le choix de Don Bosco de se consacrer aux jeunes marginaux était son option missionnaire. Comme lui, nous avons aussi changé et avons été formés par le contact avec les jeunes en difficulté.

Le cœur missionnaire de notre Fondateur s'élargit pour accueillir les jeunes de tous les continents. Il n'y a aucune limite d'espace ni de temps à sa promesse de se donner jusqu'à son dernier souffle pour les jeunes

pauvres. Être présent pour les jeunes de toutes origines ethniques et religieuses représente une responsabilité missionnaire d'une grande importance devant l'Église et le monde.

Cette ouverture missionnaire fait partie intégrante de notre identité charismatique (ACG 419, 22–23) et constitue donc un critère clair pour le discernement vocationnel. Quiconque ne veut pas embrasser cet horizon ne peut pas faire partie de la Famille Salésienne.

Formés dans la mission au sein de la CEP

Partage de dons

71. Puisque nous naissons comme communion de vocations et partage de dons, nous ne sommes pas formés uniquement dans la mission, mais dans une mission partagée (cf. *Charte* 10). Pour cela, nous avons aussi besoin d'une formation conjointe. « La formation sur le chemin de « communion et partage dans l'esprit et la mission de Don Bosco » (CG24) n'est pas un élément accessoire, mais le cœur battant d'une mission partagée qui se veut authentique et durable. » (CG29, 44)

Le but de cette formation n'est pas seulement l'acquisition de connaissances théoriques, mais aussi la promotion de la capacité d'ouverture et de rencontre, de partage et de collaboration, de réflexion et de discernement communs, de lecture théologique d'expériences concrètes.⁸

« Il faut aussi noter honnêtement que parfois les confrères eux-mêmes ne sont pas suffisamment préparés à la collaboration avec les laïcs, n'ayant pas reçu lors de leur formation initiale les outils nécessaires pour tirer le meilleur parti de cet aspect essentiel de la mission contemporaine. La formation commune doit aller au-delà des programmes : c'est un chemin de discipulat partagé qui exige un engagement personnel profond de la part des Salésiens et des laïcs. » (CG29, 44)

La formation conjointe dans la mission implique un style « synodal », qui favorise la *participation* de manière à créer une *communio*n en vue de la *mission* commune.⁹ Lorsque la coresponsabilité et la participation

effectives s'accompagnent du partage et de l'apprentissage de l'expérience, un parcours formateur s'ouvre qui évite l'émergence d'attitudes contraires à l'identité et à la mission salésiennes. Les formateurs seront particulièrement attentifs à tout signe de mondanité spirituelle et de cléricalisme.¹⁰

Le principal lieu de cette formation conjointe est la CEP, où l'on trouve des Salésiens, des laïcs et parfois des membres d'autres Groupes de la Famille Salésienne. La CEP représente le contexte idéal pour favoriser la formation dans la mission partagée, en particulier pour ceux qui sont en formation initiale.

Il est essentiel de garantir la qualité spirituelle, la compétence éducative et la passion pastorale du noyau animateur, qui est la clé du bon fonctionnement de la CEP. Un changement dans la qualité du noyau animateur implique inévitablement un changement dans l'ensemble de la CEP, et enfin sur le territoire et dans l'Église locale.

La formation se fait principalement dans la vie quotidienne (CG24, 43). L'apprentissage par l'expérience et le discernement communautaire, que la CEP vit en son sein, constituent un lieu naturel de formation conjointe. Cela n'exclut pas la nécessité de moments spécifiques de formation.

Les jeunes jouent un rôle crucial dans ce processus éducatif. Ils nous incitent à relever de nouveaux défis, comme le monde numérique, et nous incitent à nous enraciner plus profondément dans le charisme salésien, en répondant de manière toujours nouvelle et créative.

La CEP représente le contexte idéal pour favoriser la formation dans la mission partagée. Ceux qui sont aux premiers stades de formation sont ainsi initiés à des expériences de collaboration avec les laïcs « tant au niveau pratique que dans le domaine de l'élaboration du PEPS » (CG24, 53). L'expérience de travailler avec et sous la direction de laïcs, ainsi que l'implication au Conseil de la CEP sont des moments précieux de formation, surtout s'ils sont bien accompagnés par les membres du noyau animateur (CG28, 43). Les Directeurs prendront un soin particulier à impliquer les Salésiens en formation initiale, surtout s'ils sont stagiaires, dans les moments ordinaires et extraordinaires de la formation conjointe.

La communauté salésienne au sein de la CEP

72. La communion charismatique entre les vocations n'implique pas un nivellement ou un abandon d'identités spécifiques. La communauté salésienne est appelée à être le point de référence charismatique. Par conséquent, les processus de formation initiale et de formation permanente doivent nous préparer à être des animateurs et gardiens du charisme. Une animation qui doit se réaliser en communion et en soutien formateur mutuel avec ceux qui vivent « le partage en profondeur de la spiritualité salésienne (ceux qui, par vocation personnelle, font partie du noyau animateur de la CEP ou de la Famille Salésienne) » (CG29 43). Il ne faut pas oublier l'invitation que le CG29 adressait aux Provinces à trouver de nouvelles voies, de nouvelles voies non seulement pour préserver, mais pour faire grandir le charisme dans les contextes dans lesquels nous vivons aujourd'hui, expérimentant « de nouvelles formes de communautés avec la Famille Salésienne, des familles, des jeunes » (CG29 69d). Sans ce courage et cet esprit d'initiative des Salésiens qui nous ont précédés, nous n'aurions pas la Famille Salésienne d'aujourd'hui ni la richesse des modalités dont la vocation et la mission salésiennes sont vécues dans le monde.

3.4 LA FORMATION DURE TOUTE UNE VIE

La formation dure toute une vie, dans tous les domaines de la vie

73. La réalité à laquelle la formation en cours fait référence est aussi ancienne que l'humanité elle-même, même si elle n'est devenue que récemment objet de réflexion. Les êtres humains ne sont pas « déjà constitués », mais sont constitués à travers leurs expériences de vie concrètes, leurs projets et leurs choix, toujours en interaction avec les autres, dans des contextes géographiques, sociaux, culturels et historiques concrets.

Lorsque nous parlons d'expérience, nous pouvons distinguer l'événement lui-même de son *impact* sur la personne. En ce sens, on peut parler des « ex-

périences » d'une part, et de « l'expérience » d'autre part, l'expérience signifiant ce qui est appris des « expériences » vécues. Transformer la vie en un espace de formation ne signifie pas accumuler beaucoup d'expériences, mais plutôt « devenir des experts », c'est-à-dire grandir dans l'art d'apprendre de ce que l'on vit.

La formation permanente ne désigne pas un ensemble d'activités organisées par un établissement pour la mise à jour ou la qualification de ses membres. Ce n'est pas non plus une phase qui commence après la formation initiale. Ce n'est pas la simple continuation naturelle de la formation initiale, mais c'est la manière habituelle de vivre notre vocation. C'est un processus qui dure toute une vie (C 98), jusqu'à ce qu'il soit amené à « [l'] aboutissement suprême » (C 54).

« La formation permanente ou continue est comprise comme un cheminement tout au long de la vie, à la fois personnel et communautaire, «qui doit conduire à la configuration au Seigneur Jésus et à l'appropriation progressive de ses sentiments dans son oblation totale au Père» (VDq.133). C'est donc un processus de conversion continue du cœur, «une exigence intrinsèque de consécration religieuse» (VC 69), et la nécessité d'une fidélité créatrice à sa propre vocation. La formation permanente ou continue est l'humus de la formation initiale. » [CIVCSVA, *Cor Orans*, LEV, Cité du Vatican 2018, 231]

Vocation, mission, formation

74. La formation permanente est l'idée mère et le principe qui organise tout ce que nos Constitutions affirment concernant la formation.

Le point de départ, la primauté, est toujours et entièrement dans l'*appel* : « Jésus a appelé personnellement ses apôtres pour qu'ils demeurent avec Lui » (C 96).

La formation est alors notre *réponse* à l'appel de Dieu : « Nous répondons à cet appel en nous engageant dans une formation appropriée et continue, pour laquelle le Seigneur accorde sa grâce chaque jour. » (C 96)

Nous sommes appelés à *suivre Jésus d'une manière particulière*, en tant que personnes consacrées dans l'esprit de Don Bosco (C 96).

Le Seigneur appelle *pour envoyer*. La mission devient la manière de vivre l'élection, et la formation des Salésiens est orientée et motivée par la mission (C 97). Le but est de révéler Dieu et de le reconnaître à travers ceux vers qui nous sommes envoyés ; le chemin, c'est le processus de formation. Nous ne devons pas nous éloigner de la vie ordinaire pour nous former ; le but est plutôt de le vivre correctement et avec une intensité croissante, en apprenant de l'expérience. Ainsi, nous vivrons dans un « état permanent de mission » qui coïncide avec un état permanent de formation (EG 25 ; CG27, 74.1).

La formation n'est donc pas seulement une phase ou un moment de la vie salésienne, mais une dimension qui englobe l'ensemble de la vie. Ainsi, la prière, la vie fraternelle, l'engagement apostolique et les conseils évangéliques deviennent formateurs, une réponse au Seigneur qui nous appelle chaque jour (VC 65).

La formation initiale tire son identité de la formation tout au long de la vie, mais elle possède ses propres caractéristiques. Son but est *d'apprendre à apprendre*. « Elle ne peut se contenter de former à la docilité et aux saines coutumes et traditions d'un groupe, mais elle doit rendre le jeune consacré réellement *docibilis*. Cela signifie former un cœur libre d'apprendre de l'histoire de chaque jour, pendant toute la vie, dans le style du Christ, pour se mettre au service de tous. » (VN 35d). Lorsque cet apprentissage se poursuit tout au long de la vie, la vie elle-même devient formation, une réponse continue au Seigneur qui ne cesse jamais d'appeler et d'aimer.

Apprendre de l'expérience

75. La formation est un processus qui dure toute la vie, accompagne notre maturation dans d'autres domaines, et consiste à apprendre par expérience les valeurs de la vocation salésienne.

Lorsque la mission est perçue comme une révélation de l'amour de Dieu et la formation comme une réponse, la joie d'être Salésien ne s'arrête jamais. Même dans la vieillesse, le dialogue d'amour entre Dieu et nous continue ; et le Salésien devient, plus que jamais, un signe et porteur de son amour.

Nous ne pouvons pas oublier que la formation et le cheminement de disciple (*discipulat*) signifient aussi l'ascétisme. L'icône salésienne de la pergola de roses rêvée par Don Bosco exprime cela avec une grande efficacité.

C'est le chemin que suit le Salésien lorsqu'il vit avec foi dans le charisme salésien : « Éclairé par la personne du Christ et par son Évangile vécu selon l'esprit de Don Bosco » (C 98).

À travers ce processus, le Salésien devient progressivement éducateur et pasteur des jeunes.

Le discernement comme attitude permanente

76. C 119 reprend « l'expérience formatrice » qui est aujourd'hui interprétée en termes de discernement : « Vivant au milieu des jeunes et en rapport constant avec les milieux populaires, le Salésien s'efforce de *discerner dans les événements la voix de l'Esprit*, acquérant ainsi la capacité d'apprendre à partir de la vie. »

En réponse à la volonté de Dieu, nos activités quotidiennes deviennent des « moyens de formation ». En lisant notre vie avec les yeux de la foi, aucune expérience ne devient insignifiante : « [Le Salésien] se sent appelé à vivre n'importe quelle situation avec le souci de se former, voyant en elle un moment favorable à la croissance de sa vocation. » (C 119)

Lorsque le discernement devient l'approche habituelle des événements de la vie quotidienne, il devient toute formation, de façon permanente. Avec François de Sales, on peut appeler cela la *dévotion* : trouver Dieu en tout et vivre la vie avec fraîcheur et joie.

Discernement communautaire et personnel

77. La relation entre le confrère et la communauté est une dynamique essentielle pour la mission et la formation, et le discernement communautaire en est l'une des expressions les plus matures. Les religieux sont « [une] communion de personnes consacrées qui font profession de chercher et d'accomplir ensemble la volonté de Dieu. » (FT 1)

Dans la vision postconciliaire de la vie consacrée,

il y a eu un déplacement « de la centralité du rôle de l'autorité à la centralité de la dynamique de la fraternité » (VN 41). La « dynamique de fraternité », qui est une autre façon de parler de synodalité, s'incarne de manière exemplaire dans le discernement communautaire. « Le discernement est un des moments les plus hauts de la fraternité consacrée, où se détache avec une particulière clarté le caractère central de Dieu, en tant que fin ultime de la recherche de tous, de même que la responsabilité et l'apport de chacun dans le cheminement de tous vers la vérité. » (FT 20e).

L'attitude personnelle de discernement guide les décisions quotidiennes et les options pastorales, tant personnelles que communautaires. Chaque confrère et chaque communauté est responsable de maintenir cette ouverture constante au discernement. La communauté aide chaque confrère à unifier sa vie par « le discernement évangélique dans une disposition de recherche de la volonté de Dieu, par le dialogue communautaire et des processus cohérents de décision et d'exécution. » (CG25, 32)

Le discernement requiert certaines dispositions et qualités fondamentales : la capacité à lire les événements à la lumière de la foi, l'ouverture à la conversion nécessaire au discernement, à l'écoute et au dialogue, ainsi que la capacité à communiquer personnellement et spirituellement.

Le discernement communautaire inclut le *discernement pastoral* qui est particulièrement important et pertinent dans le contexte de la CEP (C 44).

Apprendre à être en formation tout au long de la vie

78. Être en formation tout au long de la vie est un art qu'il faut *apprendre* (C 119). La formation initiale est le lieu privilégié pour cet apprentissage.

Pour que la vie salésienne devienne véritablement un lieu de formation, nous devons chercher « à croître en maturité humaine, à nous conformer plus profondément au Christ et à renouveler notre fidélité à Don Bosco, pour répondre aux exigences toujours nouvelles de la condition des jeunes et des milieux populaires. » (C 118)

Le processus de discernement est « éclairé par la personne du Christ et par son Évangile vécu selon l'esprit de Don Bosco » (C 98). La Parole nous donne lumière et force (C 87) et les Constitutions sont notre livre de vie (C 196).

Lors de la formation initiale, la *qualité* compte plus que la quantité : ce qui compte, c'est d'apprendre de l'expérience, plutôt que d'accumuler des expériences.

Nous apprenons à *prêter attention* à nos expériences – à nous attarder devant le mystère de la vie, la beauté de la nature, le mystère de l'autre, qu'il s'agisse d'un jeune, d'un confrère ou de celui qui partage la mission avec nous. Nous avons besoin d'un « regard pastoral » et d'une « attention sereine » (EX. 51 ; LS 225–226).

En prêtant attention à nos expériences, *nous en tirons des leçons*, même lorsqu'elles sont négatives.

Apprendre à discerner nécessite de *l'accompagner* : il n'y a pas d'apprentissage sans enseignant, un expert.

Cet apprentissage a toujours lieu dans le réseau de relations qu'est la *communauté* – en particulier la communauté religieuse et la CEP.

Profitons pleinement des moments ordinaires de formation déjà prévus dans les Constitutions et Règlements : méditation, écoute de la Parole, prière personnelle et communautaire, Eucharistie, sacrement de la Réconciliation, dévotion mariale, recollection mensuelle, entretien avec le Directeur, accompagnement spirituel personnel, partage de la vie de foi, lecture personnelle, projet personnel de vie et journée de la communauté, ainsi que les initiatives promues par la Province, par la Région, par l'Église et par la Société (CG29, 33).

3.5 MARIE, MÈRE ET MAÎTRESSE DE VIE

79. Chaque aspect de la formation de la vie consacrée salésienne peut être ramené à Marie, « comme à la personne humaine qui, plus que toute autre, a répondu à l'appel de Dieu. » (PDV 82). Elle est notre mère et notre éducatrice, modèle et patronne de toute vie consacrée.

Don Bosco percevait Marie comme une présence maternelle vivante et une aide puissante, toujours à ses côtés. Elle était sa mère, la mère de ses garçons, la

mère de l'Oratoire, le secours de l'Église et de tous les chrétiens lors de leur pèlerinage vers le Seigneur.

Grâce à l'intervention maternelle de Marie, le Saint-Esprit suscita Don Bosco et « forma en lui un cœur de père et de maître » (C 1). Avec l'aide de Marie, le Salésien tend aussi à devenir éducateur et pasteur des jeunes (C 98).

En répondant à notre vocation chaque jour, nous « contemplons et imitons » la réponse de Marie à ce que Dieu accomplissait dans sa vie.

Nous voyons sa *foi* dans l'accueil de la Parole pour la méditer dans son cœur. Dans *le Magnificat* que nous chantons chaque jour, nous sommes émus par sa *joie* face aux merveilles accomplies par le Père. Comme elle a enseigné Jésus, nous lui demandons de nous apprendre à toujours marcher devant la nuée lumineuse de la volonté du Père.

Nous voyons sa *sollicitude pour les démunis* lors de la Visitation et lors du festin de noces à Cana, une attention qui s'étend de mille façons dans la vie de son Fils. Nous l'acceptons comme un modèle de prière et de charité pastorale. Nous la reconnaissons comme « *maîtresse de sagesse et guide de notre Famille* » (C 92) et du vaste Mouvement de personnes engagées dans le salut des jeunes. Nous nous réjouissons de l'avoir comme mère sur le chemin de nos jeunes vers le Christ. Nous lui demandons de nous donner le courage de servir nos frères, afin que nous puissions devenir d'authentiques éducateurs pasteurs des jeunes dans l'état laïc ou sacerdotal que nous avons choisi d'embrasser. Nous savons qu'« elle nous éduque à la plénitude de la donation au Seigneur » (C 92), nous façonne un corps et un cœur semblables à ceux de Jésus, et nous enseigne à aimer, tout comme elle a enseigné Don Bosco.

Nous voyons sa *fidélité à l'heure de la croix*, lorsqu'elle dit son *Oui* au Père et fait sien le sacrifice de Jésus. Comme elle, nous voulons devenir un *Oui* au Père qui nous consacre et nous envoie. Marie est notre mère et notre maîtresse de vie, avant tout parce qu'elle nous guide vers le Christ vivant qui est au centre de notre formation. Chaque matin, nous nous confions à elle, nous nous plaçons sous sa protection maternelle, et nous de-

mandons que notre service au Seigneur « soit fidèle et généreux jusqu'à la mort ».

« La Vierge Marie (...) a été pour Jean la maîtresse de vie qui l'a accompagné dans son itinéraire vocationnel. Sous sa direction, il a appris à obéir au Seigneur avec un total « *Me voici* ». Nous aussi, à son exemple, « nous nous confions à elle, humble servante en qui le Seigneur a fait de grandes choses, pour devenir, parmi les jeunes, témoins de l'amour inépuisable de son Fils. » (C 8) Ce n'est qu'ainsi que nous parviendrons à une authentique synthèse intérieure et à une véritable identification charismatique. » (CG29, 36)

3.6 ORIENTATIONS ET NORMES POUR LA PRATIQUE

80. *Le **Système Préventif**, un style relationnel fondé sur les ressources du cœur, est le principe directeur de notre formation. Il repose sur une approche participative et garantit que tous les frères, dès les premières étapes, sont acteurs de leur propre formation.*

81. *« **La formation dans la mission** » est renforcée par l'assimilation du modèle salésien de pastorale des jeunes et par l'accompagnement pastoral, tant personnel que de groupe. L'entretien fraternel avec le Directeur et l'accompagnement spirituel personnel sont des occasions pour vérifier comment la mission imprègne la prière, la pratique des conseils évangéliques et la vie fraternelle en communauté.*

Les Provinciaux et les curatorium s'engagent à promouvoir la formation des Directeurs et des formateurs en accompagnement formatif, spirituel et pastoral.

82. *Il est important de veiller à ce que les confrères en formation initiale aient des contacts réguliers avec les jeunes issus de milieux défavorisés. L'accompagnement pastoral doit être particulièrement attentif à favoriser **un engagement croissant auprès de ces jeunes.***

3. Le cheminement : options fondamentales

83. *Le discernement, en tant qu'attitude tant au niveau personnel que communautaire qui éclaire le chemin de chaque jour, est le cœur de la **formation qui dure toute la vie**. D'où la volonté de tirer parti des opportunités de mise à jour théologique, pastorale et professionnelle.*

84. *Le Délégué provincial à la Formation collabore avec le Délégué à la Pastorale des Jeunes et le Délégué à la Famille Salésienne afin d'assurer des moments de formation conjointe lors des premières étapes de la formation (FSDB 858.864).*

85. *La CEP est le lieu principal de **formation conjointe** et représente l'environnement privilégié pour les expériences apostoliques pendant la formation initiale. Les Directeurs s'engagent à impliquer les Salésiens en formation initiale, en particulier pendant la phase du stage, tant dans les moments ordinaires que dans les moments extraordinaires de formation conjointe.*

3. Notes

¹ Œuvres de saint François de Sales (Annecy, 1892–1932) IV, 126–127.

² Cf. ÉTRENNE 2022 pour le quatrième Centenaire de la mort de saint François de Sales: À. FERNÁNDEZ ARTIME, « «Faites tout par amour, rien par force» (Saint François de Sales) », ACG 437, 3–48.

³ E. ALBURQUERQUE FRUTOS, "San Francesco di Sales come direttore spirituale", AS 29.

⁴ G. CAFASSO, *Esercizi spirituali al clero, I: Meditazioni*, Cantalupa, 2003, 641–642.

⁵ Cf. Annexe 7.

⁶ CG29, 22: « Nous reconnaissons que le travail avec les pauvres renouvelle la communauté, nous rapproche de Dieu et renforce la vie fraternelle. »

⁷ CG29 a décidé « que soit instaurée dans chaque Province une Commission de protection et de sauvegarde des mineurs et des personnes vulnérables. » (résolution 22)

⁸ XVI^{ème} Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques, « Pour une Église synodale : communion, participation, mission. Document final » (2024), 143.

⁹ « ...la synodalité est la traduction du Concile en un «style» de vie et d'action (modus vivendi et operandi) qui exige la conversion dans les relations, la mise en œuvre de processus et le renouvellement de structures »

¹⁰ Cf. EG 93–97; PAPE FRANÇOIS, « Lettre du Pape François aux prêtres du Diocèse de Rome », 7 août 2023; et ChV 98.102.

4 « Et nous tous (...) nous sommes transformés en son image avec une gloire de plus en plus grande, par l'action du Seigneur, qui est Esprit. » (2 Co 3,18)

Dimensions du cheminement Lectio

La contemplation du Christ, transforme l'homme et le fait devenir une image de sa gloire par la force de l'Esprit. Dans la péricope 2 Co 3, 18, saint Paul, explique que, contrairement à l'Ancient Testament où seul Moïse voyait la gloire de Dieu, ce privilège est désormais accordé à nous tous, à tous les croyants qui, en contemplant la gloire du Seigneur comme dans un miroir, « transformés en son image avec une gloire de plus en plus grande, par l'action du Seigneur qui est Esprit. » Ici l'Esprit offre la liberté et une transformation continue par la contemplation de Jésus-Christ pour acquérir une gloire encore plus grande.

Ce qui signifie que les croyants connaissent désormais une transformation à l'image de la gloire du Christ par sa contemplation. Les yeux fixés sur Jésus-Christ, en se concentrant sur sa personne et son œuvre par la foi, les croyants voient la gloire de Dieu révélée en eux. Ainsi, ils sont comparés à des miroirs qui reflètent l'image de ce qu'ils contemplent. En contemplant la gloire du Seigneur, ils la reflètent. Cette contemplation se fait par la foi, à travers la parole et l'Esprit, revêtant une gloire plus grande. Pour dire que lorsque notre être est fixé sur le Christ glorieux, nous sommes transformés en l'image même de sa gloire ; c'est le processus de sanctification, de transfiguration. C'est une sanctification progressive, un changement intérieur profond, une métamorphose radicale pour ressembler de plus en plus à la gloire que nous contemplons. Ce

processus de transformation est continu, graduel et interminable. Pour saint Paul, lorsque nous sommes ancrés en Jésus-Christ, nous devenons semblables à Lui, passant d'un état glorieux à un état de plus grande gloire, en rayonnant de plus en plus son image, son caractère dans notre vie de chaque jour.

Cependant, ce changement, cette transformation, cette transfiguration, n'est pas seulement un effort humain, mais bien une œuvre divine réalisée par le Saint-Esprit, qui habite en nous et rend cette transformation possible. Saint Paul décrit ici le processus dynamique où les croyants, libérés par l'Esprit, sont continuellement façonnés, transformés pour ressembler à Jésus-Christ en contemplant sa gloire pour refléter cette même gloire dans la vie. Nous tous, pour arriver à ce changement, à cette gloire plus grande, nous devons être dociles à l'action de l'Esprit du Seigneur qui agit en nous. C'est l'Esprit qui transforme, c'est l'Esprit qui nous transfigure, lorsque nous le laissons agir en nous. Notre docilité à son action, nous fait devenir l'image même du Christ, une image d'une gloire plus grande, une gloire resplendissante ; la même que celle de Jésus-Christ. Tel est le dessein de notre enracinement en Christ : être transformé pour devenir son image et faire rayonner cette image.

Meditatio

Le cheminement formatif salésien est un cheminement de la transformation. Être transformé en laissant l'homme ancien pour devenir un homme nouveau, qui reflète l'image du Christ imprimée en nous par l'action de l'Esprit Saint. Une transformation qui s'effectue dans toutes les dimensions de sa formation, que ce soit la dimension humaine et fraternelle, la dimension spirituelle et intellectuelle, la dimension éducative et pastorale et la dimension charismatique. C'est l'interpellation de saint Paul dans cette péricope de 2Co 3, 18. Pour saint Paul, nous tous, à savoir tous les Salésiens, mais particulièrement ceux en formation,

lorsque nous fixons notre regard sur la personne du Christ, lorsque nous le contemplons dans une adoration véritable, il imprime son image en nous, et la force de l'Esprit Saint nous transforme à la même image du Christ. Par ce fait, nous devenons des personnes ***Christiformes***, autrement dit ***d'autres Christ***.

Toute la formation salésienne consiste en cette transformation. Puisque à force de contempler la gloire du Christ, l'Esprit Saint transfigure notre nature, transforme sa gloire qui est en nous pour nous rendre en la même image d'une gloire plus grande, celle du Christ. Ce à quoi mène tout le cheminement de formation, tout le processus de notre maturation formative. Il est question d'une transformation intérieure profonde et radicale. Une métamorphose spirituelle et visible qui se concrétise par un changement de vie. C'est un processus graduel, continu et interminable, qui se fait dans toutes les dimensions de la vie du Salésien en formation (C. 98).

Cette transformation n'est pas le fruit de notre mérite. C'est l'action de l'Esprit Saint. Le confrère en formation doit se laisser transformer dans une gloire de plus en plus grande qui provient de l'action de l'Esprit Saint. Cela demande une docilité à cet Esprit (C. 2), puisque c'est l'Esprit qui agit dans le cœur du Salésien, pour le changer afin d'être identifié à Jésus en toute sa vie. Don Bosco utilisait à juste titre ***l'image du mouchoir dans la main*** quand il invitait les jeunes à la docilité pour se laisser former et transformer. De la même manière, l'invitation lancée à tous, est cette souplesse intérieure pour se laisser transfigurer par l'action de l'Esprit de Dieu. La force de l'Esprit Saint imprime en chaque salésien l'image que nous contemplons, et ce même Esprit nous donne de rayonner, de rendre visible ce que nous contemplons dans la foi. La formation Salésienne poursuit ce changement intérieur et extérieur pour être le reflet de cette gloire du Christ qui est en nous, aux yeux du monde et aux yeux des jeunes, nos destinataires privilégiés (C. 26).

Paul-Éric Kibamba Kabila, AFC

4. Dimensions du cheminement

86. La formation se développe dans un dialogue constant d'appel et de réponse ; c'est un chemin qui nous mène à « la pleine réalisation dans le Christ » (C 22).

Les dimensions dans lesquelles se déroule notre croissance vocationnelle sont : humaine et fraternelle, spirituelle, intellectuelle, éducative et pastorale et charismatique. La dimension du charisme unit et traverse toutes les autres, apportant de la profondeur à notre consécration apostolique¹ et nous guidant vers ce « splendide accord de la nature et de la grâce » qui émerge en Don Bosco (C 21).

La clairvoyance de ceux qui ont été appelés à être père, pasteur ou guide des jeunes consiste à trouver la petite flamme qui continue de brûler, le roseau sur le point de se briser (cf. Is 42, 3), mais qui cependant ne se rompt pas encore. C'est la capacité de trouver des chemins là où d'autres ne voient que des murailles, c'est l'habileté à reconnaître des possibilités là où d'autres ne voient que des dangers. Le regard de Dieu le Père est ainsi, capable de valoriser et d'alimenter les semences de bien semées dans les cœurs des jeunes. Le cœur de chaque jeune doit donc être considéré comme une « terre sacrée », porteuse de semences de vie divine devant lesquelles nous devons « nous déchausser » pour pouvoir nous approcher et entrer en profondeur dans le Mystère (ChV 67).

Ces dimensions ne sont pas exclusives à une phase ou à un moment de la vie, mais font partie de tout le parcours de formation.

4.1 DIMENSION HUMAINE ET FRATERNELLE

87. La maturité humaine est fondamentale pour le Salésien, qui est appelé à être un ami, un frère, un père des jeunes.² Sa vocation requiert une personnalité capable d'aimer et d'être aimée avec affection, équilibre et transparence, s'inspirant de Don Bosco, « profondément humain, riche des vertus de sa race » (C 21).

Parler de la dimension *humaine et fraternelle* de la formation signifie reconnaître que nous sommes toujours des personnes en communauté, et qu'aucune croissance humaine n'est possible sauf dans l'interaction avec d'autres êtres humains, dans le contexte de la société, de la tradition et de l'histoire.

En un certain sens, la dimension humaine et fraternelle constitue la base de toute formation (PDV 43). L'appel divin engage et implique la personne humaine concrète dans son contexte historique, culturel et social. La grâce ne remplace pas la nature ; il la présuppose, la purifie et la perfectionne, la portant « à la stature du Christ dans sa plénitude » (Ep 4,13).

Santé et travail

88. L'un des aspects de la maturité humaine est d'apprendre à accepter et à prendre soin de son propre corps et de ses besoins. Se sentir à l'aise dans « sa propre peau » signifie prendre soin de sa santé, car le bien-être physique est essentiel à l'équilibre de la personne, dans la relation avec les autres et dans ses activités.

Le mode salésien de vie et d'action est donc généralement liés à une bonne santé et à une endurance physique, accompagnées d'une grande capacité au travail. Les Constitutions rappellent que « le travail assidu et mortifiant est l'une des caractéristiques que nous a laissées Don Bosco » (C 78). Notre père était un exemple admirable d'une vie consacrée au travail et voulait que les membres de la Société salésienne se caractérisent par leur esprit d'initiative et leur assiduité au travail. Le Valdocco devint une école de dévouement intense, où se développa une pédagogie du devoir qui ne craint pas la fatigue, mais devient un chemin d'ascèse et une ma-

nière concrète de vivre la spiritualité (CG24, 98).

Prendre soin de sa santé, respecter les règles d'hygiène personnelle courantes, adopter une alimentation équilibrée et réserver le temps nécessaire au repos et à une détente simple et saine font partie intégrante de notre mode de vie. Tant que son âge et sa condition physique le permettent, le Salésien reste en forme, aidé également par le sport chez les jeunes et l'exercice physique, et se consacre généreusement aux engagements qui lui ont été confiés. Il aime le travail quotidien, tant manuel qu'intellectuel, et l'accomplit « avec une ardeur infatigable et le souci de bien faire toute chose avec simplicité et mesure » (C 18). Il adopte un rythme de vie et d'activités ordonné et discipliné, tout en évitant les excès qui engendrent tension et stress.

La communauté, quant à elle, veille à mettre en place les éléments qui favorisent un bon équilibre physique.

Équilibre psychologique

Qu'est-ce que l'équilibre psychologique ?

89. La qualité de notre vie religieuse et de notre apostolat nécessitent un équilibre psychologique adéquat.

Cet équilibre englobe l'harmonie entre les différentes composantes de la personnalité, notamment les besoins, les émotions, les pensées et les comportements. Il s'agit d'un état de bien-être mental permettant d'affronter les défis de la vie de manière saine et efficace. Il comprend la bienveillance envers soi-même et autrui, la liberté intérieure, la capacité à reconnaître et à nommer ses propres sentiments, à faire preuve d'empathie et à interpréter avec justesse la dimension émotionnelle des paroles et des comportements. Il implique la capacité d'apprendre de l'expérience et d'affronter les défis de la vie avec une tension intentionnelle plutôt qu'avec une anxiété excessive, la capacité à établir des relations affectives significatives et durables, l'ouverture et la sensibilité envers les autres, l'acceptation de la diversité, la capacité de collaborer activement pour le bien commun, et la présence de valeurs transcendantes significatives.

Atteindre l'équilibre psychologique

90. De nombreux facteurs peuvent contribuer au maintien de l'équilibre psychologique : une bonne relation avec soi-même, la connaissance de ses propres besoins, valeurs et objectifs, le sentiment d'être à l'aise avec soi-même ; une bonne relation avec les autres ; une alimentation saine, une activité physique régulière et un repos adéquat ; la capacité à gérer à la fois les succès et les échecs ; une libération progressive des positions rigides et des inhibitions ; un soin de soi sain, ce qui se traduit par une attention portée aux autres.

L'équilibre psychologique, dans la vie que nous embrassons en tant que Salésiens, est étroitement lié à la vie dans l'Esprit. Chaque jour est illuminé par la conviction que Dieu a de bons projets pour chacun et qu'Il accueille à bras ouverts ceux qui se confient à Lui. La conscience de ses propres limites grandit avec la conviction que le Christ ressuscité manifeste sa gloire même à travers nos blessures et nos faiblesses.

Ceux qui vivent ainsi apprennent à apprécier leur propre communauté et le soutien de leurs frères, devenant activement impliqués, établissant des relations significatives à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté salésienne. Ils sont également ouverts au partage spirituel et parviennent à surmonter les risques d'isolement ou de difficultés de communication.

Pour sa part, la communauté offre le soutien nécessaire, y compris l'appel de spécialistes, pour accompagner les confrères dans leur développement personnel et dans la réalisation d'un bon équilibre psychologique (FSDB 723-727).

Une attention et un soutien particuliers, également avec l'aide d'experts, sont accordés à ceux qui ont des problèmes liés à des difficultés relationnelles, à l'orientation sexuelle, à l'estime de soi, à l'inconfort avec l'autorité, à des difficultés dans les études ou dans les relations de travail, ou à des formes d'addiction à Internet, y compris la pornographie.

Maturité sexuelle et affective

Notre consécration apostolique exige une maturité affective

91. Pour vivre la vocation salésienne dans une communauté fraternelle et dans une relation éducative et pastorale, il faut une maturité sexuelle et affective, très proche de ce qui est typique de la bonté affectueuse (*amorevolezza*) et de l'esprit familial dans lesquels s'incarne le charisme salésien.³

Le Salésien s'inspire de Don Bosco, dont l'affection était celle « d'un père, d'un frère et d'un ami, capable de susciter une réponse d'amitié » (C 15).

Formation à la maturité sexuelle et affective⁴

92. L'éducation à l'amour et dans l'amour est l'une des priorités de la formation humaine, chrétienne et salésienne (CG23, 192–202).

Les Salésiens éducateurs et pasteurs sont des personnes passionnées, capables d'aimer parce qu'elles font l'expérience de l'amour de Dieu et des autres. Leur modèle est Dieu lui-même, qui aime passionnément son peuple.⁵

Le Salésien est appelé à tendre la main aux jeunes dans leur singularité, cherchant à être présent avec affection tout en respectant leur autonomie. Il étudie pour être aimé – sans tomber dans la sentimentalité ou le paternalisme.

La formation à la maturité sexuelle et affective s'étend tout au long de la vie et implique la relation avec soi-même, avec les autres et avec Dieu. Elle fait partie de ce processus constant de croissance de se sentir à l'aise avec le corps, d'avoir une connaissance adéquate de la sexualité et de ses langages, d'être conscient de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre, de savoir dominer les fantasmes, de cultiver l'ascétisme et de se libérer de la honte ou de la culpabilité injustifiées.

Cela exige également ouverture envers les autres, capacité à communiquer et à établir des relations saines et significatives, respect mutuel, absence de possessivité, responsabilité de ses actions et respect des limites.

L'honnêteté et la transparence dans la prière silen-

cieuse et le dialogue avec les accompagnateurs sont toujours utiles, elles font grandir et sont même essentielles. Nous vivons l'histoire de notre sexualité et de notre affectivité au sein de l'histoire beaucoup plus large de notre vie et du contexte social qui a accompagné notre croissance. L'expérience passée en lien avec la sexualité, y compris sa composante génitale, fait partie de ce que nous sommes. Atteindre une intégration saine implique de savoir reconnaître, revisiter, parfois guérir l'expérience que nous avons traversée. Ignorer ce processus entrave la formation de la personnalité qui pourrait être perturbée avec le temps.

La chasteté consacrée exige des convictions solides. Un mariage heureux et une communion intense avec Dieu dans le célibat sont deux expériences d'amour qui se déversent dans la fécondité de la maternité et de la paternité, comme en témoignent les histoires de nombreuses personnes consacrées et prêtres.

Il est essentiel que la communauté garantisse un climat de compréhension et de confiance, évitant la rigidité et la suspicion. « Il est donc urgent que la Congrégation prépare davantage les formateurs à accompagner cette dimension de la croissance personnelle et à réfléchir sur la possibilité d'offrir des outils et des parcours spécifiques. » (CG29, 37)

Le contexte familial

93. L'impact de la famille sur notre psychologie et notre personnalité ne peut être sous-estimé. (FSDB 749).

Les formateurs et accompagnateurs spirituels, en particulier le Directeur, doivent être conscients que le processus de formation est étroitement lié au passé familial. Il ne s'agit pas de s'assurer qu'un candidat vient d'une famille parfaite, qu'elle n'existe pas, mais qu'il est capable de traiter ses expériences positivement. Ce processus est grandement favorisé par l'atmosphère accueillante d'une communauté et la capacité des formateurs à écouter, sans jugements ni préjugés, ainsi que par l'utilisation d'un accompagnement spirituel communautaire pour mettre en lumière les problèmes liés à la famille.

Liberté et conscience

Grandir dans la liberté

94. L'expérience vocationnelle de ceux qui ont choisi la vie consacrée nécessite *une formation à l'usage responsable de la liberté*. Cette formation est particulièrement urgente dans des contextes où l'autonomie personnelle et l'individualisme sont grandement exaltés.

C'est un engagement constant à être *libre de* ce qui dans la vie retient et asservit, à être libre des passions et des péchés, de l'égoïsme et de l'individualisme, *afin d'* être au contraire maître de soi, ouvert aux autres et généreux dans son service, d'agir selon la vérité et en accord avec les motivations profondes de sa vocation.

Ces deux aspects (liberté « de » et liberté « pour ») conduisent à une véritable autonomie et à la capacité de faire de véritables choix libres. C'est précisément pour cette raison que *la conscience doit se former* dans les valeurs de la vie chrétienne et salésienne ainsi que dans un ascétisme personnel sain.

Former une conscience signifie nourrir les mêmes sentiments que Jésus-Christ, en assumant les critères de ses choix et les intentions de son action (cf. Ph 2,5). Il s'agit de cultiver l'intériorité par le silence, la contemplation priante de la Parole et l'examen de conscience. Elle est soutenue par les sacrements et l'enseignement de l'Église (cf. DF 108).

« La rencontre avec le Seigneur nous met en mouvement, nous pousse à sortir de l'auto-référentialité. La relation avec lui n'est ni statique ni intimiste: «Celui qui met le Christ au centre de sa vie se décentre! Plus tu t'unis à Jésus et Lui devient le centre de ta vie, plus Lui te fait sortir de toi-même, te décentre et t'ouvre aux autres». » (PAPE FRANÇOIS, Allocution aux participants au Congrès international de Catéchèse, Rome, 27 septembre 2013) » [CIVCSVA, *Réjouissez-vous*, LEV, Cité du Vatican 2014, 5]

La formation de la conscience

95. La formation de la conscience nécessite une écoute patiente et un dialogue. Elle comprend :

- *nourrir les sentiments du Christ*, assumer les critères de ses choix et les intentions de son action ;
- *comparer sa vie à l'Évangile et aux directives de l'Église*, discerner le bien du mal, reconnaître le péché et les structures du péché, et comprendre l'action de Dieu dans sa propre personne et dans l'histoire ;
- *se former dans le discernement*, développer la capacité d'exprimer des jugements respectueux et objectifs sur les personnes et les événements, et à prendre position sur les modèles culturels et les normes de coexistence sociale. Dans ce contexte, il est essentiel de pouvoir regarder les médias avec discernement et de les utiliser de manière responsable ;
- *Unir les aspirations, les énergies et les valeurs dans un projet de vie personnelle*, en assumant la responsabilité de sa propre croissance et en vivant pleinement les motivations profondes de sa vocation.

Le don de soi

96. Le « don de soi » représente la plus haute expression de la maturité humaine et de la capacité relationnelle. Elle nous demande de faire de la place à l'autre en nous. L'anthropologie du don, éclairée par la mission, nous invite à sortir de nous-mêmes pour être pour les autres et avec les autres : « Je suis une mission » (EG 273).

Le Salésien considère sa propre vie comme un don reçu, qu'il doit transmettre aux autres. Devenir capable d'aimer librement, d'établir des relations humaines authentiques et positives, de donner et recevoir de l'affection avec simplicité, est la voie sur laquelle il faut continuer à progresser. Cela conduit à un amour profond et personnel, caractérisé par la sincérité, la fidélité et la chaleur humaine, et à la construction de véritables amitiés profondes, libres d'attitudes possessives. La solitude peut aussi devenir constructive, si elle aide à vivre un engagement émotionnel avec les personnes avec un équilibre, notamment dans la relation éducative et pastorale.

Capacité relationnelle

97. La relation est au cœur du mystère de la Très Sainte

Trinité, et la capacité à se mettre en relation est la chose la plus essentielle et vitale qui caractérise les êtres humains, créés à l'image de Dieu. Nos relations nous façonnent, et nous avons besoin que les autres grandissent.

Don Bosco avait une manière si humaine d'entrer en relation avec les autres qu'il savait, dès la première rencontre, créer un climat de sérénité et d'accueil, posant naturellement les bases pour les étapes suivantes, au cours desquelles l'aspect pastoral et sacramentel pouvait être progressivement approfondi. La qualité de la rencontre éducative était toujours au centre de ses préoccupations (CG24, 91).

La relation est donc « au cœur de toute approche éducative (...) comme de l'efficacité d'une communauté éducative et pastorale » (CG24, 92) et représente le fondement de la vie communautaire. Les compétences interpersonnelles nécessitent la communication, l'affirmation de soi, l'empathie, l'écoute active, la fiabilité, le respect des limites, la gestion des différences culturelles, la flexibilité, la collaboration, le travail d'équipe, la correction fraternelle et la capacité à gérer les désaccords de manière constructive.

Tout comme la famille est le milieu naturel pour la formation de l'être humain, la communauté et la CEP sont les milieux les plus adaptés à la formation salésienne (CG29, 48).

Habiter le monde numérique

98. Le monde numérique fait partie intégrante de la vie quotidienne et représente un nouveau contexte pour l'éducation. C'est un milieu en perpétuel changement, comme en témoignent les avancées dans le domaine de l'intelligence artificielle. Si nous voulons qu'elle devienne un espace d'humanisation et de foi, nous devons discerner son potentiel et apprendre à l'utiliser avec soin, sérénité et de manière constructive, en promouvant des relations interpersonnelles authentiques, en construisant des communautés et en témoignant de notre foi. « L'environnement numérique représente pour l'Église un défi à de multiples niveaux ; il est donc indispensable d'approfondir la connaissance de ses dynamiques et

sa portée du point de vue anthropologique et éthique. Il requiert non seulement de l'habiter et de promouvoir ses potentialités de communication en vue de l'annonce chrétienne, mais aussi d'imprégner d'Évangile ses cultures et ses dynamiques. » (DF 145).

Comprendre le phénomène

99. Nous sommes tous immergés dans le monde numérique. La question n'est plus d'utiliser ou de ne pas utiliser ce que la technologie nous offre, mais *de savoir comment* entrer dans cet habitat avec sagesse, pour la croissance personnelle et « pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes ». Nous reconnaissons le besoin d'une sagesse numérique, car jeunes comme moins jeunes, formateurs et personnes en formation, devront s'adapter aux changements technologiques rapides qui transformeront le « monde d'aujourd'hui » en quelque chose qui appartiendra rapidement au passé.

Attitudes formatrices

100. Nous tous, jeunes et moins jeunes, devons nous demander quel renouveau formateur est nécessaire pour répondre à notre vocation dans le monde numérique (ACG 433, p. 129). Notre approche de ce monde ne peut pas être celle de la diabolisation, mais plutôt celle du discernement. Suivant l'exemple de Don Bosco, notre attitude est celle de l'accueil. Au lieu de voir la situation comme problématique, nous devrions la voir comme un *kairos*, une opportunité fascinante qui nécessite une fidélité créative et une formation qui nous permet d'être prêts « non seulement à utiliser les espaces numériques, mais à les transformer autant que possible en lieux de vérité, de rencontre authentique et d'évangélisation. » (CG29, 68)

Les nouvelles générations de confrères, nés à l'ère numérique, partagent ensemble les transformations que vivent leurs contemporains et la mission éducative du charisme salésien ; par conséquent, leur contribution doit être valorisée et accompagnée de la meilleure manière possible. C'est une zone privilégiée de formation conjointe (CG29, 63).

Présence numérique

101. Notre mission nous invite à être présents dans l'espace numérique « avec une claire identité salésienne, avec le désir d'annoncer la Bonne Nouvelle, tout naturellement avec la joie et la simplicité des disciples du Seigneur. » (CG28, p. 29 dans l'édition en français)

Une bonne *compréhension de la dynamique d'Internet* nous rappelle que nos empreintes numériques ne sont pas seulement publiques, mais aussi permanentes. Quelle que soit la saison de la vie ou la phase de formation, nous sommes appelés à être authentiques, transparents et prudents, puisque nous ne nous représentons pas uniquement nous-mêmes ; nous sommes toujours membres d'une institution et ambassadeurs de l'amour de Dieu.

Être présent dans le monde numérique exige également une prise de conscience du potentiel des nouvelles technologies à *former des habitudes et à créer des addictions* (cf. FSDB 768). « L'ascétisme technologique », c'est-à-dire la capacité de se détacher des appareils électroniques, doit devenir l'un des objectifs de l'éducation intellectuelle actuelle. En tant qu'éducateurs, nous devons cultiver un désir équilibré de connaissance, orienté vers une contemplation compatissante du monde des jeunes et, en effet, du monde entier, dans lequel les jeunes sont appelés à jouer leur rôle de premier plan.

Créativité pastorale

102. Les nouvelles possibilités technologiques offrent une grande place à la créativité évangélique. Les jeunes Salésiens ont la capacité d'être des pionniers dans l'utilisation du réseau pour l'évangélisation, développant un langage qui s'adresse à leurs pairs. Ils peuvent devenir un pont entre la beauté de l'Évangile et les opportunités offertes par le monde numérique, profitant du fait que les jeunes « réagissent avec un plaisir spontané à la poésie et à la beauté du nouvel environnement technologique ».⁶

Intelligence Artificielle (IA) et formation salésienne

103. L'intelligence artificielle « marque une nouvelle phase importante dans la relation de l'humanité avec la technologie ». ⁷

Elle façonne avec une intensité toujours plus grande le contexte existentiel et communicatif qui accompagne la croissance des jeunes Salésiens. Les jeunes, y compris les Salésiens, découvrent l'IA non seulement comme un outil technologique, mais aussi comme un agent culturel transformateur, comme un assistant ou un compagnon qui influence leur manière d'étudier, de communiquer, de penser et de se connecter aux autres. La Congrégation Salésienne appelle à une « implication consciente de tous à l'égard de l'avènement de l'intelligence artificielle (IA) » comme quelque chose qui « nous offre de nouvelles possibilités pour mener à bien notre ministère, en communiquant et en favorisant des relations humaines authentiques inspirées du Système Préventif, proches et réelles. » ⁸

L'IA peut être un soutien précieux pour la formation intellectuelle. Il peut aider à l'étude des langues, à la recherche, à l'accès à des ressources théologiques, philosophiques et autres. Des supports pédagogiques modulés selon le parcours d'apprentissage et les outils de traduction peuvent faciliter le parcours académique des étudiants. Sur le plan pratique, l'IA peut aussi automatiser des tâches répétitives. En tant qu'assistant technologique, s'il est guidé judicieusement, elle peut devenir une aide qui renforce le parcours de formation plutôt que de l'affaiblir.

Une utilisation imprudente de l'IA, en revanche, pourrait favoriser un apprentissage superficiel, où l'effort intellectuel et la réflexion profonde sont remplacés par des réponses hâtives générées par des algorithmes. D'un point de vue anthropologique, l'IA, aussi sophistiquée soit-elle, n'est qu'une imitation de l'intelligence humaine. Elle manque d'intériorité et de capacité d'introspection ; elle n'a pas de conscience et est incapable de se rapporter à l'autre, ce qui caractérise proprement la personne humaine créée à l'image de Dieu. ⁹

Elle ne peut remplacer l'accompagnement, les relations interpersonnelles et le dialogue essentiels à la formation salésienne. On pourrait dire que « les lumières sont allumées », mais « il n'y a personne à la maison » !¹⁰

Pour toutes ces raisons, la formation salésienne favorise une approche critique, éthique, pastorale ainsi qu'une confrontation avec la réalité de l'IA et ses implications. Elle s'engage à l'intégrer de manière à soutenir l'étude et la préparation pastorale sans remplacer l'effort personnel. Elle favorise des moments *offline* et une bonne discipline intellectuelle, encourageant les élèves à utiliser l'IA comme aide à l'apprentissage, tout en maintenant des habitudes d'étude, de silence et d'introspection. Une évaluation éthique est également nécessaire : l'IA doit être jugée à la lumière de la dignité humaine, de la liberté, de la grâce et de la mission salésienne. En pratique, cela signifie se demander si l'IA promeut ou, au contraire, compromet les valeurs qui sont au cœur du Système Préventif.

Les centres salésiens à tous les niveaux, y compris les communautés de formation, deviennent des lieux de réflexion partagée et de dialogue sur l'IA, s'inspirant du charisme salésien et de l'enseignement de l'Église pour guider son usage conscient.

4.2 DIMENSION SPIRITUELLE¹¹

104. La vie dans l'Esprit est le cœur de notre projet de vie. Si, d'un côté, la dimension humaine est le fondement de toute formation, d'autre part, de manière encore plus profonde, la dimension spirituelle est aussi fondamentale, puisque l'amour de Dieu nous précède et nous enveloppe.

Notre spiritualité est celle de personnes consacrées envoyées aux jeunes. Pour nous, l'éducation est un lieu de spiritualité et un chemin vers la sainteté, et la sainteté est « le don le plus précieux que nous puissions offrir aux jeunes » (C 25). C'est la manière la plus puissante et la plus appropriée d'accomplir notre mission et notre contribution spécifique, en tant que religieux, à la culture et à la promotion humaine (ACG 354, 8).

En tant que Salésiens, nous ne pouvons être saints

qu'en suivant le chemin de la sainteté que l'Esprit a tracé en Don Bosco. Ce chemin, tracé dans les Constitutions, consiste à vivre notre consécration apostolique en tant que mystiques dans l'Esprit, prophètes de fraternité et serviteurs des jeunes.

Appelés et envoyés

105. L'apôtre consacré reconnaît qu'il a été appelé et envoyé. « Notre vie de disciples du Seigneur est une grâce du Père qui nous consacre par le don de son Esprit et nous envoie pour être apôtres des jeunes. » (C 3)

Notre mission est de révéler, comme Jésus, le visage du Père, surtout aux jeunes pauvres. Comme Don Bosco, nous sommes particulièrement sensibles à Jésus Bon Pasteur, Bon Samaritain, ami des jeunes (ACG 296, 6–7).

L'Esprit qui a suscité Don Bosco continue d'agir dans nos cœurs, nous aidant à imiter Jésus et nous transfigurant jour après jour à son image (C 1 ; 2Co 3,18). Avec gratitude, nous répondons chaque jour avec fidélité. Nous sommes également attentifs à l'œuvre de l'Esprit dans le cœur des jeunes et cultivons les dons de l'Esprit afin que notre œuvre porte des fruits durables (C 99).

« Il s'agit d'une vocation à renaître. «J'invite chaque chrétien [...] à renouveler, aujourd'hui même, sa rencontre personnelle avec Jésus Christ ou, au moins, à prendre la décision de se laisser rencontrer par Lui, de le chercher chaque jour sans cesse»(EG 3). » [CIVCSVA, *Réjouissez-vous*, LEV, Cité du Vatican 2014, 4].

Docibilitas

106. Les dimensions humaine et spirituelle de la croissance sont splendidement unies dans l'attitude de *docibilitas* (NW 35). La *docibilitas* est la manière dont nous réagissons à la grâce, nous nous ouvrons à l'Esprit et nous laissons toucher et éduquer par la vie, par les personnes, par des situations existentielles. C'est notre capacité à apprendre de la vie. Ce n'est pas une simple acceptation docile, obéissante et passive, mais une implication pleine, active et responsable de la personne, une attitude essentiellement positive envers la réalité,

et la liberté intérieure de se laisser guider par n'importe quel fragment de vérité et de beauté qui nous entoure.¹²

Les jeunes, lieu de rencontre avec Dieu

107. Considérer les jeunes comme un lieu où vivre la rencontre avec Dieu est l'une des grandes caractéristiques de la spiritualité salésienne. « Dieu nous attend dans les jeunes pour nous offrir la grâce de Le rencontrer et nous disposer à Le servir en eux » (CG23, 95 ; cf. C 95) et nous parle à travers leur créativité, leur engagement, ainsi que leurs souffrances et leurs demandes d'aide (DF 64).

En menant notre mission, nous révélons l'amour de Dieu aux jeunes et, en même temps, nous rencontrons Dieu qui nous attend en eux.

Agissons donc avec de véritables raisons de foi, surmontant les inclinations personnelles, les préférences naturelles et la mondanité spirituelle, et résistons au désir de chercher notre propre gloire plutôt que celle de Dieu.

Le Système Préventif, une expérience spirituelle et éducative

108. Le Système Préventif est une expérience spirituelle et éducative qui trouve sa source et son centre dans l'amour de Dieu. Il prépare à accueillir et à servir Dieu dans les jeunes et favorise une relation éducative qui les guide vers la plénitude de la vie.

Fondé sur la charité pastorale, le Système Préventif imprègne notre façon de penser, d'agir et de nous mettre en relation, favorisant les processus de croissance et la fidélité apostolique.

L'expérience de Dieu dans la vie communautaire

109. La vie fraternelle en communauté n'est pas seulement l'un des piliers de la consécration apostolique salésienne, mais aussi une expérience profondément religieuse et humaine. « Vivre la «mystique de la fraternité» est un élément essentiel de notre consécra-

tion apostolique et un grand secours pour lui être fidèle. Il y a un lien clair avec notre mission et avec le monde des jeunes assoiffés de communication authentique et de relations transparentes. » (CG27, 40) « La vie communautaire n'a pas seulement une valeur fonctionnelle et organisationnelle, mais elle fait partie de l'âme de la vie salésienne.»¹³

Pour trouver la juste « voie » de la prière, le chrétien considérera ce qui a été dit précédemment à propos des traits saillants de la voie du Christ, dont « la nourriture est de faire la volonté de Celui qui l'a envoyé et de mener son œuvre à bonne fin » (Jn 4, 34). Jésus ne vit pas une union plus intime et plus stricte avec le Père que celle qui pour lui se traduit continuellement dans une profonde prière. La volonté du Père l'envoie aux hommes, aux pécheurs, même à ses bourreaux, et il ne peut être plus intimement uni au Père qu'en obéissant à cette volonté (CDF, Lettre ... Sur quelques aspects de la méditation chrétienne, 1989, 13).

La communauté salésienne discerne les situations à la lumière de l'Évangile et se sent co-responsable des interventions éducatives et pastorales et de leur mise en œuvre. Chaque confrère, à son tour, contribue à faire de la communauté un centre de communion, encourageant la participation responsable de tous. Ainsi, la communion devient mission (VC 46) et source de spiritualité.

Nous accueillons nos confrères comme un don de Dieu, nous les aimons comme le Christ nous l'a enseigné et nous faisons du partage de l'expérience de la foi dans l'écoute de la Parole et dans la célébration de l'Eucharistie le fondement de la vie communautaire, qui devient ainsi « signe » et « école » de foi (CG23, 216-218). « Avant d'être le fruit de nos efforts, la vie fraternelle en communauté est un don de Dieu et un fruit de l'Eucharistie que nous célébrons : «*Puisqu'il y a un seul pain, la multitude que nous sommes est un seul corps, car nous avons tous part à un seul pain.*» (1Co 10, 17) Cette déclaration de saint Paul nous rappelle que la communion

rendue possible par l'Eucharistie dépasse infiniment nos meilleures dispositions naturelles, et nous avertit en même temps que nous ne pouvons pas nous faire d'illusions sur le fait que nous sommes unis au Christ si nous sommes séparés de nos frères. » (CG29, 23)

La communauté idéale n'existe pas ; toute réalité chrétienne repose sur la fragilité humaine. Par le dialogue, la réconciliation, le pardon et la prière, les communautés apprennent à construire l'unité.¹⁴

À la suite du Christ obéissant, pauvre et chaste

110. Au sein de la mission salésienne, qui implique de nombreuses personnes, nous sommes appelés à être des personnes consacrées, des souvenirs vivants du mode de vie et d'action que Jésus a choisis pour lui-même. Par notre profession religieuse, « Nous suivons Jésus-Christ qui, «chaste et pauvre, racheta et sanctifia les hommes par son obéissance», et nous participons plus étroitement au mystère de sa Pâque, à son anéantissement et à sa vie dans l'Esprit. » (C 60)

À mesure que nous grandissons dans la *sequela Christi*, notre vie devient un message éducatif adressé spécialement aux jeunes, proclamant « que Dieu existe et que son amour peut combler une vie ; que le besoin d'aimer, la soif de posséder et la liberté de décider de sa propre existence reçoivent leur sens suprême dans le Christ Sauveur. » (C 62)

Suivre le Christ obéissant

111. L'obéissance au Père résume la vie du Fils incarné (He 10,7 ; Lc 23,46). À la consécration par le Père, Jésus correspond par une disponibilité totale à la mission de salut.

Le Salésien, en tant que disciple obéissant, entreprend la difficile transition de « ce qui lui plaît » à « ce qui plaît au Père », faisant siens les sentiments du Christ. À l'imitation du Christ, il abandonne son esprit et son cœur à la volonté de Dieu, médiée par ses supérieurs légitimes (LG 42 ; PC 14). « Dans une Congrégation, l'obéissance est tout », disait Don Bosco (MB X, 1059).

Le Salésien accepte les Constitutions comme un

projet de vie et de sainteté, et accepte les indications de l'Église et les directives de la Congrégation.

Il met tout son être au service de la mission commune avec esprit d'initiative et créativité, responsabilité et *docibilitas*, évitant toute forme d'individualisme et de mondanité.

Il accomplit le travail qui lui a été confié au sein de la CEP avec une coresponsabilité.

Il cherche la volonté du Père à travers la prière et des médiations légitimes, telles que le dialogue communautaire, l'accompagnement, le discernement pastoral et l'entretien avec le supérieur.

Il vit également l'obéissance dans les rôles d'autorité et de gouvernance, les exerçant de manière participative et favorisant la collaboration, la convergence et un sens de la mission commune.

Lorsque l'obéissance implique des épreuves difficiles, il garde son regard fixé sur Jésus, le fils obéissant du Père (C 71).

Suivre le Christ pauvre

112. Le Salésien s'engage à vivre dans la pauvreté comme Jésus, qui s'est vidé de lui-même et est devenu pauvre pour notre cause (Ph 2,6 ; 2Co 8,6). En Jésus, il trouve sa véritable richesse (LG 42 ; PC 13) et, à travers Lui, il aime les jeunes pauvres de qui il se sent solidaire.

La pauvreté est avant tout une attitude du cœur. Comme le disait Don Bosco : « On ne peut pratiquer la pauvreté si on ne l'aime pas » (MB V, 670).

La pauvreté salésienne s'exprime de différentes manières : dans un style de vie simple et laborieux ; dans une disponibilité immédiate pour la mission ; dans une acceptation sereine des inévitables inconvénients et renoncements. Au sein de la communauté, la pauvreté se manifeste par le désir de tout partager fraternellement, dépendant de la communauté et de ceux qui exercent le service de l'autorité (C 76). De cette manière, le Salésien et la communauté deviennent la prophétie d'une société alternative, qui place le bien commun au centre, respecte la valeur de chaque personne, se fonde sur les principes de justice et d'équité, et qui est solidaire des

faibles et des défavorisés. (ACG 367, 9)

Dans le domaine pastoral, la pauvreté s'exprime « par un travail assidu et mortifiant » (C 78), « un mode de vie sobre et à contre-courant » (CG29, 280), dans la fidélité à ceux vers qui nous sommes envoyés, dans la sensibilité aux situations sociales et aux nouvelles formes de pauvreté, et portant attention à la doctrine sociale de l'Église. Non seulement nous travaillons pour les jeunes pauvres, mais nous les aimons en Christ (C 79). Nous sommes particulièrement attentifs aux jeunes travailleurs, au monde du travail et aux personnes issues des couches défavorisées de la société.

Nous considérons *l'éducation et le développement* comme un service essentiel pour les pauvres. Une expression significative de notre vœu de pauvreté est d'éduquer les jeunes dans *une culture de la solidarité et de la sauvegarde de la création*, de promouvoir une lecture critique des phénomènes économiques et sociaux et de les encourager à participer à des projets de développement, des initiatives et des activités de solidarité (CG27, 91).

La bonne gestion des ressources est également partie intégrante de notre pauvreté. Nous adhérons avec un sentiment d'appartenance et de responsabilité au Directeur Provincial pour l'économie.

Suivre le Christ chaste

113. Le choix de Jésus de vivre dans le célibat (LG 42 ; PC 12) est un signe de la vie de ressuscités, où « on ne prend ni femme ni mari » (Mt 22,30). Jésus est le pur de cœur (Mt 5,8), celui qui voit constamment le visage du Père (Mt 18,10). En sa présence, tout le monde se sent en sécurité.

En tant que mémoire vivante de Jésus, nous le suivons aussi dans son choix de rester célibataires.

Comme Jésus, nous sommes appelés à nous donner avec joie, sans réserve, avec le cœur libre et la bonté affectueuse (*amorevolezza*). Nous devenons des signes de la prédilection de Dieu pour les jeunes, incarnant la paternité de Dieu de telle manière que les jeunes se sentent aimés. Nous éduquons les jeunes dans le véritable amour et la pureté.

La crise douloureuse des abus, qui, en plus des

abus sexuels, inclut l'abus spirituel, l'abus de pouvoir et d'autres formes d'abus,¹⁵ nous pousse à nous engager avec une plus grande détermination envers une formation humaine et spirituelle saine. Nous intégrons notre besoin d'aimer et d'être aimés à travers la valeur que nous accordons à l'amitié, au partage fraternel et à l'*amorevolezza* du Système Préventif. Conscients de notre fragilité, nous cultivons la tempérance et le contrôle de soi, nous faisons preuve de prudence dans les relations interpersonnelles et dans la manière dont nous habitons l'univers numérique.

Par-dessus tout, nous sommes conscients que, sans un cœur rempli de l'amour de Dieu, nous ne pouvons pas suivre Jésus dans sa vie chaste. La solitude, en fait, peut être fatale pour une âme qui ne brûle pas d'une grande passion. Pour cette raison, nous accordons de l'importance aux temps de prière personnelle et communautaire, nous faisons preuve de vigilance évangélique et nous abordons avec gratitude le sacrement de la réconciliation. Nous ouvrons nos cœurs avec simplicité à notre accompagnateur spirituel, reconnaissant l'importance de l'aide de la communauté. Nous tournons un regard filial vers Marie Immaculée qui nous aide à aimer comme Don Bosco (C 84).

En dialogue avec le Seigneur

114. Dociles à l'Esprit, nous vivons une expérience de prière humble, confiante et apostolique, dans laquelle prière et vie sont profondément unies. Dans la prière personnelle et communautaire, nous cultivons, nourrissons et célébrons la capacité à reconnaître Dieu dans notre vie quotidienne. De Don Bosco, nous apprenons à saisir avec gratitude l'action de la Grâce dans la vie des jeunes ; nous prions pour eux, afin que le dessein du Père s'accomplisse en eux ; nous prions avec eux, devenant ainsi témoins de la foi, de l'espérance et de cette union avec Dieu qui doit caractériser les fils de Don Bosco (C 95).

Union avec Dieu

115. Don Bosco a entretenu une relation simple, concrète et profonde avec Dieu. Il nous offre l'exemple d'une vie

de prière constante, de la capacité de vivre et d'œuvrer en présence de Dieu, orientant tout vers sa gloire.

Suivant l'exemple de notre fondateur, nous cultivons l'union avec Dieu, conscients de l'importance de prier sans cesse dans un dialogue simple et cordial avec le Christ vivant et avec le Père dont nous nous sentons proches (C 12).

Cette union ne repose pas sur des sentiments, mais sur l'obéissance à la volonté du Père, à l'imitation de Jésus (Jn 4,34 ; 10,30). Elle va au-delà du dialogue occasionnel, se transformant en un *amour unificateur* : « Je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi. » (Ga 2,20 ; ACG 338, 16).

Nos Constitutions expriment ce style de vie en parlant de contemplation en action, ou d'extase de l'action : « Attentif à la présence de l'Esprit et faisant tout pour l'amour de Dieu, il devient, comme Don Bosco, un contemplatif en action. »¹⁶

La célébration régulière et fréquente du sacrement de la pénitence, préparée par l'examen de conscience quotidien, est l'occasion pour le séminariste de reconnaître avec humilité ses fragilités et ses péchés, et surtout de comprendre et d'expérimenter la joie de se sentir aimé et pardonné par le Seigneur. En outre, « de là découlent le sens de l'ascèse et de la discipline intérieure, l'esprit de sacrifice et de renoncement, l'acceptation de la peine et de la croix » (Don 106).

Prière communautaire et personnelle

116. Dans la prière, la communauté « ravive la conscience de sa relation intime et vitale avec Dieu et de sa mission de salut » (C 85).

La prière salésienne porte l'empreinte de l'apôtre dédié au bien des jeunes. Elle est *enracinée dans la vie* : elle précède, accompagne et suit l'activité apostolique ; elle est liée aux jeunes, pour qui et avec qui nous prions. C'est une prière « joyeuse et créative, simple et profonde ; elle s'ouvre à la participation communautaire, adhère à la vie et se prolonge en elle. » (C 86)

La prière du Salésien est tissée à partir de la reconnaissance de la primauté de la grâce et s'enracine dans une relation personnelle d'amitié avec Jésus-Christ (*leiturgia*), du désir de la rendre apostolique (*kerygma*) et au service de la charité (*diakonia*) par le témoignage de sa foi (*martyria*) (ACG 394,25). Elle nous pousse à sortir de nous-mêmes vers le Père et vers nos frères et sœurs en un unique mouvement d'amour.

« La *Parole de Dieu* est la première source de toute spiritualité chrétienne. Elle nourrit une relation personnelle avec le Dieu vivant et avec sa volonté salvifique et sanctifiante. » (VC 94) « La Parole, écoutée avec foi, est pour nous source de vie spirituelle, aliment pour la prière, lumière pour connaître la volonté de Dieu dans les événements et force pour vivre notre vocation dans la fidélité. » (C 87 ; cf. CIVCSVA, *Scrutate*, LEV, Cité du Vatican 2014, 9)

La célébration de l'*Eucharistie* est l'acte central de la journée salésienne. En elle, nous rendons grâce au Père, nous nous souvenons du projet de salut accompli par le Fils, on communie au Corps et au Sang du Christ, et recevons l'Esprit qui nous rend capables de communion fraternelle et renouvelle notre engagement apostolique. « La présence de l'Eucharistie dans nos maisons est pour nous, fils de Don Bosco, motif de rencontres fréquentes avec le Christ. En Lui, nous puisons dynamisme et constance dans notre action pour les jeunes. » (C88)

L'adoration eucharistique et les visites au Saint-Sacrement « alimentent l'union avec Dieu et ravivent l'amitié avec le Seigneur. » (CG29, 16).

La grâce de l'Eucharistie s'étend aux différentes heures de la journée avec la célébration de la *Liturgie des Heures* (C 89).

La célébration du sacrement de la *Réconciliation* est l'expression la plus significative et la plus puissante du parcours quotidien de conversion. Elle apporte la joie du pardon du Père, reconstruit la communion fraternelle et purifie les intentions apostoliques.

« La Réconciliation sacramentelle n'est pas seulement une belle opportunité spirituelle, mais elle représente une étape décisive, essentielle et indispensable sur le chemin de foi de chaque personne. C'est là

que nous permettons au Seigneur de détruire nos péchés, de guérir nos cœurs, de nous élever et de nous étreindre, de nous faire connaître son visage tendre et compatissant. En effet, il n'y a pas de meilleure façon de connaître Dieu que de se laisser réconcilier par Lui (cf. 2Co 5,20), en savourant son pardon. » (PAPE FRANÇOIS, *Spes non confundit*, 2024, 23].

L'engagement quotidien de la méditation doit être pris au sérieux dans chaque communauté, car c'est de là que surgit la véritable force de notre identité consacrée. L'affaiblissement de cette expérience quotidienne est un indicateur de l'endroit où se trouve notre cœur et de l'authenticité de notre témoignage. Si le fait de parler de Dieu n'est pas le fruit et la conséquence de notre parler avec Dieu, tout devient superficiel et artificiel. Nous finissons par ne pas être crédibles ni même crus, parce que nous ne sommes pas d'authentiques croyants de et en la Parole (F. Attard, le Projet du sexennat 2025-2031, ACG 446 p. 30).

La *méditation* quotidienne est une partie essentielle de la vie de prière, car « elle renforce notre intimité avec Dieu, nous préserve de la routine, sauvegarde la liberté de notre cœur et nourrit notre dévouement au prochain. » (C 93)

À l'imitation de Jésus et de Don Bosco, le Salésien prend *la prière personnelle à cœur*, où il puise sa nourriture pour sa vie et son ministère. Ce dialogue « en face à face » avec le Seigneur donne authenticité, profondeur et qualité à la prière communautaire : « Nous ne pourrions former des communautés priantes que si nous devenons personnellement des hommes de prière. » (C 93 ; ACG 338 13).

Tout comme l'intériorité est nourrie par des moments de silence, de réflexion, de prière personnelle et de méditation sur la Parole de Dieu, le discernement est favorisé par l'accompagnement spirituel, tant personnel que communautaire. De la même manière, l'approche contemplative dans la vie quotidienne est soutenue par l'examen de conscience, principalement axé sur la prise

de conscience de la grâce qui nous précède et nous accompagne à chaque instant. Ainsi, pas à pas, nous devenons contemplatifs en action.

La présence de Marie Immaculée, le Secours des Chrétiens

117. Dans l'expérience charismatique de Don Bosco, depuis ce premier rêve jusqu'aux vastes horizons missionnaires des années suivantes, Marie fut une présence constante et décisive.

Marie Immaculée Auxiliatrice émerge comme une icône de la spiritualité salésienne, inspirant et donnant vigueur à la charité pastorale et à l'intériorité apostolique. Dans l'Immaculée, le Salésien saisit la fécondité de l'Esprit, la pleine disponibilité au plan de Dieu, la totalité de la consécration, la rupture avec le mal et avec toutes les forces qui le distinguent. Marie inspire l'ouverture au mystère, la pédagogie de la grâce, la délicatesse de la conscience et les aspects maternels de l'accompagnement éducatif (ACG 354, 47).

En Marie Auxiliatrice, nous contemplons la maternité envers le Christ et son Corps, envers l'Église ; le soutien au Peuple de Dieu dans les événements de l'histoire ; sa collaboration dans l'œuvre du salut et dans l'incarnation de l'Évangile. Elle renforce le sentiment d'appartenance à l'Église, nourrit l'enthousiasme pour la mission, l'audace apostolique et la capacité à unir leurs forces pour le Royaume (ACG 354, 47).

La dévotion à Marie est pour le Salésien un appel puissant à la reconnaître comme « modèle de prière et de charité pastorale, maîtresse de sagesse et guide de notre Famille », et à contempler et imiter « sa foi, sa sollicitude pour les démunis, sa fidélité à l'heure de la croix et sa joie devant les merveilles accomplies par le Père. » (C 92)

Suivant l'exemple de Don Bosco, nous invoquons son aide chaque jour et nous nous engageons à répandre une « dévotion filiale et forte » envers elle, notre mère et maîtresse de vie, Immaculée et Auxiliatrice (C 92, R 75).

4.3 DIMENSION INTELLECTUELLE

118. La formation intellectuelle nous permet de développer une vision solide de la réalité qui nous entoure. Cela nous aide à mieux comprendre le monde des jeunes et à leur offrir une intervention éducative et pastorale adéquate et efficace.

La raison ouverte au mystère de Dieu et orientée vers Lui permet d'accueillir de façon sûre la Révélation, aide à approfondir son contenu et offre instruments et langages pour l'annoncer au monde (Don 116).

Une vision ouverte à la culture, enracinée dans la Parole de Dieu, dans le sentiment ecclésial et dans les orientations de la Congrégation, nous guide vers un choix vocationnel bien motivé et nous permet de vivre notre identité avec conscience et maturité, évitant le réductionnisme ou les complexes (ACG 361, 36). Nous devons être prêts à rendre compte de notre foi à chaque jeune (1P 3,15).

Nature

119. La formation intellectuelle est étroitement liée aux autres dimensions de l'éducation. « L'étude et la piété feront de toi un véritable Salésien », disait Don Bosco (MB XV, 28).

La formation intellectuelle se fait d'abord par l'apprentissage de la vie – un apprentissage toujours « éclairé par la personne du Christ et par son Évangile vécu selon l'esprit de Don Bosco. » (C 98)

Elle comprend *la formation de base*, c'est-à-dire les études prévues aux différentes étapes de la formation initiale, *la spécialisation* et *la formation permanente* au sens strict, c'est-à-dire des moments de mise à jour et de renouvellement ou de qualification pour des tâches spécifiques.

Chaque Salésien, qu'il soit coadjuteur ou prêtre, acquiert et cultive une solide base culturelle. La vocation spécifique influence l'organisation des études, définis-

sant les choix des niveaux de qualification, de l'orientation et de la planification. Pour les candidats au sacerdoce, le programme spécifique fait référence aux indications de l'Église universelle, en harmonie avec les besoins du contexte culturel, et toujours inspiré par les Constitutions : « La nature religieuse apostolique de la vocation salésienne détermine l'orientation spécifique de notre formation, qui est nécessaire à la vie et à l'unité de la Congrégation. » (C 97) Pour les candidats coadjuteurs, le programme spécifique suit les indications de la Congrégation contenues dans la *Ratio*.¹⁷ Sans oublier ce qui est essentiel pour grandir en tant qu'éducateurs pasteurs, la formation de base repose sur le riche et complexe héritage que l'on trouve dans chaque contexte humain avec le système éducatif national respectif et le bagage éducatif familial que chaque personne porte avec soi.

SPIRITUALITÉ SALÉSIENNE DES JEUNES

La charité pastorale éducative est le cœur de l'esprit salésien qui vit dans la rencontre et la confession de Jésus-Christ, le Seigneur. Le Système Préventif est vraiment une proposition de spiritualité pour tout le monde : Salésiens, laïcs engagés dans l'esprit et la mission de Don Bosco, familles et jeunes. Don Bosco, dans son expérience pédagogique et pastorale, a montré le chemin de la sainteté juvénile et a démontré par sa méthode la validité de sa haute finalité avec des résultats admirables.

Le secret du succès de Don Bosco éducateur est sa charité pastorale intense, cette énergie intérieure qui a uni inséparablement en lui l'amour de Dieu et l'amour du prochain, et qui l'a rendu capable de faire un tout unique de l'activité évangélisatrice et de l'activité éducative. La spiritualité salésienne, expression concrète de la charité pastorale, constitue donc un élément fondamental de l'action pastorale : la spiritualité salésienne, source de vitalité évangélique, âme de la charité pastorale, en demeure le principe d'inspiration et d'identité, son critère d'orientation (CdR 92).

Choix fondamentaux

120. La formation intellectuelle du Salésien est guidée par certains choix fondamentaux qui doivent déjà être faits lors de la mise en place de la formation initiale.

Caractérisation salésienne

Il existe un lien étroit entre l'identité charismatique et la formation intellectuelle du Salésien : « La mission salésienne oriente et caractérise de manière spécifique et originale et à tous les niveaux, la formation intellectuelle des confrères. L'organisation des études devra donc harmoniser les exigences du sérieux scientifique et celles de la dimension religieuse et apostolique de notre projet de vie. » (R 83).

Cultiver l'identité vocationnelle, approfondir la richesse charismatique du Fondateur, vivre en harmonie avec la *mens* de la Congrégation et exprimer tout cela d'une manière adaptée aux temps et aux circonstances exige une étude intelligente, actualisée et constante de la spiritualité, de la pédagogie, de l'approche pastorale, de l'histoire de la Congrégation et des orientations qui la guident.

Si l'on veut garantir la qualification pédagogique et pastorale requise par la vocation salésienne, il est évident que les choix concernant le cadre, le programme et les centres d'étude sont d'une importance fondamentale.

Interaction entre théorie et pratique

121. Vatican II « a révolutionné, dans une certaine mesure, le statut de la théologie » en cherchant à dépasser « le divorce entre théologie et pastorale, entre foi et vie » (VG 2).

La théologie émerge de l'humus de la méditation sur la Parole transmise dans l'Église, de la prière liturgique du Peuple de Dieu et de l'interaction vivante avec les gens, avec leurs conditions sociales, cultures et religions. Elle est appelée à devenir « une théolo-

gie fondamentalement contextuelle », enracinée dans la vie de personnes du monde entier et de tous horizons.¹⁸ Elle se caractérise constamment par le charisme salésien, notamment pour ses implications pédagogiques et pastorales, où formation et mission se complètent. Une formation intellectuelle de ce type permet de traiter différents contextes et situations historiques, en particulier la condition des jeunes. Cela qualifie le Salésien pour le discernement pastoral et le rend capable de diriger des personnes, des projets et des processus en cohérence avec les objectifs de la mission.

Par conséquent, la formation intellectuelle inclut une initiation à la méthodologie de l'action apostolique ou, mieux, à l'interaction entre théorie et pratique, résumée dans l'expression « faire l'expérience » (C 98). Ainsi, l'étude et la réflexion sont motivées et stimulées par la vie réelle, tandis que la pratique est éclairée et guidée par l'étude et la réflexion. Cette approche doit passer par toutes les premières étapes de la formation.

À cet égard, il est bon de se rappeler que dans la *Vita Consecrata*, nous parlons de la dimension culturelle et professionnelle, où culture et charisme se rencontrent, créant les conditions d'une plus grande fécondité et pertinence. « La dimension culturelle et professionnelle, en s'appuyant sur une formation théologique solide qui rend apte au discernement, nécessite une mise à jour continue et une attention particulière aux différents domaines auxquels s'adresse chaque charisme. Il est donc nécessaire de garder l'esprit ouvert et le plus docile possible, pour que le service soit conçu et réalisé selon les exigences du temps, en tirant profit des moyens fournis par le progrès culturel. » (VC 71)

Style interactif d'enseignement et d'apprentissage

122. Plusieurs changements sociaux et culturels, dont le plus récent est le monde numérisé, affectent l'éducation et l'accès au savoir, rendant urgente l'adoption d'un nouveau paradigme d'enseignement et d'apprentissage. L'enseignement de la philosophie et de la théologie dans nos milieux continue probablement de suivre le modèle de la rhétorique classique qui se concentre

sur le travail individuel et la mémorisation. Le nouveau paradigme nous pousse plutôt à dépasser l'approche individualiste, à améliorer l'interaction de groupe, et à ne pas nous limiter à mémoriser du contenu, mais à développer la capacité d'explorer, d'interconnecter et d'évaluer la vaste disponibilité d'informations sur le web. Il nous invite à préserver une dimension fondamentale qui a caractérisé la pensée théologique et philosophique chrétienne au fil du temps, où les réponses sont nées comme des réponses à des questions concrètes. Dans notre enseignement et notre apprentissage, nous devrions donc privilégier la dynamique du dialogue, de la question et de la réponse, plutôt que de nous concentrer sur la présentation et la mémorisation des différents sujets d'étude.

Configuration organique et unitaire

123. L'être humain est capable d'acquérir une vision unitaire et organique de la connaissance (FR 85). Cette vision du cosmos est configurée comme un réseau de relations dans lequel chaque être vivant tend vers les autres, et conçoit l'humanité en termes relationnels, fondés sur la communion et le partage des biens, construisant ainsi une civilisation de l'amour à l'image de la Trinité, ce qui conduit à une spiritualité de solidarité globale (VG 2.4).

Cette interdépendance nous invite à penser à un monde unique qui répond à un dessein commun, sans en diminuer la complexité. Notre vision doit être à la fois unitaire et organique, ouverte et incomplète. « Le bon théologien et philosophe a une pensée ouverte, c'est-à-dire incomplète, toujours ouverte au *maius* de Dieu et de la vérité, toujours en développement (...) » (VG 3). Nous devons apprendre à valoriser la polarité tensionnelle entre le particulier et l'universel, entre l'un et le multiple, entre le simple et le complexe ; anéantir cette tension « va contre la vie de l'Esprit » (VG 4d).

Une approche transdisciplinaire de la théologie devient nécessaire, afin que les connaissances issues de différentes disciplines soient activement intégrées à la compréhension théologique de la « richesse multiforme de la réalité ».¹⁹

L'idéal n'est pas l'uniformité, mais ce que François de Sales appelle *l'unidiversité*.²⁰

Inculturation

124. Cette vision unifiée et organique implique l'inculturation de l'Évangile et l'évangélisation de la culture. L'inculturation consiste à assumer des critères culturels compatibles avec l'Évangile, à purifier ceux qui ne le sont pas encore et à reconnaître ce qui s'y oppose (EG 69). « Le christianisme n'a pas un modèle culturel unique, mais, "tout en restant pleinement lui-même, dans l'absolue fidélité à l'annonce évangélique et à la tradition ecclésiale, il revêtera aussi le visage des innombrables cultures et des innombrables peuples où il est accueilli et enraciné». » (VG 4d)

Dans « la manière de réaliser la formation selon les exigences du contexte culturel » (C 101), il sera essentiel que l'inculturation devienne un critère permanent de discernement, guidant les choix dans les domaines philosophique, pédagogique, théologique et charismatique salésien.

Dans ce processus, il est essentiel de maintenir un équilibre entre unité et pluralité, entre centre et périphérie, en reconnaissant que l'unité n'est pas uniformité, mais un principe générateur qui empêche la fragmentation. De même, nous ne devons pas tomber dans la méprise d'assimiler la culture, limitée au contexte local, au charisme, dont l'essence est intrinsèquement universelle.

La *formation philosophique* favorisera une vision cohérente de l'être humain, du monde et de Dieu, ouverte et dynamique, et en dialogue avec les cultures et les religions. La *formation théologique* adoptera l'inculturation comme principe directeur de toute réflexion et méthodologie pastorales, afin de préparer les éducateurs et évangélisateurs à gérer le dialogue entre l'Évangile et la culture, en harmonie avec l'Église. L'étude et la réflexion accompagneront également l'inculturation des valeurs du *charisme salésien* et de la *spiritualité salésienne*, aidant à incarner leur essence et leurs expressions typiques dans différentes cultures et mettant en lumière

les « diverses façons de vivre l'unique vocation salésienne. » (C 100)

« Les personnes consacrées sont appelées à s'entraîner à la «pensée ouverte» : la confrontation avec les cultures et les valeurs dont nous sommes porteurs entraîne notre vie à accueillir les diversités et à lire en elles les signes de Dieu. La sagesse intelligente et amoureuse de la contemplation exerce à une vision qui sait évaluer, accueillir, rapporter chaque réalité à l'Amour. » [CIVCSVA, *Contemplez*, LEV, Cité du Vatican 2015, 55]

Une solide culture de base

125. Pour être capable de dialoguer et d'échanger avec des personnes ayant des expériences et des compétences différentes, chaque Salésien doit posséder *le niveau d'instruction de base* normalement requis dans son pays et être capable d'organiser ses connaissances de manière synthétique, significative et communicable.

Compte tenu de l'universalité de la Congrégation et de la composition de ses Régions, il devient de plus en plus important d'inclure dans son contexte culturel *une connaissance raisonnable d'une ou plusieurs langues*, en plus de la sienne, afin de favoriser une meilleure communication et collaboration (ACG 419, 25).

Quelques disciplines particulières

126. Lors de la formation théologique de base, il est essentiel de porter une attention particulière à la *théologie de la vie consacrée salésienne*. Les deux formes de notre vocation sont interdépendantes et complémentaires, constituant ainsi un héritage charismatique commun que *tous les Salésiens* sont appelés à connaître et approfondir.

Les *sciences humaines*, telles que la sociologie, la psychologie, la pédagogie, l'économie, la politique et la communication sociale, offrent une compréhension plus profonde de l'être humain, des phénomènes sociaux et des lignes évolutives de la société (PDV 52). Leur contribution est indispensable pour ceux qui sont appelés, par vocation, à inculquer l'Évangile dans la réalité de la

jeunesse. Les *sciences de l'éducation* représentent un élément irremplaçable pour la formation vocationnelle et professionnelle et occupent une place privilégiée grâce à leur lien avec la mission salésienne. Une *éducation sociopolitique, écologique et économique* adéquate est également indispensable pour aider les jeunes à prendre leur place légitime dans la société (CG29 69i).

La catéchèse joue un rôle central, puisque l'annonce du Christ aux jeunes est notre raison d'être en tant que Salésiens.

L'impact croissant et profond des langues et des moyens de *communication sociale*, ainsi que l'omniprésence du monde numérique, rendent une formation adéquate dans ce domaine tout aussi nécessaire. Les transformations numériques rapides, qui touchent particulièrement les nouvelles générations, nécessitent une mise à jour constante et des discussions critiques continues de la part de chaque Salésien.

Spécialisation et compétence professionnelle²¹

127. En plus d'une solide qualification de base, notre vocation requiert une compétence professionnelle appropriée, ce qui implique souvent une spécialisation. Les contextes dans lesquels nous travaillons et les postes que nous occupons exigent souvent *des qualifications reconnues au niveau civil*.

Dans le choix de la spécialisation, les aptitudes et inclinations du confrère sont prises en compte, tout en gardant clairement que *le critère fondamental et prioritaire est la mission*. La spécialisation est entreprise dans le but d'intégrer des compétences individuelles avec une qualification adaptée au niveau de responsabilité exigé par les projets apostoliques dans lesquels s'exprime la mission. (MR 26)

4.4 DIMENSION ÉDUCATIVE ET PASTORALE

128. La dimension éducative et pastorale est fondamentale pour le renouveau de la formation salésienne. Nous sommes formés *dans la mission et pour la mission*. C'est autour d'elle que tourne toute notre vie, avec ses choix

et ses priorités (CG28, p. 35 dans l'édition en français).

Par formation dans la dimension éducative et pastorale, nous n'entendons pas principalement l'acquisition de compétences, de techniques ou de méthodologies, mais plutôt l'éducation à une manière d'être, qui nous oriente de plus en plus vers le mode de vie du Bon Pasteur. Cela signifie vivre selon le Système Préventif, purifier notre sensibilité pastorale et apprendre à discerner les meilleurs chemins éducatifs et pastoraux.²²

Ainsi, nous mettons en pratique les paroles de Don Bosco à ses jeunes : « Pour vous j'étudie, pour vous je travaille, pour vous je vis, pour vous je suis disposé à donner jusqu'à ma vie. » (C 14)

Pratique du Système Préventif

129. Le Salésien, en tant qu'éducateur et pasteur des jeunes, apprend à vivre l'esprit salésien qui a pris naissance dans l'expérience spirituelle et éducative de Don Bosco à l'Oratoire du Valdocco. Le Système Préventif, qui contient la passion de Don Bosco pour l'éducation, est au cœur de notre mission et peut être considéré presque comme une synthèse de ce que Don Bosco souhaitait être pour les jeunes.

La formation *dans et pour* la mission selon le Système Préventif implique *une expérience spirituelle*. Le Salésien fait l'expérience de l'amour préventif de Dieu, qui le transfigure jour après jour, faisant de lui un sacrement d'amour pour les jeunes, en particulier pour les plus démunis.

Le Salésien devient un *évangélisateur* capable de valoriser les ressources naturelles et surnaturelles de chaque jeune, l'impliquant dans un parcours éducatif qui mène à cette forme originale de vie chrétienne et à cette sainteté juvénile que nous appelons « Spiritualité Salésienne des Jeunes ».

Le Salésien adopte une *approche pédagogique* caractérisée par une *présence aimante et solidaire* parmi les jeunes, par un accueil inconditionnel et la valorisation des ressources du jeune à travers des expériences positives de bien. Il fait appel à la raison, avec des propositions adaptées à l'âge et à la capacité de réception,

et renforce le sens de Dieu présent en chaque personne, dans le but de guider les jeunes vers une rencontre personnelle avec le Christ. L'amour éducatif stimule la croissance et suscite des réponses, grâce également aux éducateurs qui œuvrent dans un esprit de coresponsabilité et avec l'implication active des jeunes eux-mêmes (CG28, 5).

Le modèle de pastorale des jeunes qui en résulte s'exprime dans les diverses œuvres et services, ainsi que dans les « nouvelles formes de présence salésienne parmi les jeunes », avec une attention particulière portée au Mouvement Salésien des Jeunes (CdR, Partie II).

Le Système Préventif s'apprend surtout au sein d'une communauté salésienne qui le vit pleinement, où règnent des relations de bienveillance et de respect mutuels, des rôles bien définis et un service de l'autorité qui encourage la responsabilité et la participation. Il doit être sans cesse redécouvert comme principe inspirateur et âme profonde de notre système de formation. (CG28, 23).

Pastorale Salésienne des Jeunes

La Pastorale Salésienne des Jeunes est donc l'action organique d'une Communauté Éducative et Pastorale qui, mue par une mission charismatique, veut permettre aux jeunes de croître jusqu'à leur pleine maturité, jusqu'à saisir l'appel religieux et communier dans l'Église avec Jésus-Christ perçu comme Celui qui donne plénitude à la vie, dont il est le fondement ; et encore jusqu'à être, grâce aux interventions éducatives, « d'honnêtes citoyens et de bons chrétiens » (CdR 33).

130. La formation de l'éducateur pasteur salésien nécessite la maturation progressive de certains éléments distinctifs. L'étude progressive du *Cadre de Référence* pour la Pastorale Salésienne des Jeunes facilite l'assimilation de ce modèle éducatif et pastoral. Cette compréhension s'approfondit par la mission, à la fois par l'implication directe et par la réflexion sur l'expérience vécue.

L'objectif est de renforcer, dans la dimension pastorale du Salésien, l'« être », le « savoir », le « savoir-faire » et le « savoir-être-avec ».

LE MOUVEMENT SALÉSIEN DES JEUNES

Le MSJ n'est pas une association mais il est constitué par des jeunes qui appartiennent à différentes associations ou groupes animés par la Pastorale Salésienne des Jeunes. N'étant pas une association, il ouvre ses portes à tout le monde puisque son service s'adresse à l'Église et à tous les jeunes. Tout cela n'empêche pas, en effet, de témoigner du Christ, d'en partager la foi en son Mystère avec d'autres jeunes unis par la même foi, et de l'annoncer avec joie à ceux qui ne l'ont pas encore accueilli. Le MSJ participe du charisme salésien, il en est l'expression chez les jeunes laïcs (CdR 165).

Prédilection et présence parmi les jeunes, en particulier les plus pauvres

131. Être salésien signifie *avoir les jeunes à cœur*, surtout ceux qui sont les plus pauvres, à risque et en marge de l'Église. Cela doit représenter un aspect fondamental de notre être Salésiens de Don Bosco (ACG419, 21).

Cultiver le don de la prédilection pour les jeunes signifie les aborder avec les traits de l'amitié, les accepter sans préjugés, reconnaître et valoriser ce qu'ils portent en eux. Cela signifie marcher à leurs côtés, respecter leur cadence et leur rythme, les aider à découvrir la richesse de la vie et de ses valeurs, leur fournir les outils pour affronter la réalité et leur faire prendre conscience de la beauté des valeurs qui ne passent pas. Cela signifie se mettre entièrement à leur service, comme Don Bosco l'affirmait fermement : « Les jeunes sont nos maîtres » (CGS 351).

Intégration entre éducation et évangélisation

132. Le service que nous offrons aux jeunes consiste en l'éducation et l'évangélisation « selon un projet de promotion intégrale de l'homme, orienté vers le Christ, homme parfait. » (C 31)

L'éducation et l'évangélisation ne sont pas des étapes successives et distinctes : *la sollicitude pastorale est toujours insérée dans le processus d'humanisation*, et ce processus est constamment ouvert à l'horizon de l'Évangile.

Face aux défis de la mission auprès des jeunes et à la préférence « éducative » de la Congrégation, le Salésien ressent le besoin d'une formation adéquate et d'un fort engagement culturel.

La mission de l'Église, guidée et suscitée par la mission de l'Esprit Saint, s'est réalisée et se réalise toujours en catégorie spatiotemporelle, de profonde inculturation dans la vie des peuples. La nouvelle évangélisation s'accomplit dans l'inculturation de la foi. Cela implique le choix de trois stratégies : une évangélisation nouvelle à travers la catéchèse et la liturgie (évangéliser en catéchisant) ; une évangélisation nouvelle attentive à la promotion intégrale du peuple, des pauvres, pour les pauvres, au service de la vie et de la famille (évangéliser en promouvant) ; une évangélisation nouvelle engagée à pénétrer les milieux de la culture urbaine et non urbaine (évangéliser en inculturant). À l'époque de la nouvelle évangélisation, la nouvelle pastorale (cf. P. Pascual Chávez, ACG 407, « La Pastorale Salésienne des Jeunes ») doit être une pastorale qui catéchise, promeut et inculture simultanément. Si la nouvelle évangélisation ne se traduisait pas par la promotion humaine et par l'inculturation, elle ne s'avérerait pas authentique et ne ferait pas mûrir dans l'histoire l'énergie de la foi (CdR p. 55).

La nature communautaire de la pastorale salésienne

133. L'action salésienne en faveur des jeunes est toujours une action communautaire, vécue dans un esprit

de coresponsabilité au sein de la communauté religieuse et de la CEP, dans la Famille Salésienne et dans le Mouvement Salésien.²³ « Dans la communauté salésienne, il n'y a pas de place pour l'individualisme et pour une gestion autonome de la vie et du travail. » (CG29, 24)

Il est tout aussi important de maintenir l'harmonie avec le parcours de la Congrégation, en cultivant une bonne connaissance des derniers Chapitres Généraux et des orientations pastorales proposées par le Recteur Major et son Conseil, par le Secteur de la Pastorale des Jeunes et par la Province.

Une pastorale intégrée et une mentalité de planification

134. La Pastorale Salésienne des Jeunes est une proposition organique. Toutes les activités et interventions visent à la promotion intégrale des jeunes, tandis que dans la CEP les objectifs et les lignes opérationnelles sont partagés, intégrant les contributions de chacun de manière complémentaire.

Cette pastorale nécessite une mentalité de planification une manière de penser et de travailler qui favorise la convergence entre toutes les personnes et les éléments impliqués dans l'action éducative et pastorale.

Le Salésien en formation apprend à élaborer et à promouvoir le PEPS, ce qui implique de penser, d'évaluer et d'agir de manière coresponsable, de repenser le style des relations avec les jeunes et les adultes, l'engagement à construire ensemble quelque chose de significatif et une planification coordonnée et bien articulée des interventions.

Un style d'animation

135. Notre activité éducative et pastorale se distingue par un style d'animation fondé sur la confiance envers les personnes et leurs ressources intérieures, faisant d'elles les protagonistes et les principaux agents de ce qui les concerne. « Nous rencontrons les jeunes au point où ils en sont de leur liberté » (C 38), les aidant à s'ouvrir à de nouveaux horizons grâce à des propositions appropriées, dans une relation fondée sur la bien-

veillance, dans un environnement serein et accueillant. Dans ce contexte, les gens se sentent à l'aise, peuvent s'exprimer librement et assumer la responsabilité de leur propre croissance, faisant des choix libres basés sur des motivations et des valeurs inspirées par l'Évangile.

Ces considérations trouvent une application particulière dans l'assistance salésienne, vue non seulement comme une méthode, mais surtout comme une attitude. Le « sacrement salésien de la présence » exprime un style d'amitié entre le Salésien et les jeunes, qui est aussi discret que riche de sens, à la fois efficace et affectif.

Expériences éducatives et pastorales durant la formation initiale

136. La période de formation initiale propose diverses activités éducatives et pastorales, visant toujours une intégration harmonieuse entre les compétences éducatives et évangélisatrices et l'assimilation du modèle éducatif et pastoral salésien. À travers ces activités, on poursuit certains objectifs de formation, notamment :

- *développer une plus grande sensibilité à la condition des jeunes* et acquérir l'habitude d'interpréter leur réalité dans la perspective du salut ;
- *développer des compétences éducatives et pastorales* avec une attention particulière à l'assistance salésienne et à l'animation de groupe ;
- *faire une expérience directe de la mission salésienne* dans les différentes œuvres et activités, s'ouvrir aux horizons de la Famille Salésienne et de tous ceux qui, de diverses manières, se sentent proches de Don Bosco, de son charisme et de sa mission, même sans appartenance formelle ; s'impliquer activement dans le Mouvement Salésien des Jeunes et le promouvoir, et développer un sens de coresponsabilité avec les laïcs et les autres membres de la CEP, conformément aux besoins de la « pastorale organique » et du travail d'équipe ;
- *rêver, penser, vivre et vérifier la mission salésienne en communauté* avec les Salésiens et les laïcs.
- *mûrir dans sa propre vocation*, en apprenant à évaluer attitudes, motivations et capacités, en essayant de les harmoniser avec les exigences de la mission ;

- *intégrer les différents aspects de l'expérience* – spirituels, intellectuels, émotionnels et opérationnels – dans sa propre vie, recherchant un équilibre entre travail et prière, entre action et contemplation, entre théorie et pratique, entre attention portée à l'individu et à l'ensemble.

Ces expériences éducatives et pastorales doivent être incluses dans le Projet Provincial de Formation qui définit les responsabilités et activités au cours des différentes phases, selon un processus progressif et différencié.

La programmation locale, développée en collaboration avec les confrères en formation, doit prendre en compte divers éléments : analyse de la situation, objectifs, méthodes, stratégies, calendrier et évaluation.

L'accompagnement pastoral doit être garanti de manière adéquate, en gardant à l'esprit que la formation n'a lieu que lorsque les valeurs et contenus proposés sont vécus et intériorisés par ceux qui sont en cours de formation (FSDB 67.890–891). Le Salésien prend conscience que la mission n'est pas simplement un service pastoral, mais une expérience spirituelle qui se réalise d'abord par la vie elle-même, avant même l'action concrète.

4.5 DIMENSION DU CHARISME

La force unificatrice de l'amour

137. Notre consécration apostolique englobe *toute* la vie. Elle ne concerne pas seulement les vœux, mais implique tout notre être et notre action, dans une relation avec Dieu qui marque profondément notre expérience personnelle et tout ce à quoi nous sommes appelés en tant qu'éducateurs pasteurs. C'est une expérience personnelle qui commence avant même la profession, lorsque le Seigneur devient le centre de nos pensées et de nos affections, et qui continue jusqu'à la mort, devenant toujours plus totale et profonde, imprégnant chaque aspect de notre vie. « Il n'y a ni séparation ni

dissonance entre consécration et mission, mais une interpénétration mutuelle et indissoluble qui fait de nous, selon l'esprit salésien, à la fois des apôtres-religieux et des religieux-apôtres » (ACG 354, 12)

L'action éducative et pastorale salésienne fait partie intégrante de notre consécration. La grâce d'unité occupe le centre du cœur de l'apôtre religieux : vivre en union avec Dieu et être apôtres représente une synthèse qui unifie la vie personnelle et devient la source de notre spiritualité.

Atteindre la plénitude de l'amour : la sainteté

138. La vision qui vient d'être exposée touche à la racine de notre identité et se traduit par une direction concrète pour nos vies, déterminant notre manière de travailler, de vivre ensemble et de prier. D'où la conscience que la mission « n'est pas simplement une activité ou une action extérieure, mais un don de Dieu » : notre consécration nous insère dans les missions divines et dans la mission de l'Église. « D'où aussi l'accent particulier mis sur l'*intériorité* comme condition essentielle à l'efficacité de l'action apostolique et missionnaire » : l'ardeur dans la mission vient du mystère de Dieu. Notre spiritualité est une spiritualité de vie active. Nous sommes consacrés, enracinés dans le Christ et dans son Esprit, dans l'obéissance filiale au Père qui nous a appelés, et missionnaires des jeunes, envoyés pour leur communiquer un Amour sans limites (ACG 354, 13).

L'action apostolique, vécue dans l'intégration de « l'éducatif » » et du « pastoral », devient le lieu privilégié pour la rencontre avec Dieu, et donc un chemin vers la sainteté, à tel point que nous pouvons affirmer que nous sommes appelés à *nous sanctifier en éduquant* (ACG 337, 38).

Le pouvoir formateur de la grâce d'unité

139. « Le Saint-Esprit appelle le Salésien à une option de vie chrétienne à la fois apostolique et religieuse. Il lui accorde *donc la grâce d'unité* pour vivre le dynamisme de l'action apostolique et la plénitude de la vie religieuse en un seul et même mouvement de charité envers Dieu et le prochain. » (CGS, 127)

La grâce d'unité, qui est la puissance unificatrice de l'amour divin en nous,²⁴ harmonise les différentes dimensions de la formation salésienne. On le voit chez Don Bosco : « Profondément humain, riche des vertus de sa race, il était ouvert aux réalités de ce monde. Profondément homme de Dieu, comblé des dons de l'Esprit Saint, il vivait «comme s'il voyait l'invisible» (He 11,27). Ces deux aspects se sont fondus dans un projet de vie d'une profonde unité : le service des jeunes. » (C 21)

Les différentes dimensions de la formation visent toutes à transformer le cœur du Salésien en l'image du cœur du Christ. L'ensemble du processus de formation a pour objectif d'aider les Salésiens « à communier à la charité du Christ Bon Pasteur » (PDV 57 ; Don 89).

L'authenticité humaine, cependant, n'est jamais un acquis. Elle consiste toujours à prendre de la distance par rapport à ce qui n'est pas encore authentique, pour se rapprocher de l'intégrité et de l'harmonie auxquelles nous sommes appelés. Chaque pas dans cette direction nous encourage à poursuivre notre chemin, ouverts à de nouveaux progrès. Ainsi, dans la dynamique de grâce et de liberté, nous faisons l'expérience d'une rédemption progressive de notre être entier, à mesure que les dimensions de notre croissance s'harmonisent, et que nous devenons une nouvelle création en Christ (2Co 5,17-19), non seulement en tant qu'individus, mais aussi en tant que membres d'un Corps et « membres les uns des autres » (Ep 4,25).

4.6 ORIENTATIONS ET NORMES POUR LA PRATIQUE

Dimension humaine et fraternelle

140. *Chaque communauté religieuse salésienne évalue périodiquement le style de vie fraternelle, l'esprit familial et la qualité de vie. Dans ce processus, elle prend en compte ce qui est indiqué dans R 44 qui recommande « une répartition équilibrée des tâches, des moments de repos et de silence, et une détente communautaire convenable. »*

141. *Chaque Salésien reconnaît l'importance de la communication et du dialogue, cherchant chaque op-*

portunité de grandir dans cette fonction (R 100). Les réunions sont perçues comme des moments de communion et de formation, et chaque Salésien y participe activement.

142. « La communauté entretient des relations cordiales avec la famille de chaque confrère » (R 47). Au cours de la formation initiale, on favorise un juste équilibre entre le lien avec sa propre famille et le sentiment d'appartenance à la communauté et à la Congrégation, selon les critères de la vie consacrée et le style salésien (R 47).

143. La communauté encourage un style de dialogue, de communication fraternelle et de partage de l'expérience vocationnelles qui stimule l'esprit de famille, l'entraide et la capacité de correction fraternelle.

144. La communauté valorise les différentes façons de se rencontrer et de partager, telles que le dialogue sur la mission, le discernement communautaire, la prière commune, le « jour de la communauté » (CG23, 222 ; CG29, 28g), l'élaboration du PEPS, le Projet Communautaire, la révision de vie, l'étude des orientations de l'Église et de la Congrégation ainsi que les moments d'évaluation sur la fraternité, la pauvreté (R 66), la prière (R 175), la spiritualité salésienne, les moments de correction fraternelle, etc.

La CPF développe divers outils pour aider à la rédaction du Projet communautaire, aux scrutins, aux vérifications et aux recollections mensuelles.

Dimension spirituelle

Obéissance salésienne

145. Chaque Salésien, dans l'esprit de la mission partagée, participe activement à l'élaboration des PEPS local et provincial, et s'efforce de se qualifier toujours mieux dans ce qui lui permet de travailler en synergie avec les autres (CG24, 152).

146. « Fidèle à la recommandation de Don Bosco, chaque confrère rencontre fréquemment son supérieur dans un entretien fraternel. » (C 70) « Les confrères en formation initiale auront une fois par mois avec leur Supérieur l'entretien prévu à l'article 70 des Constitutions. » (R 80). Le Provincial et la CPF trouveront les moyens d'encourager cette pratique et de préparer adéquatement les Directeurs à ce service.

Pauvreté salésienne

147. « Les communautés, locales et provinciales, vérifieront, avec la fréquence jugée convenable, leur condition de pauvreté quant au témoignage communautaire et aux services rendus. » (R 66 ; CG26, 88). Comme Don Bosco, nous vivons la pauvreté comme un détachement du cœur et un service généreux envers nos frères, avec un style austère, industriels et riche en initiatives, et comme un effort pour la justice et la paix (C 73), et la solidarité avec les pauvres (C 79), et avec le style de vie sobre de beaucoup de nos familles, de nos employés et de nos collaborateurs.

148. La communauté exprime sa solidarité avec les pauvres à travers des choix capables d'influencer le niveau de vie, l'éducation à la culture de la solidarité et au respect de la diversité ethnique et religieuse, aidant les jeunes à interpréter les phénomènes économiques et sociaux de notre époque avec un esprit critique et les impliquant dans des initiatives et projets de promotion et de développement (CG26, 91).

149. Les communautés salésiennes et les CEP développeront des modèles éducatifs en matière de protection de l'environnement afin que l'option salésienne en faveur de la Création soit rendue effective en rendant effective la spiritualité écologique (ACG 433 p. 51 ; CG29 69g, i) et également par l'éducation à un mode de vie sobre.

150. Les confrères en formation initiale sont encouragés à considérer leur engagement dans les études comme

l'accomplissement responsable de leurs devoirs, et leur disponibilité pour les tâches domestiques comme des expressions de la pauvreté. Un véritable amour pour les jeunes pauvres se manifeste en menant une vie pauvre et en rencontrant les pauvres dans leur réalité.

151. *Dès les premières étapes de la formation, on se prépare à utiliser l'argent de manière responsable et à fournir un compte-rendu exact des dépenses engagées. Les confrères sont formés à partager ce qu'ils reçoivent avec la communauté et se voient offrir la possibilité de participer à la gestion administrative de la communauté (CG26, 96 ; CG28, 28f).*

Chasteté salésienne

152. *Le Provincial, la CPF et les Directeurs encouragent les confrères à maintenir la discipline requise par la chasteté consacrée. Ils aident les confrères à vérifier si leurs attitudes et comportements envers les autres, hommes et femmes, et envers les jeunes, sont cohérents avec les choix de la vie religieuse salésienne et le témoignage qu'elle requiert (R 69). Ils rappellent à tous l'importance de cultiver une atmosphère de fraternité et de famille, ainsi que la valeur de la correction fraternelle, comme outils pour promouvoir le don de la chasteté salésienne. De plus, ils les aident à développer une action éducative attentive à la protection des mineurs et des adultes vulnérables, évitant ainsi toute forme d'abus (CG29, 39r).*

153. *Les confrères fréquentent régulièrement le sacrement de la Réconciliation, consacrent du temps à la prière personnelle et reconnaissent la nécessité d'un accompagnement spirituel personnel continu. Les confrères en formation initiale sont guidés pour comprendre la valeur de l'accompagnement spirituel personnel et de la transparence avec leur accompagnateur.*

154. *Nous vivons dans le monde numérique avec une identité salésienne clairement consacrée (CG29, 69h). Nous reconnaissons l'importance de la formation dans*

ce domaine et nous nous engageons à faire un usage équilibré du temps de loisir et des moyens de communication sociale, en particulier les médias numériques (R 45). Par-dessus tout, nous apprenons à utiliser ces outils à des fins pastorales. Les formateurs, par le dialogue personnel et communautaire, accompagnent les jeunes confrères dans leur parcours.

Les règles, lorsque cela est nécessaire, sont définies avec l'implication active de tous.

155. *Dès les premières années de formation, il est nécessaire de veiller, par le dialogue personnel et l'accompagnement, que les confrères reçoivent une éducation à la maturité affective et sexuelle (CG29, 28l). Nous nous aidons mutuellement, en tant que communauté et individuellement, à devenir des hommes consacrés mûrs, à comprendre la nature profondément humaine et chrétienne de la sexualité, telle qu'elle se vit à la fois dans le mariage et dans la vie consacrée (PDV 50). Il est important que les confrères préservent leur estime et leur amour pour la vie consacrée et développent des attitudes sereines et mûres envers tous, hommes et femmes.*

156. *Toutes les communautés et tous les confrères doivent connaître et étudier le Protocole Provincial pour la protection des mineurs (ACG 430, 44–47), l'utilisant comme guide pratique dans les diverses activités pastorales. La Province veille à ce que le Protocole soit présenté chaque année à toutes les communautés éducatives et pastorales (CG29, 39r).*

En dialogue avec le Seigneur

157. *Avec l'aide de la CPF, le Provincial offrira des moyens d'aider les confrères à grandir dans **la prière personnelle**, avec une attention particulière à la méditation, aux récollections mensuelles et trimestrielles, ainsi qu'à la retraite spirituelle annuelle.*

158. *Les Directeurs exerceront leur responsabilité particulière pour aider les confrères à grandir en dialogue*

avec le Seigneur à travers le Projet communautaire et les différents moments d'animation communautaire. De plus, ils favoriseront la formation spirituelle pour le noyau animateur de la CEP.

159. *La communauté proposera des temps de prière avec les jeunes et les laïcs.*

160. *Les méthodes et les styles de prière, les textes et les autres ressources (matériels) doivent refléter l'esprit salésien, en reliant la prière à la vie apostolique et à la réalité du monde. Ils doivent encourager la spontanéité et la créativité et faire connaître des formes de prière adaptées aux jeunes, populaires et festives.*

161. *Par l'accompagnement personnel, de groupe et communautaire, les confrères seront guidés à prêter attention à la prière dans toutes ses dimensions – personnelle, communautaire, liturgique et sacramentelle – afin qu'ils puissent « faire l'expérience » du sens de la prière salésienne.*

Dimension intellectuelle

162. *Les études, au sein de la Congrégation, sont réglementées :*

- *par les documents pertinents de l'Église ;*
- *par les Constitutions et Règlements, par les Chapitres Généraux, par le Recteur Majeur avec son Conseil, par cette Ratio et par les Directoires Provinciaux.*

163. *Dans la Congrégation, la formation intellectuelle – comme toute formation initiale – relève directement du Recteur Majeur avec son Conseil. Cette formation est spécifiquement supervisée par le Conseiller à la Formation (C 135), assisté par les Conseillers Régionaux, afin de pouvoir remplir les tâches suivantes :*

- *promouvoir les études requises par la nature même de la Congrégation ;*
- *superviser la préparation du personnel et vérifier le Projet Provincial de qualification ;*

4. Dimensions du cheminement

- *prendre soin des centres salésiens d'études et du personnel qui y travaille ;*
- *évaluer le choix des centres non salésiens et les affiliations des centres salésiens à des institutions salésiennes et non salésiennes.*
- *L'Annexe 8 « Orientations sur la structure des études » et l'Annexe 9 « Orientations sur les études salésiennes » offrent des références et des critères pour soutenir le parcours de formation décrit.*

164. *Les centres d'études et les Facultés de théologie, de philosophie et des sciences de l'éducation qui dépendent de notre Congrégation doivent s'inspirer, en ce qui concerne les étudiants salésiens, des critères et directives de cette Ratio, en plus de respecter ceux des instances ecclésiastiques compétentes.*

165. *L'étude de l'italien doit être encouragée comme moyen d'accéder aux sources, de lire des documents et de faciliter la communication au sein de la Congrégation.*

L'étude des autres langues doit également être encouragée dans la mesure où elles peuvent servir la communication du point de vue culturel, pastoral et salésien.

Au niveau provincial

166. *Afin de garantir l'unité de la formation intellectuelle, la Section Formation du Directoire Provincial doit contenir les orientations et les choix fondamentaux concernant les études, en tenant compte des normes de la Congrégation, des exigences de la mission et du contexte provincial ; elle doit également contenir des indications sur les centres salésiens d'études et des mesures pour garantir le caractère salésien de ces centres. Le Projet Provincial de Formation définira de manière plus concrète et détaillée ce qui concerne le programme des études.*

167. *La Province élaborera le Projet Provincial de Qualification des confrères, suivant les critères indiqués par le Directoire, en l'intégrant au Projet Provincial de Formation. Ce Projet doit être vérifié et mis à jour tous les trois ans, puis transmis au Conseiller pour la Formation.*

168. *Chaque confrère se voit offrir une solide formation théologique, pédagogique et professionnelle qui suit les normes établies par l'Église et qui prend en compte les différentes formes de la vocation salésienne ainsi que les exigences de la mission dans chaque Province et chaque contexte.*

169. *Chaque confrère, avec ses Supérieurs, évalue le domaine d'une autre qualification le mieux adapté à ses propres capacités et aux besoins de la Province, privilégiant ce qui concerne notre mission (R 101).*

Durant la formation initiale

170. *La préparation intellectuelle est un élément fondamental de la formation initiale à toutes les étapes. Elle est particulièrement importante dans la programmation générale et la gestion du temps pendant le postnoviciat (d'au moins deux ans), dans la formation spécifique des Salésiens se préparant au presbytérat (quatre ans) et dans la formation spécifique des Salésiens coadjuteurs (au moins deux ans).*

171. *Durant la formation initiale, une attention particulière est portée à l'approche salésienne des études, en veillant sur les aspects suivants :*

- *la perspective fondamentale et unificatrice de la formation de l'éducateur pasteur salésien ;*
- *la correspondance effective des plans d'étude pour répondre aux besoins de la vie salésienne et de la mission salésienne ;*
- *la présence de confrères suffisamment préparés qui, à partir de leur compétence spécifique, aideront les confrères étudiants à comprendre l'approche salésienne des études ;*
- *l'inclusion de sujets spécifiquement salésiens.*

172. *Concernant les **matières spécifiquement salésiennes** :*

- *une étude progressive et systématique des disciplines salésiennes (historique, pédagogique, spirituelle et les*

lignes fondamentales de la Pastorale Salésienne des Jeunes) doit être promue, conformément à ce qui est établi plus bas dans l'Annexe 9 : Orientations sur les études salésiennes ;

- *Lorsqu'on fréquente un centre salésien, la responsabilité d'enseigner ces matières est généralement partagée entre les autorités académiques et celles de la communauté de formation ;*
- *Lorsqu'on fréquente un centre non salésien, cette tâche est assumée par la communauté de formation, sauf si elle est gérée par le centre lui-même ;*
- *dans tous les cas, le Projet local de formation doit inclure un programme d'études salésiennes.*

Les responsables

173. *Le confrère en formation est principalement responsable de sa propre préparation intellectuelle. Donc :*

- *il fréquentera régulièrement les cours magistraux et préparera assidûment les séminaires, thèses et examens (Don 93) ;*
- *il sera ouvert à la discussion et au partage en groupe et participera activement aux initiatives académiques et culturelles de son centre d'études ;*
- *il s'engagera, avec l'aide des enseignants, à mûrir dans la réflexion et à apprendre une méthode d'étude conforme à l'esprit de formation permanente.*

174. *Le Directeur et les autres formateurs doivent s'engager à accompagner la formation intellectuelle du confrère, se tenant informés, dialoguant avec les autorités académiques et effectuant des contrôles périodiques.*

Devra être garantie au sein de la communauté de formation la présence de confrères qualifiés, éventuellement des enseignants, capables de contribuer à l'unification des études et de l'expérience formatrice.

175. *Le confrère enseignant, conscient de sa fonction formatrice spécifique, doit manifester un intérêt pour le parcours intellectuel des étudiants et favorisant le développement de leurs capacités, en tenant compte des*

objectifs ainsi que des besoins pastoraux et pédagogiques de l'action salésienne.

Il donnera la priorité à son service de formation et restera informé/à jour sur sa spécialisation.

176. *Les enseignants non salésiens, ecclésiastiques, religieux ou laïcs, dans les centres salésiens, seront choisis en tenant compte de leurs compétences scientifiques et pédagogiques, des critères et des conditions établis par l'Église et par la Congrégation ; en particulier, il convient de vérifier leur adhésion aux orientations ecclésiales et leur témoignage de vie.*²⁵

Reconnaissance légale du cursus de base et des autres études

177. *Il faut veiller à ce que les études prévues dans le programme commun lors de la formation initiale soient « structurées de manière à rendre possible l'obtention des diplômes officiels, là où les conditions le permettent. » (R 84)*

178. *En ce qui concerne la possibilité de suivre d'autres études lors de la formation initiale, en plus de celles prévues dans le programme commun et visant à obtenir des qualifications, il convient de garder à l'esprit qu'il est important de garantir avant tout les conditions requises par la phase de formation en cours et la priorité de se consacrer au programme de base. En cas d'incompatibilité réelle, la priorité absolue doit être accordée à l'expérience de formation.*

Lorsqu'il est possible de concilier les exigences de la formation avec l'engagement envers d'autres études, le confrère doit s'y consacrer avec sens de la responsabilité et du sacrifice ; et le Provincial ainsi que le Directeur doivent assurer un accompagnement adéquat et des contrôles périodiques.

179. *Lorsque les confrères en formation initiale se voient attribuer un certain nombre d'années pour l'obtention des diplômes, civils et ecclésiastiques, les Provinces doivent choisir le centre d'études avec prudence, garantir au confrère un environnement communautaire adéquat et assurer un accompagnement approprié de la formation.*

Dimension éducative et pastorale

180. *Chaque communauté se tient à jour sur la Pastorale Salésienne des Jeunes et sur les orientations de la Congrégation et de l'Église.*

181. *Les expériences éducatives et pastorales au cours des premières phases de la formation doivent être adaptées à la vocation spécifique du confrère et au stade de formation atteint. Le confrère doit avoir la possibilité de connaître directement la pastorale des jeunes de sa propre Province et de celle où il est en formation, et de participer activement à la mission avec les laïcs et les membres de la Famille Salésienne. Il est essentiel d'assurer un accompagnement pastoral, tant dans la CEP que dans la communauté de formation, et de prévoir l'évaluation formative des expériences pastorales.*

Unité et continuité

182. *Puisque la formation initiale a lieu de plus en plus fréquemment dans des communautés interprovinciales souvent situées dans un autre pays, l'unité et la continuité du parcours de formation sont principalement supervisées par le Provincial et le Délégué Provincial à la Formation.*

Cet accompagnement s'effectue également lors de réunions entre les formateurs des différentes phases contiguës et lors des réunions de la CPF, prévues dans le cadre du Projet Régional de Formation.

Les vacances d'été ou autres périodes de pause sont des occasions précieuses pour faire connaissance avec les communautés de sa propre Province et de collaborer avec les confrères. Le Provincial doit vérifier que ces communautés soient capables d'offrir l'accompagnement formatif nécessaire.

4. Notes

¹ Aux quatre dimensions proposées par PDV, VC 71 avait ajouté une cinquième dimension charismatique : « Enfin, *du point de vue du charisme*, les autres exigences se trouvent réunies, comme en une synthèse qui demande un approfondissement continu de la consécration particulière dans ses différentes composantes, apostoliques, mais aussi ascétiques et mystiques. »

² P. BRAIDO, *La lettera di Don Bosco da Roma del 10 maggio 1884* (Roma, LAS, 1984) 301.

³ Sur le thème de la sexualité, de l'affectivité et de l'amour, cf. A. SINAGOGA et M.A. GARCÍA MORCUENDE, *Una pastorale giovanile che educa all'amore* (Madrid, CCS, 2023), spécialement le chapitre 3.

⁴ Cf. ci-dessous, Annexe 6.

⁵ Cf. BENOÎT XVI, *Message pour le Carême 2007*.

⁶ Marshall McLUHAN – Quentin FIORE, *Il medium è il massaggio* (Mantova, Corraini, 2011) 100.

⁷ DICASTÈRE POUR LA DOCTRINE DE LA FOI – DICASTÈRE POUR LA CULTURE ET L'ÉDUCATION, *Antiqua et Nova*. Note sur les relations entre l'intelligence artificielle et l'intelligence humaine (2025), 4.

⁸ *Projet du Recteur Majeur et de son Conseil pour le sexennat 2025–2031* in ACG 446, p.40 dans l'édition en français.

⁹ *Antiqua et Nova* 26–35.

¹⁰ Cf. Ha 2,19: « Tout cela est plaqué d'or et d'argent, sans aucun souffle à l'intérieur ! »

¹¹ Cf. CG27 64–66.

¹² Cf. Conseil Pontifical pour la promotion de la Nouvelle Évangélisation, *Directoire pour la catéchèse* (2020), 135.

¹³ CG29, 23. Cf. Ibidem : « Pour nous, Salésiens, l'esprit de famille est la manière concrète de pratiquer l'amour fraternel enseigné par Jésus et le signe le plus éloquent de la présence de Dieu au milieu de nous. »

¹⁴ « La vie fraternelle exige sans aucun doute une maturité relationnelle adéquate, qui ne peut jamais être considérée comme allant de soi ou

acquise une fois pour toutes.(...) La fraternité est en même temps don de Dieu et laboratoire d'humanité : prendre soin de la vie fraternelle, c'est favoriser une maturation humaine équilibrée et harmonieuse. » (CG29, 26)

¹⁵ CEI, *La formation initiale en période d'abus (2021)* 52–66. L'abus spirituel désigne le détournement de la religion ou de la spiritualité pour contrôler, manipuler ou nuire à une personne sous couvert de foi ou de guidance morale. Cet abus peut prendre la forme de coercition, d'interdiction de toute dissidence, d'imposition de ses propres directives, de sollicitation de contributions financières, de prétention à des pouvoirs « spirituels » ou d'abus des Écritures pour justifier l'exploitation. La violation de la confidentialité dans le but de discréditer, de nuire ou de marginaliser une personne constitue également une forme d'abus spirituel.

¹⁶ C 12 ; ACG 338 ,14-19; ACG 354, 32.

¹⁷ Cf. Annexe 8.

¹⁸ PAPE FRANÇOIS, *Ad theologiam promovendam* (2023), 4.

¹⁹ VG 4c ; PAPE FRANÇOIS, *Ad theologiam promovendam* (2023), 5.

²⁰ F. DE SALES, *Théotime* partie 2, chap. 2.

²¹ Cf. ci-dessous, chapitre 8, La spécialisation.

²² Nous devons initier les candidats à « la sensibilité pastorale, à assumer avec conscience et maturité leurs propres responsabilités, à s'entraîner intérieurement à évaluer des situations, à établir des priorités et à trouver les moyens de les réaliser, le tout à la lumière de la foi et selon les exigences théologiques de la pastorale elle-même. » (PDV 58)

²³ Sur le Mouvement Salésien, cf. *Charte* 3.

²⁴ « La «grâce d'unité» est un amour qui nous envahit d'en haut et construit en nous une synthèse organique de nombreux éléments qui accompagnent la charité pastorale. » (E. VIGANÒ, *Intériorité apostolique*, 83) Le terme « désigne une énergie de corrélation mutuelle et dynamique d'inséparabilité entre les deux pôles de la charité pastorale : Dieu et le prochain. » (ibid. 69)

²⁵ Cf. can. 810 §1; CG24, 164; VG 26 §1.

²⁶ Cf. ci-dessous, chapitre 8 La spécialisation.

Marcher ensemble : accompagnement et discernement

Lectio

Le verset qui ouvre le cinquième chapitre de la *Ratio* (Lc 24,32) représente pratiquement l'aboutissement du récit d'Emmaüs. Avec une force expressive extraordinaire, Luc raconte comment la reconnaissance de ce compagnon de route s'est faite au fil d'un lent processus qui a fini par lever les blocages cognitifs et émotionnels antérieurs. À cette fin, l'Évangéliste implique non seulement le sens intérieur du cœur – qui s'enflamme au cours de l'expérience – mais aussi les sens externes de l'ouïe (« *quand il nous parlait ... quand il nous ouvrait les Écritures ?* ») et de la vue (voir sans d'abord identifier le voyageur ; voir et reconnaître Jésus, assis à la table).

L'antithèse entre la lenteur à croire (ἀνόητοι : « *insensés* » ; βραδεῖς τῇ καρδίᾳ « *lents du cœur* – cœurs lents à croire) et agitation intérieure (ἡ καρδία ἡμῶν καιομένη ἦν : « *Notre cœur n'était-il pas brûlant en nous...* ») met l'accent narratif sur la coexistence de la résistance et de la foi naissante. Les deux disciples d'Emmaüs incarnent mieux que quiconque le paradoxe de l'existence humaine et croyante : la réticence à croire et l'ardeur de la foi coexistent dans le même cœur.

Enfin, l'utilisation répétée de l'imparfait καιομένη ἦν [n'était-il pas...] met en avant le caractère durable de l'expérience : la reconnaissance du Ressuscité n'est pas immédiate mais progressive et, pourquoi pas ? lente. Les processus humains, en particulier ceux qui concernent

les dimensions les plus intimes de la personne – comme l'accompagnement – ont besoin de temps.

Meditatio

Les paroles du disciple qui exprime ses sentiments les plus profonds, toujours assis à la table à Emmaüs, ne sont entendues et partagées que par l'autre voyageur, qui est aussi invité à ce souper. Il n'y a personne d'autre. Jésus ressuscité, dès qu'il est reconnu, « *disparut à leurs regards* » (ἀφαντος ἐγένετο), de manière mystérieuse, comme quelques heures plus tôt il avait croisé la route des deux compagnons.

Cela peut être une image réussie du travail de l'accompagnateur spirituel, tel que défini dans la *Ratio*. Avec discrétion et délicatesse, il marchait aux côtés du frère et l'aide à lire toute sa vie et son expérience religieuse à travers les clés de la foi. Puis, au moment opportun, il sait comment reculer et, comme le Ressuscité, disparaître. Ainsi, il aide son frère à prendre son envol et à agir avec pleine responsabilité et liberté. Les temps où l'accompagnement se faisait de manière plus directive sont révolus.

C'est ainsi que Dieu veut l'être humain, créé « *pour voler et déployer toutes ses potentialités dans l'appel à l'amour* [capable de] *rouvrir les ailes au souffle de l'Esprit.* » (PAPE FRANÇOIS, *Lettre Apostolique Totum amoris est* – Tout est à l'amour – *sur le quatrième Centenaire de la mort de saint François de Sales*. Peu avant, le Pape reprend du *Traité de l'Amour de Dieu* [2,9,434] une comparaison sur certains oiseaux incapables de prendre leur envol).

C'est ainsi que réagissent les deux disciples

anonymes : le cœur enflammé et les ailes déployées, ils reprennent les rênes de leur vie et, abandonnant leur fuite en avant – Emmaüs – ils reviennent sur leurs pas vers Jérusalem, où « *ils trouvèrent réunis les onze Apôtres et leurs compagnons* » (Lc 24,33), la communauté.

Cette dernière aussi se présente comme un sujet et un cadre privilégié pour l'accompagnement spirituel selon le style salésien, tel que l'ont vécu les premiers Salésiens et les jeunes eux-mêmes, apprenant de Don Bosco. Tout comme le groupe des croyants a conforté la foi des deux disciples d'Emmaüs (« *Le Seigneur est réellement ressuscité : il est apparu à Simon-Pierre.* » [Lc 24,34]), il est souhaitable que la communauté religieuse et la CEP soient en mesure de soutenir la vie et le discernement du confrère.

Miguel Ángel Moreno Nuño, SMX - UPS

5. Marcher ensemble : accompagnement et discernement

Formation et accompagnement

183. Une vocation est un processus de toute une vie de réponse à l'appel de Dieu, durant lequel nous sommes aidés par diverses personnes qui nous accompagnent.

Chaque confrère est le protagoniste de sa propre formation, et personne ne peut le remplacer dans ce qui, par sa liberté et sa responsabilité, lui appartient. Cependant, le processus de formation n'est pas quelque chose de solitaire, ni une relation exclusivement « moi-toi » avec Dieu, puisque Dieu utilise la médiation humaine, plaçant des frères et sœurs aux côtés de ceux qu'il appelle (VC 66). La formation doit donc toujours être considérée comme un *chemin accompagné*. Nous marchons ensemble, nous préparant ainsi à devenir, à notre tour, des compagnons de voyage pour d'autres.

Le but de tout accompagnement est d'avoir en nous les dispositions du Christ, d'être transformé et transfiguré en Christ ou, comme le dit simplement saint François de Sales, « de vivre Jésus ». Le but de l'accompagnement salésien est de suivre Jésus selon la voie indiquée par Don Bosco, devenant révélations du Père, signes et porteurs de son amour pour les jeunes, en particulier les plus à risque.

5.1 ACCOMPAGNEMENT SALÉSIEN

L'originalité de l'accompagnement salésien

184. L'accompagnement salésien implique des dimensions communautaires, de groupe et personnelles. « Il existe une complémentarité constitutive entre l'accompagnement personnel et l'accompagnement communautaire, que toute spiritualité ou sensibilité ecclésiale est appelée à conjuguer de façon originale. »¹

L'expérience de l'accompagnement du jeune Jean Bosco fut marquée par des figures de grande importance (Cottino, Calosso, Maloria, Cafasso...) qui se suivent providentiellement tout au long de sa formation et sans interruption tout au long de sa vie, même après 1860, date de la mort de Don Cafasso. L'expérience qu'il a vécue personnellement lui a permis de devenir à son tour l'ami et le guide des jeunes que nous connaissons. Don Bosco est un exemple complet de ce que signifie être un « guide guidé ».²

Parallèlement à la pratique éducative du milieu et au soin envers les Compagnies (les groupes des jeunes de l'époque), Don Bosco s'est soucié de cultiver des relations personnelles avec chacun de ses garçons, dans ce climat de confiance croissante si bien décrit dans la *Lettre de Rome du 10 mai 1884*. La pratique éducative de l'Oratoire équilibrait les approches formelles et informelles (voir « le petit mot à l'oreille »), l'accompagnement du groupe avec celui qui entre en jeu dans les relations personnelles.

Aujourd'hui comme hier, l'accompagnement spirituel requiert une interaction équilibrée qui tisse ensemble toutes ses dynamiques : communautaire et personnelle, formelle et informelle, impliquant les différents acteurs avec des rôles et des responsabilités variés.

L'approche régulière et structurée est plus susceptible d'être transformatrice et fructueuse, mais il est aussi vrai que sans les diverses interventions informelles et le contexte communautaire, l'efficacité des moments formels serait perdue. « La formation ne concerne pas principalement les programmes et les structures, mais les personnes : c'est un processus qui vise à faire grandir les confrères dans leur passion pour le Christ et pour les jeunes. Pas de schémas rigides, mais des relations vivantes. » (CG29, 29)

La pratique d'accompagnement de Don Bosco

185. À la tradition d'accompagnement spirituel qui suivait l'inspiration ignacienne au *Convitto* s'ajoute l'élément salésien d'amitié. Pour François de Sales, il n'y a pas d'accompagnement spirituel s'il n'y a pas de véritable

amitié.³ Ainsi, « la relation entre le formateur salésien et le jeune doit être empreinte de la « plus grande cordialité », car « la familiarité engendre l'amour, et l'amour engendre la confiance. C'est cela qui ouvre les cœurs et les jeunes se dévoilent sans crainte (...) Ils deviennent francs en confession et en dehors de la confession et se prêtent volontiers à tout ce que veut leur commander celui dont ils sont certains d'être aimés. »⁴

Don Bosco est allé encore plus loin : aux relations d'amitié et de cordialité avec les jeunes, il ajouta la dimension communautaire et la dimension de groupe.⁵

Le rôle fondamental de la liberté

186. La liberté est fondamentale pour l'accompagnement spirituel. C'est la seule façon d'atteindre la vérité sur la personne et la rendre protagoniste de son cheminement spirituel, ouvert à l'action de l'Esprit. Lorsque la liberté est réduite ou remplacée par des comportements qui ne dépassent pas le niveau extérieur et formel, l'accompagnement est vidé de son sens et de sa valeur. On peut être fidèle et assidu dans ses moments d'accompagnement spirituel personnel, mais ceux-ci restent comme un champ vide, sans aucun trésor caché à l'intérieur.

La dynamique fondamentale de la grâce et de la liberté

187. La dynamique de la grâce et de la liberté est au cœur du processus d'accompagnement. Elle est en harmonie avec le dialogue entre l'amour du Seigneur et la liberté de ceux qui sont appelés à répondre.

Chaque cheminement spirituel est le mystère continu de la rencontre entre deux libertés : celle de Dieu et celle de la personne. La grâce n'appelle pas seulement la liberté humaine, elle la renforce et la rend plus riche, lui permettant de répondre. L'amour appelle à l'amour.

Cependant, il n'y a pas d'amour sans liberté, et même la plus grande grâce n'enlève pas la liberté. Dieu, qui nous a libérés, fait appel à notre liberté avec délicatesse,⁶ et les formateurs ainsi que les accompagnateurs spirituels suivent cet exemple.

L'accompagnement est un processus qui implique la personne dans sa totalité

188. La vie dans l'Esprit implique une intégration continue de la personne dans sa totalité, et l'accompagnement spirituel ne signifie pas seulement faire croître la dimension religieuse, mais plutôt intégrer toutes les dimensions de la croissance, en commençant par celle qui les unit : la vie dans l'Esprit.

L'accompagnement est donc total. Le parcours vocationnel doit favoriser une croissance harmonieuse de toutes les dimensions de la formation. « En d'autres termes, nous ne pouvons pas nous satisfaire de la justesse formelle des comportements que l'on peut observer de l'extérieur, mais nous devons aider chaque confrère à relire sa propre expérience, à reconnaître à la lumière de la Parole de Dieu les motivations authentiques qui guident ses choix quotidiens et à mûrir une véritable docilité à l'action de l'Esprit. » (CG29, 37)

5.2 ACCOMPAGNEMENT ET DISCERNEMENT

189. La formation est un processus qui dure toute la vie et repose, entre autres, sur une relation d'aide (*accompagnement spirituel*) au service du discernement.

Les accompagnateurs spirituels sont des frères et sœurs aînés qui nous accompagnent dans le cheminement, nous aidant à faire une lecture croyante de notre expérience. Ils nous aident à « voir » et « comprendre » ce qui n'est pas immédiatement évident ou dont nous ne sommes pas conscients, à clarifier et approfondir nos motivations, et parfois même à les remettre en question.

Le don du discernement nous fait grandir en maturité en tant que personnes consacrées : il nous permet « de lire les réalités de la vie des hommes à la lumière de l'Esprit, et de pouvoir ainsi choisir, décider, agir selon la volonté de Dieu... »⁷ C'est particulièrement pertinent lorsque nous faisons face à des étapes cruciales de la vie ou que nous devons prendre une décision importante, comme celle concernant la vocation. Mais il est tout aussi nécessaire d'apprendre à discerner chaque jour, afin d'écouter la voix de l'Esprit et de le distinguer

des autres voix du monde et du mal sous toutes ses formes (GE 166), veillant à ce que l'exercice du discernement, tant personnel que communautaire, devienne un espace de formation.

Le discernement dans la vie quotidienne nous aide également « à reconnaître les moyens concrets que le Seigneur prédispose dans son mystérieux plan d'amour, pour que nous n'en restions pas seulement à de bonnes intentions. » (GE 169)

Cette compréhension dynamique et globale nécessite certaines caractéristiques pratiques dans l'accompagnement :

- *la collaboration* avec Dieu et, par conséquent, la transparence et la sincérité de la part de ceux qui accompagnent et de ceux qui sont accompagnés ;
- *le dialogue* comme façon d'être et de vivre. La personne accompagnée doit communiquer et s'ouvrir de manière authentique et sincère avec la personne qui l'accompagne qui doit répondre sans monopoliser ni manipuler ;
- *le respect* pour la sacralité de chaque être humain, pour l'histoire de vie de chacun, et pour la diversité et l'unicité de chacun ;
- *la prière* de supplication à Dieu pour nous aider à accompagner et à nous laisser accompagner, laissant l'Esprit nous guider et nous éclairer ; prière de contemplation et d'abandon, afin que Lui ait le dernier mot.

5.3 ACCOMPAGNEMENT COMMUNAUTAIRE

190. L'accompagnement communautaire joue un rôle très important dans la communication vitale des valeurs salésiennes.

La communauté – non seulement celle des personnes consacrées, mais l'ensemble de la CEP – anime et accompagne le parcours vocationnel des confrères. Elle est attentive au développement relationnel, charismatique et vocationnel.

L'engagement quotidien dans la CEP, à travers le réseau de relations et l'implication active dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du PEPS local,

offre un espace privilégié pour une croissance authentique et une formation permanente intense.

Pour accompagner la vocation religieuse salésienne, la Congrégation encourage les communautés à élaborer le Projet Communautaire ; elle favorise le partage fraternel, le discernement communautaire, la révision de vie et d'autres formes structurées de rencontre et de participation.

Le rôle du Directeur

Gardien de l'identité

191. Le Directeur est le gardien de l'identité consacrée salésienne. Il s'agit d'un service d'animation et de gouvernance dans le style typique du charisme salésien. Il sait qu'il doit animer et gouverner de manière collégiale et synodale, encourageant la participation active de chaque membre de la communauté religieuse et de la CEP.

Guide spirituel de la communauté

192. Le Directeur est le guide spirituel de la communauté. L'Église recommande que ceux qui sont appelés au service de l'autorité veillent, d'abord, aux valeurs fondamentales de la consécration : « Dans la vie consacrée, l'autorité est avant tout une autorité spirituelle (...) Une autorité est "spirituelle" quand elle se met au service de ce que l'Esprit veut réaliser à travers les dons qu'il distribue à chaque membre de la fraternité, dans le projet charismatique de l'Institut. » (FT 13a)

La tâche principale du Directeur est de construire, avec les confrères, des communautés fraternelles où Dieu soit cherché et aimé au-dessus de tout. Il est donc essentiel que le Directeur « soit avant tout une personne spirituelle, convaincue du primat du spirituel, pour la vie personnelle et la construction de la vie fraternelle, consciente que plus l'amour de Dieu croît dans les cœurs, plus les cœurs s'unissent entre eux. » (VFC 50a)

Responsabilité pour chaque confrère

193. Le Directeur a également une responsabilité directe envers chaque confrère, l'aidant et l'accompagnant dans la réalisation de sa vocation personnelle (C 55), ainsi que pour la CEP, qu'il anime avec une sollicitude paternelle afin qu'elle devienne le lieu où chaque membre peut accomplir sa vocation spécifique. Les confrères, à leur tour, acceptent son autorité dans la foi et collaborent « par une obéissance franche, prompte et pratiquée "d'un cœur joyeux et humble". » (C 65)

Le Directeur se rendra disponible pour un *entretien fraternel* et cherchera à l'encourager. Il encouragera chaque confrère à avoir un accompagnateur spirituel stable (CG27, 75.2) et donnera l'exemple afin d'être un guide guidé.

Le Directeur s'engagera à être présent et disponible au service des confrères.

L'équipe des formateurs⁸

194. L'accompagnement de formation dans les communautés dédiées à la formation initiale est le résultat d'un travail d'équipe efficace. Les formateurs acceptent le Directeur comme guide de la communauté et maître spirituel, et s'efforcent de former avec lui un groupe uni convaincu de la responsabilité commune (C 104). Dans un monde où l'individualisme est si répandu, les jeunes Salésiens doivent savoir que travailler ensemble est possible et beau. Ils doivent voir leurs frères aînés vivre et travailler ensemble.

Assurer la solidité et la qualité de la communauté en tant que lieu de formation salésienne aura un impact très significatif sur le parcours vocationnel et formateur de la personne. C'est pour cette raison que des *équipes de formation consistantes* sont essentielles : des formateurs préparés, dont la contribution varie selon leurs talents, leur expérience et leurs compétences, ainsi que selon les rôles et le type d'accompagnement proposé (académique, pastoral, spirituel, etc.) (CG29, 32)

Les formateurs occupent une place centrale, car ils déterminent l'esprit et l'efficacité de l'ensemble du tra-

vail de formation, tant au niveau local qu'au niveau provincial. La formation est leur apostolat le plus important.

Dans les communautés de formation interprovinciales, il est important que l'équipe de formation vienne des différentes Provinces concernées.

Accompagnement de groupe

195. Il est utile d'avoir un accompagnement de groupe, c'est-à-dire de petites unités, au sein de la communauté de formation. Cette pratique appartient à la tradition de Don Bosco et constitue une dimension constitutive de la pastorale salésienne des jeunes (CdR 123.157–160).

Dans une certaine mesure, les différents types de processus de groupe (groupes par année, groupes d'agrégation avec des membres transversaux aux groupes par année, groupes d'apostolat, etc.) peuvent atténuer et compenser les difficultés pouvant survenir dans les grandes communautés.

La dynamique de groupe a toujours un impact significatif sur les membres qui en font partie ; par conséquent, la présence d'un coordinateur avec une certaine préparation pour accompagner les groupes serait d'une grande aide.

5.4 ACCOMPAGNEMENT PERSONNEL

196. L'accompagnement personnel prend diverses formes lors des processus de formation initiale. Dans ce chapitre, nous aborderons brièvement l'entretien fraternel avec le Directeur, l'accompagnement spirituel personnel et le sacrement de la réconciliation.⁹

L'entretien fraternel avec le Directeur

Moment privilégié de dialogue

197. L'une des principales tâches du Directeur est d'encourager, exhorter et accompagner chaque confrère dans son expérience vocationnelle. Un moment privilégié de dialogue interpersonnel est l'entretien fraternel, un outil simple pour créer un sentiment de famille et ai-

der le confrère à grandir dans la fidélité à sa vocation.

Le terme utilisé par Don Bosco, « rendement de compte », rappelle le sens de « se rendre compte ». On pourrait dire que le Directeur est principalement responsable des entretiens fraternels. C'est lui qui, en tant que père, est appelé à comprendre comment vont ses confrères. Le fruit de cette tradition charismatique originale transmise par Don Bosco est la réciprocité, la compréhension et la croissance de l'esprit de famille.

L'entretien avec le Directeur fait partie intégrante de notre pédagogie de la relation. Il est important que les relations se caractérisent par une grande cordialité, car la familiarité mène à l'amour, et l'amour à la confiance. Plus le Directeur construit patiemment un climat de confiance mutuelle et de généreux dévouement autour des valeurs centrales du charisme salésien, plus des formes de soutien personnel émergeront spontanément, sans besoin de formalité ou d'uniformité. Les paroles du Pape François sur la pastorale des jeunes s'appliquent également à l'entretien fraternel : « Il faut privilégier le langage de la proximité, la langue de l'amour désintéressé, relationnel et existentiel qui touche le cœur, atteint la vie, éveille l'espérance et les désirs. » (ChV 211)

Dans un esprit d'humilité et de service, le Directeur prend l'initiative de promouvoir cette « bonne pratique » dans le style salésien d'animation et de gouvernance. Il accueille chaque confrère tel qu'il est et, en bon pasteur, est prêt à l'accompagner sur le chemin de la « sequela Christi » [la suite du Christ]. Il prend en compte les conditions psychologiques, relationnelles et vocationnelles du confrère, afin que l'entretien fraternel soit respectueux et efficace.

Les Constitutions demandent que « chaque confrère rencontre fréquemment son supérieur dans un entretien fraternel » (C 70), tandis que les Règlements Généraux précisent que les confrères, lors de leur formation initiale, doivent le faire « une fois par mois » (R 80).

L'entretien fraternel est protégée par un haut niveau de *confidentialité* (FSDB 707-712).

Le bon fonctionnement de la communauté

198. La distinction que font les jeunes confrères entre l'entretien fraternel et l'accompagnement spirituel personnel ne diminue en rien la valeur du premier (JSA 49). Au contraire, il aide de mieux se concentrer sur son trait caractéristique, tel que voulu Don Bosco : être l'un des moyens les plus efficaces pour « la bonne marche de sa communauté » (C 70).

Lorsque les confrères rencontrent régulièrement le Directeur pour l'entretien fraternel, ils apportent une contribution précieuse à l'animation et à la gouvernance de la communauté. L'entretien fraternel devient ainsi un moyen de pratiquer le leadership participatif, un élément essentiel dans le processus de renouveau de la vie religieuse.

Accompagnement spirituel personnel

199. La relation d'accompagnement spirituel personnel se développe au sein de l'accompagnement communautaire et des relations personnelles cordiales.

Dans l'accompagnement spirituel personnel, chaque confrère est appelé à ouvrir librement son intériorité à l'accompagnateur. C'est avec ce type d'accompagnement « qu'on peut réveiller le désir de l'idéal chrétien, l'impatience de répondre pleinement à l'amour de Dieu et la soif de développer le meilleur de ce que Dieu a semé dans notre propre vie. » (EG 171).

L'accompagnement personnel est une ressource permanente pour notre croissance humaine et spirituelle. Il est de la responsabilité de chaque confrère de le rechercher et d'y rester fidèle tout au long de sa vie.

Qualités requises des accompagnateurs

200. Comme tous les confrères, ceux qui offrent le service d'accompagnement spirituel doivent être des « guides guidés ». « Plus que jamais, nous avons besoin d'hommes et de femmes qui, à partir de leur expérience d'accompagnement, connaissent la manière de procéder, où ressortent la prudence, la capacité de compréhension, l'art d'attendre, la docilité à l'Esprit (...) *L'expérience personnelle*

de nous laisser accompagner et soigner, réussissant à exprimer en toute sincérité notre vie devant celui qui nous accompagne, nous enseigne à être patients et compréhensifs avec les autres, et nous met en mesure de trouver les façons de réveiller en eux la confiance, l'ouverture et la disposition à grandir. » (EG 171–172)

Ceux qui se consacrent à l'accompagnement spirituel savent combien il est important d'avoir une attitude paternelle, de savoir comment insuffler confiance, optimisme et espérance, et aimer de façon désintéressée, sans rien attendre en retour. Il est souhaitable que l'accompagnateur spirituel soit apprécié pour son expérience de vie, sa compétence en sciences psychologiques et pédagogiques, sa capacité à discerner les mouvements de l'Esprit ainsi que pour ses dons de communication, d'écoute et d'empathie. Il met en jeu la qualité même de son être d'homme, de croyant, de personne consacrée et de Salésien.

En plus des qualités personnelles et de l'expérience, il est essentiel de veiller à une préparation et à une mise à jour appropriées. D'où la nécessité de qualifier les confrères en accompagnement spirituel (DF 103).

Choix de l'accompagnateur spirituel

201. Dans l'entretien fraternel avec le Directeur, le confrère, « en toute confiance, lui parle de sa vie et de ses activités et, s'il le désire, de la situation de sa conscience. » (C 70) La possibilité d'entrer dans la sphère typique de l'accompagnement spirituel n'est pas exclue, mais le choix en revient entièrement à ceux qui viennent se confier.

Tous les confrères, y compris ceux en formation initiale, ont le droit de choisir librement leur accompagnateur spirituel.¹⁰ Les Provinciaux, les Directeurs et les Formateurs garantissent une réelle liberté de choix, évitant toute forme de coercition, qu'elle soit explicite ou implicite.

Suivant l'esprit du Système Préventif, un bon Directeur salésien s'engage à gagner la confiance de ceux qui lui sont confiés. Le « tâche de te faire aimer » qui nous caractérise et que nous portons comme un insigne de profession perpétuelle est un art dans lequel le Direc-

teur salésien est appelé à devenir un expert, jour après jour. Dans ce contexte, beaucoup pourraient librement choisir comme accompagnateur spirituel le Directeur qui leur offrira volontiers ce service.

Pour faciliter un choix véritablement libre, le Provincial (ou le Curatorium) suggère les noms de quelques confrères aptes à exercer l'accompagnement spirituel. Les membres du Conseil local ne seront pas inclus, mais les confrères restent libres de s'adresser à eux aussi.

Les Provinciaux et les Curatoriums sont tenus de préparer adéquatement les accompagnateurs spirituels.¹¹

Lors de la formation initiale, il est idéal que les confesseurs et accompagnateurs soient salésiens. Cependant, le confrère doit avoir la possibilité de choisir quelqu'un qui n'est pas salésien, à condition qu'il connaisse notre charisme et notre spiritualité et que le confrère puisse le rencontrer régulièrement. Dans une atmosphère de confiance mutuelle, le Directeur et l'équipe de formation soutiennent discrètement les confrères afin d'encourager des chemins fructueux d'accompagnement. Dans cette optique, le confrère communiquera à son Directeur le nom de son accompagnateur spirituel et la fréquence des rencontres.

Transparence

202. Le confrère a la responsabilité morale d'être transparent et de révéler toute question susceptible d'affecter sa vocation. « Le processus de formation nécessite que le [candidat] se connaisse et se laisse connaître grâce à une relation sincère et transparente avec les formateurs. » (*Don 45*) Le chemin de l'accompagnement et du discernement doit se vivre dans la plénitude de la vérité et avec docilité envers le Saint-Esprit.

Confidentialité¹²

203. Dans l'accompagnement spirituel, il est essentiel de créer « un espace sacré » dans lequel les émotions et les expériences profondes peuvent être partagées avec la certitude qu'il s'agit d'un environnement protégé. La confidentialité est essentielle pour garantir cette sécuri-

té. Sans confiance mutuelle, en fait, il n'est pas possible d'approcher la vérité la plus intime de la personne.

La confidentialité dans l'accompagnement est régie par une « déontologie professionnelle ». Ce qui est partagé dans l'accompagnement ne peut être révélé, sauf s'il y a un consentement explicite de la personne accompagnée. Les cas dans lesquelles, pour un bien supérieur, la confidentialité peut passer au second plan, sont rares et bien définis dans une autre section de la *Ratio* (FSDB 711–712).

Selon la tradition salésienne, le Directeur participe au processus d'admission au niveau local, même s'il est l'accompagnateur spirituel de certains confrères. Cependant, il ne peut partager avec le Conseil les informations dont il n'a connaissance que lors des réunions d'accompagnement spirituel ou lors de l'entretien fraternel, sauf autorisation expresse et libre de la personne concernée. Il ne peut pas non plus utiliser ces informations dans les votes secrets du Conseil.

Vision et objectifs partagés

204. Le besoin d'une vision et d'objectifs partagés entre les différents acteurs de la formation est évident, notamment parmi les figures clés : le Directeur, l'accompagnateur spirituel et le confesseur.¹³ Le Directeur est le principal garant de cette unité. Il lui appartient de trouver les moyens de promouvoir une vision commune parmi ceux qui assurent l'accompagnement et la confession.

Le sacrement de la Réconciliation

205. Le Sacrement de la Réconciliation offre une expérience distincte de l'accompagnement spirituel. Comme l'indique la tradition salésienne, il est conseillé que lors de la formation initiale les confrères aient un confesseur régulier.

Si les confrères demandent également au confesseur un accompagnement spirituel, il est important que les deux prennent soin de distinguer les deux moments, afin que l'accompagnement spirituel ne devienne pas une simple formalité.

Compte tenu de la grande importance et de la large appréciation du rôle du confesseur, les Provinces sont appelées à investir dans *la préparation et la qualification des confrères* pour ce ministère. Les confrères eux-mêmes sont invités à reconnaître l'importance de ce service et à être prêts à l'offrir.

Les confrères jouissent d'une grande liberté dans le choix de leur confesseur, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté. Si le confesseur stable n'est pas salésien, il est important qu'il connaisse bien notre charisme et notre spiritualité.

5.5 ORIENTATIONS ET NORMES POUR LA PRATIQUE

Accompagnement communautaire

206. *Le Provincial/curatorium assure la qualité de l'accompagnement communautaire par une préparation minutieuse et la nomination des Directeurs et autres membres de l'équipe de formation (CG29, 39j, m). De plus, il évalue attentivement le Projet Local de Formation et garantit la continuité du processus de formation.*

Dans les communautés interprovinciales, le Conseil Régional, en tant que président du curatorium, veille à ce que les équipes de formation soient composées de Salésiens des différentes Provinces membres du curatorium. Les Provinciaux seront généreux en envoyant des confrères appropriés et préparés.

207. *Le Directeur est « le guide de la communauté et son maître spirituel » (C 104). Il a pour mission de guider l'animation spirituelle, formatrice et pastorale de la communauté à travers sa présence, l'exercice paternel de l'autorité, les réunions du Conseil et de l'Assemblée des confrères (C 178-186), les conférences et les réunions (R 176), l'élaboration du Plan de Communauté (CG25 72) ou du Plan Local de Formation (C 44b ; R 4b.5), la célébration de la Journée de la communauté, les exhortations publiques et privées, le « mot du soir » quotidien (R 49) et l'entretien fraternel (C 70 ; R 80).*

Avec l'aide des formateurs, le Directeur assure l'ac-

compagnement des réunions des différents groupes au sein de la communauté de formation.

Accompagnement personnel

208. *Chaque Salésien élabore son propre **projet personnel de vie**, le vérifiant périodiquement avec son accompagnateur spirituel.*

209. *Le Directeur est toujours disponible pour **un entretien fraternel** avec les confrères. « Les confrères en formation initiale auront une fois par mois avec leur Supérieur l'entretien prévu à l'article 70 des Constitutions. » (R 80)*

210. *Le Directeur garantit **la liberté dans le choix de l'accompagnateur spirituel**. Si on le lui demande, il se rend disponible pour ce service. En dialogue avec le Directeur ou le Provincial, les confrères peuvent se tourner vers d'autres personnes pour un accompagnement spirituel.*

Le Directeur a cependant la responsabilité globale de la formation. Le confrère entretiendra une relation de confiance et d'ouverture avec lui.

211. *Pour faciliter le libre choix des accompagnateurs spirituels, le Provincial (ou curatorium) présentera **les noms de certains Salésiens** (prêtres et coadjuteurs) disponibles pour ce service. Les membres du Conseil local ne seront pas inclus, mais les confrères sont libres de s'adresser à eux. Alternativement, ils peuvent choisir une autre personne, après consultation avec le Provincial ou le Directeur, à condition que cette personne connaisse notre charisme et la spiritualité salésienne et qu'il soit possible de la rencontrer régulièrement.*

Lors de la formation initiale, l'accompagnement spirituel via Internet ne peut être envisagé que comme une exception et ne doit pas devenir une pratique ordinaire.

212. ***Au noviciat, l'accompagnateur spirituel** est le Maître des novices (can. 650 §2 ; C 112).*

213. *Selon le Droit Canonique, les confrères ont une pleine liberté dans le choix du confesseur. Durant la période de formation initiale, il est recommandé que le **confesseur stable** soit salésien ; s'il ne l'est pas, il doit bien connaître notre charisme et la spiritualité salésienne.*

214. *Le Maître des novices et le Directeur ne doivent pas entendre les **confessions sacramentelles** des novices ou confrères en formation initiale résidant dans la même maison, sauf s'ils le demandent librement dans des cas particuliers (can. 985).*

5. Notes

¹ DF 95. Dans l'Exhortation Postsynodale, le Pape François observe que l'Église prend de plus en plus conscience que c'est toute la communauté qui évangélise les jeunes (ChV 202).

² « Guides guidés » : Pape François, homélie de la messe pour la Journée de la Vie Consacrée –2 février 2015.

³ E. ALBURQUERQUE FRUTOS, « San Francesco di Sales come direttore spirituale » [SFS comme directeur spirituel], AS 29.

⁴ A. GIRAUDO, « Direzione spirituale in san Giovanni Bosco. Connotazioni peculiari... » [Direction spirituelle chez saint Jean Bosco. Connotations particulières...], AS 154.

⁵ Cf. CdR, Partie II, chap. 5: La CEP est animée par l'accompagnement de l'environnement, du groupe et de chaque personne.

⁶ PAPE FRANÇOIS, *Totum amoris est* (2022).

⁷ CIVCSVA, *Le don de la fidélité. La joie de la persévérance*. « Demeurez dans mon amour » (Jn 15,9). *Orientations* (2020), 3.

⁸ Cf. FSDB 231–232.

⁹ Cf. FSDB 67 (l'accompagnement pastoral); 716–719 (les évaluations personnelles périodiques – scrutins) ; et 721–730 (l'accompagnement psychologique).

¹⁰ PC 14. Cf. CIVCSVA, *La dimension contemplative de la vie religieuse* (1980) 11; can. 630 §1; et PI 63.

¹¹ Cf. R 79. Cf. aussi *La dimension contemplative de la vie religieuse*, 11 et PI 63.

¹² Cf. FSDB 707–712.

¹³ Cf. OT 5; PI 32; PDV 66; DES 29–32; *Don*, Introduction, section 3.



6 « Et s'il t'appelle, tu diras : "Parle, Seigneur, ton serviteur écoute." » (1S 3,9)

Marcher ensemble dans l'Église et dans la Congrégation

Lectio

L'appel de Samuel est une histoire vocationnelle dans laquelle Dieu fait entendre sa parole dans un contexte complexe, à un jeune qui ne le connaissait pas ; le jeune répond et ainsi naît le prophétisme en Israël.

Nous savons que Samuel dormait lorsque le Seigneur l'a appelé ; il a cru que c'était Éli qui l'appelait et il est allé vers lui. Éli s'est rendu compte que c'était le Seigneur qui appelait le jeune garçon et lui a conseillé de répondre et de se mettre entièrement à sa disposition. Samuel a obéi en disant : « *Parle, Seigneur, ton serviteur écoute.* »

Samuel ne connaissait pas encore le Seigneur, mais cela ne l'empêchait pas d'être appelé. En effet, Dieu l'a appelé à quatre reprises : les deux premières fois (vv. 4 et 6) le préparent à le connaître ; les deux autres (vv. 8 et 10), avec l'aide d'Éli, le préparent à la rencontre avec Dieu et à sa mission.

Meditatio

La citation « *Et s'il t'appelle, tu diras : "Parle, Seigneur, ton serviteur écoute"* » introduit également la section des *Constitutions Salésiennes* sur la formation initiale (C 102-108), qui aborde la complexité et l'unité de la formation, des communautés de formation, le rôle des formateurs, le programme de formation, l'intégration dans la Société et les périodes de formation. Pour sa part, la *Ratio* encadre le chapitre 6 avec cette citation, élargissant le sentiment personnel et communautaire de l'accompagnement aux niveaux

provincial, régional et mondial de la formation de la Congrégation et de l'Église.

Bien que l'écoute attentive de Dieu soit au cœur de tout parcours vocationnel et de formation, dans l'histoire de Samuel, cette écoute ne surgit pas spontanément, mais résulte d'un accompagnement, d'une recherche et d'un discernement. Samuel reconnaît la voix de Dieu grâce à la médiation d'Éli.

Le récit montre que Dieu appelle un jeune homme, mais il appelle aussi ceux qui l'accompagnent et se sert de leur médiation. Nous comprenons que les jeunes doivent être accompagnés pour reconnaître cet appel et que cet accompagnement prend la forme de personnes, de processus et d'interventions. C'est ainsi qu'apparaît une vérité fondamentale pour l'Église et pour le charisme salésien : la vocation naît d'un processus d'écoute qui nécessite des médiations pour être accompagnée et reconnue.

La *Ratio* précise cela, nous rappelant que la vocation et le chemin de croissance du Salésien se développent au sein d'un réseau de relations au sein de l'Église et de la Congrégation, où chacun assume la responsabilité de son propre processus de formation et se laisse accompagner par d'autres.

Samuel nous enseigne aussi que Dieu n'appelle pas seulement ceux qui le connaissent déjà. Samuel « *ne connaissait pas encore le Seigneur* » lorsqu'il fut appelé. L'appel de Dieu peut aussi se manifester au milieu de la confusion ou de la recherche.

La réponse de Samuel éclaire particulièrement notre mission auprès des jeunes : les écouter, marcher avec eux et les aider à discerner leur vie fait partie intégrante de la mission salésienne. Aujourd'hui, comme à l'époque de Samuel, Dieu continue d'appeler ; pour cette raison, chaque Salésien est invité à être comme Samuel qui écoute, et comme Éli qui aide à écouter.

Francisco Cervantes Huitrón, MEG



Marcher ensemble dans l'Église et dans la Congrégation

215. En plus de l'accompagnement personnel et communautaire, il existe d'autres formes d'accompagnement et de soutien dans le processus de formation, tant dans l'Église que dans la Congrégation aux niveaux local, provincial, régional et mondial.

6.1 AU SEIN DE L'ÉGLISE ET DE LA CONGRÉGATION

216. L'Église, « génératrice et éducatrice de vocations » (PDV 35), est le sein maternel dans lequel se développe chaque vocation et chemin de formation. Chaque Salésien, tout en émettant sa profession religieuse dans une Province particulière, sait qu'il appartient avant tout à la Congrégation, s'engageant « à vivre dans la Société salésienne en communion d'esprit et d'action » (C 24 ; cf. *Don* 126). L'ensemble du processus de formation est un dialogue constant entre le confrère et la Congrégation Salésienne dans ses diverses médiations.

6.2 LA PERSONNE

La responsabilité personnelle dans la formation

217. « Chaque Salésien assume la responsabilité de sa formation » (C 99 ; PDV 69) au sein du réseau de relations dans lequel elle se déroule. Il accueille volontiers ceux qui l'accompagnent et, en même temps, s'engage à être un instrument de croissance pour ses frères ainsi que pour la communauté.

Il reconnaît la Règle de Vie comme point de référence, approfondit sa connaissance de soi, cultive les différents aspects de sa propre personne et s'engage à devenir un instrument flexible entre les mains du Seigneur pour l'accomplissement de la mission. Il adopte l'ascétisme et fait face aux défis que la fidélité à sa vocation implique.

Le projet personnel de vie¹

Pour effectuer un vrai cheminement de maturation, les jeunes ont besoin d'adultes faisant autorité. Dans son sens étymologique, l'auctoritas indique la capacité de faire grandir ; cela n'exprime pas l'idée d'un pouvoir directif, mais d'une véritable force génératrice (DF 71).

218. Élaborer et suivre un *Projet personnel de vie* contribue à maintenir vivante sa réponse vocationnelle, où « réponse » signifie assumer des responsabilités, respecter les Constitutions ainsi que les divers projets qui expriment le charisme et la mission (CG25, 14.31). Afin de rendre le projet personnel plus concret et plus efficace, celui-ci fera partie de la discussion avec l'accompagnateur spirituel et, si on le souhaite, également avec le Directeur de la communauté (CG25, 62).

6.3 NIVEAU LOCAL

La communauté religieuse et la CEP

La communauté religieuse salésienne

219. « Le milieu naturel de croissance de sa vocation est la communauté dans laquelle le confrère s'in-sère avec confiance et collabore de façon responsable. La vie même de la communauté, unie dans le Christ et ouverte aux exigences des temps, est formatrice : elle doit donc progresser et se renouveler sans cesse. » (C 99)

« L'assimilation de l'esprit salésien est fondamentalement un fait de communication de vie » (R 86), dont le contexte naturel est la communauté, locale et provinciale. Don Bosco s'occupait des relations personnelles, mais il était avant tout le formateur d'un milieu riche en relations et en figures éducatives exemplaires, propositions et stimuli. La communauté du Valdocco, inspirée du Système Préventif, était un milieu qui accueillait, orientait, accompagnait, stimulait et exigeait. La formation n'est jamais à sens unique : par nature, elle est toujours relationnelle. Les jeunes

confrères sont protagonistes de leurs propres processus de formation.

La CEP

220. La communauté salésienne locale, qui fait partie du noyau animateur de la CEP, est appelée à témoigner de la vie religieuse, à soutenir l'identité charismatique de la CEP et à être un centre de communion et de participation.² La nouvelle version de l'article 5 des Règlements Généraux (CG29, Résolution 9) clarifie la position de la communauté salésienne au sein de la CEP : « Son noyau animateur est composé d'un groupe de personnes qui s'identifient à la mission ecclésiale, au Système éducatif de Don Bosco et à sa spiritualité. Son point de référence charismatique est la communauté religieuse. » (R 5) Ce mandat confié à la communauté revêt un caractère éminemment formateur, tant en son sein – où elle est appelée à s'enraciner et à se renouveler dans le charisme – qu'à l'extérieur – où elle doit être un point de référence important et efficace.

La CEP joue un rôle important dans la formation : elle incite le Salésien à témoigner de son expérience de personne consacrée, tout en recevant le riche témoignage de vie et de foi des laïcs. Elle offre des expériences de formation permanente à travers la vie quotidienne d'écoute et de discernement, de planification, de mise en œuvre et d'évaluation, ainsi que des moments formels de formation conjointe.

Projet communautaire³

221. Chaque année, la communauté locale élabore un Projet Communautaire, un outil pour donner du poids « à la capacité de “vivre et de travailler ensemble”, en dépassant la dispersion progressive du travail individuel et le risque de morcellement. » (CG25, 72). Distinct du PEPS, le Projet Communautaire concerne principalement la communauté religieuse salésienne ; il est mené d'abord comme un exercice annuel sur la vie commune et la croissance vocationnelle. La mise en œuvre du Projet est périodiquement vérifiée, surtout en fin d'année.

Projet local de formation⁴

222. Dans les communautés de formation initiale, le Projet communautaire prend la forme du Projet local de formation, élaboré de manière synodale par tous les membres de la communauté (GE 166–175 ; CG28, 37), approuvé par le Provincial / curatorium et vérifié périodiquement.

Le Projet se concentre sur la formation intégrale du Salésien, en considérant les différentes dimensions de notre vie consacrée sous ses deux formes.

Une attention particulière est portée à la croissance tant des personnes en formation que de l'équipe de formation, impliquant également des membres de la CEP, de la Famille Salésienne et d'autres religieux ou laïcs impliqués dans le processus de formation.⁵

La communauté de formation

223. Durant la période de formation initiale, l'Église exige que les candidats « résident dans des communautés où ne doit manquer aucune des conditions exigées pour une formation complète : spirituelle, intellectuelle, culturelle, liturgique, communautaire et pastorale » (PI 27) et, comme *l'indique Vita Consecrata*, également humaine, charismatique et consacrée (VC 71). « La formation initiale se réalise ordinairement dans des communautés organisées expressément dans ce but. » (C 103).

Une communauté de formation peut être provinciale, interprovinciale ou internationale. Lorsqu'elle est associée à un centre d'études, les Règlements Généraux la définissent comme un *scolasticat* (R 96, 98).

La communauté de formation, « avant d'être un lieu ou un espace matériel, est un espace spirituel, un itinéraire de vie, une atmosphère qui favorise et assure un processus de formation » (PDV 42). C'est une famille unie dans laquelle ceux qui sont en formation et leurs formateurs cherchent à revivre « l'expérience éducative que le Seigneur a réservée aux Douze » (PDV 60), afin de devenir des disciples missionnaires, signes et porteurs de l'amour de Dieu pour les jeunes.⁶

Lorsque, en raison de circonstances particulières, un confrère en formation initiale (comme un missionnaire *ad*

gentes) ne peut pas entrer dans une communauté de formation, le Provincial doit veiller à ce qu'il soit intégré dans une communauté capable de l'accompagner dans la réalisation des objectifs de sa phase de formation. Il doit également s'assurer qu'il fréquente un centre d'études, de préférence avec d'autres religieux, avec l'autorisation du Conseiller pour la Formation.

Le réseau de relations

224. Chaque processus de formation se développe au sein d'un réseau de relations qui implique des formateurs, des pairs et d'autres personnes.

La communauté encourage le maintien d'amitiés capables d'être une source d'aide et de soutien dans le parcours de formation à travers le témoignage, le partage et le service. Les communautés multiculturelles et internationales offrent d'importantes opportunités d'enrichissement mutuel.

La communauté de formation maintient également un contact significatif avec les familles de chaque confrère, cherchant à les impliquer dans les processus de formation avec discrétion et respect. De plus, elle cultive une attitude d'accueil et d'ouverture envers les membres de la Famille Salésienne et de la CEP.

« La formation initiale des confrères doit déjà inclure des expériences partagées avec les laïcs, proportionnées aux objectifs des différentes étapes de maturation, et encourager la contribution spécifique qu'ils peuvent apporter à une croissance vocationnelle saine. » (CG29, 49).

Conditions de l'expérience de formation

225. La communauté de formation garantit les conditions nécessaires pour personnaliser l'expérience de formation. À cette fin, différents chemins sont activés et divers outils sont utilisés : temps de silence et de réflexion, prière personnelle, implication dans l'élaboration du Projet Communautaire de Formation, attribution de différentes responsabilités au sein de la communauté, participation au travail de groupe et

à d'autres formes d'interaction, accompagnement personnel et outils d'auto-évaluation.

Une communauté qui accueille les confrères stagiaires est aussi une communauté de formation. Il incombe donc au Provincial de veiller à un accompagnement adéquat avec toutes les conditions nécessaires pour garantir que l'expérience soit formatrice.

Le planning quotidien et la répartition des activités quotidiennes sont structurés avec suffisamment de flexibilité afin de permettre aux confrères en formation initiale de tirer le meilleur parti du temps dont ils disposent et de cultiver un esprit d'initiative.

Consistance (taille) de la communauté

226. Afin de promouvoir la vie fraternelle et d'offrir une formation de qualité, il est utile que la communauté ait une certaine force numérique et ne soit ni trop grande ni trop petite. Cependant, ce n'est pas seulement le nombre lui-même qui génère ou limite la qualité, mais aussi l'établissement de relations interpersonnelles significatives, l'implication et le protagonisme de chaque membre, la réalisation de chemins authentiques d'accompagnement spirituel personnel et communautaire, ainsi que la proposition d'expériences éducatives et pastorales valables.

Les communautés de formation interprovinciales peuvent être un bon choix pour suivre efficacement ces critères, en optimisant les ressources, en garantissant des équipes de formation de qualité et des effectifs viables sur le plan pédagogique.

Évaluations personnelles périodiques

227. Les évaluations personnelles périodiques (*scrutins*) sont une forme d'accompagnement qui relève de la responsabilité du Conseil local. On s'arrête pour réfléchir au parcours accompli et on offre de l'aide, en notant des aspects prometteurs de croissance ou des domaines auxquels prêter attention, en encourageant, en affirmant et en corrigeant avec la charité et la franchise qui font partie de l'esprit salésien.

Le premier à être impliqué dans ce processus est le jeune en formation lui-même. Le Conseil veille à l'implication d'autres acteurs tels que la communauté de formation, les enseignants et les laïcs impliqués dans les processus de formation et dans la CEP (voir FSDB 719).

Il reviendra au Délégué Provincial à la Formation et aux Directeurs d'aider les formateurs et les personnes en formation à distinguer clairement cet outil d'aide personnelle du processus juridique impliqué dans les admissions et les jugements qui y sont liés (FSDB 716–719).

En ce qui concerne les communautés de formation interprovinciales, les évaluations personnelles périodiques doivent faire l'objet d'une discussion franche et ouverte entre le directeur et le provincial du candidat ou du confrère.

Le Directeur

228. Le Directeur exerce la « tâche essentielle d'animateur spirituel de la communauté, de formateur et de président de la charité » (CG21, 53). Il favorise l'esprit de collaboration au sein de l'équipe des formateurs et coordonne les rôles.

Convaincu de la valeur formatrice du milieu, il s'engage à créer un climat riche en valeurs salésiennes. Il offre un accompagnement communautaire et personnel, orientant l'engagement de tous vers un projet commun en harmonie avec le Projet Provincial.

Il aide chaque confrère à comprendre et à vivre pleinement la phase formatrice dans laquelle il se trouve, maintenant un dialogue fréquent et cordial avec chacun d'eux. À travers ces moments de partage, le Directeur prend conscience des situations spécifiques de chacun, des forces et faiblesses, formulant des propositions claires et exigeantes, indiquant des objectifs appropriés, offrant soutien et conseils en période de difficulté et vérifiant ensemble le processus de formation.

Avec son Conseil, il contribue au discernement vocationnel, notamment lors des moments périodiques d'évaluation et au moment des admissions, en prenant soin de la spécificité et des différences entre ces deux types de processus (FSDB 716–719).

Le style salésien de l'autorité

229. Dans l'esprit du Système Préventif, le Directeur exerce le service de l'autorité de manière paternelle et fraternelle. Vécue ainsi, l'autorité acquiert une autorité supérieure à celle que l'on pourrait obtenir en ne recourant qu'à des « règles froides » (*Lettre de Rome 1884*).

Dans l'Église, l'autorité est toujours une *potestas*, exercée au nom d'un autre ; ce n'est jamais un pouvoir absolu. « Ce service est destiné à promouvoir la charité, à coordonner le travail de tous, à animer, orienter, décider, rectifier pour que se réalise notre mission. » (C 121)

Entretien fraternel, accompagnement spirituel personnel, accompagnement formateur

230. Le Directeur rencontre les confrères en formation initiale chaque mois pour l'entretien, et se rend disponible pour un accompagnement spirituel personnel, si besoin.

Pour ceux qui doivent affronter des moments importants de discernement vocationnel, le Directeur reste un point de référence fondamental, même s'il n'est pas leur accompagnateur spirituel.⁷

Qu'en serait-il du Valdocco sans la présence de Maman Marguerite ? Vos maisons auraient-elles été possibles sans cette femme de foi ?(...) Sans une présence réelle, effective et affective des femmes, vos œuvres n'auraient pas le courage et la capacité de décliner la présence comme hospitalité, comme maison. Face à la rigueur qui exclut, nous devons apprendre à engendrer la vie nouvelle de l'Évangile. Je vous invite à poursuivre une dynamique dans laquelle la voix de la femme, son regard et son action – appréciés dans leur singularité – trouvent un écho dans la prise de décisions, en tant qu'acteur non auxiliaire mais constitutif de vos présences (Pape François, CG 28 p. 65 dans l'édition en langue française).

L'équipe des formateurs

Profil des formateurs

231. Les formateurs sont des personnes de forte spiritualité salésienne, qui transmettent avec passion l'amour de Don Bosco et de la vocation salésienne, et possèdent une expérience suffisante dans le travail éducatif et pastoral salésien.

Pour faciliter la formation intégrale, un groupe soudé de formateurs est indispensable, « qui sachent travailler en équipe sous la direction et la responsabilité du Directeur. » (CG28, 27 ; cf. *Don* 132). Les membres de l'équipe se complètent mutuellement par leurs talents, expériences et compétences variés.

L'équipe de formation doit être consciente qu'elle est médiatrice de l'action de Dieu, en reconnaissant que la formation est un processus relationnel et réciproque.

Les formateurs doivent avoir « un regard attentif et affiné par une bonne connaissance des sciences humaines pour aller au-delà des apparences et du niveau superficiel des motivations et des comportements, et aider l'étudiant à se connaître en profondeur, à s'accepter avec sérénité, à se corriger et à mûrir en partant des racines réelles, non illusoires, et du «cœur» de sa personne. » (DES 57)

Les formateurs sont appelés à aider leurs frères à discerner l'action de Dieu et les signes de sa volonté, et à les guider dans les voies du Seigneur, à la fois par les paroles et par le témoignage constant de leur vie consacrée.

Avec une vision positive et critique de la culture et une lecture attentive des problèmes sociaux, ils favorisent la contextualisation du processus éducatif.⁸

Constitution de l'équipe

232. Les formateurs doivent être choisis avec beaucoup de soin.⁹ Il ne suffit pas d'avoir des personnes douées et qualifiées : il est d'une importance fondamentale qu'elles sachent s'harmoniser dans une équipe capable de créer un milieu de formation positif.

Il est important d'inclure à la fois *des Salésiens coad-*

juteurs et des Salésiens prêtres. La présence de jeunes confrères est également très importante. Tout en poursuivant les premières étapes de leur formation, ils apportent une contribution importante en accompagnant et en soutenant le cheminement vocationnel salésien de ceux qui les suivent (cf. C 46). Dans le cas de jeunes Salésiens qui effectuent leur stage pratique dans une maison de formation initiale, « le Provincial s'engagera à faire en sorte qu'ils puissent vivre également une autre expérience, de préférence en contact avec des jeunes à risque. » (FSDB 510).

Dans les maisons de formation interprovinciales, la présence de formateurs de différentes Provinces est souhaitable.

Les confesseurs et accompagnateurs spirituels jouent un rôle important dans les processus de formation (FSDB 198–205). Ils partagent une vision commune de formation sous la direction du Directeur et en accord avec le Projet de formation approuvé par le Provincial/curatorium.

Les enseignants de nos centres d'études jouent également un rôle fondamental dans la formation : ils ne sont pas seulement enseignants, mais aussi formateurs.

Il est particulièrement utile que des laïcs soient présents dans l'équipe de formation au sens le plus large, hommes et femmes expérimentés et compétents,¹⁰ surtout lorsqu'ils sont co-responsables de la mission ou membres de la famille salésienne (GC29 49 ; cf. FSDB 249–251).

Formation des formateurs

233. Le Directeur et l'équipe de formateurs, dans les communautés de formation, doivent être spécifiquement préparés, notamment pour l'accompagnement spirituel.

« Le «bon sens» ne suffit pas, mais il faut un regard attentif et affiné par une bonne connaissance des sciences humaines pour aller au-delà des apparences et du niveau superficiel des motivations et des comportements, et aider l'étudiant à se connaître en profondeur, à s'accepter avec sérénité, à se corriger et à mûrir... » (DES 57)

La préparation adéquate des formateurs est l'une des tâches les plus importantes de la Congrégation. Il est essentiel que chacun soit convaincu de la nécessi-

té d'une préparation spécifique à son service. Les Provinciaux et les Curatoriums sont responsables de cette formation et les formateurs se rendent disponibles pour suivre la préparation requise.¹¹

Différents éléments dans la formation des formateurs

234. Appelés à accomplir une tâche délicate au bénéfice des confrères lors de leur formation initiale, les formateurs, conscients de leurs propres faiblesses, sont les premiers à prendre soin de leur propre croissance et formation intégrales.

La formation des formateurs comprend trois aspects principaux : les contenus, les compétences et la personne du formateur.

En ce qui concerne *les contenus*, en plus d'une solide formation philosophique et théologique de base, les formateurs doivent se caractériser par une familiarité avec le charisme salésien et une grande sensibilité aux défis de la culture contemporaine : la question anthropologique, le phénomène de la migration, les défis de la science et des nouvelles technologies, la crise écologique et les problèmes environnementaux, le développement durable et les modes de vie, les droits humains et leur fondement dans l'Évangile, le pluralisme et le dialogue interreligieux, etc. Il est également très important de trouver l'harmonie avec la mission éducative et pastorale qui se poursuit dans le contexte ecclésial et social où se trouve la communauté et, autant que possible, dans les contextes d'où viennent les confrères en formation initiale, en plus des compétences acquises dans les domaines de la mission salésienne lors d'expériences antérieures.

En ce qui concerne *les compétences*, tous les cours sont précieux dès lors qu'ils aident à développer les capacités d'écoute, de « feedback » [de commentaire], de « counselling », d'accompagnement, etc.

Mais avant tout, une attention portée à *la personne du formateur* est nécessaire : un temps de formation prolongée et de révision radicale des thèmes de formation, un examen attentif de la personne du formateur lui-même, une refonte de l'expérience personnelle, pastorale et formatrice du formateur, des exercices pratiques

menés avec l'aide d'un superviseur et des périodes de renouvellement spirituel (DES 70-71).

La formation de formateurs ne requiert pas nécessairement un diplôme universitaire, mais les formations proposées, par exemple, par l'Université Pontificale Salésienne, restent des options valables.

Croissance affective

235. Une attention particulière doit être accordée à la *croissance affective et psychologique* des formateurs. Il s'agit de reconnaître et de gérer ses émotions, de travailler sur ses problèmes, incohérences et comportements immatures ou contre-productifs, et de renforcer ses forces et compétences. Le contact avec un éducateur équilibré et libre est particulièrement sain. Au contraire, les dynamiques affectives non intégrées, qui créent du favoritisme, de la possessivité, de la rivalité, des compensations affectives et même de la vengeance, ont des effets négatifs néfastes.

Le Système Préventif

236. Les formateurs sont appelés à vivre le Système Préventif comme pédagogie de la liberté. Une relation caractérisée par la fraternité et la liberté s'établit entre les formateurs et les confrères en formation. Pour le formateur, le Système Préventif prend la forme d'un exercice de paternité qui guide la personne vers une autonomie croissante, une vie spirituelle saine, un développement complet et épanoui, ainsi qu'une relation équilibrée et respectueuse. Cette attitude encourage le confrère en formation à écouter, à comprendre et à faire confiance aux propositions du formateur, même lorsqu'elles sont exigeantes. Ceux qui accompagnent ont la tâche d'observer, d'éclairer et d'orienter, afin de comprendre où l'Esprit conduit la personne, sans jamais s'imposer, mais toujours au service de sa liberté.

Respect des différences culturelles

237. Les structures de formation interprovinciales ou internationales exigent des formateurs conscients que le

christianisme n'a pas un modèle culturel unique mais que, tout en restant pleinement lui-même, il prend « le visage des innombrables cultures et des innombrables peuples où il est accueilli et enraciné. »¹²

Le chemin concret vers cette conviction passe par la personne du formateur, son intériorité, sa capacité à élaborer sa manière d'affronter ce qui est « différent ».

C'est à travers la personne du formateur que tout cela devient vrai et concret : si le formateur possède une force intérieure et a travaillé sur ses propres réactions à ce qui est « différent », il disposera d'un pont sûr vers l'expérience de l'autre. Dans la foi, il trouvera de l'aide pour grandir dans la conviction fondamentale que nous sommes *tous frères* et, avec Don Bosco, il pourra dire : « Il suffit que vous soyez jeunes, pour que je vous aime beaucoup » (C 14).

Le monde numérique

238. La nouvelle culture en constante évolution générée par la technologie numérique exige un engagement envers l'inculturation qui est également nouveau. Si elle s'applique à tous les domaines de la présence ecclésiale et de l'engagement, elle devient d'autant plus inévitable dans le domaine de la formation. Il n'existe pas de chemins faciles et bien définis, et les premiers à y répondre sont les formateurs (FSDB 98–103 ; CG29, 69h).

Formation d'accompagnateurs spirituels¹³

239. La Congrégation s'engage à former des accompagnateurs. La première étape fondamentale est que le formateur ait personnellement vécu l'expérience d'être accompagné.¹⁴ Les cours de formation pour l'accompagnement spirituel tireront le meilleur parti de ce qui a déjà été appris lors de cette expérience (CG29, 29, 39t).

Formation permanente des formateurs

240. La vie quotidienne est une véritable école de formation permanente pour les formateurs. Elle s'obtient

par des moments individuels de prière, d'étude et de réflexion ; par le partage personnel et différentes formes d'accompagnement ; à travers des réunions dédiées à la programmation, à la réflexion et au partage, etc.

Tout aussi importante est l'harmonie et l'insertion dans le monde ecclésial et social, avec la sensibilité éducative et pastorale salésienne qui qualifie l'identité charismatique que l'on est appelé à vivre et à transmettre. Il faut cultiver l'intérêt et la familiarité avec les Projets Éducatifs et Pastoraux provinciaux et locaux, les expériences du Mouvement Salésien des Jeunes, le travail conjoint de Salésiens et de laïcs avec des jeunes travailleurs, étudiants universitaires, migrants, jeunes en situation de vulnérabilité, en fonction des contextes dans lesquels on s'inscrit.

Les formateurs ont besoin d'une *supervision*, individuelle ou collective, pour améliorer leur service. Cette supervision est généralement assurée par des experts, mais elle peut aussi être réalisée entre pairs ou en groupe.

Les psychologues et autres professionnels du domaine des sciences humaines doivent être valorisés pour la formation des formateurs non seulement individuellement mais aussi collectivement.

Des cours de remise à niveau spécifiques sont également utiles. Partager des expériences avec d'autres formateurs, tant Salésiens que d'autres Congrégations religieuses, peut s'avérer inestimable.

Les Commissions provinciales et régionales de formation contribuent à la formation permanente des formateurs.

Supervision des accompagnateurs et formateurs spirituels

241. La supervision dans l'accompagnement spirituel aide le guide à être plus compétent dans son rôle, avec une plus grande conscience des aspects à améliorer et des défis que ce type de ministère présente, et en regardant sincèrement les attitudes, habitudes et attentes qui façonnent sa manière d'accompagner les autres.

La supervision se concentre généralement sur trois domaines principaux : (1) développer les compétences, la confiance et l'efficacité globale du guide ; (2) aider le guide à maintenir un équilibre sain entre sa vie et son

ministère, en lui offrant un espace pour exprimer ses sentiments et ses expériences, et en prêtant attention aux tensions émotionnelles et au risque d'épuisement (burnout) ; (3) veiller à ce que le service du guide reste solide, éthique et spirituellement sain, en renforçant les garanties nécessaires pour assurer l'intégrité requise par ce service. Des cas particuliers peuvent également être pris en considération, mais surtout lorsque le guide éprouve des incertitudes ou des doutes.

La supervision fait partie de la croissance continue et de la formation du guide. Il n'est pas nécessaire de demander la permission aux personnes accompagnées, car leur identité et leurs données personnelles ne sont jamais révélées.

Ce qui a été dit ici à propos des guides spirituels peut s'appliquer de manière similaire aux formateurs en général.

Le Centre d'études

Centre salésien d'études

242. Un Centre salésien d'études offre une formation intellectuelle orientée et caractérisée à tous les niveaux par la mission salésienne, et représente une ressource précieuse non seulement pour les étudiants, mais aussi pour la Province ou le groupe de Provinces concernées et pour l'Église locale. Le Centre, autant que possible, sera également ouvert à des externes, qu'ils soient religieux ou laïcs (R 83-86).

Un Centre d'études peut être doté ou non de personnalité juridique. La personnalité juridique publique canonique est accordée par le Dicastère pour la Culture et l'Éducation, et la forme de gouvernement est déterminée par le Siège Apostolique.¹⁵

Un Centre salésien d'études peut être associé à une communauté de formation ou fonctionner de manière indépendante, formant une communauté autre.

Lorsqu'il fait partie d'une communauté de formation (qui dans les Règlements Généraux est identifiée comme « scolasticat » : cf. R 96.98), le Centre d'études jouit d'une autonomie académique légitime,¹⁶ dans le plein respect de la juridiction du Directeur avec son

Conseil, du Provincial avec son Conseil, ou du Curatorium. Au niveau académique, le Centre est responsable devant les autorités académiques compétentes, telles que la Faculté universitaire ou le Dicastère pour la Culture et l'Éducation (C 44.190).

En dialogue avec le Directeur du scolasticat et le Provincial/Curatorium, et conformément à la *Ratio*, le Centre d'études élabore ses propres statuts et règlements. S'ils sont liés à l'UPS ou à d'autres autorités académiques (par agrégation, affiliation ou association), ces statuts sont supervisés par la Faculté compétente et approuvés par le Dicastère de la Culture et de l'Éducation.¹⁷

243. Un Centre salésien d'études doit garantir « l'étude progressive et systématique de la spiritualité salésienne et de l'histoire de la Société » (R 86), approfondissant notre identité consacrée.

Il incombe aux Provinciaux / Curatorium de prendre soin des Centres d'études, en s'assurant qu'ils conservent leur vocation salésienne et offrent un service académique de qualité, en leur fournissant les moyens nécessaires. Ils planifient la préparation, l'emploi rationnel, la stabilité et le renouvellement du personnel ; ils garantissent la présence d'enseignants qualifiés dans les disciplines qui caractérisent le centre dans le sens salésien ; ils encouragent l'implication des enseignants dans les processus d'étude et de réflexion de la Congrégation et de la Province ou Région.

Centres d'études non salésiens

244. Lors du choix d'un Centre d'études non salésien, les critères de discernement auxquels se référer reposent sur la sauvegarde de l'identité salésienne et sa maturation progressive. Pour le postnoviciat, un Centre qui intègre les études philosophiques aux sciences humaines et à la catéchèse est préférable. Pour une formation spécifique, devrait être préféré un Centre capable de contribuer à la formation des religieux et des prêtres, des éducateurs, des pasteurs. De plus, un Centre géré par des Instituts de Vie Consacrée ou fréquenté par eux

est à privilégier plutôt qu'un Centre à orientation majoritairement diocésaine.

Lorsque les confrères en formation fréquentent un Centre d'études non salésien:

- tant individuellement qu'en groupe, doit être garanti un engagement concret à assimiler les sujets d'étude dans le cadre des valeurs propres à la vocation et à la mission salésiennes.
- une bonne relation sera entretenue entre la communauté éducative et le Centre d'études.
- la formation intellectuelle sera accompagnée par un Salésien compétent.
- on fera un effort pour que les Salésiens fassent partie du corps enseignant et/ou des instances dirigeantes.
- la communauté de formation assurera les aspects suivants de l'étude, lorsqu'ils ne sont pas proposés par le Centre d'études : l'héritage salésien, la pédagogie, la pastorale des jeunes, la catéchèse, la spiritualité, la théologie de la vie consacrée salésienne, la communication sociale et la connaissance de la Famille Salésienne.

Enseignants

Les enseignants sont des formateurs

245. Les enseignants, en particulier les enseignants salésiens, sont appelés à être de véritables formateurs, même lorsqu'ils travaillent exclusivement dans le domaine académique (*Don* 142). Ils collaborent étroitement avec les autres formateurs et travaillent dans la perspective du Projet de Formation. Leur enseignement est accompagné d'un témoignage de foi et d'une présence fraternelle et éducative parmi les jeunes Salésiens.

Ils sont médiateurs du patrimoine culturel et spirituel de l'Église et de la Congrégation, et des modèles d'engagement envers l'étude, la recherche et la publication dans leur propre domaine de spécialisation. Ils guident l'étude personnelle pour enseigner une méthode de travail scientifique et encourager l'approfondissement et l'application des sujets abordés.

Préparation

246. Les enseignants seront suffisamment préparés à leur tâche et seront appelés « à adhérer en toute fidélité à la Parole de Dieu, consignée dans l'Écriture, transmise dans la Tradition et authentiquement interprétée par le Magistère. » (*Don* 140)

Ils posséderont des compétences permettant le discernement et favorisant une mentalité de formation permanente. De plus, ils seront formés à l'enseignement, avec une attention particulière aux méthodes actives d'enseignement (FSDB 122).

Identité salésienne

247. Un vif intérêt pour la vie de la Congrégation et le contact avec le monde des jeunes et des pauvres permettent aux enseignants salésiens de créer un lien efficace entre les thèmes traités et l'action apostolique salésienne. L'implication dans le ministère éducatif et pastoral peut être une source d'inspiration, sans toutefois négliger les exigences du service académique.

Spécialistes

248. Les Salésiens ou autres personnes possédant des compétences spécifiques sont appelés à apporter une contribution spéciale, de manière systématique ou occasionnelle et dans différents domaines. Leur contribution à la formation des candidats ou confrères se manifeste de manière préventive, pédagogique ou intégrative.

Lorsque les experts ne sont pas salésiens, il est essentiel que leur intervention prenne en compte les particularités de la vocation salésienne et soit intégrée à la perspective globale de la formation salésienne. Si l'intervention de l'expert était à des fins thérapeutiques, il est nécessaire qu'elle soit proposée avec des raisons suffisantes et sans jamais être imposée.

Les spécialistes doivent se limiter à leur propre domaine de compétence, évitant de porter des jugements sur l'aptitude des candidats ou des confrères à la vie salésienne.

Dans le domaine de la psychologie, la contribution des experts est précieuse tant pour les formateurs que pour les personnes en formation, en particulier dans deux domaines : l'évaluation de la personnalité, l'expression d'une opinion sur la santé psychologique ; et l'approfondissement de la connaissance de soi et de sa propre expérience, pour le développement de la maturité humaine.¹⁸

Les laïcs

249. Les laïcs, surtout s'ils sont membres de la Famille Salésienne ou du noyau animateur de la CEP, peuvent aider les Salésiens à mieux apprécier leur identité de personnes consacrées et à renforcer le sentiment d'appartenance à l'Église dans la réciprocité des vocations et dans l'échange de dons spirituels (*Charte* 10).

Les laïcs peuvent également contribuer à la formation des Salésiens, notamment dans les domaines de la spiritualité familiale, dans les domaines social, psychologique, économique et politique, ainsi que dans la communication sociale (DES 10–11).

Il convient de se rappeler que chaque personne impliquée dans la CEP a un impact sur la formation, y compris le personnel de service et les autres employés qui doivent donc faire l'objet d'un choix prudent. Il est important que tous les membres de la CEP soient conscients de vivre une expérience formatrice où tout est source d'apprentissage.

Le rôle des femmes

250. Les femmes possèdent une capacité particulière à humaniser et personnaliser les relations et les environnements, et leur présence favorise « la reconnaissance de la complémentarité de l'homme et de la femme » (*Don* 151). Elles apportent une contribution particulière dans le domaine de l'éducation et de la formation salésiennes, en accord avec les valeurs de consécration et avec une sensibilité aux divers contextes culturels.¹⁹ Elles peuvent être « un «antidote» contre toute tendance cléricale et rigoriste » (CG28, p. 65 *ibidem*).

Formation conjointe

251. Les confrères en formation « sont amenés à faire l'expérience de la collaboration avec les laïcs tant sur le terrain pratique que sur celui de l'élaboration du PEPS. » (CG24, 53). En tenant compte de la nature différente des vocations des Salésiens et des laïcs ainsi que des temps de maturation humaine, affective et apostolique, les phases de formation initiale incluent le contenu et les expériences de formation mutuelle et complémentaire, dans lesquelles les laïcs apportent leur contribution spécifique (CG24, 138–141).

La famille

252. Le Directeur « s'intéressera ... aux parents des confrères et les considérera comme ayant un lien particulier avec la communauté. » (R 177)

La famille d'origine représente l'un des facteurs les plus importants dans le développement de la personnalité, et notre histoire vocationnelle passe presque toujours par une communauté où une expérience de foi significative a été vécue. La famille et la paroisse d'origine, ou la paroisse à laquelle l'on appartient, ainsi que d'autres communautés ecclésiales, peuvent contribuer de manière significative à soutenir et nourrir la vocation consacrée, salésienne non seulement durant la formation initiale mais aussi tout au long de la vie (*Don* 148).

En même temps, le confrère en formation doit être aidé à développer une liberté intérieure qui favorise la bonne autonomie dans sa vie religieuse, en maintenant une distance saine face aux attentes irréalistes que certains membres de la famille peuvent avoir. Une partie de notre parcours de croissance consiste à reconnaître et accepter sa propre situation familiale avec réalisme et maturité humaine et chrétienne, en affrontant judicieusement les défis qui peuvent survenir.

À leur tour, les familles doivent être accompagnées dans l'acceptation, la compréhension et l'approfondissement de la vocation religieuse de leurs enfants, sous la forme particulière que chacun a choisie. L'engagement pastoral de la communauté de formation envers

les familles des confrères contribue également au parcours chrétien des familles elles-mêmes (*Don* 149).

6.4 NIVEAU PROVINCIAL

Le Provincial

253. Au sein de la Province, le Provincial est principalement responsable de la formation initiale et continue, à l'exception des structures de formation internationales et interprovinciales. Il exerce la *potestas* (autorité) au nom de la Congrégation Salésienne et de l'Église.

Le Provincial tente d'établir des relations personnelles avec chaque confrère. Il effectue son ministère de formation à la fois personnellement et avec l'aide du Vicaire, du Délégué à la Formation et de la CPF. Il coordonne la rédaction de la section Formation du Directoire Provincial, du Projet Provincial de formation et du Plan Provincial de qualification. Il veille à ce que la CPF soutienne les communautés et les confrères dans la rédaction du Projet Communautaire et du Projet Personnel de Vie (CG25, 16).

Il accorde une attention particulière aux communautés de formation, veillant à ce que les Directeurs et les équipes soient suffisamment préparés pour le service de formation.

Il partage la responsabilité des structures interprovinciales de formation, participant régulièrement aux réunions du Curatorium et proposant généreusement des formateurs.

Il collabore également à des projets interprovinciaux et congrégationnels de formation, ainsi qu'aux initiatives de la Famille Salésienne, d'autres Congrégations religieuses et de l'Église.

Le Délégué Provincial à la Formation

254. Le Délégué Provincial à la Formation travaille en étroite collaboration avec le Provincial et son Conseil. C'est la personne responsable qui « «donne vie» à la formation dans la Province : il l'anime, la stimule, la suit de près, la vérifie » avec l'aide de la CPF qu'il coordonne

(ACG 383, 41). Avec cette Commission, il a pour mission de réfléchir, planifier, programmer, coordonner, mettre en œuvre et vérifier les initiatives de formation de la Province.

Le Délégué a généralement un mandat de trois ans, renouvelable.

Il est souhaitable qu'il soit membre du Conseil Provincial. Bien qu'il puisse avoir d'autres responsabilités, il est important qu'il bénéficie d'une liberté d'action et de mouvement suffisante pour exercer efficacement son rôle de Délégué.

Il est membre de la Commission Régionale de Formation, agissant comme intermédiaire entre la Région et la Province, en particulier avec le Provincial et son Conseil.

Il maintient le contact avec le Conseiller pour la Formation et avec les Délégués pour la Formation des autres Provinces.

Les rôles du Délégué à la Formation et celui du Vicaire Provincial à qui « est ordinairement confié le soin de la vie et de la discipline religieuses » (C 168 ; CG29, Résolution 1) ont un grand impact sur la formation de la Province, qui exige une harmonie de vision et une synergie d'action, lorsqu'ils sont confiés à des personnes distinctes.

Tâches

255. Le Délégué Provincial à la Formation anime et coordonne la formation selon les indications du Directeur Provincial et du Projet Provincial de formation.

Dans son activité d'animation, il prend à cœur la formation de tous les confrères et des communautés. Il accorde une attention particulière aux confrères en formation initiale et aux communautés de formation, même en dehors de la Province. Il maintient un contact régulier et leur rend visite fréquemment.

Il s'intéresse particulièrement aux Salésiens coadjuteurs en formation initiale.

Le Délégué s'occupe également de promouvoir des initiatives pour la formation permanente de ceux qui ont terminé les premières étapes de leur formation. De

plus, il gère la communication et la collaboration avec d'autres Provinces et avec les membres de la Famille Salésienne concernant les questions de formation. En collaboration avec le Délégué Provincial à la Pastorale des Jeunes, il promeut la mentalité de mission partagée entre confrères en formation initiale (FSDB 251.858.864).

La Commission Provinciale de Formation (CPF)²⁰

256. La CPF est établie par le Provincial, après consultation de son Conseil (R 161), et agit toujours au nom et pour le compte du Provincial et de son Conseil. Il est présidé par le Délégué Provincial chargé de la Formation.

Selon les besoins de la Province, la Commission peut prévoir des sous-commissions chargées des premières étapes de la formation et des autres saisons de la vie (« formation permanente »). Bien que la formation conjointe puisse être confiée à l'équipe provinciale de la Pastorale des Jeunes, il incombe à la CPF de veiller à ce qu'une vision correcte et dynamique de la mission commune soit promue lors de la formation initiale.

La CPF se réunit au moins deux ou trois fois par an, et les procès-verbaux des réunions sont conservés et archivés.

Membres

257. Le Délégué Provincial à la Pastorale des Jeunes est l'un des membres de la CPF. Il est souhaitable d'avoir quelques Directeurs des stagiaires, un Salésien coadjuteur, des laïcs compétents, en particulier des membres de la Famille Salésienne, et un expert en psychologie. Un représentant des confrères en stage pratique et un des confrères en formation initiale sont également invités (CG28, 23).

Les membres de la Commission ont généralement un mandat de trois ans, renouvelable une seule fois. Les Directeurs sont membres pour la durée de leur mandat. Les mandats des stagiaires dépendent du Provincial.

Tâches

258. La CPF a pour mission d'animer la Province dans le contexte de sa formation sous la direction du Provincial et de son Conseil. Cette animation comprend l'étude, la planification, la programmation, la coordination, la mise en œuvre et l'évaluation des processus de formation et des initiatives de la Province.

Étude

259. La CPF analyse soigneusement la situation de la formation dans la Province, avec une attention particulière aux premières étapes de la formation. Elle fait référence aux documents de l'Église et de la Congrégation concernant la formation, garantissant que les communautés soient constamment mises à jour. Un accent particulier est réservé à l'identité consacrée salésienne sous ses deux formes, visant à créer un contexte de fidélité vocationnelle et de désir de sainteté.

Planification

260. La CPF collabore à la préparation et à la révision de la section Formation du Directoire Provincial et du Projet Provincial de Formation provincial. Il aide le Provincial à la rédaction du Plan Provincial de Qualification, accordant une importance particulière aux études salésiennes, philosophiques, pédagogiques, théologiques, professionnelles et académiques (CG25, 60), avec un accent particulier sur la formation des formateurs et la spécialisation des confrères coadjuteurs. Elle apporte son aide aux communautés et aux confrères dans l'élaboration du Projet Communautaire Salésien et du Projet Personnel de Vie. Elle planifie et organise des initiatives pour la promotion de la vocation du Salésien coadjuteur.²¹

Elle maintient une base de données constamment mise à jour sur la formation initiale dans la Province et les statistiques associées, partageant régulièrement ces informations avec le Conseiller pour la Formation.

Accompagner la formation dans ses premières étapes

261. La CPF accorde une attention particulière aux premières étapes de la formation, assurant l'unité et la continuité entre les différentes étapes de ce processus, impliquant les équipes de formation de chaque étape et étudiant les critères de discernement définis dans les Constitutions et dans la *Ratio*.

En collaboration avec l'équipe provinciale pour la Pastorale des Jeunes, elle accompagne les jeunes qui s'interrogent sur la vocation consacrée salésienne (aspirants), veillant à ce qu'ils reçoivent un soutien adéquat dans la formation chrétienne et humaine, ainsi qu'un nécessaire accompagnement vocationnel (ACG 438, 85–106).

Elle s'engage à garantir que les formateurs reçoivent une formation adéquate en accompagnement pastoral et s'efforce de garantir que les expériences apostoliques soient en accord avec les objectifs de chaque phase de la formation.

Elle propose des initiatives d'animation et d'orientation pour ceux qui sont en stage pratique, en études universitaires ou en préparation à la profession perpétuelle.

Elle favorise un chemin de formation vers la maturité sexuelle et affective, en accord avec la chasteté consacrée vécue en Salésiens, pour les formateurs, pour ceux en formation initiale et pour le quinquennium.

Accompagner la formation permanente

262. La CPF s'engage à garantir que le Projet Provincial de Formation reconnaisse et valorise la formation qui a lieu dans la vie ordinaire des communautés dédiées à l'apostolat.

Chaque année, la CPF organise des programmes de formation permanente adaptés aux différentes situations des confrères selon l'âge, la vocation spécifique, etc. Une attention particulière est portée aux confrères âgés et malades. Elle s'occupe en particulier de la formation des nouveaux Directeurs et veille à la qualité de la retraite spirituelle (exercices spirituels) proposée aux confrères.

Collaboration et travail en réseau

263. La CPF organise des réunions pour discuter avec les Délégués Provinciaux et les équipes provinciales de la pastorale des jeunes, de la communication sociale, des missions, de l'économie et de la Famille Salésienne, en prêtant attention aux directives et documents provenant de ces Secteurs.

Elle tire le meilleur parti des opportunités offertes par les initiatives de formation aux niveaux interprovincial, régional et au niveau de la Famille Salésienne.

Elle reste en contact avec le coordinateur régional pour la formation et le Conseiller pour la Formation.

Formation des formateurs²²

264. La CPF contribue à la préparation des confrères dédiés au service de la formation, les encourage à prendre soin de leur formation permanente et à avoir recours à la supervision.

Évaluation

265. En règle générale, la CPF évalue la mise en œuvre de la section Formation du Directoire Provincial et du Projet Provincial de formation.

Elle collabore avec les communautés de formation et, si nécessaire, avec des centres d'étude pour organiser et évaluer le travail de formation (ACG 383, 46–47).

En dialogue avec l'équipe provinciale de la Pastorale des Jeunes, elle vérifie le soin des vocations à la vie consacrée salésienne (expérience de l'aspirantat), le programme d'activités éducatives et pastorales en formation initiale et le programme de formation conjointe aux différents niveaux. Elle veille à ce que les deux formes de notre vocation soient présentées de manière adéquate, surtout aux premiers stades de la formation et lors des initiatives d'animation vocationnelle.

Directoire Provincial – Section Formation²³

266. Les indications concernant le processus de for-

mation dans la Province, qui appliquent les principes et normes généraux de la formation salésienne à des réalités locales spécifiques, sont établies dans la *Section Formation du Directoire Provincial*. Ces dispositions deviennent contraignantes après approbation du Recteur Majeur avec son Conseil.²⁴ Seules les résolutions du Chapitre Provincial relatives à la formation ayant « un caractère normatif non transitoire » (ACG 365, 47) doivent être incluses dans le Directoire ; les autres aspects peuvent être développés dans le Projet Provincial de formation. Si nécessaire, les principes et normes du Directoire seront révisés lors du Chapitre Provincial.

La Section Formation du Directoire Provincial doit indiquer une communauté de référence pour chaque phase de formation. Si la Province n'a pas sa propre communauté pour une phase donnée, elle doit indiquer une communauté de formation interprovinciale préférentielle, sans préjudice de la possibilité d'envoyer certains confrères vers d'autres communautés de formation. Le Provincial a le droit et le devoir de participer au Curatorium de la communauté interprovinciale indiquée dans le Directoire, et doit fournir le personnel et le soutien financier nécessaires à une planification au niveau du Curatorium couvrant un sexennat. De cette manière, des prévisions peuvent être réalisées pour fournir du personnel non seulement comme intervention d'urgence ou disponibilité pour les urgences immédiates.

Projet Provincial de Formation²⁵

267. Le Projet Provincial de Formation diffère de la Section Formation du Directoire Provincial en ce qu'il traite de questions de nature plus pratique et flexible. Il est rédigé par la CPF, avec l'implication d'autres confrères et coresponsables laïcs (ACG 383, 44), approuvé par le Provincial avec son Conseil, et régulièrement vérifié (FSDB 865).

Le Projet doit inclure des parties dédiées à la formation de tous les confrères ainsi que des parties plus spécifiques pour les premières étapes de la formation. Il peut contenir un plan détaillé pour chaque phase de formation, des objectifs détaillés, des stratégies, des

programmes d'étude, des activités d'animation et des méthodes d'évaluation.

Nouvelles formes de formation en mission

268. Dans la variété des contextes et des formes que prend la mission salésienne, de nouvelles possibilités de formation émergent également, à la recherche d'un dialogue plus intense et fructueux avec les réalités dans lesquelles l'on est appelé à vivre et à travailler, et avec les nombreuses personnes avec lesquelles l'on interagit et collabore.

Si dans une Province il existe des conditions pour expérimenter de nouvelles méthodes de formation conformes aux objectifs présentés dans la *Ratio*, le Provincial peut, avec son Conseil, élaborer un projet clair et exhaustif et le soumettre à l'examen du Conseiller pour la Formation et du Régional compétent. Si la proposition est jugée valable et que la Province est en mesure de fournir les conditions nécessaires, notamment en ce qui concerne les formateurs, des délais précis peuvent être fixés pour la mise en œuvre et des contrôles périodiques ; après quoi le projet peut être proposé pour approbation par le Recteur Majeur et son Conseil.

Les vérifications périodiques serviront de référence pour d'éventuelles expériences dans d'autres Provinces.

6.5 NIVEAUX INTERPROVINCIAL ET RÉGIONAL

269. La collaboration entre les personnes et les organismes de formation est désormais essentielle pour réfléchir au sujet, partager des expériences et de bonnes pratiques, et optimiser les ressources et le personnel. Aux niveaux interprovincial et régional, différentes formes de collaboration peuvent être mises en œuvre, telles que :

- des communautés de formation et des centres d'études interprovinciaux ;
- des centres de formation nationaux, régionaux ou interrégionaux ;
- des coordinations occasionnelles entre Provinces ;
- des commissions régionales de formation et d'autres groupes similaires ;

- des réunions thématiques ;
- des initiatives occasionnelles telles que des séminaires d'étude ;
- des expériences formatrices pour différents groupes de confrères (R 85).

La technologie numérique offre un large éventail de nouvelles possibilités pour les réunions, le partage de matériel et le travail d'équipe. Valorisées avec sagesse et créativité, elles peuvent grandement faciliter le travail de coordination et de formation, étant moins influencées par les barrières géographiques et le conditionnement logistique.

Communauté de formation interprovinciale

270. Une communauté de formation est définie comme interprovinciale lorsqu'au moins deux Provinces l'incluent dans leur Directoire Provincial et qu'elle est reconnue comme telle par le Recteur Majeur.

Ces communautés sont un moyen d'assurer la cohérence qualitative et quantitative des personnes en formation et des formateurs.

Une communauté de formation interprovinciale est gouvernée et animée par le Directeur avec l'aide de son Conseil, ainsi que par le Provincial local pour les affaires ordinaires. Les Provinciaux membres en partagent la responsabilité via le Curatorium. Les communautés interprovinciales doivent toujours disposer d'un Curatorium, dans le but de partager, de construire une vision commune, de participer à la *mission* de la maison et de contribuer au personnel de formation et d'enseignement.

Les communautés de formation qui accueillent des confrères d'autres Provinces, sans avoir été incluses dans le Directoire Provincial respectif, ne sont pas tenues de disposer d'un curatorium, mais peuvent tout de même organiser des réunions entre les Provinciaux concernés.

Dans le cas d'un Scolasticat, la relation entre la communauté de formation et le Centre d'études doit être définie à la fois par le règlement du Curatorium et par celui du Centre d'études.

Changement de mentalité

271. La collaboration interprovinciale nécessite un changement de mentalité. Une communauté de formation interprovinciale n'appartient pas exclusivement à la Province sur le territoire de laquelle elle se trouve ; la responsabilité de la formation et académique est partagée entre toutes les Provinces concernées. Lorsqu'une Province envoie des confrères à une communauté interprovinciale, elle n'abdique pas ses responsabilités et obligations de la formation, mais les partage avec d'autres Provinces (ACG 388, 59).

Un changement de mentalité est également nécessaire pour les confrères lors de leur formation initiale : ils ne sont pas des invités, mais des membres d'une Congrégation mondiale, qui vivent une phase particulière de leur formation dans une communauté interprovinciale. De la même manière, les formateurs et enseignants ne se contentent pas de prendre soin des confrères de leur propre Province, mais se consacrent avec la même attention à tous les membres de la communauté.

Choix de la communauté de formation interprovinciale

272. Le choix d'une communauté interprovinciale pour une phase particulière de la formation est indiqué dans la Section Formation du Directoire Provincial, sans préjudice du Droit de la Province d'envoyer certains confrères vers des communautés de formation internationales ou d'autres communautés de formation.

Interculturalité

273. « L'internationalisation représente un chemin prophétique pour la formation de confrères d'horizons différents. » (CG29, 30) Le multiculturalisme est une catégorie sociale pour parler de la diversité des peuples et des cultures ; les communautés cherchent à grandir dans l'interculturalité. Les communautés multiculturelles représentent des opportunités précieuses de grandir non seulement en tant que membres d'une Congrégation et d'une Église universelle, mais aussi en tant que membres

de la famille humaine, *tous frères* [Fratelli tutti !].

Cette croissance ne se fait pas automatiquement. Elle suppose l'inculturation du charisme dans chacun des peuples et des cultures des confrères, ce qui permet de parvenir à une véritable unité dans la diversité, en évitant les dangers d'une *intégration* qui implique le renoncement à sa propre culture, la *ghettoïsation* qui conduit à se refermer sur des groupes ethniques, culturels, etc., et le « *melting pot* » [creuset] où toutes les cultures se fondraient pour donner naissance à une nouvelle culture unique, ce qui n'est pas une utopie mais un mensonge.

De plus, elle résulte d'une ouverture et d'une attitude qui favorisent l'acceptation et l'intégration des individus et des groupes, à travers un dialogue sage et patient ainsi que l'élaboration communautaire et personnelle des expériences vécues.²⁶ « L'unité dans les racines et la pluralité dans les expressions sont la grande richesse de notre Congrégation que nous devons sauvegarder avec sagesse et promouvoir avec créativité. » (CG29, 2)

L'interculturalité est la réponse au tribalisme, au système des castes, au racisme, y compris au sein de la Congrégation.

Relation avec la Province d'origine

274. Les visites fréquentes du Provincial et d'autres confrères, ainsi que des communications régulières et l'échange d'informations, favorisent un sain sentiment d'appartenance à sa propre Province. La présence de formateurs et d'enseignants issus de sa propre Province peut également être très bénéfique.

L'admission au renouvellement des vœux, ministères et ordres est effectuée par le Provincial où se trouve la communauté de formation, après l'avis écrit du Provincial d'origine et de son Conseil (FSDB 705).

La gestion des communautés interprovinciales est traitée dans les sections suivantes (FSDB 282–287).

Centre d'études interprovincial

275. Toutes choses égales par ailleurs, ce qui est indiqué pour les centres d'études s'applique également aux

centres d'études interprovinciaux (FSDB 242–243).

Dans un scolasticat, un seul Curatorium assume également la responsabilité du centre d'études, respectant pleinement son autonomie légitime (FSDB 282–285). Cependant, lorsque le service offert par un centre d'études dépasse considérablement la communauté de formation, le Curatorium ne se préoccupera pas de l'ensemble du centre, mais seulement du service rendu à la communauté éducative.

Centres de formation régionaux ou interrégionaux

276. Des centres de formation régionaux ou interrégionaux sont créés pour faciliter la formation continue des Salésiens, des coresponsables laïcs et des membres de la Famille Salésienne. Ces centres agissent comme un pont entre le Secteur de la Formation et les besoins des Provinces, travaillant de manière créative et dans un esprit de communion.

La gestion des centres est confiée à une équipe composée de confrères et éventuellement de membres de la Famille Salésienne ainsi que de laïcs.

Ils organisent des programmes de préparation et de mise à jour pour les Directeurs et autres groupes, préparent et fournissent des supports / matériels pour l'animation des confrères, des laïcs coresponsables et des communautés, assurent la traduction des ressources salésiennes, etc.

Le Directeur du Centre est membre des Commissions régionales de formation et du Secteur de la Formation. Il fait toujours partie du Conseil mondial pour la Formation.

Le Centre est normalement financé par les contributions annuelles des Provinces qui en sont membres, conformément au règlement de son propre Curatorium.

Le Secteur de la Formation favorise la communication et la collaboration entre les différents Centres régionaux.

Coresponsabilité

277. Les Centres sont créés par une ou plusieurs Régions avec l'approbation du Recteur Majeur et de son

Conseil. La coresponsabilité est garantie par un organe de gouvernement organisé de manière similaire au Curatorium des maisons de formation interprovinciales, bien que non équivalente, selon un règlement propre proposé par les Provinciaux et approuvé par le Recteur Majeur et son Conseil. Cet organisme est présidé par le Conseiller Régional compétent pour le territoire au nom du Recteur Majeur (FSDB 282) ; les autres Conseillers Régionaux en sont membres selon les dispositions du règlement.

Il comprend le Directeur du Centre et les membres de l'équipe, les coordinateurs régionaux de la formation et, éventuellement, les coordinateurs régionaux de la pastorale des jeunes, de la communication sociale et des missions. Il se réunit au moins une fois par an.

Ces centres relèvent également du Conseiller pour la Formation, qui est membre permanent du même organisme et y participe personnellement ou par l'intermédiaire d'un membre du Secteur de la Formation. Il accompagne les processus de réflexion et les décisions les plus importantes.

Une partie du mandat de cet organisme est le processus de discernement pour le recrutement du personnel, sous la présidence du Conseiller Régional, en dialogue avec les autres Conseillers Régionaux et avec le Conseiller pour la Formation, conformément aux détails indiqués dans le règlement.

Commission Régionale pour la Formation

278. La Commission Régionale pour la Formation (CRF) est un organisme régional intégré dans le tissu du Secteur de la Formation de la Congrégation. Elle a pour tâche de veiller à la vision formative de la Congrégation dans une Région spécifique et, en même temps, d'apporter à la vision globale de la Congrégation la particularité de la Région dont elle est l'expression. Elle favorise le lien entre le Secteur de la Formation et la Région, encourage la communion entre les structures de formation Provinciales et s'occupe de l'inculturation et de la contextualisation de la formation dans la Région.²⁷ Elle offre un service de discernement et d'orientation à ceux

qui ont des responsabilités d'animation et de gouvernement à différents niveaux.

Structure

279. La constitution de la CRF est confiée au groupe de Provinciaux de la Région, sous la direction du Conseiller Régional.

Les membres de la Commission sont :

- le Coordinateur Régional de la Formation et le Coordinateur adjoint ;
- les Délégués à la Formation des Provinces, Vice-provinces et Délégations Provinciales de la Région ;
- un Salésien coadjuteur proposé par la CRF et nommé par les Provinciaux de la Région ;
- le Directeur du Centre de formation régional/interrégional ;
- au moins un membre de l'équipe du Secteur de la Formation.
- le Conseiller pour la Formation et le Conseiller Régional sont des membres permanents de la CRF et participent autant que possible. D'autres, comme les Vicaires Provinciaux ou des experts, peuvent être invités sans droit de vote.

L'un des Provinciaux de la Région peut faire partie de la Commission, avec un rôle défini dans le règlement de celle-ci.

La CRF est convoquée par le Coordinateur Régional de la Formation en accord avec le Conseiller pour la Formation et se réunit habituellement une fois par an. Une utilisation appropriée des réunions en ligne peut en accroître l'efficacité.

La Commission élabore ses propres règles de procédure, avec l'aide du Secteur de la Formation. Ce règlement est approuvés par les Provinciaux, puis par le Conseiller pour la Formation. En plus de définir la structure et les fonctions de la Commission, elle doit également établir les modalités de financement.

L'un des principaux outils de travail de la CRF est le *Projet Régional de Formation* (FSDB 281).

Coordinateur Régional pour la Formation

280. Le Coordinateur Régional pour la Formation est proposé par la CRF et nommé par le Conseiller Régional après consultation des Provinciaux et avec l'approbation du Conseiller pour la Formation. Le Coordinateur peut également être proposé en dehors de la Commission. Il reste en fonction pendant trois ans et son mandat peut être renouvelé. Il a les fonctions suivantes :

Il contribue à la réflexion, la coordination et l'animation du Secteur de la Formation et est membre de la Consulte mondiale pour la formation.

Prépare l'ordre du jour des réunions annuelles de la CRF en dialogue avec le Secteur de la Formation, les Provinciaux et les Délégués Provinciaux à la Formation.

Assiste à au moins une réunion du Groupe des Provinciaux et présente les propositions de la CRF pour approbation.

Avec l'aide des Centres régionaux de formation, il promeut et organise des initiatives pour la formation permanente de directeurs et de formateurs.

Il suit les statistiques sur la Formation de la Région et maintient une base de données des membres de la CRF et des communautés de formation.

Les frais de sa participation comme Coordinateur Régional, tels que la réunion annuelle de la Commission Régionale et la réunion biennale de la Consulte Mondiale, lors d'événements et de réunions, sont à la charge des Provinces de la Région, selon la manière définie par la Conférence des Provinciaux.

Projet Régional de Formation

281. Compte tenu de l'augmentation significative des structures interprovinciales de formation et de la collaboration entre les Provinces, il est utile d'élaborer un *Plan Régional de Formation* (CG29, 39y).

Le Projet vise à faciliter la mise en œuvre des orientations de la *Ratio* dans le contexte régional, à la lumière du projet du sexennat du Recteur Majeur et de son Conseil.

Il définit les objectifs, les besoins, les priorités et les lignes d'action valables pour l'ensemble de la Région,

sur la base d'une évaluation minutieuse et à jour de la situation de la Formation.

Le Projet est élaboré au début de chaque sexennat par la CRF, approuvé par les Provinciaux et vérifié tous les deux ans.

Lorsque les structures de formation ne sont pas seulement interprovinciales mais aussi interrégionales, il est opportun de parvenir à un *accord interrégional* pour ces structures. L'initiative de lancement de l'*Accord* vient du Conseiller Régional de la Région qui accueille la structure de formation interprovinciale. L'*Accord* est rédigé en collaboration entre les CRF des deux Régions, approuvé par le Conseiller Régional et les Provinciaux de chaque Région, puis par le Recteur Majeur avec son Conseil. Il sera vérifié tous les deux ans.

Coreponsabilité des structures interprovinciales de formation

Le Curatorium

282. La collaboration interprovinciale dans les structures de formation – communautés de formation, centres d'études et centres régionaux de formation – nécessite la création et le bon fonctionnement d'un organe de coreponsabilité, appelé *Curatorium*.²⁸

Le Curatorium est activé dans les communautés choisies par deux Provinces ou plus comme préférentielles pour cette phase de formation initiale dans la Section Formation de leur propre Directoire Provincial (FSDB 283).

Par mandat du CG29 (CG29 38–39 et résolution 17), sont spécifiées la nature, les tâches et les responsabilités du Curatorium auxquelles les règlements individuels devront se référer.

Le Curatorium est présidé par le Conseiller Régional responsable du territoire où se trouve la structure interprovinciale. Pour cette tâche, à ce Conseiller Régional sera délégué par le Recteur Majeur le pouvoir de gouvernance (cf. Can. 131 §1) en ce qui concerne le recrutement, la formation et la nomination des formateurs et enseignants, y compris les Directeurs.²⁹

Le Provincial local est le Vice-président du Curatorium.

Dans les Régions à forte présence de structures inter-provinciales, le Conseiller Régional, en dialogue avec le Recteur Majeur, identifie les Curatoriums qu'il présidera personnellement ; les structures concernées seront listées dans le Projet Régional de Formation. Il reste cependant président de tous les Curatoriums de sa Région, avec le pouvoir de gouvernance délégué par le Recteur Majeur.

Lorsqu'une communauté interprovinciale est à disposition de plusieurs Régions, le Conseiller Régional responsable du territoire préside toujours, mais l'autre Conseiller Régional est également présent.

Fonctions

283. Les Provinces membres d'un Curatorium sont celles qui ont désigné comme préférentielle la communauté pour cette phase de formation initiale dans la Section Formation de leur Directoire.

Le Curatorium a également la responsabilité du Centre d'études, le cas échéant, dans le respect total de son autonomie légitime (ACG 388, 61).

Les fonctions du Curatorium sont les suivantes :

- préparer et contribuer avec le personnel, grâce à une planification pluriannuelle qui permette et favorise une contribution équitable des différentes Provinces concernées ;
- proposer les noms des candidats au poste de Directeur et à d'autres postes clés de la communauté de formation et du Centre d'études ;
- garantir le soutien financier et fournir des infrastructures adéquates ;
- évaluer le fonctionnement de la communauté de formation et du Centre d'études (projet local de formation, organisation des études et activités académiques, corps enseignant, étudiants) ;
- assurer le respect des directives du Saint-Siège et de la Congrégation Salésienne concernant les centres d'études ecclésiastiques ;
- définir de manière concrète les domaines et méthodes de collaboration entre le Centre d'études et les Provinces ;
- examiner le budget et les comptes annuels ;
- maintenir le contact avec le Conseiller pour la Forma-

tion, lui envoyant l'ordre du jour et les procès-verbaux des réunions ;

- dialoguer avec les candidats et les confrères en formation initiale, en écoutant leur opinion sur les questions pertinentes pour la vie de la communauté (CG28, 23.28f).

La gouvernance des communautés interprovinciales est l'une des priorités à l'ordre du jour du Conseiller Régional. Avec l'autorité déléguée par le Recteur Majeur, il travaille en étroite collaboration avec les autres membres régionaux du Curatorium et avec le Conseiller pour la Formation, notamment pour la recherche, la préparation et la contribution des formateurs et enseignants.

Structure

284. Le Curatorium se réunit au moins une fois par an et est composé des membres suivants :

- Le Conseiller Régional (Président)
- Le Provincia local (Vice-président)
- Les Provinciaux dont le Directoire Provincial indique quelle communauté interprovinciale est une option préférentielle
- Le Directeur de la Communauté de Formation
- Le Directeur du Centre d'Études
- L'Économe de la Communauté de Formation
- D'autres membres, tels que définis dans le Projet Régional de Formation et dans le Règlement, en tant que Délégués Provinciaux à la Formation.

D'autres Provinciaux ayant des étudiants dans la communauté peuvent être invités à participer, mais sans droit de vote.

Le Curatorium fonctionne sur deux niveaux : un premier niveau impliquant tous les membres et invités, et un second niveau composé du Conseiller Régional et des Provinciaux membres. Ce second niveau a la capacité de prendre les décisions nécessaires et de discuter plus librement de la communauté.

Le Conseiller Régional responsable du territoire préside le Curatorium au nom du Recteur Majeur. En cas d'absence, il peut participer à distance, confiant la pré-

sidence au Provincial local.

Le Conseiller pour la Formation est un membre permanent du Curatorium et peut participer personnellement ou par l'intermédiaire d'un membre de son équipe.

Le procès-verbal des réunions est envoyé au Conseiller pour la Formation, au Conseiller Régional et aux autres participants à la réunion.

Il appartient à chaque Région de définir dans son propre Projet Régional de Formation si le Coordinateur régional pour la Formation doit être membre du Curatorium des structures interprovinciales.

Règlement

285. Le Curatorium établit son propre règlement, définissant objectifs et tâches, rôles et responsabilités, membres et structures, conformément à la *Ratio*.

Le règlement établit, entre autres (1) les mécanismes de la préparation et de l'apport de formateurs et d'enseignants de la part des Provinces membres, (2) la procédure pour la proposition du Directeur et d'autres figures clés de la communauté de formation et du Centre d'études ; (3) les responsabilités économiques qui vont au-delà du paiement des frais de scolarité (telles que la construction et l'entretien, la bibliothèque, les moyens de communication et de transport) ; et (4) le rôle du Provincial local.

Le règlement définit les responsabilités du Provincial local pour la gouvernance ordinaire de la communauté. Pour donner suite à la proposition du Curatorium, le Provincial local nomme le Directeur avec le consentement de son Conseil et l'approbation du Recteur Majeur. Le Provincial local est également responsable de l'admission des confrères dans la communauté interprovinciale, après avoir entendu l'avis du Provincial d'origine et du Directeur ainsi que de leurs Conseils respectifs, et avec le consentement de son propre Conseil.

Une fois approuvé par le Curatorium, le règlement est soumis au Conseiller pour la Formation pour approbation.

Le Curatorium des communautés de formation dépendant directement du Recteur Majeur

286. Certaines communautés internationales de formation, telles que définies par les statuts de leur Curatorium, sont gouvernées directement par le Recteur Majeur ou par l'intermédiaire du Conseiller pour la Formation.

Le Conseiller pour la Formation préside le Curatorium.

Le règlement de ce Curatorium est approuvé par le Recteur Majeur.

Autres manières de promouvoir la coresponsabilité

287. La *section Formation du Directoire Provincial* est un autre outil pour promouvoir la coresponsabilité dans les structures interprovinciales de formation. Dans cette section, le Directoire précise non seulement le choix des communautés interprovinciales, mais clarifie également la nature de la collaboration envisagée.³⁰

Un autre outil utile à cet effet est le *Projet Régional de Formation*.

6.6 NIVEAU MONDIAL

288. La gouvernance au niveau mondial favorise l'unité de vie et d'action dans différents milieux et contextes et favorise la fidélité constante des membres au charisme salésien et à la mission salésienne.

Le Recteur Majeur et son Conseil

289. La Congrégation a la responsabilité première et ultime de l'identité salésienne et de l'unité de la Formation, même dans la diversité des contextes. Les décisions fondamentales dans le domaine de la Formation, notamment en ce qui concerne la formation initiale, relèvent du Recteur Majeur et de son Conseil (ACG 416, 4).

Le Recteur Majeur, avec l'aide de son Conseil, anime les confrères à travers la gouvernance ordinaire, un enseignement faisant autorité, des contacts, des visites et des réunions, promouvant la fidélité créative à la vocation salésienne.

Dans l'exercice de leur service, tous les membres du Conseil Général accordent une attention particulière à la formation. En particulier, le Conseiller pour la Formation a la tâche spécifique de suivre et de coordonner le processus de la formation.

Le Secteur de la Formation

Le Conseiller pour la Formation

290. « Le Conseiller pour la Formation a pour tâche de promouvoir la formation intégrale et permanente des confrères. Il suit avec un soin particulier la formation initiale dans ses diverses phases afin qu'en chacune d'elles, les contenus, l'organisation des études, les méthodes de formation et les structures garantissent les conditions nécessaires à la croissance dans la vocation salésienne. » (C 135)

Il est assisté par une équipe de collaborateurs dont la tâche est d'étudier et de réfléchir à la Formation, ainsi que d'animer et d'accompagner les Régions et les Provinces.

Puisque la formation a lieu dans et pour la mission, elle est liée aux domaines des autres Conseillers, y compris les Conseillers responsables des Régions. Ainsi, le Conseiller pour la Formation travaille en étroite collaboration avec tous les membres du Conseil Général et avec le Délégué du Recteur Majeur pour la Famille Salésienne.

Formation en général

291. Parmi les fonctions du Conseiller pour la Formation on retient les suivantes :

- Renforcer l'identité consacrée salésienne des confrères et promouvoir une culture de formation permanente.
- Veiller aux deux formes complémentaires de la vocation salésienne, en approfondissant la réflexion sur la vocation commune à la vie consacrée salésienne et sur la spécificité des deux formes.³¹
- Accompagner les Centres de formation régionaux/interrégionaux, favorisant une plus grande collaboration entre eux.

Formation initiale

292. Voici quelques-unes des tâches du Conseiller pour la Formation dans le contexte de la formation initiale :

- Encourager l'adoption intégrale du Système Préventif comme principe inspirant la formation, et où le Salésien en formation initiale est le protagoniste de sa propre formation.³²
- Vérifier que les formateurs sont qualifiés non seulement sur le plan académique, mais aussi spécifiquement pour leur service de formation, et qu'il existe une certaine stabilité dans ce service (CG27, 69.10) ;
- Vérifier la cohérence qualitative et quantitative des communautés de formation.
- Veiller sur les Centres salésiens d'études en particulier les programmes, le personnel et le respect des directives du Saint-Siège.
- Assurer le bon fonctionnement des communautés interprovinciales de formation et de leurs Curatoriums respectifs.
- Accompagner la formation initiale du Salésien coadjuteur, en portant une attention particulière à sa formation spécifique.
- Prêter attention à la formation pastorale, lorsque cela est possible dans le cadre d'une CEP.
- Assurer la qualité des études salésiennes, l'aspect salésien de la formation et la préparation d'experts en études salésiennes.

Consulte Mondiale pour la Formation

293. Un organe fondamental du Secteur de la Formation est la Consulte Mondiale pour la Formation qui joue un rôle d'animation à travers l'étude, la réflexion et la promotion de la collaboration entre les Coordinateurs Régionaux, les Commissions Régionales et les Centres Régionaux de Formation.

La Consulte est convoquée tous les deux ans par le Conseiller pour la Formation. Les participants sont :

- les Coordinateurs régionaux pour la Formation ;
- les Directeurs des Centres régionaux de formation ;

6. Marcher ensemble dans l'Église et dans la Congrégation

- au moins un Salésien coadjuteur ;
- l'équipe du Secteur de la Formation ;
- tout autre membre convoqué par le Conseiller pour la Formation en accord avec le Recteur Majeur.

Les principales missions de la Consulte sont :

- évaluer la mise en œuvre du Projet sexennal du Recteur Majeur et de son Conseil en ce qui concerne plus directement la formation ;
- étudier et réfléchir aux nouveaux défis du domaine de la formation ;
- examiner les directives de l'Église en matière de formation et évaluer comment les intégrer dans le processus de formation ;
- planifier des initiatives de formation en harmonie avec les signes des temps et avec le Projet du Sexennat.

L'Université Pontificale Salésienne (UPS)

294. Parmi les divers Centres salésiens d'études et les Institutions d'Enseignement Supérieur (IUS en italien), *l'Université Pontificale Salésienne* (UPS) occupe un rôle de premier plan. L'UPS « constitue la voix culturelle la plus autorisée de la Congrégation dans l'Église » (CG28, 27) et a une mission particulière dans la qualification du personnel. L'expansion mondiale de la Congrégation, la nécessité d'excellence dans les domaines pédagogique et pastoral, la perspective d'une nouvelle évangélisation et d'inculturation, ainsi que le soin de la communion et l'attention portée aux différentes expressions du charisme salésien, rendent la fonction de l'UPS particulièrement pertinente et opportune tant pour la Congrégation que pour l'Église.³³

Être au service de toute la Congrégation est un style de mission salésienne qui doit caractériser non seulement l'institution en tant que telle, mais aussi la qualité du service éducatif et pastoral de ceux qui y sont appelés. Une vision large est nécessaire, renforçant les formes de connexion et de collaboration avec les réalités salésiennes dans les différentes Régions.

L'UPS entretient une relation particulière avec certains Centres salésiens d'études par des formes d'as-

sociation, d'affiliation, d'agrégation et d'incorporation.³⁴

Le Vicaire du Recteur Majeur est le Délégué du Recteur Majeur pour l'*Œuvre Salésienne UPS* (Université et Vice-province). Il suit les aspects qui lui ont été confiés par le Recteur Majeur.

Il veille à l'accompagnement des étudiants salésiens durant leur séjour dans les communautés de la Vice-province et veille à ce qu'ils soient formés non seulement comme enseignants, mais aussi en tant que formateurs salésiens.

6.7 ORIENTATIONS ET NORMES POUR LA PRATIQUE

295. *Chaque Salésien élabore son **Projet personnel de vie** et l'examine régulièrement avec l'aide de son accompagnateur spirituel.*

Niveau local

296. *La communauté salésienne locale élabore chaque année son **propre Projet communautaire**. Dans les communautés de formation, ce projet est connu sous le nom de **Projet local de formation** et il est examiné chaque année avec la participation de tous les confrères, y compris ceux qui sont en formation initiale.*

297. « La formation initiale se réalise ordinairement dans des **communautés** organisées expressément dans ce but. » (C 103) *Dans des cas particuliers, à condition que soit garanti l'accompagnement de leur formation, le Conseiller pour la Formation peut permettre aux confrères en formation d'être intégrés dans d'autres communautés.*

298. *Dans la communauté de formation, l'animation spirituelle est la **tâche principale du Directeur** (C 104). Il est de son devoir d'assurer l'animation formatrice et pastorale par l'exercice paternel de l'autorité, les réunions du Conseil et de l'Assemblée des confrères (C 178-186), les conférences et réunions (R 176), l'élaboration du Projet local de formation (C 44b ; R 4b, 5), le « jour de la communauté », les exhortations publiques et privées, le « mot du soir » quotidien (R 49), l'entretien mensuel (R 80), et l'enrichissement des opportunités offertes sur le territoire et au niveau provincial.*

299. *Pendant la période de formation initiale, des **évaluations personnelles** (scrutins) doivent être effectuées tous les trois mois afin de veiller sur la croissance de chaque confrère et l'encourager. Le confrère lui-même doit être impliqué d'une manière ou d'une autre dans la vérification (FSDB 716–719).*

300. *« La **communauté locale**, en tant que coresponsable de la maturation de chaque confrère, est invitée à exprimer son avis chaque fois que l'un de ses membres demande à être admis à la profession et aux ordres sacrés ; elle le fera de la manière la plus conforme à la charité. » (R 82) Il convient de garder à l'esprit que le Directeur et son Conseil sont légalement responsables de l'avis à transmettre au Provincial (C 108). Le Directeur et les membres du Conseil participent aux processus d'admission même lorsqu'ils sont accompagnateurs spirituels de confrères en formation initiale, avec le plein respect de la confidentialité qui est requise de leur part (ACG 438, 78.80).*

301. *Lorsqu'un confrère ou novice se trouve **en difficulté sur le chemin vocationnel**, supérieurs et formateurs l'accompagnent avec un soin particulier dans le discernement, l'aidant à clarifier ses motivations et à découvrir le dessein de Dieu dans sa vie.*

Niveau provincial

302. *Les Conseillers Provinciaux ont le devoir de connaître les candidats, y compris ceux des maisons de formation interprovinciales de la Province, afin qu'ils puissent exprimer un avis responsable et raisonné lors du processus d'admission, également à travers le vote secret (C 108).*

303. *Dans la **section Formation de son Directoire**, chaque Province indique la communauté de formation et le Centre d'études qu'elle a choisis pour chaque phase de la formation initiale, en donnant les raisons de son choix.*

Cette section est révisée au moins une fois au cours du sexennat par le Chapitre Provincial et approuvée par le Recteur Majeur avec son Conseil.

304. Le **Projet Provincial de Formation** est examiné au moins une fois au cours du sexennat par la CPF et approuvé par le Provincial et son Conseil. Une copie du Projet est envoyée au Conseiller pour la Formation.

305. Le **Projet Provincial de Qualification** est élaboré par le Provincial et son Conseil au début de chaque sexennat. Une copie du Projet est envoyée au Conseiller pour la Formation.

306. Le Provincial (ou le Curatorium dans le cas des communautés de formation interprovinciales) s'engage à garantir **la consistance qualitative et quantitative des communautés de formation**, notamment à travers des équipes de formation stables et bien préparées, le Projet local de formation et la continuité du processus de formation. Les équipes de formation doivent inclure des Salésiens coadjuteurs spécialement préparés à être formateurs et enseignants.

307. Le Provincial (ou le Curatorium dans le cas des communautés de formation interprovinciales) est responsable de la **préparation préalable des Directeurs et autres formateurs** pour le service de la formation, avec une attention particulière à l'accompagnement spirituel.

308. Le Délégué Provincial pour la Formation avec la CPF **supervise** les équipes de formation des communautés de formation de la Province.

309. Dans le **Projet Provincial de Qualification**, une attention particulière est portée à la pédagogie, à la méthodologie de la formation et à la spiritualité salésienne pour les confrères orientés vers le service de la Formation : Directeurs, Maîtres des novices, formateurs, accompagnateurs spirituels et confesseurs.

Au niveau de la Région et du Curatorium des communautés interprovinciales, les décisions seront prises sur le profil des formateurs et leurs qualifications en fonction des trois années suivantes. Cela devient un critère directeur pour le Projet Provincial de Qualification, en tenant d'abord compte des communautés interprovinciales choisies dans le Directoire Provincial.

Le Provincial devra procéder à des mises à jour pério-

diques et spécifiques pour les Directeurs des communautés de formation et pour les stagiaires. De même, des opportunités de formation complémentaire et de reconversion devront être proposées aux autres formateurs et enseignants.

310. *Le Provincial facilitera la présence des laïcs, hommes et femmes, dans les processus de formation initiale.*

311. *Les visites des Conseillers Généraux, des Provinciaux et des Conseillers Provinciaux aux communautés de formation, ainsi que la communication fréquente, contribuent à cultiver un **sentiment d'appartenance** à la Congrégation et à sa propre Province.*

312. *Les expériences apostoliques durant les vacances sont programmées par le Provincial en dialogue avec le Directeur de la communauté de formation.*

Niveau interprovincial et régional

313. La collaboration interprovinciale dans les structures de formation (communautés de formation, Centres d'études, Centres régionaux de formation) doit se traduire en véritable coresponsabilité. Cela doit s'exprimer par la mise en œuvre et le fonctionnement de l'organisme appelé Curatorium, composé du Conseiller Régional qui le préside avec l'autorité Déléguée du Recteur Majeur, des Provinciaux qui ont choisi cette communauté dans leur Directoire Provincial, du Directeur de la communauté de formation, de l'Autorité académique du Centre d'études, de l'administrateur et d'autres membres prévus par les statuts du Curatorium.

Le Curatorium comprendra également le Centre d'études, lorsqu'il existe, bien que celui-ci ait son propre règlement.

Ce règlement établit comment les Provinces membres déterminent l'orientation de la formation (Projet de formation), assurent les conditions et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre (personnel, structures, économie, etc.) et procèdent aux évaluations appropriées.

Sous la direction du Conseiller Régional, le Curatorium est responsable de la préparation et de l'envoi de formateurs et enseignants pour les structures interprovinciales, veillant à ce qu'ils proviennent des différentes Provinces membres. À cette fin, il préparera un Projet

de Qualification à réexaminer tous les trois ans et partagé avec le Conseiller pour la Formation.

314. *Le **Projet Régional de Formation** est élaboré au début de chaque sexennat par la Commission Régionale de Formation et approuvé par le groupe des Provinciaux de la Région.*

Centres d'études

315. *Le Provincial/Curatorium devra garantir que **les Centres salésiens d'études** maintiennent la qualité académique, la consistance des équipes et la continuité du personnel qualifié.*

Pour les changements au sein du corps enseignant stable d'un Centre salésien d'études, le Provincial/Curatorium doit procéder en accord avec le Conseiller pour la Formation.

Compte tenu de la qualité et de la structure du Centre, il est nécessaire de définir et d'assurer le bon fonctionnement des différents organismes et rôles académiques impliqués (Directeur, Conseil, Conseil des Professeurs, Assemblée des étudiants, etc.). Chaque Centre salésien d'études rédige ses propres statuts et règlements inspirés de la Ratio.

316. *Dans la mesure du possible, le Centre salésien d'études **s'ouvrira également aux étudiants externes**, religieux et laïcs, afin d'offrir un service à l'Église particulière (R 85).*

317. *Une **collaboration étroite** entre la communauté de formation et le Centre salésien d'études doit être assurée afin d'atteindre les objectifs communs de formation. Les formes et initiatives de communication les plus fructueuses doivent être encouragées, selon les contextes (réunions entre autorités académiques et religieuses, entre enseignants et étudiants, etc.).*

Lorsque la communauté de formation dispose de son propre Centre d'études (dans ce cas, on parlera de Scolasticat), les compétences du Centre d'études (règlement, organismes académiques, environnement, financement) et celles de la communauté de formation doivent toujours être suffisamment distinctes et harmonieusement liées, selon les normes de l'Église et de la Congrégation.

318. *Si un Centre d'études ne relève que d'une seule Province, un **lien institutionnel** doit être assuré **entre le Centre d'études, la communauté de formation et la Province**. Il peut consister en des réunions périodiques entre le Directeur du Centre d'études, le Directeur de la communauté et le Provincial, afin de traiter des questions relatives au corps enseignant, à la programmation et à l'exécution des programmes, à la bibliothèque, au secteur administratif et à la vie du Centre d'études ou du Scolasticat. Ce lien peut être établi sous la forme d'un « organisme de direction ».*

319. *Une collaboration décisive est nécessaire au niveau interprovincial, sous la direction du Conseiller Régional, **afin d'établir des Centres Salésien d'études** et de garantir les conditions nécessaires à leur bon fonctionnement (R 85).*

320. *L'affiliation ou d'autres formes d'union des Centres salésiens (telles que l'agrégation et l'association) aux Facultés de l'Université Pontificale Salésienne doivent être encouragées. Elles vont au-delà de l'aspect administratif et contribuent à consolider la qualité des études, la qualification et la stabilité du personnel, le dialogue entre les différents Centres de la Congrégation, la communion d'intentions et la collaboration.*

Il revient au Recteur Majeur, en tant que Grand Chancelier de l'UPS, d'autoriser le lancement du processus d'affiliation ou d'agrégation et de transmettre la demande officielle au Dicastère pour la Culture et l'Éducation, une fois que les autorités académiques compétentes auront effectué les vérifications nécessaires et donné leur consentement.

Les Doyens des Facultés UPS et les responsables des Centres affiliés ou agrégés informent périodiquement le Conseiller pour la Formation de l'évolution de ces formes d'union.

321. *L'approbation du Recteur Majeur est requise pour l'affiliation d'un Centre salésien à des Institutions non salésiennes.*

322. *La prise en charge par une Province de la coresponsabilité dans la direction et la gestion de Centres d'études gérés conjointement avec d'autres institutions*

ecclésiastiques ou civiles doit être approuvée par le Recteur Majeur.

323. *Lorsqu'il n'est pas possible de fréquenter un Centre salésien d'études, il est permis de choisir un **Centre non salésien d'études**, sous réserve de l'autorisation du Recteur Majeur avec son Conseil.*

Le choix d'un tel Centre sera régi par les critères de l'identité salésienne, avec une préférence pour les centres intercongrégationaux ou fréquentés par des religieux, plutôt que pour les séminaires diocésains ou les centres à orientation majoritairement diocésaine.

Pour le postnoviciat, les Centres non salésiens d'études qui relient mieux la philosophie et les sciences humaines sont préférables. Pour une formation spécifique au presbytérat, des Centres capables de contribuer davantage à la formation de prêtres éducateurs pasteurs sont préférables. Les conditions de la formation liées à l'expérience devront être vérifiées périodiquement.

324. *Il est recommandé que les Centres d'études théologiques, qu'ils soient diocésains ou appartenant à d'autres Instituts religieux, fréquentés par nos confrères, soient affiliés à une Faculté de Théologie (VG 63.2).*

325. *Lorsque les confrères fréquentent un Centre non salésien d'études, il est nécessaire de suivre les orientations énumérées ci-dessus à FSDB 244 afin de s'assurer que les objectifs de la formation sont atteints.*

Niveau mondial

326. *Le **Recteur Majeur** a la responsabilité ultime de la formation au sein de la Congrégation. Les décisions fondamentales dans le domaine de la formation, notamment en ce qui concerne la formation initiale, relèvent des prérogatives du Recteur Majeur avec son Conseil.*

327. *Il incombe au Recteur Majeur avec son Conseil d'approuver la création de **Centres de formation régionaux et interrégionaux**. La coresponsabilité est assurée par le Curatorium présidé par le Conseiller Régional responsable du territoire, au nom du Recteur Majeur ; les autres Régionaux participent comme prévu par le règlement. Ces Centres dépendent égale-*

ment du Conseiller pour la Formation qui est membre permanent du Curatorium et peut toujours participer personnellement ou par l'intermédiaire d'un membre de son équipe.

328. *Le Recteur Majeur avec son Conseil organisera des initiatives visant à la **qualification spécifique des Provinciaux** pour leur rôle d'animation et de gouvernance.*

329. *L'une des structures d'animation du Secteur Formation est la **Commission régionale pour la Formation**. Sa constitution est confiée par le Secteur au groupe des Provinciaux de la Région sous la présidence du Conseiller Régional.*

Le Coordinateur régional pour la Formation est proposé par la Commission régionale de la Formation et nommé par le Conseiller Régional, après avoir consulté le groupe des Provinciaux et obtenu l'approbation du Conseiller pour la Formation.

La Commission est convoquée chaque année par le Conseiller pour la Formation.

Le Règlement de la Commission est approuvé par le groupe des Provinciaux de la Région et par le Conseiller pour la Formation.

330. *Le Conseiller pour la Formation préside le Curatorium des **communautés internationales de formation**.*

Le Règlement de ces Curatoriums est approuvé par le Recteur Majeur.

331. *La **Consulte Mondiale pour la Formation** est convoquée tous les deux ans par le Conseiller pour la Formation.*

6. Notes

¹ Pour plus de détails sur la nature, le contenu et l'élaboration du Projet personnel de vie, voir l'annexe 5.

² CG25 70.78; CdR 117–118.267; AnGC 31.121–122.

³ Cf. ci-dessous, Annexe 3.

⁴ Cf. Annexe 4.

⁵ *Don* 125; CG28, 43; CG29, 39e.

⁶ C 103 ; EG 120 ; C 2.

⁷ Cf. FSDB 191–193 e 199–203.

⁸ C 104. Les formateurs doivent avoir « la capacité et la volonté d'influencer, d'entrer en dialogue avec les candidats, d'interagir de manière évangélique authentique avec les défis qu'ils présentent, sans replis sur soi ni renoncements. En somme, ce ne sont pas des formateurs qui «regardent» impuissants comment les [candidats] élaborent leurs convictions et leurs attitudes. Ce ne sont pas des «exemples» silencieux et impartiaux, mais des éducateurs proactifs et convaincants. » J.E. VECCHI, *I protagonisti della formazione sacerdotale* ; E. DAL COVOLO et A. TRIACCA, *Sacerdoti per la nuova evangelizzazione. Studi sull'Esortazione apostolica 'Pastores dabo vobis' di Giovanni Paolo II* (Roma 1993) 321.

⁹ OT 5 ; C 104 ; *Don* 132. Cf. CG26, 294.

¹⁰ Cf. PAPE FRANÇOIS, *Aux participants à la Conférence Internationale pour la formation permanente des prêtres promue par le Dicastère pour le Clergé*, 8 février 2024.

¹¹ ACG 426, 35 ; ACG 416, 9; CG29, 39j.

¹² JEAN PAUL II, *Novo Millennio Ineunte* [Au début du nouveau millénaire] 2001, 40 ; EG 116 ; VN 37.

¹³ Cf. FSDB 657–659 et Annexe 10.

¹⁴ CC, *Directoire pour le ministère et la vie des prêtres* (nouvelle édition 2013) 73.

¹⁵ CEC, *Instruction sur l'affiliation d'Instituts d'études supérieures*, 8 décembre 2020.

¹⁶ « Si la Faculté est reliée à un Grand Séminaire ou à un Collège sacerdotal, les statuts doivent, de façon claire et efficace, tout en sauvegardant la collaboration qui s'impose en tout ce qui concerne le bien des étudiants, pourvoir à ce que la direction universitaire et l'administration de la Faculté soient convenablement distinguées du gouvernement et de l'administration du Grand Séminaire ou du Collège. » (VG 21). Cf. CEC, « Instruction sur l'affiliation d'Instituts d'études supérieures » (2020) 9.

¹⁷ Pour les centres d'études interprovinciales, cf. FSDB 275.282–287.

¹⁸ *Don* 146. On trouvera de plus amples informations sur le recours à des spécialistes en psychologie, en FSDB 723–730.

¹⁹ ACG 366 26–28 ; PDV 66 ; et CG24 Index analytique : femme/femmes.

²⁰ Cf. ACG 383, 41–53.

²¹ CG25, 16 ; ACG 382, 37.40.

²² CG28, 27.

²³ Cf. Annexe 1.

²⁴ R 88 ; ACG 365, 49 ; C 171.

²⁵ Cf. Annexe 2.

²⁶ ACG 429, 42–51 ; cf. FSDB 237.

²⁷ « Structures de formation » est une expression générique qui inclut les communautés de formation (C 103 et FSDB 223), les Centres d'études (R 85 et FSDB 242–243), les Centres de formation régionaux et interrégionaux (FSDB 276), etc.

²⁸ Cf. FSDB (2000) 173.224.300 ; ACG 388 (2005), 59–63.

²⁹ CG28 a modifié R 135 [qui, après CG29, devient R 136], demandant aux Conseillers Régionaux de « se [tenir] en contact avec (...) les communautés de formation » dans leurs Régions (CG28 p. 120 dans l'édition en langue française). Quant à la délégation d'autorité du Recteur majeur au Régional qui préside le Curatorium, celle-ci sera définie par un acte spécifique du Recteur majeur conformément à la Résolution 17 du CG29.

³⁰ Cf. Annexe 1.

³¹ CG26, 74–78 ; ACG 424, 65–76 ; ACG 431, 55–89.

³² *Message de Sa Sainteté le Pape François aux membres du CG28* (CG28, pp. 63–64 dans l'édition en langue française) et CG28, 23, 28 ss.

³³ J.E. VECCHI, *Rapport au CG24 du Vicaire du Recteur Majeur*, 229.

³⁴ Cf. CEC, « Instruction sur l'affiliation d'Instituts d'études supérieures » (2020). L'association, qui constitue une forme utile de supervision quand ne sont pas remplies les conditions d'affiliation, permet de délivrer un diplôme, tandis que l'affiliation et l'agrégation permettent respectivement d'accorder un baccalauréat et une licence. « L'incorporation consiste à insérer dans une Faculté un Institut qui comprend le deuxième ou le troisième cycle, ou les deux ensemble, dans le but d'obtenir, par l'entremise de la Faculté, les grades académiques correspondants. » (VG 51 §2).

Partie 2

Le processus de formation

7 « Se retournant, Jésus vit qu'ils le suivaient, et leur dit : « Que cherchez-vous ? » Ils lui répondirent : « Rabbi – ce qui veut dire : Maître –, où demeures-tu ? » Il leur dit : « Venez, et vous verrez. » Ils allèrent donc, ils virent où il demeurait ... »
(Jn 1,38–39)

Formation initiale

Lectio

Ces deux versets décrivent un grand événement et une étape importante dans l'histoire du salut de chaque homme. La scène où se déroule cet événement est générique dans le temps et l'espace. Jésus est en chemin : il passe toujours près de chaque homme, même à l'époque de l'Église, dans l'attente que quelqu'un accueille sa présence.

Un jour, Jésus croise le Baptiste qui le fixe et le montre à ses disciples : « *Voici l'Agneau de Dieu* ». Les paroles du Précurseur contiennent une invitation à suivre Jésus. Écouter son témoignage incite les disciples à « suivre » le Christ [sequela Christi]. Le verbe « suivre » (ἀκολουθέω), dans l'Évangile de Jean, signifie « *devenir disciple* », « *aller à la suite du Maître* ». Les deux disciples, en fait, quittent le Baptiste pour devenir disciples de Jésus et le suivent pour entrer en contact avec lui et commencer un chemin de discipulat.

Mais le début du chemin du disciple est l'œuvre de l'initiative de Jésus qui est le premier à leur parler : « *Que cherchez-vous ?* ». La question suscite une réponse. C'est une invitation lancée au disciple pour qu'il se demande clairement ce qu'il recherche réellement dans la vie. Avec cette question simple, Jésus creuse au cœur du futur disciple afin qu'il puisse clarifier le sens ultime

de la vie, son cheminement intérieur.

Il faut chercher Jésus, car il ne se donne qu'à ceux qui le cherchent de tout leur cœur. Les disciples répondent à Jésus par une autre question : « *Où demeures-tu ?* », qui concerne le mystère de sa personne. Ils veulent connaître Quelqu'un afin d'apprendre un mode de vie qui donne un sens à leur existence.

Et Jésus invite à son tour : « *Venez, et vous verrez.* » Il ne s'agit pas de voir quelque chose, mais de faire une expérience avec une Personne, d'entrer dans l'intimité de Jésus. Écouter, dialoguer, vivre dans son intimité sont des étapes fondamentales de la foi et de la formation de tout disciple.

Meditatio

La rencontre des disciples avec Jésus symbolise la vocation chrétienne et la formation initiale salésienne. La condition fondamentale du cheminement de formation est de comprendre que l'on n'a pas affaire à quelque chose, mais à Quelqu'un : le Vivant.

Même lorsque nous le cherchons, comme les deux disciples, c'est le Christ qui nous devance, qui nous cherche et qui nous surprend le premier. Si Jésus a l'initiative lors de la rencontre, il est le centre de la vie : il dirige l'expérience vocationnelle et la « suite du Christ » [la *sequela Christi*] commence lorsque nous avons la capacité d'être émerveillés devant un Dieu qui nous aime et bouleverse nos vies.

Un autre aspect nécessaire dans le parcours de formation est la reconnaissance de Jésus exprimée dans les mots : « *Où demeures-tu ?* ». La demande exprime la disponibilité du disciple, la capacité de sortir de lui-même, de vivre dans une attitude de discernement ouverte à l'Esprit, d'offrir sa propre liberté en remettant son cœur et son existence entre les mains du Christ, afin qu'il soit le seul Maître.

Au cours des étapes de la formation, s'abandonner librement et gratuitement à Jésus, c'est changer de

vie : c'est prendre un nouveau départ, faire naître une nouvelle histoire dans le cœur du disciple, afin qu'il se laisse courageusement gagner et transformer chaque jour par lui, comme Don Bosco l'a fait et l'a vécu au cours de sa formation.

Alors nous comprenons l'invitation de Jésus : « Venez, et vous verrez. » Dans la logique de la formation, il faut d'abord confier sa liberté en se remettant entre les mains du Maître, puis vient le « voir ». À chaque disciple en formation, Jésus offre un enseignement de vie qui consiste à « croire pour voir » : il s'agit d'abord de témoigner de la vérité de Dieu, convaincus que la foi chrétienne s'inscrit dans la continuité de l'expérience des premiers disciples qui ont rencontré Jésus et se sont laissés former par lui.

Giorgio Zevini, UPS

7. Formation initiale

332. L'initiative de Dieu est permanente, et notre réponse vocationnelle doit aussi être : « Que ta grâce, ô Père, l'intercession de Marie Auxiliatrice, de saint Joseph, de saint François de Sales, de saint Jean Bosco, et mes frères salésiens m'assistent chaque jour et m'aident à être fidèle. » (C 24) La formation n'est rien d'autre que l'engagement personnel et communautaire pour rendre toujours plus authentique et pleine notre correspondance à la grâce qui, jour après jour, nous invite, nous précède, nous soutient.

Les phases au cours desquelles se développe la vie salésienne sont le fruit de l'expérience de l'Église et de la Congrégation. Elles ne représentent jamais des points d'arrivée, mais des étapes successives d'un chemin où nous apprenons à vivre, comme Don Bosco, dans une attitude permanente de discernement, attentifs à la voix de l'Esprit et nous laissant transformer en Christ chaque jour, pour devenir de plus en plus signes et porteurs de l'amour de Dieu pour les jeunes.

7.1 ANIMATION ET DISCERNEMENT VOCATIONNEL

Culture vocationnelle et vocation salésienne

Culture vocationnelle

333. Dans chaque milieu salésien, il est essentiel de promouvoir une culture vocationnelle authentique qui considère la vie comme un don et un service, proposant des valeurs, des attitudes et des expériences qui favorisent la croissance vocationnelle, allant même jusqu'à inclure des propositions explicites pour la vie consacrée et presbytérale. Il est important que toutes les communautés développent cette sensibilité, une manière véritablement

salésienne de penser et de voir les jeunes qu'elles rencontrent chaque jour (ACG 438, 87.104).

Différentes manières de vivre la vocation baptismale

334. Dans cette culture vocationnelle, la pastorale des jeunes prête attention aux différentes manières de suivre le Christ. À cet égard, le Père Vecchi a identifié quatre objectifs : « [1] l'orientation offerte à tous les jeunes dans le discours éducatif ; [2] une attention constante à la découverte et à l'accompagnement par des initiatives différenciées et appropriées de vocations d'engagement particulier dans la société et dans l'Église ; [3] une attention particulière aux vocations de service dans l'Église... ; [4] une responsabilité particulière envers le charisme salésien sous ses nombreuses formes, par le discernement et le soin des germes de vocation salésienne, tant consacrée que laïque, présents chez les jeunes » (AGC 373, 13). La quatrième catégorie comprend la grande variété des vocations au sein de la Famille Salésienne.

Pastorale des jeunes et animation vocationnelle

335. L'animation vocationnelle est le summum de toute notre activité éducative et pastorale (C 37). Ce n'est pas tant « le terme du cheminement dans la foi, mais une donnée présente partout, qui caractérise chaque domaine où nous intervenons et chaque étape. » (CG23, 247 ; ACG 438, 91) Les étapes du développement professionnel des jeunes incluent la découverte de leurs propres ressources, la formation à la générosité, la proclamation professionnelle, la proposition explicite, le discernement et le choix initial (CG23 151-156 ; cf. ACG 339 30).

Le point de départ

336. Le point de départ de chaque parcours vocationnel est « l'appel de l'Ami » (ChV 287–290) – Jésus. Le discernement vocationnel n'est pas simplement un choix éthique ou une question sur la meilleure chose à faire, mais une rencontre avec une Personne.

Propositions vocationnelles explicites

337. Les cheminements vocationnels proposés aux jeunes peuvent être variés et différents. Cependant, sans une invitation explicite « à s'engager dans un type de vie comme chrétiens laïcs, religieux ou prêtres », beaucoup ne pourraient pas interpréter cet appel (CG23, 154), soit par timidité, soit par sentiment d'inadéquation. Une approche directe et explicite est nécessaire, suivant l'exemple non seulement de Don Bosco, mais aussi de ce que les Évangiles racontent de Jésus.¹

Ce que je suis devant le Créateur, voilà ma prière. Là où aucun autre regard ne peut arriver, là pénètre le regard lumineux de Dieu. Lui me voit et m'apprend à me voir tel que je suis. Prier, c'est donc ressentir et accueillir le regard paternel de Dieu, sans l'entraver par la vaine tentative de se réaliser par soi-même (J.E. Vecchi, ACG 374, 18).

Les meilleures conditions pour une proposition vocationnelle

338. Les propositions pour la vie consacrée salésienne se réalisent mieux dans un contexte de familiarité avec la mission salésienne. Cependant, il est important de respecter la liberté de chacun et d'éviter les méthodes pouvant conduire à des « formes de dépendance ou, pire, de domination ».² En même temps, *la docibilitas* (VN 35) est essentielle au discernement vocationnel.

Le témoignage de la communauté religieuse salésienne est fondamental : chacun – y compris les confrères âgés et les confrères malades – est appelé à être un témoignage crédible et à soutenir la pastorale des vocations par la prière et la présence parmi les jeunes.

Accompagnement constant

339. L'invitation explicite doit être suivie d'un accompagnement attentif et amical (ACG 339, 31). Le jeune est aidé

à s'évaluer lui-même et les dons qu'il a reçus, en lien avec les invitations qui lui ont été adressées ainsi qu'aux services et ministères qu'il connaît désormais (CG23, 155).

Tous les éléments de la vie spirituelle sont utiles dans le processus de discernement, mais certains ont plus de poids : la connaissance de Jésus et de l'Évangile, la prière et la méditation, l'accompagnement spirituel personnel et l'engagement apostolique.³ Le discernement nécessite un silence prolongé « pour interpréter la signification réelle des inspirations que nous croyons recevoir, pour (...) recomposer l'ensemble de l'existence personnelle à la lumière de Dieu. »⁴

Un milieu pour le discernement de la vocation salésienne (« aspirantat »)

Un milieu propice au discernement de la vocation salésienne

340. Ceux qui souhaitent s'approcher de la vie salésienne se voient offrir un milieu et des conditions appropriées pour discerner leur vocation et mûrir en tant qu'hommes et chrétiens (ACG 438, 85). Les Règlements Généraux font référence à cette expérience d'accompagnement avec le terme « aspirantat » (R 18).

Objectif

341. L'objectif principal de cette première période de connaissance mutuelle est de rendre la vie consacrée et la mission salésienne familières de manière expérientielle et non simplement théorique. Il s'agira de promouvoir la connaissance de soi et de favoriser le discernement vocationnel à travers l'aide d'une communauté salésienne, l'accompagnement personnel et communautaire, et des expériences de pastorale des jeunes opportunément accompagnées (PV 751-753).

Modalités variées

342. Compte tenu de la diversité des contextes, de la sécularisation croissante et des temps de maturation plus longs, l'expérience de l'aspirantat a pris des formes

nouvelles et variées au sein de la Congrégation.

Certaines Provinces offrent un accompagnement communautaire et personnel aux jeunes impliqués dans la pastorale salésienne des jeunes. Ceux qui souhaitent poursuivre leur parcours de discernement vocationnel se voient offrir des expériences de vie communautaire (par exemple, les « communautés de proposition » – [comunità proposta] présentes dans certaines Provinces). Ces expériences ne se limitent pas aux jeunes déjà familiers de la pastorale salésienne des jeunes, mais sont aussi ouvertes à ceux qui sont attirés par le charisme de Don Bosco.

Certaines Provinces disposent de formes d'aspirantat résidentiel ou scolaire. Dans ces milieux, de nombreux jeunes qui n'ont jamais eu auparavant l'expérience d'une CEP s'approchent du charisme de Don Bosco.

Chaque Province est appelée à déterminer les formes d'accompagnement appropriées pour répondre aux différents besoins des jeunes souhaitant mieux connaître la vie salésienne.⁵

Une expérience préalable au prénoviciat

343. Quelle que soit la modalité choisie, il est essentiel d'offrir une expérience sérieuse d'accompagnement et de discernement aux jeunes issus d'une pluralité d'horizons, avec des âges, des situations familiales, des niveaux de maturité personnelle très différents et des expériences très différentes de la vie, de la foi, de la culture et du contact avec Don Bosco et la réalité salésienne. Ce n'est que lorsqu'un candidat a choisi la vie salésienne, même de manière encore préliminaire, et fait preuve d'une maturité humaine, chrétienne et salésienne adéquate, selon le jugement des responsables, qu'il peut être admis au prénoviciat.⁶

Durée

344. La durée de cette période de proximité entre jeunes en recherche et communautés salésiennes varie selon l'âge du jeune, ses expériences antérieures et les traditions de la Province.

L'emploi du temps quotidien et le programme général doivent être flexibles et non trop structurés. Il n'est pas rare que les jeunes poursuivent leurs études ou leurs engagements professionnels antérieurs.

Secteur responsable

345. L'expérience de l'aspirantat est animée par le Secteur de la Pastorale des Jeunes, en étroite collaboration avec le Secteur de la Formation (ACG 438, 108). Les modalités de collaboration peuvent varier selon les contextes et doivent être définies dans le Directoire Provincial.

Éléments essentiels

Le profil d'entrée

346. La première condition pour participer à l'expérience de l'aspirantat est que le jeune ait exprimé le désir de discerner le projet de Dieu dans la vie salésienne consacrée, et qu'il soit disposé à discerner si cette attirance initiale est vraiment un appel de Dieu et s'il possède les conditions de base pour l'accueillir.

Partant de ce principe, le profil d'entrée pourrait être défini comme suit :

- un mode de vie sain, tant sur le plan physique que psychologique ;
- un niveau culturel adapté à l'âge et à la provenance ;
- une expérience personnelle de Dieu qui l'aura conduit à reconnaître la vie comme une vocation, dans un dialogue progressif d'appel et de réponse, de croissance dans la foi et le service ;
- une disponibilité pour l'accompagnement personnel ;
- un engagement et une fidélité démontrés dans son travail (étude personnelle, activité apostolique, service à la communauté) ;
- la capacité à interagir et à établir des relations positives avec les autres ;
- une disponibilité au travail apostolique avec les jeunes, en particulier les plus pauvres.
- En ce qui concerne l'âge, les approches varient selon les contextes sociaux et ecclésiaux, avec certaines Pro-

vinces qui accompagnent dans ce domaine des jeunes de plus de 18 ans et d'autres qui suivent les adolescents âgés de 14 à 17 ans. Un parcours personnalisé, après un discernement approprié, doit être proposé aux candidats âgés de plus de 35 ans (ACG 438, 94-96).

Le style de formation

347. Il est essentiel que la communauté offre aux jeunes des conditions adéquates pour le discernement vocationnel : l'esprit de famille vécu de manière vivante, ouverte et simple, avec des relations inspirées par le Système Préventif ; la possibilité d'assumer des responsabilités et de participer activement ; l'accent mis sur l'intériorisation des motivations et la construction des convictions personnelles plutôt que sur la simple exécution des tâches ; le partage de temps de prière et d'activités, gardant à l'esprit que les jeunes ne sont pas encore des personnes consacrées.

La formation en mission

348. Lorsque l'aspirantat se déroule au sein d'une communauté apostolique, il est important de choisir cette communauté avec soin. Cependant, ce choix peut être conditionné par les exigences d'études ou de travail des candidats. Le choix préférable est une communauté qui fasse partie d'une CEP, afin que les candidats puissent interagir avec les Salésiens, les collaborateurs laïcs et d'autres jeunes.

La formation à la mission est essentielle pour le discernement vocationnel. Sans expériences pastorales salésiennes, un élément crucial du parcours de formation manquera. Il serait également utile d'inclure des activités apostoliques dans des contextes missionnaires. Ces expériences doivent être accompagnées afin d'aider les candidats à comprendre la signification de la vocation salésienne (FSDB 66.889-894).

Relations avec la famille

349. Un aspect crucial du discernement et de la croissance vocationnelle du candidat est la relation avec la

famille. Chaque famille a sa propre manière de comprendre et de soutenir les choix de ses enfants. Il est important que le jeune maintienne une communication ouverte et une relation cordiale avec les siens, tout à fait comme un fils et un frère.

Les formateurs s'engagent à connaître et à établir de bonnes relations avec les familles des candidats. Les parents peuvent être invités à visiter la communauté salésienne et à participer à des moments significatifs, afin d'interagir avec leurs enfants et avec les autres membres de la communauté.

Accompagnateurs, ressources, conditions

350. En ce qui concerne les accompagnateurs et les ressources :

- le Directeur et une petite équipe doivent être disponibles pour accompagner les jeunes ;
- si le Directeur n'a pas de responsabilité directe envers les candidats, il est nécessaire de désigner un confrère de la communauté comme point de référence et de définir clairement son rôle vis-à-vis du Directeur ;
- les jeunes ont au moins une réunion mensuelle avec le responsable désigné ;
- il est important d'assurer la continuité de l'accompagnement spirituel par l'intermédiaire de son guide spirituel, si l'on était déjà suivi par un accompagnateur, ou en entamant ce processus pour la première fois.
- si possible, impliquer une famille de la CEP comme point de référence supplémentaire pour ceux qui vivent cette expérience ;
- ceux qui sont responsables de l'aspirantat ou de la « Communauté de proposition » [*comunità proposta*] maintiennent un contact fréquent avec l'animateur vocationnel provincial ;
- la présence de Salésiens coadjuteurs et prêtres.

L'aspirantat peut être placé dans la même communauté que le prénoviciat, à condition qu'il existe des programmes de formation distincts. Cette organisation facilite la continuité de l'accompagnement et garantit la consistance de l'équipe éducative.

La formation de ceux qui suivent cette première phase d'orientation vers la vie salésienne et d'accompagnement dans le discernement et le cheminement vocationnel est aussi importante que celle des phases suivantes (voir Annexe 10). Il existe des parcours spécifiques à l'Université Pontificale Salésienne, dans le cursus de pédagogie vocationnelle, pour acquérir les compétences nécessaires dans les domaines de l'orientation, de l'animation et de l'éducation, ainsi que de la formation vocationnelle.

Les dimensions de la formation

Dimension humaine et fraternelle

351. La maturité humaine inclut :

- la connaissance de soi et de sa propre histoire avec ses dons et ses limites ;
- une évaluation sereine de sa propre expérience familiale et de ses dynamiques ;
- l'expérience de la vie communautaire, le développement des compétences relationnelles et la connaissance de soi en relation avec les autres ;
- l'attention aux besoins des autres, la générosité et un esprit de service ;
- la volonté de développer ses propres expériences ;
- la guérison progressive des blessures et la libération progressive des mauvaises habitudes ;
- la croissance de la liberté, tant intérieure qu'extérieure ;
- la capacité à prendre des décisions conscientes, libres et responsables ;
- la purification de ses motivations ;
- la capacité à exprimer des pensées, des idées et des réflexions de manière positive ;
- l'acquisition de qualités morales ;
- la capacité à vivre dans des contextes multiculturels et multireligieux.

Dimension spirituelle

352. La dimension spirituelle de la formation concerne essentiellement la formation chrétienne et salésienne :

- la familiarité avec la Parole de Dieu, la catéchèse et l'approfondissement de l'expérience cognitive et affective de la foi ;
- prière personnelle et communautaire ;
- une expérience régulière et joyeuse de la vie sacramentelle ;
- découvrir Don Bosco et son expérience spirituelle et éducative ;
- s'impliquer dans la mission éducative et évangélisatrice salésienne ;
- la connaissance des différentes vocations dans l'Église et dans la Famille Salésienne, avec une attention particulière à la vocation consacrée salésienne sous ses deux formes ;
- la capacité à prendre des décisions fondées sur la foi (discernement) dans le contexte de la vocation et de la mission ;
- un chemin de maturation où l'on en vient progressivement à apprécier et à s'approprier les vertus qui caractérisent l'esprit salésien.

Tout cela nécessite une ouverture à l'accompagnement spirituel personnel.

Dimension intellectuelle

353. Il est souhaitable que le jeune qui aspire à devenir consacré salésien, éducateur et évangéliste des jeunes possède une base culturelle adéquate. Il s'engage sérieusement à poursuivre des études préuniversitaires ou universitaires, acquiert des habitudes d'étude, de réflexion et de partage, développe un goût pour la lecture et cultive une approche équilibrée du monde numérique et de la communication sociale.

Dimension éducative et pastorale

354. Le jeune se forme dans la générosité et la disponibilité, apprenant à voir la vie comme un don à offrir. Il prend conscience que sa vocation implique la personne entière : attitudes, relations personnelles, énergies. Il apprend l'art d'écouter les besoins des jeunes, connaît Don Bosco et le Système Préventif dans ses noyaux

thématiques essentiels, et découvre les caractéristiques de l'animateur salésien. Il découvre le service éducatif et pastoral, l'amour pour l'Église et sa mission d'évangélisation, ainsi que le travail d'équipe et la collaboration.

Accompagnement et discernement

L'accompagnement communautaire et personnel

355. Le discernement de la vocation consacrée salésienne s'accomplit à la fois par l'accompagnement communautaire et l'accompagnement personnel.

L'accompagnement communautaire se compose d'un milieu favorable caractérisé par la pédagogie salésienne, ainsi que de moments d'animation communautaire ou de groupe.

L'accompagnement spirituel personnel est un « dialogue vocationnel » qui touche chaque dimension de la formation. Ce dialogue facilite l'identification des objectifs de croissance et une plus grande prise de conscience de ce que signifie vivre la vocation consacrée salésienne. Elle inclut la purification des motivations vocationnelles, c'est-à-dire des besoins, désirs, intérêts, et impulsions internes et externes qui orientent le jeune vers ce choix, et met en avant les compétences et aptitudes nécessaires pour vivre la vocation consacrée salésienne.

Accompagnateurs préparés

356. Ceux qui accompagnent le chemin du discernement vocationnel doivent être capables d'écouter patiemment et sensiblement la personne accompagnée et l'intention ultime du cœur (cf. ChV 294.298). Ils doivent être bien préparés à l'accompagnement salésien et au discernement vocationnel.

Admission au prénoviciat

357. L'admission au prénoviciat est faite par le Provincial auquel le candidat adresse sa candidature ; elle suppose que le candidat a fait un choix préliminaire pour la vie salésienne et que, selon le jugement des respon-

sables, il fait preuve d'une maturité humaine, chrétienne et salésienne suffisante. Les procédures pour cette admission sont données à la Section 12.2 Admission au prénoviciat (FSDB 812–815).

ORIENTATIONS ET NORMES POUR LA PRATIQUE

358. *L'expérience du discernement d'une possible vocation consacrée salésienne prend **divers noms** : aspirantat, communauté de proposition [« comunità proposta »], etc. Il appartient à chaque Province de choisir le nom et de définir la forme la plus adaptée au contexte, en le décrivant dans son propre Directoire Provincial.*

359. *Ce parcours expérientiel est un **prérequis pour l'admission au prénoviciat**. Les détails de cette expérience sont établis dans le PEPS Provincial ou dans le Projet Provincial de Formation, suivant les paramètres indiqués par la Ratio.*

7.1 Note

¹ ACG 373 18 ; ACG 339 30–32 ; ACG 438 87.

² PAPE FRANÇOIS, « Rencontre du Pape François avec les participants au Congrès des Centres Nationaux pour les Vocations des Églises d'Europe » (6 juin 2019).

³ CG23, 155. Dans certaines régions, où de nombreux candidats viennent de zones reculées et souvent d'horizons différents des nôtres, cet accompagnement des débuts d'une vocation particulière est assuré par des écoles apostoliques qui se distinguent nettement des aspirantats (CG19, 51–52). La Congrégation a demandé une évaluation et un renouvellement des écoles apostoliques (ACG 438, 92–93).

⁴ ChV 283. Particulièrement utile est le « discernement d'amitié » (ChV 287) défini par le Pape François : cf. D. FARES, « Il discernimento spirituale in «Christus vivit». Tra Ulisse e Orfeo », *Civiltà Cattolica* 4052 (2019) 118–132.

⁵ Parmi les types d'aspirantat, on trouve les suivants : aspirantat scolaire ; aspirantat universitaire ; « communauté de proposition » [*comunità proposta*] ; service de volontariat professionnel ; aspirantat externe ; aspirantat pour vocations autochtones. Il se peut que ces différentes expériences se rejoignent et qu'il y ait des intersections entre elles : dans ce cas, il convient d'accorder l'importance nécessaire à la tranche d'âge des candidats concernés, afin que les parcours proposés soient aussi adaptés que possible à chacun et que les interactions soient mutuellement bénéfiques.

⁶ ACS 276, 71–72 ; CG21, 267.

7.2 LE PRÉNOVICIAT

Nature et objectif

Préparation au Noviciat

360. Le prénoviciat est la première phase formelle de formation. Il s'agit d'une préparation spéciale « immédiatement avant le noviciat » qui a pour but d'aider le candidat à approfondir son choix vocationnel, à s'orienter pour la vie consacrée salésienne et à vérifier l'aptitude nécessaire pour commencer le noviciat (C 109). Il doit être conçu comme un catéchuménat, à l'issue duquel se font les grands choix de la vie – la centralité du Christ, la vie sacramentelle, la capacité à cultiver des amitiés et à contribuer à la fraternité, un cœur pastoral – de telle sorte que, que l'on continue ou non vers le noviciat, on ait néanmoins accompli une option pour le Christ qui marque sa vie.

Objectifs

361. Le prénoviciat a les objectifs spécifiques suivants, qui doivent être connus par le candidat et adoptés par lui comme des voies concrètes de formation :

- mûrir en tant qu'homme et chrétien ;
- acquérir une compréhension adéquate de la vocation à la vie consacrée, avec une attention particulière au charisme salésien et à la mission salésienne ;
- d'avoir une expérience communautaire et apostolique, en réfléchissant sérieusement à la vie et à la mission salésiennes ;
- approfondir la connaissance de sa vocation et des motivations de l'option vocationnelle ;
- de prendre une décision consciente et éclairée, libre de toute pression interne ou externe.

Le discernement et la décision pour la vie consacrée salésienne adviennent au prénoviciat et non au noviciat (ACG 438, 68).

Le temps du prénoviciat permet à la Congrégation d'évaluer l'aptitude et la maturité du candidat à l'entrée au noviciat.

Durée

362. L'importance du prénoviciat exige qu'il « dure généralement un an et ne sera ordinairement pas être inférieure à six mois »,¹ bien que les circonstances personnelles et les processus de croissance vocationnelle puissent parfois nécessiter plus de temps.

L'expérience de formation

363. La nature du prénoviciat exige une formation personnalisée pour chaque candidat, axée sur la croissance humaine et chrétienne, afin d'assurer une maturité suffisante pour le noviciat.

Dimension humaine et fraternelle

364. L'une des premières exigences de la formation est de permettre au candidat de développer une base humaine solide. La maturité humaine doit poser les bases d'un développement vocationnel authentique, en préparation aux nouvelles exigences et changements de mode de vie qui découlent de la vie communautaire, des relations éducatives et apostoliques, ainsi que de l'adhésion aux conseils évangéliques (FSDB 87-103).

Pour cette tâche au prénoviciat, plus que dans les autres phases de formation, le recours aux services du psychologue professionnel peut être grandement utile, non seulement pour vérifier chez le prénovice les conditions humaines présumées pour la vie consacrée salésienne, mais aussi comme aide à la connaissance de soi, à l'estime de soi, à la stabilité émotionnelle, à la maturité affective et sexuelle, ainsi qu'à la croissance dans les relations.

Conditions physiques et santé

365. La vie et la mission salésiennes exigent une bonne santé et une endurance physique, la capacité de faire des sacrifices et un mode de vie exigeant. Le prénovice apprend à prendre soin de sa santé de manière raisonnable, en régulant l'alimentation et le repos, et en pratiquant ré-

gulièrement l'exercice physique et le sport. L'expérience du travail manuel et la capacité à gérer plusieurs activités de manière efficace et sereine aident le prénovice à se familiariser avec notre rythme de vie et à donner une précision au discernement qu'il est en train de faire.

De la part de la communauté, il est nécessaire de vérifier que les conditions physiques et l'état de santé sont appropriés pour respecter les Constitutions de la Société Salésienne (R 91).

Affectivité

366. La conscience de la valeur de la sexualité et de l'affectivité est un aspect fondamental du parcours de croissance du prénovice, soutenue par des relations saines au sein de la communauté et une confiance mutuelle. Lorsque le prénovice se sent en sécurité et accueilli, des conditions favorables sont créées pour qu'il puisse aborder plus sereinement sa sexualité et son affectivité, et pour chercher conseils et soutien. Dans cet environnement favorable, il sera plus enclin à accueillir l'autre, à accepter et à valoriser ses propres sentiments, impulsions et motivations, désormais vus à la lumière de sa vocation et de son célibat pour le Royaume. De cette façon, il devient possible d'élargir la perception du sentiment d'être aimé et, à partir de là, de pouvoir aimer de plus en plus.

Les liens émotionnels avec la famille doivent également être entretenus, en essayant de construire des relations caractérisées par la simplicité et la gratitude. En même temps, être prénovice implique de développer un véritable sentiment d'appartenance à la communauté, ainsi que de mûrir une liberté et un détachement des contraintes qui limitent l'autonomie et entravent la réalisation du projet vocationnel vers lequel l'on se dirige.

Tout ce qui concerne la sexualité, les expériences affectives passées, le monde affectif et l'orientation sexuelle fait partie intégrante du processus de croissance humaine et du développement d'une personnalité mature et équilibrée. Cet aspect est crucial pour discerner les choix fondamentaux et permanents de la vie. Le processus de discernement est particuliè-

rement délicat à cette étape et, lorsque nécessaire, il doit être géré avec l'aide de professionnels compétents, suivant les critères établis par l'Église et la Congrégation (FSDB 756–775 ; 815).

Capacité de relations

367. Le prénovice est encouragé à développer de bonnes relations avec les compagnons, les formateurs et les différents membres de la CEP. Il apprend à interagir de manière mature avec des hommes et des femmes de tous âges, cultures et races, en proposant ses services avec générosité. Il acquiert la capacité de collaborer avec les laïcs, reconnaissant et valorisant le don spécifique de chaque état de vie ainsi que la contribution de chacun à la mission commune. Il apprend à écouter, à être poli et à traiter tout le monde avec gentillesse, sans préjugés ni attitudes manipulatrices.

Sens des responsabilités

368. Le sens des responsabilités, la fidélité et la cohérence dans les engagements pris sont des aspects fondamentaux du développement humain cultivés durant le prénoviciat. Le prénovice, dans son parcours vocationnel vers la vie salésienne, avec la lenteur et la patience que tout cheminement exige, s'approprie l'amour du travail que Don Bosco nous a transmis, s'engage assidûment dans l'étude et accomplit des services communautaires avec un esprit de disponibilité. Il apprend à bien gérer son temps et les qualités reçues de Dieu, faisant des choix quotidiens motivés par le don de soi libre.

Formation de la conscience

369. Avec l'aide de ses accompagnateurs, le prénovice développe une conscience droite et apprend à reconnaître l'action de l'Esprit dans la création et dans les événements de l'histoire. Ainsi, il consolide ses convictions morales et cultive une attitude intelligente et critique envers les modèles culturels proposés par la société.²

Ouverture à la réalité

370. Le processus de formation encourage l'ouverture aux réalités sociales et culturelles, ainsi qu'au monde de la communication sociale d'où viennent les prénovices et dans lequel vivent les jeunes. La preuve d'une véritable croissance des valeurs salésiennes apparaît lorsque le prénovice devient sensible aux problèmes des jeunes pauvres et marginalisés, aux situations de pauvreté, d'injustice et d'exclusion, se sent remis en question par les cultures et appelé à répondre aux besoins de peuples non encore évangélisés, et développe un sens authentique de la compassion et de la solidarité, qui se reflète dans un mode de vie simple.

Vie communautaire

371. Par le contact direct avec les confrères salésiens, le prénovice est amené à comprendre que la vie communautaire est une part essentielle de la vocation salésienne. Il apprend à la valoriser et à assimiler les traits de l'esprit de famille. Loin d'être un simple spectateur passif, le prénovice devient un membre proactif de la communauté, mis à l'aise dans cette participation par la communauté elle-même (CG28, 5.23 ; ChV 174.202–207). Il apprend à s'exprimer et à communiquer, à travailler en équipe et à prendre ses décisions avec responsabilité. Il essaie de vivre avec sérénité et générosité, s'éloignant progressivement d'une mentalité individualiste, compétitive et autonome.

Se connaître soi-même et se faire connaître

372. Avec l'aide de la communauté, des professionnels et de son guide spirituel, le prénovice poursuit le chemin de la connaissance personnelle. Il commence à reconnaître non seulement les aspects positifs, mais aussi les questions non résolues, les luttes, les ombres du passé, les paradoxes et mystères de sa propre vie.

L'expérience familiale joue un rôle crucial dans la construction de la personnalité. Les formateurs aideront le prénovice à relire son histoire personnelle et familiale,

convaincus du pouvoir thérapeutique du simple fait d'écouter avec compassion.

Le monde numérique

373. L'habitat numérique et la manière dont nous nous y positionnons marquent profondément le mode de vie non seulement des jeunes, mais aussi de ceux qui ont l'intention d'y consacrer toute leur vie. Le monde d'Internet et tout ce qui y est lié fait donc évidemment partie du processus de croissance. Il est important de pouvoir partager sa propre expérience dans ce domaine et de faire des choix de plus en plus cohérents avec les valeurs de la vocation d'éducateur pasteur que l'on souhaite suivre. Il y aura d'importants « oui » et « non » à aborder, des occasions d'exploiter de manière créative les possibilités formatrices et apostoliques offertes par la communication numérique, ainsi que des exercices, parfois difficiles, de liberté, pour « se déconnecter » et investir dans d'autres modes de communication, tels que le silence, l'écoute et le dialogue.

Les formateurs reconnaissent que dans ce domaine délicat et complexe, il est préférable d'éduquer plutôt que d'imposer des normes, et qu'il est bien préférable de générer des solutions par le dialogue plutôt que de donner des règles extérieures, en misant sur le contrôle plutôt que sur la conviction.

Le thème connexe de la pornographie est abordé en tenant compte de ses répercussions sur le soin de soi, l'ouverture aux autres, les implications pour le choix vocationnel envisagé, ainsi que pour la morale et la croissance humaine et chrétienne dans son ensemble.

Dimension spirituelle

La relation avec le Seigneur

374. Puisque la vocation est toujours une réponse de foi, le prénovice est accompagné pour vivre une expérience de foi et établir une relation profonde avec le Seigneur Jésus.

L'expérience et la connaissance de la foi ne peuvent

être considérées pour acquises : il est nécessaire d'insister sur la première annonce (EG 165 ; ChV 214).

Le prénovice est initié à la vie de prière et sacramentelle et aidé à approfondir sa foi par la catéchèse. Il découvre également le rôle et la présence de Marie dans l'Église, dans la vie de Don Bosco et dans la sienne.

Dans tout cela, l'accompagnement spirituel et l'entretien avec le Responsable des prénovices sont d'une importance fondamentale.

Vie consacrée salésienne

375. Le prénovice apprend que la mission, les conseils évangéliques et la vie et le travail ensemble sont les trois éléments fondamentaux de la vie salésienne ; de même, que la vie consacrée engagera pleinement les ressources de son humanité, en commençant par les petites choses de la vie quotidienne.

Ainsi, l'*obéissance* se manifeste par la volonté d'accepter les opinions et les rôles des autres, dans la volonté de servir, dans la capacité à travailler ensemble. La *chasteté* se révèle comme l'horizon dans lequel il faut grandir « dans un unique mouvement de charité envers Dieu et envers nos frères » (C 3). La *pauvreté* s'exprime dans une simplicité qui évite le superflu, dans la capacité à se donner sans rien attendre en retour, dans des motivations désintéressées, dans le détachement émotionnel, dans le contrôle de soi et la fidélité aux tâches confiées, mais aussi dans l'acceptation de ses propres limites et vulnérabilités.

Par le contact vivant et la lecture guidée, le prénovice découvre les deux formes de la vocation consacrée salésienne, celle du Salésien coadjuteur et celle du Salésien prêtre.

Dimension intellectuelle

376. La vocation salésienne et la mission auprès des jeunes exigent une préparation intellectuelle adéquate. Avant d'entamer cette phase, le prénovice doit déjà avoir acquis « la culture générale de base qui doit correspondre à celle que l'on attend généralement d'un jeune

qui a achevé une scolarité normale dans le pays. » (PI 43)

La capacité intellectuelle adéquate est requise pour devenir éducateur pasteur dans l'une des deux formes de notre vocation.

En outre, il est important d'acquérir des habitudes d'étude et de réflexion et de renforcer les bases scolaires, en particulier lorsque les candidats proviennent de contextes éducatifs marqués par des fragilités structurelles.

Les contenus

377. Les thèmes à aborder lors du prénoviciat incluent les suivants :

- les relations et la communication interpersonnelle, avec une attention particulière à la connaissance de soi et à la maturité sexuelle et affective ;
- introduction à l'étude des Saintes Écritures ;
- connaissance de la foi et de la morale chrétiennes, en utilisant le *YouCat*, *Catéchisme de l'Église Catholique pour les Jeunes* (FSDB 903) ;
- les différents états de vie dans l'Église et la vie consacrée salésienne sous ses deux formes, proposant des modèles d'inspiration ;
- les nouvelles cultures des jeunes ;
- une approche éducative du monde numérique ;
- l'apprentissage de la langue à utiliser au noviciat ou d'autres langues utiles.

D'autres études peuvent être menées, à condition qu'elles n'interfèrent pas avec les objectifs principaux de cette phase de formation.

Dimension éducative et pastorale

378. Le prénovice participe à des expériences apostoliques appropriées à sa phase de formation et qui s'avèrent fondamentales pour le discernement de la vocation consacrée salésienne.

La Province veille à ce que ces expériences aient lieu dans le cadre d'une CEP salésienne. Le prénovice a l'opportunité de découvrir le Système Préventif, travail-

lant pour et avec les jeunes pauvres, en collaboration avec des laïcs et des membres de la Famille Salésienne. L'accompagnement pastoral l'aide à réfléchir à ces expériences et à en tirer des leçons.

Une partie intégrante du discernement vocationnel est aussi la connaissance du travail des missionnaires au sein de sa propre Province, dans l'Église locale et dans la Congrégation. L'objectif est d'offrir au prénovice une vision de la mission *ad gentes* dans différents contextes et de lui faire prendre conscience que « la Congrégation Salésienne [...] fait revivre l'idéal de Don Bosco qui voulait que l'œuvre des missions soit la préoccupation permanente de la Congrégation, de manière à faire partie intégrante de sa nature et de sa raison d'être. » (CG19 p. 178)

Dimension du charisme

379. La dimension du charisme entre dans toutes les autres dimensions comme facteur unificateur. Les pré-novices devraient d'abord ressentir cette unité comme un désir profond. Lorsque la vie fraternelle et la croissance personnelle, l'approfondissement de la foi et une perception plus mature de soi, combinés à une compréhension plus claire de la vie salésienne et au service direct des jeunes, commencent à converger vers un mode de vie unifié, cette intégration devient un élément décisif pour le discernement vocationnel.

Si, en revanche, le prénovice ne montre des qualités excellentes que dans un ou deux domaines, mais peu ou pas d'intérêt pour d'autres, il faut faire un discernement attentif pour distinguer entre la croissance qui peut encore être atteinte et un manque profond de prédisposition au style de vie salésien.

Ceux qui accompagnent les prénovices doivent témoigner de la consécration apostolique et de la grâce d'unité, non pas tant à travers l'enseignement, mais en menant une vie qui communique « [le] splendide accord de la nature et de la grâce » (C 21) qui caractérisait Don Bosco. Un formateur qui vit sa vocation avec joie et avec une certaine unité et harmonie devient un témoin crédible pour ceux qui veulent comprendre concrètement ce que signifie être Salésien.

Assurer les conditions nécessaires

L'expérience de la communauté

380. Le prénoviciat a lieu de préférence dans une communauté salésienne engagée dans la mission en faveur des jeunes et capable d'assurer un accompagnement formateur. La présence de Salésiens coadjuteurs est fortement recommandée.

Lorsque le nombre de prénovices est élevé, le prénoviciat peut constituer une communauté autonome, à condition qu'il existe de bonnes opportunités pour l'apostolat salésien.

Dans tous les cas, le prénoviciat doit offrir une expérience authentique de communauté salésienne qui vit les valeurs du charisme, ouverte et accueillante, et favorise l'esprit de famille et la confiance. Cela dépend en grande partie de l'équipe de formation et de sa capacité à travailler en harmonie.

En même temps, les prénovices doivent être éduqués à un mode de vie simple.

Accompagnement formateur et spirituel

381. En vue du discernement vocationnel, l'élément clé de cette phase est une expérience systématique de l'accompagnement communautaire et personnel.

Lorsque le prénoviciat fait partie d'une communauté apostolique salésienne et que le Directeur ne peut pas suivre de près la formation des prénovices, le Provincial nomme un Salésien responsable de leur organisation. Ce confrère devient ainsi la figure principale dans l'accompagnement des prénovices et leur point de référence dans le processus de formation.

La qualité de l'accompagnement spirituel personnel aura un impact significatif sur les prénovices et influencera profondément toutes les étapes ultérieures de leur formation. Pour certains, ce sera la continuation d'une expérience déjà consolidée, pour d'autres, ce sera une nouvelle expérience.

Les prénovices apprennent à se confier à leur accompagnateur spirituel ainsi qu'à la personne responsable

des prénovices. Le Provincial mettra l'accent sur le rôle délicat de ce dernier, notamment en ce qui concerne le discernement vocationnel. La confiance envers le formateur va de pair avec la liberté donnée au prénovice de choisir un accompagnateur spirituel différent.

Le responsable des prénovices doit être suffisamment préparé pour remplir ce mandat ; les défis de la formation durant cette phase sont souvent plus importants que ceux du noviciat.

Des évaluations personnelles périodiques font partie de l'aide offerte par l'équipe de formation aux prénovices (FSDB 716–719).

Outils pour favoriser la connaissance de soi

382. Le prénoviciat est un moment privilégié pour acquérir une plus grande conscience de son histoire personnelle et apprendre à la comprendre à la lumière de la foi. Il existe divers outils pour relire son histoire, y compris ce que l'on appelle « autobiographie ».

Équipe de formation

383. L'équipe de formation est l'un des éléments les plus importants du processus de formation. Le « vivre et travailler ensemble » de la part de leurs formateurs (C 49) est perçu par les prénovices bien avant d'être mentionné dans les conférences et lectures.

Les formateurs maintiennent un contact constant avec les prénovices, partageant le rythme de leur vie quotidienne, dialoguant avec eux et les aidant progressivement à grandir. Ils encouragent les prénovices à être ouverts et à assumer la responsabilité de leur propre formation.

Une réflexion attentive sur les critères et normes du discernement salésien fait certainement partie de leur tâche, afin qu'ils puissent parvenir à une évaluation équilibrée sur l'aptitude des prénovices.³

Lorsque les prénovices sont insérés dans une communauté apostolique, le groupe de Salésiens faisant partie de l'équipe de formation doit être clairement défini dans le Projet local de formation, ainsi que leurs rôles

et fonctions respectifs.

La présence d'au moins un Salésien coadjuteur permet aux prénovices d'avoir une expérience directe des deux formes de la vocation salésienne.

Il est tout à fait profitable d'avoir un confesseur dans la communauté.

Les prénovices et les formateurs doivent être accompagnés d'experts en sciences psychologiques, qui, cependant, ne peuvent pas être considérés comme faisant partie de l'équipe de formation au sens strict (*Don* 192).

Assurer la continuité

384. Puisque la formation initiale, à partir du noviciat, a lieu de plus en plus dans les communautés interprovinciales, il est essentiel d'assurer la continuité entre le prénoviciat et les phases suivantes. À cette fin, les suggestions suivantes peuvent être envisagées :

- présenter les différentes phases de formation aux prénovices ;
- les Provinciaux et leurs Délégués à la Formation doivent rester en contact régulier avec les prénovices et les formateurs ;
- transmission d'informations de base, d'évaluations périodiques et de jugements d'admission au noviciat aux Provinciaux concernés (FSDB 705.807) ;
- encourager le dialogue entre les équipes de formation du prénoviciat et du noviciat, les Provinciaux et leurs Délégués à la Formation.

L'implication des Conseillers Régionaux et du Secteur de la Formation peut faciliter une vision commune et une pratique partagée.

Discernement et admission au noviciat

385. Le prénoviciat est, avant tout, une période de discernement. Durant cette phase, le prénovice :

- est guidé à se connaître plus profondément, à discerner son propre choix vocationnel et à personnaliser sa formation par un dialogue régulier avec le Directeur ou

- la personne responsable des prénovices, ainsi que par l'accompagnement spirituel ;
- reçoit des conseils de son confesseur dans le sacrement de la Réconciliation ;
 - il apprend et étudie les critères et normes du discernement vocationnel salésien, les utilisant, conjointement avec la guidance spirituelle, comme critères pour discerner sa vocation ;
 - collabore avec l'accompagnateur spirituel pour élaborer et vérifier son plan personnel de vie ;
 - participe à des retraites spirituelles et des recollections qui l'aident à approfondir sa motivation vocationnelle ;
 - reçoit des évaluations par lesquelles l'équipe de formation l'aide à prendre conscience des lumières et des ombres de son cheminement ;
 - acquiert une connaissance pratique des deux formes de la vocation salésienne en vue du discernement à accomplir pendant le noviciat ;
 - il vit une expérience significative de la vie communautaire salésienne, interagissant à la fois avec les formateurs et avec la communauté à laquelle appartient le prénoviciat et avec la CEP.

386. Les formateurs du prénoviciat :

- maintiennent un contact étroit avec les Salésiens qui ont auparavant accompagné le prénovice ;
- connaissent et interagissent avec la famille ainsi qu'avec le milieu social et ecclésial d'origine du prénovice ;
- encouragent l'approfondissement des critères de discernement entre les deux formes de vocation consacrée salésienne ;
- aident la famille à accepter le choix vocationnel de leur fils, les impliquant activement dans son parcours de croissance vocationnelle.

387. La phase de formation du prénoviciat atteint ses objectifs lorsque :

- le prénovice conclut le discernement vocationnel, mûrit l'idée que Dieu l'appelle à la vie salésienne, et demande à être admis au noviciat ; ou bien il reconnaît que Dieu l'appelle à une autre vocation dans l'Église ;

- la Congrégation Salésienne, par l'intermédiaire de la communauté locale et provinciale, mène un processus de discernement, vérifie l'aptitude du prénovice, et reconnaît qu'il manifeste des signes authentiques d'une vocation salésienne et possède les conditions fondamentales pour commencer le noviciat.

388. Lorsqu'un prénovice réalise que la vie salésienne ne lui convient pas, ou lorsque la Congrégation arrive à une conclusion similaire, il est essentiel que le Provincial et les formateurs agissent avec transparence et charité. Ceux qui choisissent un chemin différent doivent être accompagnés avec la même prudence que ceux qui souhaitent commencer le noviciat, convaincus qu'il s'agit d'un moment de découverte de sa vocation plutôt qu'd'une perte.

389. L'admission au noviciat est effectuée par le Provincial d'origine avec le consentement de son Conseil, après avoir obtenu l'avis du Directeur de la communauté du prénoviciat et de son Conseil (C 108), et cela aussi dans le cas d'un prénoviciat interprovincial (FSDB 816).

L'admission se fait sur la base de signes positifs indiquant l'aptitude du prénovice à la vie salésienne, notamment :

- une intention droite (FSDB 784–790) ;
- une expérience positive de vie chrétienne ;
- l'amour pour Don Bosco et pour la mission salésienne ;
- de bonnes relations avec les jeunes et un souci pour les jeunes pauvres ;
- une bonne santé ;
- une affectivité sereine et équilibrée ;
- la capacité à prendre des décisions basées sur de véritables motivations et un sens du devoir et des responsabilités ;
- une culture générale et intellectuelle de base suffisante pour devenir éducateur pasteur ;
- la capacité de vivre en communauté avec générosité et esprit de foi ;
- une propension à la vie simple, à l'initiative et au travail ;
- de la constance dans l'engagement en matière de formation.

ORIENTATIONS ET NORMES POUR LA PRATIQUE

390. Le prénoviciat doit être établi **dans une communauté apostolique appropriée**, ou dans une communauté autonome, mais différente de celles du noviciat et du postnoviciat. Comme pour tout autre activité et travail d'une Province (C 132 et 165), la localisation ou le transfert de la phase de prénoviciat est approuvé par le Recteur Majeur et son Conseil, à la demande du Provincial et de son Conseil.

391. Le Provincial accordera une attention particulière à la sélection et à la préparation des membres de l'équipe ainsi qu'à leur capacité à collaborer.

392. « La préparation immédiate au noviciat doit généralement durer un an et ne devrait normalement pas être inférieure à six mois » (CG21, 270 ; cf. R 89). Cette préparation est précédée d'une expérience appropriée dans l'aspirantat.

393. Dans chaque Province, il n'y a généralement qu'un seul prénoviciat ; cependant, en cas de besoin, l'autorisation d'avoir plus d'un prénoviciat est accordée par le Recteur Majeur avec son Conseil.

394. Le début du prénoviciat doit être fixé en tenant compte du Code qui fixe l'âge minimum d'admission au noviciat à 17 ans accomplis.⁴

395. Lors du prénoviciat, il est nécessaire d'effectuer un **examen médical et un examen psychologique** afin de vérifier la présence d'une base humaine solide et les exigences d'aptitudes requises par les critères et normes du discernement vocationnel salésien, afin de pouvoir commencer le processus de formation salésienne. Pour que ces examens soient utiles à la croissance et facilitent l'accompagnement, il est nécessaire de fournir un rapport écrit et de communiquer à temps les résultats pendant le prénoviciat (FSDB 720-730).

396. Les détails concernant le **Projet de Formation du Prénoviciat** doivent être établis dans le Directoire Provincial (R 89).

397. « Quand il se sent suffisamment préparé et disposé, le candidat fait la demande de commencer son noviciat. »⁵

398. Pour l'acceptation éventuelle de **candidats qui se sont retirés volontairement ou qui ont été renvoyés d'un séminaire ou d'un autre Institut religieux**, il est obligatoire de demander par écrit des informations préalables appropriées. En particulier, en plus des documents mentionnés dans le can. 645 §1,⁶ en vertu d'une grave obligation⁷, « il est requis de plus, suivant le cas, un témoignage de l'Ordinaire du lieu, ou du Supérieur Majeur de l'Institut ou de la Société, ou du Recteur du séminaire. » (can. 645 §2–3) Il est recommandé d'établir un contact direct et un dialogue ouvert entre le Provincial ou son Délégué et le Supérieur susmentionné, afin d'assurer le meilleur discernement possible dans l'intérêt du candidat lui-même et de la Congrégation : « Les Supérieurs peuvent encore, si cela leur paraît nécessaire, demander d'autres informations, même sous le sceau du secret. » (can. 645 §4)

De notre côté, nous sommes obligés de fournir des informations similaires à d'autres Instituts ou Séminaires. De telles informations doivent respecter la confidentialité du for interne, le droit des sujets à une bonne réputation et la protection de leur vie privée (can. 220) ; mais en même temps, pour le bien des personnes concernées et de l'Église, ils ne doivent ni cacher ni dissimuler la situation dans la mesure où elle est connue au for externe.

7.2 Notes

¹ CG21, 270 ; cf. R 89.

² Ici il est utile de se reporter à : CCC, Troisième Partie : *La vie dans le Christ*.

³ Voir ci-dessous, chap. 11 Critères de discernement.

⁴ Cf. can. 643 §1.1 ; 656.1 ; R 91.

⁵ R 91. Concernant l'admission au noviciat, cf. FSDB 816–820.

⁶ « Avant d'être admis au noviciat, les candidats doivent présenter un certificat de baptême, de confirmation et d'état libre. »

⁷ CEC, *Instructions aux Conférences Épiscopales à propos de l'admission au séminaire de candidats provenant d'autres séminaires ou de Familles religieuses* (9 octobre 1986 et 8 mars 1996) ; CEC, Lettre circulaire *Ci permettiamo* [nous nous permettons], aux Représentants Pontificaux à propos de l'admission d'anciens séminaristes dans un autre séminaire (9 octobre 1986). Textes référencés dans *Don* 189.

7.3 LE NOVICIAT

Nature et objectif

399. Le noviciat est la phase fondamentale de l'initiation à la vie religieuse salésienne (can. 646). Il s'agit d'une période de douze mois durant laquelle les novices approfondissent l'appel du Seigneur Jésus à le suivre plus étroitement « selon la voie évangélique tracée par les Constitutions Salésiennes » (C 24). C'est une période cruciale de discernement en vue de la première profession.

400. L'équipe de formation, définie par le Provincial/Curatorium, est composée du Maître des Novices, qui en est principalement responsable, ainsi que d'autres confrères et laïcs qui participent à la vie du noviciat. L'équipe s'engage à promouvoir les objectifs du noviciat et à impliquer activement les novices qui sont principalement responsables de leur propre formation.

Objectifs

Approfondir l'appel du Seigneur

401. Le novice est aidé à prendre conscience de la motivation fondamentale de sa vocation à la vie consacrée, qui doit être centrée sur le Christ et son Royaume (PC 2), et à s'engager sur le chemin de la réalisation de cette alliance avec le Seigneur Jésus qui est le centre de la vie de chaque Salésien de Don Bosco.

Éligibilité à la vie consacrée salésienne

402. Le novice est accompagné dans l'approfondissement du charisme de Don Bosco et des caractéristiques spécifiques de la vie religieuse salésienne. Il est aidé à purifier ses motivations les plus profondes et à vérifier s'il dispose des ressources humaines et spirituelles, ainsi que d'un degré suffisant de liberté, pour embrasser la vie salésienne avec la profession religieuse.

Intériorisation des valeurs de la spiritualité apostolique salésienne

403. Sur la base de l'expérience de la vie salésienne acquise durant l'aspirantat et le prénoviciat, les novices sont guidés à comprendre la charité pastorale dans le charisme salésien comme un mouvement unique d'amour pour Dieu et pour le prochain (C 3), et à vivre la grâce d'unité. « Lorsque l'on a appris à vivre la « grâce d'unité » au noviciat, on peut affirmer que l'initiation religieuse de vie active connaîtra une croissance certaine. »¹

Une attitude consciente et responsable envers son propre chemin de formation

404. À la fin du noviciat, le nouveau profès doit avoir développé le désir d'être formé et de se former tout au long de sa vie, et doit manifester les dynamiques suivantes de croissance et de fidélité vocationnelle :

- il est conscient que sa réponse d'amour au Seigneur s'exprime dans le désir d'avoir « les dispositions qui sont dans le Christ Jésus » (Ph 2,5), dans l'Eucharistie et dans la méditation quotidienne de la Parole de Dieu ; il ressent le besoin de fréquenter périodiquement le sacrement de la Réconciliation, le reconnaissant comme un moyen privilégié de conversion et de croissance ; il nourrit, en tant que fils de Don Bosco, une tendre dévotion envers Marie ;
- il vit *l'accompagnement spirituel personnel* comme un soutien permanent dans son cheminement et une préparation à la mission, conscient que les Salésiens sont appelés à être des « guides guidés » ;
- il approfondit l'étude de la *salésianité* et de la pratique du *Système Préventif*, grandissant dans l'amour du charisme salésien et le reconnaissant comme un don du Saint-Esprit à l'Église ;
- il a commencé à faire une option préférentielle pour les jeunes pauvres ;
- il a compris l'urgence, inhérente au *Da mihi animas*, de travailler pour *l'évangélisation* et le salut des jeunes, et il apprécie la collaboration avec les membres de la CEP ;
- il a montré une capacité à tisser *des relations frater-*

nelles, apprenant à s'écouter et à se confronter, à offrir et recevoir des corrections fraternelles, et à tisser des liens profonds et ouverts ;

- il manifeste son appartenance à la Congrégation Salésienne, à la Famille Salésienne et à l'Église universelle, montrant sa volonté de vivre la mission salésienne au service des jeunes sans conditions de place ou de rôle et avec un profond amour pour le Pape et son enseignement ;
- il reconnaît l'importance d'apprendre de chaque rencontre avec les jeunes et de chaque expérience de vie, de faire face à l'insécurité du nouveau et de l'inattendu, et d'écouter la voix de l'Esprit ;
- relisant l'histoire de sa vie à la lumière de la Parole de Dieu et en dialogue avec le Maître des novices, il élabore un Projet personnel de vie simple, comme un outil précieux pour vivre dans une attitude de formation permanente.

L'équipe de formation

Maître des novices

405. « Le Maître des novices est le guide spirituel qui coordonne et anime toute l'action de la formation au noviciat. » (C 112 ; can. 650 §2). Avec son aide, « le novice approfondit les motivations de son choix, vérifie son aptitude à la vocation salésienne et s'oriente vers le don total de soi à Dieu pour le service des jeunes, selon l'esprit de Don Bosco. » (C 110).

Le Maître novice favorise la création d'une communauté caractérisée par l'esprit de famille et encourage le partage des responsabilités entre les différents formateurs et entre les novices.

Sa première tâche est de prier pour ses novices, afin qu'ils soient ouverts à ce que Dieu leur demande. Il les accompagne régulièrement pour vivre une expérience de formation personnalisée et salésienne.

« Ce doit être un homme d'expérience spirituelle et salésienne, prudent, au courant des réalités psychologiques et des problèmes de la condition des jeunes. Qu'il ait un sens profond des contacts humains et des capacités de dialogue ; qu'il inspire par sa bonté confiance aux novices. » (C 112)

Il nourrit un profond amour pour Don Bosco et es-

saye de partager la vie des novices autant que possible, même dans les moments informels de chaque jour.

Autres Salésiens

406. Les membres de l'équipe de formation s'engagent à être présents parmi les novices, établissant des relations familiales et informelles avec eux. Il est important que parmi les formateurs, il y ait aussi un Salésien coadjuteur. Le « confrère » agit comme premier collaborateur du Maître des novices, assumant les responsabilités organisationnelles, d'animation et d'accompagnement que le Maître juge approprié de lui confier.

Laïcs

407. Il est conseillé à certains laïcs de participer occasionnellement aux processus de formation. Ce sont des personnes ayant un parcours spirituel sérieux et qui s'identifient au charisme salésien, en particulier les membres de la Famille Salésienne et le noyau animateur de la CEP, en contact direct avec les novices. Il est également important de garantir la présence d'une ou plusieurs figures féminines, consacrées ou laïques (CG29, 39e, 49).

Supervision

408. Le Maître des novices fait appel à des experts en vie consacrée et en psychologie pour superviser sa manière d'accompagner les novices. Cela facilite également la supervision de l'équipe de formation.

L'expérience de formation

409. Le noviciat requiert un parcours qui ne se limite pas à l'instruction, mais qui vise à configurer la personne au Christ. Fondamentale est la rencontre vivante avec le Seigneur Jésus qui conduit le novice à confronter ses motivations et sentiments les plus intimes, lui donnant la force de reconnaître et de rejeter ceux qui sont inauthentiques et incohérents.

Dimension humaine et fraternelle

410. Les novices sont progressivement impliqués

et rendus responsables dans le vivre et travailler ensemble, et construire des relations de communion avec les membres de la CEP.

Un climat communautaire sain, où l'on n'a pas peur de s'exprimer et de se révéler, favorise le processus de croissance vers la maturité humaine.

Le travail et la tempérance sont proposés comme un moyen d'être authentiquement proche des jeunes, de mûrir en tant qu'hommes de relations et de grandir dans un don de soi libéré de toute possessivité.

La tempérance, comprise comme une attitude radicale de liberté et d'ouverture envers autrui, est d'une importance particulière dans le processus de maturation sexuelle et affective. Les novices sont invités à réfléchir à leur propre parcours et à ouvrir leur cœur au Maître avec simplicité et confiance. Le parcours de croissance déjà entamé au prénoviciat sur la maturité affective et sexuelle (FSDB 366) se poursuit et s'approfondit, se référant à l'anthropologie biblique et respectant toujours les exigences de la vocation salésienne (FSDB 756-775).

Dimension spirituelle

411. Le pivot du processus de formation est la rencontre personnelle avec Jésus-Christ. Le novice s'engage peu à peu à suivre Jésus obéissant, pauvre et chaste, intégrant en lui sa propre humanité, en harmonie avec le charisme salésien.

La formation renforce et purifie l'attrait initial pour Don Bosco et pour la vie salésienne, la concrétisant dans un processus d'assimilation du charisme exprimé dans les Constitutions. Au cours de ce parcours, le témoignage de foi, de prière et de dévouement apostolique de nombreuses figures de sainteté et d'héroïsme de la Famille Salésienne est particulièrement éclairant.

Ce que je suis devant le Créateur, voilà ma prière. Là où aucun autre regard ne peut arriver, là pénètre le regard lumineux de Dieu. Lui me voit et m'apprend à me voir tel que je suis. Prier, c'est donc ressentir et accueillir le regard paternel de Dieu, sans l'entraver par la vaine tentative de se réaliser par soi-même (J.E. Vecchi, ACG 374, 18).

La vie de prière est le cœur de la consécration religieuse et de l'intériorité apostolique, ainsi qu'une voie privilégiée vers la connaissance de soi et la maturation de l'identité humaine et religieuse.

Le novice est accompagné dans son passage d'un rythme de prière à l'esprit de prière qui imprègne toute son existence.

Le Maître des novices introduit à la méditation, accompagnant les novices aussi bien individuellement qu'en groupe. La méditation salésienne, fondée sur l'idée de la prière comme amitié avec le Christ, nous invite à nous concentrer sur la personne de Jésus, en particulier sur sa Passion, avec des fruits visibles dans la vie quotidienne et dans le ministère.

L'approfondissement des caractéristiques de la prière salésienne se fait également par la célébration de l'Eucharistie et de la Liturgie des Heures.

Dimension intellectuelle

412. L'objectif principal des études durant le noviciat est de favoriser une vie de foi plus profonde, une connaissance aimante de Dieu et une plus grande familiarité avec la vie salésienne consacrée. Pour cette raison, le Projet local de formation doit comporter un programme incluant le contact avec la Parole de Dieu, la présentation des fondements théologiques de la vie religieuse, l'étude des Constitutions, la vie de Don Bosco et de la tradition salésienne (R 92).

Le novice est appelé à considérer l'étude comme une partie essentielle de la mission salésienne (C 14). Le programme proposé propose une vision large, bien qu'initiale, de la Congrégation Salésienne et de la Famille Salésienne, explorant leur histoire et leur présence dans le monde.

La lecture d'auteurs spirituels et l'étude des langues – en particulier l'italien et celles nécessaires à l'apostolat – sont également encouragées.

Dimension éducative et pastorale

413. La formation dans la mission est l'école indispen-

sable dans le parcours de croissance des personnes consacrées. Si, d'une part, le noviciat garantit des moments et des espaces privilégiés pour le silence et la contemplation, d'autre part, il ne doit jamais perdre le contact direct avec les jeunes.²

Dans toutes les expériences pastorales du noviciat, l'objectif principal est de favoriser une compréhension unificatrice de notre « consécration en mission ». Cela implique « des personnes vraiment compétentes qui font dans leur vie l'unité entre une intériorité évangélique salésienne et une humanité riche, qui voient dans leur engagement éducatif un aspect de leur mission. » (CdR 120)

Dimension du charisme

414. Le novice comprend que les différentes dimensions de la formation trouvent leur unité dans la vocation religieuse salésienne, qui est à la fois apostolique et consacrée. Il développe la conviction que la vie communautaire et l'esprit fraternel sont des éléments essentiels de notre vocation, puisque la mission est confiée à la communauté. Il prend conscience que nous sommes avant tout des apôtres consacrés, et que les deux formes de notre vocation sont vécues dans cette identité. Il se laisse inspirer et guider par Don Bosco, répondant avec toujours plus de ferveur à l'appel du Seigneur, et invoque chaque jour l'aide de Marie, afin de grandir dans la grâce d'unité et dans la plénitude de sa vocation.

Les opportunités de rencontrer et de faire connaissance avec les différents groupes de la Famille Salésienne sont encouragées et valorisées, afin que les novices puissent prendre conscience de l'étendue et de la profondeur du charisme de Don Bosco.

Discernement et admission à la première profession

Le temps du discernement

415. L'année de noviciat est une période de discernement vocationnel intense qui se déroule dans une at-

mosphère de foi et de transparence, avec l'aide d'un accompagnement systématique. En faisant l'expérience de la vie consacrée salésienne, le novice réfléchit à sa propre condition devant Dieu : le rôle que Jésus occupe dans sa vie, l'assimilation des valeurs vocationnelles, les motivations et le processus de formation. Accompagné du Maître et soutenu par la communauté, le novice atteint une certaine sérénité et clarté quant à la volonté de Dieu pour lui. Des moments marquants de ce processus sont également les évaluations périodiques qui permettent au novice de comparer son expérience quotidienne avec l'identité salésienne et ses exigences.

Les deux formes de la vocation salésienne

416. Un moment particulier est *le discernement de chaque novice* concernant la forme de la vocation salésienne à laquelle il se sent appelé. Avec d'autres critères, il s'agit de discerner si le novice a une plus grande inclination vers « [le] caractère laïc qui le rend, d'une façon spécifique, témoin du Royaume de Dieu dans le monde, proche des jeunes et des réalités du travail » ou « [du] ministère qui le rend signe du Christ Pasteur, particulièrement par la prédication de l'Évangile et l'action sacramentelle. » (C 45)

En tenant compte de l'unicité du parcours vocationnel de chaque candidat, l'option pour l'une des deux formes peut déjà être claire au moment de la première profession, ou nécessiter un temps supplémentaire de discernement pendant les années de profession temporaire, en vue d'une orientation définitive avant la profession perpétuelle.

Profession temporaire

417. Le novice est admis à sa première profession par le Provincial de la Province où se trouve le noviciat, avec le consentement de son Conseil et après consultation avec le Provincial d'origine et le Directeur de la communauté auprès de leurs Conseils respectifs. La profession religieuse sanctionne publiquement le début d'une alliance entre Dieu, l'Église et la communauté avec l'homme nouvellement consacré. La communauté le reconnaît capable de suivre cette vocation et l'accueille comme un confrère.

418. L'Église, avec sa sagesse et sa propre expérience, a établi une période de profession temporaire durant laquelle les religieux ont l'occasion d'évaluer leur capacité à vivre leur vocation avant de prendre une décision définitive. Acceptant les dispositions de l'Église, le candidat émet la profession temporaire avec l'intention claire de se consacrer à vie, conscient qu'« on ne donne pas sa vie au Christ «à l'essai». » (PI 55)

ORIENTATIONS ET NORMES POUR LA PRATIQUE

419. « Pour être valide, le noviciat doit se faire **dans la maison régulièrement désignée à cette fin.** » (can. 647 § 2; C 111) Il appartient au Recteur Majeur, avec le consentement de son Conseil, d'ériger ou de supprimer la maison du noviciat, d'approuver son transfert ou son placement dans une autre communauté appropriée (C 132 § 1.3 ; can. 647 § 1).

420. « La maison destinée au noviciat sera **insérée dans la réalité sociale et apostolique.** » (R 90) L'inclusion dans ce contexte, en tenant compte des objectifs formateurs de cette phase, peut enrichir l'expérience, maintenir la formation en contact avec la réalité et permettre la réalisation des activités pastorales requises (R 87 ; can. 652 § 5).

421. Le Provincial sous la juridiction duquel la maison du noviciat est placée « peut permettre que le groupe

*des novices **séjourne pendant certaines périodes dans une autre maison** de l'Institut qu'il aura désignée. » (can. 647 § 3) Si la maison choisie appartient à une autre Province, elle doit avoir l'accord du Provincial compétent. Il convient de noter que :*

- *la désignation de la maison doit être faite par décret écrit;*
- *les novices doivent être accompagnés du Maître et des formateurs ;*
- *la durée du séjour doit être clairement indiquée dans le décret ;*
- *la maison religieuse doit être exclusivement salésienne et érigée canoniquement (ibid.).*

422. *Un candidat ne peut accomplir **son noviciat dans une autre maison** que dans certaines conditions :*

- *dans des cas très particuliers et par exception, exclusivement avec la permission du Recteur Majeur et le consentement de son Conseil ;*
- *sous la direction d'un Salésien expérimenté qui remplace le Maître, nommé par le Provincial avec le consentement de son Conseil et approuvé à chaque fois par le Recteur Majeur lui-même ;³ dans une maison salésienne érigée canoniquement.*

423. *« **Le maître des novices est le guide spirituel** qui coordonne et anime toute l'action de la formation au noviciat. » (C 112 ; can. 650 §1) « Profès perpétuel, il est nommé par le provincial avec le consentement de son Conseil et l'approbation du Recteur Majeur. Il reste en charge trois ans mais peut aussi être reconduit. » (C 112 ; can. 651 §1) L'approbation du Recteur Majeur est requise à la fois pour les trois premières années et pour les années suivantes (ACS 276, 76).*

424. *Dans les maisons de noviciat destinées exclusivement à cette fin, il est approprié que le Maître soit également Directeur. Dans d'autres cas, le Provincial veillera à ce que les conditions dans lesquelles le Maître travaille – qu'il soit Directeur ou non – soient les plus adaptées à la réalisation des objectifs du noviciat (ACN 276-76).*

***L'équipe des formateurs** doit être consistante en*

nombre et en qualité. Il faut faire attention à la diversité des rôles et des figures. En particulier, tout ce qui est possible doit être fait pour s'assurer qu'il y ait aussi des coadjuteurs.

425. « **Le noviciat dure douze mois.** Il commence quand le candidat, admis par le Provincial, entre dans la maison du noviciat canoniquement érigée et se met sous la conduite du Maître des novices. Une absence qui dépasse trois mois, continu ou discontinu, rend le noviciat invalide. Une absence qui dépasse quinze jours doit être suppléée. »⁴ Pour le calcul du temps, il faut se référer à ce qui est établi dans le CIC.⁵

426. Dans des cas particuliers, le Provincial peut **prolonger le noviciat**, mais pas au-delà de six mois, selon la norme du canon 653 §2 (R 94).

427. « Les novices feront **une retraite spirituelle** au début du noviciat à une date jugée opportune et une autre avant d'émettre les vœux. » (R 93)

428. L'une des tâches indispensables du Maître des novices est d'accompagner l'expérience de la **prière**. Une attention particulière doit être accordée à la méditation quotidienne, aux recollections et à la retraite spirituelle annuelle.

429. Les **expériences pastorales** doivent s'inspirer des normes indiquées ci-dessus (FSDB 136). Elles doivent être réalisées progressivement et selon le caractère d'initiation du noviciat. Elles doivent être préparées, suivies, accompagnées et évaluées de manière appropriée au sein de la communauté du noviciat (R 87). Le Maître en est principalement le responsable, notamment en ce qui concerne leur accompagnement.

430. « **Pendant le noviciat, les études** doivent être faites avec sérieux, selon un programme défini dans l'organisation générale des études ; elles auront pour objectif premier l'initiation au mystère du Christ (...) On approfondira aussi la théologie de la vie religieuse et l'on étudiera les Constitutions, la vie de Don Bosco et notre tradition. » (R 92)

431. Pendant le noviciat, le **cursus officiel des études**, y compris les études philosophiques et théologiques, est suspendu, même s'il a déjà commencé pour l'obtention de diplômes académiques ou la préparation directe au travail apostolique (ACS 276-77).

432. Tous les trois mois, le Maître, avec le Conseil local, doit évaluer attentivement la maturité vocationnelle de chaque novice qui est, à son tour, invité à réfléchir et à évaluer les mois passés avec sérénité et réalisme. Les novices eux-mêmes doivent être éduqués à faire un discernement constant par eux-mêmes, afin de comprendre la volonté de Dieu et de purifier leurs propres motivations.

433. Chaque novice est appelé à faire un choix pour une orientation vocationnelle spécifique comme Salésien coadjuteur ou comme Salésien prêtre/diacre, avant de présenter sa demande d'admission à la profession. C'est l'un des processus de discernement les plus importants du noviciat, mené en dialogue avec le Maître.

L'orientation vocationnelle doit devenir définitive pour tous avant la formation spécifique ou avant la profession perpétuelle, si elle précède la formation spécifique (FSDB 680).

Afin de favoriser le discernement correct et de mettre l'accent sur la vocation consacrée salésienne, s'il est d'usage de célébrer la prise de soutane au cours du noviciat, celle-ci doit être transférée à sa conclusion.

434. « En cours de noviciat le novice peut librement quitter l'Institut. » (R 94 ; can. 653 § 1)

L'éventuelle **exclusion** d'un novice, tant pendant le noviciat qu'à sa fin, relève du Provincial de la Province où se trouve la maison du noviciat⁶. Si le novice appartient à une autre Province, le Provincial d'origine doit être informé à l'avance et informé du processus de discernement et de prise de décision en cours.

435. *Un candidat est **admis** à une profession temporaire après y avoir postulé et s'être considéré comme apte.*

*La **période de profession temporaire** est ordonnée à l'atteinte de la maturité spirituelle salésienne requise pour la profession perpétuelle.⁷*

436. *Puisqu'il s'agit d'une question de profession temporaire, la **célébration** de la première profession doit se caractériser par la sobriété par rapport à la célébration de la profession perpétuelle.⁸*

7.3 Notes

¹ E.VIGANÒ, *L'intériorité apostolique* 70.

² Dans les Constitutions originales, Don Bosco n'avait écrit qu'un seul article sur le noviciat : c'était « l'épreuve » sur la façon dont le novice se comportait avec les jeunes.

³ C 111.165 §3 ; Can. 647 §2.

⁴ C 111 ; *Éléments juridiques* 55–56.

⁵ Can. 201 §1 ; 202 §2 ; 203 §1,2.

⁶ R 91 ; can. 653 §1,2.

⁷ R 94 ; can. 653 §2. Cf. 12.4 Admission à la première profession (FSDB 821–830).

⁸ PI 56 ; CONGRÉGATION POUR LE CULTE DIVIN, *Ordo professionis religiosæ* (1975). Pour la célébration salésienne de la profession temporaire et perpétuelle, voir *Rituel de la profession religieuse*, Société de Saint-François de Sales, Rome 1989.

7.4 LE POSTNOVICIAT

Nature et objectif

437. L'article 113 de nos Constitutions stipule que la première profession « ouvre une période de vie consacrée » (C 113) et en précise l'*objectif* : « [le confrère] complète son processus de maturation en vue de la profession perpétuelle, et développe, comme Salésien laïc ou comme candidat au sacerdoce, les divers aspects de sa vocation. »

Le postnoviciat représente la première phase de la période de profession temporaire. Il se situe entre le noviciat et le stage pratique, en étroite continuité avec eux : « [il] continue l'expérience de formation du noviciat et prépare le stage pratique. » (C 114)

Poursuite de l'expérience de formation du noviciat

438. *Poursuivre l'expérience de formation du noviciat* signifie approfondir l'identité religieuse salésienne. L'expression « expérience de formation » ne se limite pas à l'acquisition simple de contenus ou de doctrines, mais rappelle ce qui est exprimé dans le chapitre 98, intitulé précisément « l'expérience de formation ».

Quatre éléments de cette expérience peuvent être identifiés :

- l'approfondissement de la vie de foi ;
- L'approfondissement de l'esprit de don bosco ;
- Une préparation philosophique, pédagogique et catéchétique adéquate ;
- Dialogue avec la culture dominante.

Préparation à l'apostolat

439. Ces éléments constituent une préparation à la formation pratique et à la mission salésienne. Cette préparation implique l'acquisition des connaissances, attitudes et compétences nécessaires pour devenir éducateurs pasteurs des jeunes d'aujourd'hui. Elle inclut également la participation à des activités éducatives et pastorales, de préférence menées dans le cadre d'une CEP.

Intégration de la foi, de la culture et de la vie

440. *L'objectif spécifique* de cette phase de formation est l'intégration progressive de la foi, de la culture et de la vie (C 114). Cela signifie que Jésus et son Évangile, tels que vécus par Don Bosco, imprègnent la vie du jeune Salésien, devenant les principes fondamentaux de sa vie et la base de sa façon de penser, de juger et d'agir.

Il est essentiel que la nature et le but de cette phase restent constamment un point de référence pour les choix concrets qui la caractérisent.

L'expérience formatrice

« Acquérir de l'expérience »

441. L'expérience formatrice consiste à expérimenter les valeurs de la vocation salésienne (C 98). C'est une question de discernement quotidien, où les activités ordinaires deviennent des moyens efficaces de formation, tandis que la formation permanente devient une attitude personnelle constante (C 119).

Dans tout cela, *la personne n'est jamais seule*. L'*accompagnement communautaire* est assuré par le Directeur et les membres de l'équipe de formation, mais aussi par les confrères entre eux. L'importance de l'*accompagnement de groupe* est reconnue, en particulier dans les grandes communautés de formation. L'*accompagnement personnel* comprend un entretien mensuel avec le Directeur, la célébration du sacrement de la Réconciliation avec un confesseur stable ainsi que des rencontres régulières avec son guide spirituel. À cela s'ajoute un accompagnement pastoral, intellectuel et psychologique.

Le style de formation

442. La formation vise à intérioriser les valeurs, à construire des convictions personnelles solides et à responsabiliser les individus. Sous la direction du Directeur, l'équipe de formation s'engage constamment à s'assurer que le *Système Préventif soit véritablement le*

style de formation, où les relations reposent sur la familiarité plutôt que sur les règles, où les jeunes confrères se sentent protagonistes, et où le discernement devient un mode de vie pour toute la communauté.

Salésiens laïcs et candidats à la prêtrise

443. Puisque clercs et confrères laïcs partagent la même vocation salésienne consacrée, il est attendu qu'ils vivent ensemble dans la même communauté durant cette phase de formation. Cependant, cela n'implique pas que leur parcours d'études soit entièrement identique. En général, ils suivent « un curriculum de niveau égal, avec les mêmes phases et avec des objectifs et des contenus semblables. » (C 106)

Dimension humaine et fraternelle

444. Le postnoviciat est une période pendant laquelle le confrère s'engage à intégrer sa personnalité aux éléments de la vie consacrée salésienne.

Le postnovice continue à travailler sur la connaissance de soi, l'acceptation et l'estime de soi, reconnaissant les lumières et les ombres de son passé et les intégrant au présent. Il devient capable d'aimer avec gratitude et de construire des relations positives, mures, transparentes et authentiques, dans une prise de conscience croissante des valeurs du corps, de la sexualité et de l'affectivité, et de cultiver une estime sincère pour l'amitié. Conscient de ses responsabilités d'éducateur pasteur, il est très attentif et promeut ce qui concerne la protection des mineurs et des adultes vulnérables, évitant toute attitude ambiguë ou susceptible d'être mal comprise. Cultiver des relations saines avec les laïcs qui travaillent dans la maison et avec ceux avec qui il partage la mission.

Dans la vie communautaire quotidienne, il apprend à combiner son propre sens de la liberté et de la responsabilité personnelle avec un véritable sentiment d'appartenance à la communauté et à son projet. Il cultive une attitude sereine et est disponible pour accomplir les tâches ménagères. Il apprend à accueillir les autres sans

condition et contribue à l'animation de la communauté.

Dans l'accomplissement régulier de ses devoirs, il s'engage dans ses études, développant discipline, capacités de communication, de dialogue et de confrontation. Il gère son temps avec soin et fait un usage équilibré des moyens de communication sociale.

De plus, il prend soin de sa santé grâce à une alimentation saine, au sport et à un sommeil nocturne suffisant.

Dimension spirituelle

445. Le postnovice, soutenu par un accompagnement spirituel, cherche à approfondir sa vocation par la réflexion sur l'expérience et l'assimilation des valeurs salésiennes.

Le Directeur et l'accompagnateur spirituel l'aident à « vivre n'importe quelle situation avec le souci de se former, voyant en elle un moment favorable à la croissance de sa vocation. » (C 119) Ils l'aident à développer la pratique quotidienne de la méditation, nourrie par la Parole de Dieu et la lecture continue des Constitutions, à approfondir la prière personnelle, à améliorer sa participation à la prière communautaire, à l'Eucharistie, au sacrement de la réconciliation, et à grandir dans l'amour filial pour Marie.

Dimension intellectuelle

446. La formation intellectuelle, qui est l'aspect caractéristique de cette phase, est dirigée et déterminée par la mission salésienne (R 83).

Les choix qui gouvernent notre formation intellectuelle sont le caractère salésien, l'interaction contextualisée entre théorie et pratique, l'approche organique et unitaire, la continuité et l'inculturation.

Le postnovice qui interagit avec la philosophie, les sciences humaines et le contexte culturel le fait toujours en croyant et ne « met jamais sa foi entre parenthèses ». Profondément ancré dans son identité chrétienne et salésienne, il apprend à dialoguer avec d'autres visions du monde et attitudes de vie, conscient de son appel à servir les jeunes dans le monde réel dans lequel ils vivent.

Inculturation

447. Le postnovice s'engage à développer une mentalité conforme à ses choix, afin de pouvoir interagir de manière chrétienne et sage avec les contextes culturels, le monde des jeunes et les défis éducatifs. Il y parvient en étudiant et dialogue avec diligence avec les grands esprits du passé et du présent, ainsi qu'avec les dynamiques socio-économiques et culturelles complexes du temps présent, notamment en ce qui concerne le contexte dans lequel œuvre sa Province (*Don* 116).

Le programme proposé aux postnovices accorde une attention particulière à l'inculturation : la préparation philosophique, pédagogique et catéchétique se déroule en dialogue avec la culture dominante. L'étude de la philosophie dans l'Église est toujours orientée vers la réflexion sur la foi qu'est la théologie. Le premier grand processus d'inculturation de la foi s'est produit en Occident ; aujourd'hui, il est temps de s'engager dans de nouveaux efforts d'inculturation dans les différentes régions du monde (FR 72 ; cf. EG 116).

Discernement pastoral

448. L'objectif de la formation intellectuelle est de préparer les postnovices au *discernement pastoral*, en développant en eux la capacité d'interpréter les situations à la lumière de la foi. Cette capacité se développe à travers une longue confrontation avec les défis posés par les différentes visions du monde contemporain, des sciences naturelles et humaines, de la technologie et de la culture mondiale actuelle. Pour cette raison, les enseignants ne seront pas seulement des chercheurs liés au monde académique, mais aussi des personnes capables de discernement pastoral, capables de « faire vivre la philosophie » et d'éclairer l'expérience de leurs étudiants.

La préoccupation pastorale et le discernement pastoral sont renforcés par la préparation pédagogique et catéchétique, qui constituent deux autres composantes fondamentales du programme du postnoviciat. Si les sciences philosophiques et humaines offrent au postnovice une vision du monde ouverte à la foi, la pédagogie et la caté-

chèse le préparent à être un éducateur de la foi, dont « [la] science la plus éminente est ... de connaître Jésus-Christ » et dont « [la] joie la plus profonde est de révéler à tous les insondables richesses de son mystère. » (C 34)

Études

Philosophie

449. L'étude de la philosophie doit conduire le Salésien à construire une vision solide et cohérente de l'homme, du monde et de Dieu, enracinée « dans le patrimoine philosophique toujours valide, se développant tout au long de l'histoire, et, en même temps, ouvert afin d'accueillir les contributions que les recherches philosophiques et historiques ont fournies et continuent à apporter. »¹

Ce parcours adopte une approche critique et exhaustive, capable de dialoguer avec les questions humaines de différentes époques et cultures. Il repose sur la capacité humaine à transcender les données empiriques « pour parvenir, dans sa recherche de la vérité, à quelque chose d'absolu ». ²

L'étude de la philosophie est une partie essentielle non seulement pour les candidats salésiens au sacerdoce, mais aussi pour les Salésiens laïcs, puisque tous sont appelés à être éducateurs et pasteurs des jeunes d'aujourd'hui.

Le programme d'études philosophiques est structuré conformément aux indications les plus récentes de l'Église universelle, tant en ce qui concerne les disciplines philosophiques à traiter que les autres sujets.³

Il faut veiller à inclure non seulement les éléments ayant contribué à la première grande inculturation de la foi, mais aussi ceux des différentes sphères culturelles dans lesquelles l'Église est présente aujourd'hui (FR 72).

Les sciences humaines et la formation pédagogique

450. Étroitement liées à la philosophie, les sciences humaines, telles que l'anthropologie culturelle, la psychologie, la pédagogie, la sociologie et la communication sociale, contribuent à une compréhension plus profonde

de l'être humain et de l'évolution de la société. Ces disciplines apportent des contributions indispensables et des perspectives caractéristiques dans l'accomplissement de leur rôle spécifique (*Don* 163).

Éducation à la foi et formation catéchétique

451. La foi, qui est à la base de la synthèse vitale recherchée à cette étape, doit être renforcée par une compréhension plus profonde du mystère chrétien (R 96) et de sa transmission par la catéchèse (C 114).

Ces études ne doivent pas être confondues avec le programme institutionnel de théologie, qui est réservé à la formation spécifique du prêtre. Il s'agit plutôt d'une initiation synthétique et sapientielle, liée à une vision positive de l'histoire du salut, visant à fournir des compétences catéchétiques et soucieuse de renforcer et d'éclairer la croissance personnelle dans la foi.

Études salésiennes

452. En vue d'une connaissance plus mature et d'une assimilation du charisme durant le postnoviciat, les études se concentreront sur les aspects spécifiques de la pastorale et de la pédagogie salésiennes, dans le but de consolider la vision éducative et la valeur de l'assistance.

Dans la continuité des phases précédentes, des cours sont prévus sur Don Bosco éducateur, sur l'histoire de la Congrégation, sur le Système Préventif et sur les lignes fondamentales de la Pastorale Salésienne des Jeunes. Seront également examinées les principales caractéristiques des Groupes de la Famille Salésienne présents dans la Province ou la Région.⁴

Outre les études, il est essentiel de réfléchir sur l'expérience salésienne personnelle, provinciale et de la Congrégation.

Reconnaissance civile des études du postnoviciat

453. « Durant les années de la formation initiale, les études seront structurées de manière à rendre possible l'obtention des diplômes officiels, là où les conditions

le permettent. » (R 84) Si la reconnaissance n'est pas possible, des solutions alternatives peuvent être adoptées, à condition que l'originalité salésienne des études soit toujours préservée et que la réalisation des objectifs spécifiques de la phase du postnoviciat soit garantie.

Le programme des Salésiens coadjuteurs

454. Les études du postnoviciat prennent en compte les caractéristiques particulières de la vocation du Salésien coadjuteur.⁵

Compte tenu du rôle fondamental de la philosophie dans la formation d'un religieux éducateur pasteur, le Salésien coadjuteur suit également ce parcours d'une manière adaptée à sa vocation spécifique. L'objectif est d'acquérir une connaissance profonde de Dieu et une vision chrétienne du monde, en dialogue avec les cultures et les questions agitées de notre temps, afin de voir l'harmonie entre foi et raison, en évitant le rationalisme, d'une part, et le piétisme et le fondamentalisme, de l'autre (PI 61).

Le cursus des études comprend une solide préparation pédagogique, pastorale et catéchétique, ainsi qu'une formation sociale et politique fondée sur la doctrine sociale de l'Église et orientée vers une action éducative concrète dans le monde.

Il est nécessaire d'offrir aux coadjuteurs un « programme de formation sérieux, mais souple et adaptable à la fois à la nature des différentes tâches et à [leurs] possibilités concrètes » (CG21, 301). Lorsque cela est jugé approprié, on peut opter pour un cursus en études religieuses dans des facultés ecclésiastiques, ouvrant ainsi la voie à l'obtention possible d'un master en études religieuses durant la phase de formation spécifique.

455. Afin de permettre aux postnovices coadjuteurs de commencer ou de poursuivre leur qualification professionnelle, de préférence avant le stage pratique, la durée des études philosophiques et pédagogiques ne devrait généralement pas dépasser deux ou trois ans (FSDB 465).

La qualification professionnelle vise à acquérir les

compétences nécessaires pour accomplir efficacement les différentes tâches ou rôles qui leur seront confiés.

Dimension éducative et pastorale

456. Le postnovice développe les attitudes requises par sa vocation d'éducateur pasteur, principalement par un effort progressif pour intégrer foi, vie et culture.

L'étude et les expériences pastorales, la réflexion communautaire et l'accompagnement spirituel lui permettent une lecture chrétienne de l'histoire et de la culture, lui permettant d'avoir une vision concise et en même temps globale des événements de l'Église et du monde, des contenus et des langages des jeunes, ainsi que de la communication sociale. De cette manière, on développe et on nourrit cette « charité pastorale » (C 10) qui est au centre de notre esprit et qui devient l'âme de l'activité quotidienne, même lorsque nous ne sommes pas en contact direct avec les destinataires de la mission.

Le postnovice vit son engagement dans les études comme un acte d'amour pour les jeunes dont le service exige compétence et professionnalisme.

457. Le postnovice participe à diverses activités éducatives et pastorales, soigneusement programmées et vérifiées, de préférence menées en groupes au sein des œuvres salésiennes ou à travers des expériences de travail missionnaire. Ces activités visent à :

- acquérir une sensibilité éducative et une mentalité pastorale, par la réflexion, les contacts personnels et l'étude des orientations de la Congrégation ;
- faire l'expérience de la mission salésienne à travers des services éducatifs et pastoraux concrets, insérés dans le contexte du PEPS et au sein de la CEP ;
- s'exercer à l'animation des jeunes et, en particulier, à l'assistance salésienne ;
- apprendre à travailler en équipe, avec des Salésiens et des laïcs, en reconnaissant les différents rôles et en les respectant avec un sens de la coresponsabilité ;
- s'habituer à l'accompagnement et à la vérification pastorale ;

- approfondir la connaissance et le contact avec la vie pastorale de la Province.

458. Le Projet Provincial de Formation doit promouvoir des expériences apostoliques progressives pour les postnovices. Le Coordinateur pastoral a pour tâche de veiller à ce que ces expériences se déroulent régulièrement au sein d'une CEP, afin que la mission partagée soit une réalité vécue, et non seulement discutée. Par-dessus tout, le Coordinateur pastoral doit être en mesure d'accompagner efficacement les expériences pastorales du postnoviciat.

Discernement de la vocation missionnaire *ad gentes*

459. Le postnoviciat, période pendant laquelle on approfondit la dimension charismatique et on réfléchit à sa mission spécifique dans l'Église et dans la Congrégation, représente la phase la plus appropriée pour commencer le discernement d'une vocation missionnaire *ad gentes* (ACG 437, 62).

Le Directeur accordera une attention particulière à ce thème, notamment lors des moments d'accompagnement spirituel communautaire. Chaque postnovice sera aidé à discerner si le Seigneur l'appelle à cette vocation particulière au sein de sa vocation.

Dimension du charisme

460. Le postnovice est accompagné dans la croissance de sa vocation salésienne consacrée, en vivant la grâce d'unité comme mystique dans l'Esprit, prophète de la fraternité et serviteur des jeunes » (cf. CG27, p. 89), avec une attention particulière à la dimension intellectuelle.

L'intégration progressive des dimensions spirituelle-charismatique, intellectuelle-culturelle et humaine-fraternelle s'exprime dans la dimension pastorale et au service des jeunes, en particulier des plus pauvres.

Attentif à cette expérience et répondant chaque jour à l'appel de Dieu, le jeune confrère s'ouvre de plus en plus à une relation personnelle avec le Seigneur et, comme Don Bosco, se laisse imprégner et façonner par son Évangile.

Quelques exigences pour la formation

La communauté de formation

461. Le postnoviciat requiert un milieu de formation et salésien, capable de refléter les valeurs et attitudes que les confrères en formation sont appelés à assimiler.

La communauté de formation accueille le confrère avec cordialité, l'insérant dans un réseau de relations fraternelles caractérisées par le respect et la confiance. Elle offre un climat et un style de formation favorables au développement d'une liberté responsable et à la personnalisation de la discipline. L'esprit dominant est celui du zèle et de l'enthousiasme pour la mission salésienne, fondé davantage sur des motivations de foi et d'amour pour le Christ que sur des facteurs extérieurs.

Les temps de prière et de réflexion communautaire nous aident à regarder la réalité avec une capacité critique, à la voir à la lumière de Dieu et à nous engager dans sa transformation.

Il est souhaitable que les Salésiens se préparant au sacerdoce et les Salésiens coadjuteurs vivent ensemble dans la même communauté de formation, apprenant à valoriser les deux formes de la même vocation salésienne (CG21, 303) et grandissant dans leur complémentarité.

La construction de la communauté est confiée à la participation et à la coresponsabilité de tous ses membres, s'étendant à tous les aspects de la vie et de l'action de la communauté (C 103). Ainsi, un environnement de formation adéquat est garanti, dans lequel les postnovices sont considérés et traités comme des confrères et non seulement comme des candidats ou des étudiants.

Les communautés de postnoviciat trop grandes peuvent rendre l'accompagnement personnel difficile ; il est donc préférable d'éviter des nombres trop excessifs. Il est tout aussi important de garantir un nombre suffisant de formateurs et d'accompagnateurs spirituels, ainsi que de mettre en œuvre divers processus de groupe, afin de favoriser un accompagnement efficace à la formation.

Le Centre d'études

462. La communauté de formation peut avoir son

propre Centre d'études, auquel cas elle est appelée *scolasticat*, ou bien les confrères étudiants peuvent fréquenter un Centre d'études externe, qu'il soit salésien ou non.

Les Centres salésiens d'études sont appelés à promouvoir une synthèse culturelle et religieuse, avec une attention particulière au lien entre philosophie et sciences de l'éducation, en les intégrant aux disciplines typiquement salésiennes.

Plusieurs raisons peuvent conseiller la possibilité de fréquenter un Centre non salésien d'études. Cependant, il reste essentiel de garantir des temps, des programmes, des enseignants et des formateurs qui traitent des aspects essentiels et caractéristiques de cette phase de formation (FSDB 244).

Relations avec les autres communautés

463. Dans une vision unifiée du processus de formation initiale, les formateurs promeuvent le lien entre postnoviciat, noviciat et stage pratique. Ces phases fonctionnent en coresponsabilité, assurant la continuité de l'expérience, malgré la particularité des différents aspects de formation.

Le lien avec l'Église locale et l'insertion dans le contexte culturel favorisent le contact vivant avec la réalité et ses nombreux besoins.

Les formateurs

464. Les formateurs doivent être des hommes spirituels dotés d'un profond sens salésien. Il est essentiel qu'ils connaissent les critères de formation définis dans la *Ratio*. Ils doivent aussi être capables de s'accorder avec ce que les confrères étudient et affrontent, afin de pouvoir se connecter et dialoguer avec eux de manière significative et enrichissante. Ils doivent également être attentifs au besoin d'accompagnement personnalisé.

La délicatesse et l'importance de la phase postnoviciat exigent un engagement constant de la part de la Province ou du Curatorium pour intégrer l'équipe avec des confrères culturellement ouverts et qualifiés, no-

tamment dans les domaines de la formation, de l'accompagnement spirituel, de l'enseignement, de l'organisation de la vie communautaire, du travail pastoral et de l'animation liturgique, ainsi que des temps de prière.

La présence de *Salésiens coadjuteurs* dans l'équipe du postnoviciat est considérée comme particulièrement significative, « non seulement pour des tâches de formation culturelle et technique, mais surtout pour des engagements de formation à la vie religieuse et salésienne. » (CG21, 305)

À travers des évaluations personnelles et communautaires périodiques, les formateurs évaluent, encouragent et guident le processus de formation.

Le Directeur

465. Le Directeur poursuit l'œuvre du Maître des novices, animant le parcours de la communauté et suivant attentivement les postnovices, notamment par des entretiens, des conférences périodiques et, si le jeune confrère le souhaite, aussi par un accompagnement spirituel personnel. Il favorise la conscience vocationnelle chez chaque personne, approfondit les motivations liées à la vie consacrée salésienne laïque ou cléricale, et favorise la participation active à la formation.

Sous la responsabilité du Provincial, le Directeur accompagne chaque confrère postnovice dans le discernement du profil vocationnel auquel il se sent appelé à la lumière des besoins des jeunes et de la Congrégation, afin qu'il puisse entreprendre, après des études philosophiques et pédagogiques, une période appropriée d'études de nature technico-scientifique ou professionnelle, en vue d'une qualification professionnelle (FSDB 482.542).

Le projet local de formation

466. Au début de chaque année, le Directeur guide la rédaction du Projet local de formation, avec une attention particulière au programme d'études salésiennes et à l'approfondissement des Constitutions et Règlements Généraux.

D'autres personnes impliquées dans les processus de formation

467. *Les enseignants* jouent un rôle d'une grande importance. Ils sont appelés à promouvoir une connaissance « sapientielle », à former un esprit critique et la capacité de discernement dans la lecture de la réalité, ainsi qu'à développer la capacité de synthèse. La nouvelle culture numérique rend impératif pour les enseignants d'adopter des méthodes d'enseignement et d'apprentissage interactives et en collaboration.

Il est également essentiel de valoriser la contribution des *laïcs* et des membres de la *Famille Salésienne* dans la formation des postnovices, en valorisant leur compétence professionnelle et leur expérience salésienne.

Collaboration interprovinciale

468. Cette phase si importante et délicate de la formation exige des conditions qu'une seule Province ne peut pas toujours garantir, tant en ce qui concerne la communauté que le Centre d'études. Il devient donc de plus en plus nécessaire de créer des structures de formation interprovinciales.

Nouvelles situations

469. Dans certaines régions, il y a des candidats qui entrent dans la Congrégation après avoir terminé leurs études théologiques.

Étant donné que le postnoviciat n'équivaut pas à l'étude de la philosophie, il est nécessaire de garantir que ces confrères vivent une expérience de postnoviciat : ils doivent être en mesure de poursuivre l'expérience formative du noviciat et également de se préparer au stage (cf. C 114).

La Province de référence devra élaborer un programme qui réponde à ces objectifs de manière sérieuse et adéquate. Une option possible pourrait consister à suivre un programme de deux ans à l'UPS, qui comprend des éléments de pédagogie, de catéchèse et d'études salésiennes, tout en faisant partie d'une communauté de postnoviciat. Sinon, la Province devra

mettre en place un programme similaire.

En ce qui concerne les aspirants à la prêtrise, il est important d'éviter la précipitation pour obtenir l'ordination sacerdotale, car l'objectif principal est la maturation dans la vocation consacrée salésienne. Un parcours équilibré peut inclure : deux ans de postnoviciat, deux ans de stage et deux ans de formation spécifique. Pendant ce temps, le candidat approfondira la théologie de la vie consacrée salésienne sous ses deux formes, complétera les études salésiennes prévues pour cette phase de formation, recevra les ministères et se préparera à l'ordination diaconale et sacerdotale. En général, la profession perpétuelle a lieu après la période normale de six ans.

Études civiles durant la formation initiale

470. Si les œuvres de la Province nécessitent des qualifications civiles et que la reconnaissance civile du programme postnoviciat n'est pas réalisable, un certain nombre d'années, avant et après le stage pratique, peut être alloué pour l'obtention d'un diplôme universitaire reconnu au niveau civil. Dans ces cas, il y a une prolongation des années de formation initiale et souvent la question de la profession perpétuelle a lieu avant le début de la phase spécifique de formation.

Les dispositions relatives aux Salésiens coadjuteurs ont été indiquées ci-dessus (FSDB 454–455, 465).

Accompagnement par la Province

471. Il appartient au Provincial, personnellement ou par l'intermédiaire d'autres personnes déléguées par lui, de prendre soin des confrères en formation initiale destinés aux études civiles, en assurant tout d'abord leur insertion dans une communauté capable d'offrir un accompagnement formateur adéquat.

Le Projet provincial de formation et le Projet communautaire local doivent préciser les modes d'accompagnement pour ces confrères.

ORIENTATIONS ET NORMES POUR LA PRATIQUE

472. « Aussitôt après le noviciat, tous les confrères doivent poursuivre leur formation pendant au moins deux ans dans des communautés de formation, scolasticats de préférence. »⁶

473. Les postnovices doivent généralement être rassemblés dans une **communauté spécifique et homogène**, distincte de communautés de confrères qui sont à différents stades de formation. Chacun d'eux choisit un guide spirituel (C 113) et le rencontre régulièrement.

474. Il est souhaitable que, pendant le postnoviciat, **les confrères se préparant à la prêtrise et les confrères coadjuteurs partagent leur vie** dans la même communauté de formation, où les deux formes de la même vocation salésienne sont valorisées.

475. Le Directeur effectue **l'accompagnement de la prière** commencée au noviciat, ainsi que **l'accompagnement pastoral**, individuel et collectif.

476. La dernière année du postnoviciat est consacrée à la préparation immédiate au stage pratique. Les efforts de l'équipe de formation sont renforcés par les initiatives des Délégués provinciaux pour la Formation et la Pastorale des Jeunes.

477. Le Directeur aide chaque postnovice à discerner la possibilité d'une **vocation missionnaire ad gentes**.

478. Durant cette phase, les confrères ne doivent pas être chargés de tâches ou d'études qui pourraient détourner l'attention de la formation ou entraver l'atteinte de leurs objectifs (can. 660 §2).

479. Le noyau des disciplines humanistes et philosophiques, liées aux sciences de l'éducation, à la formation catéchétique et aux études salésiennes, représente, du point de vue intellectuel, l'élément essentiel, original et prioritaire de cette phase.

480. Le Provincial, avec son Conseil et par l'intermédiaire de la CPF, accorde une attention particulière aux divers éléments du **processus initial de formation du Salésien coadjuteur**, les incluant dans le Projet Provincial de Formation. Un programme de formation personnalisé est élaboré pour chaque Salésien coadjuteur.

481. Les études philosophiques et pédagogiques des **Salésiens coadjuteurs** durant le postnoviciat durent au moins deux ans, mais ne devraient normalement pas dépasser trois ans, afin de permettre le début ou la poursuite d'une qualification professionnelle avant le stage pratique.

482. Les critères généraux établis dans la Ratio pour la formation initiale du Salésien coadjuteur doivent être appliqués à travers un processus de formation personnalisé pour chaque confrère coadjuteur, incluant le postnoviciat, la qualification professionnelle, la formation spécifique et la spécialisation. Ce processus est élaboré par le Provincial durant la phase du postnoviciat, en dialogue avec le confrère et ses formateurs, en tenant compte des besoins de la Province ainsi que des capacités et inclinations du confrère.

483. L'organisation de la formation intellectuelle et le processus délicat de « synthèse culturelle et religieuse » de cette phase nécessitent le **choix soigneux d'un Centre d'études** disposant d'un programme adapté au développement vocationnel.

S'il est nécessaire de choisir un Centre d'études non salésien, la préférence doit être donnée à des Centres intercongrégationnels ou, dans tous les cas, à ceux fréquentés par des religieux, plutôt que par des Séminaires ou Instituts diocésains à orientation majoritairement diocésaine. On doit également préférer les Centres qui relient le mieux la philosophie aux sciences humaines. Il incombe à la communauté de formation de garantir les autres exigences du postnoviciat.

484. Les études doivent être structurées de manière à pouvoir obtenir **une reconnaissance officielle et l'obtention de qualifications ayant une valeur juridique**⁷ « là où les conditions le permettent » (R 84). Cela doit être conforme aux besoins de formation de cette phase.

Cependant, en cas d'incompatibilité réelle, même s'il s'agit de qualifier de jeunes confrères en vue de leurs performances pendant leur stage, la priorité absolue doit être donnée aux besoins de formation et aux études propres au postnoviciat (CG21, 440).

485. *Pour les nouveaux profès candidats au sacerdoce qui ont déjà **complété une partie ou la totalité des études philosophiques** requises pour l'ordination sacerdotale, le Provincial s'engagera à garantir une expérience communautaire de postnoviciat d'au moins deux ans. À cette fin, un programme de formation sera développé visant à promouvoir la croissance du charisme salésien et de la vie consacrée, la préparation pédagogique et catéchétique, l'accompagnement spirituel et une expérience de mission partagée, en particulier parmi les jeunes les plus pauvres.*

486. *Lorsque les confrères en formation initiale sont invités à poursuivre leurs études en vue des **qualifications civiles de base**, le Provincial doit s'assurer qu'ils soient placés dans des communautés capables de garantir l'accompagnement nécessaire à leur formation.*

Les Salésiens coadjuteurs commencent ou poursuivent leur qualification professionnelle de préférence avant le stage pratique afin de pouvoir exercer leur qualification durant cette phase.

La section Formation du Directoire Provincial établit les critères relatifs aux études universitaires et autres à entreprendre pendant la formation initiale, ainsi que les conditions de formation à garantir.

7.4 Notes

¹ CEC, *Décret de Réforme des études ecclésiastiques de Philosophie* (2011) 11.

² CEC, *Décret de Réforme des études ecclésiastiques de Philosophie* (2011) 4, citant FR 83.

³ CEC, *Décret de Réforme des études ecclésiastiques de Philosophie* (2011).

⁴ Cf. Annexe 9.

⁵ Cf. *Il salesiano coadiutore. Storia, identità, pastorale vocazionale e formazione* [Le Salésien coadjuteur. Histoire, identité, pastorale vocationnelle et formation] (Rome, 1989) pp. 197–202.

⁶ R 96 ; Cf. can. 250 et 659 §1.

⁷ PC 18 ; CG21, 440.

7.5 LE STAGE PRATIQUE

Nature et objectif

Caractéristiques essentielles

487. Du point de vue salésien, le stage pratique est la phase la plus caractéristique de la formation initiale. Le modèle auquel nous faisons référence est l'expérience vécue par Don Bosco avec les jeunes du premier Oratoire. « Pendant ce temps, le jeune confrère s'exerce à la pratique du Système Préventif et, en particulier, à l'assistance salésienne. Accompagné par son directeur et sa communauté, il réalise en lui la synthèse personnelle de son activité et des valeurs de sa vocation. » (C 115)

Le texte des Constitutions met l'accent sur l'expérience éducative et pastorale intense d'interaction entre les Salésiens, les jeunes et ceux qui partagent la même mission. L'accent ne porte pas tant sur l'activité elle-même que sur sa valeur formatrice et sur l'apprentissage du sens de la vocation et de la mission salésiennes.

Objectifs

488. Le stage a trois objectifs principaux :

- *la maturation dans la vocation salésienne*, réalisant « la synthèse personnelle de son activité et des valeurs de sa vocation » (C 115) ;
- *la vérification de l'aptitude vocationnelle* par l'expérience personnelle et communautaire de la mission salésienne, en vue de la profession perpétuelle ;
- *la formation en mission* par la réflexion sur l'expérience éducative et pastorale et la maturation de la capacité à collaborer avec les Salésiens et les laïcs dans la mission partagée.

Durée

489. La phase du stage pratique dure généralement deux ans et se déroule dans une communauté qui répond aux exigences de validité de cette expérience (R 97), surtout un accompagnement adéquat.

L'expérience de formation

Dimension humaine et fraternelle

Développement de la personnalité

490. L'expérience directe de la mission éducative et pastorale salésienne, en particulier au sein d'une CEP, est un chemin de croissance vocationnelle qui renforce notre identité salésienne et représente une opportunité unique pour le développement et la maturation de la personnalité en harmonie avec le charisme salésien.

L'immersion dans la mission et le contact constant avec les jeunes, leurs familles, les collaborateurs laïcs et les confrères salésiens nous rendent conscients des attitudes appropriées ou moins adaptées à la mission, des qualités et des défauts, des qualités à valoriser et à développer ainsi que des aspects à corriger ou à changer. Ce type d'apprentissage par expérience (C 98.119) est considérablement renforcé par l'accompagnement pastoral.

Pendant le stage, on apprend à gérer le rythme de la vie quotidienne de manière plus autonome, en équilibrant les moments d'interaction avec les autres et les moments de solitude. La culture du don de soi, de la gentillesse et de la patience nous permet de grandir, de mûrir avec une personnalité solide et d'affronter les difficultés du cheminement.

Travail et tempérance

491. La devise de Don Bosco, « travail et tempérance », se transforme en mode de vie lorsqu'il est possible de combiner l'esprit d'initiative avec la patience toujours nécessaire dans la relation éducative. Le stagiaire apprend à semer sans attendre immédiatement les fruits, s'adaptant aux rythmes de ceux avec qui il partage le chemin. Il s'engage dans un exercice pratique de collaboration et de responsabilité partagée : il réfléchit, planifie, organise et évalue avec les autres. Il apporte sa contribution spécifique, mais reste ouvert à apprendre de ceux qui ont plus d'expérience et à accepter des remarques de leur part, afin de corriger ce qui doit l'être.

La capacité d'entrer en relations

492. La présence des confrères stagiaires au sein de la communauté salésienne est un don qui représente une opportunité pour chacun de grandir tant dans la capacité de relations que dans le dialogue intergénérationnel.

La CEP est l'espace où l'on apprend à interagir avec les confrères salésiens, avec les collaborateurs laïcs, avec les jeunes et leurs familles.

Dans leur relation avec les jeunes, les stagiaires seront encouragés à être particulièrement attentifs à la protection des mineurs, également à travers la sensibilisation au protocole provincial.

Dimension spirituelle

Union avec Dieu

493. Le stage pratique est une occasion importante d'approfondir la spiritualité apostolique salésienne. Le stagiaire « ravive continuellement en lui-même la dimension divine de son activité : « Sans moi, vous ne pouvez rien faire » » (C 12) Il apprend à trouver Dieu à travers ceux vers qui il est envoyé (C 95), reconnaissant que son expérience est un terrain d'entraînement pour « un unique mouvement de charité envers Dieu et envers nos frères » (C 3), où s'incarne la consécration salésienne. Il s'engage à grandir dans la conviction qu'« en remplissant cette mission, nous trouvons le chemin de notre sanctification. » (C 2)

Le stage est un « entraînement pratique » pour progresser sur le « chemin qui conduit à l'Amour. » (C 196)

Lorsque le rythme des activités est intense et parfois extrêmement exigeant, le stagiaire se rend compte que seule la relation personnelle avec le Père, le Fils et l'Esprit Saint peut servir d'ancrage et de boussole, ainsi que de source constante de grâce qui motive, pardonne, nourrit, incite et console.

Dialogue avec le Seigneur

494. Dès les premières étapes de la formation initiale, on constate déjà une fidélité croissante à ces moments et évé-

nements qui nourrissent intensément notre dialogue avec le Seigneur : méditation quotidienne sur la Parole, rencontre sacramentelle dans l'Eucharistie et la Réconciliation, prière personnelle et participation active à la prière communautaire, ainsi qu'un amour filial pour Marie. Il devient désormais de plus en plus nécessaire de se nourrir quotidiennement de ces expressions personnelles et communautaires de notre relation avec Celui qui appelle et envoie.

Discernement

495. Le stage pratique est un apprentissage intense de discernement où le confrère apprend à reconnaître la présence de Dieu dans les visages et les événements, et à écouter Sa voix, même lorsqu'Il se cache derrière des histoires de vie marquées par la souffrance, comme celles que l'on rencontre toujours au service des jeunes les plus pauvres. Avec la CEP, le stagiaire apprend à faire du discernement éducatif et pastoral, cherchant la meilleure façon d'être éducateur pasteur dans la situation concrète dans laquelle il se trouve.

Dans la confrontation quotidienne avec le défi d'être signes et porteurs de l'amour de Dieu, il est important de tirer le meilleur parti de l'expérience de l'accompagnement spirituel. Dans ce contexte, Don Bosco nous offre un exemple extraordinaire : au cœur de son activité apostolique, il avait toujours à ses côtés des guides comme Don Cafasso.

Les difficultés ou les moments d'échec face à la communauté et à la réalité pastorale deviennent des occasions de renouveler et d'approfondir les motivations qui soutiennent notre vocation (C 119). C'est surtout dans de tels moments que l'on constate à quel point l'aide offerte par l'accompagnement spirituel personnel est précieuse.

Conseils évangéliques

496. L'expérience de l'immersion dans la mission éclaire de nouveau la manière dont nous vivons les conseils évangéliques.

L'obéissance se manifeste dans le service à des per-

sonnes concrètes, dans les sacrifices requis et dans la disponibilité à répondre aux indications de ceux qui exercent le service de l'autorité, mais aussi dans la disponibilité d'assumer et de s'engager dans un projet éducatif et pastoral communautaire. De cette façon, on apprend le sens de la promesse de « toujours travailler pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes ».

La pauvreté se traduit concrètement par un travail sanctifié, une vie simple et l'acceptation volontaire des difficultés qui découlent du fait de « dépenser toutes mes forces pour ceux auxquels Tu m'enverras » (C 24).

La chasteté se vit « en mission » et implique une période intense d'apprentissage, où l'on apprend à aimer chacun avec la transparence de cœur que l'on contemple en Jésus.

Croissance spirituelle et mission

497. La croissance spirituelle naît comme mission et y conduit. Ce n'est donc pas une affaire privée, mais une expérience qui ouvre son propre cœur aux autres par la communion avec Dieu. Cela est particulièrement vrai au cours du stage pratique, car c'est une période de la vie où l'on a souvent l'occasion de partager sa foi et de soutenir le parcours spirituel des autres, que ce soit par des formes explicites de proclamation, comme la catéchèse, ou que, dans d'autres contextes, ce soit plutôt le silence et le témoignage de la vie qui parlent, soulevant des questions et touchant le cœur des compagnons de route.

Dans la communauté ou parmi les jeunes, nous transmettons toujours qui nous sommes avant de transmettre ce que nous savons.

L'union avec Dieu et le fait d'être signes et porteurs de son amour font partie d'un seul et même mouvement de charité (C 3).

Dimension intellectuelle

« Faire expérience »

498. La réflexion sur l'expérience est le principal chemin de croissance intellectuelle pour le stagiaire.

Elle est nourrie par des moments réguliers d'échange d'idées, des initiatives visant à approfondir la compréhension de la réalité dans laquelle on opère, par le travail de groupe et, en particulier, par différents types d'accompagnement.

Avec ses confrères, le stagiaire participe activement au processus de réflexion et de planification de la communauté et de la CEP. Il développe ainsi une mentalité éducative et pastorale, et apprend le discernement pastoral.

Autres opportunités

499. L'apprentissage tiré de l'expérience quotidienne peut être enrichi par des programmes et des cours de courte durée à caractère pédagogique, méthodologique, catéchétique ou spécifiquement salésien, proposés aux niveaux local et provincial. Il est bon que nombre de ces moments fassent partie de ce qui est mis en œuvre comme formation conjointe avec les laïcs.

L'expérience éducative et pastorale du stagiaire est guidée par le *Cadre de Référence de la Pastorale Salésienne des Jeunes*, auquel il se réfère souvent avec le soutien de ses accompagnateurs.

Pendant le stage ou au cours de la dernière année du postnoviciat qui y prépare, il est important de promouvoir une bonne compréhension des dynamiques et des organismes qui font partie de la mission partagée. On se familiarise progressivement avec les outils de base qui permettent de construire et de mettre en œuvre le Projet Éducatif et Pastoral Salésien d'une œuvre, en accord avec le Projet Organique Provincial, en formant la mentalité de projet qui est fondamentale pour s'insérer dans la vie des Communautés Éducatives et Pastorales.

Il existe des compétences spécifiques liées aux projets et aux interventions (comme les éléments de planification stratégique, la rédaction, le suivi et l'évaluation de projets, la gestion des ressources humaines, les aspects économiques et les responsabilités connexes, la durabilité...) que l'on peut commencer à acquérir, même si ce n'est qu'à un niveau débutant. Certains contextes favorisent ce type d'interaction et cette familiarisation

progressive au cours des années du stage, d'autres moins. Dans la planification d'une Province, il est important de prévoir quand ce niveau de compétence – même au-delà de cette phase – devient partie intégrante du parcours de formation, en valorisant les interventions de « renforcement des capacités » que des organismes tels que le PDO (Bureau de Développement de Projets) ou le DBN (Réseau Don Bosco) peuvent promouvoir, en présentiel ou à distance.

Ce type de formation est pastoral, car il permet de reconnaître et d'apprécier les contributions que chacun apporte à la mission. Comprendre les aspects liés à la gestion et à l'administration, juridiques et civils, sociaux et culturels, nous permet de respecter et de valoriser au mieux les compétences des autres et, ensemble, d'aimer et de ne pas négliger ce qui nous est propre, en tant que gardiens et animateurs du charisme salésien.

Ce n'est que dans des cas exceptionnels, si le Provincial le juge conforme aux objectifs spécifiques du stage pratique, que le confrère peut s'engager dans d'autres parcours d'études de type universitaire. L'étude d'une langue étrangère, lorsque cela est possible, revêt une importance particulière.

Avec les autres membres de la CEP, le stagiaire aspire à acquérir les compétences nécessaires pour devenir un éducateur pasteur dans le monde numérique, capable de dialoguer avec les jeunes.

Dimension éducative et pastorale

Intégration à la CEP

500. Durant le stage, la dimension éducative et pastorale implique une participation active au sein de la CEP.

Sous la direction du Directeur, les membres du noyau d'animation accueillent ceux qui vivent l'expérience formatrice du stage, créant les conditions nécessaires, offrant des opportunités et fournissant conseils et accompagnement pour que l'expérience soit fructueuse.

Le PEPS est particulièrement utile pour orienter le stagiaire et l'aider à connaître le milieu et la direction à suivre.

La qualité de l'accompagnement ou du *mentorat* est

ce qui donne le plus de valeur à l'expérience de cette phase.

Option pour les jeunes pauvres

501. Un aspect distinctif de notre charisme et de notre raison d'être dans l'Église et dans le monde est l'option préférentielle pour les jeunes les plus pauvres.

L'expérience du stage doit être qualifiée selon cette option. Bien qu'il existe différentes façons de l'appliquer, il est essentiel que chacun, en commençant par le stagiaire lui-même, adhère fermement à cette option, l'ait à cœur et ne la néglige pas.

Assistance

502. L'assistance est le nom donné à notre présence éducative auprès des jeunes. Cela implique « la sympathie et la volonté de contact avec les jeunes » (C 39). C'est une présence fraternelle plutôt qu'institutionnelle ou autoritaire, caractérisée par une manière de faire de l'animation où les jeunes sont considérés comme des protagonistes de l'action pastorale, et pas seulement comme des destinataires. Cette présence témoigne et est capable d'écouter, d'apprécier et de dialoguer. Don Bosco a vivement insisté sur la qualité de la présence salésienne dans sa *Lettre de Rome*, en 1884 ; et les récents Chapitres Généraux l'ont réaffirmé avec une intensité toujours croissante.¹

Motivations

503. Faire « tout par amour de Dieu » (C 12) est la voie pour devenir contemplatifs en action, suivant l'exemple de Don Bosco. Durant le stage pratique, Il est important d'intensifier l'exercice de la vigilance évangélique, en rejetant la tentation de ne travailler que pour soi-même ou pour gagner l'estime et l'appréciation des autres. Au contraire, il est essentiel de nous engager à tout faire par amour de Dieu et pour le bien des âmes, transformant ainsi l'action en un véritable outil de sanctification (PV 162–163).

L'examen quotidien de sa propre expérience éduca-

tive et pastorale joue un rôle crucial dans l'apprentissage et l'intériorisation du Système Préventif en tant qu'expérience spirituelle. Cette réflexion personnelle est enrichie par des entretiens fraternels avec le Directeur, par un accompagnement pastoral, spirituel et personnel.

Dimension missionnaire

504. Une autre caractéristique distinctive de notre charisme est la dimension missionnaire. Le stagiaire est invité à prêter attention à cette dimension et à se questionner sur une possible vocation *ad gentes*.

Certaines Provinces disposent de « zones de mission » à l'intérieur de leurs frontières, qui peuvent représenter des options pour l'insertion de stagiaires. De plus, il est possible de participer à des « expériences missionnaires » en dehors de la Province. Ces expériences favorisent une ouverture d'esprit, une plus grande sensibilité interculturelle et interreligieuse et, en fin de compte, l'esprit missionnaire salésien.²

Les deux formes de notre vocation

505. L'expérience du stage pratique représente un temps de discernement approfondi de la forme spécifique de la vocation salésienne. Cette période aide le confrère à confirmer son choix ou à mieux comprendre la forme à laquelle il est appelé.

Le Provincial s'engage à garantir aux Salésiens coadjuteurs un stage conforme à leur qualification professionnelle propre (FSDB 455.486). Les aspirants aux ordres sacrés sont invités à évoluer dans leur vocation salésienne, se consacrant particulièrement à l'initiation chrétienne des jeunes, qui est l'une des caractéristiques du sacerdoce vécu par les Salésiens (ACG 431, 69- 74).

Dons personnels

506. Un autre aspect du discernement concerne les dons personnels. Le stage est un moment privilégié pour développer et mettre ses talents au service de la communauté et de la mission. Le Provincial et son Délé-

gué à la Formation tirent parti de ces dons dans le cadre du Projet Provincial de Qualification.

Dimension du charisme

Le rôle unificateur de la mission

507. Lors du stage pratique, la priorité est donnée à la formation à la pastorale des jeunes. Cet aspect stimule et enrichit les autres éléments de la formation, leur donnant une nouvelle énergie et une nouvelle substance. La mission *inter gentes* devient « notre meilleure école », la source et le sujet de notre prière et de notre réflexion, ainsi que de notre étude et de notre repos ; mission « autour de laquelle tourne toute notre vie, avec ses choix et ses priorités ». ³ L'implication directe et quotidienne dans la vie des jeunes et de leurs familles, ainsi que ceux qui occupent des postes de responsabilité au sein de la CEP, représente une invitation à vivre et à témoigner de l'identité consacrée salésienne. Notre identité en tant que Salésiens de Don Bosco est le grand talent que nous sommes appelés à investir dans la mission. Les autres compétences et aptitudes prennent un sens dans la mesure où elles expriment notre dévouement total à Dieu et à ceux vers qui nous sommes envoyés.

Communauté et unité de vie

508. Cette unité et cette harmonie de vie sont une grâce qui doit être continuellement cultivée. Si la mission et la formation partagées nous poussent vers une plus grande authenticité, c'est le partage fraternel avec les confrères qui nous aide au quotidien et nous aide à être fidèles. ⁴

Quelques exigences pour la formation

La communauté

Choix de communauté

509. Le stagiaire est affecté à une communauté salé-

sienne qui peut lui offrir les conditions nécessaires à une expérience valable et fructueuse. La vie et la vocation d'un confrère ne peuvent jamais être l'objet d'une direction uniquement préoccupée par la réponse aux urgences ou à d'autres intérêts.

La communauté accueille cordialement le confrère, l'implique activement dans sa vie et sa mission, consciente du rôle fondamental qu'il joue dans sa formation. Le stagiaire doit être soutenu par des confrères qui incarnent les deux formes de notre consécration, auprès de qui il peut apprendre « comment être salésien », et avec qui il peut échanger des opinions de manière régulière et ouverte.

Il est important qu'il existe une CEP significative où s'immerger afin de vivre une expérience complète de stage.

Si, pour une raison quelconque, une maison salésienne ne garantit pas les conditions nécessaires, il est de la responsabilité morale du Provincial et de son Conseil d'éviter d'exposer le stagiaire à une situation où les limites et les risques l'emportent sur les opportunités de développement vocationnel.

Contextes

510. Le stagiaire peut être envoyé dans œuvres diverses : collèges, centres pour jeunes à risque, oratoires-patronages, écoles, etc. Les contextes peuvent également varier, allant du traditionnellement chrétien au non-chrétien, en passant par des contextes post-chrétiens et multiculturels.

Un confrère peut également être affecté à un aspirantat résidentiel ou à une communauté de formation. Cependant, le Provincial doit s'engager à s'assurer qu'il puisse aussi vivre une autre expérience, de préférence en contact avec des jeunes à risque.

Rôles et responsabilités

511. La communauté assure au stagiaire « un travail pastoral proportionné à sa préparation et à ses forces » (CG21, 287) dans le cadre du Projet Communautaire, et

lui offre un véritable espace de prise de décision.

Le critère d'attribution des rôles et des responsabilités est « développer l'esprit apostolique et les aptitudes éducatives et pastorales » (R 87). Dans la planification, l'accompagnement et l'évaluation, la CEP et le confrère sont appelés à faire des choix qui respectent ces besoins formateurs. Le Directeur, en particulier, a une responsabilité morale d'intervenir si les situations vécues ne répondent plus à cette priorité.

Un autre aspect important est le critère de diversification et de progressivité (R 87), qui souligne l'importance de prendre en considération l'ensemble de l'expérience formative.

Accompagnement dans la formation

512. Chaque contact avec les jeunes est formateur pour le Salésien, mais cette expérience est considérablement renforcée par des processus d'accompagnement adéquats, garantis à la fois par la communauté salésienne et plus largement par la CEP dont il fait partie.

Les accompagnateurs savent que le stagiaire vit sa première expérience d'intégration complète dans la mission de la communauté et que le contexte où il se trouve est très différent de celui de la communauté de formation dont il provient.

Ils sont également conscients que le grand potentiel formateur de la phase de stage ne se réalise pas automatiquement, simplement en faisant partie d'une communauté engagée dans des activités éducatives et pastorales. Le processus de croissance doit être planifié, assumé et géré de manière responsable, suivi avec soin et suivi de près.

L'accompagnement fraternel, fondé sur la compréhension, l'encouragement, le soutien et, si nécessaire, la correction, revêt une importance particulière lorsque le stage coïncide avec la préparation à la profession perpétuelle.⁵

Les membres de la CEP, en particulier ceux qui font partie du noyau animateur, assument également la responsabilité de la formation et contribuent au parcours de croissance salésienne du confrère.

Le Directeur

513. Le Directeur joue un rôle formateur clé, étant responsable de la croissance vocationnelle de chaque confrère, en particulier de ceux qui traversent une phase délicate et potentiellement très fructueuse de leur formation initiale (C 55). C'est lui qui aide le stagiaire à interioriser les valeurs de la vocation salésienne (C 98). Il garantit également que le stagiaire maintient un bon rythme de prière, tant personnel que communautaire, et qu'il a l'opportunité de fréquenter régulièrement le sacrement de la Réconciliation.

L'engagement dans la formation, le discernement et la croissance vocationnelle sont soutenus par *l'entretien mensuel avec le Directeur*. C'est une tradition précieuse, particulièrement pertinente pendant le stage, qui exige la meilleure disposition possible de la part du Directeur et du stagiaire.

Le Délégué provincial à la Formation et sa Commission sont responsables de la formation et de la coordination des Directeurs des stagiaires.

Responsabilité personnelle

514. Le stagiaire est encouragé à parler de lui-même et de son parcours de croissance avec confiance et ouverture d'esprit, en définissant avec le Directeur les objectifs à atteindre et les conditions nécessaires.

Il valorise également d'autres formes d'accompagnement, telles que les rencontres avec son guide spirituel et son confesseur.

Il met à jour son Projet personnel de vie, le vérifie périodiquement, et développe un rythme et une pédagogie personnels qui lui permettent d'apporter de la qualité à son expérience de stage et de la vivre de manière unifiée.

Accompagnement et soutien entre pairs

515. L'accompagnement et le soutien par ses pairs sont importants à toutes les étapes de la formation, y compris le stage. Pour cette raison, les Provinciaux sont

invités à tout faire pour assurer la présence de plus d'un stagiaire dans une communauté, ou du moins la présence d'autres jeunes confrères. Il est également important de promouvoir une communication efficace et d'encourager les rencontres et échanges entre les stagiaires de la Province, de la manière la mieux adaptée aux différents contextes.

Évaluation et vérification

516. L'un des objectifs de la phase du stage pratique est d'évaluer l'aptitude vocationnelle à la profession perpétuelle.

Le stagiaire est adéquatement accompagné par ceux avec qui il vit cette période. La communauté aide le stagiaire dans l'analyse de ses expériences, lui permettant d'atteindre « la synthèse personnelle de son activité et des valeurs de sa vocation » (C 115), en prêtant attention à son rythme de croissance.

Les évaluations personnelles périodiques constituent une forme privilégiée d'accompagnement communautaire, surtout si elles sont vécues par tous ceux qui sont impliqués avec l'esprit et la manière qu'exige un authentique processus de formation salésienne.⁶ Le premier sujet est évidemment le stagiaire lui-même qui est appelé à s'arrêter, à réfléchir et à faire sa propre vérification et évaluation des derniers mois. Ce qu'il voit et ce que la communauté observe deviennent des points de vue qui, ensemble, donnent profondeur et perspective au chemin de la croissance vocationnelle qui se dessine.

Des délais adéquats pour l'orientation et la mise à jour aident les membres du Conseil local à tirer le meilleur parti de ces possibilités d'accompagnement.

Le Provincial

Rôle du Provincial

517. Le Provincial est conscient que la formation est un service prioritaire par rapport à toute autre urgence ou besoin immédiat. Il choisit soigneusement la communau-

té à laquelle il envoie les stagiaires, s'assurant de pouvoir garantir la qualité de la formation de cette phase. Dans le cas où le stagiaire est un Salésien coadjuteur, le Provincial s'intéresse à choisir une communauté dans laquelle il peut mettre à profit la formation professionnelle qu'il a reçue.

Le Provincial indique au Directeur les aspects à prendre en charge lors de l'accompagnement de formation, maintient le contact avec le stagiaire et l'accompagne d'une proximité particulière, personnellement ou par l'intermédiaire du Délégué à la Formation ou de son Vicaire. De plus, il suit les évaluations périodiques tant par la communauté que par celles rédigées par les confrères en stage. En vue du Projet Provincial de Qualification, il est également attentif à la manifestation des dons personnels qui émergent lors du stage pratique.

Commission Provinciale de la Formation (CPF)

518. Avec l'aide de la CPF, des initiatives sont promues pour l'animation et l'accompagnement des stagiaires, ainsi que pour le soutien aux communautés, selon un programme bien défini. Ces initiatives sont des occasions de partager des expériences et d'offrir un soutien mutuel.

Évaluation globale

519. À la fin du stage, une évaluation globale de l'ensemble de l'expérience et du parcours vocationnel est effectuée. Cette évaluation est réalisée par le Provincial, la communauté et le stagiaire lui-même.

L'évaluation doit également inclure les résultats du processus de discernement et la consolidation de la forme spécifique de vocation salésienne consacrée à laquelle chacun se sent appelé et, si elle a mûri, le choix de la vocation missionnaire *ad gentes*.

ORIENTATIONS ET NORMES POUR LA PRATIQUE

520. « *Le stage pratique dure ordinairement deux ans et se fait, avant la profession perpétuelle, dans une communauté qui offre les garanties nécessaires à la validité de cette expérience.* » (R 97)

521. L'objectif formateur du stage doit être le premier critère pour le choix de la communauté ; la communauté, et en particulier le Directeur, doit garantir les conditions de formation requises, notamment un accompagnement approprié.

522. Pour garantir de meilleures conditions de formation, l'expérience du stage, lorsque possible, devrait être réalisée en réunissant plusieurs stagiaires dans la même communauté (CGS, 696 ; CG21, 285).

523. Dans **le choix des activités éducatives et pastorales**, on tiendra compte des éléments suivants :

- la situation professionnelle et formatrice du confrère et ses capacités ;
- la nécessité d'un programme diversifié d'activités, en tenant d'abord à l'esprit les besoins du travail éducatif et pastoral quotidien et la possibilité d'interagir en coresponsabilité avec les autres membres de la CEP ;
- la qualité de l'accompagnement, assurée par ceux qui partagent de plus près les expériences éducatives et pastorales auxquelles le confrère en formation est directement impliqué.

524. Le Protocole provincial pour la **protection des mineurs** (cf. ACG 430) sera présenté chaque année aux stagiaires.

525. Le Provincial maintiendra un contact personnel avec les stagiaires. Il peut être aidé dans cette tâche par le Délégué Provincial à la Formation et par d'autres.

Il accompagnera avec une attention particulière les missionnaires ad gentes en formation dans sa Province.

526. En ce qui concerne la **formation intellectuelle** :

- à ce stade, la principale forme de formation intellectuelle consiste à apprendre à partir de l'expérience, tant personnellement qu'en communauté ;
- on apprend également par l'implication dans le discernement, la programmation et l'évaluation, ainsi que dans les processus de formation menés dans la communauté salésienne et au sein de la CEP ;

- *une proposition d'études compatibles avec la nature de cette phase peut être élaborée, par exemple l'apprentissage de langues supplémentaires importantes pour la vie et la mission de la Province ;*
- *l'engagement du stagiaire dans des études universitaires ou d'autres études n'est autorisé que lorsqu'il est compatible avec l'objectif principal de cette phase. De telles études ne devront jamais devenir la préoccupation centrale du stagiaire.*

527. Les évaluations personnelles périodiques sont une forme privilégiée d'accompagnement communautaire car elles reflètent le rôle formateur et la responsabilité du Conseil local qui évalue l'expérience ainsi que la croissance éducative et pastorale du confrère. Le Directeur partage cette évaluation avec le confrère qui, à son tour, présente sa propre évaluation personnelle de l'expérience.

528. *Au niveau provincial, on soigne la formation de ceux qui accompagnent les stagiaires, en particulier les Directeurs et leurs Conseils ainsi que les autres membres du noyau animateur de la CEP.*

529. *Au terme du stage pratique, une évaluation globale de l'ensemble de l'expérience doit être faite par le Provincial, la communauté et le confrère. Cette évaluation doit également inclure une réflexion sur la forme spécifique de la vocation consacrée salésienne.*

530. Le Projet Provincial de Formation offrira des indications pour la phase du stage pratique.

7.5 Notes

¹ CG25, 37–48 ; CG26, 14, 31 et p. 91 ; CG27, 72 et p. 109 ; CG28 pp. 25–29.

² Cf. ACG 437, 56–58, pour la distinction entre l'esprit missionnaire et la vocation missionnaire *ad gentes*.

³ *Message de Sa Sainteté le Pape François aux membres du CG28* (CG28, p. 62 dans l'édition en français).

⁴ Cf. la formule de la profession en C 24.

⁵ Cf. ci-dessous, 7.8 La profession perpétuelle.

⁶ Cf. FSDB 716–719 et ACG 438, 81.

7.6 LA FORMATION SPÉCIFIQUE DU SALÉSIEN COADJUTEUR

Nature et objectif

531. Selon les Constitutions, « La formation spécifique de Salésien coadjuteur lui offre, en même temps qu'un approfondissement du patrimoine spirituel de la Congrégation, une préparation théologique adaptée dans la ligne de la laïcité consacrée et complète sa formation en vue de son travail éducatif et apostolique. » (C 116)

La vie consacrée, surtout laïque à ses débuts, s'est donné comme objectif fondamental, la culture du trésor collectif chrétien contenu dans les sacrements d'initiation et qui est offert à tous les fidèles. Bien sûr, elle le fait d'une manière spéciale en cherchant la configuration avec le Christ dans sa manière de vivre chaste, pauvre et obéissant.

(...)

Le contexte actuel de l'Église-Communion facilite et réclame plus que jamais que les religieux frères réaffirment cette fonction originelle de la vie consacrée avec un engagement renouvelé non seulement à l'intérieur de leurs communautés mais aussi dans toute la communauté ecclésiale (Identité 9-10).

La vocation salésienne se concrétise et se spécifie sous ses deux formes, laïque et cléricale, qui représentent une perspective permanente de formation. Le discernement et la maturation vocationnelle initiale peuvent prendre des périodes différentes (FSDB 416.505), ce qui conduit progressivement à une orientation claire et à une décision sur la forme laïque ou cléricale qui caractérisera sa propre vie salésienne. On comprend donc la valeur d'une phase de « formation spécifique » qui, après le stage pratique, « complète [la] formation initiale » (C 116) du Salésien éducateur pasteur, et vise à éclairer les fondements théologiques et salésiens de sa vocation.

Objectifs

532. Les objectifs spécifiques de la formation du Salésien coadjuteur sont les suivants :

- avoir en soi « les dispositions qui sont dans le Christ Jésus » (Ph 2,5) et les vivre dans son ministère, surtout envers les jeunes dans le besoin ;
- grandir en tant qu'éducateur pasteur selon le cœur de Don Bosco ;
- acquérir une formation théologique qui lui permettra d'approfondir sa connaissance de la foi et de la vie consacrée salésienne sous ses deux formes, et de le préparer à son ministère de pasteur éducateur, en interaction avec la vie et avec les jeunes, en particulier ceux qui sont marginalisés ;
- renforcer sa capacité à partager la mission avec les laïcs et les membres de la Famille Salésienne ;
- apprendre à vivre dans l'attitude permanente de discernement qu'est la formation permanente.

Dans le contexte de l'option définitive pour la vie salésienne, la phase de formation spécifique représente un moment propice pour que le Salésien coadjuteur évalue son propre parcours vocationnel, réaffirme son identité en complémentarité avec le Salésien prêtre, clarifie davantage ses motivations et approfondit et vive la vie consacrée salésienne.

Durée

533. Habituellement, la phase de formation spécifique du Salésien coadjuteur a lieu dans les communautés de formation interprovinciales créées à cette fin, et dure deux ans.

L'expérience de formation

534. La formation spécifique doit être une expérience intégrale et communautaire partagée avec d'autres Salésiens coadjuteurs. Elle doit également adopter une approche pratique, visant à consolider l'identité vocationnelle du coadjuteur et à développer ses com-

pétences pastorales et éducatives.

L'option définitive pour la vie salésienne, qui est la profession perpétuelle, pourrait avoir lieu à la fin de la formation spécifique. Cependant, les années consacrées à l'acquisition d'une qualification professionnelle pourraient nécessiter la profession perpétuelle avant le début de la formation spécifique. La période de la profession temporaire ne coïncide pas nécessairement avec la formation initiale.

Dimension humaine et fraternelle

Icône de communion et de fraternité

535. Le Salésien coadjuteur est *une icône de communion et de fraternité*. Sa manière particulière d'être une mémoire vivante du Christ consiste à « [rendre] visible dans l'Église le visage du Christ-frère, «*l'ainé d'une multitude de frères*» (Rm 8,29), artisan d'une nouvelle fraternité qu'il instaure avec son enseignement et avec sa vie. » (*Identité* 15) C'est une fraternité qui, loin d'être fermée sur elle-même, est destinée à s'étendre dans des cercles toujours plus larges.

« [Le coadjuteur] est constamment encouragé dans sa fidélité à sa vocation spécifique et devient, avec ses confrères, un signe de la fraternité nouvelle et définitive instaurée par le Christ » (CG21, 176).

Croissance en humanité

536. Au cours de la phase de formation spécifique, le Salésien coadjuteur s'engage à approfondir sa compréhension et à vivre les différents aspects de son identité à travers la prière, la réflexion personnelle, l'étude et la confrontation avec ses formateurs et ses pairs, en plus des différentes formes d'accompagnement.

Il est attentif aux contacts quotidiens dans la communauté et cultive la relation fraternelle de complémentarité et d'interdépendance avec le Salésien prêtre dans un échange réciproque de dons. Il s'attache à nourrir

la dimension affective de sa vie et à développer sa capacité à rencontrer et à travailler avec des personnes d'horizons divers dans le cadre de son travail éducatif et pastoral, en accordant une attention particulière aux laïcs de la CEP et aux membres de la Famille Salésienne. Il est attentif à un style de relations marqué par la simplicité, la délicatesse et la sérénité, ainsi qu'aux « vertus sociales », notamment la capacité d'écouter et de communiquer, de donner et de recevoir des corrections fraternelles. Il développe une profonde sensibilité au monde du travail et de la culture ainsi qu'une capacité à évaluer les situations de manière objective.

Il connaît la valeur de l'amitié et apprend à reconnaître les limites à fixer dans les relations personnelles et éducatives et pastorales. Il accorde une attention particulière aux personnes pauvres ou défavorisées, en particulier aux jeunes.

Dimension spirituelle

537. Le Salésien coadjuteur vérifie son expérience de consécration et son parcours dans l'Esprit, en harmonie avec les directives de la spiritualité salésienne.

Il participe à la charité pastorale du Christ Bon Pasteur, cherchant à approfondir dans sa vie et son action la référence à la personne, au style et à l'esprit de Don Bosco, son fondateur et modèle. Il consolide ses attitudes et motivations à travers la réflexion, la prière et le partage fraternel.

Il sait comment unir la dimension laïque avec le sens pastoral, cultivant les aspects qui lui permettent d'accompagner les jeunes dans leur parcours de croissance spirituelle.

Il approfondit sa compréhension de sa propre identité de Salésien coadjuteur dans le contexte de la spiritualité commune de la Famille Salésienne.

Il apprend à discerner la voix de l'Esprit dans les événements de la vie, trouvant la force de vivre fidèlement sa vocation et de répondre aux signes des temps. Il grandit dans la prière et développe une aptitude au discernement. La pratique régulière de l'accompagnement spirituel personnel le soutient grandement sur cette voie.

Il mûrit une attitude d'offrande totale à Dieu, de lui-même, de ses initiatives apostoliques, de son travail quotidien et des difficultés mêmes de la vie. Ainsi, sa vie acquiert un élan filial et sacerdotal en vertu du baptême qui le rend participant de l'unique sacerdoce du Christ.

Dimension intellectuelle

538. La formation spécifique offre au Salésien coadjuteur une formation intellectuelle solide et à jour, qui inclut « une sérieuse formation théologique, pédagogique et salésienne » (R 99) au service de son expérience vocationnelle et de sa mission. Cela renforce l'habitude d'associer la réflexion à son propre travail (C 98 et 119).

La dimension intellectuelle de la formation à cette étape est garantie par le Centre d'études et la communauté de formation elle-même. Le programme proposé par le Centre doit être complété par des initiatives et contributions apportées par la communauté de formation elle-même, dont les détails doivent être inclus dans le Projet Local de Formation.

L'étude de la théologie

539. Le but d'une « préparation théologique adaptée dans la ligne de la laïcité consacrée » (C 116) est de renforcer et d'éclairer la foi chrétienne et la vie consacrée du coadjuteur, en l'aidant dans l'œuvre d'éducation et d'évangélisation.

Il est important de porter une attention particulière à la théologie de la vie consacrée salésienne et aux deux modes de vivre notre vocation.

Parmi les différents sujets de ce programme théologique, les suivants ne peuvent pas manquer : l'étude biblique et liturgique, les questions actuelles de morale chrétienne, les éléments de la théologie pastorale, la catéchèse et la doctrine sociale de l'Église.

Le niveau de connaissance théologique des coadjuteurs doit être « proportionnel au degré de culture qu'ils ont acquis dans leurs autres domaines d'études et de qualification. » (CGS 688)

Les études salésiennes

540. L'« approfondissement du patrimoine spirituel de la Congrégation » (C 116) implique l'étude de Don Bosco, le fondateur, et l'évolution des deux formes de notre vocation, l'histoire du Salésien coadjuteur, sa spiritualité et la présentation de certaines figures importantes incarnant l'héritage salésien. Cela inclut également le cadre théorique et pratique de la Pastorale Salésienne des Jeunes et de la pédagogie salésienne, les orientations de la Congrégation et la réalité de la Famille Salésienne.

L'éducation dans le domaine social

541. Conformément à la dimension laïque de sa vocation, le Salésien coadjuteur est préparé de manière adéquate, par l'étude et la réflexion, à s'insérer en tant qu'éducateur pasteur dans le monde complexe du travail, de la technique et de l'économie, de la communication sociale et des sciences humaines. Il développe sa capacité à faire face aux situations sociales et politiques et à celles des jeunes défavorisés et marginalisés. La doctrine sociale de l'Église, dans ses implications les plus proches du domaine d'intérêt et de travail lié à son professionnalisme, devrait devenir un domaine dans lequel le coadjuteur doit devenir un véritable expert.

Formation spécifique, qualification professionnelle, spécialisation

542. Le stade de la formation spécifique est distinct du moment de la qualification et de la spécialisation professionnelles, et ne doit pas être remplacé par celles-ci (ACG 376, 45). En même temps, il est très important de prendre en compte la grande variété des situations personnelles et régionales. Il revient à chaque Province d'élaborer un processus pour le Salésien coadjuteur, qui englobe à la fois une qualification professionnelle et une spécialisation, ainsi qu'une formation spécifique. Ce processus est élaboré par le Provincial durant la phase du postnoviciat, en dialogue avec le confrère et ses formateurs, en tenant compte des besoins de la Pro-

vince ainsi que des capacités et inclinations du confrère (FSDB 465, 482).

Il est cependant significatif que la formation spécifique soit d'une certaine manière liée ou du moins pas trop éloignée dans le temps de la profession perpétuelle, où le choix d'être Salésien coadjuteur est solennellement confirmé.

Dimension éducative et pastorale

Sensibilité pastorale salésienne

543. Le Salésien coadjuteur cultive une sensibilité pastorale salésienne, acquérant les valeurs, les attitudes et les compétences nécessaires au discernement et à l'action pastorale.

Il approfondit sa vision de la pastorale et de la spiritualité salésiennes des jeunes, fondement de son action éducative auprès des jeunes.

Il accorde une attention particulière aux aspects concernant la mission de l'Église dans le monde, l'évangélisation de la culture et le rôle des laïcs, approfondissant les dimensions prophétiques et contre-culturelles de son identité.¹

Il est de plus en plus ancré dans sa mission d'éducateur et d'évangéliste des jeunes, en particulier des plus pauvres, selon la spécificité de sa vocation, en complémentarité du Salésien prêtre.

Il grandit dans la conviction de la mission salésienne partagée et développe des compétences dans l'animation, la planification et le travail en équipe, au sein de la CEP, en collaborant avec les laïcs et en entretenant les relations avec la Famille Salésienne. Il accepte la possibilité de travailler sous la direction de laïcs.

Interculturalité et esprit missionnaire

544. L'expérience vécue dans des communautés de formation interprovinciales et internationales, ainsi que l'interaction avec les jeunes dans des milieux à forte valeur missionnaire, favorisent l'ouverture d'esprit, l'interculturalité et l'esprit missionnaire salésien (ACG 429, 48–51).

Dimension du charisme

545. En vivant sa consécration apostolique sous forme laïque (C 3), le Salésien coadjuteur devient *une icône de la dimension laïque* de la Congrégation.²

La mission salésienne définit la manière d'être du coadjuteur en tant que laïc consacré, éducateur et pasteur.

En tant que personne consacrée, le coadjuteur est un signe de la vie de la résurrection offerte par Jésus à tous. Sa maturité affective, sa chaleur humaine et sa joie tangible deviennent des manifestations de sa chasteté consacrée. C'est un signe eschatologique, un rappel que tous les êtres humains sont appelés à participer à la vie de résurrection et à la communion avec Dieu, le Père de tous.

Saint Joseph, patron et modèle du Salésien coadjuteur, l'inspire dans l'exercice de la paternité en tant qu'éducateur pasteur des jeunes. De Joseph, le coadjuteur apprend la tendresse et la bonté affectueuse [*amorevolezza*], l'obéissance et l'accueil, la créativité et le courage, l'ardeur au travail et l'humilité.³

Inspiré par les saints coadjuteurs comme Artémide Zatti, Étienne Sándor et Simon Srugi, le coadjuteur apprend à grandir dans la grâce d'unité, dans une harmonie croissante entre les différents aspects de sa vocation, afin que la vie devienne prière et qu'il puisse goûter le sens de l'union avec Dieu et de la contemplation dans l'action.

Quelques exigences pour la formation

Les conditions

546. La formation spécifique du Salésien coadjuteur nécessite un programme structuré. Pour assurer une expérience éducative de qualité, il est nécessaire de garantir certaines conditions, notamment lorsque, en raison du faible nombre ou pour d'autres raisons, il n'est pas possible d'offrir une solution structurelle stable (maison, communauté, centre et programme).

Il est important de prêter attention aux éléments suivants :

- le contexte salésien ;
- le milieu communautaire où « la présence significative et complémentaire des Salésiens clercs et laïcs dans la communauté constitue un élément essentiel de sa physionomie et de sa plénitude apostolique » (C 45) ;
- la programmation, l'animation et l'accompagnement de l'expérience ;
- un programme d'études spécifique ;
- apprendre de l'expérience salésienne ;
- une expérience formatrice dans la mission, avec une approche éducative et pastorale ;
- la disponibilité de formateurs préparés, convaincus de l'importance de cette phase de formation, ayant une bonne connaissance des critères de formation et capables de collaborer à la fois au niveau local, provincial et régional/interrégional ;
- la présence de Salésiens coadjuteurs dans l'équipe ;
- la disponibilité d'enseignants et de formateurs, hommes et femmes, laïcs et personnes consacrées ;
- un temps suffisant pour apprendre la langue, si la formation spécifique est donnée dans une langue inconnue de l'intéressé.

Pour garantir ces conditions, une collaboration responsable et persévérante de la part des Provinces en ce domaine est indispensable. Cette collaboration est particulièrement importante pour soutenir les communautés interprovinciales dédiées à la formation spécifique des Salésiens laïcs.

Changement de durée

547. La formation spécifique du Salésien coadjuteur dure généralement *deux ans*. Cependant, en dialogue avec leurs Provinciaux, les confrères peuvent également s'inscrire à des programmes de diplôme proposés par certains Centres d'études axés sur des domaines et des thèmes faisant partie de la formation spécifique, notamment lorsque les qualifications bénéficient d'une reconnaissance civile dans leur pays. Ces programmes peuvent être considérés comme faisant partie de la spécialisation (FSDB Chap. 8). Si ces parcours se dé-

roulent en dehors des Centres de Formation Spécifique du Salésien coadjuteur présents dans la Congrégation, un plan de formation personnalisé doit être élaboré par le Provincial pour le confrère concerné, à soumettre à l'approbation du Conseiller pour la Formation.

Curatorium

548. La communauté de formation interprovinciale est coresponsable de la formation spécifique des Salésiens coadjuteurs, à travers le Curatorium présidé par le Conseiller Régional responsable du territoire, avec la participation des autres Conseillers Régionaux lorsque la communauté est interrégionale.

Toutes les Provinces de la Région ou des Régions sont membres de ce Curatorium, qu'elles aient ou non des confrères au Centre au cours d'une année donnée. Toutefois, les Provinces qui ont des confrères étudiants membres de la communauté interprovinciale sont tenues de participer en personne à la réunion du Curatorium.

Dans sa tâche d'assurer une bonne équipe de formation, le Curatorium fera tout son possible pour assurer la présence de Salésiens coadjuteurs préparés dans le domaine de la salésianité et dans la théologie de la vie consacrée salésienne.

ORIENTATIONS ET NORMES POUR LA PRATIQUE

549. *Il est de la responsabilité des Provinces de veiller à ce que les confrères coadjuteurs, après le stage pratique, reçoivent la formation spécifique prévue par les Constitutions et les Règlements Généraux.*

550. *Les années consacrées à l'obtention d'une qualification professionnelle peuvent nécessiter que la profession perpétuelle ait lieu avant le début de la formation spécifique. Le lien entre formation spécifique et profession perpétuelle demeure néanmoins important, car il marque l'«oui» définitif à cette forme laïque de vivre la vocation salésienne, qu'elle en soit une préparation ou l'aboutissement.*

551. *Un **programme structuré pour la formation spécifique** doit être décrit en détail dans le Projet local de formation.*

552. *Habituellement, la formation spécifique du Salésien coadjuteur a lieu dans les communautés interprovinciales créées à cette fin, et **dure deux ans**.*

553. *L'**équipe de formation** doit être composée de formateurs et d'enseignants suffisamment préparés, à la fois Salésiens et autres, hommes et femmes, consacrés et laïcs (DF 163-164). Il est particulièrement important de garantir la présence de Salésiens coadjuteurs formateurs et enseignants.*

554. *Toutes les Provinces des Régions concernées sont automatiquement membres du Curatorium de la communauté pour la formation spécifique des Salésiens coadjuteurs, indépendamment du fait qu'elles aient ou non des confrères à un cours d'une année donnée. La présence en personne à la réunion du Curatorium est obligatoire pour les Provinces qui comptent des confrères étudiants membres de la communauté. L'une des principales responsabilités du Curatorium est de préparer et de fournir des formateurs et des enseignants, en particulier des Salésiens coadjuteurs (ACG 428, 21).*

555. *Le **Directeur** ou la personne responsable [« incaricato »], dans l'exercice de sa tâche, doit avoir conscience de sa responsabilité particulière dans la formation des Salésiens coadjuteurs. Il doit s'impliquer dans l'animation spirituelle communautaire et personnelle : conférences périodiques, « mots du soir », entretien mensuel, moments de discernement avant l'admission, préparation à la profession perpétuelle, recollections, retraite spirituelle annuelle.⁴*

556. *Le Salésien coadjuteur peut demander les **ministères laïcs permanents de lecteur et d'acolyte**, à vivre en harmonie avec sa vocation de Salésien laïc consacré et ses propres manières d'être éducateur pasteur. Ce*

sera une étape possible après avoir émis la profession perpétuelle.

Avant de recevoir ces ministères, la coadjuteur doit suivre une formation appropriée. De plus, un intervalle d'au moins six mois est nécessaire entre l'institution au ministère de lecteur et à celui d'acolyte.⁵ La demande doit être adressée au Provincial local, après consultation du Provincial d'origine avec son Conseil.

557. *En cas d'interruption d'une formation spécifique, si le candidat soumet par la suite une demande pour reprendre la phase interrompue, le Provincial et son Conseil vérifieront avant de prendre une décision si les conditions de reprise sont remplies.*

7.6 Notes

¹ Sur les aspects prophétiques et contre-culturels, cf. *Identité* 37.

² AnGC 27 ; cf. ACG 424 68.

³ PAPE FRANÇOIS, Lettre Apostolique *Patris corde* [Avec un cœur de père], Rome 8 décembre 2020,1–7.

⁴ C 55,70 ; R 50.80.176.

⁵ PAUL VI, *Ministeria quaedam* [Certains ministères], 15 août 1972 ; can. 230, 231 ; PAPE FRANÇOIS, *Motu proprio Spiritus*

7.7 LA FORMATION SPÉCIFIQUE DU SALÉSIEEN CANDIDAT AU PRESBYTÉRAT

Nature et objectif

Nature

558. « La formation spécifique du candidat au ministère sacerdotal suit les orientations et les normes établies par l'Église et la Congrégation, et vise à préparer le prêtre pasteur et éducateur selon la perspective salésienne. » (C 116)

La formation spécifique du Salésien prêtre ou diacre permanent a pour objectif principal de le préparer à la mission auprès des jeunes. Sa charité pastorale s'exprime dans le service du peuple de Dieu, prenant comme modèle sacerdotal Don Bosco et bien d'autres qui ont trouvé le chemin de la sainteté en suivant ses traces.

Compte tenu du faible nombre de diacres permanents dans la Congrégation, de la similarité de leur formation avec celle des futurs prêtres, et du fait qu'elle dépend des normes de l'Église, elle n'est pas présentée séparément ici.

Identité

559. L'identité du Salésien prêtre découle de sa consécration religieuse et sacerdotale, de telle sorte que sa manière particulière d'être prêtre et d'exercer son ministère découle de sa consécration salésienne.

Pour le Salésien prêtre, l'exercice de l'Ordre Sacré ne représente pas un élément extérieur qui s'ajoute à une vie religieuse déjà complète. Cet aspect est d'une grande importance dans la formation. C'est ici que réside la responsabilité de maintenir l'harmonie entre la formation au presbytérat et la formation à la vie religieuse, en accord avec l'identité et le charisme de l'Institut.¹

Objectifs

560. Les objectifs de la phase de formation spécifique du candidat salésien au diaconat et au presbytérat sont les suivants :

- assimiler les sentiments du Christ Bon Pasteur et les vivre dans son ministère, notamment en ce qui concerne les jeunes dans le besoin ;
- grandir dans l'amour de la Parole et de l'Eucharistie, en vivant les ministères de lecteur et d'acolyte, de diacre et/ou de prêtre dans le contexte de la vie salésienne ;
- ressentir avec l'Église, d'assumer l'identité sacerdotale en relation avec d'autres états de vie, et de vivre et de travailler en communion avec le Pape et les Évêques ;
- grandir dans la charité pastorale, suivant l'exemple de Don Bosco prêtre ;
- approfondir la prise de conscience de la manière dont le ministère sacerdotal est intégré à la consécration apostolique salésienne ;
- acquérir une formation théologique solide et à jour en interaction avec la vie et, en particulier, avec les situations et les besoins des jeunes pauvres ;
- apprendre à vivre dans une attitude constante de discernement qui se traduit par une formation permanente ;
- apprendre à partager la mission avec les laïcs et les membres de la Famille Salésienne ;
- acquérir les compétences nécessaires au ministère, y compris l'accompagnement spirituel des jeunes et des adultes au sein de la CEP et de la Famille Salésienne.

Durée

561. Habituellement, la formation spécifique des aspirants aux Ordres Sacrés a lieu dans les communautés de formation et dure quatre ans (R 98 ; can. 250).

L'expérience de la formation

562. L'expérience de la formation presbytérale, qui garde son regard sur le sacerdoce universel et sur l'unité avec le presbytérat local, se déroule dans une perspective salésienne, suivant des degrés et des étapes progressives. Ces étapes incluent la transmission et l'exercice des ministères de lecteur et d'acolyte, puis l'ordination et l'exercice de l'ordre du diaconat.

Dans certaines Provinces, cette phase de formation

coïncide en partie avec la période de préparation à la profession perpétuelle, un moment pour renouveler l'harmonie entre la consécration religieuse et le ministère ordonné.

Dimension humaine et fraternelle

563. Conscient que l'efficacité du ministère presbytéral dépend en grande partie de la maturité personnelle et des bonnes relations avec les autres, le futur Salésien prêtre *s'engage à refléter, autant que possible, la plénitude d'humanité* qui resplendit en Jésus-Christ et qui se manifeste en Don Bosco.

Il cultive en lui les qualités humaines qui le rendent aimable et donc plus crédible : sympathie, affabilité, loyauté, fidélité à la parole donnée, respect des personnes et ouverture aux idées des autres, confidentialité et discrétion, ainsi que l'approche joyeuse de la vie enracinée dans l'humanisme optimiste de saint François de Sales (C 17). Il développe les qualités qui facilitent les rencontres avec autrui, telles que l'humilité, la gentillesse, la confiance, l'écoute, l'empathie, la compréhension et la charité dans la conversation.

Il mûrit une relation fraternelle de complémentarité et de soutien mutuel dans la mission avec le Salésien coadjuteur ainsi qu'avec les laïcs et les membres de la Famille Salésienne qui partagent la mission. Conscient d'être appelé à exercer la paternité spirituelle, il apprend à être père sans verser dans le paternalisme. Il s'engage à corriger les éléments de cléricalisme qu'il trouve en lui-même, accepte les observations fraternelles sur sa manière de gérer l'autorité et s'efforce de grandir dans un style participatif d'animation et de gouvernance, conscient que le ministère sacerdotal est un service.

S'inspirant de l'exemple de Don Bosco, il reconnaît l'importance de l'amitié, tout en étant conscient des limites à respecter dans les relations pastorales et dans son implication dans la vie des personnes. Il cultive une relation pastorale positive, équilibrée et prudente avec des hommes et des femmes. Il mûrit une profonde sensibilité envers les plus pauvres et les personnes qui souffrent.

Dimension spirituelle

Configuration au Christ Bon Pasteur

564. L'ordination presbytérale ou diaconale représente un moment particulier dans l'œuvre continue de l'Esprit qui configure le Salésien au Christ, établissant un lien nouveau et personnel avec Lui. S'unir au Christ avec des sentiments d'amitié profonde est au cœur de sa préparation à l'ordination et de son ministère.

S'identifiant aux « dispositions qui sont dans le Christ Jésus » (Ph 2,5), le candidat au diaconat ou au presbytérat grandit dans l'amour envers le Père de tous et envers chaque frère et sœur de la famille humaine.

Du Christ, il apprend la charité pastorale, fondement de sa vie et de son service. Poussé par le *Da mihi animas*, il apprend à regarder chaque personne et chaque événement avec un regard pastoral. Avec ses frères et sœurs de la CEP, il participe « à de nombreux services pédagogiques et pastoraux dans le but de permettre aux bénéficiaires d'atteindre la capacité de célébrer la liturgie de leur vie. » (ACG 335, 35)

Identification avec l'Église, Corps du Christ

565. La configuration progressive du futur prêtre au Christ s'exprime par l'identification à l'Église, Corps du Christ.

Le Salésien candidat au sacerdoce aime l'Église, contemplant sa réalité dans la foi et vivant en communion d'esprit et de cœur avec les pasteurs. Il fait preuve de loyauté envers le Pape et de fidélité à ses enseignements, suivant l'exemple de Don Bosco et se tenant à jour, notamment en ce qui concerne le Magistère de l'Église.

Il cultive un zèle pastoral et missionnaire et apporte sa contribution personnelle à la construction de l'Église. Il trouve dans la célébration de la Liturgie des Heures, à laquelle il est solennellement lié,² une nourriture pour sa prière personnelle et un moyen d'exprimer son sens de l'Église.

Cet amour pour l'Église devient efficace dans l'engagement à vivre une relation avec l'Église locale, avec l'Évêque, les prêtres, les religieux et les laïcs.

Discernement spirituel

566. La transformation continue de l'esprit et du cœur permet au Salésien de discerner « la volonté de Dieu : ce qui est bon, ce qui est capable de lui plaire, ce qui est parfait. » (Rm12,2). « Au long de la formation, la croissance intérieure a pour principal objectif de faire progressivement du futur prêtre un «homme de discernement», capable de lire les réalités de la vie des hommes à la lumière de l'Esprit et de pouvoir ainsi choisir, décider et agir selon la volonté de Dieu. » (*Don* 43)

Dimension intellectuelle

567. La formation intellectuelle du Salésien prêtre vise à fournir une solide préparation théologique, une connaissance de la « salésianité » et un vif intérêt pour les thèmes de la culture générale et d'actualité, afin de lui permettre de s'engager dans le dialogue et le discernement pastoral, de guider et de contribuer à la construction de la communauté chrétienne et d'annoncer de manière appropriée le message évangélique, en particulier aux jeunes d'aujourd'hui.

Les études s'intègrent dans un parcours spirituel marqué par l'expérience personnelle de Dieu. Le candidat à la prêtrise va au-delà d'une science pure et conceptuelle. Il donne une base solide à sa foi et la nourrit, il parvient à la sagesse de cœur et s'habitue à la réflexion, à l'étude et au partage comme attitude de formation permanente.

La formation intellectuelle à cette étape nécessite du temps, du dévouement, de l'amour et un esprit de sacrifice. C'est le fruit d'une contribution interdisciplinaire et d'une méthodologie d'engagement actif.

La rigueur scientifique des études sera équilibrée par leur destination pastorale (PDV 55), en se confrontant aux problèmes pastoraux d'aujourd'hui, en particulier aux défis de l'évangélisation des cultures et de l'inculturation de l'Évangile. Cette tâche, inspirée des orientations ecclésiales, implique une contextualisation intelligente et responsable de la réflexion théologique.

Ces études visent à permettre au futur prêtre de

communiquer la foi aux jeunes dans leur situation socioculturelle et à éclairer et guider leur vie spirituelle. « La mission donne à toute notre existence son allure concrète » (C 3), et donc aussi aux engagements intellectuels et académiques. Ce que saint Joseph Cafasso recommandait à Don Bosco et à ses compagnons – c'est-à-dire de s'adonner aux études comme s'il s'agissait de leur huitième sacrement – est encore plus vrai aujourd'hui, dans un monde de plus en plus complexe.

L'étude de la théologie

568. L'étude de la théologie vise à permettre au candidat au presbytérat de développer une vision organique des vérités révélées par Dieu en Jésus-Christ et de l'expérience de foi de l'Église, afin qu'il puisse contempler et interpréter la réalité et la complexité de la vie humaine à la lumière de la Révélation.

D'une part, la théologie repose sur la Parole de Dieu, célébrée et vécue dans la Tradition de l'Église. Cela nécessite l'étude des Écritures, des Pères de l'Église, de la liturgie et de l'histoire de l'Église. D'autre part, la théologie s'adresse au prêtre qui est appelé à croire, vivre et communiquer la foi chrétienne. Cela nécessite l'étude de la théologie systématique, de l'anthropologie chrétienne, de la théologie morale, de la théologie spirituelle, du Droit Canonique et de la théologie pastorale.

Il est important d'aborder la relation entre foi et raison, ainsi que le thème de la Révélation chrétienne et de sa transmission dans l'Église : d'où l'étude de la théologie fondamentale.

La Mariologie approfondit un élément essentiel de notre foi et de notre vie ecclésiale, et pour nous aussi de notre patrimoine charismatique, éminemment marial. La réflexion théologique découvrira les racines profondes de la dévotion filiale qui nous accompagne toujours.

En plus des thèmes et cours théologiques exigés par l'Église Universelle, il est possible d'offrir des cours qui abordent systématiquement des thèmes théologiques liés au contexte spécifique.³

La théologie s'intéresse également à la situation sociale et culturelle. Cela nécessite l'étude de la doctrine

sociale de l'Église, de la missiologie, de l'œcuménisme, des religions non chrétiennes (cf. PDV 54) et les diverses expressions de la religiosité.

« La vérité révélée doit être considérée également en relation avec les acquis scientifiques de l'époque contemporaine afin que l'on aperçoive clairement « comment la foi et la raison se rencontrent dans l'unique vérité » et son exposition doit être telle que, sans porter atteinte à la vérité, elle se trouve adaptée au génie et au caractère propres à chaque culture, en tenant compte particulièrement de la philosophie et de la sagesse des peuples, à l'exclusion cependant de toute espèce de syncrétisme et de faux particularisme. » (VG 71 §1)

Aujourd'hui, nous ne vivons pas seulement une époque de changement, mais un véritable changement d'époque, signalé par une crise globale « anthropologique » et « socio-environnementale » (VG 3). Cette dernière est particulièrement importante aujourd'hui (CG28, pp. 49–51 ; LS 217). Il est important « que les futurs prêtres soient fortement sensibilisés à cette question. Grâce aux orientations magistérielles et aux explications théologiques nécessaires, on les aidera « à reconnaître la grandeur, l'urgence et la beauté du défi qui se présente à nous «...» (*Don* 172)

Tous ces aspects de la théologie doivent s'harmoniser dans une vision de l'histoire du salut que Dieu réalise dans la vie de l'Église et dans le monde (*Don* 165–175).

Perspective salésienne

569. Dans le cadre du plan fondamental de formation sacerdotale promulgué par l'Église, la vocation salésienne met l'accent sur la perspective de la mission auprès des jeunes et des classes populaires, ainsi que sur le service d'autorité au sein de la communauté salésienne.

Cela implique une sensibilité salésienne dans la manière d'aborder les thèmes et leur signification pastorale au sein des disciplines théologiques.

Il convient également de cultiver certaines matières spécifiquement salésiennes liées à la vie sacerdotale des Salésiens, comme l'expérience sacerdotale de Don Bosco,

la pastorale des jeunes, la catéchèse (en particulier celle des jeunes), la spiritualité salésienne, la sainteté juvénile, l'animation spirituelle des personnes, des groupes et des communautés, la compréhension et l'animation des différentes vocations au sein de la Famille salésienne, la physiologie pastorale des différentes œuvres salésiennes et la figure du prêtre ou du diacre en leur sein, etc.

Formation à la Pastorale des Jeunes

570. La formation spécifique du Salésien candidat au presbytérat pour la pastorale des jeunes concerne la mentalité et les critères pastoraux, les attitudes, la méthodologie et les compétences, ainsi que la manière de se comporter en tant que Salésien prêtre dans la réalité pastorale de la communauté ecclésiale.

Matières « ministérielles »

571. Une attention particulière est portée à l'acquisition de compétences dans les « matières ministérielles » en vue du futur ministère pastoral salésien : l'*ars celebrandi*, [l'art ou la manière de célébrer], l'homilétique, le ministère de la confession, l'appréciation de la piété populaire, la direction spirituelle, l'accompagnement spirituel des jeunes et des adultes se référant à l'esprit salésien, la formation à l'administration des biens matériels, l'art sacré et la beauté, les communications sociales et le domaine prometteur de la nouvelle évangélisation que l'on trouve dans les « nouveaux médias » (*Don* 176–184).

Dimension éducative et pastorale

572. La formation du candidat salésien au presbytérat porte une attention particulière à la dimension éducative et pastorale.

Le prêtre ou diacre est appelé à être « transparence, épiphanie du Bon Pasteur qui donne la vie » (PDV 49). Son service humble et désintéressé du Peuple de Dieu découle naturellement de sa configuration croissante au Christ et de son identification à l'Église.

Il est conscient que le but principal de sa vie minis-

térielle n'est ni son accomplissement personnel, ni le succès de ses entreprises, mais plutôt de consacrer sa vie aux autres avec tout l'amour et le sacrifice que cela implique, sachant que de cette manière il travaille pour Celui sans qui nous ne pouvons rien faire.

Avec un cœur indivis et une liberté intérieure, le Salésien adopte une attitude de service joyeux et gratuit envers ses confrères et les jeunes. Ainsi développe-t-il la « constante disponibilité pour se laisser saisir, ou pour se laisser « manger » (PDV 28) par les exigences de la mission.

Collaboration avec les laïcs

573. Les aspirants salésiens au sacerdoce et au diacolat sont aidés à développer leurs convictions concernant la mission partagée et à développer leurs aptitudes et compétences nécessaires pour collaborer avec les laïcs, y compris la possibilité de travailler sous leur direction.

Les différents moments de l'expérience de formation presbytérale

574. Sur le chemin vers le presbytérat, les ministères de lecteur et d'acolyte, ainsi que l'ordination diaconale, ont une signification pédagogique. Ils aident le futur prêtre à faire l'expérience des valeurs et à adopter les attitudes caractéristiques de la vocation presbytérale salésienne, ainsi qu'à acquérir les compétences et les aptitudes requises.⁴

Devenir lecteur : l'amour de la Parole

575. Devenir lecteur signifie grandir dans l'amour et la connaissance des Saintes Écritures et dans la capacité de les proclamer. Le rôle du lecteur est de proclamer la Parole de Dieu lors de l'assemblée liturgique.⁵

La valeur pédagogique d'une année entièrement consacrée à l'écoute de la Parole doit être soulignée. Proclamer, expliquer, « rompre » la Parole avec ceux qui entament leur chemin de foi représente le mandat évangéliste d'un Salésien prêtre tout au long de sa vie. Tout ce qui caractérise le service de la Parole proclamée lors de la célébration liturgique n'est authentique que s'il

s'agit de l'accomplissement majeur d'une acceptation pleine de la Parole dans le cœur et la vie de ceux qui se préparent au ministère de lecteur.

Devenir acolyte : l'amour de l'Eucharistie

576. En tant qu'acolyte, le confrère assume la tâche de servir à l'autel, d'aider le diacre et le prêtre lors des offices liturgiques, notamment lors de la célébration de la messe, dans la distribution de la Sainte Communion lors des célébrations liturgiques et en la portant à ceux qui ne peuvent pas participer, comme les malades, et dans l'exposition du Saint-Sacrement pour l'adoration des fidèles.

Ce service à l'autel et dans l'assemblée chrétienne devient l'une des manifestations visibles de la vie eucharistique profonde qui caractérise l'identité et la mission du Salésien prêtre. L'acolyte apprend cependant que l'Eucharistie est destinée à se répandre à partir de l'autel tout au long de la vie, de sorte que le service à l'autel est intimement lié au service de l'humanité et du monde.

Devenir diacre

577. Le diacre – pour ceux qui se préparent au sacerdoce – a une signification pédagogique. L'exercice de cet ordre favorise la maturation de certains aspects spécifiquement presbytéraux.

Le candidat est préparé au service de la communauté ecclésiale par :

- *La proclamation de la Parole de Dieu* : il acquiert de l'expérience dans la prédication de la Parole de Dieu.
- *L'animation liturgique* : il cultive la prière continue dans la Liturgie des Heures ; il approfondit le contenu théologique et pastoral du Lectionnaire, du Missel et de la Liturgie des Heures. Il est impliqué dans l'exercice du ministère diaconal dans le domaine liturgique, tant au sein de sa propre communauté que dans les activités pastorales de l'Église locale.
- *La pastorale des sacrements et la préparation au sacrement de la Réconciliation* : il est progressivement introduit au ministère des sacrements et s'oriente déjà pour sa future tâche de confesseur et guide des âmes.

Avec l'aide de confrères experts en matière de morale et de confession, il est qualifié pour accompagner les gens dans le sacrement, alliant attention aux situations, clarté des critères et capacité éducative, en tenant compte de la lenteur de son parcours personnel. Tout cela suppose la sensibilité et la capacité de lire les réalités humaines et de les évaluer selon les critères de la foi.

Le diaconat marque également le début du mandat officiel de célébrer la Liturgie des Heures au nom de l'Église. Surtout, il faut se rappeler que le diacre est *une icône du service*, un rappel à ses frères et sœurs de leur appartenance à une Église où tous sont appelés à servir comme le Maître.

Devenir prêtre

578. La consécration apostolique du Salésien prêtre enrichit les trois *munera* [fonctions] du sacerdoce ministériel (ACG 431, 69–74) :

Le *ministère de la Parole* (*munus docendi*), par lequel le Salésien prêtre est au service de la Parole pour l'apporter particulièrement aux jeunes, éclairant leur expérience, orientant leur parcours et les accompagnant dans la transformation de leur existence. Il est profondément conscient que la première annonce ne peut jamais être prise pour acquise (EG 165 ; ChV 214). Il rencontre les jeunes « au point où ils en sont de leur liberté » (C 38), sachant que s'adapter à eux représente la première et la plus essentielle forme d'inculturation salésienne.

Le *ministère de la sanctification* (*munus sanctificandi*) : le Salésien prêtre est un expert en initiation à la vie en Christ, notamment par la liturgie et les sacrements, en particulier la Réconciliation et l'Eucharistie. Il s'engage à trouver de nouvelles façons d'exercer ce ministère d'initiation, plutôt que de se limiter à « administrer les sacrements », en pensant aux jeunes, avec une créativité qui prend racine de sa vie de foi, d'espérance et de charité.

Le *ministère de l'animation de la communauté chrétienne* (*munus regendi* ou *pascendi*) vise au service de l'unité et à une nouvelle manière d'exercer l'autorité qui

met l'accent sur la dynamique de la fraternité (VN 41) et qui exige la capacité d'écouter et de discerner au sein de la communauté. Ce *munus regendi* ou *pascendi* du Salésien prêtre est fortement marqué par l'identité charismatique et la mission salésiennes (cf. ACG 431, 67–74). Si toute la vie salésienne est orientée vers la croissance dans cette direction, cela est d'autant plus vrai pour les années qui préparent directement les confrères à assumer la responsabilité de véritables pasteurs.

Dimension du charisme

Notre mission donne le ton du presbytérat salésien

579. Le Salésien prêtre assume le *sacerdoce ministériel* avec la conscience évidente qu'il s'agit d'un service au sacerdoce baptismal, et il le vit dans le cadre de sa consécration salésienne. La mission fixe la norme de sa vie. La CEP est le premier contexte dans lequel le don de soi, que le Salésien – diacre ou prêtre – est appelé à vivre, est exercé et en même temps continuellement formé et rendu fécond.

Le prêtre salésien est un signe eschatologique

580. En tant que *personne consacrée*, le Salésien prêtre est un signe eschatologique. Dans son célibat, il est signe de la vie de résurrection que Jésus offre à tous. Sa maturité affective est une expression claire de son célibat, et sa passion pour le Seigneur s'exprime dans une joie visible et contagieuse, « attendant que se réalise la bienheureuse espérance : la manifestation de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur, Jésus Christ. » (Tt 2,13)

Comme *signe eschatologique*, le Salésien prêtre témoigne que Dieu est notre destinée ultime, et que nous sommes tous enfants de Dieu, *frères et sœurs*, appelés à vivre dans la justice, la paix et la joie. Mais la foi en la vie éternelle nous donne aussi « le courage d'aimer encore plus intensément notre terre et de travailler pour lui construire un avenir, pour lui donner une espérance véritable et sûre. »⁶ Le Salésien prêtre, à la fois en tant que personne consacrée et en tant qu'éducateur, est aussi un

signe de la valeur de la création et de l'appel à prendre soin de notre maison commune (LS 217 ; *Don* 172).

Ministère sacerdotal médié par la communauté

581. En tant que *religieux*, le ministère du Salésien prêtre est toujours médié par la communauté (C 44). Cela signifie que ses choix apostoliques ne peuvent pas être guidés uniquement par sa préférence personnelle. De plus, le Salésien prêtre est appelé à travailler en complémentarité essentielle avec le Salésien coadjuteur (C 45), reconnaissant que la dimension sacerdotale n'est pas exclusive des confrères prêtres et que la dimension laïque n'appartient pas uniquement aux confrères coadjuteurs.⁷

La dimension communautaire du sacerdoce salésien se vit comme un service intense et constant d'animation des confrères, des jeunes, des collaborateurs laïcs, des membres de la Famille Salésienne et du peuple. C'est un service de communion et une capacité d'agrégation, puisque la communion est le seul moyen efficace de promouvoir la mission salésienne pour le salut de la jeunesse. Il est évident à quel point il est important, dès les premières étapes du parcours vocationnel, de cultiver intensément tout ce qui favorise la capacité de devenir de plus en plus bâtisseurs de communautés.

Ministère sacerdotal médié par le charisme

582. En tant que *Salésien*, le ministère du confrère prêtre est toujours médié par le *charisme*. Le religieux prêtre trouve en son fondateur la voie originelle de suivre le Christ. Don Bosco se sentait appelé à incarner dans ses œuvres et institutions sa nouvelle pédagogie de la Grâce qui représentait sa manière d'être présent parmi les jeunes.⁸ Les choix apostoliques du Salésien prêtre sont toujours médiés par le charisme éducatif et pastoral de Don Bosco pour les jeunes, en particulier les jeunes à risque.

La grâce d'unité

583. L'unité de vie du Salésien prêtre est une réalité humaine et spirituelle en construction continue . « Le

Saint-Esprit inculque le désir, le goût et l'énergie de vivre la vocation salésienne dans sa totalité (...) Mais l'unité est aussi le fruit d'une réponse du Salésien, des communautés et de la Congrégation elle-même. Elle exige attention, discernement, radicalité, révision et conversion. » (ACG 354, 38) Guidé par une compréhension claire de sa vocation comme Salésien prêtre ou diacre, et par la continuité de sa réponse à l'amour de Dieu qu'il ressent chaque jour, le Salésien prêtre ou diacre pourra vivre toujours plus, avec confiance, le pouvoir unificateur de l'amour. De cette unité intérieure découlera la fécondité de son ministère.

Conditions essentielles

584. Les objectifs établis pour la formation spécifique du Salésien prêtre exigent :

- une bonne *expérience vécue de la vie communautaire salésienne*, dans un milieu propice à la formation, caractérisé par le respect de la personne et de sa liberté ; un milieu qui valorise l'implication de tous promeut le protagonisme et s'engage dans *le discernement communautaire* (C 66) ;
- une *équipe solide de formateurs*, composée de Salésiens prêtres et coadjuteurs, avec une expérience pastorale et une préparation spécifique pour la formation ;
- *l'accompagnement de la communauté*, avec un accent sur l'identité sacerdotale salésienne et sur le partage de notre mission et de notre esprit avec les laïcs et d'autres ;
- *l'accompagnement de groupe*, en particulier dans les grandes communautés ;
- *l'accompagnement spirituel personnel*, garantissant la disponibilité d'accompagnateurs spirituels bien formés et compétents ;
- des opportunités *d'expériences pastorales* adaptées à cette phase de formation, soutenues par un accompagnement pastoral approprié (CG28 p. 34) ;
- un *Centre d'études* offrant une solide formation théologique, avec une sensibilité salésienne et une attention particulière à la théologie de la vie consacrée ;
- un *programme de sujets spécifiquement salésiens*.⁹

ORIENTATIONS ET NORMES POUR LA PRATIQUE

585. *La formation spécifique du confrère se préparant aux Ordres sacrés exige de chaque candidat une intention explicite d'embrasser la vie ministérielle en tant que prêtre/diacre. Ainsi, au moment de l'acceptation de cette phase de formation, une **déclaration explicite d'intention** est requise du confrère demandant au Provincial de pouvoir entreprendre des études théologiques.*

586. « La formation spécifique du candidat au ministère sacerdotal suit **les orientations et les normes établies par l'Église et la Congrégation** » (C 116). « Les confrères qui se préparent au sacerdoce doivent poursuivre pendant au moins quatre ans une formation sacerdotale plus intense dans des communautés de formation » (R 98 ; cf. can. 205 et CG21, 295, 44). Pendant cette période, la priorité doit être donnée à l'engagement propre à la phase formative ; d'autres études et activités ne sont autorisées que si elles sont compatibles avec cet objectif.

587. *Dans les Facultés disposant d'un cursus institutionnel de trois ans se terminant par une licence, tous les étudiants salésiens doivent effectuer une quatrième année pastorale de théologie (VG 76 §2), en résidant dans une communauté garantissant un accompagnement de formation approprié. Ils peuvent également commencer des études pour la licence, à condition que toute l'année de formation ait une orientation pastorale claire et que les exigences de l'année pastorale concernant des cours spécifiques soient respectées. Dans les Facultés disposant d'un cursus intégré de cinq ans en philosophie et en théologie menant à une licence, une année pastorale supplémentaire est prévue pour tous les étudiants salésiens.*

588. « Il devra y avoir une formation théologique pastorale sérieuse à travers les études prescrites par l'Église. » (CG21, 295). *Que ces études soient « organisées et menées conformément à notre vocation spécifique. Une attention particulière doit être accordée aux études sur*

la salésianité, avec une référence explicite à la figure de Don Bosco prêtre. » (CG21, 295)

589. *Les **études théologiques** doivent être menées sérieusement, de préférence dans des Centres salésiens (R 98). Lorsqu'il n'est pas possible de fréquenter un Centre salésien, la préférence doit être donnée à un Centre capable de contribuer de manière significative à la formation d'un candidat salésien au diaconat et/ou au presbytérat, éducateur pasteur religieux, avec une préférence aux Centres intercongrégationnels ou, dans tous les cas, aux Centres fréquentés par des religieux, plutôt que des séminaires ou instituts diocésains à orientation majoritairement diocésaine. Il incombe à la communauté de formation de répondre aux autres exigences de la formation salésienne (FSDB 244).*

590. *Ce qui est généralement exigé en qualités humaines et spirituelles, la préparation doctrinale, psychopédagogique, salésienne et pastorale, l'expérience apostolique antérieure et l'engagement à la mise à jour constituent la norme et le critère pour destiner un confrère à la **tâche de formateur** dans une communauté de formation presbytérale et/ou diaconale (CGS 684-686).*

591. *Le **Directeur** a une responsabilité particulière dans la formation des futurs prêtres. Il porte le souci de l'animation communautaire et spirituelle personnelle, à travers les conférences périodiques, les « mots du soir », les entretiens mensuels, les évaluations personnelles périodiques, les moments de discernement pour les admissions, la préparation aux ministères et aux ordinations, les recollections et la retraite spirituelle annuelle.¹⁰*

592. *Les **ministères de lecteur et d'acolyte** prescrits à ceux qui se préparent aux ordres sacrés doivent être conférés lors de la formation spécifique du Salésien candidat au presbytérat.*

593. *Dans l'institution des ministères et dans l'ordination au diaconat et au presbytérat, il est nécessaire de suivre*

les **normes établies par l'Église et la Congrégation**. En particulier :

« Pour les candidats au diaconat et au presbytérat, l'institution aux ministères de lecteur et d'acolyte est une obligation, dont la dispense est réservée au Saint-Siège (ACS 293, 26).

Ces ministères doivent être exercés pendant un temps convenable, en vue d'une qualification plus adéquate et spécifique au service de la Parole et de l'autel.¹¹

L'exercice de ces ministères pour un « temps convenable » implique que les interstices établis par le Saint-Siège et les Conférences Épiscopales soient respectés entre l'institution comme lecteur et celle d'acolyte. L'intervalle de temps entre l'acolytat et le diaconat est d'au moins six mois (can. 1035 §2).

L'institution au lectorat et à l'acolytat sans intervalle de quelques mois est illicite et irrégulière, et fait perdre le sens pédagogique des ministères eux-mêmes. Il en va de même pour une proximité trop étroite entre l'acolytat et le diaconat.¹²

594. Pour les critères et modalités d'admission aux ministères et ordres, il faut garder à l'esprit ce qui a été dit à propos du discernement vocationnel.¹³ L'admission au diaconat et au presbytérat doit être faite avec une diligence et un sérieux particuliers, sur la base d'une évaluation de l'ensemble de l'expérience de formation.

Dans les communautés interprovinciales et internationales, l'avis du Provincial d'origine et de son Conseil doit être sollicité par écrit avant l'admission.

595. L'ordination diaconale ne peut normalement avoir lieu qu'après la troisième année d'études théologiques (can. 1032 §1 ; ACG 312 46).

Après l'ordination, sans interrompre ses études régulières, chaque diacre exerce son ministère selon les fonctions liturgiques et pastorales qui lui sont spécialement inhérentes, de manière systématique et guidée, et avec les vérifications appropriées par les formateurs (ACG 312, 46-47).

Le « *tempus congruum* » [le temps convenable], dont parle le canon 1032 §2, sera évalué à la fois en fonc-

tion de la personne du candidat et du caractère de la Congrégation qui prévoit déjà une préparation pastorale consistance.

596. L'ordination presbytérale est conférée à la fin de la quatrième année de formation spécifique.

Lorsque des raisons sérieuses suggèrent que l'ordination sacerdotale soit avancée au cours du dernier semestre de la quatrième année d'études théologiques, la décision doit être prise par le Provincial avec le consentement de son Conseil, garantissant dans tous les cas que les études théologiques se concluent selon les normes ecclésiastiques (can. 250 ; 1050 n.1). Le même critère s'applique à toute anticipation de l'ordination diaconale.

Le Provincial informera le Recteur Majeur par l'intermédiaire du Conseiller pour la Formation.

597. *Si un diacre, après avoir terminé son cursus de formation normal, demande un délai supplémentaire avant de présenter sa candidature à l'ordination presbytérale, il convient de clarifier les motifs de sa demande et de définir les objectifs, la durée et les conditions de formation de cette expérience.*

598. *En cas d'interruption de la formation spécifique, si le candidat aux Ordres sacrés présente par la suite une demande de reprise de la phase interrompue, le Provincial et son Conseil vérifieront si les conditions requises pour la reprise sont réunies.*

599. *La préparation des **diacres permanents**, en principe, doit être conforme aux prescriptions de l'Église locale dans laquelle ils doivent exercer leur ministère (ACS 267,54). Ils désigneront finalement les communautés de formation et les Centres salésiens d'études du lieu.*

600. *Un diacre permanent salésien, en plus de l'observance de ce qui est établi par la loi en vigueur, doit obtenir la permission de l'ordinaire local pour exercer son ministère ordonné (can. 678 §1).*

601. *Compte tenu de l'importance du choix vocationnel, toute demande d'un diacre permanent salésien d'accéder au presbytérat doit être présentée au Recteur Majeur, après approbation du Provincial et de son Conseil, et doit être traitée avec un discernement particulier et avec la considération et les réserves qui s'imposent.*

7.7 Notes

¹ Cf. Jean Jérôme HAMER, *L'Osservatore Romano* (12 octobre 1990) 6, cité dans AC G 335, 11.

² Cf. PAUL VI, Lettre Apostolique sur le Diaconat *Ad pascendum* [Pour guider le peuple de Dieu] (1972), VIII.

³ Cf. PAPE FRANCOIS, *Ad theologiam promovendam* (2023) 4.8.

⁴ Cf. PAUL VI, Introduction à *Ministeria quaedam* [Certain ministères] et *Ad pascendum* [Pour guider le peuple de Dieu] (1972).

⁵ Cf. PAUL VI, Introduction à *Ministeria quaedam* [Certain ministères] et *Ad pascendum* [Pour guider le peuple de Dieu] (1972).

⁶ BENOÎT XVI, Audience générale, 2 novembre 2011.

⁷ ACG 335 23–24, ACG 424 66–69, ACG 431 64–65.

⁸ Cf. BOZZOLO, « *Salesiano prete e salesiano coadiutore* », 340.343.347. Cf. aussi ACG 431, 67.

⁹ Cf. Annexe 9.

¹⁰ Cf. C 55.70 ; R 50.80.176.

¹¹ Cf. PAUL VI, *Ad pascendum* II [Pour guider le peuple de Dieu], (1972).

¹² Cf. ACS 293, 26.

¹³ Cf. chapitre 12 : Admissions.

7.8 LA PROFESSION PERPÉTUELLE

Nature et objectif

602. Durant le cheminement de la première profession à l'incorporation définitive, le confrère et la Congrégation ont le temps de discerner l'authenticité de l'appel et la réponse personnelle à celui-ci (C 107). Au terme de ces années, un temps convenable de préparation immédiate est nécessaire à l'approche de la profession perpétuelle afin d'évaluer le processus de maturation, de faire le bilan du cheminement et d'évaluer l'intériorisation des caractéristiques de totalité et de permanence scellées par la profession perpétuelle (C 113.117).

Ce temps de préparation immédiate a les objectifs suivants :

- la vérification de la vocation à la lumière de l'expérience vécue.
- la maturation d'une nouvelle synthèse personnelle.

Une option définitive motivée et fondée sur la grâce de Dieu.

La vérification de la vocation à la lumière de l'expérience vécue

603. À la lumière de Dieu, le confrère revisite l'histoire de sa vocation et la validité de ses motivations à différents moments de sa vie. La communauté locale et provinciale l'accompagne, évaluant avec lui son aptitude à un engagement définitif dans la forme particulière de la vie salésienne, la cohérence de ses motivations et convictions, ainsi que la maturité humaine et spirituelle requise.

Tout cela se concrétise dans un dialogue entre le candidat, la communauté et les différentes personnes qui l'accompagnent (supérieurs, formateurs, guide spirituel, confesseur, spécialistes, etc.), en discernant la consistance de l'intention droite, en particulier la volonté claire et déterminée de s'offrir entièrement au Seigneur et de lui appartenir, dans un lien d'amour indivis vécu dans l'Esprit, au-delà de la dimension immédiate du service éducatif et pastoral, et de la simple inclination ou attirance pour le travail parmi les jeunes.

La maturation d'une nouvelle synthèse personnelle

604. Relisant, avec l'aide d'un guide, l'expérience de sa profession temporaire, le confrère se demande si les valeurs de la vie consacrée salésienne sont devenues une exigence personnelle pour lui ou ne sont pas encore des valeurs qui restent liées aux rythmes extérieurs des maisons de formation. C'est un signe de maturité pour la profession perpétuelle si ces valeurs ont pénétré dans les profondeurs de la personne et ont été assumées avec conviction.

De plus, c'est un moment opportun pour reformuler le Projet personnel de vie, en prenant soin d'approfondir et de renforcer l'attitude de formation permanente.

Une option définitive motivée et fondée sur la Grâce de Dieu

605. Le confrère conclut son discernement par la décision d'assumer définitivement le projet apostolique de Don Bosco comme une vie dans l'Esprit au service des jeunes, suivant le chemin de sainteté tracé par les Constitutions Salésiennes. Conscient des implications de l'engagement définitif qu'il s'apprête à assumer, il se confie à la fidélité de Dieu qui l'a aimé en premier. Il est soutenu par l'amour pour les jeunes et par le soutien de ses confrères (C 195).

Il peut aussi y avoir ceux qui, en dialogue avec leur guide spirituel et avec le Provincial, considèrent opportun de prolonger la période des vœux temporaires qui, cependant, ne peuvent jamais dépasser les neuf ans (C 117), ou ceux qui concluent qu'ils ne continueront pas dans la vie salésienne.

L'expérience de formation

Nature de la préparation

606. La préparation immédiate à la profession perpétuelle mène à l'achèvement le parcours de compréhension et d'assimilation du projet vocationnel de Don Bos-

co. L'Église demande que ce soit un moment d'intensité spirituelle particulière (PI 64) car cette phase est l'une des plus intenses de toute la formation initiale. C'est une étape qui exige un grand engagement spirituel, une évaluation sincère de sa propre situation, une conscience du don reçu, une identification concrète et profonde avec celui-ci, la réaffirmation des motivations fondamentales, la formulation d'une pédagogie de la vie menant à la fidélité et à la joie.¹ Tout cela se déroule dans le dialogue et la confrontation fraternelle entre le candidat, la communauté dans laquelle il vit, les différents accompagnateurs et les compagnons qui sont en train d'entreprendre le parcours de préparation vers le même objectif.

Il serait également utile d'aborder certains thèmes communs à d'autres religieux qui se préparent à la profession perpétuelle, afin d'obtenir une vision plus large de l'engagement définitif qui va être assumé en relation avec les différentes réalités de la vie consacrée.

Programme

607. Cette préparation doit s'exprimer par un parcours d'au moins un an vécu dans l'engagement ordinaire de la vie salésienne, marqué cependant par des moments personnels et de groupe particuliers, accompagné par la communauté locale et le soutien de la communauté provinciale. Il est important de prévoir suffisamment d'espace et de temps pour le silence, l'étude, la réflexion, la prière et le discernement, afin d'arriver à une synthèse personnelle à la hauteur de l'engagement que l'on s'apprête à assumer.

La programmation minutieuse de cette période de préparation doit donc amener le candidat à comparer l'expérience vécue jusqu'à présent dans la vie consacrée à travers le projet salésien et l'esprit de la Congrégation. Le candidat doit en particulier approfondir les thèmes suivants :

- la maturation humaine de la vie adulte ;
- la maturation affective et sexuelle et la vie célibataire consacrée ;
- la croissance dans la foi, l'espérance et la charité ;
- la vie de prière (liturgie, méditation de la Parole de

Dieu, prière personnelle, dévotion mariale, dévotions salésiennes...) ;

- discernement personnel et communautaire ;
- le Projet Personnel de Vie et le Sacrement de Réconciliation, les recollections, la retraite spirituelle (exercices spirituels), l'accompagnement dans la formation et l'accompagnement spirituel personnel ;
- vivre le sens de l'Église et le sens d'appartenance à la vie de l'Église ;
- la connaissance des responsabilités canoniques et civiles découlant de sa nouvelle condition ;
- les défis actuels à la vie consacrée ;
- la relecture mise à jour des conseils évangéliques ;
- la vocation à la communion fraternelle en communauté ;
- l'appartenance au charisme salésien aujourd'hui ;
- la mission salésienne en faveur des jeunes ;
- les deux formes de la vocation salésienne ;
- la fidélité et la persévérance dans la vocation ;
- la formation permanente tout au long de la vie ;
- le rite de la profession perpétuelle.

Il est conseillé d'établir un organigramme détaillé de ces contenus, en prévoyant deux temps forts : un temps convenable au début de l'année de préparation et un autre avant la célébration de la profession, pendant lesquels seront prévus quelques jours de recollection pour l'intériorisation.

De plus, au cours des mois restants, il pourrait y avoir des journées de recollection permettant de synthétiser et d'évaluer les progrès réalisés dans l'approfondissement des thèmes, afin de mettre en évidence le niveau de maturité et des besoins personnels atteint.

Accompagnement

608. Il est important de garantir l'accompagnement tout au long de l'année par un guide compétent et expérimenté qui suive chaque personne et le groupe. Il a pour mission d'aider le confrère à relire sa propre expérience de vie à partir du noviciat, à saisir le niveau de maturité dans l'abandon et la configuration au Christ, ainsi qu'à s'identifier personnellement aux

valeurs de la vie salésienne. Cela aide également à mettre en évidence d'éventuelles lacunes et immaturités par rapport aux exigences de la profession perpétuelle.

Collaboration interprovinciale

609. Pour cette période de préparation, il est préférable de prévoir la collaboration entre un groupe de Provinces ou entre les Provinces d'une Région pour une organisation adéquate d'initiatives et assurer une meilleure qualité de l'expérience de formation, tant en termes de consistance numérique que pour une plus grande possibilité de choisir des accompagnateurs valables et pour un partage plus riche d'expériences.

ORIENTATIONS ET NORMES POUR LA PRATIQUE

610. *« La profession perpétuelle a lieu ordinairement six ans après la première profession. Toutefois, le provincial peut, s'il le juge opportun, prolonger la durée de la profession temporaire, mais pas au-delà de neuf ans. » (C 117) L'opportunité de prolonger la profession temporaire doit découler d'un jugement fondé sur des raisons raisonnables et appropriées.*

611. *La profession perpétuelle peut être émise à l'échéance de la profession temporaire (can. 657 §1 ; C 117) ou jusqu'à trois mois avant ce délai (can. 657 §3).*

Cette dernière possibilité exige la présence d'une cause juste, évaluée par le Provincial et son Conseil.

Dans le cas exceptionnel où la profession perpétuelle serait anticipée plus de trois mois avant l'expiration des six ans de profession temporaire, la demande doit être adressée au Recteur Majeur.

612. *La préparation à la profession perpétuelle comprend la période de vérification et de discernement en vue de la candidature, du processus d'admission et de la préparation à la célébration de la profession ; elle*

ne se limite pas à la préparation de la célébration une fois l'admission advenue.

Pendant la période de préparation, une attention particulière doit être portée au discernement des deux formes, ministérielle et laïque, de la vocation salésienne, en vue d'un choix définitif. Le même discernement minutieux doit être fait avant le début d'une formation spécifique, si elle précède la profession perpétuelle. Ce discernement doit être assuré non seulement par celui qui est en formation, mais aussi par le Provincial avec son Conseil.

613. La Province ou le groupe de Provinces établira un **programme de préparation** à la profession perpétuelle, indiquant les modalités, le contenu, la durée et les responsabilités, y compris la retraite spirituelle qui précède la célébration. Ce programme doit faire partie du Projet régional de formation et du Projet provincial de formation, et doit être intégré dans le Projet local de formation.

614. La préparation à la profession perpétuelle implique la responsabilité du confrère, de la Province et de la communauté locale.

615. Le profès temporaire, environ un an avant l'expiration de la période de profession, manifestera explicitement au Provincial, sous la forme jugée la plus appropriée, sa volonté de commencer la préparation à la profession perpétuelle.

616. En préparation à la profession perpétuelle, une attention particulière doit être portée à la dimension liturgique de la consécration religieuse, en tirant le meilleur parti des divers éléments offerts par le Rite.

La **célébration liturgique** de la profession perpétuelle doit avoir une solennité qui la distingue clairement de la première profession et des renouvellements ultérieurs. Les éléments appropriés du rituel doivent être mis en œuvre avec les adaptations qu'il prévoit.²

617. « Le confrère fait sa profession perpétuelle lorsqu'il a atteint la maturité spirituelle salésienne requise

pour un choix de cette importance. » (C 117) Dans sa demande, il doit indiquer :

- *sa pleine conscience de l'acte définitif qu'il accomplit ;*
- *sa liberté totale dans son accomplissement ;*
- *sa volonté exprimée de poursuivre la vie salésienne déjà entreprise ;*
- *la mention d'un dialogue avec son Directeur (FSDB 803) ;*
- *la mention du discernement entrepris et de la demande d'avis auprès de son accompagnateur spirituel et de son confesseur.*

618. L'admission à la profession perpétuelle doit se faire sur la base d'une évaluation de l'ensemble du processus de formation initiale, en vérifiant les motivations de l'individu et son identification au Projet vocationnel salésien.

Dans les communautés interprovinciales et internationales, avant l'admission, il est nécessaire de demander par écrit l'avis du Provincial d'origine avec son Conseil.

619. « Si un religieux profès perpétuel demande à **passer de son Institut à notre Société**, il passera au minimum trois ans à l'essai dans l'une de nos communautés pour assimiler notre esprit. À l'issue de ce temps de probation, il peut présenter sa demande ; s'il est admis, il fait profession perpétuelle, conformément au Droit. »³

7.8 Notes

¹ Cf. CIYCSVA, *Le don de la fidélité, la joie de la persévérance* (2020), passim.

² Cf. *Ordo professionis religiosæ* (1975) ; pour la célébration salésienne, voir *Rituel de la profession religieuse*, Société de saint François de Sales (Rome 1989).

³ R 95. Cf. can. 684–685 et *Éléments juridiques* 89 pour plus de détails. Pour un profès de vœux temporaires qui souhaite entrer dans un autre Institut, la procédure normale d'admission à cet Institut sera suivie, sous réserve de la dispense envisagée par can. 688 §2, de la période ultérieure de noviciat et de profession temporaire (*Éléments juridiques*, 88 note 1).



8 « À chacun est donnée la manifestation de l'Esprit en vue du bien. À celui-ci est donnée, par l'Esprit, une parole de sagesse ... » (1Co 12,7-8)

La spécialisation Lectio

Jésus, qui grandissait en sagesse et trouvait la faveur de Dieu et des hommes (Lc 2,52), fut acclamé même par ses contemporains hostiles comme un enseignant faisant autorité. Il enseignait, prêchait et guérissait (Mt 4,23), et sortait en faisant le bien (Ac 10,38) pour inaugurer le Royaume de Dieu.

Le sage Apôtre Paul, éduqué aux pieds de Gamaliel (Ac 22,3), voulait que Timothée soit « *un serviteur du Seigneur (...) capable d'enseigner...* » (2 Tm 2,24). Paul a toujours été conscient que l'Esprit Saint est la source de tous les dons, et il a longuement parlé de ce sujet (1Co 12-14).

L'Apôtre Paul a affirmé sans ambiguïté que les dons sont « *en vue du bien* » (1Co 12,7). Le mot original dans Corinthiens (συνφέρω) contient de riches nuances : « *rassembler, aider, optimiser, pour le bénéfice ou à l'avantage de l'autre, opportun, avantageux, etc.* »

De plus, la « *parole de sagesse* » (λόγος σοφίας) et la parole « *de connaissance* » (γνώσεως, 1Co 12,8) trouvent une place privilégiée parmi les dons ! Les Corinthiens, s'inspirant de la métaphore paulinienne d'un *corps unique* aux fonctions différentes (12,14-26), évitaient la discorde et favorisaient l'harmonie. Chacun utilisera ses dons pour le bien des autres, et non pour un simple progrès personnel.

Pour le chrétien, et pour le Salésien en particulier, ne pas développer ou utiliser les dons n'est pas en harmonie avec le dessein de Dieu (voir aussi la parabole du talent/de la livre).

Paul a associé la description des charismes à son célèbre hymne à l'amour en mentionnant dix fois le mot « *agapè* » (ἀγάπη, 1Co 13). Cette insertion montre qu'aimer est plus qu'une obligation ou qu'un simple respect de la loi. L'*agapè*

est un don, c'est un charisme. L'amour est essentiel à notre propre bien-être et à celui des autres.

Il est donc impératif que notre *sagesse et notre connaissance* soient au service de la mission. Elles doivent amener les bénéficiaires de notre apostolat à Jésus, Maître et Seigneur (*Jn* 13,13) ainsi qu'à Dieu (*Jn* 20,28). Ainsi, *le charisme de l'amour* nous conduit à mettre tous nos dons à la disposition de la communauté. Ce que nous sommes et ce que nous devenons nous rendra efficaces et utiles dans les communautés.

Meditatio

La proposition de *spécialisation* de la Congrégation, définie dans la *Ratio*, doit être comprise dans le contexte de l'enseignement général de Paul sur les charismes (*1Co* 12-14 ; cf. aussi *Rm* 12,4-8 ; *Ep* 4,11-16), ainsi que de la pensée et de la pratique de Don Bosco.

Don Bosco a fait des efforts extraordinaires pour former ses collaborateurs. Notre expérience, notre compétence culturelle et professionnelle ainsi que nos compétences pastorales sont une *condition sine qua non* pour l'apostolat. Souvenons-nous des paroles de Don Bosco : « *Pour vous, j'étudie ...* » (C. 14).

La spécialisation et l'étude nous permettent de nous connecter, d'entrer en relation et de devenir fructueux.

Nous reconnaissons que *notre capacité vient de Dieu* (*2Co* 3,5-6). C'est le chemin vers la sainteté (*ACG* 361, 7) et il facilite notre maturation en humanité.

Avec une humble gratitude, nous acceptons les dons de l'Esprit. Nous profitons continuellement des opportunités de mise à jour et de spécialisation que la Congrégation nous offre. L'Esprit nous permet de faire de l'« *agapè* » notre but dans la vie (*1Co* 14,1).

En mettant à la disposition des jeunes notre santé, nos talents, notre énergie, notre temps et le fruit de nos études, nous nous efforçons de leur offrir un service compétent et louable ! Les jeunes que nous avons juré de servir ont droit à un ministère aussi compétent !

Jose Varickasseril, INS



8. La spécialisation

8.1 NATURE ET OBJECTIF

Le besoin de spécialisation et de professionnalisme

620. Vivre aujourd'hui le projet de vie consacrée salésienne exige une plus grande robustesse spirituelle, un saut de qualité dans notre préparation à être pasteurs et éducateurs, et de nouvelles compétences culturelles, professionnelles et pastorales (CG24 239,242). Ensemble, elles nous donnent le visage de notre sainteté (ACG 361 7).

La compétence culturelle et professionnelle nécessite souvent une spécialisation, qui peut être définie comme une préparation spécifique dans un domaine déterminé d'une activité ou d'une discipline, avec l'obtention d'un diplôme civil ou ecclésiastique, ou d'une certification équivalente.

La spécialisation valorise les dons personnels en vue de l'action apostolique, permettant d'éviter l'improvisation et la superficialité, et permet au Salésien de servir, caractérisé par son professionnalisme et sa compétence. Une attention particulière doit être portée aux propositions présentes dans les domaines du numérique et de la communication.

La Province s'engage à s'assurer que les confrères se qualifient dans la mesure nécessaire pour les tâches d'éducation et d'évangélisation ainsi que pour les rôles qui leur sont confiés, y compris ceux d'animation, de gouvernance ou de formation dans la communauté locale ou provinciale.

La spécialisation peut être exercée dans sa propre Province ou Région, selon la disponibilité de Centres d'études spécialisés, ecclésiastiques ou civils. Il convient de privilégier les possibilités de spécialisation offertes par l'Université Pontificale Salésienne, ainsi que par les autres universités ecclésiastiques de Rome. Une attention particulière devra être accordée aux spécialisations dans les domaines de la communication et de l'environnement numérique.

L'exemple de Don Bosco

621. Depuis le tout début de l'Oratoire du Valdocco, la mission en faveur des jeunes dans le besoin nécessitait des personnes capables de répondre adéquatement aux demandes toujours nouvelles et croissantes des jeunes. Les ateliers avaient besoin de personnel formé et, après plusieurs tentatives, Don Bosco décida de spécialiser ses coadjuteurs. Les écoles naissantes exigeaient du personnel possédant les qualifications requises par la loi ; il demanda donc à ses Salésiens d'obtenir les qualifications civiles nécessaires. Malgré la pauvreté des débuts, en quelques années, les jeunes du Valdocco, dont beaucoup étaient Salésiens, excellèrent dans les domaines professionnel, artistique et littéraire, mettant pleinement leurs talents au service de la mission (ACG 361, 8–11).

La Congrégation a continué de croître dans cette optique, avec une large étendue géographique, mais avec le même engagement que Don Bosco à répondre aux besoins des jeunes.

La mission comme critère fondamental

622. Dans le choix des études spécialisées, il faut prendre en compte les aptitudes et inclinations du confrère, mais le critère fondamental demeure la mission salésienne : « Pour vous, j'étudie... » (ACG 361, 36).

La mission est toujours confiée à la communauté. La spécialisation n'est pas un choix individuel, bien que les capacités personnelles, les inclinations et les dons fassent partie du processus de discernement. Les choix sont médiés par la communauté et sa mission, la communauté provinciale étant la principale référence. Cet aspect doit être clarifié dès les premières années de la formation initiale.

Nécessités de la Province et de la Région

623. La Province réfléchit à la manière d'accomplir la mission salésienne dans le territoire qui lui est confié, et le Chapitre Provincial est l'expression principale de ce type de discernement. Les délibérations du Chapitre concernant la spécialisation sont formalisées dans le Projet Or-

ganique Provincial et le Projet Provincial de Qualification.

En plus de préparer les confrères aux expressions concrètes de la mission en faveur des jeunes dans la Province, certains devront également être préparés à la formation et à l'enseignement de la philosophie, de la théologie et des matières connexes lors de leur formation initiale.

La qualification du personnel, la consolidation des Centres et des équipes, la promotion d'une certaine sensibilité culturelle dans la Province ne peuvent être le fruit de brèves périodes, se limiter à l'échéance d'un sexennat ou s'enfermer en des calculs restreints. Une action de gouvernement continue et une vision à long terme sont indispensables. Un Provincial qui met en œuvre un Projet de Qualification du personnel sait déjà qu'il n'en récoltera pas les fruits pendant son mandat. Il serait toutefois regrettable de disperser le « capital » de compétences accumulé au prix de nombreux sacrifices, parce que l'investissement réalisé précédemment n'est pas valorisé ou ne bénéficie pas d'une continuité (J.E. Vecchi, ACG 361, 24).

Avec le nombre croissant de structures de formation interprovinciales, les Provinces ont aujourd'hui une obligation sérieuse de former des confrères en tant que formateurs, enseignants et animateurs pour servir dans ces réalités, conformément aux engagements pris dans leurs Curatorium respectifs.

La Province fixe les domaines et priorités de spécialisation dans le Projet Provincial de Qualification et indique les méthodes de sa mise en œuvre. Ce plan est envoyé périodiquement au Conseiller pour la Formation, qui accompagne le processus avec son équipe.

La Province garantit également au confrère spécialisé la continuité et la stabilité dans l'activité pour laquelle il a été préparé, ainsi que la possibilité de mise à jour. Le confrère, pour sa part, met sa préparation au service de la mission commune.

Besoins de la Congrégation

624. En plus de préparer les confrères pour le service dans la Province et la Région, les Provinces prendront également en compte les besoins de la Congrégation dans son ensemble (ACG 361, 33- 34).

Il est urgent de spécialiser les confrères (et pas seulement) comme experts en études salésiennes (histoire, pédagogie, spiritualité...). Il est également nécessaire de préparer des confrères pour l'UPS et pour les communautés internationales de formation.

Un *Projet de Qualification pour le sexennat* sera élaboré par le Conseil Général comme faisant partie du Projet du Recteur Majeur et de son Conseil pour le sexennat suivant chaque Chapitre Général. Le Projet identifiera les besoins de spécialistes du charisme salésien ainsi que d'autres besoins de la Congrégation. Il incombe au Conseiller pour la Formation d'identifier les confrères disponibles ou qui peuvent être préparés à ces besoins, en dialogue avec les Conseillers Régionaux et les Provinciaux. Les formalités nécessaires sont assurées par le Vicaire du Recteur Majeur ou par le Conseiller pour la Formation lui-même par délégation du Recteur Majeur.

8.2 LE SALÉSIEN COADJUTEUR ET LE SALÉSIEN PRÊTRE

Le Salésien coadjuteur

625. Le choix de la spécialisation pour le coadjuteur salésien découle de sa consécration salésienne, qui intègre la richesse de la vie consacrée sous sa forme laïque, le charisme de Don Bosco qui s'est développé depuis ses origines jusqu'à aujourd'hui grâce notamment à de splendides et saintes figures de coadjuteurs dans chaque région, et l'étendue du champ apostolique dans lequel cette vocation s'inscrit avec professionnalisme aux côtés des classes populaires et de la vie quotidienne des jeunes.

La consécration salésienne dans la laïcité se traduit par une mission qui s'exerce dans de multiples domaines, chacun d'entre eux exigeant une préparation spécifique : le monde du travail et de la formation professionnelle, l'école et l'université, la communication sociale, les

sciences humaines, le service social, l'administration et la gestion, jusqu'à l'accompagnement spirituel. Le Salésien coadjuteur peut également se qualifier dans des domaines tels que la catéchèse, l'animation pastorale, spirituelle et charismatique. Ces parcours de formation doivent garantir au confrère une préparation solide, comparable à celle de ceux qui occupent les mêmes fonctions dans la société civile ou dans des contextes ecclésiaux, y compris des compétences relationnelles qui lui permettent de dialoguer efficacement, par exemple, avec le monde des entreprises et d'autres secteurs de la vie civile et sociale.

Puisque les Salésiens coadjuteurs sont appelés à faire partie des équipes des maisons de formation, les Provinces doivent les préparer au service de la Formation et de l'Enseignement.

La discernement sur la qualification professionnelle ou la spécialisation a lieu pendant le postnoviciat, en dialogue avec le Directeur et, finalement, avec le Provincial.

Il est préférable d'acquérir la qualification professionnelle de base avant le stage pratique, afin de donner au confrère la possibilité de l'exercer. Des niveaux de spécialisation ultérieurs peuvent être acquis après la formation spécifique.

Le Salésien prêtre

626. Pour le Salésien prêtre, le choix de la spécialisation est déterminé par son identité au sein de la Congrégation et par la manière dont il participe à la mission salésienne d'éducation et d'évangélisation.

Sa physionomie vocationnelle est profondément façonnée par le charisme éducatif et pastoral qui oriente de manière décisive son identité. C'est en lui que convergent la grâce de la consécration salésienne et le don du ministère sacerdotal, mais c'est la grâce qui imprime la forme originelle avec laquelle il vit la prêtrise et en incarne le style ministériel. Il peut se spécialiser dans des domaines qui expriment et renforcent son service éducatif et évangélisateur. Ces domaines incluent la pastorale des jeunes, la catéchèse, la liturgie, la pédagogie vocationnelle, la communication pastorale, la formation des formateurs, les études salésiennes et d'autres domaines favorisant une présence ministérielle ancrée dans le charisme.

En général, la spécialisation a lieu à la fin de la phase de formation spécifique.

Cependant, il est possible de progresser dans sa qualification même en étant inséré dans l'activité apostolique, en s'appuyant sur des parcours souples, des cours de brève durée et des opportunités d'études approfondies rendues accessibles aujourd'hui grâce à la technologie numérique. S'il existe un intérêt marqué, il y a de nombreuses façons de mettre en œuvre des processus de formation pertinents et cohérents avec la mission.

8.3 L'EXPÉRIENCE DE LA FORMATION

Dimension humaine et fraternelle

627. La rencontre avec les personnes, en particulier les jeunes, avec qui nous partageons le chemin de la spécialisation, peut devenir un stimulant pour grandir en humanité et renforcer notre vocation de Salésiens consacrés.

Au sein de la communauté religieuse d'appartenance, il faut porter attention au risque d'un double individualisme : le confrère qui s'isolerait dans l'étude et la communauté qui aurait tendance à le laisser seul.

Un bon nombre de confrères engagés dans la spécialisation résident dans des communautés internationales et multiculturelles. Ces expériences offrent de précieuses opportunités d'enrichissement mutuel et de croissance dans la fraternité, et doivent être activement accueillies, avec la conscience de notre appel à être « prophètes de la fraternité ».

Des années d'études intenses peuvent être un défi sur les plans mental, psychologique et émotionnel. Il est essentiel que le confrère cultive un rythme équilibré de travail, de prière, de lecture spirituelle, d'exercice physique et de repos. De plus, développer des amitiés saines et maintenir le contact avec ses confrères et sa famille peut être d'un grand secours.

La période de spécialisation ne représente pas une pause dans la vie religieuse, même lorsqu'on vit loin de sa propre Province. Se sentir chez soi dans la communauté à laquelle on est affecté est un grand cadeau et un soutien pour la croissance vocationnelle. La générosité envers la communauté et les confrères, ainsi que le sou-

tien à d'autres confrères engagés dans la spécialisation, sont des éléments qui favorisent le bien-être mutuel.

L'une des tâches du Provincial consiste à rester en contact et à communiquer régulièrement avec le confrère, en l'encourageant à tirer le meilleur parti possible de l'entretien avec le Directeur.

Dimension spirituelle

628. Le Salésien vit le temps de la spécialisation en tant que personne consacrée et avec le regard tourné vers la mission. Tout comme à chaque saison de la vie salésienne, le confrère est appelé, en cette période également, à maintenir le rythme de la prière personnelle et communautaire, à accorder une attention particulière au sacrement de la Réconciliation, à l'entretien fraternel avec le Directeur et à l'accompagnement spirituel.

En cette période particulièrement consacrée à la spécialisation, le Salésien vit la pauvreté comme transparence et confiance en la Providence, mais aussi comme générosité dans le partage de nos ressources, de nos dons et de notre temps. L'obéissance, en cette phase, s'exprime par l'engagement à exploiter au mieux ses capacités dans les études, en maintenant les contacts et une information transparente sur le déroulement des études avec ceux à qui l'on rend compte au niveau local, provincial et interprovincial. Vivre le vœu de chasteté dans ce contexte signifie apprendre à gérer les relations et affronter de longues périodes de travail solitaire et peut-être de solitude, se confier constamment et simplement entre les mains de Dieu, cultiver de bonnes relations d'amitié et recourir à différentes formes d'accompagnement.

Dimension intellectuelle

629. La dimension intellectuelle joue un rôle crucial durant la période de spécialisation, tant en termes de temps qu'en énergie.

Ceux qui se consacrent à cette expérience essaieront d'en tirer le meilleur parti, en saisissant les opportunités qui se présentent, en collaborant avec leurs enseignants et en créant des réseaux de relations avec leurs collègues, en vue du ministère futur.

Le but de l'étude est de servir les jeunes : « Pour vous, j'étudie ... » Avec cette conscience, les Salésiens qui vivent la période de la spécialisation s'engagent à harmoniser leurs études avec les autres dimensions de la vie, sachant que le juste équilibre se trouve au sein de leur identité de Salésiennes consacrés.

La spécialisation ne représente qu'un aspect de la dimension intellectuelle de la formation salésienne. En tant que Salésiens, nous sommes également appelés à consacrer du temps à d'autres lectures formatrices. La spécialisation ne doit pas former des experts aux détails isolés, mais plutôt ouvrir l'esprit à une vision universelle, sans jamais perdre la capacité de s'immerger dans des situations concrètes et de se connecter aux personnes qui nous entourent et qui nous ont été confiées. C'est ainsi que l'art du discernement est affiné, où les cadres théoriques et le concret de la vie doivent nécessairement se confronter.

Le Provincial et son Délégué à la Formation s'engagent à préparer le confrère à la tâche qui l'attend, lui offrant des opportunités suffisantes pour maîtriser les langues nécessaires et l'accompagnant afin que la période d'études dure le temps attendu.

Dimension éducative et pastorale

630. Du point de vue éducatif et pastoral, la période de spécialisation peut être extrêmement enrichissante. Les stimuli, les défis et même les provocations qui émergent des nombreuses rencontres avec différentes personnes peuvent pousser à affiner, développer et redéfinir son approche de l'éducation et de l'évangélisation.

Il est également utile pour ceux qui se spécialisent de s'engager dans un apostolat salésien concret. Il est toujours enrichissant de découvrir les modèles de pastorale des jeunes dans la Province ou le Pays où l'on étudie.

Ces engagements apostoliques doivent être convenus en dialogue avec le Directeur et la communauté. Certains confrères doivent veiller à ne pas prendre d'engagements qui pourraient compromettre leurs études, tandis que d'autres sont invités à équilibrer sagement leurs études avec des expériences pastorales, qui les aident à ne jamais perdre de vue la raison ultime de chaque heure d'étude, et à maintenir le lien vital entre la

réflexion théorique et le concret des contextes humains.

La communauté doit aussi être proactive, surtout lorsqu'il y a plusieurs confrères engagés dans la spécialisation comme c'est le cas à Rome, proposant et facilitant d'importantes opportunités pastorales.

Dimension du charisme

Appelé à être pleinement soi-même

631. La spécialisation est un domaine dans lequel la grâce d'unité est d'une importance fondamentale. Comme toujours, le Salésien est appelé à être pleinement lui-même. Le parcours de la spécialisation le conduira à fréquenter des établissements d'enseignement supérieur où il rencontrera des étudiants divers, dont beaucoup sont plus jeunes que lui. Cela représente une opportunité précieuse non seulement d'acquérir une spécialisation, mais aussi d'établir des relations avec ses camarades à égalité, tout en maintenant son identité d'éducateur pasteur animé par la passion du *Da mihi animas*.

Intégrer la spécialisation dans la synthèse de sa vie

632. La période de spécialisation est aussi un temps où s'approfondit la synthèse personnelle de la vie, de la foi et de la culture, tandis que nos choix fondamentaux peuvent entrer en conflit avec l'objet d'étude et l'horizon culturel dont il découle. L'avènement de la technologie numérique a déclenché un changement sans précédent d'intensité, de péremption et de rapidité, et la spécialisation nous place en dialogue direct avec ce processus en constante évolution. Cela peut être un stimulus redoutable pour la mission salésienne, ou bien conduire à une dispersion et à une perte de motivation. Il devient alors encore plus nécessaire de grandir dans la grâce d'unité qui nous permet de vivre chaque aspect et chaque saison de la vie comme consécration apostolique.

Durant cette période, le soutien communautaire et l'accompagnement spirituel deviennent essentiels.

8.4 QUELQUES CONDITIONS

Projet Provincial de Qualification

633. L'une des tâches du Provincial et de ses collaborateurs est de préparer un Projet de qualification à long et court terme, en accord avec le Projet Organique Provincial.

La mission partagée requiert que la planification de la spécialisation soit menée dans le cadre d'une collaboration plus large, impliquant la Commission provinciale de la Pastorale des jeunes et celle de la Formation, en dialogue avec les confrères et les collaborateurs laïcs.

La qualification du personnel doit constituer [...] une priorité de gouvernance : nous essayons de gouverner en formant ceux qui animent et dirigent, nous orientons en préparant mieux les opérateurs dans les différents secteurs. Toutes les organisations nous donnent des indications dans ce sens. La qualification des cadres dirigeants, des responsables intermédiaires et des travailleurs eux-mêmes fait toujours l'objet d'une attention particulière de la part de la direction. Dans notre cas, à la responsabilité personnelle et communautaire soulignée ci-dessus doit donc s'ajouter une action provinciale programmée et constante (J.E. Vecchi, ACG 361, 32).

La Province s'engage à mettre en œuvre ce Plan avec détermination. Elle accorde une attention particulière à la formation d'experts en salésianité et dans des domaines clés du charisme (ACG 361, 35). Elle garantit que les confrères qualifiés peuvent contribuer efficacement dans leur domaine de spécialisation. Dans le cas où ils sont destinés au service de la formation initiale, la Province leur fournit une préparation adéquate pour ce service.

Le rôle de la communauté locale, de la Province et de la Région

634. Les communautés locales avec des confrères spécialisés sont appelées à leur garantir un milieu propice à leur vie salésienne et aux engagements liés aux cursus d'études.

Il n'est pas possible de définir a priori les modali-

tés à suivre, car chaque parcours de spécialisation a ses propres particularités. Un discernement attentif est donc nécessaire, impliquant les personnes concernées par la spécialisation : le Directeur et son Conseil, ainsi que les responsables au niveau provincial.

Dans le Projet Provincial de Formation et dans le Projet Régional de Formation, des stratégies sont définies pour accompagner la phase de spécialisation, en particulier en ce qui concerne les situations issues de collaborations interprovinciales, telles que les transferts temporaires de confrères pour des études ou la préparation de formateurs et enseignants pour les communautés de formation interprovinciales.

Le Conseiller pour la Formation

635. Le Conseiller pour la Formation collabore avec le Vicaire du Recteur Majeur à la mise en œuvre du Projet de Qualification pour le sexennat (FSDB 624). Il a également pour mission de veiller aux efforts des Provinces et des Régions pour la spécialisation des confrères, à travers la vérification périodique des Projets Provinciaux de Qualification et un dialogue constant avec les Conseillers Régionaux.

À travers les Commissions régionales de formation et les réunions des groupes de Provinces, il accompagne la phase de spécialisation.

En particulier, il suit de près les confrères qui se spécialisent à l'UPS ou dans d'autres Universités ecclésiastiques de Rome, qu'ils se préparent à une éventuelle insertion dans l'UPS ou qu'ils se préparent à servir dans leurs propres Provinces et Régions.

Le Conseiller veillera également à informer les Régions et les Provinces, offrant des mises à jour sur les opportunités formatrices et académiques disponibles à Rome et dans d'autres parties de la Congrégation.

Il encouragera les Provinces et les Curatorium des maisons interprovinciales à préparer les confrères au service spécifique de la formation et au service de l'enseignement.

Le confrère

636. Le confrère appelé à se spécialiser est principalement responsable de sa formation.

La période de la spécialisation peut être une période particulièrement fructueuse de la vie, mais en même temps exigeante et complexe. Pour cette raison, le soutien et la sagesse d'une personne de confiance sont essentiels.

8.5 ORIENTATIONS ET NORMES POUR LA PRATIQUE

637. *La Province préparera le **Projet Provincial de Qualification** et de spécialisation des Confrères sur la base des critères indiqués par le Directoire, en l'intégrant au Projet Provincial de Formation. Ce Projet est élaboré par la Commission Provinciale pour la Formation et la Commission pour la Pastorale des Jeunes, en dialogue avec les autres Salésiens et les collaborateurs laïcs, projet perfectionné et approuvé par le Provincial et son Conseil, puis transmis au Conseiller pour la Formation. Tous les trois ans, le Projet est examiné, vérifié et mis à jour selon la même procédure.*

638. *La **section Formation du Directoire Provincial** précise les choix et les méthodes à adopter pour la qualification des confrères, ainsi que pour la rédaction du Projet Provincial de Qualification.*

639. *Si nécessaire, le Provincial peut nommer un confrère, peut-être son Vicaire ou le Délégué Provincial à la Formation, comme point de référence pour ceux qui poursuivent des spécialisations.*

640. *Le **Conseiller pour la Formation** accordera une attention particulière à la préparation du personnel, collaborera avec le Vicaire du Recteur Majeur pour la mise en œuvre du Projet de Qualification pour le sexennat et effectue un examen périodique des Projets Provinciaux de Qualification.*

641. *Le Conseiller pour la Formation s'engagera également à accompagner les confrères qui se spécialisent à l'UPS et dans les autres universités ecclésiastiques de Rome.*



« Voilà pourquoi, je te le rappelle, ravive le don gratuit de Dieu, ce don qui est en toi depuis que je t'ai imposé les mains. Car ce n'est pas un esprit de peur que Dieu nous a donné, mais un esprit de force, d'amour et de pondération. »

(2Tm 1,6-7)

Les saisons de la vie Lectio

Dans la *Deuxième Lettre à Timothée*, l'Apôtre Paul s'adresse à un disciple bien-aimé qui porte le fardeau de la responsabilité pastorale et les défis de la mission. Le ton de la lettre est profondément personnel : Paul se souvient de la foi qu'il a reçue, rend grâce pour le don de sa vocation et encourage Timothée à ne pas perdre courage.

Au cœur de son exhortation, nous trouvons une image évocatrice : « *Voilà pourquoi, je te le rappelle, ravive le don gratuit de Dieu, ce don qui est en toi.* » (2Tm 1,6). Le verbe utilisé par l'apôtre évoque l'acte de raviver un feu qui risque de s'éteindre. Il ne s'agit pas d'allumer quelque chose de nouveau, mais de raviver ce qui a déjà été donné.

Le don auquel Paul fait référence concerne l'imposition des mains. C'est donc un don reçu dans l'Église et pour la mission. La vocation ne naît pas d'un projet personnel, mais d'un appel du Seigneur qui se fait par la médiation ecclésiale et ouvre à la responsabilité envers autrui. C'est pourquoi Paul invite Timothée à ne pas se laisser dominer par la peur. Dieu ne donne pas un esprit de timidité, mais un Esprit « *de force, d'amour et de pondération* » (v. 7). Ces trois mots décrivent le visage de la maturité chrétienne : la *force* qui soutient dans les moments d'épreuve, l'*amour* qui confère une dimension évangélique au don de soi et la *pondération/sagesse* qui permet de discerner la volonté de Dieu dans les situations de la vie.

Meditatio

L'invitation de Paul éclaire le chemin décrit dans ce chapitre de la *Ratio*, dédié aux « saisons de la vie ». La vocation salésienne, comme toute vocation chrétienne, n'est pas une réalité statique : c'est un don qui accompagne toute la vie et qui doit être continuellement accueilli et renouvelé. Le Seigneur continue de nous appeler jour après jour, et notre réponse se concrétise dans la fidélité quotidienne.

La vie du Salésien traverse plusieurs phases. La jeunesse était marquée par l'enthousiasme et le désir de se donner généreusement à la mission. L'âge mûr porte des responsabilités et offre l'opportunité de vivre une paternité spirituelle envers les jeunes avec une plus grande maturité. La vieillesse devient un temps de sagesse, de témoignage et d'offrande de sa vie au Seigneur. À chacune de ces étapes, le don reçu doit être ravivé, car la vocation ne vit pas des résultats passés, mais grandit à travers l'écoute de l'Esprit et la fidélité quotidienne.

« *Raviver le don* » signifie se laisser façonner par le Seigneur dans la vie ordinaire de la mission, dans la fraternité de la communauté et dans la rencontre avec les jeunes. C'est dans la vie quotidienne que nous apprenons à discerner la voix de l'Esprit dans les événements, les joies et les faiblesses que nous rencontrons en chemin. En ce sens, la formation permanente n'est pas simplement une série d'initiatives ou de programmes, mais une attitude d'ouverture à la Grâce qui agit dans l'histoire personnelle et communautaire.

Raviver le don reçu signifie garder à l'esprit l'appel du Seigneur et se laisser guider par l'Esprit de force, d'amour et de sagesse, afin qu'à chaque étape de sa vie, le Salésien grandisse dans la fidélité à sa vocation et devienne un signe de la présence de Dieu parmi les jeunes.

Joel Camaya, FIN - UPS



9. Les saisons de la vie

Fidélité à vie

642. La vocation est un processus continu : le Seigneur nous appelle jour après jour. En conséquence, notre réponse à l'appel est également permanente et ininterrompue. Dans ce dialogue d'appel et de réponse réside la signification fondamentale de la formation.

La formation, comprise ainsi, inclut à la fois les phases initiales et toutes les saisons de la vie qui suivront, communément identifiées comme le temps de la « formation permanente ».¹ En ce sens, la formation permanente représente le parcours de fidélité continue dans les années qui suivent les phases initiales de la formation.

Vie quotidienne et moments spéciaux

643. La formation permanente se déroule *principalement dans la vie quotidienne*. Immergés dans le travail et en contact constant avec les jeunes, leurs familles et les nombreux laïcs qui partagent la mission, nous apprenons à discerner la voix de l'Esprit dans les événements quotidiens. Parfois, nous découvrons notre propre fragilité et celle des autres, mais nous ressentons aussi la joie de répondre à l'appel du Seigneur.

L'expérience de la formation permanente n'est pas solitaire : nous faisons toujours partie d'une *communauté* qui peut être la communauté religieuse, la CEP ou la Famille Salésienne présente sur le territoire. C'est au sein de cette communauté que nous « faisons expérience », discernons et répondons au Seigneur qui nous appelle. Ici, nous partageons notre perception de l'œuvre de Dieu dans la vie des jeunes, remercions le Seigneur pour les signes de sa présence et invoquons son aide sur son peuple.

Notre expérience de la formation est intensément marquée par la succession des *étapes de la vie*. Il est important pour nous tous, confrères et responsables

du service de l'autorité à divers niveaux, de prêter une attention particulière aux différentes saisons que nous traversons au fil des années.

À cette expérience quotidienne et communautaire s'ajoutent les *moments spéciaux*, ordinaires et extraordinaires, organisés aux niveaux provincial, régional et mondial. Nous participons à ces événements avec gratitude, les saisissant comme des occasions d'interagir et d'apprendre de nos frères et sœurs, et de nous rendre conscients et prêts face aux changements dans la Congrégation, l'Église et le monde.

9.1 LES DIFFÉRENTES SAISONS ET SITUATIONS DE LA VIE SALÉSIENNE

Les saisons de la vie

Jeunesse, âge adulte et âge avancé

644. L'existence humaine est un parcours marqué par la tension entre l'identité de la personne et les changements des traits psychophysiques de la vie. Cependant, le devenir implique la permanence. Il existe un même soi, une personne unique et irremplaçable, qui doit progressivement développer et rassembler en elle-même un sens unique de la vie et du monde. La vie spirituelle ne se présente pas comme un troisième niveau par rapport à la vie psychique et biologique, ni comme une vie parallèle à celles-ci ; elle consiste à assumer toute la réalité humaine pour être progressivement unifié en Christ.

Le cours de l'existence est souvent structuré en trois périodes : la jeunesse, l'âge adulte et la vieillesse.

Pendant le temps de la *jeunesse*, la personne de foi cherche à définir une manière spécifique d'être, de servir et d'aimer, dans l'impulsion de son amour et de son enthousiasme pour le Christ.

L'âge adulte est enrichi par des opportunités de croissance qui découlent de la variété d'expériences et de responsabilités que l'on est appelé à affronter. C'est la saison où la paternité à laquelle tend le Système Préventif peut le mieux s'épanouir. Cependant, les risques ne manquent pas, tels que la tendance à des formes d'indi-

vidualisme, un sentiment d'insuffisance, une rigidité dans les jugements et les approches, une possible fermeture ou une détente et un désenchantement qui pèsent sur le cheminement. Dans cette phase, nous vivons un second appel à réembrasser notre option initiale, en cherchant l'essentiel et en lui donnant de nouvelles motivations qui nous permettent de vivre plus pleinement le don et l'expérience de la paternité spirituelle.

L'âge avancé entraîne un retrait progressif de l'action, et dans certains cas la maladie et l'inactivité forcée. Le défi est de savoir bien vieillir, de trouver de la joie et du sens à vieillir, de reconnaître sa propre expérience et sa sagesse et de les utiliser au bénéfice des autres, sans s'imposer ni être intrusif, devenant peut-être des modèles sereins et mentors pour les jeunes et les confrères. Les personnes âgées consacrées se laissent façonner par l'expérience pascale du Christ crucifié (VC 70).

Formation à chaque saison

645. Chaque saison de la vie nécessite une formation adéquate. Nous ne pouvons pas supposer que la préparation et les outils acquis lors des premières étapes de la formation soient suffisants pour faire face aux différentes situations et besoins du cycle de vie.

Il est important d'identifier les moments significatifs de la vie qui méritent une attention particulière : la transition de la formation initiale au rythme de vie d'une communauté pleinement engagée dans des activités apostoliques ; les dix années suivant la profession perpétuelle ou l'ordination, où le dévouement à la mission peut être héroïque par l'engagement pris, mais non sans le risque de perte d'enthousiasme et de motivation ; les années de pleine maturité, où l'on est appelé à de nouveaux degrés et formes de don de soi, mais où un individualisme accentué peut marquer négativement les relations et les activités ; des moments de crise, qui ne peuvent être surmontés qu'en redécouvrant le chemin à suivre en tant qu'individus et en tant que communauté ; enfin, le retrait final de l'activité et le moment de l'accomplissement (PI 70).

Le Provincial et la CPF ont une responsabilité particulière de promouvoir cette formation progressive qui

englobe toute la durée et chaque saison de la vie, notamment à travers des réunions et des programmes par groupes d'âge.

Il est utile que les Provinces d'une même Région puissent s'unir pour offrir des formations à des groupes de confrères qui vivent des situations similaires, soit en raison de leur groupe d'âge, soit pour d'autres circonstances.

La Congrégation promeut des expériences et des cours de formation dans des lieux particulièrement importants, tels que les lieux salésiens et la Terre Sainte, qui peuvent devenir des propositions fructueuses de renouveau pour des groupes de confrères.

Le Projet Personnel de Vie sert de guide au confrère dans son parcours vocationnel, donnant unité aux expériences vécues à chaque saison et continuité au développement des différentes dimensions de sa formation. La révision du projet doit se faire d'une manière particulière lors de la transition d'une saison à l'autre, afin de garantir les conditions de formation et les provisions nécessaires pour vivre une nouvelle étape de la vie.

Quinquennium

Les premières années de service

646. Le passage de la formation initiale à l'immersion complète dans la pastorale, tant pour les coadjuteurs que pour les prêtres, est communément appelée *quinquennium*. C'est le moment de descendre sur le terrain à plein temps, mettant à profit les dons que le Seigneur nous a confiés pour la mission salésienne, en communion avec de nombreux laïcs et jeunes. Bien sûr, les défis ne manqueront pas. Au cours du quinquennium, on peut parfois se sentir inadapté face aux tâches assignées, surtout lorsque celles-ci ne correspondent pas aux attentes ou aux modèles de vie salésienne imaginés. De plus, cette phase représente une transition d'une vie relativement structurée à une vie où de nombreuses responsabilités reposent sur la personne. C'est un changement exigeant, parfois marqué par des crises qui peuvent devenir constructives, mais c'est aussi une opportunité d'utiliser les compétences acquises lors de

la formation initiale et de progresser en autonomie et en responsabilité personnelle.

Il est conseillé aux Provinciaux de veiller à ce que l'insertion et la prise de responsabilités soient progressives, comme c'est le cas pour les laïcs.

Il est donc particulièrement important de prendre en charge le parcours vocationnel des confrères durant les cinq premières années d'immersion totale dans l'activité apostolique après les premières étapes de la formation. L'objectif sera de consolider les motivations vocationnelles et le sentiment d'appartenance à la Congrégation et à la Famille Salésienne. Le soutien peut être apporté de deux manières : en assurant un accompagnement personnel sérieux, *un mentorat* et une supervision ; et en établissant un nombre suffisant de réunions de groupe, notamment au niveau provincial, pour le partage d'expériences, d'apports et de moments d'animation et de silence, de prière et de détente.

Situations particulières

647. Dans la vie des confrères, des moments de difficulté peuvent survenir, liés à la santé physique ou une crise dans la perception de leur vie consacrée et salésienne. Dans ces cas, la fragilité de la personne ne devrait jamais être une raison de jugement négatif ou d'exclusion, mais plutôt une occasion d'intensifier l'attention et le soutien aimants, tant de la part du Directeur et de la communauté, que du Provincial et de la Province.² « Il est important qu'au moins au niveau provincial, il y ait des personnes préparées à l'accompagnement requis par une immaturité plus marquée et que les communautés ne renoncent pas à aider ceux qui traversent des situations difficiles. » (CG29, 26)

9.2. DIMENSIONS DE LA FORMATION

Dimension humaine et fraternelle

648. L'environnement naturel pour la croissance professionnelle est la communauté. La qualité de la vie fraternelle a un fort impact sur la persévérance des personnes

consacrées. Dans une communauté authentiquement fraternelle, chacun se sent responsable de la fidélité de l'autre et est prêt à offrir son aide, surtout lorsqu'un confrère traverse des moments difficiles. Tout cela, cependant, ne se produit pas spontanément et ne peut être improvisé.

« Pour une véritable vie de communion, non seulement la prière, mais la persévérance des membres de la communauté dans leur cheminement d'adhésion au Christ, qui se réalise à travers l'attention aux relations communautaires. Il en ressort en outre que la persévérance de chacun est en rapport réciproque avec la persévérance de la communauté. » (*Don*, 35)

La Province veille à ce que les Directeurs prennent en charge cette dimension de la formation :

- en veillant à la qualité des éléments de la vie communautaire qui contribuent systématiquement à la formation permanente : une atmosphère sereine et fraternelle d'amitié ; un horaire raisonnable et équilibré ; la prière personnelle et la *lectio divina* ; le partage et l'échange d'expériences pastorales, congrégationnelles, ecclésiales et civiques/sociales ; « mot du soir » ; interventions et matériaux soigneusement sélectionnés pour la lecture spirituelle communautaire ; le « jour de la communauté » ; etc.
- en promouvant la pratique du discernement communautaire à la lumière de la Parole de Dieu et des Constitutions ; en cherchant ensemble la volonté de Dieu dans des affaires importantes en un dialogue fraternel et patient (C 66).
- en élaborant chaque année le Projet communautaire comme un outil utile pour l'animation et la fidélité vocationnelle. Ce Projet doit nécessairement dialoguer avec le PEPS.

Dimension spirituelle

649. Durant ces saisons de la vie, le confrère a déjà eu l'opportunité de développer son propre itinéraire de vie où la formation est une condition quotidienne et permanente. Il s'engage à discerner la voix de l'Esprit dans tout ce qui lui arrive, surtout en contact avec les jeunes, et à répondre quotidiennement à cet appel.

Suivant l'exemple de Don Bosco et tenant compte de l'appel des récents Chapitres Généraux (CG26, 20 ;

CG27, 67.2), il continue de bénéficier de l'accompagnement spirituel personnel pour devenir toujours plus attentif à ce que l'Esprit lui dit, ainsi qu'à la communauté, et pour répondre plus généreusement à ces appels. Avoir un Projet personnel de vie est d'un grand secours sur ce parcours. Il peut également servir d'outil de dialogue et de discernement avec le guide spirituel.

Accompagné de Marie, il accueille la grâce de chaque jour et grandit vers la plénitude de sa consécration.

Dimension intellectuelle

650. La dimension intellectuelle de la formation permanente aide avant tout à grandir en sagesse, afin de pouvoir vivre sa vie consacrée plus profondément et de permettre d'accomplir la mission salésienne avec compétence dans les contextes et circonstances où le confrère est inséré, et selon les rôles qui lui sont confiés.

Cette dimension se manifeste avant tout dans la capacité à combiner travail et réflexion, afin d'aborder les différentes situations de la vie avec esprit d'ouverture et intelligence, et d'avoir des critères de discernement solides et cohérents avec la foi chrétienne, les orientations ecclésiales et le charisme salésien.

Il est également important de veiller à la mise à jour doctrinale et professionnelle, de se familiariser avec les cultures des lieux où l'on vit et travaille, et de se consacrer à la reconversion professionnelle et technique (C 91), afin de pouvoir aborder adéquatement le service éducatif et pastoral avec la capacité d'animation et d'orientation des personnes, des projets et des œuvres.

Les messages et stimulations provenant de l'Église universelle et particulière, des orientations et de la vie de la Congrégation constituent un patrimoine constant de formation permanente à valoriser.

Il existe une harmonie mutuelle entre l'âge et la mise à jour qui doit être respectée. Chaque saison de la vie apporte avec elle des intérêts, des sensibilités spirituelles, des préoccupations pastorales et des attentions culturelles propres à elle qui, bien cultivées par l'étude et la réflexion, nourrissent la personne du confrère, apportent de la qualité à son expérience et augmentent l'efficacité de sa vie apostolique.

Dimension éducative et pastorale

651. La formation de ceux qui partagent la mission salésienne au sein de la CEP est essentielle afin de pouvoir offrir un véritable service à ceux vers qui nous sommes envoyés.

Les moments d'analyse de la réalité, de réflexion et de discernement au sein des Conseils des CEP sont de véritables espaces de formation permanente pour les Salésiens et les laïcs impliqués.

Des activités spécifiques de formation conjointe sont également nécessaires, en particulier pour ceux qui font partie du noyau animateur de la CEP.

Dimension du charisme

652. En œuvrant pour le salut des jeunes, le Salésien approfondit son expérience de la paternité de Dieu. Avec la Parole de Dieu entre ses mains chaque jour et méditant souvent sur les Constitutions, il apprend à reconnaître l'œuvre de l'Esprit dans la vie des jeunes, partage leurs joies et leurs souffrances, et prie pour eux. À travers les hauts et les bas de sa vie, il fait l'expérience de la miséricorde de Dieu, se laisse configurer au Christ et devient de plus en plus un signe et porteur de son amour miséricordieux pour les jeunes. En intégrant sa propre vie quotidiennement dans le sacrifice du Christ, il apprend à vivre l'Eucharistie et à grandir dans la grâce d'unité.

9.3 TEMPS DE RENOUVEAU

653. Le don de la fidélité et la joie de la persévérance s'incarnent dans la tension constante entre le trésor de notre vocation et l'expérience de la fragilité. Chacun a son propre chemin de croissance, dont il est le premier responsable. La communauté, à différents niveaux, local, provincial et mondial, fait tout son possible pour favoriser cette croissance, respectant toujours l'histoire de chacun et la patience de l'accompagnement.³ À cette fin, nous pouvons distinguer trois niveaux d'action.

Opportunités ordinaires de renouveau

654. En premier lieu, il existe des moments ordinaires de renouveau tant pour les confrères individuels que pour la communauté, tels que l'année liturgique, la retraite spirituelle annuelle, les récollections, les différentes réunions entre confrères, y compris l'assemblée au niveau provincial, le *scrutinium paupertatis*, l'*orationis* et *vocationis*, les réunions communautaires et l'exercice du discernement communautaire, moments vécus avec l'engagement et l'importance que Don Bosco leur accordait. La retraite spirituelle annuelle représente une période de vérification profonde de son propre parcours vocationnel, comme produire un bond qualitatif dans l'existence, avec l'aide du Projet Personnel de Vie, vérifiable outil de pédagogie spirituelle.

Opportunités spéciales de mise à jour

655. En second lieu, il existe des opportunités de requalification et de mise à jour des dimensions charismatiques, pastorales, spirituelles et professionnelles de la mission partagée, afin de se permettre de combiner travail apostolique et réflexion, et d'exercer avec compétence la pastorale des jeunes dans différentes situations et rôles. Une aide précieuse et un grand élan dans ce sens sont l'ouverture aux stimuli provenant des défis culturels actuels, de l'Église et de la Congrégation.

Aujourd'hui, il n'est pas possible de mener à bien notre engagement éducatif et pastoral sans un dialogue fructueux avec ceux qui partagent l'esprit salésien et la mission salésienne en tant que laïcs, membres de la Famille Salésienne et aussi personnes extérieures à nos structures. Notre professionnalisme et notre pertinence en tant qu'éducateurs et pasteurs dépendent d'un travail constant en réseau. Nous pouvons offrir la richesse et les éclairages de notre charisme, tout en accueillant les compétences, valeurs et perspectives que d'autres peuvent partager. Cette ouverture au dialogue est une attitude qui doit être constamment nourrie et développée, dès les premières étapes de la formation, et d'autant plus lorsque le partage du temps, des activités et

des espaces avec de nombreux autres acteurs et collaborateurs devient plus intense et constant.

Des moments extraordinaires offerts à chaque confrère

656. En troisième lieu, il y a les moments extraordinaires offerts à chaque confrère (R 103). Il s'agit de moments de grâce vocationnelle particulière – peut-être à l'occasion d'un jubilé de profession ou d'ordination, ou encore lors d'une période de crise et de difficultés – qui exigent un retour aux valeurs fondamentales de l'existence et aux motivations qui sous-tendent le choix de vie. Il ne faut pas se précipiter et s'arrêter pendant un certain temps, où, libérés du rythme de la vie ordinaire, on peut relire sa propre expérience à la lumière des dynamiques évolutives de l'existence, mais surtout à la lumière de la foi comme histoire du salut.

Ces moments particuliers de la vie peuvent aussi représenter des occasions de renouveler le zèle missionnaire et de discerner une possible vocation missionnaire *ad gentes*.

Il est important de faciliter et d'encourager ces occasions tant au niveau local par le Directeur qu'au niveau provincial. Au niveau régional, les Provinces sont invitées à collaborer à la formulation d'initiatives, de « stages » et de formations ainsi qu'à la mise à jour charismatique, spirituelle, éducative et pastorale pour les différentes saisons de la vie. Les lieux salésiens (Valdocco, Chieri, Colle Don Bosco, Rome) constituent un point de référence privilégié pour ce service au niveau de toute la Congrégation.

9.4 FORMATION DE DIRECTEURS, FORMATEURS ET ACCOMPAGNATEURS SPIRITUELS

Choix

657. Le service de directeur, de formateur et de guide spirituel requiert certaines caractéristiques qui ne peuvent être ignorées :

- maturité humaine, tempérament équilibré, capacité d'écoute et de dialogue, sens de l'accueil, une bonne dynamique relationnelle, disponibilité au service et autorité dans la direction de la communauté et de la CEP ;
- une vie spirituelle intense ; capacité d'animer les confrères, les laïcs et les jeunes, docile à l'Esprit ;
- une préparation adéquate en théologie et en spiritualité salésienne ; sensibilité à la culture contemporaine, en particulier celle des jeunes ;
- passion pour la mission salésienne dans la variété de ses expressions, soutenue par une expérience pastorale suffisante ;
- amour pour Don Bosco et pour le charisme salésien.

Formation, supervision, vérification

658. En plus des dons personnels, il est nécessaire d'investir dans la formation. Au niveau de la Congrégation et des Régions, il est nécessaire d'activer des cours spécifiques pour les Directeurs, les formateurs et les guides spirituels.

Au début de leur service, ces confrères sont invités, au moins durant les trois premières années, à se tourner fréquemment vers ceux qui ont plus d'expérience et d'autorité pour offrir un service de supervision, qu'ils soient confrères ou autres figures de soutien. De cette manière, on peut réfléchir et apprendre de l'expérience, afin de corriger ou modifier certains aspects de son travail. À la fin de chaque année, il serait conseillé de faire une évaluation, à partager peut-être même avec le Provincial.

Animation et gouvernement

659. Dans la formation des nouveaux Directeurs et la mise à jour des Directeurs déjà en place, nous valori-

sons le manuel *Animation et gouvernance de la communauté. Le service du Directeur salésien* (Rome 2020).

9.5 ORIENTATIONS ET NORMES POUR LA PRATIQUE

660. *L'engagement du **Salésien** envers la formation permanente se concrétise dans son Projet Personnel de Vie, renouvelé périodiquement et discuté avec son guide spirituel.*

661. *Le **Directeur** donnera la priorité à l'accompagnement spirituel et à l'animation pastorale de sa communauté et de la CEP, favorisant la présence active et animatrice de la communauté salésienne au sein de la CEP.*

662. *Le Directeur doit veiller à ce que le **Projet Communautaire** comporte un programme de formation permanente et de formation conjointe.*

663. *Le **Provincial** est le premier formateur dans la Province. Il est chargé avant tout de veiller à ce que ses Conseillers aient des temps de formation, en accordant une attention particulière aux documents de l'Église et de la Congrégation, et en ayant bien soin de les tenir à jour sur leurs responsabilités dans les milieux de la formation initiale, notamment concernant les procédures d'admission aux professions, aux ministères et aux Ordres. Personnellement et par l'intermédiaire de son Délégué à la Formation et de la CPF, il anime les confrères et les communautés, en portant une attention particulière aux communautés de formation de sa Province, y compris celles avec des confrères stagiaires.*

664. *Le **Délégué Provincial à la Formation** et la CPF aident les confrères à élaborer le Projet Personnel de vie et les communautés à élaborer le Projet communautaire.*

665. *Le **Projet Provincial de Formation** comprend une partie dédiée à la formation permanente, visant le renouveau spirituel et charismatique, la qualification pastorale ainsi que la compétence éducative et profes-*

sionnelle (CG23, 223). Son élaboration prend en compte les différents rôles, tranches d'âge, situations et moments de la vie.

666. Le Projet Provincial de Formation comprend des orientations pour l'accompagnement personnel et de groupe des confrères lors du **quinquennium**.

Ces confrères sont encouragés à bénéficier d'un accompagnement spirituel personnel et d'une supervision.

Durant le quinquennium, les confrères devront avoir l'opportunité de vivre pleinement la mission salésienne, sans assumer de responsabilités ultimes, même d'ordre administratif.

667. La Province se dédie avec une attention particulière aux **confrères malades et âgés**, ainsi qu'à ceux qui vivent une situation particulière. Lorsque cela est possible, le Provincial érige une communauté ou, du moins, délègue une ou plusieurs personnes chargées au niveau provincial d'offrir ce service. (CG29, 28d)

668. Dans le cadre du Projet Provincial de Qualification, la Province identifie et **prépare des confrères pour le service de l'animation et de la gouvernance** dans divers rôles.

Les confrères nommés Directeurs participent à une période de formation avant d'entamer leur service. Lorsque cela est possible et si cela convient, on peut s'organiser pour offrir un service de ce type au niveau interprovincial.

Le Projet de Qualification identifie également les confrères à préparer pour le service de la formation, de l'accompagnement spirituel et de la confession.

669. La Province organise une **réunion des Directeurs** au moins une fois par an, mais de préférence plus fréquemment. Ce sont des réunions ayant une valeur éducative importante, ainsi que l'utilité de pouvoir gérer ensemble les aspects de gestion. Ces réunions représentent des moments précieux de partage, de fraternité et de discernement sur différentes situations dans la Province.

670. La communauté locale se préoccupe des **moments ordinaires de renouveau**, tels que les temps forts de l'année liturgique, les scrutinium paupertatis, orationis et vocationis, ainsi que les recollections mensuelles et trimestrielles.

La Province accorde une attention particulière aux moments de renouveau que la communauté locale ne peut normalement pas offrir. Cela contribue également à créer un sentiment d'appartenance à la Province. Pour des raisons de distance, de coût, etc., ces événements peuvent être organisés selon la proximité géographique des zones ou même en ligne.

671. Chaque confrère a le droit et le devoir de prendre soin de sa vocation à chaque étape de sa vie. Le Provincial propose au confrère des occasions de **renouveau personnel**, et le confrère se montre ouvert à ces possibilités. La priorité est accordée aux programmes de renouveau offerts par les Centres Régionaux de Formation. (CG29 39n, 39w)

672. Chaque région doit être responsable de la gestion d'**un Centre régional ou interrégional pour la formation permanente**.

Il revient au Recteur Majeur et à son Conseil d'approuver la création de ces Centres. Les responsables des Centres doivent se référer au Conseiller pour la Formation et aux Conseillers Régionaux.

Le Provincial local est responsable du gouvernement ordinaire ; son rôle est spécifié dans les statuts du Centre.

Ces Centres proposent divers programmes de formation destinés aux Provinciaux, aux confrères, aux collaborateurs laïcs et aux membres de la Famille Salésienne. Les Provinces tirent le meilleur parti de ces programmes, y compris ceux destinés aux Directeurs, aux formateurs, ainsi qu'à ceux du quinquennium.

673. *Le Recteur Majeur et son Conseil offrent des moments de **formation aux Provinciaux** au début et au cours de leur mandat. Sont également des moments de formation les Visites d'Ensemble du Recteur Majeur et de son Conseil, les rencontres des Provinciaux au niveau régional, etc.*

9. Notes

¹ En ce sens, par formation permanente, nous entendons le chemin de la fidélité et du renouveau constant dans les années qui suivent les premières étapes de formation, sans interruption dans ce mouvement unique et ininterrompu de réponse vocationnelle.

² Cf. AnGC 94–100 pour des indications précises.

³ CIVCSVA, *Le Don de la Fidélité, la Joie de la Persévérance* 45.

Partie 3

Critères et normes pour le discernement et l'admission

10 « Nous le savons, quand les hommes aiment Dieu, lui-même fait tout contribuer à leur bien, puisqu'ils sont appelés selon le dessein de son amour. »
(Rm 8,28)

Le discernement vocationnel dans la formation initiale

Lectio

Dans *Romains* 5-8, Paul explique l'état présent et futur de ceux qui ont été baptisés et justifiés par l'acte salvateur de Dieu en Christ (cf. 3,21-26). Dans 8,1-30, la péricope qui contient notre verset (v. 28), l'Apôtre discute en profondeur de l'intervention divine au profit de l'humanité, en se concentrant sur sa glorification.

En particulier au verset 28, Paul explique comment Dieu agit selon son plan éternel, guidé par la sagesse, afin d'orienter toute chose vers le bien de l'humanité. Dans ce processus, le Tout-Puissant est présenté comme un partenaire dans une relation avec les êtres humains, qui prend l'initiative pour leur salut, le bien ultime.

Les croyants sont définis comme ceux qui aiment Dieu et qui sont appelés par Lui (v. 28). Cette définition met en évidence à la fois les aspects divins et les aspects humains, soulignant ainsi la relation entre Dieu et l'humanité. Le but de cet appel est de conduire les personnes vers une transformation à l'image de son Fils, Jésus (v. 29), leur permettant ainsi de devenir véritablement enfants de Dieu par son intermédiaire. L'amour que les êtres humains justifiés portent à Dieu (v. 28a) repose sur l'appel et le choix préalable de Dieu (v. 28b), qui dépasse de loin l'amour humain.

Meditatio

La formation initiale d'un candidat ou d'un Salésien de profession temporaire peut être comprise à la lumière de

Romains 8,28. Ce texte montre que chaque vocation est un acte divin, façonné par la sagesse de Dieu ; c'est pourquoi il faut le valoriser et le nourrir.

Il est donc essentiel de cultiver une perspective de foi profonde : Dieu est celui qui appelle les individus, choisissant qui il veut, quand il le veut et de la manière qu'il veut. Chaque vocation est donc une grâce accordée par le Père qui « *aime la Congrégation, qu'il la veut vivante pour le bien de son Église et qu'il ne cesse de l'enrichir de nouvelles énergies apostoliques.* » (C 22)

Le processus de discernement consiste à discerner les signes de la volonté de Dieu en examinant attentivement les aspects propres à la situation du candidat. Pour assumer cette responsabilité au service de l'Église et de notre Congrégation, et pour aider à former nos candidats à l'image de Jésus (*Rm* 8,29), comme le prévoit le charisme salésien, un accompagnement spirituel continu est essentiel.

L'appel de Dieu (*Rm* 8,28) révèle la nature de l'engagement de Dieu envers l'humanité, mettant en évidence une relation personnelle qui trouve son origine en Dieu lui-même. Par conséquent, ce n'est qu'en répondant à l'amitié et à la relation avec Jésus qu'une personne peut reconnaître sa vocation.

Les processus d'appel, d'élection et de réalisation finale dans la glorification ne sont pas automatiques, mais dépendent de la manière dont une personne répond à la Grâce divine dans sa vie (*Rm* 8, 28-30). À cet égard, le discernement vocationnel est fondamental ; il implique la collaboration du candidat dans l'évaluation de son aptitude à la mission salésienne, ainsi que l'accompagnement de l'équipe de formation.

Pour accompagner efficacement les jeunes, il est nécessaire d'avoir une compréhension approfondie de leurs expériences humaines et de leurs histoires personnelles. De plus, un discernement fructueux requiert un climat de communion et de confiance au sein de l'équipe de formation. Il convient toutefois d'affirmer que le discernement vocationnel, sans pour autant exclure la sagesse humaine et la science, les transcende.

Jince George, INK - UPS

**"FOR YOU I STUDY
FOR YOU I WORK
FOR YOU I LIVE
FOR YOU I AM READY
EVEN TO GIVE MY LIFE
DON BOSCO**



10. Le discernement vocationnel dans la formation initiale

674. Le sujet de ce chapitre est le discernement vocationnel durant les premières étapes de la formation et, plus précisément, le discernement en vue des admissions. Un tel discernement est conçu comme un service rendu au candidat, à la Congrégation et à l'Église.

10.1 DISCERNEMENT VOCATIONNEL

Discernement de l'appel à la vie salésienne

675. Chaque personne a une vocation, ou plutôt, est vocation. Si elle veut se laisser guider par l'Esprit, elle doit accomplir un processus de discernement de sa vocation. Ce chapitre parle du processus d'évaluation de la question de savoir si la graine que Dieu a semée dans son cœur est celle de la vie consacrée salésienne.

Les Constitutions présentent la vie salésienne comme un dialogue continu d'appel et de réponse,¹ où Dieu appelle qui il veut, quand il veut et comme il veut, et la personne répond concrètement, avec sa culture, son histoire familiale, sa vision de la vie qui mûrit progressivement.

Le point de départ

676. Le point de départ de tout discernement est *la relation avec le Seigneur vivant*, nourrie par la prière, la méditation de la Parole et la célébration des sacrements de la Réconciliation et de l'Eucharistie. Ce n'est qu'à travers cette amitié avec Jésus qu'on peut discerner sa vocation.²

Le discernement demande plus que de l'intelligence ou du bon sens. C'est un don à implorer, une capacité spirituelle qui doit être cultivée par la prière, la réflexion, la lecture et l'aide appropriée. Elle nous invite à examiner ce que nous ressentons en nous-mêmes (nos désirs, nos anxiétés, nos peurs, nos attentes) et ce qui se passe

autour de nous (les signes des temps). Cela nous amène à reconnaître les moyens concrets que le Seigneur fournit dans son plan mystérieux et aimant pour nous faire dépasser les simples bonnes intentions. Le discernement n'exclut pas les contributions de la sagesse et de la science humaines, mais les transcende. Cela implique d'accepter la logique de la croix (GE 166-175) et d'être prêt à se laisser accompagner spirituellement.

Les sujets

677. Le discernement vocationnel concerne à la fois la personne qui discerne le don d'une vocation et ceux qui l'aident, y compris ceux qui ont différents niveaux de responsabilité œuvrant au nom de l'Église et de la Congrégation.

Aux premières étapes de la formation, c'est un processus particulièrement exigeant qui implique à la fois le libre choix de ceux qui se sentent appelés et la responsabilité de ceux qui, moyennant le discernement, doivent finalement exprimer leur assentiment ou le refuser, au nom de la Congrégation et de l'Église.

Discernement vocationnel salésien

Le but du discernement

678. Le *discernement vocationnel salésien* désigne le processus de prise de conscience et d'évaluation des éléments présents dans la vie d'une personne, permettant de reconnaître des signes positifs d'une vocation à la vie salésienne. Dans cette œuvre spirituelle, il faut prendre en compte sa propre histoire, ses attitudes, ses désirs... Le discernement vise à déterminer s'il existe chez le candidat les conditions pour choisir la vie salésienne et la vivre pleinement. Par-dessus tout, une attention est portée aux motivations et à ce qui les soutient le plus profondément, à savoir «l'intention droite».

Le chemin du discernement doit donc déterminer s'il existe les conditions fondamentales indispensables pour soutenir le choix de la vie salésienne et la vivre de manière cohérente. Tout ce qui définit la vie du can-

didat et sa vie chrétienne est examiné. En fait, il s'agit d'évaluer de manière réaliste un chemin futur possible comme Salésien, d'abord dans l'intérêt et le bien de celui qui y aspire. Il ne s'agit donc pas de formuler un jugement moral sur la personne ou de procéder à un diagnostic psychologique, ni de se limiter à considérer la présence ou l'absence de contre-indications. Il s'agit plutôt de découvrir ensemble les signes de la volonté de Dieu à travers une interprétation éclairée des éléments de la situation concrète.

Discernement de la vocation salésienne

679. On ne fait pas ici référence à un discernement vocationnel générique, mais au *discernement de la vocation consacrée salésienne*. Celle-ci a pour critère fondamental l'identité salésienne, ses éléments constitutifs, les exigences et conditions pour la vivre. Le point de référence normatif est constitué par les orientations de la Congrégation, que l'Église, avec l'approbation des Constitutions, reconnaît comme dépositaire et gardienne de l'identité charismatique.

Le candidat découvre et s'approprie progressivement les besoins les plus profonds qui soutiennent la vie et la mission salésiennes, jusqu'à ce qu'il parvienne à la conviction, motivée et mûrie par la prière, qu'il peut vivre l'esprit et la mission de la Congrégation de manière cohérente et joyeuse. Cette démarche d'accompagnement et de vérification vise à parvenir à une certitude morale, fondée sur des raisons positives, que le candidat possède les qualités nécessaires pour suivre la voie empruntée. Certes, nous sommes toujours confrontés à la primauté de la grâce et à son action qui transcende nos voies, mais cela n'enlève rien à la valeur de la médiation que nous sommes appelés à assurer, en considérant les ressources de la personne, le chemin parcouru, la capacité avérée d'assumer de manière responsable ce qui est inscrit dans un projet de vie comme celui des Salésiens de Don Bosco. La confiance en la grâce et une approche concrète de la réalité font toutes deux partie du discernement que tous ceux qui sont impliqués ici sont appelés à exercer.

Discernement des différentes formes d'une unique vocation

680. Au sein d'une unique vocation salésienne, le discernement vocationnel nous aide à comprendre à laquelle des deux formes nous sommes appelés : la forme laïque ou la forme cléricale. La vocation salésienne n'est pas abstraite et générique, mais concrète et spécifique. Dieu précise que l'appel est spécifiquement orienté vers la réalisation du projet de Don Bosco en tant que religieux laïc ou en tant que religieux prêtre ou diacre (CG21, 173).

En termes de discernement vocationnel, cela signifie que :

- Les critères de discernement sont fondamentalement valables pour tous les candidats.
- La perspective de la vie salésienne incarnée sous l'une des deux formes accompagne toujours le discernement et la croissance vocationnels, non seulement au moment du début du parcours ou à la phase de formation spécifique.
- Il est souhaitable que le choix de la forme vocationnelle soit clair au moment de la première profession et, dans tous les cas, avant le début de la formation spécifique ou avant la profession perpétuelle, si elle précède une formation spécifique.

Discernement lors des phases initiales de la formation

Une attitude constante

681. Tout le processus de la formation se déroule dans une attitude permanente de discernement. En faisant « l'expérience des valeurs de la vocation salésienne » (C 98), le candidat/confrère parvient à une connaissance plus profonde de lui-même et se rend capable de répondre de manière personnelle et mature.

Les phases initiales de la formation sont structurées de manière pédagogique dans ce but précis. L'incorporation définitive dans la Société Salésienne s'obtient par un processus qui traverse des périodes successives

« nécessaires aussi bien au candidat qu'à la communauté pour discerner, dans une collaboration réciproque, la volonté de Dieu, et pour y correspondre. Le candidat apprend à connaître progressivement la Société et celle-ci, à son tour, peut évaluer ses aptitudes à la vie salésienne » (C 107), en particulier ses motivations et son intention droite.

L'attitude et la pratique du discernement doivent caractériser le parcours du Salésien tout au long de sa vie.

Critères d'admission et de croissance

682. Lors du parcours de formation initiale, on peut distinguer les critères d'une évaluation de base et ceux d'évaluation des progrès et de la croissance. Une fois la pertinence fondamentale et l'absence de contre-indications absolues établies, il convient de constater, entre le premier début et la profession perpétuelle, l'augmentation des connaissances et de la liberté, la maturation de l'adéquation, l'approfondissement des motivations. En partant de l'existence de dispositions fondamentales, qui ne sont pas encore des aptitudes développées, il s'agit de *vérifier* – dans les différentes admissions et dans d'autres moments de discernement – si le candidat a atteint la maturité nécessaire pour assumer les engagements correspondants sur le chemin de la vie consacrée salésienne.

Spécificité des phases de formation

683. Le discernement lors de la formation initiale est attentif à la spécificité des différentes phases de formation. Par exemple, les indicateurs à considérer lors du noviciat ne sont pas les mêmes que ceux qui caractérisent le stage pratique. Le type de croissance et les défis à rencontrer à chaque étape doivent être évalués, en vérifiant que les objectifs de chaque phase ont été atteints, en portant une attention particulière aux transitions entre les phases. Par conséquent, tout en gardant à l'esprit que les valeurs vocationnelles s'acquièrent progressivement, il convient de ne pas prolonger les situations problématiques ou l'indécision qui n'offrent au-

cune perspective réelle d'évolution et qui permettraient de poursuivre un parcours fructueux. Savoir dire « non » quand c'est nécessaire peut être un atout précieux pour l'avenir de la personne et de la communauté. Les « oui » prononcés sans discernement peuvent nuire à tous.

L'unité et la continuité de la formation

684. Le discernement vocationnel ne se limite pas à un moment ou un événement, et ne se réalise pas d'un seul coup, mais de manière progressive et continue, tout comme le processus de formation proposé par l'Église et la Congrégation est graduel. Il doit se faire dans la perspective de l'unité de la personne et de son expérience, et dans la continuité du processus de formation. Cela implique une vision unitaire de la formation, la continuité de la méthodologie et de la connaissance de la personne, une approche personnalisée et contextualisée.

Dimension charismatique

685. Suivre le Christ comme Don Bosco l'a fait est la dimension charismatique de notre « être disciple », centrale dans la vie salésienne. Regardons Don Bosco comme père, maître et guide, cultivant un lien affectif avec lui et vivant une consonance intime de valeurs et d'idéaux. Il s'agit de découvrir le charisme dans l'expérience concrète de la mission. Il est également important d'accepter les directives et sollicitations de la Congrégation, communauté qui incarne le charisme salésien et qui cherche continuellement à être fidèle au Christ, à l'Église et à la pensée authentique de Don Bosco.

Moments particuliers et admissions

686. L'accompagnement et le discernement tout au long du processus de formation mettent l'accent sur les différentes phases : la vérification de l'aptitude fondamentale, au moment de la première réponse vocationnelle, les admissions qui constituent des points de synthèse du parcours vocationnel.

Les périodes précédant la première profession, c'est-à-dire *la préparation au noviciat et le noviciat*, ont une importance particulière (C 109.110). Une attention particulière est également portée au discernement qui précède *la profession perpétuelle*, en raison de l'importance de l'étape à franchir (C 117). Il est inévitable de vérifier la cohérence entre ce qui est déjà vécu et la promesse de le pratiquer toute la vie. La gravité du processus de discernement est proportionnelle à celle de l'engagement définitif que l'on assume devant Dieu et l'Église.

De nouvelles circonstances et de nouveaux défis peuvent survenir, nécessitant un discernement plus profond et une évaluation plus précise, même après les phases initiales de la formation.

Discernement et admissions

687. Les admissions aux divers engagements du parcours vocationnel sont des moments particulièrement importants de discernement ; elles résument et expriment la lecture et l'évaluation des signes qui motivent à la fois la question du candidat et le jugement des responsables sur la pertinence correspondant à l'engagement assumé (C 108).

La demande librement présentée par le candidat repose sur le discernement qu'il a expérimenté, avec l'aide de ceux qui l'ont accompagné et de la communauté, et est ouverte aux médiations que l'Église a mises en place afin de parvenir à une parole décisive finale.

L'admission est toujours un moment qui exige un grand sens des responsabilités, d'abord de la part de ceux qui la demandent, puis aussi de ceux qui sont appelés à examiner la demande et à s'exprimer. Cela implique de faire tout son possible pour mieux comprendre le tableau qui s'offre à nous, de nous permettre d'être éclairés par les critères de l'Église et de la Congrégation, et de prêter attention à l'unicité de chaque personne et de chaque histoire de vie. Nous examinons l'expérience de la formation dans son ensemble, les dynamismes de la maturité humaine et spirituelle, en portant une attention particulière à ce qui est le plus lié au charisme sa-

lésien. Le sérieux du discernement équivaut au sérieux de l'amour que l'on éprouve à la fois pour la personne et pour la Congrégation.

Réadmission

688. Ce qui est dit sur le discernement en vue des admissions vaut également dans les cas de réadmission de ceux qui ont légitimement quitté la Congrégation à la fin du noviciat ou après la profession (can. 690 §1).

Ceux qui ont été renvoyés de la Congrégation selon la norme du Droit ne sont réadmis à la vie salésienne qu'après un discernement approfondi, une période adéquate de probation et l'absence de scandale, notamment parmi les confrères et les membres de la CEP (FSDB 830).

10.2 CONDITIONS

689. Afin d'instaurer adéquatement le discernement, certaines convictions, attitudes et conditions sont indispensables, telles qu'une vision de foi, une perspective vocationnelle, une sensibilité pédagogique à la formation, la supervision de l'équipe de formateurs et la confidentialité.

Une vision de foi

690. Le discernement vocationnel est, avant tout, un discernement spirituel. Donc :

- A. Une vision profonde de foi doit être cultivée, dans la conviction que c'est Dieu qui appelle et que la vocation est une grâce du Père, qui « aime la Congrégation, qu'il la veut vivante pour le bien de son Église et qu'il ne cesse de l'enrichir de nouvelles énergies apostoliques.» (C 22) .
- B. Ceux qui sont responsables du discernement doivent être des médiateurs attentifs et respectueux de l'action divine, des collaborateurs et non des maîtres du projet du Seigneur, garants des conditions de la qualité de la vocation afin qu'elle puisse être vécue dans la fidélité à l'Esprit. On avance sur un plan où « Dieu seul est le maître (du cœur) et nous ne pourrions réus-

sir en rien si Dieu ne nous en enseigne pas l'art et ne nous en donne pas la clé ».³

C. Pour comprendre ce que Dieu désire pour ses enfants et pour interpréter son langage, il est nécessaire de vivre en harmonie avec Lui et d'être docile envers l'Esprit.

Une perspective vocationnelle

691. La vie de chaque personne est une vocation et, en tant que telle, doit être comprise, accueillie et réalisée.

Les signes de vocation se retrouvent d'abord dans la vie de la personne accompagnée. Il est donc nécessaire de la connaître en profondeur, dans sa réalité humaine et dans son histoire.

La vocation doit être reconnue à travers des signes quotidiens. L'Esprit ne suit généralement pas des chemins extraordinaires mais s'exprime à travers les attitudes et les aspirations, les intentions et les motivations perçues dans le rythme ordinaire de la vie, dans l'interaction avec les gens, dans la confrontation avec la réalité, dans le cours des événements et dans la capacité à affronter et à surmonter les difficultés, dans la vie fraternelle et dans la participation à la mission partagée, et dans l'expérience quotidienne de la prière.

La vocation salésienne, en tant que forme spécifique de vie religieuse, se reconnaît à travers les signes qui montrent une convergence croissante entre dons, aspirations, désirs profonds du cœur et ce qui est propice à l'esprit salésien et au Projet de Vie des Salésiens de Don Bosco.

Une sensibilité pédagogique

692. Les formateurs sont appelés à cultiver une sensibilité pédagogique qui :

- requiert et favorise un climat de liberté, construit avec un sens des responsabilités et de la cohérence, et exempt d'impositions et de pressions de toute nature ; un climat familial d'acceptation et d'accueil mutuels, qui est le style relationnel typique du Système Préventif ;
- stimule une connaissance concrète et profonde de la personne et exige l'engagement pour y parvenir à tra-

vers le contact personnel, l'accompagnement formateur et spirituel ainsi que d'autres clés pour interpréter l'expérience, telles que la connaissance de la condition familiale, du contexte culturel et juvénile, ainsi que la contribution des sciences humaines ;

- nous rend attentifs au sens du processus de formation, qui conduit à prendre en compte les rythmes de maturation de la personne.

Prudence et bon sens

693. L'interprétation des faits concernant la vocation est étroitement liée à la vie spirituelle, à l'expérience et à la formation des personnes qui y participent.

Une prudence éclairée est indispensable, capable de discerner les signes d'une vocation dans le cours concret de l'expérience de chacun. Cette prudence est avant tout un don qu'il nous faut implorer de Dieu, qui se développe par l'expérience et une préparation permettant d'allier à un cadre théorique solide l'apprentissage par l'expérience, laquelle est d'autant plus précieuse qu'elle est partagée et accompagnée.

Au niveau *théorique*, nous pouvons inclure la connaissance des orientations de l'Église et de la Congrégation, de la théologie de la vocation et de la contribution des sciences humaines. Ces dernières peuvent nous permettre de comprendre les processus de développement liés à la vie intellectuelle, émotionnelle, personnelle et interpersonnelle.

D'un point de vue *pratique*, les formateurs et ceux qui ont la responsabilité du discernement ont besoin de temps et de périodes de formation qui favorisent « un examen soigné de la personnalité même de l'éducateur, de son engagement ministériel, de son mode de concevoir et de vivre sa propre mission éducative », ainsi que « des travaux pratiques conduits avec l'aide d'un « superviser » et « des périodes prolongées de renouvellement spirituel » (DES 70–71 ; ACG 426, 42–44).

Dans le processus de discernement, deux conditions sont nécessaires : la présence de formateurs qui sachent écouter le candidat avec respect et patience, le comprendre et l'aider à grandir dans les dimensions hu-

maines et spirituelles de sa vocation ; et le soin d'un environnement caractérisé par le style du Système Préventif et capable de favoriser la confiance mutuelle, afin que le candidat puisse apprendre à se connaître et s'ouvrir, permettant aux formateurs de le comprendre et de l'aider.

Le discernement demande du temps et de la patience : selon la logique du cœur de Dieu, les signes de la vocation se manifestent dans le cours de l'histoire et les événements qui marquent la vie de ses enfants.

Un bon discernement suppose un climat de communion et de confiance au sein de l'équipe de formation, avec un respect total de la différence des rôles et dans la grande capacité d'accueil réciproque. La *supervision* de l'équipe pourrait constituer un outil efficace pour favoriser le développement des compétences dans la mission de formation qui lui est confiée. Avec l'aide d'un expert extérieur à l'équipe et à la communauté de formation, choisi par le Directeur en concertation avec son Conseil et avec le Provincial, il est possible d'examiner les relations entre les formateurs, la liberté nécessaire dans la formulation des jugements, le respect des différents rôles et des responsabilités en matière de discernement et d'admissions, ainsi que la sauvegarde du for interne.

10.3 LES RESPONSABLES DU DISCERNEMENT VOCATIONNEL

694. Dans le discernement en vue de décisions finales, de choix significatifs et d'admissions, tous ceux qui s'expriment, avec des rôles et responsabilités différents, participent au processus de formation.

Le discernement suppose un profond sens des responsabilités et de l'honnêteté, et se réalise en étroite collaboration entre le candidat et la communauté – à la fois la communauté religieuse et la CEP – à travers un dialogue de confiance mutuelle afin de comprendre la volonté de Dieu et d'en reconnaître les signes.

Le candidat

695. La tâche du discernement vocationnel *appartient d'abord au candidat* à la vie salésienne ou au confrère

dans les premières étapes de sa formation (C 99). Celui-ci cultive une ouverture constante à la voix de Dieu et à l'action des formateurs, dirige sa vie selon une perspective de foi et se confronte aux critères vocationnels salésiens. Il essaie de se connaître en vérité, de se faire connaître et de s'accepter. Il utilise toutes les médiations et tous les moyens que l'expérience de formation lui offre, en particulier l'entretien avec le Directeur, l'accompagnement spirituel, le Projet personnel de vie, la discussion et le discernement communautaires, ainsi que le sacrement de la Réconciliation.

L'accompagnement est une aide indispensable à la croissance dans les dimensions humaine, chrétienne et charismatique, un moyen privilégié pour un chemin de profonde connaissance de soi et pour diriger sa vie selon la volonté de Dieu. En dialogue avec le Directeur, le candidat choisit un guide spirituel qu'il peut rencontrer au moins *une fois par mois*. Il est préférable que ce guide soit salésien ; s'il ne l'est pas, il est important de s'assurer qu'il possède une bonne connaissance du charisme salésien et des caractéristiques formatrices de la phase actuelle de formation.

La communauté

696. Le discernement vocationnel est un service rendu à la personne et au charisme. Cela aide la *personne* à comprendre sa vocation, les impulsions qui la poussent et les signes de l'Esprit en lien avec le choix de la vocation. Le *charisme salésien* est nécessaire en évaluant et en déterminant si une personne est réellement apte et appelée à vivre le projet de vie consacrée salésienne. Bien qu'il soit dans l'intérêt de la personne d'être aidée à orienter son avenir avec l'objectivité qui découle de la confrontation et de la médiation d'une communauté, cette approche devient également un service large et durable pour la communauté elle-même, au niveau local et pour l'ensemble de la Congrégation. Évaluer correctement si un candidat est véritablement appelé et apte à vivre le projet de vie consacrée salésienne est l'un des actes de charité parmi les plus exigeants, mais aussi parmi les plus importants.

Au niveau local

La communauté religieuse

697. *L'esprit de famille* est une condition fondamentale pour un bon parcours de formation et constitue la première dimension à prendre en charge dans la communauté religieuse salésienne (C 16). La confiance et la familiarité sont des conditions favorables au discernement et à l'acquisition des valeurs de la vie salésienne.

De même, *une équipe de formation* cohérente et unie est essentielle au processus de formation, qui n'est pas le fruit des efforts héroïques de quelques individus doués, mais le résultat d'un travail d'équipe bien coordonné.

La communauté éducative et pastorale

698. *La CEP collabore au discernement vocationnel*, assurant un environnement formateur qui aide à confronter les critères de l'identité salésienne à travers la mission apostolique, le témoignage mutuel, la pratique de la correction fraternelle, les évaluations et l'expression d'une opinion au moment de l'admission à la profession, aux ministères et aux Ordres sacrés.

Surtout lorsque les membres laïcs du noyau animateur entretiennent une relation significative avec les candidats ou confrères lors de leur formation initiale, il est nécessaire de les appeler à partager la responsabilité du discernement vocationnel, par des contributions prudentes et opportunes sollicitées par le Directeur de la communauté.

Les processus de formation s'enrichissent lorsqu'ils incluent des personnes issues des trois états de vie consacrée, prêtres et laïcs ; d'une importance particulière est la contribution des femmes et des couples mariés (DF 163–164).

Le Directeur

699. Le rôle du Directeur est décisif. Il accompagne les confrères lors de la formation initiale, anime et coordonne le travail du Conseil local, et entretient le dia-

logue avec le Provincial et son Conseil. Comme dans toute communauté salésienne, dans ce cas, le Directeur « a aussi une responsabilité directe envers chaque confrère, [l'aidant] à réaliser sa vocation personnelle » (C 55). Cela suppose de sa part une attention portée au parcours formateur de chacun, la capacité d'être proche, d'accueillir et de guider. Il le fait d'une manière particulière au moyen de l'entretien.

Le Directeur est également disponible pour un accompagnement spirituel personnel, si le confrère le demande librement (FSDB 201).

Le Directeur (et de même la personne responsable des prénovices ou des confrères qui poursuivent des études supérieures pendant la période de formation initiale) continue de participer au processus d'admission au niveau local même lorsqu'il est l'accompagnateur spirituel personnel d'un candidat ou d'un confrère (FSDB 203).

Le conseil local⁴

700. Les membres du Conseil local accompagnent le processus de croissance à travers des évaluations périodiques, qui doivent être élaborées ensemble. Ils constituent un outil d'aide qui permet ensemble de mieux connaître chaque confrère ou candidat individuellement, tout en offrant des indications importantes pour encourager, renforcer et corriger des éléments spécifiques du parcours que chacun entreprend.

À l'occasion des admissions, le Conseil local est appelé à participer à la fois par la formulation d'un avis et par un vote secret, qui est ensuite transmis au Provincial.

Il est important que les confrères, lors de leur formation initiale, soient membres de communautés ayant le nombre régulier de confrères, comme indiqué dans R 151 : « Dans chaque maison, le nombre des confrères à vœux perpétuels ne sera généralement pas inférieur à quatre » (CG29, Résolution 4 ; ACG455, 59), afin que l'exercice de l'évaluation trimestrielle et l'avis que le Conseil local est appelé à donner au moment de l'admission soient effectifs et conformes à leur véritable signification. La garantie de ces conditions relève de la responsabilité directe du Provincial et de son Conseil.

Lorsqu'un Conseil traite des admissions, il est très important de garder à l'esprit la perspective fondamentale qui régit le processus de discernement. La question centrale à laquelle répondre, dans le secret de la conscience, est de savoir si, d'après une perception globale du mode de vie et du parcours du candidat, il semble réellement appelé et apte à franchir l'étape pour laquelle il est candidat. Ce n'est pas le moment de traiter un problème spécifique ou de corriger un défaut particulier – cela doit se faire par la correction fraternelle au cours de la vie quotidienne et par des évaluations périodiques. Le moment de l'admission est, en revanche, un discernement exigeant à accomplir devant Dieu, qui concerne le parcours vocationnel global de l'un de ses enfants, une responsabilité qui implique l'Église, la Congrégation et le candidat/confrère lui-même.

Après que les membres du Conseil auront partagé leurs opinions et considérations sur l'adéquation du candidat, ils seront invités à exprimer leur opinion dans un jugement commun, de manière concise et exhaustive. Suit ensuite le vote secret qui exprime le sérieux de la contribution que l'on est appelé à apporter individuellement, dans la liberté de conscience de chacun.

Le rôle du Conseil local dans les admissions est *consultatif*. L'appartenance au Conseil implique l'obligation pour chaque Conseiller d'exprimer son opinion. « Tous ceux dont le consentement ou l'avis est requis sont tenus par l'obligation d'exprimer sincèrement leur sentiment, et si la gravité des affaires le demande, d'observer soigneusement le secret, obligation que le Supérieur peut exiger. »⁵ En d'autres termes, l'abstention n'est pas possible. Le Directeur participe également à ce vote secret.

Un vote convenu est interdit, car il invalide la raison du vote secret.

Accompagnateurs spirituels et confesseurs

701. L'accompagnateur spirituel et le confesseur ont une responsabilité morale importante en matière de discernement vocationnel. Ils jouent un rôle décisif dans la clarification des motivations et l'acquisition des valeurs

morales. Pour cette raison, on est tenu de les consulter et, en conscience, de prendre en compte leurs conseils.

Les confesseurs sont toujours liés par le secret de la confession, et les accompagnateurs spirituels sont tenus de garder le secret en vertu de leur fonction. Les confesseurs et les accompagnateurs spirituels doivent agir uniquement au for interne pour guider et, si nécessaire, exhorter ceux qui se considèrent inaptes à se retirer du cheminement qu'ils ont entamé. Leur rôle n'est pas de commander, mais d'éclairer la conscience et de faciliter le discernement et la décision personnelle. Il est de leur devoir de connaître et d'adopter les critères de discernement indiqués par l'Église et la Congrégation comme point de référence contraignant dans leur service.⁶

Experts

702. Les personnes ayant des compétences spécialisées dans certains domaines peuvent être appelées à apporter une contribution spécifique au processus de discernement vocationnel. Lorsque ces *experts* ne sont pas salésiens, il est important de veiller à ce que leur service respecte les caractéristiques propres à notre vocation et soit perçu dans le cadre général de la formation salésienne. Ils peuvent éclairer le discernement sur l'absence de contre-indications, mais il ne leur appartient pas de faire des affirmations concluantes sur la présence d'une vocation (FSDB 724).

Au niveau provincial

Le Provincial

703. La communauté provinciale accomplit sa tâche d'admission par l'intermédiaire des différents responsables.

La tâche d'admettre les candidats – tant au noviciat qu'aux professions et aux ordinations – incombe au Provincial avec le consentement de son Conseil (C 108.165.1). Au moment des admissions, il lui revient toujours de prendre une décision définitive ; c'est une responsabilité qu'il ne peut abdiquer.

Assisté par son Conseil, le Provincial est le garant

du discernement vocationnel ; sa responsabilité ne se limite pas uniquement à la décision finale.

Il veille à l'unité des critères de discernement et d'admission. Il favorise une connaissance adéquate des candidats, tant de la part des membres du Conseil Provincial que des responsables des différentes phases. Il garantit que toutes les étapes du processus d'accompagnement et de discernement sont menées de la meilleure manière possible, y compris la communication du résultat (mais pas du vote) du processus d'admission.

Le Provincial ou Curatorium a également la responsabilité d'indiquer aux confrères lors de leur formation initiale les noms de certains Salésiens (prêtres et coadjuteurs) particulièrement adaptés à offrir un service d'accompagnement spirituel.

Le Conseil Provincial

704. Chaque membre du Conseil Provincial est invité à réfléchir et à porter un jugement en conscience sur la demande du candidat, en tenant compte de son parcours global par rapport à l'étape qu'il souhaite franchir. Il existe une distinction claire entre ce que la communauté locale est appelée à faire lors des scrutins trimestriels, comme soutien à la croissance, et la vision d'ensemble requise au moment de l'admission (FSDB 700). La question à laquelle il faut répondre devant Dieu et l'Église est de savoir si cette personne est appelée et apte à ce à quoi elle souhaite adhérer. C'est l'une des responsabilités les plus importantes que l'on assume en rejoignant un Conseil Provincial.

L'une des missions du service de vérité dans la charité, qui incombent au Provincial et au Conseil dans le cadre de la procédure d'admission, est de parvenir aux conclusions qu'ils jugent les plus justes. Tout retard ou atermoiement peut s'avérer préjudiciable et avoir des conséquences très négatives pour la personne concernée et pour l'Église.

Au niveau interprovincial

La communauté interprovinciale de formation

705. Le Curatorium est co-responsable de la commu-

nauté interprovinciale de formation, mais les admissions au renouvellement des vœux, aux ministères et aux Ordres relèvent du Provincial où cette communauté est située. Avant de procéder aux admissions, cependant, le Directeur demande formellement, au nom du Provincial local, l'avis écrit du Provincial d'origine et de son Conseil. En cas de difficultés ou de divergences d'opinion, la prudence suggère que le Provincial local prenne la décision en dialogue avec le Provincial d'origine.

Lorsqu'un jeune Salésien est envoyé dans une communauté interprovinciale de formation, son Provincial fournit au Provincial local une copie des deux derniers jugements d'admission et d'autres informations jugées importantes (par exemple, celles mentionnées dans FSDB 742–748). De plus, le confrère lui-même est encouragé à les partager avec le Directeur. Tout cela vise à assurer la continuité des phases de formation, permettant aux nouveaux responsables (le Provincial local et le Directeur avec leurs Conseils) de connaître l'histoire vocationnelle du candidat et d'assurer la continuité du discernement. Il est cependant important de distinguer clairement entre les évaluations périodiques, qui visent à aider à la croissance personnelle, et le jugement d'admission, qui constitue un acte juridique (GSA 168 ; ACG 438, 83–84).

À son tour, le Directeur de la communauté de formation est tenu de communiquer les évaluations périodiques au jeune Salésien, puis de les envoyer à son Provincial.

Au niveau mondial

706. *Au niveau mondial*, il incombe au Recteur Majeur, avec le consentement de son Conseil, de promulguer la *Ratio Fundamentalis Institutionis et Studiorum*, d'établir les critères de discernement vocationnel, et de veiller à ce qu'ils soient connus, adoptés et appliqués dans les Provinces, notamment aux différents moments des admissions.

Une note sur la confidentialité

Le sacrement de la Réconciliation

707. Le *sceau sacramental* [secret de la confession] du sacrement de la Réconciliation est absolu et ne souffre aucune exception.⁷ Même le candidat ne peut délier le confesseur du sceau sacramental.

Accompagnement spirituel personnel

708. Dans la mesure où il s'agit d'une question de for interne, même s'il n'est pas sacramental, l'accompagnement spirituel personnel bénéficie d'une confidentialité très particulière, « un certain secret *ad extra* inhérent au contenu même des entretiens spirituels et découlant du droit de toute personne au respect de son intimité (cf. CIC can. 220) », ⁸ sauf ce qui est indiqué en FSDB 711–712.

Le canon 240 §2 interdit de demander l'avis du directeur spirituel à l'occasion de l'admission aux Ordres ou de son renvoi du séminaire.⁹ Dans notre tradition, le Directeur continue de participer aux processus d'admission au niveau local, même lorsqu'il est le guide spirituel des candidats. À quelques exceptions près (FSDB 711–712), il ne peut divulguer à personne ce dont il a pris connaissance en tant que guide spirituel, sans consentement libre et explicite de l'intéressé. Il ne peut pas non plus utiliser ces informations pour élaborer son propre jugement et dans les votes du Conseil de la maison.

L'entretien avec le Directeur

709. Dans notre tradition, l'entretien fraternel avec le Directeur est protégée par un haut niveau de confidentialité.¹⁰

En ce qui concerne le « secret professionnel », à quelques exceptions précisées ci-dessous (FSDB 711–712), il convient de se rappeler que le Directeur ne peut même pas utiliser lors du vote secret du Conseil de la maison ce qu'il apprend uniquement par l'entretien fraternel. Il ne peut l'utiliser que si le confrère donne son consentement librement et explicitement, ce que le Directeur peut

également demander par écrit (ACG 438, 79).

Le respect de la confidentialité crée les conditions dans lesquelles il devient possible de dire franchement ce que l'on considère comme le plus grand bien pour la vie de ceux qui sont accompagnés, même lorsque cela ne leur convient pas. Dans certaines circonstances, le faire rapidement peut être un devoir moral évident.

Initiatives du Directeur liées à l'entretien

710. Le Directeur peut, et doit parfois, agir sur ce qu'il apprend au cours de l'entretien, pour le bien du confrère et de la communauté, mais il ne peut divulguer ce qu'il a appris sans le consentement de la personne concernée.¹¹ Que l'on pense, par exemple, aux problèmes de santé ou aux situations familiales qui impliquent ou nécessitent des changements dans le rythme de vie ordinaire et dans la répartition des tâches au sein de la communauté.

Lorsque des situations surviennent concernant des relations, des engagements de la vie religieuse, de communauté ou liés à la mission, connus du monde extérieur, le Directeur peut, et souvent doit, prendre l'initiative d'en parler, en faisant explicitement référence au fait que c'est déjà quelque chose de domaine public.

Puisqu'il a une « une responsabilité directe envers chaque confrère » pour l'aider « à réaliser sa vocation personnelle et le [soutenir] dans le travail qui lui est confié » (C 55), le Directeur a le devoir, quant à lui, d'intervenir et, si nécessaire, de corriger, pour le bien de la personne concernée et de la communauté, en respectant toujours ce qui a déjà été exprimé concernant la confidentialité.

Cette distinction met en lumière la différence entre l'entretien avec le Directeur, qui peut avoir un impact sur ce qui se passe à l'extérieur, et l'accompagnement spirituel qui se concentre sur ce qui est partagé au moment de la rencontre : les deux sont toujours orientés vers la contribution au bien de la personne, mais avec des approches différentes.

L'obligation de signaler

711. À l'exception de ce que les clercs apprennent dans

le for interne sacramentel, les Directeurs et accompagnateurs spirituels, qu'ils soient clercs, consacrés ou laïcs, sont tenus de se présenter rapidement aux autorités compétentes, tant ecclésiales que civiles, chaque fois qu'ils prennent connaissance ou ont des motifs raisonnables de croire qu'a été commis un des actes mentionnés à l'art. 1 de *Vos estis lux mundi* [Vous êtes la lumière du monde] (2023) a été commis.

Autres exceptions à la confidentialité

712. Cependant, il existe d'autres circonstances où un bien supérieur l'emporte sur la confidentialité, comme le risque pour la vie d'autrui ou de la personne impliquée dans le dialogue confidentiel, ou le risque d'abus sexuels sur un mineur ou d'autres adultes vulnérables. Dans ces cas, après un discernement approprié, le Directeur ou l'accompagnateur spirituel est tenu de soumettre l'affaire au supérieur compétent.¹²

Dans d'autres cas, comme lorsqu'il s'agit, par exemple, d'une question d'empêchements à l'admission et à la profession mentionnés dans le can. 643 §1, le Directeur ou l'accompagnateur spirituel sont moralement tenus d'accompagner le candidat ou le confrère pour révéler la situation au Provincial responsable des admissions.

Lorsque les circonstances ne comportent pas des situations extrêmes de danger pour la vie ou d'abus, l'esprit de la loi vise à préserver la valeur de la confidentialité, qui consiste à préserver la dignité de la personne et la confiance fondamentale implicite dans les relations qui nécessitent la confidentialité.

10.4 MOYENS ET PROCÉDURES

713. Une fois les conditions indiquées remplies et les critères établis adoptés, il y a progressivement une convergence des éléments de connaissance et d'expérience qui, ensemble, permettent de formuler le type de jugement requis de ceux qui participent au discernement en vue des admissions. Diverses procédures et moyens viennent à la rescousse.

La connaissance dans la vie quotidienne

714. La coexistence salésienne attentive et cordiale permet généralement aux formateurs d'avoir une connaissance approfondie du candidat ou du confrère, tout en notant sa santé physique, ses aptitudes intellectuelles, sa volonté et son affectivité. Parmi les éléments qui contribuent à rendre ce processus de connaissance expérientielle efficace, nous notons :

- *la présence animatrice* qui accompagne l'expérience vocationnelle ;
- *l'attention aux circonstances extérieures* qui peuvent être importantes et significatives pour le candidat ;
- *l'aide* apportée au candidat pour grandir dans l'observation de soi, dans la connaissance de soi, dans l'évaluation de ses propres attitudes et progrès, dans l'expression de soi ;
- les différents types de *relations personnelles et formatrices* ;
- l'attention portée à l'approche du candidat vers l'activité pastorale, à son engagement auprès des jeunes, à sa capacité à travailler en équipe.

Connaissance de la famille d'origine

715. La connaissance de la famille d'origine du candidat est essentielle pendant l'aspirantat et aux premiers stades de la formation. Même aux étapes suivantes, la connaissance de la famille peut aider les formateurs et le candidat lui-même à comprendre certaines dynamiques relationnelles, les croyances fondamentales, les compétences émotionnelles et les comportements du candidat, ainsi qu'à renforcer des attitudes positives et à gérer d'éventuelles difficultés.

Les visites des formateurs aux familles, et des familles aux communautés de formation, peuvent être très utiles et fructueuses.

Évaluations personnelles périodiques

Objectif

716. *Les évaluations personnelles périodiques* (« scru-

tins ») sont réalisées par le Conseil local afin d'accompagner et de soutenir les confrères en formation dans la prise en charge et le développement de leur vocation, évaluant avec eux le chemin emprunté et les étapes de maturation à franchir.

L'évaluation n'est pas un processus de discernement lié à l'admission d'un candidat (FSDB 227.700). Les admissions sont des actes juridiques impliquant la Province et pas seulement le Conseil de la maison, tandis que le principal objectif des évaluations périodiques est de favoriser la croissance vocationnelle de ceux qui sont concernés. Cependant, si elles sont bien réalisées, les évaluations sont une aide précieuse dans le processus continu de discernement vocationnel et comme préparation aux moments clés de la profession, des ministères ou des Ordres.

Utilisées lors de la formation initiale pour personnaliser le processus de formation, les évaluations peuvent également être valorisées comme un outil d'aide considérable pour le Directeur et l'accompagnateur spirituel dans leur travail d'accompagnement spirituel.

Points à évaluer

717. Un bon aperçu des aspects à évaluer est celui des cinq dimensions de la formation : humaine et fraternelle, spirituelle, intellectuelle, éducative et pastorale, charismatique. Un autre schéma possible peut être tiré de nos Constitutions : les Salésiens dans l'Église – envoyés aux jeunes – en communauté – suivant le Christ obéissant, pauvre et chaste – en dialogue avec le Seigneur – formés pour la mission d'éducateurs et de pasteurs.

Confidentialité

718. Dans la tradition de l'accompagnement salésien, le Directeur participe à l'exercice des évaluations personnelles périodiques, même s'il est le guide spirituel de certains candidats. Il ne peut pas partager les informations reçues lors d'un entretien fraternel (ou de l'accompagnement spirituel) avec les autres membres de son Conseil, ni les utiliser pour porter des jugements

personnels ou tirer des conclusions lors de la prise de décisions (FSDB 707–712).

Modalités

719. Pendant la période de la formation initiale, des évaluations personnelles sont effectuées tous les trois mois. Ainsi, l'intégration entre le parcours du candidat ou du confrère et les objectifs de la phase de formation est favorisée, renforçant la continuité du processus avec les références aux évaluations précédentes.

L'implication personnelle de chaque candidat et de chaque confrère dans le processus d'évaluation est essentielle. La perception que chaque personne a de son propre parcours vocationnel combinée avec la perception de la part de la communauté, contribue à instaurer la confiance dans cette expérience formatrice et une approche réaliste dans les domaines de l'amélioration et de la croissance. Les modalités de cette implication sont élaborées et formulées avec des indications et des exemples adaptés aux contextes et aux différentes phases de la formation. Ces modalités doivent être indiquées dans le Projet Régional de Formation et dans le Projet Provincial de Formation.

Des modalités sont élaborées pour impliquer les membres de la *communauté salésienne* dans ces évaluations, et pour promouvoir la *communication fraternelle entre pairs*. Il est très important que cette démarche soit totalement distincte, également en termes de calendrier, de ce qui se passe lors des évaluations périodiques.

Il est très utile d'entendre et d'inclure d'une certaine manière les *collaborateurs* laïcs dans les évaluations périodiques (FSDB 698).

Les évaluations sont partagées par le Directeur avec le candidat ou le confrère qui, à son tour, consacre du temps et de l'attention à évaluer son propre parcours. C'est une bonne occasion d'engager un dialogue formateur fructueux dans une atmosphère paternelle afin d'aider le jeune confrère à grandir dans sa vocation.

De plus, le candidat ou le confrère est encouragé à partager ses évaluations avec son guide spirituel et

avec le nouveau Directeur, s'il change de maison.

Les évaluations font partie du « transfert d'information » lorsqu'un candidat/confrère aux premiers stades de sa formation passe d'une étape ou d'une communauté à une autre, soit dans sa propre Province, soit ailleurs (FSDB 705.807).

Contrôle de la santé physique

720. Le contrôle de la santé physique comprend un examen médical pendant le prénoviciat, réalisé par un médecin familial avec les besoins de la vie salésienne, ainsi qu'une certification adéquate (can. 642 ; R 91 ; FSDB 365.395).

On recueillera la documentation des maladies, des opérations subies ou des thérapies spécifiques administrées dans le passé.

Vérification des aspects psychologiques

Rôles et responsabilités des formateurs

Directeur et formateurs

721. L'unité de la formation est garantie par des formateurs qui se réunissent régulièrement pour échanger des points de vue et partager des expériences. Sous la direction du Directeur, l'équipe de formation accompagne le candidat ou le confrère en formation dans le domaine de la maturité humaine et psychologique. La double attention doit être de prendre soin de la personne concrète et de garder à l'esprit le bien des jeunes vers qui nous sommes envoyés.

Les formateurs doivent avoir une bonne connaissance de la personne humaine et une préparation psychologique adéquate,¹³ mais surtout, il est nécessaire qu'ils prennent soin de leur propre formation humaine en poursuivant leur propre chemin de croissance. Ils doivent être attentifs aux dynamiques du transfert et du contre-transfert ainsi qu'à leur propre monde intérieur, afin de mieux se comprendre eux-mêmes et les jeunes dans les processus de formation. De plus, ils doivent

être informés des critères et normes du discernement vocationnel salésien.¹⁴

Les formateurs s'engagent à créer une ambiance sereine et ouverte où il sera possible de discuter et d'aborder les thèmes de la maturité humaine et de la chasteté consacrée. Vivant aux côtés de candidats et de confrères se trouvant dans différentes situations, ils apprennent à percevoir les capacités, les habitudes et les difficultés qui pourraient avoir un impact significatif sur leur vie consacrée.

Lorsqu'un formateur perçoit un signe de fragilité psychologique chez un jeune en formation, il serait préférable pour lui de communiquer son impression au Directeur, afin de trouver les moyens les plus appropriés d'aider le jeune concerné.

Il est important que le Directeur sache comment déterminer le moment le plus approprié pour orienter un jeune en formation vers des spécialistes pour diagnostic et thérapie.

L'utilisation de techniques psychologiques ou psychothérapeutiques spécialisées doit être réservée aux professionnels possédant ces compétences.¹⁵

Accompagnateurs spirituels

722. L'accompagnateur spirituel a un accès privilégié à l'intériorité de la personne en formation. Sa tâche est de l'aider à se connaître, initiant ainsi des processus capables de découvrir comment la Grâce est déjà à l'œuvre et, en même temps, de saisir toute blessure et fragilité qui doivent être affrontées également avec l'aide des sciences psychologiques. Tout cela doit aider à vivre le don de soi à Dieu avec cohérence et liberté, selon le charisme de Don Bosco.

Recours aux sciences psychologiques

Le diagnostic psychologique au service du discernement vocationnel

723. Un premier recours aux sciences psychologiques prévoit que le diagnostic psychologique, réalisé par des

professionnels, doit faire partie intégrante du processus de discernement vocationnel. Cette contribution permet d'en apprendre davantage sur le caractère et la personnalité des candidats et d'adapter la formation aux besoins de chaque individu. Au fil du temps, le diagnostic psychologique s'est avéré d'une aide considérable pour les formateurs dans leur tâche de discernement vocationnel (*Don* 192). Cependant, le diagnostic psychologique doit être vu comme un outil pour déterminer l'absence de contre-indications décisives, et non comme une garantie de la présence d'une vocation.

Accompagnement psychologique professionnel

724. Un second recours aux sciences psychologiques est l'accompagnement psychologique professionnel. Le psychologue aide le confrère en formation à prendre conscience de ses forces vitales, mais aussi de ses faiblesses et de ses éventuels blocages émotionnels. Il l'aide à prendre conscience de lui-même, à s'accepter et à prendre la responsabilité de sa propre vie et de sa formation. Il vise à renforcer et à intensifier les qualités qu'il possède déjà.

Le psychologue, en plus de démontrer une compétence professionnelle, doit être fiable en ce qui concerne l'anthropologie à laquelle il se réfère, qui doit être intégrée à la vision chrétienne de la personne humaine et à sa vocation à la vie consacrée et presbytérale.¹⁶

Il est donc recommandé que ceux qui offrent une aide professionnelle dans ce domaine connaissent la formation salésienne et en connaissent les critères.¹⁷ Cependant, il ne peuvent pas faire partie de l'équipe de formation (*Don* 192), et il ne leur appartient pas de porter des jugements ou des indications décisives dans le processus de discernement vocationnel, en se positionnant pour ou contre l'option pour la vie salésienne d'un candidat.

L'accompagnement psychologique est une ressource importante aux premières étapes de la formation, à utiliser comme aide ordinaire, et pas seulement dans les situations difficiles (CGS, 673a).

725. Pendant le prénoviciat, il doit y avoir un examen

psychologique pour vérifier l'existence de la base humaine et les exigences d'aptitude à pouvoir commencer le processus de formation salésienne.¹⁸

Le candidat doit exprimer par écrit son consentement à subir des examens et tests médicaux et psychologiques, et que ses résultats seront partagés avec les personnes indiquées dans le FSDB 730.

726. « On évitera habituellement d'admettre (...) ceux qui sont atteints de pathologies, déclarées ou latentes (par exemple schizophrénie, paranoïa, troubles bipolaires, paraphilie, etc.), susceptibles d'obscurcir le jugement de la personne et, par conséquent, sa capacité d'assumer les engagements inhérents à la vocation et au ministère. » (*Don 191*)

727. Dans un climat de confiance et d'ouverture mutuelles, essentiel au processus de discernement vocationnel, les candidats à la vie salésienne doivent informer le responsable du prénoviciat ou le Provincial lui-même de tout problème psychologique antérieur et de la thérapie reçue. (*Don 193*)

Le rôle de l'individu

Consensus

728. Le recours à des experts en sciences psychologiques ne peut être fait que lorsque la personne concernée a donné « par écrit son consentement préalable, informé et libre ». D'autre part, le candidat ou le confrère en formation initiale « ne peut imposer ses conditions personnelles mais doit accepter avec humilité et gratitude les normes et les conditions que pose l'Église, quant à ce qui concerne sa part de responsabilité. » (*Don 194*)

Il est recommandé que les formateurs s'expriment de manière appropriée sur les examens et l'accompagnement psychologiques dès le début du processus de discernement, afin que les candidats soient bien conscients des implications et exigences – comme celle présentée ici sur le consentement – et qu'ils ne soient pas surpris par le chemin emprunté.

Choix du spécialiste

729. Pour protéger sa vie privée, « le candidat pourra librement s'adresser ou à un expert choisi parmi ceux indiqués par les formateurs, ou à quelqu'un qu'il aura choisi et qui sera accepté de ceux-ci. Selon les possibilités, le candidat doit toujours avoir la garantie de pouvoir librement choisir entre divers experts présentant les critères requis. » (*Don* 194) Cette liberté est une condition préalable à tout accompagnement psychothérapeutique, sinon tout le processus risque d'être entravé.

Communication des résultats

730. Les résultats de l'examen psychologique doivent être communiqués exclusivement au candidat et aux personnes autorisées à recevoir ces informations, en raison de leur fonction et avec le consentement écrit préalable du candidat. En fonction de son évaluation et de sa compétence, l'expert indiquera les possibilités prévisibles de développement de la personnalité du candidat, suggérant, si nécessaire, des formes ou des méthodes de soutien psychologique.

Les personnes autorisées à recevoir des informations de l'expert sont le Provincial de la maison de formation à laquelle appartient le candidat, le Provincial du candidat lui-même, le Directeur de la maison de formation et le Maître des novices ou Directeur de la phase suivante de formation. Le candidat est également invité à partager ce qui s'est déroulé avec son guide spirituel.

Chaque Province ou groupe de Provinces déterminera comment les évaluations psychologiques seront menées et combien de temps la documentation en sera conservée (*Don* 195–196).

10. Notes

¹ Cf. C 2.23.105.117.119.

² ChV 287 ; FSDB 336.

³ *Epistolario di San Giovanni Bosco* [Épistolaire de St Jean Bosco], édité par Eugenio CERIA (Turin, SEI, 1959) IV, 209.

⁴ ACG 438, 79–81.83.

⁵ Can. 127 §3 cité dans AnGC p. 216, note de bas de page 3 : « Sur la base de cette norme, l'abstention n'est pas légitime. »

⁶ Cf. FSDB 707–712.

⁷ « Note de la Pénitencerie Apostolique sur l'importance du for interne et l'inviolabilité du sceau sacramentel », 29 juin 2019, section 1 : Sceau sacramentel.

⁸ « Note ... » section 2.

⁹ De plus, l'Instruction *Sanctorum mater* [Mère des saints] (2007) interdit non seulement aux confesseurs, mais aussi aux directeurs spirituels de témoigner sur ce qu'ils ont appris dans le for de la conscience en dehors de la confession (« Note », section 2).

¹⁰ Cf. *Manuel du Directeur* de Don Albera 131 ; *Le Directeur salésien* (1986) 264 ; CG19 chap. VIII 11 ; AnGC 74.

¹¹ Il ne faut pas oublier le droit fondamental de toute personne à préserver sa bonne réputation, qui est lié au respect de la vie privée, lequel est de plus en plus protégé dans la législation civile et également dans le Droit canonique : « Il n'est permis à personne de porter atteinte d'une manière illégitime à la bonne réputation d'autrui, ni de violer le droit de quiconque à préserver son intimité. » (can. 220)

¹² Ce discernement impliquera toujours une tension entre le respect dû à la sacralité de la conscience de chacun et la sauvegarde du bien de la Congrégation et de l'Église. Parallèlement, il faut reconnaître qu'aucune loi ne saurait circonscrire toutes les variables que la vie réelle fait constamment surgir. Les termes « jurisprudence » et « juridiction » indiquent fondamentalement ce besoin constant de médiation et de discernement, afin de déterminer ce qui est juste ici et maintenant (*juris-prudentia* ; *juris-dicere*), en s'inspirant de la norme et en évaluant la situation présente dans tout son caractère concret. Cf. le texte anglais dans ACG 438, 77.

¹³ CEC, *Orientations pour l'utilisation de la psychologie dans l'admission et la formation des candidats au sacerdoce* (28 juin 2008) 3–4.

¹⁴ Cf. ci-dessous, chap. 11 Critères de discernement.

¹⁵ CEC, *Orientations ...* (2008) 5 et 14 (pour les accompagnateurs spirituels).

¹⁶ Cf. CEC, *Orientations* ... (2008) 6 et *Don* 192.

¹⁷ Cf. CEC, *Orientations* ... (2008) 6.

¹⁸ Dans le climat de confiance mutuelle et d'ouverture de cœur qui doit caractériser l'occasion de la demande d'admission au noviciat, le prénovice est invité à informer le Provincial et le Directeur du prénoviciat de tout problème psychologique antérieur – y compris tentatives de suicide, meurtre ou collaboration à l'avortement – et s'il a eu recours à des périodes de thérapie. Ce seront alors des éléments à évaluer en même temps que les autres qualités requises. Quoi qu'il en soit, il sera opportun que l'évaluation psychologique soit réalisée à la fois avant l'admission au noviciat et plus tard, lorsque cela semblera utile aux formateurs. Cf. *Don* 193 ; *Orientations* ... (2008) 11.

« Ne prenez pas pour modèle le monde présent, mais transformez-vous en renouvelant votre façon de penser pour discerner quelle est la volonté de Dieu : ce qui est bon, ce qui est capable de lui plaire, ce qui est parfait. »
(Rm 12,2)

Critères et signes pour le discernement

Lectio

Dans *Romains* 12, Paul présente une exhortation : chercher le meilleur de soi-même afin d'être agréable à Dieu et aux hommes. Le verset proposé contient trois phrases étroitement liées entre elles.

La première phrase est une négation avec le verbe à l'impératif (συσχηματίζω, composée de la préposition σύν + σχηματίζω, qui donne le verbe « *conformer/ prendre pour modèle* »). Le chrétien ne doit pas s'adapter aux choses de cette époque, c'est-à-dire du monde, qui ne nous aident pas à vivre intensément notre vie en Christ. D'où le besoin de « savoir » reconnaître quelles personnes et quelles réalités de ce monde portent en elles des éléments de malice.

La seconde phrase est également présentée à l'impératif passif (μεταμορφώω, également un verbe composé : μετά + μορφώω, « *changer de forme, se transformer, transfigurer* »). Le disciple de l'Évangile ne peut pas, par sa seule force, provoquer le renouveau (ἀνακαίνωσις « *renouveau* », au sens où quelque chose redevient nouveau dans sa totalité) de « *l'esprit* » (le νοῦς, la partie la plus élevée de l'esprit humain, comparable au terme biblique « *cœur* »). Pour se transformer intérieurement, il faut avant tout le Maître intérieur, qui enseigne au disciple les valeurs évangéliques qui mènent aux choix les plus vitaux ; il faut aussi les frères de la communauté, indispensables car, dans la charité, ils promeuvent les valeurs les plus authentiques pour la

fidélité à suivre Jésus.

La troisième phrase est à l'infinitif, et indique le but des deux précédentes. Le disciple est désormais capable de « *discerner* » (δοκιμάζω, c'est-à-dire de tester si quelque chose est « *acceptable* ») quelle est sa vocation à accomplir la volonté de Dieu. Cette volonté consiste à emprunter le chemin le plus élevé, dans lequel la conscience humaine traverse diverses épreuves jusqu'à ce que nous devenions « *parfaits comme* [notre] *Père céleste est parfait* » (Mt 5,48).

Meditatio

La personne qui se propose de suivre Jésus dans un style de vie consacrée, en l'occurrence la vie salésienne, sait qu'elle doit renoncer à des réalités très belles, mais aussi à tout ce qui fait obstacle à la vie chrétienne et, par conséquent, à la vie consacrée. Ne pas « *se conformer* » aux réalités et aux personnes qui empêchent de mener une vie consacrée à Jésus-Christ et à la mission salésienne est une tâche très exigeante.

Dès le début, il faut mûrir une réponse qui permette de vivre dans la liberté. Cette vie dans la liberté comporte la tâche difficile de se laisser « *transformer dans son esprit* » par l'Évangile et par les frères qui partagent ce cheminement. Se forger un esprit nouveau selon Jésus-Christ, c'est retrouver l'état originel de la béatitude.

Dans ce processus de formation de la « *mentalité nouvelle* », le disciple découvre le but de sa vocation : « *discerner* » la volonté de Dieu sur sa vie. La question qui vient spontanément à l'esprit est : est-ce là, le chemin que Dieu veut pour moi ? La réponse se trouve dans la mesure où ce qui est bon, agréable et parfait se traduit par une vie pleine et heureuse.

Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une croissance permanente, qui peut parfois paraître claire et, dans d'autres circonstances, obscure. Le défi consiste à renforcer sa foi dans la charité, qui, dans l'espérance, cherche la promesse d'un Dieu fidèle.

Octavio Peveraro, ARN



11. Critères et signes pour le discernement

11.1 DÉFINITION ET TYPES DE CRITÈRES

Critères pour le discernement

731. Le discernement *vocationnel* permet de discerner dans la réalité d'une personne les signes qui lui permettent de connaître sa vocation : son orientation vers celle-ci, son aptitude à la vivre, sa volonté de la vivre.

Les critères de discernement sont des points de référence qui nous permettent de saisir des signes consonnants ou dissonnants par rapport à une vocation spécifique, et de la possible adéquation à lui correspondre. On peut parler de *critères positifs ou exigences*, et de *critères négatifs ou contre-indications*.

Critères positifs

732. *Les critères positifs ou exigences* permettent d'identifier les conditions, dispositions et aptitudes nécessaires pour établir l'adéquation vocationnelle proportionnelle à l'âge et à l'engagement que l'on prend. Il s'agit de qualités physiques, intellectuelles et morales, naturelles ou dons de la Grâce. Plus précisément, on peut les définir comme suit :

- critères positifs non spécifiques : ils désignent les éléments fondamentaux de la vocation qui indiquent une adéquation fondamentale, mais dont la présence n'a pas, en soi, un sens univoque comme signe de l'appel de Dieu ; ils indiquent que la personnalité et le caractère du candidat peuvent supporter la vocation salésienne, sans pouvoir conclure que c'est carrément l'option vocationnelle de ceux qui manifestent ces caractéristiques ;
- critères positifs spécifiques : ils désignent le signe le plus caractéristique et indispensable, c'est-à-dire l'intention droite ; ils convergent pour manifester un inté-

rêt et une inclination authentiques pour la mission salésienne, une véritable motivation spirituelle, et surtout la capacité concrète de faire un choix personnel pour le Christ dans la Congrégation.

Critères négatifs ou contre-indications

733. *Les critères négatifs ou contre-indications* aident à identifier les situations et attitudes qui soulèvent des questions ou des doutes quant à l'aptitude vocationnelle ou excluent la possibilité d'une vie consacrée salésienne.

Les contre-indications absolues sont liées à des situations qui contredisent radicalement l'aptitude vocationnelle.

Les contre-indications relatives sont celles qui présentent une certaine possibilité de variation et de reprise, par exemple, certaines situations qui indiquent encore une certaine immaturité affective peuvent laisser place à un espoir bien fondé de maturation et de dépassement, en des temps qui ne compromettent pas tout le parcours de la croissance vocationnelle.

734. Dans le contexte des contre-indications, il existe toute une gamme de situations où des doutes et des perplexités surgissent. Il est donc nécessaire de vérifier soigneusement le degré de compatibilité des contre-indications avec une vie salésienne sereine et capable de répondre positivement aux exigences de la mission. Dans certains cas, on est confronté à des situations qui doivent être analysées et comprises en recourant également à la contribution d'experts et de spécialistes.

Les critères indiqués par l'Église et la Congrégation sont le fruit d'une réflexion sur la signification de certains éléments qui découlent de l'expérience séculaire de l'Église et de la véritable tradition salésienne, et sont confirmés par des principes doctrinaux et des orientations suggérées par les sciences humaines.

Certaines exigences et contre-indications sont établies dans le Code de Droit Canonique, dans les Constitutions ou dans les Règlements Généraux et, en tant que telles, doivent être acceptées et appliquées : ce sont *des normes de nature juridique*.

D'autres ne sont pas directement codifiées, mais ré-

pondent à des critères d'expérience, de science et de prudence, tant de la part de l'autorité compétente – elles se trouvent dans les documents ecclésiaux ou dans les *Actes du Conseil Général* – que de ceux qui sont appelés à prendre des décisions : ce sont des *indications prudentielles*.

11.2 APPLICATION DES CRITÈRES

Situation et conditions

735. L'application des critères de discernement, qui sont maintenant décrits, doit tenir compte de l'approche et des conditions mises en évidence dans le chapitre précédent :

- savoir faire la distinction entre les critères de base et les critères de croissance et de maturité en fonction de la nature progressive du processus de formation ;
- évaluer les différents éléments comme un tout de la personne, et non comme une somme de facteurs séparés ;
- veiller de manière responsable aux conditions d'une expérience vocationnelle authentique et positive, sans se leurrer ni tromper autrui, en gardant à l'esprit que la singularité de chaque personne s'épanouit pleinement lorsqu'elle vit intensément la même vocation salésienne, enrichie par la diversité des traits de caractère et des dons propres à chacun.

De ce point de vue, on comprendra pourquoi l'accent est mis sur la présentation des aspects positifs, ou exigences : non pas pour idéaliser ce qui est attendu de ceux qui entrent dans la Congrégation, mais pour souligner les qualités essentielles et les aptitudes considérées comme fondamentales et déterminantes. Parallèlement, d'autres éléments sont également présentés, susceptibles d'enrichir et d'influencer positivement le développement de chaque personne comme Salésien, même s'ils ne constituent pas des conditions indispensables comme les précédentes.

Indications positives d'aptitude

736. Les Constitutions affirment que pour « l'admission

au noviciat, à la profession temporaire ou perpétuelle, aux ministères et aux ordres sacrés (...), les supérieurs fondent leur jugement sur *des éléments positifs qui prouvent les aptitudes* du candidat » (C 108).

L'absence de contre-indications n'est donc pas un critère suffisant pour l'admission. Il est nécessaire de vérifier la présence des caractéristiques requises chez le candidat,¹ et cette constatation doit atteindre un niveau de certitude morale.² Si le doute règne et que les signes positifs ne soient pas clairement perçus, il vaut mieux ne pas poursuivre l'admission.

Autres considérations

737. Les exigences et les contre-indications doivent être prises en compte en fonction de la phase de formation dans laquelle se trouve le candidat, de l'âge et du degré de maturité du sujet.

Une attention particulière doit être portée à la situation des candidats possédant une plus longue expérience de vie, et souvent même une expérience professionnelle. L'évaluation de la personnalité doit être approfondie, afin d'éviter toute précipitation ou admission hâtive sans une évaluation adéquate.

Alors qu'au début d'une phase particulière de formation, il suffit de s'assurer des possibilités concrètes de croissance vocationnelle de la personne pour la portion du parcours qui va suivre, à la fin de cette phase spécifique ou à l'occasion des passages vocationnels (professions, ministères, ordinations), il sera nécessaire de s'assurer que le candidat a développé les aptitudes et la maturité correspondant à ce stade du parcours, tout en tenant compte de la progressivité pédagogique toujours présente dans les processus de croissance.

Pour les candidats qui semblent promis à un parcours globalement positif, mais qui connaissent encore des difficultés importantes ou des périodes transitoires de perturbation, il faudra évaluer avec prudence la possibilité de reporter l'admission, en attendant une probable maturation, et d'envisager des parcours personnalisés, en tenant toutefois compte de ce qui a été établi en matière de prolongation des délais (FSDB 597. 610).

Les caractéristiques de la personne et l'environnement

738. Dans le discernement, il faut tenir compte du rapport qui peut être établi entre l'émergence ou la disparition de certains problèmes et les conditions environnementales. Certaines contre-indications peuvent disparaître temporairement en présence de conditions nouvelles, atypiques par rapport à l'expérience antérieure de la personne, ou d'une certaine manière artificielles ou de stimulation positive intense. Les problèmes apparemment surmontés ont tendance à réapparaître lorsque les personnes sont éprouvées par la tension ou la solitude.

Le noviciat, par exemple, peut introduire dans un climat de forte tension spirituelle et ascétique, sans susciter la collaboration personnelle et intentionnelle du candidat. De même, durant le stage pratique ou dans une autre phase d'implication forte dans l'action salésienne, l'énergie positive expérimentée pourrait faire ressortir le meilleur de soi-même et certaines problématiques antérieures pourraient ne plus être aussi gênantes qu'auparavant.

Il serait sage de ne pas interrompre d'éventuels processus de guérison et d'intégration. Les conditions extérieures peuvent changer et redevenir très difficiles, et ce qui est resté inachevé peut alors resurgir sous des formes lourdes, difficiles à gérer et frustrantes. Il faut s'engager, être patient et réaliste pour prendre soin de soi et poursuivre son chemin de conversion et de croissance.

Discernement des contre-indications relatives

739. L'incidence des contre-indications relatives doit être évaluée avec prudence. La constatation d'une seule contre-indication relative ne saurait à elle seule constituer un motif suffisant pour porter un jugement négatif sur le cheminement de discernement et de croissance vocationnelle dans son ensemble. En revanche, si cette contre-indication n'est pas intégrée de manière adéquate à la personnalité, ou s'il existe plusieurs contre-indications ou certaines particulièrement importantes, la situation qui en résulte pourrait constituer une forte li-

mite à la maturité requise pour le chemin ou l'état que l'on souhaite franchir.

Évaluation de la maturation globale

740. Dans la pratique, il n'est pas possible d'établir une liste précise de chaque aspect de la maturation salésienne à vérifier à chaque étape de la formation ; cependant, il est possible et nécessaire d'évaluer globalement le parcours de croissance du candidat. Les principaux domaines qui caractérisent la vie salésienne deviennent des points de vue qui, ensemble, donnent une vue d'ensemble permettant de reconnaître les progrès et l'aptitude.

Plus que les résultats, ce qui compte, c'est la disposition du candidat à toujours aller de l'avant et le courage de voir les aspects qui ralentissent la croissance et exigent des processus de guérison et d'intégration.

Dans tous les cas, face à un manque systématique de croissance dans un domaine significatif, les formateurs devront évaluer la possibilité réelle de réussite vocationnelle.

Le discernement doit aboutir à une appréciation positive des qualités et des caractéristiques qui témoignent d'une affinité et d'une aptitude à la vie salésienne. Même en l'absence de contre-indications, le manque d'éléments positifs prouvant l'aptitude du candidat entraînera un refus de l'admission. La responsabilité première de ceux qui accompagnent ces démarches est de servir le charisme, en veillant à ce que les conditions d'une authentique expérience vocationnelle salésienne soient réunies. C'est le plus grand bien pour ceux qui s'engagent sur ce chemin, pour les jeunes, pour la Congrégation et pour l'Église.

11.3 ÉLÉMENTS PERTINENTS POUR LE DISCERNEMENT

741. En tenant compte des dimensions de la formation proposées au chapitre 4, on indique les éléments pertinents pour vérifier l'aptitude du candidat par rapport à la vocation salésienne, en signalant les aspects positifs et les conditions à prendre en considération, les difficultés et les contre-indications à évaluer. Ceux-ci constituent

les paramètres du discernement.

Même si, pour des raisons pratiques, les dimensions se présentent de manière distincte et successive, le discernement s'opère dans la mesure où celui qui l'exerce est capable de saisir les liens et les influences réciproques entre elles ; elles sont en effet interdépendantes, et une vision cohérente qui considère les différents aspects dans leur ensemble est nécessaire.

Chaque histoire de vie doit être observée dans sa singularité. Les aptitudes vocationnelles se manifestent en la personne concrète et n'ont donc de valeur que si elles sont considérées dans le cadre global saisi en se plaçant devant chaque visage et chaque nom.

Dimension humaine et fraternelle

Santé physique

742. Le style salésien de vie et d'action exige une bonne santé et une endurance physique. La vie salésienne comporte sa propre composante importante de sacrifice et elle est exigeante. Être en bonne santé aide à maintenir l'harmonie entre les différentes dimensions de la personne.

Contre-indications médicales absolues

743. *Les contre-indications absolues de nature médico-physiologique* sont liées à des syndromes graves qui peuvent compromettre la vie communautaire et l'engagement apostolique :

- maladies chroniques graves ;
- maladies chroniques graves qui, même traitées, peuvent avoir laissé des effets invalidants considérables ;
- handicaps physiques graves ou totalement invalidants, car ils empêchent la réalisation de l'action éducative et pastorale salésienne.

VIH/SIDA

744. En raison de la mission salésienne spécifique, être porteur du virus VIH ou souffrir du SIDA est une contre-indication absolue.³ Il est donc nécessaire de

faire une *demande de dépistage* du VIH avant l'admission au prénoviciat, en respectant les exigences des lois locales. Cela doit être fait avec la prudence et la préparation nécessaire du candidat.

Si le confrère contracte le VIH de manière coupable pendant la période de profession temporaire, qu'il n'en informe pas l'autorité compétente et qu'il se rend ainsi coupable de tromperie, le can. 656 n. 4 s'applique.

Contre-indications médicales relatives

745. Des *contre-indications relatives* incluent des déficiences physiques partielles, qui doivent être évaluées en tenant compte de la personnalité du candidat, ainsi que des répercussions possibles qu'elles pourraient avoir sur lui ou elle et sur l'environnement dans lequel il vit. Il convient donc de tenir compte des répercussions possibles, telles que les complexes d'infériorité, la peur du jugement des enfants ou, au contraire, l'acceptation, la spontanéité, la sérénité.

Troubles apparemment légers

746. Il est également important de prêter attention aux troubles apparemment légers résistants aux traitements médicaux, tels que les maux de tête persistants, l'insomnie, des épuisements habituels disproportionnés par rapport aux conditions de vie ordinaires, et toutes les manifestations hypocondriaques diagnostiquées comme telles. Ces symptômes peuvent souvent être des somatisations de situations difficiles et de conflits qui ne trouvent pas toujours de solution dans la structure de la vie consacrée.

Dans ces cas-là, il faut aller au fond des choses et ne pas s'arrêter aux apparences. Il faut observer la portée, la signification et le dépassement de ces situations avant l'admission définitive. On demandera l'avis d'un médecin qui connaît concrètement notre vie.

Abus habituel de substances

747. L'abus habituel de substances altérant l'esprit

(telles que les drogues et l'alcool) dans la vie antérieure d'un candidat est une contre-indication, car les dynamiques ayant conduit à ces expériences sont généralement liées à de graves problèmes de personnalité. Même si les effets de cet abus n'ont peut-être pas laissé de traces visibles, les dynamiques sous-jacentes doivent être surmontées.

L'usage occasionnel de ces substances doit être évalué en tenant compte de la personnalité globale du candidat et du temps écoulé depuis ces épisodes. Notre travail avec les jeunes requiert un bon équilibre dans ce domaine, et par conséquent, au moment de l'admission, il doit exister des preuves solides d'un processus adéquat de croissance et de guérison, condition indispensable pour continuer dans la vie salésienne.

Évaluations médicales et psychologiques

748. Pendant le prénoviciat, un *examen médical* et un *examen psychologique* doivent être réalisés pour certifier l'existence d'un bon niveau général de santé, l'absence de problèmes physiques indiqués parmi les contre-indications, ainsi que la santé mentale. Il est également nécessaire de rassembler toute la documentation relative à toute maladie, opérations subies ou traitements médicaux ou thérapeutiques spécifiques auxquels le candidat a été soumis par le passé.⁴

Contexte familial

749. Dans le processus de discernement, *l'impact de l'expérience familiale* sur le développement humain du candidat doit être soigneusement examiné, afin de comprendre comment cette situation a affecté sa croissance humaine et spirituelle.

Un environnement familial sain, caractérisé par l'appréciation de la famille et la capacité de croissance en autonomie, de bonnes relations, une communication ouverte et une éducation aux valeurs humaines et chrétiennes, favorise le développement de la vocation.

D'autres situations familiales, telles qu'un environnement de dévalorisation de la personne, les conflits, les

séparations, les problèmes de santé ou les difficultés économiques, peuvent avoir un impact négatif sur le développement de la personnalité. L'alcoolisme dans la famille, par exemple, peut avoir des effets graves, entraînant souvent des attitudes négatives envers l'autorité. Cependant, ce qui importe le plus est d'évaluer comment le candidat a affronté ces défis et acquis la maturité nécessaire pour vivre sa vocation dans la vérité et la sérénité.

En tout cas, un discernement rigoureux et personnalisé est nécessaire, évitant des jugements hâtifs basés uniquement sur la situation familiale. L'accompagnement doit aider le candidat à relire sa propre histoire avec clarté et à se positionner de manière responsable face à son appel.

Équilibre psychologique et capacité de relations

Aspects positifs et exigences à considérer

Équilibre psychologique et capacité de relations

750. L'équilibre psychologique et la capacité de relations sont des conditions nécessaires à la vocation sacerdotale et peuvent être *considérés comme présents lorsque la personne démontre* un équilibre émotionnel, la capacité à faire des choix libres, l'ouverture envers les autres, les signes d'une capacité authentique à aimer.

L'équilibre émotionnel se manifeste de diverses manières, notamment par une plus grande clarté sur son expérience interne et externe sans distorsion ni déni, la tolérance à la frustration (la capacité d'affronter ses propres erreurs et celles des autres avec une certaine équanimité), une expérience quotidienne exempte de rigidité ou d'extrémismes inappropriés (comme expressions violentes de colère et de violence physique), et un bon niveau de stabilité intérieure même dans les moments difficiles. Ceux qui ont atteint cet équilibre sont de plus en plus souples, créatifs et optimistes, et conservent un contrôle fondamental de soi. Il faut garder à l'esprit que certaines attitudes, comme l'égoïsme ou avoir menti (par exemple concernant son parcours universitaire), cachent des nœuds qui doivent être reconnus et résolus.

Capacité à faire des choix libres

751. La capacité de faire des choix libres à *la lumière de* motivations authentiques compatibles avec son propre état de vie exige :

- A. une autonomie psychologique interne et externe suffisante, qui rend la personne indépendante des pressions environnementales et intérieurement libre, au point de pouvoir mettre ses dons au service du projet de vie auquel elle a choisi de s'attacher ;
- B. l'aptitude à prendre des initiatives réfléchies et cohérentes, à faire un usage correct de la liberté et à assumer les responsabilités qui en découlent. Cette capacité suppose une attitude d'engagement actif, créatif et constant, qui ne s'arrête pas face aux difficultés ;
- C. une perception correcte de sa véritable valeur, de ses limites, de ses émotions, de ses impulsions et de ses tendances, et en même temps une confiance saine en soi ;
- D. la capacité d'accepter de renoncer, même à des choses importantes, lorsque ses propres responsabilités, les besoins des autres ou le service éducatif et pastoral sont en jeu, sans éprouver de frustrations négatives en retour ;
- E. la liberté intérieure vis-à-vis de sa famille.

Ouverture aux autres

752. L'ouverture aux autres synthétise un ensemble d'attitudes dont le dénominateur commun est la capacité de se connecter aux autres à un niveau adulte, libre de dépendances et de rébellions enfantines. Cela comporte :

- A. savoir communiquer : l'art du dialogue, l'ouverture à la réalité de l'autre, la capacité à sympathiser, à s'identifier et à rencontrer, le jugement réfléchi des opinions des autres, capable de surmonter les préjugés et les réactions dictées par les émotions ;
- B. savoir écouter et dialoguer, favoriser de bonnes relations humaines, construire une communauté et contribuer au bien commun ;
- C. la capacité à s'ouvrir : savoir s'exprimer et se manifester, surmonter des réserves excessives ; savoir

- comment faire sien l'accompagnement formateur ;
- D. la capacité de créer et de cultiver des amitiés dans la gratuité ;
 - E. le sentiment d'appartenance, par lequel la personne s'identifie comme membre actif d'une communauté, acceptant de bon gré et avec réalisme la situation dans laquelle elle se trouve et participant avec conviction et dévouement à la mission qui lui est confiée ;
 - F. la collaboration qui implique de savoir travailler avec des personnes proches ou lointaines, par conviction intime et devoir de conscience, dans un esprit de réciprocité et d'acceptation de l'autorité ;
 - G. le travail d'équipe : la capacité de savoir comment travailler « avec » et « pour » les autres, au sein d'un projet commun. Ceux qui grandissent dans cette dimension acceptent la confrontation, respectent l'opinion des autres, font preuve de loyauté dans l'exécution de décisions communes même lorsqu'elles vont à l'encontre de leurs propres opinions.

Capacité d'un véritable amour personnel

753. La capacité d'un véritable amour personnel s'exprime par :

- A. la connaissance, le respect, l'attention, l'affabilité envers les personnes avec qui l'on vit ;
- B. l'acceptation et l'estime inconditionnelles de chaque personne, le dépassement des rigidités et des attitudes défensives, l'authentique don de soi, la prédilection pour les plus nécessiteux ;
- C. une affectivité mature, qui unifie et dirige les forces vitales de la personne vers des gestes concrets et significatifs : service désintéressé et créatif dans la communauté et dans la mission éducative et pastorale, disponibilité envers autrui ;
- D. la capacité à créer et à cultiver l'amitié ;
- E. être capable de faire le premier pas, de prendre l'initiative d'approcher ; la capacité de pardon ;
- F. savoir accueillir les bonnes manifestations d'affection, savoir « se faire aimer » selon le style du Système Préventif ; savoir manifester gratuitement son affection dans le cadre communautaire et éducatif.

Difficultés et contre-indications à évaluer

Contre-indications absolues

754. Les contre-indications psychologiques et relationnelles doivent être observées et suivies avec une attention particulière. Nous sommes confrontés à des *contre-indications absolues* lorsque des troubles de la personnalité surviennent, par exemple pour atteindre le niveau de psychopathologies graves.⁵ Une évaluation attentive et compétente est indispensable pour déterminer si certains traits de personnalité présents sous une forme accentuée constituent des troubles de la personnalité, caractérisés par des phénomènes récurrents dans la vie intérieure et dans les comportements extérieurs, tels qu'ils rendent la personne inapte à la vie salésienne.

Contre-indications qui peuvent être absolues ou relatives

755. Dans le domaine *relationnel*, il existe certains signes d'immaturité, qui soulèvent des doutes sur les qualités nécessaires pour être Salésien. Selon leur influence et leur intensité par rapport à l'ensemble de l'expérience personnelle, les attitudes ou comportements suivants peuvent être considérés comme des *contre-indications absolues ou relatives* :

- A. une conception idéalisée de soi et un manque d'autocritique ; un soin excessif de soi et de son apparence physique ; ou une méfiance exagérée envers soi-même ; le besoin excessif d'attention, ou au contraire, la peur d'attirer l'attention sur soi, parfois liée à la tendance à s'effacer et à s'exclure face au changement ou à ce qui est perçu comme difficile ;
- B. la fermeture habituelle envers les autres, le manque de dialogue et de compréhension des autres ; l'insensibilité à son propre environnement, tant social qu'ecclésiologique ;
- C. le manque habituel de sincérité et de transparence, de fidélité aux promesses ; l'incohérence entre dire et agir ;
- D. le manque d'ouverture et de volonté d'apprendre, une non-conformité habituelle avec une attitude d'opposition constante, « l'esprit de contradiction », la ten-

- dance excessive à l'indépendance ; ou une dépendance excessive vis-à-vis du milieu, de la famille, de groupes ou d'autres personnes ;
- E. une difficulté importante à établir des relations avec le groupe ou avec un milieu plus large de jeunes, et l'incapacité de construire une relation éducative ;
 - F. la résistance au travail en équipe et à collaborer loyalement vers des objectifs communs ; l'incapacité à prendre des responsabilités et à mener à bien des projets ; l'individualisme dans la réflexion et l'action ; l'absence du sentiment de l'amitié ;
 - G. anomalies persistantes, manque de maîtrise de soi ; agression verbale et recours à la violence physique ou psychologique ; manque d'équilibre et extrémisme, caractéristiques d'individus exagérément mortifiés, avec une vertu purement extérieure, qui ne découle pas d'un amour sincère pour le bien et pour les autres, mais qui peut résulter de compulsions internes, pour la plupart inconscientes, issues de la peur ;
 - H. une relation possessive envers les gens et les choses ; envie, jalousie ; une relation anormale avec les biens matériels, caractérisée par un besoin excessif de s'en approprier et un manque de compréhension de leur fonction instrumentale ;
 - I. exercer des formes d'abus spirituels où la foi, la religion et les convictions spirituelles sont exploitées comme moyens d'exercer le contrôle, de manipuler et de blesser les gens, avec des effets néfastes sur leur bien-être, leur estime de soi, leur relation avec Dieu.

Maturité sexuelle et affective

Indications générales pour le discernement

756. Le domaine de la maturité sexuelle et affective a une influence profonde sur le développement de la vie religieuse en général et de la chasteté consacrée en particulier. Déterminer la maturité sexuelle et affective d'une personne et, par conséquent, son aptitude à la vie religieuse salésienne et à la chasteté consacrée implique un discernement complexe qui considère fondamentalement trois aspects : la structure de la personnalité et son expérience

de vie ; la comparaison des aspects personnels avec le charisme de la Congrégation ; le contexte dans lequel se déroule la mission salésienne parmi les jeunes.

Structure globale de la personnalité et expérience de vie

757. En premier lieu, le discernement concernant la maturité sexuelle et affective considère la structure globale de la personnalité et l'expérience de vie dans son ensemble. Les éléments à prendre en compte sont le tempérament ; le climat affectif dans les relations familiales ; le vécu de l'enfance ; l'énergie et la détermination avec lesquelles l'on affronte la vie ; les motivations ; la gestion de la culpabilité ; la manière de vivre, la spiritualité et la prière ; les étapes franchies et les résultats atteints.

La sérénité et l'équilibre du candidat facilitent un jugement positif. En revanche, les troubles psychiques, la fragilité morale qui s'est prolongée depuis un certain temps, la légèreté actuelle avec d'autres personnes (hommes, femmes ou jeunes), l'anxiété ou les scrupules possibles soulèvent de sérieuses questions sur les possibilités concrètes d'un résultat positif du parcours vocationnel vers la vie salésienne. D'autres indicateurs négatifs sont l'égoïsme, le repli sur soi, l'habitude de s'abandonner à des fantasmes, fuir les engagements quotidiens ou la recherche d'une satisfaction immédiate, l'isolement au lieu du contact, la peur qui empêche la réalisation du projet.

Souvent, les échecs en matière de chasteté n'indiquent pas tant un « problème sexuel » qu'un problème de personnalité plus profond. En fait, les troubles affectifs et sexuels peuvent être la partie émergée de l'iceberg d'une désorganisation plus profonde de la personne.

Il est tout aussi vrai que de nombreux troubles personnels – tels que certains désirs de possession, la dureté dans les jugements, les radicalisations ou les formes anormales de spiritualité – sont souvent l'expression externe de répressions ou de problèmes affectifs et sexuels.

Dans ce domaine, il faut donc chercher à comprendre les motivations qui sous-tendent les comportements et les attitudes que l'on observe dans le mode de vie et l'histoire personnelle. C'est ainsi que l'on peut ensemble

orienter le chemin vers les étapes les plus utiles et les plus fructueuses pour le progrès de la personne, à partir d'une acceptation réaliste de sa propre situation.

Compatibilité avec le projet de vie salésien

758. En second lieu, le discernement compare la structure personnelle et l'expérience de vie de la personne concernée par le plan de vie des Salésiens de Don Bosco. Pour ceux qui souhaitent entrer dans la Congrégation, l'identité consacrée salésienne représente le critère fondamental de formation.

Il est important de vérifier que les candidats ont une identification sexuelle claire, ainsi que la maturité sexuelle et affective nécessaire pour vivre la vocation salésienne avec sérénité et cohérence. Ce sont des conditions essentielles pour ceux qui sont appelés à vivre la chasteté dans la mission éducative et à l'exprimer dans le style du Système Préventif fondé sur la bonté affectueuse [*amorevolezza*] et la transparence.

Les faiblesses passées, ainsi que certaines inclinations et habitudes personnelles, peuvent en fait empêcher l'adoption complète des valeurs vocationnelles salésiennes et, pour cette raison, méritent une attention particulière. Souvent, au moment de la candidature, les candidats ne sont pas pleinement conscients de l'ampleur réelle de leurs expériences antérieures ou de certaines habitudes persistantes et tendances ancrées dans le cheminement vocationnel.

D'un autre côté, comme le stipulent les Constitutions, « Les exigences éducatives et pastorales de notre mission et le fait que l'observance de la continence parfaite intéresse des inclinations particulièrement profondes de la nature humaine, requièrent du Salésien équilibre psychologique et maturité affective. Don Bosco donnait cet avertissement: «Celui qui n'a pas l'espoir fondé de pouvoir conserver, avec l'aide de Dieu, la vertu de chasteté, dans les paroles, les actes et les pensées, ne doit pas faire profession dans cette Société, parce que souvent il se trouverait en danger.» » (C 82)

Le contexte de la mission salésienne

759. En troisième lieu, dans le discernement, une attention est assurément portée au *contexte dans lequel la mission salésienne est menée*. En fait, les conditions d'éducation des jeunes et les relations pastorales présentent des exigences particulières dans le domaine de la maturité sexuelle et affective. Il convient de vérifier la capacité à vivre à l'aise et à opérer dans des milieux mixtes, en interagissant avec hommes et femmes, garçons et filles. En même temps, il faut garder à l'esprit que l'expérience du Salésien se déroule dans des communautés masculines et que les premiers destinataires de la Congrégation sont les garçons et les jeunes gens (R 3).

Dans certains contextes de dégradation morale, de nombreux jeunes peuvent avoir été exposés à des expériences sexuelles précoces, dans un environnement propice à la promiscuité.

Difficultés et contre-indications à évaluer

760. Dans le domaine sexuel et affectif, la structure personnelle et l'expérience antérieure du candidat doivent être examinées afin de déterminer s'il existe des situations ou des circonstances qui pourraient poser problème d'un point de vue de la formation, ou qui devraient être considérées comme des contre-indications d'un point de vue vocationnel.

Certaines situations, bien qu'elles ne constituent pas une contre-indication absolue au jugement de l'Église, doivent être évaluées en elles-mêmes et aussi en relation avec les engagements futurs, car elles peuvent manifester l'incapacité de vivre la vie salésienne de façon correcte et féconde.

Ce sera le discernement, soutenu lorsque nécessaire par un accompagnement spécialisé, qui clarifiera si ces situations ou conditions peuvent être modifiées par l'expérience de formation ou par des interventions psychothérapeutiques, afin de permettre de répondre aux exigences de la vocation et à l'intégration de la sexualité dans la lignée de la chasteté consacrée salésienne.

Des contre-indications qui peuvent être relatives ou absolues

Des situations différentes et attitudes personnelles

761. Dans le domaine de la maturité sexuelle et affective, les situations suivantes doivent être considérées comme des *contre-indications relatives ou absolues, selon qu'elles peuvent être surmontées ou non, et si le candidat peut atteindre ce niveau d'intégration personnelle et de maturité humaine et chrétienne fondamentale nécessaire à un parcours riche en croissance au sein de la vie salésienne* :

- A. certains tempéraments fermés et insensibles, très contrôlés et extrêmement sévères dans leurs jugements envers les autres, souvent liés à des mécanismes internes de répression ;
- B. hypersensibilité habituelle et besoin de donner ou de recevoir des manifestations continues d'affection, ainsi que des attachements affectifs excessifs ;
- C. une sensualité accentuée, qui peut se manifester de différentes manières, comme une sensibilité excessive envers la sphère sexuelle, des formes morbides d'égoïsme, une gourmandise et une paresse hors de contrôle ;
- D. mépris ou crainte de ce qui est lié à la sexualité ou, à l'inverse, une attraction et un intérêt excessifs ;
- E. tendance sexuelle non maîtrisée et une tendance à accepter, voire pire encore, à créer des situations risquées et imprudentes dans les relations avec autrui.

Expériences avant le début de l'itinéraire de formation

762. Les expériences précédant le choix de commencer le chemin vers la vie salésienne ont toujours un impact sur la poursuite du cheminement, et cela est particulièrement vrai dans le cas d'actes sexuels extraconjugaux complets. Le sérieux du processus de discernement et d'accompagnement, avant tout pour le bien du candidat lui-même, implique une évaluation sereine et sérieuse de l'impact que cette expérience a eu et peut encore avoir, et de la manière dont il peut être

intégré dans le nouveau chemin vers lequel on se dirige, celui de la chasteté consacrée vécue en Salésien. Les éléments suivants font partie de ce processus, qui exige à la fois une grande confiance, de la transparence et le plus grand respect de la confidentialité :

- A. Une connaissance du contexte global de la personne, de ses ressources et de l'influence que ces expériences ont eue sur la vie actuelle.
- B. L'ouverture sur ces questions avec ceux qui assurent le service de l'accompagnement.
- C. Les facteurs pertinents pour accompagner, discerner et évaluer le chemin d'intégration entre passé et présent vers le projet de vie que l'on souhaite suivre, l'esprit de foi exprimé dans la prière personnelle et communautaire ; la constance dans les engagements pris pour la vie commune et la mission, même lorsqu'ils impliquent des sacrifices et des renoncements ; le renforcement des motivations, dans une harmonie croissante avec le charisme salésien.
- D. Le facteur temps, qui a un poids significatif dans la détermination de l'impact des expériences dans le domaine sexuel. La durée, la fréquence et le temps écoulés entre le dernier de ces événements et le présent : tout cela doit être réfléchi avec soin. De la même manière, il est très important d'évaluer les résultats des engagements pris dans ce domaine en lien avec le choix vocationnel salésien : depuis quand, pour combien de temps, et comment on est resté fidèle à ces engagements. La manière dont ces engagements sont vécus devient un indicateur de l'avenir, qui ne doit pas être naïvement imaginé comme dépourvu d'épreuves et de difficultés. En regardant vers l'avenir, un réalisme sain est nécessaire, avant tout pour le bien de la personne.
- E. Ce qui a été dit jusqu'à présent devient encore plus pertinent pour des candidats adultes. Le parcours de l'accompagnement spirituel et du discernement prend beaucoup de temps et n'est jamais conditionné par la hâte pour des raisons d'âge. Si l'expérience sexuelle a été marquée par des événements et des situations particulièrement forts pour la personne et en vue d'un possible parcours salésien, ceux qui l'ac-

compagnent doivent demander au candidat d'en discuter également au for externe avec les responsables du processus de discernement.

Le phénomène de la masturbation

763. La sexualité est un élément fondamental de la personnalité, une manière d'être, de se manifester, de communiquer avec les autres, de ressentir, d'exprimer et de vivre l'amour humain. Dans une vision intégrée et large de la sexualité, conformément aux valeurs d'une anthropologie chrétienne et aux indications de la morale catholique, la pratique de la masturbation, en elle-même, ne correspond pas à une expérience harmonieuse de sa sexualité. Comme pour tout acte humain, il est évident que la masturbation a aussi un impact différent et doit être considérée différemment selon les circonstances, la conscience, l'âge, le degré de maturité dans la liberté intérieure de la personne concernée. De ce point de vue, il est important de comprendre que l'adolescence est un âge particulier dans lequel ce phénomène peut se manifester comme l'expression du chemin ardu de la maturation, et non rarement comme le reflet des conflits intérieurs typiques de cet âge.

D'un point de vue moral, une grande prudence est requise pour considérer la responsabilité subjective de la personne (CCC 2352). Compte tenu de la difficulté d'utiliser des normes objectives et universelles, la personnalisation des parcours, tant de la croissance personnelle que du soutien en accompagnement, devient la voie la plus rentable à suivre.

764. Quelques éléments utiles pour évaluer et discerner, accompagner et initier les chemins de croissance :

- A. Il existe des éléments de croissance qui influencent ce phénomène et son dépassement progressif, surtout lorsqu'il tend à devenir compulsif. Parmi eux : les qualités humaines dans leur ensemble et les ressources de la personne ; les aspects de la maturité affective et sexuelle qui trouvent d'autres expressions ; la qualité de la vie spirituelle et l'ouverture à l'accompagnement personnel ; l'acceptation de la responsabilité dans la mise en œuvre des engage-

ments de croissance typiques de l'âge, du rôle et du stade du développement vocationnel.

- B. La masturbation est souvent un symptôme de quelque chose de plus profond, et l'aide que l'on cherche ou que l'on peut offrir est d'autant plus efficace que l'on peut retracer les causes sous-jacentes ou les énergies qui alimentent ce type de réaction. Parmi elles se trouvent couramment des frustrations liées aux tensions, humiliations, peurs, insatisfaction personnelle, difficultés dans les relations. S'il y a une tendance à l'isolement, ces pressions internes deviennent encore plus fortes. Le phénomène masturbatoire devient ainsi un moyen de soulager l'anxiété et la tension, de fuir l'inconfort de la solitude, de compenser les frustrations. Dans d'autres cas, il s'agit d'une réaction spontanée à des changements physiologiques qui surviennent hors du contrôle de la personne.
- C. Certainement, l'intensité et la fréquence du phénomène ainsi que la manière dont la personne y fait face ont leur propre poids, et donc leur pertinence pour accompagner et discerner.

765. Plus on se construit une vision globale du parcours de ceux qui sont accompagnés, plus il est possible d'évaluer certaines formes de comportement sexuel, leur impact sur le présent et l'avenir, cherchant à saisir les développements possibles.

Un autre aspect qui doit attirer l'attention de ceux qui accompagnent le discernement vocationnel et la croissance dans la vocation est l'absence totale de ce phénomène, que l'on fasse référence à la période adolescente ou aux saisons suivantes de la vie. L'absence de cette manifestation sexuelle ne peut être considérée comme un signe ou une garantie de maturité ou d'absence de problèmes. Cette situation peut indiquer une rigidité ou une approche trop froide des situations et des personnes.

L'approche de la masturbation requiert de la compassion, de la prudence et une évaluation individualisée. L'objectif est d'accompagner les candidats vers une maturité affective et spirituelle qui leur permettra de vivre leur vocation à la vie consacrée salésienne avec authenticité, liberté et sérénité.

Différentes dépendances

766. Un domaine qui demande une grande sensibilité et attention est *l'habitat numérique*. En plus de ses avantages indéniables, malheureusement, le monde numérique peut aussi avoir un impact négatif important, notamment sur les processus de maturation affective et sexuelle ainsi que sur le mode de vie, quel que soit l'âge, surtout si des addictions sont déclenchées (ChV 74.86–90). Devenir dépendant des jeux vidéo, surtout lorsqu'ils sont combinés avec les jeux de hasard (*gaming*) et avec la pornographie numérique, déclenche et cause inconfort et dommages, non seulement pour le sujet, qui tendent à aggraver la création de liens difficiles à dissoudre. Les contacts et liens avec le monde de l'occultisme ne sont pas moins nuisibles et incompatibles avec une orientation vers la vie salésienne.

La présence de l'une de ces dépendances est une contre-indication pour commencer le parcours vocationnel salésien.

767. La pornographie constitue un défi important à notre engagement éducatif et pastoral, car elle conduit progressivement à une perception déformée et hypersexualisée des autres personnes (ChV 90 ; CCC 2354), en particulier chez les jeunes, perçue, même inconsciemment, comme des objets de satisfaction, créant dangereusement les conditions propices à la manipulation et à l'abus. En plus de la pornographie visuelle, verbale et sonore, la technologie numérique rend possibles d'autres formes de pornographie, et elle est particulièrement insidieuse car elle est hautement addictive, non seulement à cause de l'excitation érotique, mais aussi en raison de sa facilité d'accès et de son sentiment d'anonymat. L'addiction à la pornographie est une contre-indication en ce qui concerne la vocation salésienne.

768. Lorsque ces dépendances apparaissent lors des premières étapes de formation, il faut faire preuve d'un discernement minutieux et demander une aide professionnelle. De tels comportements doivent être évalués dans le contexte de la personnalité globale et considé-

rés comme des symptômes de tensions plus profondes et de problèmes non résolus. Ce n'est que lorsqu'un processus de guérison sérieux, clairement désiré et suivi avec soin par la personne concernée, conduit à une guérison significative, que la poursuite du parcours vocationnel salésien peut être envisagée.

Comme les autres formes d'addiction mentionnées ci-dessus, cela peut aussi s'insinuer dans la vie salésienne, avec des dommages et des dangers non moins graves pour la personne elle-même et pour la mission. Quel que soit l'âge ou le rôle que l'on occupe, tout doit être fait de la part de la communauté locale et provinciale pour activer les processus de guérison et de soutien. Il ne s'agit pas de parcours faciles de libération, mais ils sont potentiellement efficaces dans la mesure où ceux qui en ont besoin sont les premiers à demander de l'aide et à collaborer

Contre-indications absolues

769. Certaines situations, certains événements ou certaines habitudes qui, par nature, constituent une *contre-indication grave et absolue* et un obstacle évident à la vocation salésienne, doivent être reconnus *dès le début du chemin du discernement* :

- A. Avoir été un partenaire actif dans une situation de *pédérastie ou de pédophilie*, ou avoir favorisé d'une quelconque manière l'exploitation sexuelle d'enfants, d'adolescents ou de jeunes de n'importe quel sexe. Même indépendamment de la conduite actuelle, de tels faits passés (qui dans de nombreux pays sont passibles de sanctions pénales, sur accusation, sans prescription) constituent un risque sérieux pour le bien de la jeunesse, pour la pratique de notre style de chasteté consacrée et pour la réputation de la Congrégation et de l'Église. Selon la législation des nations, lorsque cela est jugé nécessaire, une « déclaration d'innocence » du candidat doit être prévue concernant ce type de fait.
- B. La possession, le téléchargement, la divulgation ou toute forme d'implication dans des documents numériques concernant l'exploitation sexuelle de mineurs ou de personnes ayant habituellement un usage im-

parfait de la raison, de faits traités par de nombreux codes de Droit Civil et par le Droit Canonique avec la même gravité qu'une implication physique directe avec ces personnes aux mêmes fins (can. 1398). Cela doit être pris, de manière définitive et sans compromis, comme une contre-indication absolue.⁶

- C. Actes d'inceste, de violence ou d'abus sexuels commis contre autrui ; travailler ou s'impliquer dans la pornographie ou le spectacle immoral ; l'exercice ou l'exploitation de la prostitution ; un type de comportement attribuable à des formes de harcèlement sexuel.
- D. Paraphilie (frotteurisme, exhibitionnisme, voyeurisme, masochisme, sadisme, pédophilie, fétichisme, travestisme) et trouble paraphilique.
- E. Cohabitation plus ou moins prolongée impliquant une activité sexuelle (can. 695.1395) ; séparation ou divorce (même si seulement dans le cadre d'une procédure civile) ; contact sexuel avec des prostituées ; multiples relations sexuelles avec différents partenaires (cf. Note de bas de page FSDB 815).

770. Est une contre-indication absolue « *le péché grave avec un ou une autre* », en l'occurrence le péché grave contre le sixième commandement du Décalogue (CIC 695 et 1395), *après l'admission à l'itinéraire salésien de formation*, surtout si les actes ont à plusieurs reprises contredit la conscience d'aller à l'encontre des engagements publics librement assumés.

De tels actes créent une fracture morale interne exprimée par la coexistence de comportements parallèles et contrastés (la « double vie ») et il est donc absolument nécessaire d'agir selon la norme. S'il s'agit d'un prénovice ou d'un novice, ces situations interrompent son parcours vers la vie salésienne. S'il est profès temporaire ou perpétuel, le Provincial, selon la norme du Droit (can. 695), selon la gravité de la situation, peut dans certains cas, et dans d'autres doit, entamer la procédure de renvoi. Dans le cas d'un ministre ordonné, ce qui s'est produit peut conduire à une demande de dispense de l'état clérical ou à l'ouverture d'une procédure de renvoi de l'état clérical (can. 1395).

Une autre considération est requise dans les cas d'actes isolés, objectivement graves, qui n'ont pas causé de scandale, étant isolés et, parfois, conditionnés par la naïveté, l'inexpérience ou des machinations subies. Si la personne concernée reconnaît ce qui s'est passé, s'il y a un désir sérieux de se détacher de ce type de comportement et une volonté ferme de changer, une évaluation sérieuse et attentive peut conduire à estimer la possibilité d'une véritable guérison (« ricupero »).

Question de « genre »

771. Tout en affirmant le respect de chaque personne, quelle que soit son orientation sexuelle, et en rejetant tout signe de discrimination injuste, l'Église met en lumière des questions cruciales dans l'idéologie du *genre*, notamment le déni de la différence sexuelle entre homme et femme.⁷

À la lumière de cela, l'adhésion à l'idéologie du *genre* et les efforts pour la promouvoir constituent une contre-indication absolue dans le processus de discernement vocationnel salésien, tout comme l'affirmation d'une identité sexuelle « liquide » ou flexible.

Discernement vocationnel et homosexualité

Orientation homosexuelle

772. Voici les critères qui guident le discernement vocationnel salésien en matière d'homosexualité.

La manière dont l'homosexualité est définie dépend largement du contexte des valeurs dans lesquelles elle est comprise et des différents courants idéologiques et visions de l'anthropologie sexuelle dans lesquels elle est cadrée. Voici comment le *Catéchisme de l'Église Catholique* la décrit : « L'homosexualité désigne les relations entre des hommes ou des femmes qui éprouvent une attirance sexuelle, exclusive ou prédominante, envers des personnes du même sexe. » (CCC 2357).

Il faut faire une distinction entre les impulsions homosexuelles (attirance et désir pour le même sexe), les épisodes occasionnels de comportement homosexuel,

et l'attirance persistante et prédominante pour le même sexe. Il existe aussi une distinction entre condition personnelle/orientation homosexuelle et actes ou comportements homosexuels. De plus, l'homosexualité ne peut pas être considérée comme une condition homogène.

Contre-indications absolues

773. Compte tenu des exigences inhérentes à la vie consacrée salésienne et de la mission qui en découle, les éléments suivants constituent des contre-indications absolues à l'aptitude :⁸

- A. toute personne ayant eu des pratiques homosexuelles fréquentes, qu'elle se considère de préférence comme hétérosexuelle, bisexuelle, principalement ou exclusivement homosexuelle ;
- B. ceux qui sont incapables de contrôler leur sexualité, compte tenu de leur choix du célibat ; se plaçant ainsi dans une tension et une contradiction croissantes entre leurs attitudes et leurs comportements et ce qu'exige la consécration à laquelle ils aspirent ;
- C. ceux qui promeuvent, soutiennent ou défendent la culture homosexuelle, ou harcèlent leurs pairs de diverses manières, notamment en les forçant à avoir des relations homosexuelles ;
- D. ceux qui ont des tendances homosexuelles profondément enracinées.⁹ Le type de vie communautaire et de mission pour lequel il faut être prêt en devenant Salésien nécessite une forme d'équilibre dans la sphère affective et sexuelle qui n'est pas compatible avec ces tendances.

Les candidats ayant des tendances *homosexuelles transitoires* (expériences liées à l'âge, à la curiosité, à l'inexpérience, par exemple à l'adolescence) peuvent être admis au processus de formation. Ils sont appelés à un processus d'intégration où ce qu'ils vivent dans la sphère psycho-sexuelle et l'adhésion aux exigences de la vie salésienne sont de plus en plus harmonisés. Il est nécessaire que les tendances transitoires aient été surmontées pendant au moins trois ans avant la profession perpétuelle (*Don* 200).

Si un confrère déclarait publiquement qu'il est homosexuel (« coming out »), cela signifierait que, de son propre aveu, il a une tendance profondément enracinée et il serait soumis aux dispositions du can. 696.¹⁰

Discernement de tendances homosexuelles profondément enracinées ou transitoires

774. Les formateurs doivent distinguer les tendances homosexuelles profondément enracinées de celles qui sont transitoires, et discerner si ces dernières ont été surmontées. Les considérations suivantes peuvent être utiles :

- A. La manière de vivre la sexualité ne peut être isolée de la vie de la personne dans son ensemble ni de l'unicité de chaque histoire. Il est indispensable de prendre en compte la personnalité dans son ensemble pour comprendre et soutenir le processus de développement dans le domaine de la sexualité. Il en découle que l'authenticité vocationnelle est discernée, comme dans le cas des personnes hétérosexuelles, non pas sur la base d'un seul paramètre, mais en considérant la personnalité du candidat dans toutes ses différentes dimensions.
- B. L'adéquation à la vie consacrée salésienne doit toujours être évaluée en fonction de la manière dont les exigences de la consécration, de la vie communautaire et de la mission sont assumées et harmonisées dans le processus de croissance du candidat.
- C. Il y a une différence entre ceux qui sont prêts et ouverts à recevoir l'aide de formateurs et de guides spirituels et ceux qui ne le sont pas. Le discernement vocationnel présuppose l'ouverture de la personne qui est appelée à participer au processus avec transparence et confiance, acceptant le soutien du confesseur, du guide spirituel ou du formateur (*Don* 200).
- D. Les formateurs et les guides ont une responsabilité précise à assumer, chacun selon son propre rôle (*Don* 200). Ils sont appelés à accompagner chaque candidat au point où il en est de sa liberté (Cf. C 38). Ils seront attentifs au niveau de conscience, à l'acceptation de soi et à la capacité de parler de soi, au degré de responsabilité dans les choix et à la fidélité à

ceux-ci, à l'équilibre général de la personne, à sa capacité d'intégrer sa sexualité aux exigences de la vocation religieuse salésienne. Si la personne parvient à contrôler l'exercice de sa sexualité, elle peut poursuivre sa vocation. Si, au contraire, les impulsions d'exercer l'homosexualité prévalent, il s'ensuit que la personne n'est pas adaptée à la vocation consacrée salésienne (de la même manière qu'une personne hétérosexuelle qui serait incapable de contrôler l'exercice de sa sexualité).

- E. On comprend l'importance d'évaluer attentivement, même avec l'aide d'experts, comment le candidat agit, s'oriente et s'exprime, comment il se comporte dans ses relations avec les hommes et les femmes, dans la communauté et en dehors, comment il vit et gère le poids de la solitude sexuelle et affective.¹¹ Savoir intercaler suffisamment de temps et de réflexion entre le désir/impulsion et l'action concrète est un aspect important de la maturité adulte, tandis que l'instabilité affective et l'impulsivité sont considérées comme des traits primaires de certains troubles de la personnalité (DSM-5).
- F. Si, après une analyse approfondie du processus de formation, le doute demeure que la personne ne peut pas répondre aux exigences de la vocation salésienne, elle ne devrait pas être admise.¹²

Victimes d'abus

775. Lorsqu'une personne qui a subi une forme quelconque d'abus sexuel pendant sa minorité manifeste de l'intérêt pour la vie salésienne, ou lorsqu'une personne qui a déjà commencé son parcours de formation initiale se souvient de cet abus et commence à en parler en toute confidentialité à ceux qui l'accompagnent dans son processus de croissance spirituelle, la première attitude est celle que l'Église a résolument adoptée dans son enseignement universel et dans la pratique qu'elle promeut par conséquent : respect, solidarité, soutien à la victime, protection du droit à la vie privée et à la confidentialité, et l'adoption des mesures requises par le Droit Canonique et le Droit Civil lorsque l'affaire exige une telle réponse.

En ce qui concerne l'accompagnement du discernement et du développement vocationnel, la préoccupation pour la condition présente et future de la personne est le facteur principal. L'intégration des expériences douloureuses du passé dans un processus équilibré de croissance est un résultat positif qui suggère la possibilité de vivre une vie salésienne féconde pour la personne concernée et bénéfique pour la communauté et pour les jeunes. Si, en revanche, des signes de manque de confiance, d'incapacité à établir des relations sereines, une douleur et une souffrance accrues persistent, avec le risque que d'autres soient victimes d'abus (la victime devient un abuseur), il n'est pas approprié de favoriser le choix de la vie salésienne.

Dimension spirituelle

Quelques aspects à considérer

776. Nous mentionnons certaines dispositions, attitudes et conditions qui permettent d'évaluer l'aptitude spirituelle des candidats à la vie religieuse salésienne.

Nous les regroupons autour des noyaux suivants : la vie chrétienne et les caractéristiques salésiennes, la vie communautaire, les conseils évangéliques, les signes d'une vocation spécifique.

Vie chrétienne et caractéristiques salésiennes

777. En ce qui concerne la relation avec le Christ et la décision de le suivre pour l'édification du Royaume selon le charisme de Don Bosco, les aspects suivants doivent être évalués et cultivés :

- A. une relation d'amitié et d'intimité avec le Seigneur, nourrie par la Parole de Dieu et les sacrements et, d'une manière particulière, par l'Eucharistie et le sacrement de la Réconciliation, par la prière liturgique et personnelle, par le contact quotidien avec les jeunes ;
- B. l'identification avec le *Da mihi animas cætera tolle*, mis en œuvre dans le zèle apostolique pour les jeunes, dans la disponibilité à faire face aux besoins pastoraux, dans la capacité au sacrifice ;

- C. la disponibilité à l'accompagnement formateur et spirituel ainsi qu'à la collaboration dans le travail de discernement ;
- D. l'option consciente et la décision de structurer sa vie autour des valeurs de la consécration salésienne ;
- E. la croissance dans les vertus humaines et chrétiennes, ainsi que dans les attitudes pédagogiques et pastorales propres au Système Préventif ;
- F. une connaissance suffisante de Don Bosco, de la Congrégation et de son patrimoine spirituel et pédagogique ;
- G. un sens de l'Église exprimé dans la communion pastorale, dans l'adhésion au magistère du Pape et de l'Église universelle, ainsi que dans l'intégration à l'Église locale, selon les capacités personnelles et le charisme de la Congrégation.

Vie communautaire

778. En ce qui concerne la vie communautaire salésienne, outre les éléments indiqués dans le domaine de la capacité relationnelle, les indicateurs suivants doivent être vérifiés :

- A. une référence claire au style fraternel voulu par Don Bosco dans le concret de la vie quotidienne et de l'action ; référence à sa propre communauté et à la Province lors de la prise de décisions et de l'élaboration de projets ; un sentiment d'appartenance à la Congrégation et à la Famille Salésienne ;
- B. l'attitude accueillante et la cordialité des relations, selon l'esprit de famille ; la capacité à partager l'expérience vocationnelle et à prêter attention aux processus et dynamiques que vit la communauté ;
- C. la capacité à construire la vie fraternelle dans nos communautés, qu'elles soient religieuses et éducatives et pastorales, en s'engageant dans un projet communautaire avec loyauté et générosité et en y contribuant par ses propres dons ;
- D. la responsabilité personnelle dans l'exécution des tâches confiées, sans besoin de poussée externe constante, en utilisant ses propres dons et en acceptant ses propres limites ;

- E. la capacité de vivre et de promouvoir la coresponsabilité au sein de la CEP, en accueillant chacun, en acceptant leurs rôles, en particulier ceux qui occupent des postes de direction.

Les conseils évangéliques

779. En ce qui concerne les conseils évangéliques, il faut vérifier s'il existe les indicateurs suivants d'aptitude à la vie salésienne :

- A. la disposition positive envers les différentes médiations humaines ; la prise en charge d'un projet communautaire et le travail avec une vision et une mentalité globales ;
- B. l'acceptation libre et sereine de l'autorité, dans une volonté positive d'obéir, libre à la fois de la dépendance passive et de l'opposition systématique ;
- C. l'engagement d'une vie de labeur au service de la communauté, en mettant gratuitement à disposition toutes les compétences, forces et expériences, afin que la Congrégation puisse accomplir sa mission ;
- D. la bonne compréhension du rapport salésien entre l'austérité de la vie personnelle et communautaire et la qualité des outils pour un service efficace ;
- E. la dépendance effective de la communauté et du Supérieur, la capacité à partager les dons reçus, la sobriété dans le mode de vie et dans l'utilisation des outils personnels ; la responsabilité et le souci des questions économiques ;
- F. la capacité d'aimer authentiquement les personnes avec lesquelles on vit ; de privilégier l'amour pour les jeunes destinataires de la mission, en portant une attention particulière aux plus pauvres, aux moins privilégiés et à ceux qui rencontrent les plus grandes difficultés; vivre l'amitié de manière sereine et mature, cohérente avec la vocation ;
- G. une attitude de respect et d'estime prudente envers les femmes, vécue avec un contrôle de soi serein, un équilibre émotionnel et la capacité de se lier d'amitié ; la spontanéité naturelle dans les manifestations affectives, en harmonie avec le choix de la vie consacrée.

Signes d'une vocation spécifique

780. Le discernement vocationnel entre les figures du Salésien coadjuteur et du Salésien prêtre commence par une totale volonté d'accueillir le désir de Dieu pour sa propre vie, et prend en compte avant tout certains signes communs essentiels. En fait, plus le charisme salésien entre profondément dans la vie (« Frère ou pas frère, moi, je reste avec Don Bosco ! » MB VI, 334), plus la forme spécifique à laquelle l'on se sent appelé dans la vocation salésienne deviendra aussi une réponse à Dieu.

Il est nécessaire de porter une attention profonde à son propre désir de vivre la mission apostolique, la communauté fraternelle, la pratique des conseils évangéliques, autant d'éléments indissociables de notre consécration (C 3), et de le faire en contribuant par ses talents et dons personnels qui font partie intégrante de l'appel de chaque baptisé dans l'Église. Sans ces fondations, on ne peut pas construire la maison.

Mission éducative. L'engagement envers la mission éducative et pastorale est au cœur de la vie de chaque Salésien. Coadjuteurs et prêtres sont appelés à incarner le Système Préventif de Don Bosco et à veiller à la croissance intégrale des jeunes, en particulier des plus pauvres et des plus vulnérables. Le témoignage de l'Évangile à travers une vie de service vécue « dans un unique mouvement de charité envers Dieu et envers nos frères » (C 3) est leur réponse quotidienne à l'appel.

Communauté fraternelle. La vie communautaire constitue un élément central pour les deux (coadjuteurs et prêtres). Ensemble, ils participent à la construction de la communauté salésienne en tant qu'espace évangélique, promouvant la solidarité et la croissance des jeunes et de ceux qui partagent la mission.

Obéissance, pauvreté et chasteté, dans le charisme salésien. La profession religieuse marque pour chacun le début de la vie salésienne et l'identité de personne consacrée dans l'Église. « L'offrande de sa liberté dans l'obéissance, l'esprit de pauvreté évangélique et l'amour devenu don dans la chasteté, font du Salésien un signe de la force de la résurrection. (...) ils le transforment en un éducateur qui annonce aux jeunes «un ciel nouveau

et une terre nouvelle» ; ils stimulent en eux les engagements et la joie de l'espérance. » (C 63)

En parfaite harmonie avec l'esprit salésien, vécu avec une conviction et un dévouement croissants, les préférences, les accentuations, les dons personnels, les événements et les rencontres de sa propre histoire émergent progressivement, amenant à embrasser, avec une clarté toujours plus grande et une adhésion sincère, l'une des deux formes – laïque ou cléricale – de la vocation salésienne. C'est un processus graduel où ce n'est pas la clarté dès le début qui compte, mais l'intensité de sa propre correspondance avec ce que la grâce de Dieu ne cesse jamais d'offrir.

Il est opportun de se rappeler que certains signes pouvant orienter vers la forme laïque ou cléricale peuvent être des signes spécifiques mais non exclusifs et ne deviendront clairs qu'en vivant notre consécration.

Les candidats doivent avoir de nombreuses informations sur les deux façons dont il est possible de vivre notre vocation, ainsi qu'un contact vivant avec les Salésiens coadjuteurs et les Salésiens prêtres, afin de pouvoir discerner consciemment ce qu'est la vie salésienne dans toute sa beauté et son intensité charismatique. Une lecture guidée de la vie de Don Bosco ainsi que de celles de Salésiens coadjuteurs et de Salésiens prêtres est d'une grande aide pour éclairer les choix vocationnels.

Être Salésien coadjuteur : signes et accentuations typiques

781. Les signes qui caractérisent la vie du Salésien coadjuteur dérivent de son identité de personne consacrée et de laïc dans le contexte du charisme salésien. Voici quelques éléments qui peuvent être éclairants :

- A. *Vocation et consécration quotidienne.* Le coadjuteur est appelé à mener une vie religieuse au quotidien. Il est à l'aise avec les gens ordinaires et proche d'eux ; il partage avec eux « les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses » de la vie (GS 1).
- B. *Témoin de la fraternité.* Le coadjuteur est témoin de la fraternité humaine, capable de construire des relations saines à l'intérieur comme à l'extérieur de la communauté. En raison du caractère séculier qui lui

est propre, il a la possibilité de nouer des relations avec beaucoup de gens qui ne sont pas proches de la vie de l'Église. Sa fraternité devient mission, avec une surprenante fécondité évangélique. Cette attitude est incarnée dans la vie de figures exemplaires telles que saint Artémide Zatti et le vénérable Simon Srugi.

C. Engagement social et désir de sanctifier le monde du travail. Le coadjuteur est sensible aux problèmes sociaux, locaux et mondiaux, et vit la doctrine sociale de l'Église avec compétence et passion. Il est proche du monde du travail, quel que soit le professionnalisme dont il est personnellement expert. Il valorise le travail manuel, la collaboration et l'organisation, et se montre disponible pour le service. Il utilise ses compétences pour soutenir les jeunes dans leur formation. C'est une sensibilité qui le rend aussi très proche de la vie des familles, en commençant par les classes les plus populaires, celles auxquelles la mission salésienne s'adresse de préférence.

D. Catéchèse et ministère prophétique. Le coadjuteur participe à la mission prophétique de l'Église en tant que laïc consacré, avec un vif intérêt pour la catéchèse. C'est un domaine d'évangélisation que de nombreux laïcs exercent dans l'Église et qui qualifie notre Congrégation dans ses origines. Le zèle pour pouvoir porter l'Évangile aux plus pauvres et aux plus éloignés a stimulé l'inventivité et la créativité de grands coadjuteurs missionnaires, ouvrant la voie à la naissance de nouvelles communautés chrétiennes. Avec l'avènement de la technologie numérique, les possibilités se multiplient, et être laïc et en même temps consacré ouvre d'immenses opportunités pour ceux qui vivent en Salésiens coadjuteurs la poussée apostolique du *Da mihi animas*.

Vivre le ministère ordonné en Salésien : signes et accentuations typiques

782. Le Salésien prêtre ou diacre intègre en lui les dons de la consécration salésienne et du ministère ordonné. Sa manière spécifique d'être prêtre ou diacre est façonnée par la spiritualité et le mode de vie salésiens.

Voici quelques signes et accentuations qui peuvent être éclairants :

- A. *Priorités de la mission en faveur des jeunes.* Le ministère pastoral auprès des jeunes est son principal domaine d'action, développé par le biais du service de la Parole, de la catéchèse et de l'introduction des jeunes à la vie sacramentelle, apostolique et missionnaire dans l'Église. C'est un apostolat qu'il vit comme Salésien, à la fois de manière plus formelle et plus organisée, ainsi que dans de nombreux espaces informels et réunions non structurées. Avec Don Bosco, il peut dire qu'il est prêtre partout, à l'église comme dans la cour de récréation, expert pour aller rencontrer les jeunes là où ils sont afin de les conduire au Seigneur ; il sait comment faire le premier pas vers eux au lieu d'attendre qu'ils viennent.
- B. *Sensibilité au milieu éducatif.* Il considère sa mission comme partie intégrante de la CEP, s'adaptant avec un esprit de service aux besoins concrets des jeunes. Il prend ses distances de toute forme de cléricalisme. Collaborer avec tous ceux qui partagent la mission, à partir des jeunes, et créer synergie et communion est une marque de fabrique de la manière salésienne d'être un bon pasteur. Il le fait comme prêtre, aidant la communauté et les groupes à marcher ensemble vers Dieu, le Père de tous, même lorsque la foi est explicitement partagée par quelques-uns.
- C. *Service sacramentel.* Comme Salésien, il s'engage dans le ministère sacramentel, offrant un service pastoral à la communauté à travers les sacrements, en particulier l'Eucharistie et la Réconciliation. Il s'offre avec générosité et compétence pour accompagner personnellement les jeunes. Don Bosco prêtre est le modèle de la manière dont l'Eucharistie, le sacrement de la Réconciliation et le fait d'être un guide pour les jeunes doivent transformer l'existence d'un ministre ordonné salésien.
- D. *Amour de l'Église et adhésion au Magistère.* Il nourrit un amour sincère pour l'Église et adhère au Magistère du Pape et des Évêques, participant à la vie du Diocèse avec une disponibilité pour la mission universelle. L'intensité du dévouement à l'Église et de

l'amour pour le successeur de Pierre a caractérisé très fortement le sacerdoce de Don Bosco. Aujourd'hui, il existe un don et une mission encore plus grands qui qualifient le sacerdoce vécu par les Salésiens : être présent de manière capillaire sur tous les continents. Cela fait de nous et nous invite à être des signes de l'universalité de l'Église, croyants et crédibles, tant localement que mondialement.

Discernement de la vocation missionnaire *ad gentes*

783. « Les missions étrangères ont toujours été un objectif cher à la Congrégation Salésienne », affirmait Don Bosco dans un mémorandum de 1880 adressé au Pape Léon XIII (MB XIV, 624). Il souhaitait que sa Congrégation fût véritablement missionnaire *ad gentes* (ACG 336, 8). Le CGS insistait sur le fait que « les Missions concernent toute la Congrégation ; par conséquent, tous les confrères y sont impliqués de diverses manières » (CGS 480).

Aux différentes étapes de la formation initiale, chacun est encouragé à maintenir vivant *l'esprit missionnaire* comme élément essentiel de notre charisme.¹³

Au moins à partir du postnoviciat, tous les confrères devraient être encouragés à entreprendre un discernement d'une possible vocation missionnaire *ad gentes*. La vocation missionnaire *ad gentes* requiert un discernement minutieux. C'est un processus graduel et progressif qui implique l'interaction harmonieuse de toutes les dimensions de la formation et qui se déroule simultanément au sein d'un environnement et au niveau individuel. Le discernement missionnaire personnel se fait à trois niveaux : avec l'aide de l'accompagnateur spirituel, du Directeur et de l'équipe de formation ; avec le Provincial et son Conseil ; avec le Conseiller pour les Missions et le Recteur Majeur (ACG 437, 53–68).

Motivations et intention droite

784. Ceux qui se sentent appelés à la vie salésienne et demandent à être admis ont l'intention d'opter pour un

mode de vie, pour un ensemble de valeurs qu'ils perçoivent en accord avec leur réalité et leurs aspirations, tout en pressentant que ce désir nécessitera un long chemin de croissance.

La première étape du discernement vocationnel consiste à vérifier *la présence des exigences d'aptitude et l'absence de contre-indications*. Cependant, même si ces signes sont importants et nécessaires pour découvrir un appel authentique de Dieu, ils ne suffisent pas.

785. Il est nécessaire d'aller plus loin, c'est-à-dire d'identifier et d'évaluer l'origine de cette inclination, de cette orientation. Il est nécessaire de comprendre quels besoins, désirs ou intérêts, quelles dynamiques positives et négatives, internes ou externes, constituent la base et donnent de la cohérence à ce choix. En d'autres termes, il est nécessaire *d'identifier les motivations profondes* du choix vocationnel. L'intervention de la formation aidera à les rendre appropriées, vraies et authentiques jusqu'à ce qu'elles atteignent le signe positif fondamental, l'intention droite.

L'intention droite

786. *L'intention droite* (la bonne intention) est la volonté claire et décisive de s'offrir entièrement au Seigneur, de lui appartenir et de le servir auprès de son prochain selon la vocation salésienne. C'est une volonté sincère, bien motivée, déclarée et démontrée par une conduite constante et une formation complète. L'intention droite est très différente de l'attrance simple et sensible ou d'un désir généreux de service, ou d'autres aspects, aussi importants soient-ils, de la vocation salésienne, tels que le plaisir d'être avec les jeunes, la disponibilité au travail éducatif ou l'admiration pour le rôle social que la vie salésienne joue dans son propre contexte. L'intention droite est entièrement enracinée dans la foi, l'espérance et la charité qui rendent chrétienne l'existence. C'est l'offrande de soi à une mission perçue et accueillie comme venant de la main de Dieu par l'intermédiaire de l'Église.

L'intérêt et l'inclination authentiques orientés vers la mission salésienne, ainsi qu'une véritable motivation sur-

naturelle, sont les composantes essentielles de l'intention droite. C'est le signe vocationnel indispensable, qui confère une base solide aux autres éléments d'aptitude.

Différentes motivations

787. *Le discernement des motivations* est un aspect décisif du processus de formation. Les motivations sont complexes et largement inconscientes, tout comme la personne en qui le conscient, le subconscient, la psyché et l'esprit interagissent dans une unité indissoluble, un lieu de rencontre entre Grâce et liberté.

Pour discerner et évaluer les motivations, il est bon d'en distinguer les *différents types* et les *différents niveaux*. On peut parler de motivations :

- A. *conscientes et inconscientes* : celles que le sujet manifeste en paroles et qu'il croit posséder, et celles pour lesquelles il agit et vit, même s'il n'en est pas conscient ;
- B. *dominantes ou simplement présentes* : celles qui poussent réellement la personne vers certains choix, et celles qui l'accompagnent sans être décisives ;
- C. *convergentes ou divergentes* : celles qui sont cohérentes avec une orientation vocationnelle, comme l'aspiration personnelle à travailler pour les jeunes et le désir de se donner totalement à Dieu dans la construction du Royaume ; et celles qui divergent, qui produisent une incohérence interne, comme le désir de devenir religieux et avoir l'intention de gravir les échelons dans l'échelle sociale ;
- D. *authentiques ou apparentes, appropriées ou inappropriées, valables ou non valables* : celles qui sont intériorisées, ou qui ne sont qu'apparemment assumées par le sujet ; celles qui poussent vers les autres et leur bien-être et orientent la personne entière vers Dieu, son Royaume, son projet, ou celles qui sont centrées sur le sujet, sur la satisfaction de ses besoins, de ses désirs.

Qualité des motivations

788. Le discernement doit pouvoir identifier *la qualité des motivations*.

A. *La motivation authentique, adéquate et valable* pour soutenir le choix de la vie consacrée salésienne repose sur des valeurs essentiellement religieuses, sur l'amour de Dieu et du prochain, et parvient à diriger les énergies du sujet vers ces objectifs. On la reconnaît à la cohérence entre les valeurs proclamées et la vie vécue, à la sérénité et à la joie avec lesquelles le candidat vit sa vie quotidienne.

C'est la motivation spécifique qui coïncide avec « l'intention droite » : c'est une motivation fondamentale qui touche à l'essence de la vocation. Une telle motivation est capable de purifier, d'unir et de consolider d'autres motivations conscientes ou inconscientes.

Pour une réussite vocationnelle, le discernement et la formation doivent s'assurer qu'une motivation authentique soit présente chez le candidat, ou qu'il puisse l'atteindre par un processus de formation normal.

B. *La motivation inadéquate* repose sur des valeurs saines et appartenant à la vocation, mais pas fondamentales et, en un certain sens, marginales ou périphériques, telles que la gratification pour le succès dans l'éducation, la joie dans le travail avec les jeunes, la satisfaction d'exprimer de manière significative ses propres ressources, la promotion des pauvres, le goût pour le service social, la passion pour l'étude, le plaisir d'une vie d'amitié.

Lorsqu'elles se présentent comme dominantes, dépourvues de corrections et pas encore intégrées en l'« intention droite » qui naît de la foi, même si elles sont valables en elles-mêmes, ces motivations ne suffisent pas comme fondement de la vie consacrée et comme fondement de la fidélité vocationnelle. Elles s'épuisent si elles n'ont pas de racines solides et définitives dans le sentiment d'être appelé à témoigner de la primauté de Dieu et à accepter la centralité du Christ dans l'organisation de sa propre existence.¹⁴ Grâce à un soutien dans la formation, elles peuvent être purifiées et intégrées à des motivations religieuses authentiques.

C. *La motivation non valable*, même si elle semble extérieurement religieuse, repose en réalité sur de multiples besoins et intérêts subjectifs, tels que le besoin

de sécurité, l'affirmation de soi, la recherche d'affection, et ne permet pas de soutenir le choix vocationnel, le chemin de la formation et de la persévérance.

Discernement des motivations

789. *Reconnaître une véritable motivation* capable de soutenir la vie salésienne est toujours une tâche délicate. Les motivations ne sont jamais pures. Après vérification de la sincérité du candidat, on ne peut donc pas présumer de l'existence d'une intention droite. Cela peut coexister avec des motivations égocentriques, souvent subconscientes.

Par le discernement, il faut donc découvrir les motivations conscientes et, autant que possible, s'approcher des motivations inconscientes, tout en s'appuyant également sur l'aide des sciences humaines, surtout lorsque la personne n'atteint pas un bon niveau d'intégration. Il s'agit de comprendre l'attitude de base de la personne, les valeurs, les besoins, les lacunes et les défenses possibles.

Plus ceux qui sont accompagnés et ceux qui accompagnent parviennent ensemble à reconnaître les motivations dominantes, plus la voie s'ouvre vers un processus de purification et d'intégration qui peut faire mûrir et renforcer les motivations les plus proches de l'« intention droite ».

Il est donc demandé au candidat de s'engager à se confier à un accompagnateur spirituel sensible et capable de discernement.

La compréhension et l'évaluation des motivations relèvent, d'une certaine manière, de l'accompagnateur spirituel et du confrère lui-même, même si le Directeur et son Conseil doivent toujours garder à l'esprit le contexte motivationnel dont dépendent la vérité et la fécondité du chemin de vie salésienne.

Purification des motivations

790. En ce qui concerne le processus de formation, il faut être conscient que *les motivations sont susceptibles d'une maturation et d'une purification graduelles*

et continues. Souvent, le candidat se présente avec une motivation inadéquate, que la formation aide à transformer en l'orientant dans une direction plus authentique. L'implication active et l'engagement de la personne concernée sont essentiels. Plutôt que des interventions directes, les formateurs peuvent aider à créer des espaces sûrs favorisant la connaissance de soi et l'identification des motivations personnelles, ouvrant ainsi la voie à un processus de purification et de croissance de la part de l'individu.

Ainsi, la formation conduit progressivement le candidat à comprendre avec plus de profondeur et de clarté que c'est le Seigneur qui « appelle » et « motive le choix » de le servir de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces, et d'aller en son nom à tous ceux vers qui il sera envoyé.

Dimension intellectuelle. Aspects positifs et exigences

Intelligence, capacité de réflexion et de jugement

Capacité intellectuelle

791. *La capacité intellectuelle* n'est pas un élément isolé de la personnalité. Elle se situe dans un contexte (tempérament, orientation mentale, facteurs environnementaux) et doit être évaluée dans ce contexte.

D'une part, il faut vérifier *si l'intelligence du candidat est suffisante et intégrée au reste de sa personnalité*, si cela conduit à la reconnaissance de ses propres limites, afin de corriger ses lacunes par la formation et l'apprentissage. Il est nécessaire de savoir s'il sait prêter attention à lui-même et à son environnement, s'il a une capacité suffisante pour saisir, comprendre, saisir les situations, formuler ce qu'il a compris et s'exprimer adéquatement.

En revanche, *la capacité intellectuelle doit être proportionnée et relative au type d'engagement* vécu dans une Congrégation appelée à une mission éducative et pastorale, qui s'exprime sous une diversité de formes et se réalise en collaboration à travers différents rôles

et fonctions. Il ne s'agit pas avant tout d'accumuler des connaissances, mais plutôt de la capacité à développer sa propre pensée, à comprendre, à discerner.

Le bon sens

792. Il convient de garder à l'esprit qu'une capacité limitée à apprendre de la vie, la fermeture mentale et le manque d'honnêteté face à la vérité sont parfois liés à des difficultés psychologiques, telles que des peurs, des angoisses et de solides mécanismes de défense qui entravent l'ouverture envers les autres et le monde. Tout cela a un impact significatif sur ce que la vie salésienne exige.

Par conséquent, dans le discernement, il ne suffira pas de se référer uniquement aux résultats scolaires ou académiques. Il est également nécessaire de trouver *des compétences intellectuelles pratiques pour comprendre et gérer les problèmes quotidiens*, la capacité d'écouter, de comprendre d'autres opinions, d'intégrer d'autres points de vue, et de posséder ce sens de la réalité qui conduit à éviter de naïves idéalizations.

Une personne qui n'excelle pas dans les études peut tout de même démontrer une bonne intelligence pratique, évaluer avec prudence, intervenir avec efficacité pour résoudre les situations qui se présentent et interagir de manière constructive avec les autres.

Il peut cependant arriver qu'une personne avec d'excellents résultats académiques soit trop attachée à sa vision des choses et qu'elle ait du mal à accepter un projet communautaire, à être docile face aux demandes les plus simples mais urgentes, et qu'elle devienne une personne d'opposition.

Volonté de mûrir

793 La capacité intellectuelle est une *aptitude* dont le développement doit être constamment encouragé. Cela requiert une volonté constante et la capacité de concentration, la présence d'intérêts culturels authentiques, l'engagement à maintenir l'intentionnalité vocationnelle salésienne comme critère d'orientation et de caractérisation des choix, ainsi que des efforts pour se mettre à jour et mûrir intellectuellement.

794. *En résumé, la capacité intellectuelle du Salésien doit être suffisante pour mener les études nécessaires et affronter les engagements futurs avec sérénité et compétence (tant des Salésiens coadjuteurs que de ceux appelés au ministère presbytéral ou diaconal). Une compréhension adéquate de la nature de la vocation et de ses exigences est donc nécessaire (VC 98 ; PDV 51). La dimension intellectuelle en relation avec la vocation salésienne implique sans aucun doute la capacité de réflexion et de jugement propre à ceux qui sont éducateurs et pasteurs, essentielle pour cultiver la sensibilité culturelle, formatrice et pastorale qui caractérise notre présence dans l'Église. C'est ainsi que nous devenons attentifs aux signes des temps, prêts à discerner la voix de l'Esprit, toujours plus capables d'apprendre de la vie (C 19.98.119).*

Qualification nécessaire

795. Pour chaque Salésien, un niveau d'études est supposé lui permettant de jouer un rôle constructif dans la communauté, en vue de mener à bien la mission éducative et pastorale salésienne. Au cours du processus de formation, le Salésien doit obtenir les qualifications établies dans le Projet Provincial de Formation.

Pour pouvoir vivre et partager les valeurs salésiennes et concrétiser le Système Préventif, il faut une connaissance suffisante de Don Bosco et de son histoire, de son expérience, de sa réflexion et des orientations de la Congrégation, des différents Groupes de la Famille Salésienne.

Outre tout ce qui se vit sur le plan des études, il est essentiel d'enrichir le parcours quotidien de qualification par le dialogue communautaire et la réflexion sur ce qui est vécu dans le cadre du travail éducatif et pastoral qui, dans les CEP, peut devenir un laboratoire permanent de formation en mission et de formation conjointe. Lorsqu'il y a ouverture à ce type de réflexion et un bon accompagnement, l'expérience quotidienne devient l'école la plus efficace pour apprendre l'art du discernement vécu selon l'esprit salésien.

Difficultés et contre-indications à évaluer

796. *Certains signes peuvent manifester un manque d'aptitude à la vie salésienne :*

- A. une capacité de jugement faible ou non équilibrée et un manque de bon sens ;
- B. ne pas réussir à atteindre le niveau d'études de base exigées par l'Église et la Congrégation (FSDB 125), au-delà de limites extérieures (langue, lacunes scolaires précédentes) que l'on a tenté de remédier ;
- C. un manque d'engagement dans les qualifications personnelles, peu de temps consacré à l'étude, un manque d'intérêt pour sa propre mise à jour culturelle et professionnelle, une exigence indispensable pour le rôle d'animation et les responsabilités que la vie salésienne exige ;
- D. un mode de vie superficiel fondé sur l'activisme, qui se moque de la qualité de l'expérience et du travail, qui ne sait pas se donner le temps de réfléchir, qui ne valorise pas les opportunités de partage et de lecture de la réalité.

Dimension éducative et pastorale***Aspects positifs et exigences***

797. Les qualités propres à l'éducateur pasteur salésien sont *des signes d'aptitude*, à vérifier et à mûrir au cours de la formation. En particulier, on note les éléments suivants :

- A. La capacité à mener la mission salésienne pour des raisons profondes de foi, comme véritable expérience spirituelle, intégrant spiritualité et action pastorale, éducation et évangélisation, traduisant le zèle pastoral en initiative, générosité et sacrifice.
- B. La prédilection pour les jeunes pauvres et abandonnés ainsi que pour les milieux populaires ; la solidarité, la capacité à maintenir le contact avec le monde des jeunes et à s'incarner dans des contextes inconnus.
- C. La capacité à comprendre et estimer les valeurs de son temps ; la capacité à comprendre de manière

critique les langages de la communication sociale, à traiter la culture et à être ouvert à l'information.

- D. La possession d'un sens pastoral adéquat et l'adoption du Système Préventif comme principe inspirant et spiritualité ; la capacité à témoigner d'un cadre de valeurs en harmonie avec la proposition éducative et pastorale salésienne.
- E. La compétence éducative et pastorale, qui implique un ensemble de connaissances spécifiques, en particulier de la Pastorale Salésienne des Jeunes, l'acquisition de compétences opérationnelles et la recherche de qualification. Une expression privilégiée de cette recherche est l'attention constante portée aux problèmes éducatifs, aux différentes formes de communication et aux nouvelles façons de proclamer la Parole aux jeunes.
- F. La capacité d'animer et d'accompagner des individus et des groupes, promouvant un parcours de qualité humaine et chrétienne.
- G. Le sentiment communautaire de la mission provinciale et locale, manifesté par la participation au projet (PEPS), dans le respect de la programmation commune et la référence aux responsables, dans la collaboration pour l'exécution, en une relation positive avec les laïcs et les membres de la Famille Salésienne.
- H. L'habitude de la réflexion sur la praxis, sur la base des stimuli et des orientations de l'Église, des critères de la science pastorale et des orientations de la Pastorale Salésienne des Jeunes.
- I. L'acceptation de la mission comme chemin de formation.

Difficultés et contre-indications à évaluer

798. *Les contre-indications* se trouvent dans l'absence ou le développement disharmonieux des éléments mentionnés ci-dessus :

- A. Peu de sensibilité et d'intérêt pour les destinataires spécifiques de notre mission et faible attention à la culture locale et à son propre territoire.
- B. La superficialité dans l'expérience éducative-apostolique ; une simple exécution matérielle des activités

- éducatives-pastorales, sans réflexion et comparaison constantes ; peu d'attention portée aux orientations pastorales de l'Église et de la Congrégation.
- C. Des difficultés évidentes à adopter le Système Préventif comme critère permanent de vie et d'action ; une vision sécularisée de l'activité éducative et pastorale, fondée uniquement sur des techniques opérationnelles sans la force du *Da mihi animas* ; ou une vision qui n'intègre pas la perspective éducative et pastorale ;
 - D. L'individualisme apostolique, l'absence de communication avec les autres travailleurs et les responsables de la mission commune, une faible insertion dans la communauté éducative-pastorale, la fermeture des relations.
 - E. Le manque d'engagement à se qualifier pour la mission.

Dimension du charisme

Aspects positifs et exigences

799. La dimension du charisme imprègne et intègre toutes les autres dimensions dans une synthèse qui doit être constamment approfondie. La puissance unificatrice de l'amour divin en nous – la grâce d'unité de notre vocation – nous conduit progressivement à la splendide harmonie de la nature et de la grâce que nous trouvons chez Don Bosco (C 21). Par conséquent, de nombreux éléments de cette unité et les critères connexes de discernement ont déjà été anticipés lorsque les dimensions humaines et fraternelles, spirituelles, intellectuelles et éducatives et pastorales ont été traitées. Ici, nous nous concentrons sur le pouvoir unificateur du charisme. Le Salésien coadjuteur ou l'aspirant au presbytérat salésien doit avoir suffisamment mûri la grâce d'unité pour pouvoir vivre les dimensions de sa vocation de manière intégrée et harmonieuse. Parmi les signes indiquant une maturation charismatique dans la direction indiquée, on trouve les suivants :

- A. Une compréhension suffisamment claire et une conviction qu'il est appelé à vivre la dimension laïque ou le sacerdoce ministériel en tant que Salésien consacré.

- B. La conscience et l'acceptation sereine que les choix liés à la mission éducative et pastorale sont médiées par la communauté.
- C. Une bonté affectueuse [*amorevolezza*] croissante comme attitude caractéristique de son mode de vie et qui confère aux relations l'affabilité et la gentillesse typiques du Système Préventif.
- D. L'engagement à vivre la vie fraternelle en communauté, en maintenant une communion d'esprit et d'action avec l'autre forme de notre unique vocation salésienne – qu'elle soit laïque ou cléricale – et avec tous ceux qui font partie de la CEP.
- E. L'ardeur à vivre les conseils évangéliques en Salésien, comme indiqué dans les Constitutions, afin que la vie à la suite de Jésus obéissant, pauvre et chaste [*sequela Christi*] devienne pour les jeunes un signe de la plénitude de la vie sans fin à laquelle nous sommes tous appelés.
- F. La conviction que Dieu appelle de nombreuses personnes à partager l'esprit salésien et la mission salésienne, reconnaissant dans la CEP notre manière d'être une Église synodale.
- G. La capacité de lire la vie à la lumière de la foi et de veiller à ce que chaque rencontre et chaque événement devienne une nouvelle opportunité de grandir dans cet « unique mouvement de charité envers Dieu et envers nos frères », ce en quoi consiste notre consécration (C 3).
- H. Des signes d'une joie et d'une sérénité croissantes en harmonie avec sa vocation.

Difficultés et contre-indications à évaluer

800. Parmi les signes d'une identité charismatique faible figurent les suivants :

- A. l'incapacité à vivre la forme de sa vocation au sein de la consécration salésienne ;
- B. l'individualisme dans l'apostolat et la résistance à la médiation communautaire ;
- C. des traits qui montrent peu d'appréciation pour le Système Préventif : arrogance, impatience et manque de respect habituels, attitudes cléricalistes ;

- D. des signes persistants de manque de fraternité et de manque d'estime pour le Salésien prêtre/coadjuteur ;
- E. des signes de refus de la mission partagée et de résistance à la formation conjointe ;
- F. un manque réel d'attention et de dévouement envers les jeunes pauvres ;
- G. l'incapacité à vivre la chasteté, la pauvreté, l'obéissance selon le style propre de la vie salésienne et en relation avec la mission et la vie fraternelle en communauté ;
- H. une tendance à l'activisme excessif, axé sur l'efficacité sans intérêt sincère ni expression d'amour pour Dieu et de proximité avec ses frères ;
- I. des signes persistants d'insatisfaction et un mode de vie fragmenté.

11. Notes

¹ Cf. can. 1029 ; *Don* 206 ; C 108.

² Cf. can. 1052 §1 ; *Don* 206.

³ VIH = *Virus de l'immunodéficience humaine* ; SIDA = *Syndrome d'immunodéficience acquise*.

⁴ Cf. *Don* 190–196 et FSDB 720, 723–730. Sur l'obligation du candidat de porter les informations importantes à l'attention du supérieur compétent, cf. *Don* 193 et FSDB 727.

⁵ La description classique des troubles de la personnalité se trouve dans L'AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION, *DSM-5. Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (Raffaello Cortina Editore, Varèse, 2014) 747–748. Ces troubles peuvent survenir seuls ou en combinaison avec d'autres et impliquent souvent des altérations physiologiques (troubles psychosomatiques).

⁶ « Sera puni de la privation de l'office et d'autres justes peines, y compris, si c'est le cas, le renvoi de l'état clérical, le clerc (...) qui conserve, exhibe ou divulgue de quelque façon que ce soit et avec quelque moyen que ce soit, des images pornographiques, acquises de façon immorale, de mineurs ou de personnes habituellement affectées d'un usage imparfait de la raison. » (can. 1398 §1, 3°, du Livre VI révisé du CIC ; cf. PAPE FRANÇOIS, *Constitution Apostolique Pascite gregem Dei* [Soyez les pasteurs du troupeau de Dieu], 23 mai 2021).

⁷ Déclaration *Dignitas infinita* sur la dignité humaine (2024) 55–59 ; AL 56, 58, 425.

⁸ Cf. *Don* 200 ; CCE, *Instruction de la Congrégation pour l'Éducation Catholique sur les critères de discernement vocationnel au sujet des personnes présentant des tendances homosexuelles, en vue de l'admission au séminaire et aux Ordres sacrés* (2005) 2–3.

⁹ « Si un candidat pratique l'homosexualité ou présente des tendances homosexuelles profondément enracinées, son directeur spirituel, comme d'ailleurs son confesseur, ont le devoir de le dissuader, en conscience, d'avancer vers l'Ordination. » (*Don* 200)

¹⁰ Cf. CCE, *Instruction de la Congrégation pour l'Éducation Catholique sur les critères de discernement vocationnel au sujet des personnes présentant des tendances homosexuelles, en vue de l'admission au séminaire et aux Ordres sacrés* (2005) 3.

¹¹ *L'efféminement*, au sens de posséder ou de manifester des qualités considérées comme plus féminines que masculines, n'est pas nécessairement un signe de tendances homosexuelles, et n'a jamais été déclarée comme un trouble ou un empêchement à la vocation consacrée ou aux Ordres Sacrés. Les formateurs et les guides devront discerner si, dans un cas particulier, il y a des difficultés à mener à bien la mission salésienne.

¹² « Lorsqu'il y a des candidats atteints de névroses et de déséquilibres forts, difficiles à canaliser même avec une aide thérapeutique, ils ne doivent être acceptés ni au sacerdoce ni à la vie consacrée. Nous devons les aider à prendre d'autres voies, sans les abandonner. Ils doivent être guidés, mais nous ne devons pas les admettre. Rappelons-nous toujours que ce sont des personnes qui vivront au service de l'Église, de la communauté chrétienne, du peuple de Dieu. » PAPE FRANÇOIS, *La force de la vocation. La vie consacrée aujourd'hui. Entretien avec Fernando Prado* (Bologne, EDB, 2018).

¹³ DICASTÈRE DES MISSIONS – DICASTÈRE POUR LA FORMATION, *La formation missionnaire des Salésiens de Don Bosco* (Rome 2014) 13–21.

¹⁴ Cf. J.E. VECCHI, *Allocution du Recteur Majeur à la clôture du CG24 n. 240* ; ACG 365, 10.

« Ensuite, on fit
cette prière :
«Toi, Seigneur, qui
connais tous les
cœurs, désigne
lequel de ces deux
tu as choisi»... »
(Ac 1,24

Admissions Lectio

Le choix de Matthias comme Apôtre (Ac 1,12-26) a lieu entre l'Ascension et la Pentecôte, une période durant laquelle l'Église naissante doit prendre des décisions selon sa propre responsabilité, sans la présence physique de Jésus et en attendant le Saint-Esprit.

Les disciples empruntent le chemin opposé au Jeudi saint : ils retournent du Mont des Oliviers « *à l'étage, une grande pièce aménagée* » à Jérusalem (Lc 22,12 ; 24,50). Cependant, ils ne sont plus les mêmes : ils reviennent après l'expérience pascalle du Maître. Comme au moment du premier appel, la liste des Apôtres est présentée à nouveau (Lc 6,14-16 ; Ac 1,13), avec l'absence marquée de l'Isariote.

Le nombre des Douze – qui correspond aux douze tribus d'Israël – exprime la vocation du peuple de la Nouvelle Alliance. L'absence d'un seul d'entre eux remet en question la plénitude de cette vocation communautaire.

Pour cette raison, en attendant le Saint-Esprit, toute la communauté – pas seulement les Onze – reste unie dans la prière (Ac 1,14). Dans ce contexte, la figure de Pierre émerge comme une figure d'autorité (cf. Lc 22,31-32) qui exhorte au choix d'un autre apôtre. Pierre interprète la réalité à la lumière des Écritures inspirées par le Saint-Esprit, en particulier certains Psaumes (Ac 1,16-20 ; cf. Ps 41,10 ; 55,13-15 ; 69,26 ; 109,8).

Un critère clair est établi pour ce choix : avoir

accompagné le groupe des disciples à l'époque où le Seigneur Jésus vivait avec eux. La communauté propose deux candidats : Joseph appelé Barsabbas et Matthias.

La décision est prise par le geste du « tirage au sort », en lançant une sorte de « *dés* » (κλήρος - klíros) utilisé pour la divination. Loin d'être un jeu de hasard, ce geste représente un moyen objectif, extérieur au jugement subjectif, de discerner la volonté divine. Ainsi se conjuguent la proposition humaine et le choix divin, le tout dans un contexte de prière intense (cf. Lc 6, 12-13). Le terme κλήρος est en outre lié au terme « héritage » (κληρονομία – klironomía), qui renvoie à la transmission et à la participation aux biens et aux traditions (cf. Ps 16, 6 ; Col 1, 12).

Ainsi, Matthias est finalement « *associé par suffrage* » (συγκαταψηφίζομαι – synkatapsífizomai [je vote pour]) aux Douze. Son élection ne concerne pas seulement lui, mais toute la communauté. Cet appel restaure le nombre de l'élection et guérit la vocation du peuple de la Nouvelle Alliance.

Meditatio

Comme dans le récit biblique, le processus d'admission se révèle aussi être un événement communautaire au sens le plus large : il implique le candidat, les responsables et toute la communauté chrétienne (cf. n. 811). C'est un processus qui exige un discernement sérieux, soutenu et nourri par la prière.

Tout comme les disciples relisent leur histoire à la lumière de Pâques, les candidats et ceux qui les accompagnent sont également appelés à relire leur propre parcours vocationnel à la lumière de la foi. Cette même foi éclaire la fragilité humaine et reconnaît que, même lorsque nous passons à une nouvelle phase de formation, il subsiste des histoires personnelles et des relations communautaires qui doivent être intégrées et guéries. Pour cette raison, la *Ratio* envisage l'assimilation de la vie salésienne comme un cheminement progressif (cf. n. 801).

Tout comme dans la communauté apostolique, des figures d'autorité apparaissent ici aussi pour animer et réguler les admissions (cf. nn. 804-807). Ces confrères, à l'instar de Pierre, sont appelés à interpréter la réalité des candidats et de la communauté en écoutant la Parole de Dieu et en invoquant l'assistance de l'Esprit Saint.

Aujourd'hui, nous ne recourons plus au geste du tirage au sort ; cependant, les critères établis pour l'admission continuent d'offrir un cadre objectif pour discerner la volonté de Dieu. Ils visent à garantir l'héritage charismatique que le candidat est appelé à accueillir, à vivre en communauté et à transmettre dans la mission.

Les critères d'admission ne se limitent pas à des paramètres techniques, mais doivent se concrétiser dans la vie en commun du candidat avec la communauté, où il peut partager l'expérience d'une rencontre vivante avec Jésus-Christ. Au fur et à mesure que le candidat progresse dans les différentes étapes, il est nécessaire d'approfondir la connaissance réciproque entre lui et la communauté comme condition d'un bon discernement (cf. n. 823). En effet, l'admission implique l'intégration dans un groupe, le fait de se compter parmi les confrères : ce n'est pas un résultat individuel, mais une invitation à marcher ensemble (C 22).

Enfin, même si tous les candidats ne sont pas choisis pour faire partie des frères engagés chez les Salésiens de Don Bosco (cf. n. 808), chacun de ceux qui passent par nos maisons de formation continue d'être appelé à faire partie de la communauté chrétienne pour annoncer le salut reçu et ce, dans d'autres contextes et selon d'autres modalités, (cf. *Lc* 8, 38-39).

Francisco J. Enríquez Zulaica, MEG - UPS

12. Admissions

801. On a déjà souligné *le sens et l'importance des admissions* dans le long et délicat parcours du discernement vocationnel. Les admissions constituent des moments de synthèse et de responsabilité décisionnelle particulière et offrent une aide pédagogique valable pour accompagner le candidat vers une réponse de plus en plus convaincue et mature. Pour cette raison, les admissions doivent être envisagées dans la perspective d'un parcours dans lequel il est nécessaire de distinguer clairement le processus de maturation d'une part, de l'aptitude ou de l'inaptitude à la vie religieuse salésienne d'autre part (CGS 697), les critères de base des critères de croissance. Il faut toujours garder à l'esprit que les admissions sont des moments de discernement ecclésial, et non de simples processus ou procédures.

Les conséquences des admissions pour le candidat et pour la communauté exigent que les décisions *soient fondées sur des preuves positives de pertinence*, comme indiqué explicitement dans les Constitutions (C 108). Il incombe au premier chef aux personnes chargées d'admettre les candidats de s'assurer que les conditions d'une expérience vocationnelle authentique sont réunies ; en cas de doute quant à l'aptitude du candidat, la prudence et l'expérience recommandent de ne pas l'admettre.

12.1 LA CANDIDATURE, LES RESPONSABLES ET LES PROCÉDURES D'ADMISSION

802. Ce qui a déjà été dit sur la nature, les conditions et les critères du discernement n'est pas répété ici. Une attention particulière est portée aux admissions et au jugement porté sur l'aptitude vocationnelle des candidats ou confrères en formation initiale.

La demande

L'admission se fait après que le candidat a librement

présenté sa demande (C 108). L'admission n'est pas une étape effectuée automatiquement, comme la fin d'une période de formation ou le suivi d'une date limite du calendrier. Ce que les Constitutions affirment pour la profession perpétuelle s'applique de manière analogique à chaque phase de formation : le candidat soumet la demande « lorsqu'il a atteint la maturité spirituelle salésienne requise pour un choix de cette importance. » (C 117)

La demande est requise pour l'admission au noviciat, à la profession temporaire ou perpétuelle, aux ministères, au diaconat et au presbytérat. Il existe aussi des candidatures qui suivent un chemin différent, comme celles pour le prénoviciat, pour la formation spécifique des candidats au presbytérat, pour la préparation à la profession perpétuelle.

La demande d'admission est adressée au Provincial responsable de la communauté à laquelle le candidat appartient.

803. Tout en conservant un style personnel, la demande signée, adressée au Provincial et remise au Directeur doit inclure les éléments suivants pour sa validité :

- le prénom et le nom du demandeur ainsi que la date de la demande ;
- l'objet de la demande, clairement exprimé (par exemple : entrée au noviciat, première profession temporaire ou son renouvellement, profession perpétuelle, institution aux ministères, ordination aux Ordres sacrés) ; pour le renouvellement des vœux, il faut également indiquer la période pour laquelle le renouvellement est demandé (annuel, biennal ou triennal) ;
- la motivation fondamentale pour laquelle le candidat souhaite accomplir ce à quoi il demande d'être admis ;
- la déclaration qu'il s'agit d'un acte libre ;
- la déclaration de conscience que ce à quoi il demande d'être admis est de nature publique ;
- la déclaration selon laquelle, lors du discernement effectué pour parvenir à la présentation de la demande, le candidat a consulté le Directeur de la communauté dans laquelle il vit,¹ son accompagnateur spirituel et son confesseur.

Rôle du Directeur et du Conseil concernant la demande

804. Une personne qui a l'intention de faire la demande pour les vœux, les ministères ou les Ordres sollicite l'avis de son Directeur, de son guide spirituel et de son confesseur avant d'adresser sa demande et, dans cette demande, déclare l'avoir fait. Il n'est pas tenu de faire référence, dans sa demande, à ce qui est ressorti de cet entretien. Le poids de la décision incombe à l'intéressé et non à la personne consultée.

Le Directeur et les autres, pour leur part, doivent donner leur avis sincère au candidat, conscients de la responsabilité qu'ils assument devant l'Église dont le bien, uni au bien de la personne, constitue le critère ultime de référence pour le discernement en cours.

Si, avant la réunion du Conseil local qui s'occupe des admissions, le Directeur estime qu'un individu n'est pas apte à être admis, ou qu'il n'est pas prêt, à ce moment-là, à présenter sa candidature, il a la grave obligation de conscience de le dire charitablement à l'intéressé avec clarté et sérieux.²

Cependant, il ne peut pas empêcher l'intéressé de prendre sa décision et de faire sa demande. Si la demande est présentée, le Directeur ne peut pas révéler au Conseil l'opinion qu'il a exprimée à l'intéressé et doit agir comme il le fait pour tout autre candidat. Il ne peut ni divulguer ni utiliser ce qu'il apprend uniquement à travers l'entretien fraternel ou l'accompagnement spirituel, pas même pour formuler son jugement lors des scrutins secrets du Conseil local ou du Conseil Provincial s'il en est membre. Il ne peut éventuellement divulguer que ce pour quoi il a obtenu le consentement explicite de la personne concernée, de préférence par écrit.

Les responsables

805. Les responsables des admissions sont, à des degrés divers, *le Provincial avec son Conseil et le Directeur avec son Conseil*. Les Constitutions stipulent que « l'admission au noviciat, à la profession temporaire ou perpétuelle, aux ministères et aux ordres sacrés est faite par le Provincial avec le consentement de son Conseil, après avoir pris l'avis du Directeur de la communauté et du Conseil. » (C 108)

L'autorité d'admission n'est pas collégiale, mais est confiée à la personne du Provincial. C'est un acte formel de son autorité personnelle et non de son Conseil, dont le consentement est cependant requis.³

La responsabilité légale des admissions incombe donc d'abord au Provincial puis à son Conseil qui intervient en exprimant un jugement et un vote secret (le Provincial ne vote pas puisqu'il est celui qui admet le candidat et demande le consentement du Conseil). À travers le discernement et le vote, Provinciaux et Conseillers Provinciaux assument les responsabilités juridiques et morales liées à leur fonction.

Le Directeur et les membres du Conseil local donnent leur avis par le biais d'un jugement et d'un vote secret (le Directeur vote également). Le vote du Conseil local est consultatif. À travers le discernement et le vote, le Conseil local assume la responsabilité morale de l'acte. Il est important que ce processus offre des possibilités pour favoriser le discernement et l'établissement de critères partagés, et pour éviter les divergences ou les désaccords dans les évaluations et les décisions.

Puisqu'il s'agit de l'une des responsabilités les plus élevées que l'on assume, des moments de formation « ad hoc » devront être proposés afin de permettre à ceux qui sont appelés à accomplir ce service d'acquérir les compétences nécessaires.

Il convient de garder à l'esprit ce qui a été décidé par le Dicastère pour la Vie Consacrée dans la « Lettre circulaire de la CIVCSVA sur l'utilisation des moyens informatiques-télématiques » (*Prot.n.Sp.R* 2452/20 - 19 mars 2023), où il est dit que l'admission à la profession perpétuelle et aux Ordres sacrés « exige la convocation en présence du Conseil Général/Provincial ou d'organes similaires ».

Conseil local

806. La demande est examinée à deux niveaux : par le Conseil de la communauté d'appartenance et par le Conseil Provincial dont dépend la communauté.

Au niveau local, *le Directeur et les membres de son Conseil*, qui ont habituellement un contact plus étroit avec le candidat et une connaissance directe de sa si-

tuation vocationnelle, sont appelés à exprimer leur opinion et un vote consultatif. Le Directeur participe également au vote ; la majorité doit être calculée en fonction du nombre de personnes présentes.⁴

Conseil Provincial

807. Au niveau provincial, les Constitutions stipulent : « *Le Provincial doit avoir le consentement de son Conseil* dans les cas suivants : admettre au noviciat, à la profession, aux ministères et aux Ordres sacrés ... » (C 165). Pour l'admission au prénoviciat, il suffit que le Provincial ait consulté son Conseil.

Les membres du Conseil Provincial ne peuvent pas simplement s'en remettre au jugement du Conseil local. Ils doivent se forger une opinion personnelle, de préférence directe, des candidats : ils doivent essayer de connaître et de suivre leur préparation, en mettant en place les formes de contact et de partage qui leur permettent de donner un vote motivé et éclairé. Ce type de connaissance est grandement facilité par le contact et l'interaction ordinaires entre les Conseillers, la communauté locale et les candidats. Les observations écrites du Conseil local restent également disponibles, y compris celles antérieures au processus d'admission en cours, ce qui peut aider à mieux comprendre l'évolution du parcours, ce qui est particulièrement pertinent face à des engagements définitifs. Face à d'éventuelles perplexités, une compréhension plus profonde de la situation est nécessaire par le dialogue et des informations supplémentaires, ainsi qu'en invitant le Directeur concerné à présenter les candidats au Conseil Provincial.

Surtout aux moments clés tels que la profession perpétuelle et l'ordination, le Conseil doit mener un discernement qui examine toute la vie salésienne et le parcours formateur de la personne concernée. Pour faciliter cela, lorsqu'un candidat/confrère passe à une autre phase de sa formation, soit dans sa propre Province, soit ailleurs, son Provincial transmettra au Directeur et au Provincial concerné une copie des deux derniers jugements d'admission ainsi que d'autres informations pouvant favoriser la connaissance et l'accompagnement du candidat/confrère concerné.

Admission et exclusion

808. Lorsque le candidat présente une demande d'admission au renouvellement de la profession temporaire ou à la profession perpétuelle, ou aux ministères, ou aux Ordres sacrés, deux situations peuvent se présenter.

La première est celle qui apparaît au can. 657 §1, régissant *l'admission*. Ce cas se vérifie lorsque le Provincial a *l'intention d'admettre* le religieux. Conformément à la loi, il doit obtenir l'accord de son Conseil. Par conséquent, le Provincial présente la candidature et ouvre le débat au sein du Conseil. À la fin de la discussion, il demande le consentement pour que le candidat soit *admis*. Le Conseil pourrait refuser son consentement. Dans ce cas, le Provincial ne peut pas admettre le candidat.

La deuxième situation est celle qui apparaît au can. 689 §1, régissant *l'exclusion*. Dans ce cas, le Provincial est conscient qu'il *existe des raisons valables d'exclure* le religieux. Il peut en faire connaître les causes au Conseil, mais il pourrait ne pas les divulguer, surtout s'il les a connues en toute confidentialité. De telles causes, cependant, doivent pouvoir être prouvées légalement en cas de recours hiérarchique administratif. Par conséquent, le Provincial présente la demande du candidat, ouvre la discussion au Conseil et, après avoir demandé l'avis des Conseillers, si nécessaire par vote secret, il prend sa décision.

La procédure prévue au can. 689 §1 doit être suivie même dans le cas où, après que le Provincial a obtenu le consentement du Conseil pour l'admission (selon la norme du can. 657 §1), des éléments sont apparus (même s'ils ne sont connus que de lui seul), constituant des motifs valables pour l'exclusion du candidat. Il réunira donc à nouveau le Conseil et suivra la procédure d'exclusion.⁵

Consentement et opinion

809. L'admission proprement dite est un acte juridique du Provincial (can. 124) ; celui-ci ne participe donc pas au vote (can. 127).

Si le consentement du Conseil est requis (comme dans le cas des admissions au noviciat, à la profession, aux mi-

nistères et aux Ordres), l'obligation du Supérieur de respecter le vote prononcé signifie qu'il ne peut pas admettre un candidat pour lequel le Conseil a voté négativement. Il n'est donc pas obligé d'admettre un candidat pour qui le Conseil a voté favorablement. Il peut refuser l'admission s'il y a une cause sérieuse connue au for externe. L'acte d'admission relève de la prérogative du Provincial qui n'est pas tenu de justifier sa décision finale, qui pourrait être liée à des situations de for externe qu'il ne juge pas pertinentes de partager. En cas de forte incertitude, il est toujours possible de reporter le processus pour obtenir d'ultérieures informations. On peut aussi utiliser un vote de sondage comme aide supplémentaire au discernement.

Si l'avis du Conseil est sollicité, le Provincial, pour la validité, doit entendre tous les Conseillers. Cependant, il ne devrait pas s'écarter de leur avis, surtout s'il est d'accord, sans raison valable. L'avis des Conseillers devra être consigné au procès-verbal. Ensuite, que ceux-ci soient pour ou contre, le Provincial pourra agir en toute autonomie et en conscience. Cependant, il ne devrait pas s'écarter de leur avis, sans raison valable, surtout s'il concorde (can. 127 §2, 2°).

Vote au Conseil

810. *Lors des votes du Conseil*, la majorité doit être calculée sur le nombre de personnes présentes (et non sur le nombre de votes valides), en se rappelant que le Provincial ne vote pas. En cas d'égalité, le Provincial ne peut pas procéder.⁶

Aucun membre du Conseil local ou du Conseil Provincial ne doit céder à des impositions ou à des pressions de quelque nature ou origine que ce soit lorsqu'il s'agit de voter sur l'aptitude d'un candidat. En vertu de la mission confiée à chaque Conseiller, local ou provincial, chacun est tenu de voter et ne lui est pas permis de s'abstenir (cf. can. 127 §3).

La pratique de décider à l'avance comment voter n'est pas autorisée, car elle invalide la raison du vote secret. Le vote n'a lieu qu'une seule fois ; la pratique de répéter le vote lorsque le résultat n'est pas comme prévu est interdite. En cas de besoin, cependant, le vote

par sondage peut être utilisé.

Dans tout cela, même dans la pratique du vote par sondage, se souvenir de l'obligation du secret.

Les procédures

811. Les étapes suivantes doivent être observées dans les procédures d'admission, en tenant compte de la diversité des situations :

- entretien avec le Directeur, le confesseur et le guide spirituel ainsi que la présentation de la demande (FSDB 802–803) ;
- l'avis des laïcs et des familles avec qui le candidat partage sa vie et ses activités pastorales – surtout s'ils sont membres du noyau animateur de la CEP – avis acquis de manière adéquate par le Directeur ;
- l'avis de la communauté religieuse à laquelle appartient le candidat (R 82) ;
- l'avis du Provincial d'origine avec son Conseil (pour ceux résidant dans une autre Province) (FSDB 274) ;
- l'avis et le vote du Directeur de la communauté avec son Conseil ;
- l'admission faite par le Provincial de la communauté religieuse à laquelle le candidat appartient à ce moment-là, avec le consentement de son Conseil (C 108).

12.2 ADMISSION AU PRÉNOVICIAT

812. L'admission au prénoviciat est faite par le Provincial du candidat, en dialogue avec son Conseil et avec les responsables de l'animation vocationnelle et de l'aspirantat.

À l'admission au prénoviciat, il faut *considérer attentivement la diversité des situations et des expériences personnelles* dont proviennent les candidats et qu'ils apportent avec eux, en termes d'âge, d'études, d'expériences de vie et de conditions familiales, de vie chrétienne et de connaissance de la vie salésienne, etc.

En appliquant les critères déjà énoncés, qui concernent les aptitudes et dispositions, motivations et contre-indications, *les objectifs de cette phase de formation doivent être pris en considération et donc la pertinence et la maturité qu'elle exige.*

Éléments à considérer

813. Au début du prénoviciat, « on ne demande pas à un candidat à la vie religieuse d'être en état d'assumer immédiatement toutes les obligations des religieux, mais il doit être jugé capable d'y entrer progressivement. Pouvoir juger de cette capacité justifie que l'on se donne le temps et les moyens d'y parvenir. Telle est la finalité de l'étape préparatoire au noviciat » (PI 42).

Documents

814. Les documents requis pour l'admission au prénoviciat sont :

- l'acte de naissance
- le certificat de mariage civil ou religieux des parents (si possible)
- le certificat de baptême
- le certificat de confirmation
- le certificat d'études secondaires (ou supérieures)
- la situation militaire à jour (le cas échéant)
- le certificat civil de non-interdiction de travailler avec des mineurs (en cas de condamnation ou de procédure pénale civile), où c'est nécessaire
- le certificat civil attestant de l'absence de condamnation pénale (casier judiciaire)
- la déclaration d'absence de dettes financières
- une lettre confidentielle concernant le candidat et sa famille, de la part du curé de la paroisse ou d'une autre personne connaissant le candidat et sa famille
- un *test* VIH (FSDB 744).

Quant à l'état de santé du candidat, chaque Région (ou Province) pourrait définir quels documents sont nécessaires, comme, par exemple, un certificat médical général.

Exigences

815. Certaines des conditions nécessaires à l'admission au noviciat doivent déjà être prises en considération pour l'admission au prénoviciat (par exemple, les

situations rendant l'admission au noviciat invalide).

Si le candidat vient d'une expérience vocationnelle vécue dans un autre Institut religieux ou a été dans un Séminaire diocésain, la Province demandera des informations écrites confidentielles à l'autorité compétente de l'Institut religieux ou du Séminaire diocésain avant son admission au prénoviciat (*Don* 198).

L'exigence la plus importante reste la suivante : « Ce n'est que lorsque le candidat *a fait l'option pour la vie salésienne* qu'il peut commencer immédiatement la préparation au noviciat. »⁸

12.3 ADMISSION AU NOVICIAT

816. L'admission au noviciat est faite par le Provincial d'origine avec le consentement de son Conseil (FSDB 389), après avoir eu l'avis du Directeur de la communauté du prénoviciat avec son Conseil (C 108), et cela aussi dans le cas d'un prénoviciat interprovincial.⁹

Aptitude à la vie salésienne

817. *L'admission au noviciat signifie que le candidat est jugé apte à commencer l'expérience religieuse salésienne* (C 109). Selon les Règlements Généraux, il « doit être exempt des empêchements prévus par les canons 643-645 § 1, manifester qu'il possède les aptitudes et la maturité requises pour s'engager dans la vie salésienne, et avoir une santé suffisante pour pouvoir observer les Constitutions de la Société. » (R 91)

Avec le noviciat a commencé l'expérience religieuse salésienne ; le candidat y adhère parce qu'il juge qu'elle correspond à son appel personnel. La motivation authentique, adéquate et valable est essentielle pour donner direction et énergie à tout le parcours qui suit ; l'attention de ceux qui entament le chemin et de ceux qui les accompagnent sera portée sur cette motivation.

Si cette intention droite et cette motivation fondamentale sont absentes, le noviciat peut être réduit à une expérience artificielle et externe, ce qui, avec le temps, s'avère être un choix imprudent de la part du candidat, compte

tenu des exigences qui lui seront proposées, avec un impact non positif sur le milieu de formation lui-même.

Conditions, empêchements et exigences juridiques

818. Le can. 642 stipule : « Les Supérieurs veilleront avec soin à n'admettre que des candidats ayant, en plus de l'âge requis, la santé, le tempérament adapté et les qualités de maturité suffisantes pour assumer la vie propre de l'Institut ; santé, caractère et maturité seront vérifiés en recourant même, si nécessaire, à des experts, restant sauves les dispositions du can. 220. »

L'admission au noviciat nécessite également un bilan de santé physique et une évaluation psychologique de la personnalité, qui doivent être réalisés pendant le pré-noviciat conformément aux dispositions mentionnées ci-dessus.¹⁰

Empêchements

819. *Les empêchements* auxquels fait référence R 91 sont présentés comme suit dans le Droit Canonique :

Comme indiqué au can. 643 : « Est admis invalide-ment au noviciat :

1. qui n'a pas encore dix-sept ans accomplis ;
2. le conjoint tant que dure le mariage ;
3. qui est actuellement attaché par un lien sacré à un Institut de vie consacrée ou incorporé à une Société de Vie Apostolique, restant sauves les dispositions du can. 684 ;
4. qui entre dans l'Institut sous l'influence de la violence, de la crainte grave ou du dol, ou que le Supérieur reçoit sous une semblable influence ;
5. qui aurait dissimulé son incorporation dans un Institut de Vie Consacrée ou une Société de Vie Apostolique. »

Comme indiqué au can. 644 : « Les Supérieurs n'admettront pas au noviciat des clercs séculiers sans avoir consulté l'Ordinaire propre de ceux-ci, ni des personnes chargées de dettes et insolvables. »

Exigences juridiques

820. Les exigences juridiques pour l'admission au noviciat prévoient que le candidat :

- soit exempt des empêchements énumérés ci-dessus ;
- soit admis par le Supérieur légitime ;
- présente les documents prescrits :
 - la demande ;
 - le certificat de statut libre ;
 - pour qui a été incorporé dans un Institut religieux ou une Société de Vie Apostolique, le certificat confidentiel du Supérieur Majeur de l'Institut ou de la Société (can. 645 §2-3 ; *Don* 189) ;
 - pour les clercs séculiers, le certificat du dernier ministère ou de l'ordination et les lettres de témoignage confidentielles des Ordinaires des Diocèses où ils ont exercé plus d'un an, après avoir été institué à un ministère ou reçu l'ordination (can. 645 §2-3 ; *Don* 189).

Les destinataires de ces informations ont la stricte obligation de garder *le secret* sur les informations reçues ainsi que sur les personnes qui les ont fournies. En ce qui concerne les consultations d'experts, les lois locales sur la vie privée doivent être respectées.

12.4 ADMISSION À LA PREMIÈRE PROFESSION

821. L'admission à la première profession est faite par le Provincial avec le consentement de son Conseil, après avoir dûment entendu le Provincial et le Conseil du candidat, ainsi que le Directeur et le Conseil du noviciat. L'admission est faite par le Provincial de la Province où se trouve le noviciat, même si le candidat appartient à une autre Province.¹¹

« Par la première profession religieuse, le confrère est inscrit dans la Circonscription juridique (Province ou Vice-province) au service de laquelle il a demandé à être admis. » (C 160)¹²

Le transfert définitif d'un confrère d'une circonscription à une autre, ou à une maison directement dépendante du Recteur Majeur, est décidé par le Recteur Majeur.¹³

Aptitude envers la vie salésienne

822. Pendant le noviciat, le candidat, avec l'aide du Maître, « approfondit les motivations de son choix, vérifie son aptitude à la vocation salésienne et s'oriente vers le don total de soi à Dieu pour le service des jeunes, selon l'esprit de Don Bosco. » (C 110) Le jugement que rendent les supérieurs pour l'admission à la première profession doit être fondé sur des éléments positifs prouvant la réalisation des objectifs propres au noviciat (C 108 ; can. 657 §1). La simple absence d'éléments négatifs ou problématiques ne suffit pas. Le processus de maturation doit être clairement distingué du manque d'aptitude à la vie religieuse salésienne. Ceux qui ne donnent aucun espoir d'être admis aux vœux perpétuels à l'avenir ne doivent pas non plus être admis aux vœux temporaires (CGS 697b).

Les critères d'admission dans le chapitre 11 permettent d'identifier les éléments qui prouvent *l'aptitude du novice* à la vie salésienne, parmi lesquels :

- une santé suffisante et une qualification adéquate ;
- un développement normal de la capacité relationnelle ;
- une affectivité saine et équilibrée ;
- une expérience chrétienne profonde et une motivation de foi ;
- une connaissance et une assimilation suffisantes, même si elles sont progressives, de l'esprit salésien, et une identification à la mission de la Congrégation caractérisée par la charité pastorale et la prédilection pour les jeunes, vivant dans le style du Système Préventif.

Vie communautaire

823. La vie et l'expérience communautaires exigent positivement :

- A. la capacité de s'insérer dans la communauté, surmontant l'isolement et l'individualisme, s'ouvrant à la diversité et promouvant l'unité, même avec des sacrifices personnels ;
- B. une capacité affective qui conduit à la communica-

- tion, au partage de la prière et des expériences, à la correction fraternelle ;
- C. un sentiment d'appartenance manifesté par la disponibilité, le dévouement et le sentiment de responsabilité envers la mission de la communauté ;
 - D. une attitude d'ouverture et d'accueil envers les personnes qui entrent en relation avec la communauté.

Conseils évangélique

824. L'expérience de vie selon les conseils évangéliques présuppose une intériorisation adéquate de certaines attitudes :

- A. concernant *l'obéissance* : accepter positivement et de manière responsable à la fois les dispositions des formateurs et la correction communautaire et fraternelle ; être ouvert avec les formateurs ; démontrer la capacité de collaborer et de prendre des initiatives envers le Projet Communautaire et le PEPS ;
- B. sur *la pauvreté* : l'engagement à adopter un mode de vie sobre et austère ; être facilement satisfait et souple quant aux besoins et goûts personnels, en ce qui concerne la nourriture, le vêtement ou autres ; l'amour du travail, la générosité de répondre aux services demandés ; savoir partager ses affaires avec les autres ; être attentif aux situations de pauvreté et d'injustice ainsi qu'aux conditions des destinataires de la mission salésienne ;
- C. à propos de *la chasteté* : être à l'aise avec la dimension sexuelle et affective de sa vie ; l'acceptation d'une vision sereine et positive de la chasteté consacrée, choisie comme valeur caractéristique de l'existence ; se faire connaître adéquatement à son guide spirituel ; pouvoir offrir et accueillir des manifestations de fraternité et d'affection et vivre l'amitié ; cultivant la capacité d'ascèse dans la vie quotidienne.

Exigences juridiques

825. La demande pour la première profession suit les indications déjà données dans la FSDB 803, avec quelques particularités :

- A. Il faut exprimer son intention de s'engager pour toute la vie et, en même temps, conformément à ce que demande l'Église, indiquer la durée de la profession temporaire que l'on demande à faire pour l'instant.
- B. En se référant au discernement effectué et aux personnes consultées, la figure du Maître occupe ici la place du Directeur et de l'accompagnateur spirituel ; par conséquent, il sera fait mention du Maître et du confesseur.
- C. L'indication de l'orientation spécifique vers la forme de la vocation salésienne à laquelle l'on se sent appelé, en tant que Salésien coadjuteur ou en tant que Salésien prêtre. Si le discernement est toujours en cours, on s'engage à le poursuivre en dialogue avec le provincial et dans le cadre de l'accompagnement de formation. (FSDB 416)

Conditions de validité de la profession

826. Une fois remplies les conditions d'admission au noviciat, *pour la validité de la profession temporaire selon le canon 656, il est requis que :*

- le candidat ait au moins 18 ans ;
- le noviciat ait été valablement achevé ;
- l'admission ait été librement faite par le Supérieur compétent, avec le consentement de son Conseil conformément à la norme du Droit ;
- la profession s'exprime publiquement, et se fasse sans violence, ni peur ni tromperie ;
- la profession soit reçue par le Supérieur légitime, soit personnellement, soit par l'intermédiaire d'un Délégué en présence de deux témoins.

Durée du noviciat

827. Concernant *la durée du noviciat*, il convient de se rappeler que l'article des Constitutions stipule : « Aux termes du droit, le noviciat dure douze mois. Il commence quand le candidat, admis par le Provincial, entre dans la maison du noviciat canoniquement érigée et se met sous la conduite du Maître des novices. Une absence qui dépasse trois mois, continus ou disconti-

nus, rend le noviciat invalide. Une absence qui dépasse quinze jours doit être suppléée. »

Par absence, on entend le départ effectif et temporaire de la maison du noviciat, avec ou sans motifs justifiés, avec ou sans autorisation. Lorsque les novices résident ensemble dans une autre maison de l'Institut, désignée par le Provincial, selon la norme du can. 647 §3, il n'y a pas d'absence.¹⁴

La disposition concernant les « périodes d'activités apostoliques passées hors de la communauté du noviciat » dont parle le canon 648 §2, ne s'applique pas à notre Congrégation, car elles devraient être en dehors de la période obligatoire de douze mois, comme le spécifie le canon lui-même.

Durée de la profession temporaire

828. Concernant *la durée de la profession*, nos Constitutions, tenant compte des dispositions du canon 655, stipulent : « Pendant la première période de trois ans, la profession sera triennale ou annuelle ; pendant la deuxième, elle sera ordinairement triennale. » (C 113) Le choix entre les différentes possibilités doit être fondé sur des motifs liés à la formation, en tenant compte du caractère progressif et sérieux de l'engagement. La décision dépend de la demande du novice ou du profès temporaire et du Provincial qui l'admet.

La période de profession temporaire dure généralement six ans ; le Provincial, s'il le juge approprié, peut la prolonger, mais pas au-delà de neuf ans (C 117).

En règle générale, qu'on ne permette pas aux confrères, durant leur profession temporaire, de s'absenter de la maison religieuse (*absentia a domo*) pour cause de crise vocationnelle.

Réadmission d'un confrère qui a légitimement quitté

829. Quiconque, ayant achevé le noviciat ou après sa profession, a légitimement quitté la Congrégation (à l'expiration de ses vœux, par dispense ou par sécularisation) peut être réadmis par le Recteur Majeur avec le consentement de son Conseil, sans l'obligation de re-

commencer le noviciat (cf. can. 690 §1).

La demande de réadmission sera adressée au Recteur Majeur, en exposant les raisons de la demande. Après avoir évalué les motifs avec son Conseil, le Provincial présentera la demande au Recteur Majeur, accompagnée d'un rapport détaillé sur le cas (curriculum vitae détaillé du demandeur, raisons pour lesquelles il n'a pas fait sa profession ou a décidé de quitter la Congrégation, raisons pour lesquelles il demande maintenant à être réadmis, etc.).

Il incombe au Recteur Majeur d'établir une période de probation appropriée avant la profession temporaire et la durée des vœux temporaires avant la profession perpétuelle (cf. can. 690 §1).

Réadmission d'un confrère renvoyé

830. Un confrère renvoyé de la Société peut être réadmis dans la Société par le Recteur Majeur avec son Conseil ; dans ce cas, le Recteur Majeur ne peut dispenser de l'obligation de refaire le noviciat.¹⁵

Un confrère renvoyé ne peut être réadmis s'il a été prouvé qu'il a commis des actes criminels ou s'il a des dettes financières impayées.

12.5 ADMISSION AU RENOUVELLEMENT DE LA PROFESSION

Aptitude à la vie salésienne

831. « La première profession ouvre une période de vie consacrée durant laquelle le confrère, soutenu par la communauté et par un guide spirituel, complète son processus de maturation en vue de la profession perpétuelle, et développe, comme Salésien laïc ou comme candidat au sacerdoce, les divers aspects de sa vocation. » (C 113)

Le critère pour juger de l'admission au renouvellement de la profession est donné par la réalisation progressive de cet objectif, tant dans la phase du postnoviciat (C 114) que pendant le stage pratique (C 115).

832. Après avoir évalué son aptitude à la vie salésienne

et après avoir étudié en profondeur les raisons de son choix vocationnel – deux objectifs du noviciat qui subsistent tout au long de la période des vœux temporaires –, le profès vit ensuite les phases du postnoviciat et du stage pratique, qui ont pour but :

- *le postnoviciat*, pour guider et soutenir « le jeune confrère à intégrer progressivement foi, culture et vie », par « l'approfondissement de la vie de foi et de l'esprit de Don Bosco, ainsi qu'une préparation philosophique, pédagogique et catéchétique appropriée, menée en dialogue avec la culture » (C 114) ;
- *le stage pratique*, pour aider le confrère à réaliser une « synthèse personnelle de son activité et des valeurs de sa vocation » à travers une « une phase de confrontation vitale et intense avec l'action salésienne dans une expérience éducative et pastorale. » Il y parvient en s'exerçant « à la pratique du Système Préventif et, en particulier, à l'assistance salésienne. » (C 115)

Exigences juridiques

833. Le renouvellement de la profession temporaire a lieu à la fin de la période pour laquelle la profession a été émise¹⁶ La date précise de l'échéance de la profession est le lendemain de celle où elle a été émise.

Le renouvellement est également obligatoire dans le cas où, à l'approche de la profession perpétuelle, on voudrait renvoyer celle-ci à une date opportune pour des raisons valables et pour une courte période. Dans ce cas, la profession temporaire est renouvelée pour la durée qui la sépare de la profession perpétuelle. Cependant, toute interruption, due à l'ignorance ou à la négligence, n'affecte pas la validité et la légalité de la profession émise.

Le renouvellement doit être public, c'est-à-dire reçu par le Supérieur compétent. Il doit être célébré « sans aucune solennité particulière » (PI 56), tout en étant conscient de l'engagement qu'il implique.

12.6 ADMISSIONS DURANT LA FORMATION SPÉCIFIQUE DU SALÉSIEN PRÊTRE

834. Les admissions aux ministères et aux Ordres sacrés sont des moments de discernement, de choix et de décision, qui ont lieu durant la phase de formation spécifique du Salésien prêtre. *Les critères de discernement et les exigences d'acceptation* doivent être vus dans la perspective globale de l'identité du Salésien prêtre, décrite dans la *Ratio* et rappelée ici dans certains de ses éléments principaux.

Tout d'abord, il convient de considérer que, pour ceux qui sont orientés vers le presbytérat, la perspective de la formation sacerdotale est *présente tout au long de la période de formation* et non seulement dans la phase spécifique de formation.

En fait, bien que la formation salésienne ait ordinairement un programme égal, avec les mêmes phases et des objectifs et contenus similaires, certaines distinctions dépendent de la vocation spécifique de chacun. Pour cette raison, toute formation initiale offre au candidat salésien au presbytérat la possibilité de développer les différents aspects de sa vocation « comme candidat au sacerdoce » (C 113).

835. La formation spécifique du candidat au presbytérat, qui s'achève en partie ou en totalité après la profession perpétuelle, complète la formation initiale. Cette formation suit les orientations et normes établies par l'Église et la Congrégation, et vise à préparer ceux qui se préparent à devenir ministres ordonnés à être pasteurs éducateurs selon la perspective salésienne (C 116).

La configuration progressive du futur prêtre au Christ Pasteur est enracinée dans l'initiative de Dieu qui appelle, habilite et envoie. Elle s'exprime par un processus progressif, surtout lors des événements qui manifestent et signifient aussi visiblement l'appel et la réponse, la concession de la Grâce et le mandat pour le service.

Conférer les ministères du lectorat et de l'acolytat et l'ordination diaconale, orientés au presbytérat,

sont des moments importants dans l'itinéraire de formation spécifique. L'exercice de ces ministères et du diaconat, bien que chacun ait ses propres contenus et objectifs, a une finalité principalement formatrice (spirituelle, ascétique, liturgique) en vue de l'ordination presbytérale.

836. Les admissions aux ministères et Ordres prennent pour critère fondamental l'identité du Salésien prêtre. C'est sur cette base, en effet, qu'on évalue la pertinence et la maturité progressives du candidat. Pour cette raison, lorsqu'on parle du lectorat et de l'acolytat, on ne s'attarde pas à en expliciter les critères positifs d'aptitude déclinés selon la nature de chacun des deux ministères ; il faut se référer à ce qui est dit du diaconat et du presbytérat.

Admission aux ministères

837. Les ministères du lectorat et de l'acolytat, en raison de leur nature pédagogique et formatrice, sont conférés durant la formation spécifique.

Pour la demande d'admission aux ministères, suivre ce qui a déjà été présenté ci-dessus (FSDB 803).

Certains aspects typiques pour le lectorat et l'acolytat conférés en vue du sacrement de l'Ordre doivent être gardés à l'esprit, à savoir l'intervalle de temps à respecter afin de mieux vivre la fonction formatrice inhérente aux ministères eux-mêmes : « La collation du lectorat et de l'acolytat, sans au moins quelques mois d'écart entre eux, est illicite, irrégulière et fait perdre le sens pédagogique des ministères eux-mêmes. Il en est de même pour une proximité trop étroite entre l'acolytat et le diaconat. »¹⁷

Admission aux Ordres sacrés : diaconat et presbytérat

838. *Les critères pour déterminer l'aptitude du Salésien candidat au diaconat et au presbytérat* reposent sur l'identité du prêtre dans l'Église, en gardant à l'esprit que la vocation salésienne spécifique imprime des

caractéristiques propres au sacerdoce ministériel, dans ses trois degrés.

En fait, *le modèle sacerdotal de Don Bosco inspire et dirige la vocation et la formation du Salésien prêtre*. Le charisme salésien le distingue comme prêtre éducateur pasteur, dans une forme concrète de vie consacrée, et le distingue du point de vue spirituel et pastoral.

C'est dans cette perspective qu'il faut aussi examiner *les critères d'évaluation de la maturité et de la croissance* par rapport aux fonctions fondamentales du ministère ordonné. Ces critères sont valides, sous une forme similaire, pour l'admission au diaconat et au presbytérat.

L'expérience diaconale, outre qu'elle permet d'approfondir et de synthétiser le parcours de la formation spécifique, offre une préparation particulière pour entrer dans la manière spécifique de vivre le ministère ordonné en Salésiens : tout d'abord ce qui est le plus caractéristique de la *diaconie*, c'est-à-dire l'esprit de service. Dans le charisme salésien, le service de la communauté est avant tout le service de l'unité, c'est devenir bâtisseurs et experts de communion partout où l'on est envoyé ; la proclamation de la Parole s'exprime aussi comme diacre dans la prédication, avec un dévouement particulier en faveur des jeunes ; l'animation liturgique, la catéchèse, le ministère de l'écoute sont vécus dans l'esprit de la pastorale salésienne des jeunes.

L'admission au presbytérat tiendra compte du succès de l'expérience diaconale.

Aptitude à l'exercice salésien du ministère

839. Sans revenir sur les critères fondamentaux de discernement, sont présentés ici les éléments qui indiquent l'aptitude du sujet à exercer les fonctions ministérielles assumées en harmonie avec l'identité de la vie consacrée salésienne et qui mettent en évidence la pertinence de ses motivations.

Concernant la capacité à exercer les fonctions sacerdotales

840. *Au service de la Parole (munus docendi)*, le candidat doit manifester :

- une foi vivante et adulte qui repose sur une intériorisation personnelle sérieuse du message chrétien ;
- l'amour et la vénération pour la Parole de Dieu ;
- la capacité de jugement et de discernement spirituel et pastoral, avec la sensibilité typique de l'éducateur et pasteur salésien ;
- la docilité et l'harmonie avec le Magistère de l'Église et les orientations de la Congrégation dans l'exercice du ministère (MR 33) ;
- la capacité d'écoute et de communication, en particulier envers le monde des jeunes, en commençant par ceux qui en sont au début du chemin de foi, et en s'adaptant à différentes circonstances, pour le bien de ceux qui sont appelés à servir ;
- une solide synthèse théologico et pastorale comme base pour une transmission efficace du message évangélique et pour son inculturation, avec la créativité que la mission auprès des jeunes exige.

841. *Dans le service de la liturgie et des sacrements (munus sanctificandi)*, le futur diacre ou prêtre est appelé à vivre et à témoigner de :

- un sens salésien et presbytéral de la consécration religieuse : l'expérience de Dieu et de la vocation, vécue comme motif central de sa propre existence ; la grâce d'unité entre la consécration vécue avec joie et la mission de sanctifier, qui se réalise chez les jeunes avant tout par l'attrait du témoignage de vie ;
- une expérience de foi cultivée et soutenue par une pédagogie spirituelle concrète et constante, qui s'exprime dans la prière personnelle, dans le partage de sa propre expérience, en vivant avec conviction et dévouement le mandat de la prière liturgique de l'Église et en devenant expert dans l'initiation à la vie de prière pour les enfants et les jeunes ;
- la capacité d'accompagner, en particulier les jeunes,

dans la vie spirituelle et de les initier à l'expérience des sacrements, particulièrement l'Eucharistie et la Réconciliation ; la disponibilité à l'écoute et à la rencontre, tant dans la gestion du temps que dans l'acquisition de compétences relationnelles favorisant de telles attitudes.

842. *Au service de l'animation de la communauté chrétienne (munus regendi ou pascendi)*, par l'animation de la communion et le service éducatif et pastoral des jeunes, le candidat est appelé à mettre en pratique la maturation humaine exigée du Salésien prêtre de par sa mission éducative et pastorale, en particulier :

- la fermeté d'esprit, la stabilité de caractère, l'acceptation de la discipline personnelle et communautaire requise par la vie sacerdotale ;
- un bon critère pratique, fondé sur la vertu de prudence, avec la capacité d'évaluer objectivement les situations ;
- une personnalité mature sur le plan affectif, avec une image de soi adéquate, capable d'établir des relations pastorales positives avec les hommes et les femmes, de manifester un intérêt sincère et de conserver un juste équilibre dans son implication dans la situation des personnes (capacité d'empathie et de contrôle de ses propres émotions) ;
- une sensibilité salésienne face à l'ouverture aux problèmes des gens, en particulier des jeunes les plus nécessiteux, de l'environnement et de son propre temps ;
- un exercice du ministère de manière fraternelle et synodale, ouvert à des observations critiques de la part de la communauté, sans interpréter l'autorité comme un pouvoir et une imposition ;
- la volonté et la capacité de travailler avec les laïcs et de respecter les compétences et les rôles de chacun, en coopérant sous leur direction chaque fois que cela est nécessaire dans la CEP ou dans d'autres contextes ;
- un respect total de l'intégrité physique et mentale des gens, de leur espace émotionnel et de leur intimité ;
- le maintien des limites relationnelles saines, phy-

siques et émotionnelles, avec les adultes, les jeunes et en particulier avec les mineurs ;

- le respect des directives de l'Église et de la Province pour la protection des mineurs et des adultes vulnérables.

843. Le candidat est également appelé à s'approprier une réflexion approfondie sur le rôle spécifique du Salésien prêtre :

- dans sa relation avec les nouvelles générations et leurs langages ;
- dans le sens d'appartenance à la Congrégation et dans l'identification à sa mission spécifique ;
- dans la valorisation et la complémentarité avec le Salésien coadjuteur ;
- dans la communauté salésienne, dans la CEP et dans l'animation spirituelle de la Famille Salésienne et des laïcs.

844. L'aptitude à être membre de la CEP, exprimée en des compétences spécifiques, est primordiale :

- le soutien aux individus et aux groupes par l'accompagnement spirituel et le dialogue pastoral ;
- le partage de l'esprit salésien et le travail éducatif et pastoral avec les laïcs ;
- La capacité à diriger une communauté de manière participative, avec une disponibilité totale et avérée à travailler sous la direction de laïcs.

Autres aspects typiques de la vie sacerdotale comme Salésiens

845. Les aspects suivants doivent être notés :

- l'attitude de formation permanente et une approche contemplative de la vie, c'est-à-dire l'union avec Dieu, typique de l'esprit salésien (C 12) ;
- la capacité d'aller au-delà de la simple réponse aux besoins personnels, le développement de la liberté intérieure et de l'unité de vie, le renforcement du sens vocationnel et des motivations surnaturelles qui aident à affronter sereinement les épreuves inévitables de la vie salésienne ;

- la valorisation du partage fraternel, d'une relation franche et cordiale avec ceux qui exercent des postes d'autorité à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté, de l'accompagnement spirituel, du discernement pastoral ;

846. Le sacerdoce vécu en Salésiens se caractérise par un sens profond de l'Église, de sa présence et de sa mission dans le monde d'aujourd'hui, dont voici quelques signes :

- le zèle apostolique, un intérêt pour les urgences du Royaume, l'ouverture à la fraternité humaine ;
- une acceptation convaincue de l'identité du prêtre et du ministère telle que présentée par l'Église, et l'acceptation des directives du Pape et des Pasteurs, comme dimension du charisme salésien (C 13) ainsi qu'un engagement librement assumé avec l'ordination ;
- la prise de conscience de la position du prêtre en communion avec les autres membres de la communauté ecclésiale ;
- une manière spécifique de vivre son ministère en tant que prêtre religieux salésien dans l'Église locale (MR 30, 33) ;

847. Dans le rythme quotidien de la vie des communautés, on trouve d'importants éléments de vérification et de confirmation :

- la capacité de vivre « sacerdotalement » dans les diverses œuvres par lesquelles la mission salésienne est menée, acceptant généreusement tout service ou rôle confié par la communauté et exigé par l'obéissance, tels que, par exemple, accompagnateur spirituel, administrateur, curé de paroisse, formateur, éducateur d'enfants des rues ou expert en communication sociale.

Vivre le ministère sacerdotal comme une expérience spirituelle qui donne sens et plénitude à la vie salésienne sous la forme qui caractérise sa vocation, et non seulement comme un service fonctionnel dans une structure déterminée.

Exigences juridiques

848. Les exigences juridiques suivantes sont requises pour ceux qui demandent à être admis à l'ordination (FSDB 596–596) après avoir complété les trois années de formation spécifique pour le diaconat ou les quatre années pour le presbytérat :

- la présentation de la demande, suivant la procédure déjà indiquée (FSDB 803 et can. 1036) ;
- avoir reçu les ministères de lecteur et d'acolyte, ayant observé les périodes prescrites : un temps approprié, au moins de quelques mois, entre le lectorat et l'acolytat, au moins six mois entre l'acolytat et le diaconat (cf. can. 1035 §2) et entre le diaconat et le presbytérat (cf. can. 1031 §1) ;
- avoir émis les vœux perpétuels dans la Congrégation Salésienne (can. 1037) ;
- être libre des irrégularités et des empêchements mentionnés dans les canons 1040–1049 ;
- avoir présenté les documents requis : (1) certificat des études régulièrement effectués, conformément à la norme du can. 1032 (troisième année d'études théologiques pour le diacre, quatre ans pour le prêtre) ; (2) certificat du diaconat reçu, dans le cas des ordinands au presbytérat ; (3) dans le cas des ordinands au diaconat, un certificat de baptême et de confirmation, ainsi que de la réception des ministères mentionnés dans le can. 1035.

Une fois l'admission au diaconat ou au presbytérat effectuée, selon la procédure établie par les Constitutions (C 108 ; R 82), le Provincial délivre les lettres dimissoriales mentionnées au can. 1019 §1, en vue de l'ordination.

12.7 ADMISSION À LA PROFESSION PERPÉTUELLE

849. La période de profession temporaire vise à compléter « le processus de maturation en vue de la profession perpétuelle » (C 113). L'admission à la profession perpé-

tuelle correspond à l'achèvement du processus de discernement dans la vie salésienne. Elle nécessite une période adéquate de préparation proche et un engagement particulier à appliquer les critères énoncés jusqu'à présent.

Le chapitre 7.8 ci-dessus souligne l'importance de *l'itinéraire de préparation à la profession perpétuelle*, qui inclut la période de vérification et de discernement en vue de la demande, le processus d'admission et la préparation à la célébration de l'acte de la profession.

Le profès temporaire, environ un an avant la fin de la période de profession, doit manifester explicitement au Provincial, sous la forme indiquée dans le Directoire Provincial, son désir de commencer la préparation à la profession perpétuelle (FSDB 615).

Le Directeur de la communauté de formation recueille de manière appropriée l'avis des laïcs et des familles avec qui le candidat partage sa vie et ses activités pastorales. L'avis de la communauté religieuse salésienne à laquelle appartient le candidat est également sollicité.

Aptitude à la vie salésienne

850. L'admission à la profession perpétuelle implique que le confrère a atteint « la maturité spirituelle salésienne requise pour un choix de cette importance » (C 117), ce qui devient « la référence et le critère pour discerner tous les choix ultérieurs » (ACS 295, 20), et qui, d'une certaine manière, a *démontré des motivations adéquates*.

Les aptitudes à la vie salésienne déjà exposées devront être prises en compte dans une perspective de synthèse, dans leur globalité et leur harmonie.

851. Plus précisément, et sur la base de l'expérience du stage pratique, il est nécessaire de vérifier :

- *En ce qui concerne l'activité apostolique*, si dans la relation éducative et pastorale une maturité humaine adéquate s'est manifestée en proportion de l'âge chronologique, base de toute autre maturation ; si l'expérience du stage pratique a été vécue avec zèle, comme engagement et réponse vocationnels, libre

de formes excessives d'activisme ou de recherche de prestige personnel, avec une attitude d'équilibre serein tant dans les succès que dans les difficultés, avec un sens de l'adaptation à différents lieux, circonstances et engagements apostoliques ; si la prédilection pour les jeunes, en particulier les plus pauvres, y a été mise en évidence ; si le Système Préventif a été pratiqué avec enthousiasme et fidélité ; si la mission a été vécue dans un esprit communautaire.

- *En ce qui concerne la vie communautaire*, quelles ont été les attitudes dans la cohabitation avec d'autres confrères, même de mentalité et d'âge différents, si elles ont été ouvertes, collaboratives, dociles et actives dans les initiatives communes.
- *En ce qui concerne la vie selon les conseils évangéliques*, si l'expérience vécue a fait ressortir une disposition au discernement, une disponibilité, une capacité d'initiative et de coresponsabilité ; un témoignage de pauvreté dans le style et les critères de vie, dans la réalisation de la mission et dans l'engagement au travail ; un équilibre et une maturité suffisants dans les relations interpersonnelles, dans le contact avec les jeunes et les laïcs ; une capacité de communication et d'amitié, de prudence et d'ascèse.
- *En ce qui concerne l'expérience personnelle de la prière, de l'accompagnement et du partage spirituels, de la formation permanente* : si le confrère a agi avec engagement et constance ; s'il a fait preuve d'une attitude formative active et a valorisé l'accompagnement spirituel ; s'il a été sensible à l'ouverture culturelle et à la mise à jour.

Exigences juridiques

852. Outre les exigences et contre-indications prudentielles déjà mentionnées pour la première profession, *les exigences suivantes s'appliquent à la profession perpétuelle* :

- Pour sa validité :
 - Une période d'essai après la première profession qui, selon les normes du Code de Droit Canonique, ne doit pas être inférieure à trois ans ni plus de neuf

ans.¹⁸ Nos Constitutions (C 117) établissent que la durée de la profession temporaire est de six ans. Dans des cas particuliers et pour une cause valable, reconnue par le Provincial avec son Conseil, la profession perpétuelle peut être avancée pour une durée maximale de trois mois. Afin d'anticiper la profession perpétuelle dans des cas exceptionnels d'une période supérieure à trois mois, avant l'expiration des six années de profession temporaire, la demande doit être adressée au Recteur Majeur (FSDB 611).

- Désengagement du service militaire ou pour l'avoir déjà accompli ou pour avoir été déclaré inapte ou exempté à perpétuité.¹⁹
- *Pour sa légalité* : l'observance du rite prescrit.

Chacun de nous est appelé par Dieu à faire partie de la Société salésienne. Pour cela, il reçoit de Lui des dons personnels et, s'il répond fidèlement à cet appel, il trouve le chemin de sa pleine réalisation dans le Christ. La Société le reconnaît dans sa vocation propre et l'aide à la développer. Lui, de son côté, en membre responsable, se met lui-même avec ses dons au service de la vie et de l'action communes.

Chaque appel manifeste que le Seigneur aime la Congrégation, qu'il la veut vivante pour le bien de son Eglise et qu'il ne cesse de l'enrichir de nouvelles énergies apostoliques (C 22).

12. Notes

¹ L'expression « et à son accord pour la présentation » a été supprimée par le Recteur Majeur avec son Conseil : cf. F. CEREDA, lettre du 24 juillet 2007, prot. 07/0505, et ACG 438 76–78.

² ACS 281 49.

³ Cf. can. 641, et PV 745.

⁴ Cf. ACG 438, 69–70 et 79–81. Le Directeur (et d'autres personnes de même) participera au discernement et au vote, même s'il est l'accompagnateur spirituel d'un candidat.

⁵ Ces procédures impliquent qu'une fois la demande d'admission reçue, le Provincial ne peut pas prendre de décision seul, mais doit impliquer son Conseil d'une manière ou d'une autre, comme décrit ici.

⁶ Cf. can. 127 et l'interprétation officielle fournie par la Commission pour l'interprétation du CIC dans AAS 1985, p. 771, cité dans *Éléments juridiques* 18.

⁷ Cf. can. 643–645 §1 et FSDB 818–820. Les candidats doivent également être informés des empêchements à l'ordination énumérés au can. 1041. En particulier, il convient de garder à l'esprit et de rappeler ce que le canon désigne comme quatrième empêchement : « 4) celui qui a commis un homicide volontaire ou procuré un avortement suivi d'effet, et tous ceux qui y ont coopéré positivement ».

⁸ CG21, 267.

⁹ Cf. *Éléments juridiques* 133.

¹⁰ Cf. FSDB 720.723–730.748.

¹¹ Cf. *Éléments juridiques* 62.133.

¹² La demande d'admission au service d'une Province donnée est définie comme étant faite et acceptée dans le cadre du processus d'admission au prénoviciat, qui est toujours effectué par le Provincial d'origine : « [Avec la première profession] le confrère est donc *incardiné dans la Province (ou Vice-province) dont le Provincial l'a admis au Noviciat*, l'intégrant à partir de ce moment-là au service de la Province (ou de la Vice-province) : et ce, même si l'admission à la première profession est faite par un autre Provincial (un cas courant dans les Noviciats interprovinciaux) » (*Éléments juridiques* 133).

¹³ *Éléments juridiques* 134.

¹⁴ Dans le canon 647 §3, on lit : « Le Supérieur majeur peut permettre que le groupe des novices séjourne pendant certaines périodes dans une autre maison de l'Institut qu'il aura désignée. »

¹⁵ PAPE FRANÇOIS, *Motu proprio Competentias quasdam decernere* [Attribuer des compétences], 11 février 2022. Le Recteur Majeur n'a plus besoin de la confirmation du Saint-Siège.

¹⁶ Can. 657 §1 ; *Éléments juridiques* 64.

¹⁷ ACS 293, 26 ; cf. can. 1035 et *Don* 207.

¹⁸ Cf. can. 658, 2° ; 657 §2.

¹⁹ Cf. SACRÉE CONGRÉGATION POUR LES RELIGIEUX, *Décret Militare Servitium - de religiosis servitio militari adstrictis* [Décret Service Militaire – au sujet des religieux astreints au service militaire], 30 juillet 1957 (AAS 49) ; *Éléments juridiques* 53, 73.

Annexes



Annexe 1.

Le directoire provincial – section formation

1. NATURE

853. La « section Formation du Directoire Provincial » est un « guide pratique [pour la formation] ... au niveau provincial. » (R 87) Elle représente une inculturation et une contextualisation de la *Ratio* au niveau provincial. Elle applique aux réalités locales les principes et normes de la formation salésienne contenus dans la *Ratio* (R 87).

« Il incombe [à la communauté provinciale] d'établir, par ses différents organes d'animation et de gouvernement, la manière de réaliser la formation selon les exigences du contexte culturel qui lui est propre et conformément aux directives de l'Église et de la Congrégation. » (C 101) Il incombe au Chapitre Provincial « d'établir et revoir le Directoire Provincial dans le cadre des compétences déléguées qui lui sont reconnues » (C 171.4).

En tant que partie intégrante du Directoire Provincial, la section de la Formation fait partie du Droit propre de notre Société (C 191).

La section Formation du Directoire Provincial fournit un cadre normatif pour la rédaction du Plan Provincial de Formation (FSDB 266). La distinction entre ces deux documents doit être tenue à l'esprit : le premier, de nature juridique, est rédigé par le Chapitre Provincial et devient normatif après l'approbation du Recteur Majeur avec son Conseil, garantissant ainsi la stabilité ; le second, qui est une concrétisation des normes, est élaboré par la CPF [Commission Provinciale pour la Formation] et approuvé par le Provincial avec son Conseil, et bénéficie d'une bien plus grande flexibilité (*Le Provincial Salésien*, 1987, 366).

Dans la formulation de la section Formation du Directoire, il serait bon de garder à l'esprit quelques principes de base :

- l'action de l'Esprit guide notre conformation au Christ, à l'intérieur, à travers et au-delà de la codification des

- normes et de la définition des processus ;
- chaque choix formateur doit être guidé par une perception claire de notre identité charismatique ;
 - les processus d'entraînement doivent être inculturés et contextualisés (VN 37) ;
 - la qualité de la pastorale des jeunes conditionne les processus de formation (GSA 91–94, 106–107) ;
 - la culture de la Province influence la formation de tous les confrères et à chaque saison de la vie ;
 - le parcours synodal de l'Église est en grande harmonie avec le Système Préventif qui est notre style de formation ;
 - la mission partagée avec les laïcs et les membres de la Famille Salésienne, expression du parcours synodal vécu avec l'Église, est le contexte dans lequel la formation se déroule ;
 - La Province a le devoir d'assurer la formation des formateurs et de fournir des formateurs aux maisons interprovinciales.

Lors de la rédaction de la section Formation du Directoire Provincial, il faut prendre en compte le Projet Régional de Formation qui représente l'engagement à contextualiser la *Ratio* et à mettre en œuvre le Projet du Recteur Major et de son Conseil dans une Région donnée.

2. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

854. Lors de la formulation du Directoire Provincial – section Formation, il convient de prendre en compte les dispositions suivantes contenues dans nos Constitutions et Règlements.

L'article 88 des Règlements Généraux stipule :

La formation aura pour guide pratique, au niveau mondial, une « *Ratio* fundamentalis Institutionis et Studio-rum » et, au niveau provincial, un Directoire approuvé par le Recteur Majeur avec l'accord de son Conseil.

La « *Ratio* » expose et développe de manière organique et didactique l'ensemble des principes et normes de formation que l'on trouve dans les Constitutions, les Règlements Généraux et d'autres documents de l'Église et de la Congrégation. Le Directoire Provincial applique les principes et normes

de la formation salésienne aux réalités locales.

L'article 101 des Constitutions stipule :

La communauté provinciale accueille et accompagne la vocation de chaque confrère, veille à préparer des formateurs et des structures de formation et anime l'effort le formation des communautés locales.

Il lui incombe d'établir, par ses différents organes d'animation et de gouvernement, la manière de réaliser la formation selon les exigences du contexte culturel qui lui est propre et conformément aux directives de l'Église et de la Congrégation.

L'article 171.4 des Constitutions stipule :

Il revient au Chapitre Provincial :

4. d'établir et revoir le Directoire Provincial, dans le cadre des compétences qui lui sont reconnues.

L'article 107.4 du règlement stipule :

... le Recteur Majeur doit avoir le consentement de son Conseil : [...]

4. pour l'approbation du Directoire Provincial de la Formation (R 88).

Voir aussi plus haut Directoire Provincial – Section formation (FSDB 266).

3. CONTENUS

3.1 Informations générales

855. Parmi les indications générales à donner figurent les suivantes :

- les responsabilités *du Provincial et de son Conseil* en matière de formation : élaboration du Projet Provincial de formation et du Projet Provincial de qualification ; adoption des décisions des « curatorium » des communautés interprovinciales choisies dans le Directoire Provincial, notamment pour la fourniture de formateurs, d'ensei-

- gnants et de finances ; communication et contacts appropriés avec les personnes en formation, en particulier celles qui se trouvent en d'autres Provinces (FSDB 253).
- les tâches du *Délégué Provincial à la Formation* (FSDB 254–255).
 - la composition et les missions de la *CPF* (FSDB 256–265).
 - formation initiale et formation permanente des formateurs (FSDB 233–240).
 - modalités pour assurer la continuité du processus de formation initiale (FSDB 182).
 - les décisions concernant la transmission d'informations sur la situation des confrères en formation initiale, notamment lors de leur passage d'une phase ou d'une communauté à une autre ; les évaluations périodiques, la conservation de la documentation (FSDB 706.807) ; l'implication de la communauté salésienne et de la CEP pour exprimer un avis sur les admissions (FSDB 300.698).
 - les normes sur la sécurité et la confidentialité de l'accès aux données.

Collaboration interprovinciale

- l'hypothèse d'indications relatives à la collaboration et à la co-responsabilité au niveau interprovincial dans le contexte de la formation initiale et de la formation permanente, en particulier des « curatorium » des communautés interprovinciales (FSDB 269–287, 705).

Formation dans la mission partagée

- les directives pour l'implication des laïcs, hommes et femmes, ainsi que de la famille d'origine, dans le processus de formation initiale (FSDB 249–252.698.811).
- la préparation d'un programme d'activités pastorales lors de la formation initiale et les directives pour l'accompagnement pastoral (FSDB 67.889–894).

Centres d'études provinciaux

- les décisions visant à assurer la qualité de ces centres d'études, la solidité et la stabilité des équipes (FSDB 242–243.315–321).

Études salésiennes

- dispositions générales pour l'étude de la « salésianité » lors de la formation initiale, comme l'exige la *Ratio* (FSDB 243–244).
- décisions sur la qualification des enseignants et animateurs salésiens (FSDB 624).
- une « bibliothèque de la salésianité » suffisamment complète et à jour dans la Province (FSDB 54).

Formation missionnaire

- Dispositions pour impliquer le Délégué à la Formation et le Délégué à l'Animation Missionnaire dans les Provinces afin de garantir que la dimension missionnaire soit activement présente dans le Projet Provincial de formation, tant pour les phases initiales que comme élément de formation permanente pour toutes les communautés (FSDB 70).

3.2 Premières étapes de la formation

856.

Aspirantat/communauté de proposition [comunità proposta]

Les manières d'accompagner les jeunes qui manifestent une inclination à la vie consacrée salésienne incluent :

- la forme de l'aspirantat / communauté de proposition
- le lieu et la communauté
- la durée
- les responsables aux niveaux provincial et local
- le processus d'admission au prénoviciat.

Prénoviciat

- choix de la communauté préférentielle de formation
- si la communauté choisie est interprovinciale : participation au « curatorium » et prise de décisions
- durée
- équipe de formation ou contribution à celle-ci, si elle est interprovinciale

- décisions relatives aux examens médicaux et psychologiques exigés par la *Ratio* avant ou pendant le prénoviciat
- procédures d'admission au noviciat
- documents requis, y compris les communications et documents requis pour les candidats partis ou renvoyés d'un séminaire/institut religieux.

Noviciat

- choix de la communauté préférentielle de formation
- si la communauté choisie est interprovinciale : participation au « curatorium » et prise de décisions
- équipe de formation ou contribution à celle-ci, si elle est interprovinciale
- procédures d'admission pour la première profession
- façon de célébrer les premières professions.

Postnoviciat

- choix de la communauté préférentielle de formation
- si la communauté choisie est interprovinciale : participation au « curatorium » et prise de décisions
- équipe de formation ou contribution à celle-ci, si elle est interprovinciale
- durée
- Centre d'Études
- accords sur le programme d'études du postnoviciat, indiquant notamment comment assurer leur caractère pédagogique, catéchétique et philosophique salésien, en particulier si l'on fréquente un centre d'études non salésien
- dispositions relatives aux études salésiennes et à la poursuite de l'étude des Constitutions
- programme de formation pour les confrères salésiens, adapté à la fois à la spécificité de leur vocation et aux besoins individuels.

Stage pratique

- Les indications pour garantir les aspects formateurs de la phase du stage aux niveaux local et provincial sont les suivantes :
- type de communauté,
- possibilité d'accompagnement formatif et spirituel,

- initiatives provinciales,
- évaluations, surtout l'évaluation globale à la fin du stage.

Études civiles

- choix et méthodes à utiliser pour la qualification des confrères et pour la rédaction du *Projet Provincial de qualification* ;
- choix de la ou des communautés et d'autres directives pour assurer l'accompagnement formateur des confrères lors de la formation initiale.

Formation spécifique

Les décisions relatives à la formation spécifique du *Salésien Coadjuteur* sont les suivantes :

- déclaration d'intention avant le début de la phase de formation
- choix de la communauté interprovinciale de formation pour la formation spécifique du Salésien Coadjuteur
- participation au « curatorium » et réception de ses indications
- contribution de la Province à l'équipe de formation
- études salésiennes et théologie de la vie consacrée.

Les décisions relatives à la formation spécifique du *Salésien Prêtre* sont les suivantes :

- la déclaration d'intention avant le début de la phase
- choix de la communauté préférentielle de formation
- Si la communauté choisie est interprovinciale : participation au « curatorium » et prise de décisions
- équipe de formation ou contribution à celle-ci, si elle est interprovinciale
- Centre d'Études
- études salésiennes et théologie de la vie consacrée
- accords relatifs à la quatrième année « pastorale » de théologie.

Profession perpétuelle

- critères, choix et conditions du programme de préparation à la profession perpétuelle
- détails sur la déclaration de volonté de commencer la préparation à la profession perpétuelle (FSDB chap. 7.8).

3.3 Formation permanente

857. Cette section explique :

- le rôle de la CPF dans l'élaboration du *Projet de formation permanente*
- les directives pour l'élaboration du *Projet Provincial de qualification*
- la responsabilité du Directeur dans la rédaction du *Projet Communautaire*
- les directives relatives aux recollections mensuelles et trimestrielles ainsi qu'à la retraite spirituelle (exercices spirituels)
- les directives pour l'accompagnement formatif des confrères durant le *quinquennium*
- les décisions relatives aux moments de formation pour des groupes de confrères selon les rôles ou les groupes d'âge (FSDB chap. 9).

3.4 Formation conjointe

858. Cette section fournit des conseils sur la manière dont les Délégués provinciaux pour la Formation et la Pastorale des Jeunes travaillent ensemble pour promouvoir la mentalité de la mission partagée et assurer des moments de *formation conjointe* lors des premières étapes de la formation (FSDB 84). La responsabilité principale de la formation conjointe incombe au Délégué Provincial pour la Pastorale des Jeunes et à sa Commission.

4. VÉRIFICATION

859. Cette section peut indiquer comment et à quelle fréquence la mise en œuvre du Directoire est évaluée. Cette évaluation peut être réalisée par la CPF et le Chapitre Provincial. Les informations doivent être envoyées au Conseiller Général pour la Formation

Les modifications apportées au Directoire Provincial par le Chapitre Provincial doivent être transmises au Recteur Majeur et à son Conseil pour approbation (FSDB 16).

Annexe 2.

Le projet provincial de formation

1. NATURE

860. La section Formation du Directoire Provincial et le Projet Provincial de Formation ont une nature et une portée différentes.

La **section Formation du Directoire Provincial** est la réponse la plus autorisée à ce qui est établi par les Constitutions pour la communauté provinciale, lui confiant la tâche de préparer processus et structures de formation adéquats. (C 101) Il n'est pas du rôle du Directoire de présenter en détail toutes les dispositions relatives à la formation.

Le **Projet Provincial de Formation**, œuvrant dans les paramètres du Directoire Provincial et des autres documents de la Congrégation, offre une vision organique et une présentation détaillée de toutes les dispositions de la Province en matière de formation. Il prend en compte le contexte culturel et propose un contenu plus spécifique et complet, pratique et facilement adaptable. Il spécifie comment la formation doit être menée.

Le Projet Provincial de Formation relève directement de la responsabilité du Provincial et de son Conseil. Il tient compte de ce que la formation ne se fait souvent pas exclusivement dans la Province, mais aussi dans d'autres Provinces, et non seulement dans les communautés et structures provinciales, mais aussi interprovinciales.

2. Processus

861. Le Projet Provincial de Formation est le fruit d'un processus synodal de réflexion et de discernement de toute la Province, y compris des membres de la CEP. Il est bon que les jeunes confrères participent également à ce processus lors des premières étapes de formation par l'intermédiaire de leurs représentants, selon les modalités établies par le Provincial. Lorsque des com-

munautés de formation interprovinciales existent, la rédaction doit prendre en compte les indications du « curatorium » de ces communautés. Ce qui suit présente un exemple du processus de rédaction.

2.1 Discernement

862. Le Délégué Provincial à la Formation et sa Commission décident des mesures à prendre pour assurer la participation du plus grand nombre possible de confrères et autres membres des CEP.

Ils demandent à toutes les personnes concernées de s'engager, dans la prière, dans un processus de discernement qui comprend trois étapes : prendre connaissance de la situation, l'interpréter à la lumière de la Parole de Dieu et des documents de la Congrégation, et prendre une décision.

Il s'agit donc de *reconnaître* et d'évaluer l'état actuel de la formation, tant en ses étapes initiales que dans la formation permanente. Une analyse SWOT pourrait être utilisée à cette fin : elle permettrait d'identifier les points forts, les points faibles, les opportunités et les menaces concernant la formation au sein de la Province ou de la Région. Il faudrait également préciser quelles phases de la formation se déroulent au sein de la Province et lesquelles se déroulent à l'extérieur. Il serait aussi important d'identifier le style de formation dominant et les pratiques actuelles en matière de formation des formateurs, la qualification et la spécialisation des confrères, la formation permanente et la formation conjointe. Enfin, il serait essentiel d'identifier les différentes expressions de la mission au sein de la Province et leur influence sur les processus de formation.

Interpréter signifierait se demander quel type de Salésiens Dieu nous appelle à être aujourd'hui dans le contexte social et ecclésial où vivent les communautés. Ce qui est ressorti de la « reconnaissance » fait maintenant l'objet d'une réflexion à la lumière de la Parole de Dieu, des Constitutions, des orientations de l'Église et de la Congrégation, parmi lesquelles la *Ratio*, le Projet Régional de Formation et le Directoire Provincial. On s'interroge sur le profil du Salésien vers lequel il faut tendre pour être, en tant que communauté, le visage de Don Bosco dans la réalité dans

laquelle l'on est inséré. Les attitudes et les compétences à acquérir donnent corps à ce profil.

Choisir résulte du processus de reconnaissance et d'interprétation. La valeur des choix réside dans leur concrétisation, leur appropriation par des parties prenantes clairement identifiées, leur planification sur un calendrier réaliste et, surtout, sur leur caractère vérifiable.

2.2 Les personnes impliquées

863. Les communautés salésiennes et les CEP sont appelées à apporter leur contribution au profil du Salésien, à la situation de la Province et aux principaux défis à relever.

Les communautés de formation présentes dans la Province, tant provinciales qu'interprovinciales, sont appelées à réfléchir aux différentes phases de formation : le style de formation, le programme d'études, le programme d'études salésiennes, le programme d'activités éducatives et pastorales.

La CPF, avec l'équipe provinciale de la Pastorale des Jeunes si nécessaire, étudie certains aspects spécifiques de la formation tels que la préparation à la profession perpétuelle, la continuité de la formation, la formation permanente aux niveaux individuel, communautaire et provincial, la formation dans et pour la mission commune, ainsi que le Projet Provincial de Qualification.

La Commission pour la Formation rassemble les contributions reçues sous forme d'ébauches.

Les ébauches sont présentées à des groupes tels que Directeurs, formateurs, jeunes confrères et laïcs compétents pour leurs commentaires et observations.

Une fois terminé, l'ébauche finale est examinée et approuvée par le Provincial et son Conseil.

3. CONTENUS

864.

3.1 Situation de la formation

Cette section contient des réflexions sur des sujets tels que :

- les étapes de la formation qui se déroulent dans la

- Province, et celles qui se déroulent à l'extérieur
- le style de formation qui caractérise chaque étape
 - la formation dans la mission
 - pratique actuelle dans la formation des formateurs
 - pratique actuelle concernant d'autres qualifications et spécialisations
 - l'état de la formation des confrères et des communautés dans la Circonscription, et la disposition à vivre dans une attitude de formation permanente (C 119)
 - attitudes envers la mission partagée
 - la collaboration interprovinciale dans les communautés de formation, dans les centres régionaux de formation, dans la Commission régionale de formation, etc.

3.2 Options, priorités et objectifs

Cette section contient des conseils sur des sujets tels que :

- profil du Salésien
- style de formation
- formation dans et pour la mission partagée
- formation des formateurs
- accompagnement spirituel personnel
- accompagnement pastoral
- protection des mineurs et des adultes vulnérables
- continuité, progressivité et cohérence entre les phases initiales de la formation.

3.3 Les premières étapes de la formation

Pour chaque phase de formation au sein de la Province, cette section indique :

- les objectifs à atteindre et les compétences à acquérir, en tenant compte des cinq dimensions de la formation salésienne et du profil du Salésien défini par le Chapitre Provincial précédent
- le cursus des études
- le programme d'études salésiennes, l'organisation, les enseignants
- le programme d'activités éducatives et pastorales.

Pour les phases de formation hors de la Province, cette section indique :

- les formateurs et enseignants envoyés à ces communautés ainsi que ceux qui se préparent (FSDB 243.283.313.315)
- modalités de contact avec les personnes en formation.

3.4 Formation permanente

Cette section contient :

- des lignes d'action aux niveaux personnel, local et provincial
- des initiatives au niveau provincial, notamment pour la formation des Directeurs, suivant les suggestions de l'AnGC 107–112.

3.5 FORMATION CONJOINTE

Cette section contient des lignes d'action aux niveaux local et provincial pour promouvoir la mentalité de mission partagée entre Salésiens. Elle indique également un programme de formation conjoint lors des premières phases de la formation (FSDB 84.858).

4. RÉVISION ET ÉVALUATION

865. Il serait opportun que le Projet Provincial de Formation soit révisé après le Chapitre Général, en tenant compte du Projet du Recteur Majeur et de son Conseil, du Projet Régional de Formation et de la Section Formation du Directoire Provincial.

L'évaluation de sa mise en œuvre doit être faite à la fin de chaque année académique par le Délégué pour la Formation avec sa Commission et partagée avec le Provincial et son Conseil.

Annexe 3.

Le projet communautaire¹

1. NATURE

866. La communauté salésienne cherche à vivre la consécration salésienne et à accomplir la mission salésienne d'être « signes et porteurs de l'amour de Dieu pour les jeunes, spécialement les plus pauvres » (C 2) dans un contexte spécifique. Le Projet Communautaire est un moyen efficace de renforcer la capacité des confrères à « vivre et travailler ensemble » et à « devenir saints ensemble ». Il les aide à passer du simple fait « d'être en communauté » à « être en communion », évitant ainsi l'individualisme et la fragmentation.

L'élaboration du Projet Communautaire doit impliquer tous les confrères de la communauté. Elle doit également fournir une orientation claire pour le parcours de la communauté dans l'année à venir, afin que toutes les énergies soient dirigées vers les mêmes objectifs et que chaque confrère soit conscient des engagements et des sacrifices nécessaires pour les atteindre.

Le Projet Communautaire est différent du PEPS. En plus des engagements liés à la vie spirituelle, à la fraternité et à l'engagement apostolique, le Projet Communautaire traite du calendrier de la révision de la vie communautaire et de la détente nécessaire. Le PEPS représente le plan général d'intervention qui guide le parcours éducatif et pastoral local et oriente chaque initiative et ressource vers la réalisation propre de la mission salésienne dans la CEP.

Le Projet Communautaire se distingue du programme communautaire annuel.

2. SUGGESTIONS POUR L'ÉLABORATION DU PROJET COMMUNAUTAIRE

867. Le projet remplit son rôle s'il est le fruit de la participation convaincue et généreuse des confrères, et n'est pas réduit à une formalité. Il peut être utile d'organiser une réunion de partage communautaire sur la signification et la valeur du projet et de motiver les confrères à s'engager à le construire puis à le mettre en œuvre ensemble.

Reconnaître

Il est nécessaire de commencer à faire le point sur la situation réelle de la communauté. Une bonne façon de commencer est de reconnaître les points forts de la communauté dans ces domaines et les ressources dont elle dispose. L'étape suivante sera d'identifier les domaines à améliorer pour atteindre les objectifs et de répondre de manière créative aux principaux défis/priorités auxquels la communauté est confrontée. Il est conseillé de se concentrer sur quelques points centraux plutôt que de se disperser sur plusieurs fronts.

Interpréter

Il est important que la communauté se demande, dans un climat de prière, ce que Dieu lui demande. L'accent est mis ici sur la façon dont la communauté *devrait être*, et non sur ce qu'elle doit faire. La communauté lit sa situation à la lumière de la Parole de Dieu et des documents salésiens. Les aspects suivants pourraient être pris en compte : la vie fraternelle, le témoignage évangélique, la présence animatrice parmi les jeunes, l'animation de la communauté, la présence et le rôle au sein de la CEP. Chacun pourra partager sa vision des choses et ses attentes dans une attitude de foi.

Choisir

Sur la base du discernement effectué dans un esprit de foi, comme première étape (« reconnaître ») où l'on considère ensemble l'appel de Dieu et la situation actuellement vécue, la communauté planifie les interventions pour l'année suivante.

- Les lignes d'action peuvent faire référence aux points suivants :
- la *vie fraternelle*, portant attention à la communion, à la communication et au partage ;
- le *témoignage de l'Évangile*, en tenant compte de la primauté de Dieu, de la manière salésienne de vivre l'obéissance, la pauvreté et la chasteté, de la grâce d'unité (apporter Dieu dans le service rendu à son peuple et amener chaque personne à Dieu) et de la suite radicale du Christ ;
- la *présence animatrice* parmi les jeunes, en tenant compte

de la CEP, de la Famille Salésienne, de l'Église locale et du quartier ;

- la *formation*, en assurant un programme annuel de formation permanente de la communauté, et de formation avec les laïcs, en faisant de la vie quotidienne une opportunité formatrice constante et tenant compte du rôle animateur de la communauté et du Directeur.

Les interventions peuvent s'exprimer en termes d'*objectifs* à atteindre, de *stratégies* à suivre et d'*interventions* pour atteindre les objectifs (CG25, 74). Par exemple, **objectif** : améliorer la méditation ; **stratégie** : mieux connaître le style salésien de méditation ; **intervention** : on invitera NN. pour animer 3 sessions sur le style salésien de méditation, le (date) à (l'heure).

Il est préférable que les interventions soient peu nombreuses, favorisant celles qui auront un impact et celles pouvant être menées dans l'année, et soumises à une vérification dans des délais prédéterminés.

Le Projet Communautaire doit également être accompagné du *programme de l'année*.

Formulation

Le Projet doit être mis par écrit, partagé dans la communauté puis approuvé par le Directeur avec son Conseil. Il est présenté au Provincial et à son Conseil qui suivront sa mise en œuvre par la communauté (CG25 16.74).

Il serait utile de commencer par une brève description du contexte historique et de la situation géographique de la communauté, de sa composition, des rôles et des tâches, ainsi que des principales activités de la communauté.

3. Évaluation

868. Le projet pourrait être évalué vers le milieu et la fin de l'année afin de déterminer les résultats obtenus et ceux qui restent à atteindre. Au début d'une nouvelle année, on reprend ensemble le Projet pour le repenser, le mettre à jour, en faire une source d'inspiration et d'orientation pour la nouvelle année communautaire.

Note

¹ Cf. FSDB 221.

Annexe 4.

Le projet local de formation

1. NATURE

869. Le Projet local dans les maisons de formation initiale est un outil qui aide à vivre chaque étape de la vie consacrée avec une maturité, une profondeur et une conscience toujours plus grandes. Il transforme en un chemin de croissance ce qui leur est proposé par les Constitutions et constitue donc un point de référence pour le chemin propre effectué dans une maison de formation initiale.

Le projet de formation locale peut s'inspirer des cinq dimensions suivantes : humaine et fraternelle, spirituelle, intellectuelle, éducative et pastorale et charismatique. Une attention particulière sera portée afin que la dimension charismatique salésienne et notre identité de personnes consacrées imprègnent également les autres dimensions et donnent le ton juste au parcours de l'année.

2. UN PROCESSUS PROPOSÉ

870. Le processus d'élaboration du Projet de Formation Locale est identique à celui proposé pour le Projet Communautaire : reconnaître, interpréter, choisir.

Tous les membres de la communauté doivent être impliqués dans le processus, y compris ceux en formation initiale, les membres de l'équipe de formation, et d'autres.

Le Projet pourrait être structuré selon les cinq dimensions appliquées à la phase particulière de formation représentée dans la maison, en s'inspirant du chapitre pertinent de la *Ratio* et de la concrétisation de la *Ratio* dans les documents provinciaux ou interprovinciaux pertinents.

Le Projet doit se soucier non seulement de la formation initiale, mais aussi de la formation permanente de tous les membres de l'équipe et des autres Salésiens de la communauté.

3. UN SCHÉMA POSSIBLE

871. *Quelles sont les caractéristiques de la communauté de formation ?*

La section initiale décrit la communauté de formation : son contexte historique et géographique, qu'elle soit provinciale ou interprovinciale, l'équipe de formation et ses rôles, la composition et la structure de la communauté (par exemple, le nombre de groupes), le calendrier des évaluations personnelles périodiques, les horaires et méthodes de l'assemblée communautaire, la relation avec le centre d'études salésien ou non-salésien.

Reconnaître

Comment la communauté vit-elle l'identité vocationnelle salésienne, les objectifs spécifiques de la phase de formation concernée et les cinq dimensions de la formation ? On peut utiliser l'analyse SWOT, ou une autre méthode.

Interpréter

À la lumière de la Parole de Dieu et des documents salésiens associés, que souhaite Dieu de cette communauté pour la nouvelle année éducative et pastorale ?

Choisir

Quels choix opérationnels devraient être mis en place pour la vie de la communauté cette année-là ?

Les interventions peuvent être organisées selon les *cinq dimensions de la formation*, à travers des objectifs, des stratégies et des lignes d'action.

Certains *domaines d'intervention* doivent être explicités avec soin. Par exemple, si la formation salésienne ou les thèmes concernant la vie consacrée doivent être abordés au sein de la communauté de formation parce que le centre d'études fréquenté n'est pas salésien, les programmes doivent être élaborés en détail (cours, méthodes d'apprentissage, enseignants, guides, horaires, etc.).

Conformément aux choix opérationnels, *le programme de l'année* est rédigé en établissant les délais, les moyens et les responsables des différents aspects de la vie communautaire.

4. Évaluation

872. La mise en œuvre du Projet sera évaluée lors des assemblées communautaires en milieu et en fin d'année.

Annexe 5.

Le projet personnel de vie¹

873. « Le *projet personnel de vie* [est devenu], pour pas mal de confrères, une grande ressource de renouvellement et un antidote efficace contre la tentation de la superficialité spirituelle. » (CG27, 5) En suivant leur exemple, nous pourrions renforcer notre réponse quotidienne à la vocation, ce qui équivaut à rester dans une attitude constante de formation. Utiliser cette médiation nous aide à maintenir vivant le désir de devenir de plus en plus Salésiens selon le cœur de Dieu et Don Bosco.

L'élaboration d'un *Projet personnel de vie* fait partie de notre tradition spirituelle qui remonte à la retraite spirituelle et aux résolutions prises par Don Bosco lui-même et les premiers Salésiens. Avec ces résolutions, ils ont fait ce que le *Projet personnel de vie* nous demande aujourd'hui : prendre la responsabilité personnelle de notre croissance spirituelle et prendre des mesures concrètes dans cette direction.

1. QUELQUES CONSIDÉRATIONS

874. Un bon *Projet personnel de vie* nécessite une longue période de gestation. Il est ancré dans ses propres rêves qui sont des anticipations de l'avenir. Les désirs donnent force et énergie aux rêves et le *Projet personnel de vie* ajoute de la concrétisation au désir, devenant ainsi un pont entre le présent et l'avenir.

On pourrait dire qu'un *projet personnel de vie* est nécessaire à la croissance et à la maturité, car il assure une direction claire dans la vie sans être soumis à l'improvisation ou au conditionnement social et culturel.

Le *Projet* est un soutien à *la croissance intégrale* de la personne. Il contribue à une profonde conscience de sa propre identité vocationnelle. Il implique la connaissance de soi et l'acceptation, la clarification d'un ensemble de valeurs, la capacité à planifier et à décider.

Il devient un instrument d'*unification*, qui oriente tout

vers un objectif unique : continuer à grandir dans la vocation.

Il est aussi un moyen de *conversion et de renouvellement*, et il conduit à une plus grande authenticité et à une plus grande fidélité. Par conséquent, il encourage et oriente vers une liberté responsable.

Le processus commence par un regard reconnaissant sur sa propre histoire. Écrire son autobiographie est presque indispensable pour élaborer un Projet de vie sérieux, en essayant de ne pas s'arrêter à des épisodes isolés ou à de beaux souvenirs du passé, mais en saisissant le sens profond de sa propre existence, en repensant avec gratitude à l'histoire vécue, en identifiant les points les plus pertinents et significatifs dans trois domaines : « je suis fait ainsi » (la nouveauté de la connaissance et de l'acceptation de soi) ; « je suis fait pour cela » (la nouveauté de la prise de conscience de sa propre vocation et de sa mission) ; « mon type de relations » (la nouveauté dans la relation avec moi-même, avec les autres et avec Dieu).

En réfléchissant à ma vie de foi, la perception s'intensifie que ma vie n'est pas une succession de coïncidences, mais qu'elle est liée à la Providence de Dieu. Dieu veut se manifester dans ma vie afin que je puisse faire partie de l'histoire du salut. La porte du mystère est le Christ : je suis librement appelé à accueillir le Christ et à bâtir ma vie sur Celui qui en est déjà le fondement. Je réalise que, par ma réponse libre et continue, c'est l'Esprit qui conforme ma vie au Christ. C'est ainsi que Dieu devient progressivement le centre organisateur de ma vie. Dans mon cheminement de guérison et de croissance, tous les aspects de ma vie trouvent leur intégration en Christ.

2. UNE APPROCHE

875. Élaborer un projet personnel de vie, cependant, ne signifie pas seulement avoir des idées claires à son sujet. Nous proposons ici une approche qui permet un bon équilibre entre les objectifs à long terme et l'engagement quotidien à les atteindre.

Tout d'abord, il faut *bien vivre le moment présent*. Cela implique de ralentir le rythme effréné de la vie pour se connecter à ce que l'on pense et fait, aux personnes et aux choses que l'on rencontre. Il faut convertir son mode

de vie si l'on veut adopter un réalisme sain et quotidien.

Il faut apprendre *l'art du discernement continu*, qui est la capacité de voir la vie d'un œil critique à la lumière de l'Évangile, d'évaluer la situation et de prendre des décisions. Le contexte et les points de référence fondamentaux sont donnés par le « centre organisateur de sa propre vie », tandis que les objets du discernement sont les actions, les motivations, les attitudes envers soi-même, les autres, Dieu. L'habitude de se confronter quotidiennement à la Parole de Dieu et à des personnes mûres, surtout parmi les confrères, est extrêmement utile.

Il est utile de *méditer par écrit*, de prendre des notes, d'écrire ce qui a été entrevu dans l'Esprit comme un projet de vie. Écrire est un moyen de ne pas rester en surface, d'aider à la réflexion et à la prière, d'atteindre les profondeurs de nos vies.

Il est également nécessaire de *faire constamment référence aux accompagnateurs* tant dans le domaine spirituel que dans le domaine de la maturation humaine. C'est particulièrement important au début du parcours, mais pas seulement. Il est dangereux de marcher seul, sans guide. Les compagnons nous aident à surmonter notre perception subjective de nous-mêmes et de la réalité. Ceux qui ne s'ouvrent pas à la guidance risquent de devenir esclaves d'un conditionnement inconscient, personnel, social ou culturel.

3. RÉDACTION

876. La retraite spirituelle peut être un bon moment pour élaborer le Projet personnel de vie. Un bon projet personnel peut avoir deux pôles, l'un qui traite des domaines nécessitant des soins et l'autre des domaines de croissance. Il est également utile de réfléchir à la manière d'harmoniser le projet personnel avec le projet communautaire. La formulation sera simple, selon le style de chacun. Par-dessus tout, les lignes d'action seront concrètes et facilement vérifiables. Les temps et dates de la vérification seront indiquées.

La retraite spirituelle est également un bon moment pour réexaminer le Projet. On prend le temps d'examiner et d'évaluer sa propre vie pour saisir les progrès réalisés, les blessures laissées ouvertes, les blocages ou résis-

tances sur le chemin de la croissance.

Il serait important de partager et d'évaluer le Projet personnel de vie avec ses accompagnateurs, en programmant ce partage au sein même du Projet.

4. UN SCHÉMA SUGGÉRÉ À TITRE D'EXEMPLE

877.

L'appel de Dieu

Que veut Dieu de moi dans les circonstances où je me trouve ?

- Pendant un moment de silence, comme la récollection mensuelle ou la retraite spirituelle, ouvre ton cœur au Seigneur, en demandant lumière et force.
- En présence du Seigneur, demande-lui ce qu'il attend de toi. Pour que cela soit pratique, examine les différents aspects de ta vie en tant qu'apôtre salésien consacré, tels que décrits dans les Constitutions :
- « *envoyés aux jeunes* » – la mission pour les jeunes : par exemple, ta connaissance et ta pratique du Système Préventif ;
- « *en communautés fraternelles et apostoliques* » – la vie de communion avec les confrères : par exemple, ta présence active et cordiale lors des réunions communautaires ; ta volonté de partager ;
- « *à la suite du Christ obéissant, pauvre et chaste* » – la pratique des conseils évangéliques d'obéissance, de pauvreté et de chasteté ;
- « *en dialogue avec le Seigneur* » – prière communautaire et personnelle, union avec Dieu ;
- « *formés pour la mission d'éducateurs pasteurs* » ;
- « *avec l'engagement pour une formation adéquate et permanente* » – engagement personnel à la formation permanente : ta maturité humaine, spirituelle, pastorale et intellectuelle.
- Identifie les deux ou trois aspects principaux de ta vie et demande-toi : que veut le Seigneur de moi dans chacun de ces domaines ? Ce doivent être tes objectifs.

Ta situation actuelle

Où en es-tu par rapport à l'appel de Dieu ?

Identifier, dans chaque domaine indiqué ci-dessus, les deux ou trois points significatifs de « réussite » ou les aspects favorables de ta vie.

De même, dans chacun des domaines, identifie deux ou trois points importants qui nécessitent de l'attention, des améliorations ou des changements dans ta vie.

Une autre façon d'aborder la situation actuelle de notre vie est la *confessio laudis*, c'est-à-dire la confession (proclamation) de la louange, où l'on considère avec reconnaissance les dons reçus et les progrès accomplis ; la *confessio vitae*, c'est-à-dire la confession de la vie, à savoir un regard serein et réaliste sur ses propres limites, ses erreurs, ses blessures (... et ses péchés, si l'on est dans le cadre de la confession sacramentelle) ; la *confessio fidei*, c'est-à-dire la confession de la foi ou de la confiance, où le regard se projette vers l'avenir et prépare dans l'espérance le chemin de conversion que l'on entend entreprendre.

Lignes d'action

Quelles mesures comptes-tu entreprendre ? Comment et par quels moyens ?

- À la lumière de ces considérations, choisis les actions les plus appropriées pour atteindre tes objectifs, avec les stratégies et les activités nécessaires.
- Détermine quand et comment tu souhaites évaluer les progrès pour mettre en œuvre tes lignes d'action et atteindre tes objectifs.

Note

¹ Cf. FSDB218, et G.M. ROGGA, *Il progetto di vita personale*, in: P. GAMBINI, M.O. LLANOS e G.M. ROGGA (a cura di), *Formazione affettivo-sessuale. Itinerario per seminaristi e giovani consacrati e consacrate*, [Le projet personnel de vie – Formation affective et sexuelle. Itinéraire pour séminaristes et jeunes consacrés et consacrées] (Bologna: Edizione Dehoniane, 2017) 341–347.

Annexe 6.

Orientations pour un parcours de croissance dans la dimension affective et sexuelle

Prérequis

878. Ce qui est illustré ici est un modèle qui doit être adapté à des contextes spécifiques, pour être utilisé dans la rédaction de tout programme que l'on souhaite proposer au niveau provincial ou local. Les bénéficiaires du modèle sont les formateurs qui sont responsables de son adaptation et de la conception des programmes.

Quelques conditions fondamentales s'appliquent à toutes les étapes de la formation :

- La croissance de la dimension affective et sexuelle est une tâche qui dure toute la vie.
- Les personnes en formation s'engagent à travailler sur elles-mêmes afin de se donner entièrement au Christ et de servir son peuple.
- Les formateurs sont une source d'inspiration, bienveillants et disponibles.
- Ils sont parfaitement formés pour offrir un accompagnement personnalisé, notamment en matière de développement affectif et sexuel, et pour aborder tous les aspects de la chasteté consacrée vécue selon le charisme salésien.

La maturité affective

879. La maturité n'est pas quelque chose de facilement défini ni mesurable. Comme on peut le dire de la personnalité dans son ensemble, il en va de même pour la maturité : nous avons affaire à un processus évolutif et non à quelque chose de fixe et quantifiable. La maturité affective, en particulier, correspond à un ensemble de dynamismes qui caractérisent la personne non pas comme isolée, mais dans son contexte. Réfléchir à la maturité affective en relation avec un choix tel que la chasteté consacrée nécessite donc de

réfléchir à la manière dont le contexte peut l'accueillir, le favoriser, l'entraver ou le déformer.

Par affectivité, nous entendons nos émotions, nos attitudes et ce qui leur est lié ; et par sexualité, nous entendons la capacité reproductive et relationnelle des êtres humains, ainsi que les organes, orientations, émotions et comportements qui leur sont liés.

Le chemin affectif et sexuel est constitué de la relation avec soi-même, avec Dieu et avec les autres. En ce qui concerne la relation avec soi-même, l'attention est portée à l'éducation à l'affectivité, à l'éducation sexuelle et à la santé. Dans la relation avec Dieu, certains aspects de la croissance spirituelle sont indiqués, tandis qu'en ce qui concerne la relation avec les autres, nous nous attardons sur certains facteurs qui concernent les relations familiales, communautaires et dans le domaine éducatif et pastoral.

Bien que la croissance sexuelle et affective ait des dynamiques et des manifestations spécifiques aux différents stades de formation, certaines dynamiques communes fonctionnent à chaque étape. Une *approche en spirale* est donc appropriée pour proposer à nouveau certains thèmes d'une manière adaptée à l'âge ou à la saison que l'on traverse. En même temps, il est important de s'assurer que les stagiaires ont assimilé et intériorisé ce qui leur est proposé, pertinent à chaque phase, et ont travaillé sur eux-mêmes avec ce type d'approche graduelle et progressive.

Structure

880. Pour chaque phase de la formation, les objectifs sont définis, les thèmes principaux à aborder et certaines pratiques à cultiver, comme la prière personnelle, ou à utiliser, par exemple la thérapie de groupe, pour favoriser la croissance et faciliter l'assimilation. Ces pratiques visent à développer un mode de vie sain, avec des attitudes et des comportements qui permettent de vivre pleinement sa sexualité et de pratiquer la chasteté consacrée de manière sereine et mature.

1. ASPIRANTAT

881.

Objectifs

- A. La conscience de son histoire familiale.
- B. Apprendre et réfléchir à son développement affectif et sexuel, avec une attention particulière portée à l'enfance, à la puberté, à l'adolescence et à la jeunesse.
- C. Acquérir la capacité de partager des expériences et des émotions personnelles.
- D. Apprendre à apprécier son corps.
- E. Apprendre à organiser sa vie quotidienne.
- F. Utilisation responsable des médias numériques.
- G. Évaluer et apprécier son lien émotionnel avec la famille et grandir dans une saine autonomie.
- H. Se concentrer sur l'importance des relations interpersonnelles, en développant la capacité de reconnaître l'autre de soi-même et d'entretenir des relations saines et significatives, en particulier avec ses pairs.
- I. Favoriser la capacité de relire sa propre biographie dans une perspective théologique et spirituelle.

Thèmes

- A. Génogramme (arbre généalogique) : relations avec sa famille, cycle de vie de la famille, rôles sexuels et relations de genre.
- B. Corps humain – homme et femme.
- C. Dynamiques émotionnelles et sexuelles de l'enfance, de la puberté, de l'adolescence et du début de l'âge adulte.
- D. Le désir sexuel : signification, réalisation.
- E. Les amitiés.
- F. Relations dans des contextes interculturels et multiculturels.
- G. Conscience de son propre usage des médias numériques.
- H. Comprendre et apprendre à gérer la masturbation et la pornographie.
- I. Abus sexuel et guérison de ses effets.
- J. Différentes vocations : mariage, vie consacrée, ministère ordonné.

K. Discernement vocationnel.

Pratiques

- A. Une expérience significative et joyeuse de la prière, en particulier de l'Eucharistie et du sacrement de la Réconciliation.
- B. La dévotion à Marie et aux Saints comme modèles de pureté et de sainteté.
- C. Partage de groupe.
- D. Interaction avec des pairs, hommes et femmes.
- E. Accompagnement spirituel adapté à son âge.
- F. Processus personnels de guérison.
- G. Contacts avec sa famille.

2. PRÉNOVIAT

882.

Objectifs

- A. Apprendre à apprécier et à parler de sa sexualité et de son identité sexuelle.
- B. Comprendre et gérer ses émotions.
- C. Guérison de toute blessure éventuelle dans le domaine de l'affectivité et de la sexualité.
- D. Utilisation responsable des médias numériques.
- E. Travailler sur l'importance des relations interpersonnelles, en développant la capacité de reconnaître l'autre différent de soi-même et d'entretenir des relations saines et significatives, en particulier avec ses pairs.
- F. Vivre une expérience de vie célibataire heureuse en communauté.
- G. Apprendre à considérer le célibat et le mariage comme deux façons de vivre la sexualité.

Thèmes

- A. Grandir dans la conscience de soi, dans l'acceptation de soi et dans l'appréciation de soi.
- B. Comprendre les émotions et leur saine intégration.

- C. Gestion des émotions négatives (colère, peur, honte, culpabilité, jalousie, perte, tristesse).
- D. Le stress et les façons de le gérer.
- E. Attraction sexuelle et engouement.
- F. Relations saines : amitiés, empathie, apprendre à aimer et à pardonner.
- G. Problèmes psychosexuels de la fin de l'adolescence et du début de l'âge adulte : orientation sexuelle, hétérosexualité, homosexualité.
- H. Comprendre le comportement sexuel déviant.
- I. Identité de genre et rôles de genre.
- J. Utilisation responsable des médias numériques.
- K. Comprendre le mariage comme une façon de vivre sa sexualité.
- L. Comprendre la vie consacrée comme une façon de vivre sa sexualité.
- M. Protection des mineurs et des adultes vulnérables.
- N. Discernement de l'aptitude à la vie salésienne consacrée.

Pratiques

- A. Accompagnement spirituel.
- B. Projet personnel de vie.
- C. Opportunités de consultation et de thérapie.
- D. Célébration significative des sacrements.
- E. Prière personnelle.
- F. Processus de groupe et exercices de construction communautaire.
- G. Écrire l'autobiographie.
- H. Visite médicale.
- I. Évaluation psychologique.
- J. Thérapie de groupe.
- K. Atelier sur l'intégration psychosexuelle et le célibat.
- L. Travailler à gérer ses émotions.
- M. Formation supervisée de compétences personnelles (par exemple, conscience de soi, maîtrise de soi) et sociales (par exemple, écoute, empathie, capacité de méditation et d'adaptation).
- N. Contact avec sa famille.

3. NOVICIAT

883.

Objectifs

- A. Approfondir son amour pour Jésus-Christ.
- B. Approfondir la compréhension de soi-même en relation avec sa vocation.
- C. Compréhension réaliste et positive du vœu de chasteté.
- D. Intérioriser le style salésien de vivre la chasteté.
- E. Comprendre le soin de soi et son importance.

Thèmes

- A. Signification et exigences de la chasteté consacrée (vœu et vertu).
- B. Raisons du choix de la chasteté consacrée et du célibat.
- C. Histoire de la chasteté consacrée et du célibat dans l'Église.
- D. Centralité de la relation avec le Christ.
- E. Capacités et conditions pour une vie célibataire heureuse.
- F. L'enseignement et l'exemple de Don Bosco dans la gestion de la sexualité et de l'affectivité.
- G. Attitudes et émotions qui aident ou entravent les conseils évangéliques.
- H. Le processus de prise de décision.
- I. Prendre soin de soi.
- J. Vérification de la qualité des relations interpersonnelles d'un point de vue psychologique et spirituel ; capacité à reconnaître l'autre différent de soi-même et à entretenir de bonnes relations significatives avec les autres, en particulier avec ses pairs.
- K. Protection des mineurs et des adultes vulnérables.
- L. Importance de l'unité de vie, le défi de la fragmentation.

Pratiques

- A. Rencontres fréquentes et régulières avec le maître des novices.

- B. Projet personnel de vie.
- C. Lectures guidées et discussions.
- D. Travailler sur les résultats de l'évaluation psychologique réalisée au prénoviciat.
- E. Approfondissement de la prière personnelle.
- F. *Lectio divina*, partage de la Parole.
- G. Initiation au « journal intime ».
- H. Formation à la prise de décision.
- I. Initiation guidée à la Pastorale des jeunes (accompagnement pastoral).
- J. Interaction avec un couple marié heureux et écoute de leur partage sur la chasteté : la beauté de la chasteté pré-nuptiale et la joie de vivre chastement dans le mariage.

4. POSTNOVICIAT

884.

Objectifs

- A. Grandir dans la vie intérieure et l'intimité avec le Christ.
- B. Vivre une vie joyeuse et aimante de célibat en communauté.
- C. Personnaliser sa compréhension du mode de vie célibataire et vérifier sa capacité à le vivre.
- D. Approfondir la compréhension du développement affectif et sexuel et des problèmes associés.
- E. Orientations pour les relations personnelles et pastorales.

Thèmes

- A. Intégration psychosexuelle – suppression, répression, gratification, sublimation, intégration.
- B. Différents types de relations. Vérifiez la bonne qualité des relations interpersonnelles, la capacité à reconnaître l'autre différent de soi-même et à entretenir de bonnes relations significatives avec les autres.
- C. De saines amitiés célibataires avec hommes et femmes.
- D. Des limites dans les relations.
- E. Utilisation responsable des médias numériques et de l'intelligence artificielle.
- F. Protection des mineurs et des adultes vulnérables.

G. Introduction aux compétences d'écoute et de communication.

H. Le Système Préventif et l'intégration psychosexuelle.

Pratiques

- A. Accompagnement spirituel.
- B. Projet personnel de vie.
- C. Des ateliers/séminaires sur les sujets concernés.
- D. Lectures guidées et partage individuel ou collectif.
- E. Critiques et appréciation des films et des médias numériques.
- F. Thérapie de groupe/consultation/séances avec des thérapeutes.
- G. Grandir dans la prière contemplative.
- H. Approfondir la vie sacramentelle.
- I. Partage par des couples et des religieux sur leur engagement.
- J. Réflexion sur les dynamiques familiales vécues durant les vacances avec sa propre famille.
- K. Formation sur la capacité à exprimer ses idées, ses opinions, ses questions, ses émotions, ses désaccords, les choses à faire et à éviter, les critiques. Communication – envoi de messages clairs et convaincants. Leadership – capacité à inspirer et diriger des groupes et des personnes, gestion du changement, gestion des conflits, création de liens, collaboration et coopération, travail d'équipe.
- L. Évaluation et traitement des expériences affectives, sexuelles et autres pendant les week-ends et les ministères d'été.
- M. Interaction avec les familles de la CEP, avec la possibilité que les familles accompagnent les personnes en formation.

5. STAGE ET ÉTUDES CIVILES

885.

Objectifs

- A. Intégration entre la vie spirituelle et l'engagement éducatif et pastoral salésien.

- B. Renforcer la générosité et la générativité apostolique.
- C. Grandir dans la « suite du Christ » et dans la « grâce d'unité » dans la vie quotidienne.
- D. Apprendre à intégrer l'impact de la sexualité des autres sur soi-même.
- E. Apprendre à travailler en équipe.

Thèmes

- A. Le célibat et la prière.
- B. Importance et besoin de l'accompagnement personnel supervisé.
- C. Le Système Préventif comme spiritualité.
- D. Défis affectifs et sexuels rencontrés par les jeunes religieux.
- E. Utilisation responsable des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle.
- F. Autogestion et gestion du temps.
- G. Résolution des conflits.
- H. Addictions.
- I. Grandir en tant qu'adultes interdépendants – exercer des responsabilités.
- J. Protection des mineurs et des adultes vulnérables.
- K. Sens et valeur des engagements à vie, définitifs et permanents.

Pratiques

- A. L'entretien fraternel avec le Directeur, l'accompagnement spirituel personnel et le sacrement de la Réconciliation.
- B. Projet personnel de vie.
- C. « Journaling » [journal intime].
- D. Réfléchir aux interactions avec ses pairs et les laïcs.
- E. Consacrer du temps à la prière personnelle.
- F. Atelier sur l'utilisation responsable des médias numériques et de l'intelligence artificielle.
- G. Exercices d'affirmation de soi et de gestion des conflits.
- H. Gestion responsable du temps, de l'argent, des médias.
- I. Préparation et discernement avant la profession perpétuelle.

6. FORMATION SPÉCIFIQUE : SALÉSIEN PRÊTRE / SALÉSIEN COADJUTEUR

886.

Objectifs

- A. Approfondissement de l'identité du Salésien prêtre / coadjuteur.
- B. Faire face aux défis relationnels dans la pastorale.
- C. Personnaliser son engagement célibataire par la prière, la réflexion et l'accompagnement.
- D. Grandir dans l'union « nuptiale »/intime avec Dieu.
- E. Approfondir la compréhension de la position de l'Église sur la sexualité humaine et les questions connexes.
- F. Acquérir une compétence de base dans l'accompagnement spirituel.

Thèmes

- A. Célibat religieux et clérical : sens, valeur et débats actuels.
- B. Expériences masculines et féminines de sexe et d'amour.
- C. Dynamiques sexuelles et émotionnelles en pastorale.
- D. Les différentes relations d'aide et leurs besoins.
- E. Formation de la conscience et des principes éthiques pour aider les relations.
- F. Intégrité, authenticité et respect des espaces personnels dans les relations d'aide.
- G. Utilisation responsable des réseaux sociaux.
- H. Les défis de la collaboration avec hommes et femmes, laïcs et religieux.
- I. Caractéristiques d'une personne émotionnellement et sexuellement mature.
- J. L'importance des relations interpersonnelles psychologiquement et spirituellement significatives.
- K. Protection des mineurs et des adultes vulnérables.
- L. Abus spirituel.
- M. Compétences de base dans la consultation et l'accompagnement spirituel.

Pratiques

- A. Consultation / accompagnement spirituel personnel.
- B. Projet personnel de vie.

- C. Lecture guidée et préparation de brefs travaux écrits.
- D. Renforcer les pratiques ascétiques appropriées dans la vie quotidienne.
- E. Grandir dans la prière contemplative.
- F. Retraites spirituelles [exercices spirituels] guidées.
- G. Pratiquer les compétences d'aide/consultation sous supervision.
- H. Élaboration et évaluation des expériences pastorales.
- I. Séances animées par des psychothérapeutes sur la communication et la dynamique relationnelle des communautés (styles de communication, gestion des conflits, compétences personnelles et sociales).

7. FORMATION PERMANENTE

887.

Objectifs

- A. Prendre en charge sa propre croissance émotionnelle et sexuelle avec l'aide d'un guide.
- B. Rendre heureux et fructueux son engagement dans le célibat.
- C. Rester informé des nouvelles avancées dans le domaine de la sexualité et de la spiritualité.
- D. Connaître les défis que les jeunes doivent affronter dans le domaine de la sexualité et de l'affectivité, et comment les gérer de manière constructive.
- E. Apprendre et répondre aux défis de la vie adulte.

Thèmes

- A. Paternité spirituelle et fécondité pastorale.
- B. Écoute active et empathie.
- C. Qualités nécessaires pour vivre de manière synodale les relations dans le domaine de la mission éducative et pastorale.
- D. Aborder la vulnérabilité et la désillusion et faire du ministère une expérience d'apprentissage.
- E. Responsabilités et limites dans les relations.
- F. Affectivité mature (compétence et aptitude dans ce domaine) au service du ministère.

- G. Utilisation prudente et discrète des médias.
- H. Problèmes affectifs et sexuels dans la première moitié de la vie.
- I. Mission communautaire, interdépendance et rôle personnel.
- J. Abus spirituel.
- K. Protection des mineurs et des adultes vulnérables.
- L. Reconnaître les autres et, surtout, reconnaître leur importance.

Pratiques

- A. Prendre soin de soi – prendre la responsabilité de sa santé physique, affective et sexuelle, intellectuelle et spirituelle.
- B. Projet personnel de vie.
- C. La recherche de supervision dans le service pastoral éducatif qui est mené, notamment dans les relations d'aide (par exemple, accompagnement spirituel).
- D. Encourager l'habitude de la lecture et de la mise à jour régulières.
- E. Fidélité à la pratique de la prière personnelle.
- F. Accompagnement spirituel régulier.
- G. Participer au programme de renouvellement.
- H. Se former à la capacité de dialoguer.
- I. Surveiller ses propres dynamiques communicatives et relationnelles (styles de communication, gestion des conflits, compétences sociales) avec l'aide d'un guide compétent.

Lectures utiles

888.

- ANCHISI Roberto, e Mia GAMBOTTO DESSY. *Non solo comunicare. Teoria e pratica del comportamento assertivo*. Torino: Libreria Cortina, 1992.
- ATTARD, Fabio e FRANCISCO SANTOS MONTERO, ed. *Accompaniment and Affectivity: Education to Love from a Salesian Perspective*. Bolton: Don Bosco Publications, 2022. *Accompagnamento e affettività. Educare all'amore in prospettiva salesiana*. Torino: Elledici, 2020. *Acompañamiento y afectividad. Educación para el amor*

en clave salesiana. Madrid: Editorial CCS, 2020.

- BECCIU, Mario e Anna Rita COLASANTI. *La promozione delle abilità sociali*. Roma: AIPRE, 2000.
- BECCIU, Mario e Anna Rita COLASANTI. *La promozione delle capacità personali. Teoria e prassi*. Milano: Franco Angeli, 2004.
- CANTALAMESSA, Raniero. *Aimer autrement*. Burtin: Éditions des Béatitudes, 2004. (Sur la virginité: pp. 9–82).
- CENCINI, Amedeo. *Virginity and Celibacy Today*. Nairobi: Paulines Publications Africa, 2009.
- DE LA TORRE DÍAZ, Javier, ed. *Homosexualidades y cristianismo en el s. xxi*. Madrid: Dykinson, 2020.
- DE LA TORRE DÍAZ, Javier, Santiago MADRIGAL TERRAZAS, Maria José CARRASCO GALÁN, and Luis GONZÁLEZ MORÁN. *Sexo, sexualidad y bioética*. Madrid: Universidad Pontificia Comillas, 2018.
- *Éducation à l'Amour. MBEGU Dossiers jeunes*, n. 47, *Revue de Pastorale des Jeunes*, Bureau Diocésain de Catéchèse, Lubumbashi, 1995 (Dossier composé par Piero Gavioli).
- GAMBINI, Paolo, Mario Oscar LLANOS and Giuseppe Mariano ROGGA, ed. *Formazione affettivo-sessuale. Itinerario per seminaristi e giovani consacrati e consacrate*. Bologna: Edizioni Dehoniane Bologna, 2017.
- GUARINELLI, Stefano. *Omosessualità e sacerdozio. Questioni formative*. Milano: Ancora Editrice, 2019.
- KUTTANIMATTATHIL, Jose, and Jose PARAPPULLY, ed. *Formation Towards Psychosexual and Celibate Integration: Manual for Formees*, 6 vols. Bengaluru: Kristu Jyoti Publications / South Asia Formation Commission of the Salesians / Salesian Psychological Association, South Asia, 2021–2022.
 - Volume 1 : Aspirantat
 - Volume 2 : Prénoviciat/Postulat
 - Volume 3 : Noviciat
 - Volume 4 : Postnoviciat 1 : Études ecclésiastiques et séculières
 - Volume 5 : Postnoviciat 2 : Formation pratique/Régence/Juniorat/Études
 - Volume 6 : Études théologiques/Tertianship
- LEAHY, Robert L., Dennis TIRCH and Lisa A. NAPOLITANO. *Emotion Regulation in Psychotherapy: A Practitioner's*

- Guide*. Guildford Publications, 2011. *La regolazione delle emozioni in psicoterapia. Guida pratica per il professionista*. Gardolo: Erickson, 2018.
- LINEHAN, Marsha M. *DBT Skills Training Manual*. New York: Guilford Publications, 2014.
 - LLANOS, Mario O. *Crescere nella relazione. Counselling: Teorie, tecniche e applicazione pedagogico-sociale, pastorale e vocazionale*. LAS 2024.
 - MATUNGULLU, Otene. *Célibat consacré pour une Afrique assoiffée de fécondité*. Kinshasa: Éditions Saint Paul Afrique, 1991.
 - MATUNGULLU, Otene. *Être avec le Christ chaste, pauvre, obéissant. Essai d'une spiritualité bantu des vœux*. Kinshasa: Éditions Saint Paul Afrique, 1983 (Être avec le Christ chaste: p. 19–45).
 - PARAPPULLY, Jose and Jose KUTTIANIMATTATHIL, ed. *Psycho-sexual Integration and Celibate Maturity: Handbook for Religious and Priestly Formation*. Bangalore: Salesian Psychological Association and South Asia Formation Commission of the Salesians, 2012. (Questi volumi sono disponibili presso Kristu Jyoti Publications, Bengaluru – India.)
 - PIGNA, Arnaldo. *Repartir de Jésus-Christ*. Burtin : Éditions des Béatitudes, 2001. (Sur la chasteté et la virginité chrétiennes : pp. 123–184).
 - ROHRER, Maria. *Dieu les bénit. La sexualité dans la vie de la femme consacrée*. Côte d'Ivoire : Éditions Paulines, 2000.
 - SCHMITZ, Michael. *Made for Love: Same-Sex Attraction and the Catholic Church*. San Francisco: Ignatius Press and Greenwood Village: Augustine Institute, 2017.
 - SINAGOGA, A. – M.A. GARCÍA MORCUENDE. *Una pastorale giovanile che educa all'amore*. Madrid: CCS, 2023.
 - UNIVERSITÀ PONTIFICIA SALESIANA. *Giovani, affetti, identità. Il Progetto di ricerca interdisciplinare, 2022/2024*. Roma: Università Pontificia Salesiana, 2022. 5 volumi.
 - VERSALDI, Giuseppe. *Chiesa e identità di genere*. Cinisello Balsamo (Milano), 2024.
 - WEST, Christopher. *Theology of the Body for Beginners: Rediscovering the Meaning of Life, Love, Sex, and Gender*, updated, revised, expanded edition. Florida: Beacon Publishing, 2018.

Annexe 7.

L'accompagnement pastoral¹

889. L'accompagnement pastoral est « [une] stratégie fondamentale pour la formation à et dans la mission » (CG28 p. 34 ; cf. CG28 29e, h ; GC29 31).

Le chapitre 4 de la *Ratio* évoque la nature, les fondements et les objectifs de la formation pastorale salésienne. Si toute formation dans ses différents aspects doit avoir un caractère essentiellement pastoral, la préparation au service apostolique salésien nécessite également une *formation pastorale systématique et spécifique* (FSDB 128–136).

La formation pastorale spécifique du Salésien inclut l'étude et l'assimilation progressive de *La Pastorale Salésienne des Jeunes. Cadre de Référence* et de ses mises à jour. L'approfondissement de ce modèle se fait au sein de la mission, à la fois par l'expérience directe et par la réflexion sur celle-ci. Il s'agit de renforcer les aspects de « l'être », du « savoir », du « savoir-faire » et du « savoir être avec ». L'« accompagnement pastoral » fait partie de cette étude et ci-dessous nous proposons quelques clarifications et directives à ce sujet.

L'implication dans la réalité éducative et pastorale devient une croissance vocationnelle personnelle chez les jeunes : elle est discernement, réflexion et projection communautaire de la Pastorale Salésienne des Jeunes, vécue en collaboration avec les jeunes, les laïcs et les Salésiens. C'est aussi une expérience de foi et de prière, qui reconnaît Dieu comme Celui qui appelle chacun selon une vocation spécifique, qui envoie et accompagne la mission.

En même temps, elle devient un chemin d'enracinement dans le charisme : centrée sur les jeunes, mise en œuvre à travers des processus communautaires pertinents (projets) et constamment nourrie par une profonde spiritualité.

C'est éminemment une formation permanente : à chaque étape de la vie, nous vivons notre vocation en

étant avec les jeunes, en faisant des projets avec et pour eux, et en rencontrant Dieu avec eux et à travers eux.

1. QU'EST-CE QUE L'ACCOMPAGNEMENT PASTORAL ?

890. Nous accompagnons les expériences pastorales pour aider les confrères à connaître, à assumer et à pratiquer la voie salésienne de la pastorale des jeunes et à s'habiller des sentiments du Christ Bon Pasteur. Le confrère est aidé à prendre conscience du don de *la charité pastorale* qui fait partie de sa vocation, et à grandir en elle, afin que mission et service, expérience spirituelle et expérience charismatique convergent et s'enrichissent mutuellement.

La dimension éducative et pastorale salésienne repose sur un certain nombre d'axes fondamentaux de formation, qui ne doivent pas être compris comme des étapes successives, mais comme des dynamiques entremêlées qui traversent la formation de toute une vie, aussi bien initiale que permanente.

Tout d'abord, une formation systématique en salésianité est essentielle, qui nous enracine dans le charisme et nous rend toujours plus capables de l'incarner avec fidélité et créativité. Cela s'accompagne d'une formation dans la mission, vécue en collaboration avec les jeunes, car c'est avec eux et parmi eux que notre vocation prend concrètement forme. Enfin, une formation théologique et spirituelle solide est indispensable, vécue dans la perspective de la Spiritualité Salésienne des Jeunes. Il ne s'agit pas seulement de l'offrir aux jeunes, mais de la vivre d'abord nous-mêmes comme une source qui nourrit notre mission.

Ces trois axes convergent vers une plus grande identification avec Don Bosco, une présence plus vivante et quotidienne parmi les jeunes, et une rencontre plus intense et régulière avec la Parole de Dieu. Ce sont des chemins qui ne s'alternent pas, mais s'entrelacent : ils nous façonnent alors que nous vivons, prions et marchons avec les jeunes, laissant notre vocation s'accomplir au cœur même de la mission.

On comprend ainsi qu'au cœur de l'accompagne-

ment pastoral se trouve « l'expérience en actes » des valeurs de la vocation salésienne, c'est-à-dire discerner et répondre à la voix de l'Esprit dans l'expérience du ministère (C 98.119). Nous grandissons en tant qu'éducateurs et pasteurs en réfléchissant à nos expériences pastorales dans un esprit de foi. Nous devenons attentifs à ce que Dieu fait dans la vie des jeunes et dans notre propre vie, et apprenons à adopter une attitude contemplative face à la réalité, riche en louanges, en émerveillement, en gratitude, en portant tous et chacun dans notre prière. Au-delà des apparences et du monde extérieur, nous cherchons à reconnaître les ressources intérieures qui nourrissent la vie, jusqu'au niveau des convictions, des attitudes et des motivations. Nous prenons conscience de notre foi, ou de notre manque de foi, des multiples voix qui résonnent au plus profond de notre être, de la qualité de nos relations et de nos réactions, de nos lumières et de nos ombres. Ainsi, nous sommes aidés à discerner l'amour dont nous avons été aimés, la voix de l'Esprit qui nous invite à grandir dans notre vocation de don de nous-mêmes désintéressé en faveur des jeunes.

891. L'apprentissage par l'expérience ou le discernement pastoral peut être pratiqué par la personne elle-même dans des moments de prière et de réflexion, mais il est grandement enrichi par l'aide des autres. L'accompagnement pastoral peut donc être assuré par la communauté, en groupe ou personnellement avec l'aide d'un guide. Les différents types d'accompagnement pastoral se complètent et leur interaction est importante et précieuse.

Si la mission est avec et pour les jeunes, et si elle est communautaire – partagée entre Salésiens et laïcs –, alors la formation à la mission implique d'entrer dans un cercle de réciprocité formatrice. C'est une dynamique vivante où Salésiens et laïcs forment les jeunes, les jeunes et les Salésiens forment les laïcs, et les jeunes et les laïcs nous forment, nous, Salésiens.

Être formé pour la mission, c'est donc se laisser façonner par la mission elle-même, là où elle prend forme : dans la communauté, parmi les jeunes, dans la Parole, dans la vie.

La communauté religieuse et la CEP promeuvent l'accompagnement pastoral de multiples manières.

L'accompagnement pastoral communautaire s'opère indirectement à travers la planification pastorale qui clarifie les objectifs de l'action pastorale, son champ d'action, ses modalités d'organisation, etc. L'accompagnement communautaire concerne en premier lieu les aspects les plus externes de l'activité pastorale, qui en régissent l'organisation, la coordination, les processus de formation, l'information et la communication, l'implication et la participation de tous les acteurs du processus éducatif, le respect des rôles, des fonctions et des contributions spécifiques. Tout cela, cependant, ne suffit pas. Au début de sa formation, le confrère a besoin d'être accompagné par des personnes significatives et d'établir avec elles des relations qui ont une valeur formative importante. Ces relations favorisent l'encouragement et la correction fraternelle, « une parole de stimulation, de lumière et d'encouragement » (ChV 84), ainsi que des interactions et des échanges occasionnels qui sont souvent plus précieux que mille rencontres.

L'accompagnement pastoral de groupe est mené efficacement sous la direction d'un membre expérimenté de la CEP. Cela sera très utile surtout si le guide pastoral a été préparé pour cette tâche.

L'accompagnement pastoral personnel se déroule souvent dans une conversation fraternelle avec le Directeur et dans le cadre d'un accompagnement spirituel personnel. Le coordinateur pastoral de la communauté de formation peut également offrir ce type d'accompagnement. Son champ d'action spécifique, cependant, est d'accompagner les confrères en groupe ou en équipe opérant dans les différentes réalités vers lesquelles l'on est envoyé, veillant à ne pas dupliquer ou recouper les moments d'accompagnement personnel déjà en cours (Directeur, accompagnement spirituel).

Le confrère est encouragé à parler de ses expériences pastorales avec simplicité et transparence. Le guide, quant à lui, l'aidera à passer d'un simple compte rendu des activités à une exploration des sentiments, des motivations, des convictions, des attitudes, dans le but d'être attentif à la voix de l'Esprit et de grandir dans sa vocation et sa mission salésiennes.

2. CRITÈRES DE BASE POUR S'ORIENTER PAR RAPPORT AUX EXPÉRIENCES ÉDUCATIVES ET PASTORALES

892. Nous exposons certains critères généraux d'orientation concernant les expériences éducatives et pastorales lors des premières étapes de la formation.

Il est important que les expériences apostoliques soient bien prises en charge et adaptées à chaque étape de la formation. Les projets de formation ne sont valides que s'ils prennent la valeur formatrice de la dimension éducative et pastorale dans ses diverses expressions et favorisent son intégration dans la vie du jeune Salésien. En d'autres termes, le but principal des activités éducatives et pastorales lors de la formation initiale est de former le Salésien dans les dimensions suivantes : *pastorale*, en forgeant un esprit apostolique et en participant à l'action pastorale organique et planifiée ; *spirituelle*, en faisant l'expérience de vivre et de prier en mission et à partir de celle-ci ; *communautaire et participative*, en favorisant le partage de projets de travail avec la communauté salésienne et avec toute la CEP, en assumant personnellement la responsabilité de la mission partagée, avec la disponibilité, la créativité et l'initiative que cela implique ; *charismatique*, comme une impulsion à harmoniser dans l'unité et à donner raison de tout autre engagement.

Les formateurs ont pour tâche de discerner les contextes et les destinations où réaliser les expériences éducatives et pastorales, en tenant compte des besoins de formation et de la particularité du parcours de chaque candidat et confrère (âge, provenance, dons personnels et maturité vocationnelle). La même attention est accordée à la succession de ces expériences tout au long des différentes étapes de la formation, en favorisant leur intégration dans le parcours de croissance vocationnelle de chacun.

L'insertion pastorale du confrère dans la réalité locale se fait de manière progressive. Les responsabilités de gestion sont attribuées de manière progressive et pédagogique. Même s'il s'agit d'une contribution limitée et marginale par rapport à ce que d'autres réalisent, comprendre que ce que l'on apporte fait partie d'un projet plus vaste donne toute sa valeur formatrice à son expé-

rience et permet d'adopter la même approche communautaire et conceptuelle pour l'avenir.

Les premières expériences pastorales aident le confrère à s'ouvrir à de nouvelles réalités et à découvrir un monde peut-être inconnu jusque-là. Cela a également une valeur formatrice importante, compte tenu de la variété des contextes auxquels la mission salésienne exposera le confrère à l'avenir. De plus, *le contact avec les jeunes pauvres* aide le confrère à examiner ses attitudes et à mûrir dans un amour préférentiel pour eux, à prendre conscience du don de la charité pastorale et à grandir en elle, à surmonter les tentations de l'égoïsme et du désir de protagonisme, à vivre un dévouement pastoral non seulement pour des raisons d'efficacité ou de recherche d'affirmation de soi, mais en esprit de foi et d'amour évangélique.

Il est important d'encourager le dialogue et la synergie entre les maisons de formation et les responsables des centres où se déroulent les activités éducatives et pastorales, afin de garantir que formation et mission soient de plus en plus intégrées, en partant du concret des contextes et des situations locales. Les accompagnateurs participent en accompagnant les confrères à travers visites et temps de partage et de vérification, encourageant la réflexion sur l'expérience. L'avancement du processus de formation du confrère sert de critère directeur pour évaluer et orienter la fréquentation et les activités. Il faut veiller à ce que la réalité locale qui accueille un confrère offre un témoignage d'intégration dans les projets pastoraux de la Province ou de l'Église locale, et que ceux qui en sont responsables puissent accompagner adéquatement les jeunes qui leur sont envoyés pour ces expériences, en collaborant activement à leur formation. Le coordinateur est chargé de visiter les différentes réalités et d'inviter les responsables de la CEP (ou réalités diocésaines) à une réunion avec l'équipe de formation, dans le but d'améliorer et de rendre les expériences pastorales des jeunes Salésiens plus enrichissantes et significatives.

3. ATTITUDES À CULTIVER

893. L'accompagnement pastoral est attentif à certaines attitudes à cultiver chez l'éducateur-pasteur salésien :

- *L'habitude à être contemplatif dans l'action*, de voir Dieu en toutes choses, chez les gens et surtout chez les jeunes vers qui nous sommes envoyés, de discerner la voix de l'Esprit dans les événements de chaque jour, de tout faire par amour. Il ne suffit pas de réduire la réflexion sur l'expérience pastorale à un compte-rendu des activités menées. Il est important de pouvoir saisir les besoins, visibles ou cachés, auxquels les activités répondent, et de reconnaître l'appel de Dieu dans les personnes que nous rencontrons et dans notre propre expérience. On apprend progressivement à vivre dans une attitude d'attention constante et sereine et de discernement envers ses propres attitudes, motivations et sentiments.
- *La purification de l'engagement éducatif et pastoral*. En prêtant attention et en réfléchissant aux expériences apostoliques, émergent des motivations et des convictions, des enthousiasmes et des déceptions, des conflits et des résistances intérieures, des connaissances et la capacité à gérer les difficultés. Nous ne pouvons pas tenir pour acquis que les jeunes confrères bénéficient automatiquement de l'activité pastorale, apprenant de leurs erreurs ou de ce qui semble bien fonctionner. L'apostolat peut devenir une occasion de découvrir des talents précieux pour la mission, mais aussi de laisser émerger des signes d'immaturité et d'infantilisme, tels que le besoin d'attirer l'attention sur soi, les dépendances affectives, la rigidité excessive de ceux qui pensent détenir la vérité, etc.
- *Un équilibre sain entre les différents aspects de sa propre vie* : l'action éducatif et pastorale, le parcours spirituel, les exigences de la vie fraternelle et de l'étude, etc.
- *Un amour authentique et croissant pour les jeunes pauvres*, indépendamment de leur couleur de peau, de leur race, de leur religion et de leur caste, exprimé dans le travail et le service apostolique, dans la façon dont ces jeunes sont rendus présents dans la prière, etc.
- *L'habitude de la « prière pastorale »*, dans laquelle le confrère apprend à reconnaître les fruits de l'Esprit dans la vie des jeunes, à rendre grâce et à invoquer la lumière et la force de la présence de Dieu sur eux (C 95). Devant le Seigneur, il prend conscience de ses propres expériences et sentiments dans l'apostolat,

en approfondit le sens, analyse les motivations qui le guident, en évalue les fruits et imagine l'avenir.

En tenant compte de ces attitudes et habitudes, l'accompagnement pastoral, qu'il soit individuel ou en groupe, consiste à aider les confrères à reconnaître leurs expériences et à les exprimer avec humilité, honnêteté et simplicité. Un guide expert peut les aider à approfondir leur réflexion afin d'identifier les présupposés, les convictions et les motivations qui sous-tendent ces expériences, et leur permettent ainsi de prendre conscience du message que Dieu leur adresse et des voies de croissance spirituelle auxquelles ils sont appelés.

Enfin, il ne faut jamais oublier l'horizon ultime dans lequel s'inscrit tout ce qui concerne l'accompagnement : dans le parcours de formation salésien, c'est précisément en étant accompagné que l'on apprend à accompagner les jeunes. C'est un apprentissage progressif, mais essentiel : l'accompagnement n'est pas seulement une compétence à acquérir, c'est une pratique fondamentale qui façonne notre identité pastorale.

C'est pourquoi il est important que les jeunes Salésiens, dès les premières étapes de leur formation et en fonction de leur âge et de leur expérience, s'exercent concrètement à accompagner les jeunes, leurs groupes et leurs processus de formation.

C'est là, dans la rencontre personnelle avec les jeunes, que nous sommes formés. C'est là que nous les connaissons vraiment, que nous leur proposons un cheminement intégral, que nous les aidons à se rapprocher de Dieu - et que, à travers eux, nous nous laissons approcher par Dieu.

Être Salésien pour toute la vie signifie être accompagnateur des jeunes toute sa vie. L'accompagnement est une vocation permanente, c'est un style de vie, une fidélité au cœur du charisme.

4. OUTIL D'ÉVALUATION

894. Le confrère et ses accompagnateurs s'engagent périodiquement dans une évaluation de l'activité éducative et pastorale. Les points suivants peuvent être utiles notamment pour l'évaluation à la fin de l'année de formation :

- Comment l'expérience de cette année a-t-elle contribué à ma croissance vocationnelle et à mon engagement dans la mission salésienne ?
- Quelles attitudes du pasteur-éducateur salésien ont été les plus consolidées ou développées cette année ? Lesquelles devraient être développées davantage ?
- Dans quelle mesure s'est déroulée l'intégration entre l'activité pastorale et la vie fraternelle et religieuse ?
- Que peut-on dire de mon style de relation avec les membres laïcs de la CEP ?
- Quel a été mon niveau de participation (disponibilité, engagement, initiative personnelle, responsabilité...) dans les activités proposées ?
- Quelles capacités et dons ai-je découverts ?
- Quelles limites ai-je rencontrées ?
- Ai-je réussi à intégrer l'apostolat dans la prière ? Cela m'a-t-il semblé facile ou difficile ? Pourquoi ? Comment peut-on améliorer cela ?
- Comment l'activité pastorale m'a-t-elle aidé à progresser dans l'option préférentielle pour les pauvres ?
- Parmi les opinions recueillies auprès des responsables de la CEP, des laïcs et des jeunes, quels points peuvent devenir un éclairage important pour mon cheminement futur ?

Ce type d'évaluation, qui couvre toute l'année, constitue un autre élément de renforcement de cet aspect essentiel de la formation permanente, à savoir la capacité d'apprendre par l'expérience. Avec l'aide de la communauté et des accompagnateurs, le confrère est aidé à réfléchir à ce qu'il a vécu, à prendre conscience de ses capacités et de ses limites, et à donner plus de profondeur et de cohérence à sa manière de vivre la vocation salésienne.

Note

¹ Cf. FSDB 67.

Annexe 8.

Orientations pour la structure des études

1. INTRODUCTION

895. Les orientations présentées ici font référence aux études prévues pour tous les Salésiens et ne concernent pas les études civiles, la spécialisation ou celles incluses dans le Projet Provincial de qualification.

Il incombe aux responsables de passer des indications à un programme garantissant la qualité et la progressivité, en évitant les reprises répétitives ou les anticipations inutiles.

Les deux formes de notre vocation

896. Les Salésiens coadjuteurs ainsi que les futurs prêtres et diacres (permanents) ont « d'ordinaire un curriculum de niveau égal, avec les mêmes phases et avec des objectifs et des contenus semblables. Les différences sont déterminées par la vocation spécifique de chacun, les dons et les aptitudes personnelles, et par les tâches de notre apostolat. » (C 106)

Les lignes directrices proposées dans cette annexe tiennent compte des besoins particuliers de la vocation spécifique du Salésien coadjuteur et de celle du Salésien prêtre, mais elles nécessitent également des adaptations supplémentaires.

Perspectives

897. Les orientations données ici sont également élaborées à la lumière de ce que dit la *Ratio* sur la dimension intellectuelle de la Formation au chapitre 4 et dans les chapitres consacrés aux différentes phases. Notre identité vocationnelle et notre mission caractérisent notre formation intellectuelle de manière originale et unique (R 83).

La *perspective pastorale*, la formation *dans* la mission, l'optique de l'*inculturation* et de la *communication* et d'autres aspects devraient constituer une caractéristique constante de la formation intellectuelle, plutôt que de se traduire par des thèmes ou des cours particuliers.

La pluralité et la complexité caractérisent l'éthique intellectuelle et culturelle de notre Société. Dans ce contexte, l'utilisation d'une *approche interdisciplinaire* dans l'enseignement et l'apprentissage aidera à mieux comprendre la réalité (VG 4c).

Domaines thématiques

898. La présentation au sein de chaque phase est divisée en *domaines* : matières salésiennes,¹ humanistes et matières éducatives, le mystère chrétien ou études théologiques. L'accent varie selon les étapes. Dans certains cas, l'expression « domaine du mystère chrétien » a été préférée à « études théologiques » car il ne s'agit pas vraiment d'un enseignement formel de la théologie, qui possède sa propre méthodologie particulière et suppose une assimilation adéquate de la philosophie et de la pédagogie.

Méthodologie d'enseignement et apprentissage

899. Les méthodes d'enseignement doivent promouvoir un rôle actif et l'apprentissage autonome, la pensée critique, la personnalisation, ainsi que les compétences en communication et collaboration (FSDB 122). Par conséquent, les cours doivent être complétées par des lectures personnelles, des travaux en groupe, des ateliers, des discussions et débats, l'analyse de situations, des travaux écrits et des recherches, pour n'en citer que cela.

Contextualisation

900. Les *situations et contextes* où la formation intellectuelle salésienne a lieu dans le monde sont nombreux et variés. Cette variété a également des répercussions *sur l'organisation des études* et nécessite une

approche sérieuse, compétente et flexible pour traduire ces directives en un programme progressif, organique et complet.

En plus des différentes situations fondamentales des candidats, de la diversité des besoins culturels que présentent les contextes et les différents pays, du fait que des études puissent être menées dans des centres salésiens ou dans des centres qui ne dépendent pas de nous, signifie qu'il existe aussi une variété dans la structuration de certaines phases. Par exemple :

- pour le prénoviciat : dans certains cas, il s'agit de poursuivre des études préuniversitaires ou universitaires tout en participant à des programmes d'études « ad hoc » pour le cheminement du prénoviciat ; dans d'autres, un programme d'études conçu pour le prénoviciat est suivi à temps plein ; dans d'autres encore, cette phase correspond au début du parcours philosophique et pédagogique ;
- pour le postnoviciat : il existe des différences dans le nombre d'années, dans la manière dont les cours de philosophie et de pédagogie sont intégrés ; dans de nombreux cas, il s'agit d'études officiellement reconnues et conclues avec succès par un diplôme ;
- pour la théologie : il existe des cours de durée variable, avec des cours ou cycles annuels. Les quatre années obligatoires sont couvertes de différentes manières : par exemple, trois ans plus une quatrième année pastorale ; ou quatre ans avec des cours pastoraux intégrés ; ou un cours intégré de cinq ans en philosophie et théologie suivi d'une année pastorale. Il existe des études officiellement reconnues par l'Église et/ou l'État et d'autres qui ne le sont pas.

2. LES ORGANISATIONS

2.1 Le prénoviciat

901. L'organisation des études au prénoviciat doit prendre en compte les différents parcours des prénovices en ce qui concerne leur formation éducative, chrétienne et salésienne, ainsi que la grande variété des modes d'étude durant cette phase (FSDB 376–377).

Les disciplines salésiennes

902. Il est important d'avoir une présentation de Don Bosco et de la Congrégation Salésienne appropriée à cette phase de la formation. Il suffirait de lire quelques textes bien choisis, accompagnés de références à la situation salésienne actuelle.

- Don Bosco – vie et vocation
- La Congrégation Salésienne aujourd'hui
- La vie salésienne consacrée et ses deux formes.
- Vocation salésienne : figures importantes.
- *Ratio* 7,2 Le prénoviciat.

Le domaine du mystère chrétien

903. Une introduction à certains aspects de la vocation chrétienne, basée sur la présentation du Catéchisme pour les jeunes (*YouCat. Catéchisme de l'Église Catholique pour les Jeunes*), préférable pour l'immédiateté de la langue et la vision synthétique et en même temps organique qu'elle offre :

- Introduction à la lecture et à l'écoute de la Parole de Dieu à travers des textes liturgiques ; la présentation de l'histoire du salut en lien avec le cycle de l'année liturgique (moments importants, solennités et fêtes ; livres de la Bible accompagnant la lecture liturgique)
- La profession de foi (*YouCat* première partie – Ce que nous croyons)
- La vie en Christ, la mission et le témoignage de l'Église, les différentes vocations (*YouCat*, troisième partie – La vie en Christ).

Maturité humaine

904. En tenant compte des différents *parcours* et du niveau de préparation des prénovices, on peut souligner ce qui suit :

- Connaissance de soi
- Relations et communication interpersonnelle
- Maturité sexuelle et émotionnelle.

Autres domaines

905. D'autres domaines pourraient être :

- La communication sociale et les défis du monde numérique
- La langue utilisée dans la formation ; si celle-ci est bien connue, une autre langue possible
- L'étude de la musique, la capacité à jouer d'un instrument de musique, l'acquisition de compétences théâtrales.

2.2 Le noviciat

906. Les Règlements Généraux indiquent le but et certains des domaines couverts par les études durant le noviciat : les études « auront pour objectif premier l'initiation au mystère du Christ, pour que le novice, au contact de la Parole de Dieu, développe en lui une vie de foi plus profonde et une connaissance aimante de Dieu. On approfondira aussi la théologie de la vie religieuse et l'on étudiera les Constitutions, la vie de Don Bosco et notre tradition. »(R 92)

Vie consacrée salésienne

907. Les sujets suivants sont abordés à travers la conférence quotidienne du maître des novices ainsi que par des cours et ateliers.

- Le projet de vie présenté dans les Constitutions et dans les Règlements Généraux.
- La vocation consacrée salésienne et ses deux formes.
- Maturité sexuelle et affective, et chasteté consacrée.
- *Ratio* : Première partie (aspects généraux de notre formation) ; 7.3 Le Noviciat ; Annexes 5, 6 et 11.

Le domaine du mystère chrétien

908. Pour une « Sequela Christi » plus profonde et plus consciente en tant que Salésiens consacrés :

- Introduction à la méditation et à la *Lectio divina*, ac-

compagnée d'une introduction générale aux Écritures ainsi qu'à la lecture et à la compréhension des textes bibliques dans la liturgie.

- Aspects fondamentaux de la foi et de la vie spirituelle. Introduction à la vie liturgique et à la prière.
- Certains thèmes de morale fondamentale (alliance, conscience, lois, vertu et péché) et certains aspects de la morale sociale.
- Pour la partie du mystère chrétien et les thèmes spécifiques du noviciat, les deux parties de *YouCat* non traitées lors du prénoviciat deviennent une aide importante, offrant ensemble un élément de continuité avec la phase précédente : *YouCat* Deuxième partie : « Comment nous célébrons le mystère chrétien » ; *YouCat* Quatrième partie : « La prière dans la vie chrétienne ».

Les disciplines salésiennes

909. Pour une connaissance de la vocation salésienne que l'on voit chez notre Fondateur, dans les Constitutions et dans l'expérience de la Congrégation, il est nécessaire de présenter quelques idées centrales basées sur des sources sérieuses et à jour :

- Don Bosco – fondateur et maître de vie consacrée.
- La sainteté salésienne.
- Un panorama sur la Famille Salésienne et sur le Mouvement salésien.

Les sciences humaines et les sciences de l'éducation

910. Ces sujets peuvent également être abordés lors d'ateliers :

- Communication interpersonnelle, capacité à se mettre en relation, à écouter, à dialoguer.
- La communication sociale dans la vie salésienne, chez Don Bosco et dans la Congrégation. Une approche salésienne de la musique, du chant et du théâtre : aspects théoriques et pratiques.
- L'étude de l'italien et d'autres langues, en particulier celles nécessaires à l'apostolat.

2.3 LE POSTNOVICIAT

911. Rappelons que le postnoviciat « continue l'expérience de formation du noviciat et prépare le stage pratique. » (C 114). Dans le cadre de l'objectif général de la croissance dans la vie consacrée salésienne « en vue de la profession perpétuelle » (C 113), l'objectif spécifique de cette phase de formation est de guider le confrère « à intégrer progressivement foi, culture et vie. » (C 114) La composante intellectuelle de cette expérience consiste en « une préparation philosophique, pédagogique et catéchétique appropriée, menée en dialogue avec la culture » (C 114).

Pour les Salésiens aspirant à la prêtrise, ainsi que pour les Salésiens coadjuteurs, cet objectif complexe doit constamment être gardé à l'esprit : l'approfondissement de la vie consacrée salésienne avec la formation pratique comme prochain objectif et la profession perpétuelle comme horizon à poursuivre, ce qui confirme de manière définitive le parcours dans la vie salésienne, avec une attention particulière à la dimension intellectuelle dans les termes décrits ci-dessus.

Dans cette perspective vocationnelle, les directives de l'Église concernant l'étude de la philosophie et des sciences humaines pour ceux qui se préparent au sacerdoce doivent également être prises en compte.

Comme déjà indiqué, nos Constitutions n'exigent pas que les confrères coadjuteurs et les aspirants à la prêtrise suivent exactement le même programme d'études du postnoviciat. À ce stade, le programme d'études salésiennes, les sciences humaines et de l'éducation, ainsi que la catéchèse, sont communs, tandis que l'étude de la philosophie doit être orientée vers des objectifs plus précis concernant la formation du coadjuteur : développer une formation culturelle de base, une ouverture d'esprit et une pensée multidisciplinaire, une pensée critique et la capacité d'analyse, etc.

Les disciplines salésiennes

912.

- Don Bosco, éducateur – Le Système Préventif.
- Histoire de la Congrégation et de l'Œuvre Salésienne,

avec une attention particulière à l'histoire et au développement de la présence salésienne dans sa propre Région et sa propre Province.

- *Ratio* : 7,4 Le postnoviciat ; 8 La spécialisation ; Troisième partie (Critères et normes pour le discernement, les admissions) ; Annexe 7.
- Pastorale Salésienne des Jeunes I (éléments fondamentaux).
- Groupes de la Famille Salésienne, en particulier ceux présents dans sa propre Province ou Région.

Les sciences humaines et de l'éducation

913.

A. Disciplines pédagogiques

- Pédagogie générale et pédagogie chrétienne.
- Éléments de pédagogie et didactique de l'enseignement de la religion dans des contextes formels et non formels.

B. Disciplines psychologiques

- Psychologie générale et du développement.

C. Disciplines sociologiques

- Sociologie générale : aspects sociologiques de la famille, des jeunes, de l'école, du monde du travail et de l'enseignement technique, en lien avec les Droits de l'homme ; sociologie de la religion, avec une attention particulière au monde des jeunes.

D. Communication sociale

- La communication sociale et la mission salésienne. Problèmes psychosociaux. Impact des technologies numériques.

E. Formation artistique

- Art salésien et mission. Théorie et pratique des expressions artistiques (musique, peinture, théâtre...) en relation avec la catéchèse, la pastorale, l'éducation et la liturgie.

F. Méthodologie et matières complémentaires

- Méthodologie d'étude et recherche, lecture, critique historique.
- Éléments d'économie et d'administration.
- Étude de l'italien et d'autres langues nécessaires ou utiles à la mission ; étude du latin pour les candidats au sacerdoce (cf. VG, *Normes d'application* 66).

Le domaine du mystère chrétien

914. La présentation organique et fondamentale du mystère chrétien commencée dans les phases précédentes se poursuit. La présentation doit mettre en lumière le lien avec la vocation consacrée salésienne et notre mission éducative et pastorale. La présentation doit inclure :

- Introduction aux Saintes Écritures en vue de la vie spirituelle et de la catéchèse.
- Éléments de liturgie sacramentelle d'un point de vue pédagogique et catéchétique.

L'orientation pédagogique et catéchétique de ces cours d'introduction est importante, distincte de ce qui a déjà été fait au prénoviciat et au noviciat. L'horizon à considérer est la préparation au stage pratique, à laquelle il faut contribuer avec des compétences non seulement théoriques pour l'animation pastorale que les confrères seront appelés à offrir.

Les disciplines philosophiques²

915. Dans la mesure du possible, un programme distinct d'études philosophiques sera élaboré pour les Salésiens coadjuteurs, en gardant à l'esprit que l'étude de la philosophie est importante pour eux non pas tant comme préparation au sacerdoce, mais plutôt pour leur identité et leur mission d'éducateurs et de pasteurs salésiens appelés à vivre et à travailler dans le monde contemporain au service des jeunes. L'histoire de la pensée humaine (« philosophie ») a certainement contribué à façonner le monde d'aujourd'hui, et un éducateur-pasteur compétent aurait tout intérêt à en tirer le maximum d'enseignements, en s'appuyant sur ses

dons personnels et toujours dans le but d'accomplir sa mission.

Dans ce type de programme destiné aux Salésiens coadjuteurs, et en ne parlant que des traités philosophiques classiques, on pourrait laisser de côté la logique, la philosophie de la nature et la métaphysique, mais pas la philosophie de la connaissance, l'anthropologie, l'éthique et la philosophie de Dieu, du moins dans leurs grandes lignes.

Pour les deux groupes d'étudiants, mais surtout pour les Salésiens coadjuteurs, une méthode active d'enseignement et d'apprentissage serait extrêmement utile et pertinente, afin que ce qui est enseigné ne reste pas sous forme de thèses abstraites, mais commence à être vu comme une réponse aux questions continues de l'humanité et aussi aux nouvelles questions émergentes, par exemple celles soulevées par l'intelligence artificielle.

- Introduction à la philosophie : la philosophie dans le développement de l'humanité (origine, nature, relation avec d'autres disciplines, autonomie ; problèmes, indispensabilité et inadéquation). La relation entre la raison et la foi chrétienne.
- Anthropologie philosophique : la personne humaine (dimensions et structures anthropologiques fondamentales de l'univers personnel ; personnalisme chrétien, humanismes en dialogue ; philosophie de l'histoire et de la culture).
- Logique et philosophie de la connaissance (gnoséologie) : le problème de la vérité (la structure et la validité de la connaissance humaine dans ses divers domaines, tels que les disciplines exactes, les sciences empiriques et la vie quotidienne ; la relation entre connaissance et croyance ; herméneutique, philosophie du langage).
- Philosophie de l'être (métaphysique) : savoir, être, sens et valeurs ; société, culture, histoire ; l'émergence de certaines intuitions métaphysiques dans l'effort de penser la foi chrétienne ; la pertinence de la métaphysique pour la théologie chrétienne.
- Philosophie de la nature : le problème du cosmos et de la science (intelligibilité de la réalité matérielle ; cos-

mologie scientifique et cosmologie philosophique ; connaissance scientifique et connaissance philosophique ; le problème de l'épistémologie). Écosophie : le monde en tant que combinaison des trois sphères de l'environnement, des relations sociales et de la subjectivité humaine ; l'intégration de l'écologie environnementale, de l'écologie sociale et de l'écologie psychologique ; prendre soin de la « maison commune ».

- Théologie philosophique : le mystère de Dieu (possibilité et légitimité de la connaissance naturelle de l'Absolu ; questions philosophiques sur l'existence et la nature de Dieu ; relation entre la raison et la foi et entre philosophie et théologie ; athéisme contemporain ; phénoménologie, philosophie et histoire des religions).
- Philosophie morale : principes et dynamiques de la conduite humaine considérés en termes d'actes, d'habitudes, de caractère, de société, de culture et de religion ; la conduite humaine en relation avec Dieu ; conscience et liberté ; économie et droit ; problèmes de bioéthique ; les nouveaux problèmes soulevés par le monde numérique et l'intelligence artificielle.
- Philosophie sociopolitique et économique : principes fondamentaux ; des façons de « lire » un ordre social ; des synthèses sociopolitiques en dialogue avec celles d'inspiration chrétienne ; relations internationales et communauté internationale ; économie et philosophies économiques ; doctrine sociale de l'Église.
- Philosophie de l'éducation : les fondements ultimes de l'éducation ; les différents systèmes éducatifs ; les bases philosophiques du Système Préventif.
- Esthétique : art et autres activités humaines ; le goût et le jugement esthétique ; l'art et la morale ; art et éducation ; art et religion.

L'histoire de la pensée humaine et de la philosophie

916. En tant que membres d'une Église et d'une Congrégation mondiale, il est important d'avoir une idée des points clés de la naissance et du développement de la pensée humaine dans les différentes régions du monde. L'émergence de la pensée occidentale est particulièrement importante pour nous, chrétiens, car la

première grande inculture de la foi a eu lieu en Occident. Cependant, nous faisons tous face à la prochaine grande vague d'inculturation dans d'autres parties du monde, tant dans les grandes cultures traditionnelles de l'Est et de l'Afrique, que dans les régions des Amériques (FR 72). Dans tous ces domaines, il serait nécessaire de développer une approche multidisciplinaire, afin que l'émergence de la pensée soit toujours envisagée dans le contexte des conditions socio-économiques, religieuses et autres qui la rendent possible, ainsi que dans les conséquences de la pensée pour ces domaines de l'existence humaine.

- La pensée occidentale : philosophie gréco-hellénistique, patristique et médiévale ; les tournants de la philosophie moderne ; l'émergence de la philosophie et de la culture occidentales contemporaines issues de cette histoire.
- Les grands courants de la pensée orientale.
- La pensée africaine ; la sagesse traditionnelle des peuples africains.
- La sagesse traditionnelle des peuples du continent américain et d'autres.
- Caractéristiques historiques et théoriques de la culture locale. Les auteurs et textes les plus importants du pays ou de la région.

2.4 LA FORMATION SPÉCIFIQUE DU SALÉSIEN COADJUTEUR

917. La formation spécifique du Salésien coadjuteur, qui dure habituellement deux ans, comprend « une sérieuse formation théologique, pédagogique et salésienne » (R 99) au service de sa vocation et de sa mission, et renforce l'habitude d'apprendre par l'expérience.

Le programme d'études devrait avoir un caractère plus pratique, visant à développer la vocation chrétienne et salésienne et à développer des compétences pastorales et éducatives, en dialogue constant avec le contexte socioculturel, avec une attention particulière aux jeunes pauvres et au monde du travail.

Les disciplines salésiennes

918.

- Don Bosco, fondateur et modèle du pasteur-communiqué-missionnaire salésien.
- Spiritualité salésienne.
- La vocation consacrée salésienne sous ses deux formes.
- *Ratio* : 7,6 La formation spécifique du Salésien coadjuteur ; 7.8 Profession perpétuelle ; 9 (Les Saisons de la Vie) ; les annexes de la *Ratio*.
- Pastorale Salésienne des Jeunes II (œuvres, animation, planification).

Le domaine du mystère chrétien

919. L'objectif est d'approfondir la compréhension à la fois de la vie chrétienne dans le monde d'aujourd'hui et de la vocation consacrée salésienne sous ses deux formes, laïque et cléricale. À cette fin, les domaines suivants sont proposés :

- Introduction à la Sainte Écriture (Pentateuque ; Livres historiques ; Livres prophétiques et sapientiaux ; Synoptiques et Actes ; Corpus Johannique ; Lettres pauliniennes Hébreux, Épîtres catholiques) et une étude approfondie des thèmes centraux de l'histoire du salut à des fins spirituelles et pastorales.
- Théologie (Révélation et foi ; le mystère du Dieu un et trine ; le mystère du Christ ; le mystère de l'Église et de Marie ; le mystère de l'être humain et de notre destinée finale ; liturgie ; histoire de l'Église).
- Théologie morale (théologie morale fondamentale ; morale sexuelle et familiale ; doctrine sociale de l'Église).
- Théologie spirituelle ; la théologie des états de vie dans l'Église (laïcs, prêtres, personnes consacrées).
- La pastorale dans le monde du travail ; des éléments de méthodologie pastorale et catéchétique en relation avec les destinataires ; la missiologie, la théologie des religions, la théologie de la culture ; dialogue interreligieux et interculturel.

Autres domaines

920. Le service du monde et des jeunes dans la culture actuelle nécessite de prendre en compte d'autres domaines de contenus :

Formation sociopolitique : éléments de sociologie ; le monde du travail (politique, marché, syndicats...) ; la promotion sociale ; des éléments d'économie et d'administration ; collaboration laïque.

la communication sociale dans le domaine éducatif et pastoral ; la communication sociale dans un monde numérique : l'utilisation éducative et pastorale des nouvelles langues ; les expressions artistiques (musique, peinture, théâtre...) comme ressource pour l'évangélisation et la pastorale.

2.5 LA FORMATION SPÉCIFIQUE DU SALÉSIEN PRÊTRE

921. « La formation spécifique du candidat au ministère sacerdotal suit les orientations et les normes établies par l'Église et la Congrégation, et vise à préparer le prêtre pasteur et éducateur selon la perspective salésienne. » (C 116). Les études sont également programmées dans cette perspective.

Les études théologiques doivent durer quatre ans. Dans les facultés disposant d'un cursus de trois ans, une quatrième année pastorale doit être ajoutée. Cette année-là, d'autres études ecclésiastiques peuvent être entreprises sans que cela ne nuise aux exigences obligatoires de l'année pastorale.

Qu'ils soient distribués dans un programme de quatre ans ou concentrés en quatrième année, les cours de pastorale devront permettre aux étudiants de s'engager dans une réflexion théologique salésienne sur leurs expériences du ministère et d'approfondir leur capacité de discernement pastoral.

L'étude de la théologie ne peut pas se limiter à l'étude de formules abstraites et de schémas du passé. Elle implique une appropriation des Écritures et de la Tradition en dialogue avec sa propre expérience de foi et dans une interaction vivante avec les contextes dans lesquels

nous sommes appelés à vivre et à travailler. C'est une théologie en mission, qui se déroule en profond contact avec la vie des jeunes, leurs familles, les situations dans lesquelles ils vivent et les tendances culturelles qui les influencent – qu'il s'agisse du monde numérique omniprésent, de la crise écologique, de la remise en question dramatique de la sexualité et de la famille et des grands défis qui y sont liés, l'influence omniprésente de l'idéologie du genre, la migration culturelle dans les références sociales, passant de la vérité et des valeurs aux émotions et aux sentiments, le fondamentalisme ou le tribalisme, ou encore la pauvreté, le manque d'accès à l'éducation, au travail, à une vie digne, ou les effets dramatiques de la guerre et de la haine. Il s'agit d'une théologie synodale qui s'inscrit dans une culture du dialogue et de la rencontre avec les traditions, les disciplines, les confessions chrétiennes, les différentes religions et les personnes qui ne professent aucune foi. « La raison scientifique doit élargir ses frontières en direction de la sagesse, sous peine de se déshumaniser et de s'appauvrir. De cette façon, la théologie peut contribuer au débat actuel de «repenser la pensée», en se montrant une véritable connaissance critique dans la mesure où elle est une connaissance sapientielle, non pas abstraite et idéologique, mais spirituelle, élaborée à genoux, imprégnée d'adoration et de prière ; une connaissance transcendante et, en même temps, attentive à la voix du peuple, donc une théologie «populaire», s'adressant avec miséricorde aux plaies ouvertes de l'humanité et de la création et dans les plis de l'histoire humaine, à laquelle elle prophétise l'espérance d'un accomplissement ultime. »³

Les disciplines salésiennes

922. La phase de formation spécifique favorise une base théologique approfondie du charisme, une mentalité pastorale, l'appréciation des deux formes de la vocation consacrée salésienne, et une lecture « salésienne » du contenu théologique.

- Don Bosco, fondateur et modèle du pasteur-communiqué-missionnaire salésien.

- Spiritualité salésienne.
- La vocation consacrée salésienne sous ses deux formes.
- *Ratio* : 7,7 La formation spécifique du Salésien prêtre; 7.8 Profession perpétuelle ; 9 (Les saisons de la Vie) ; les annexes de la *Ratio*.
- Pastorale Salésienne des Jeunes II (œuvres, animation, planification).

Le domaine des disciplines théologiques

923. Les disciplines théologiques sont ici regroupées autour de quelques unités méthodologiques fondamentales. Dans la mesure du possible, le cursus quadriennal pourrait être structuré par thèmes : par exemple, le mystère du Christ (1ère année), le mystère de l'Église (2ème année), le mystère de l'homme racheté par le Christ (3ème année), synthèse théologique et pastorale (4ème année).

- A. Écriture Sainte : introduction générale à l'Ancien et au Nouveau Testament ; étude approfondie de certains livres : exégèse et compréhension de leur message dans le contexte historique avec une référence claire aux questions contemporaines. Comment l'Écriture Sainte constitue la source et la base de la théologie et de la pratique pastorale.
- B. Histoire de l'Église universelle (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine) et locale ; introduction à la patrologie. Les centres d'études internationaux et interprovinciaux devraient permettre d'étudier l'histoire de l'Église des lieux d'origine des étudiants par le biais d'études de groupe.
- C. Théologie fondamentale : Introduction à la théologie ; la révélation et sa transmission à travers l'Écriture inspirée, la tradition et le magistère vivant de l'Église ; la crédibilité de la révélation chrétienne ; la révélation chrétienne et d'autres religions ; révélation et inculturation de la foi (VG 71.1).

D. Théologie systématique : le mystère du Dieu trinitaire ; le mystère du Christ ; le mystère de l'être humain : création, péché, Grâce et vertus théologiques ; le mystère de l'Église et le mystère de Marie ; les sacrements ; eschatologie chrétienne.

E. Théologie liturgique :

- Notions et principes fondamentaux ; inculturation de la liturgie.
- l'Eucharistie et le culte eucharistique ; la célébration des autres sacrements, des sacramentaux et des offices paraliturgiques.
- La théologie pastorale des sacrements, avec une attention particulière au sacrement de la réconciliation comme sacrement de la miséricorde et de l'amour de Dieu.
- La sanctification du temps : l'année liturgique et la liturgie des heures.
- Pratiques dévotionnelles.

F. Théologie spirituelle : théologie de l'expérience chrétienne ; les sources de la spiritualité ; formes différenciées de spiritualité ; principaux courants spirituels chrétiens. Spiritualité apostolique, spiritualité laïque, spiritualité de la vie consacrée. Accompagnement spirituel et pédagogie spirituelle.

G. Théologie morale : théologie morale fondamentale ; théologie morale spéciale : doctrine sociale de l'Église, moralité et économie, morale sexuelle et familiale ; la bioéthique ; écologie.

H. Théologie pastorale : théologie pastorale générale, théologie pastorale fondamentale ; catéchèse générale et spéciale ; homilétique ; pastorale vocationnelle des jeunes ; psychologie pastorale, consultation pastorale ; œcuménisme et dialogue interreligieux ; missiologie ; pastorale de la communication et de l'utilisation des médias ; homilétique ; *élaboration d'expériences pastorales à la lumière de la théologie.*

I. Droit canonique :

- Aperçu historique du Code et brève présentation des

Normes Générales (Livre I) pour une bonne compréhension des concepts fondamentaux et du vocabulaire juridique et canonique.

- Les parties I et II du Livre II « Le peuple de Dieu » ; du Livre III, le rôle de l'enseignement et du ministère de la Parole, l'action missionnaire, l'école catholique, les moyens de communication sociale.
- Les grandes lignes du Livre V - Les biens temporels de l'Église ; Livre VI - Les sanctions dans l'Église ; Livre VII - Quelques procès canoniques.
- La section sur les Instituts de Vie Consacrée avec référence continue à notre Droit particulier.
- Le Droit sacramentaire dans le livre IV – Bureau de la sanctification, avec une attention particulière au sacrement du Mariage et de l'Ordre.
- La législation complémentaire des Conférences Episcopales.

J. Musique et art sacré :

- La fonction du chant et de la musique dans la liturgie, diverses formes de musique dans la liturgie et leur but, des exemples concrets.
- L'expression artistique dans le cadre de la nature didactique de la liturgie ; valeur théologique et catéchétique et pastorale des gestes et attitudes du corps, des signes essentiels de la liturgie, des lieux de culte, de l'icône, avec sa signification théologique, spirituelle et catéchétique.

L'étude des langues bibliques, du moins pour ceux qui envisagent des diplômes académiques et, selon la commodité et la possibilité, d'autres langues d'une plus grande utilité et d'une plus grande diffusion.

Notes

¹ Ce qui est dit ici doit de toute façon être intégré au programme d'études salésiennes de l'Annexe 9.

² Cf. VG, *Mise en œuvre des règles* 66.

³ Cf. PAPE FRANÇOIS, Lettre Apostolique sous forme de Motu proprio *Ad theologiam promovendam* [Promouvoir la théologie] (1^{er} novembre 2023).

Annexe 9.

Orientations pour les études salésiennes

924. « L'assimilation de l'esprit salésien est fondamentalement un fait de communication de vie. Cependant, cette expérience, pour être efficace, doit être accompagnée, tout au long de la formation initiale, par l'étude progressive et systématique de la spiritualité salésienne et de l'histoire de la Société. » (R 86)

Pour concrétiser et poursuivre l'engagement de l'étude de la salésianité, le CG29 a fait des choix précis à cet égard, parmi lesquels les suivants :

« *La Province*

l. valorisera les centres d'études, à l'UPS et dans les IUS, pour la recherche théologique et spirituelle sur l'expérience de Don Bosco ;

m. veillera à ce qu'il y ait au moins un Salésien titulaire d'une Licence en spiritualité salésienne, pour l'animation des confrères et des Communautés Éducatives et Pastorales » (CG29, 18).

Certaines *considérations méthodologiques* s'imposent en préambule à ces Orientations.

Les études salésiennes doivent être intégrées comme *cours formels* au programme régulier de la phase de formation ou du centre d'études, avec leurs propres heures de cours, des enseignants formés et qualifiés, des évaluations et examens comme toutes les autres disciplines. Les études salésiennes occupent une place essentielle dans le plan général de la formation intellectuelle.

Bien qu'il s'agisse de cours formels, ils devraient inclure non seulement des cours magistraux, mais aussi des études personnelles, des ateliers d'étude en groupe, des travaux pratiques, etc. Il est important que ces cours soient conçus pour être motivants et stimulants pour les jeunes Salésiens. Il est donc essentiel qu'ils soient en lien avec les expériences salésiennes qui font partie intégrante du programme de formation initiale.

Les Orientations proposent un programme *d'études salésiennes réparties sur les différentes phases de la formation*. Chaque section débute par une brève introduction qui vise à saisir l'importance de la phase de formation et à souligner les valeurs à assimiler. Suit un tableau indiquant les objectifs, les valeurs, les attitudes et les indicateurs de réussite. Enfin, conformément aux objectifs de la phase de formation, le programme de chaque cours est présenté, accompagné de sources, de textes et de documents utiles.

Ces orientations sont *destinées à toute la Congrégation*. Chaque Province est libre d'ajouter les éléments jugés importants pour son contexte local ou régional.

De plus, nous notons que les cours présentés ici pourraient constituer un cadre de référence pour la formation conjointe des Salésiens et des collaborateurs laïcs, avec les adaptations appropriées.

1. PRÉNOVIAT

925. Le prénoviciat est la période de formation durant laquelle le prénovice approfondit son choix vocationnel, en se concentrant sur la maturité humaine et chrétienne, enrichissant sa connaissance de Don Bosco et entrant en contact plus direct avec la Congrégation Salésienne, afin qu'à la fin de cette phase, il soit suffisamment prêt à commencer le noviciat.

Dans ce contexte, les études salésiennes visent à amener les prénovices à connaître Don Bosco et à se passionner pour lui, pour son charisme et sa mission. C'est la saison où, normalement, Don Bosco devient un modèle de vie pour les prénovices et où s'établit avec lui une relation personnelle, de sincère dévotion filiale. Don Bosco continue d'être présent et d'agir dans la *Congrégation Salésienne*. C'est pourquoi le prénovice se voit offrir un aperçu de la mission salésienne aujourd'hui et de l'œuvre salésienne dans le monde, avec une attention particulière pour sa Région.

Pour soutenir son *discernement vocationnel*, le prénovice est aidé à voir sa propre histoire vocationnelle à la lumière de celle de Don Bosco, de la vie de la Congrégation aujourd'hui et de figures particulièrement signi-

ficatives de Salésiens, coadjuteurs et prêtres, où ils peuvent contempler ce que signifie suivre Don Bosco et sa mission. Notre charisme, en fait, s'apprend d'abord par la communication vitale et l'attraction (C 104).

Objectifs

Première approche et réflexion sur Don Bosco et la Congrégation.

Connaître le discernement vocationnel de Don Bosco lui-même, et assimiler les valeurs humaines et chrétiennes présentes en lui.

Connaître les deux formes de vocation salésienne et les exemples significatifs.

Valeurs à souligner

Connaissance et amour pour Don Bosco et la Congrégation, et dévotion envers lui.

Les valeurs humaines présentes chez Jean Bosco : travail, engagement constant à grandir et à s'améliorer, persévérance, amitié, confiance.

Valeurs chrétiennes présentes chez Jean Bosco : charité, piété eucharistique et mariale, confiance en Dieu, obéissance, zèle apostolique.

Attitudes

Se laisser accompagner dans le discernement vocationnel.

Souci de faire du bien aux autres, surtout aux jeunes.

Esprit de service et sens du devoir accompli.

Volonté et intérêt pour sa propre formation.

Indicateurs de réussite

Le prénovice :

- développe une méthode d'étude de la salésianité,
- lit la Vie de Don Bosco,
- grandit en dévotion à Don Bosco,
- compare son propre parcours vocationnel à celui de Don Bosco,
- entre en contact avec les Groupes de la Famille Salésienne de sa Région,
- peut présenter le développement de la Congrégation dans le monde,
- connaît et fréquente le site web de la Congrégation.

1.1 Don Bosco – biographie et histoire vocationnelle

L'objectif est d'offrir une *connaissance de base de la personne et de la vie de Don Bosco*, avec une attention particulière aux premières années où sa vocation a fleuri et pris progressivement forme.

TEXTES :

- G. Bosco. *Memorie dell'Oratorio* (FS 1:1170–1308) (it, en, es, pt). En français : *Souvenirs autobiographiques*.

- T. BOSCO. *Don Bosco. Una biografia nuova*, LDC, Torino 2017. *Don Bosco: A New Biography*. Mumbai: Tej-prasari, 2011. *Historia de un cura*. Madrid: CCS, 1997.
- D. AGASSO – R. AGASSO – D. AGASSO Jr. *Don Bosco. Una storia senza tempo*, LDC, Torino 2014.
- C. SCHAUMONT. *Da mihi animas : la vita di Don Bosco tra scelte, sfide e passione...*, LDC, Leumann (TO) 2012. *Da mihi animas. Don Bosco, ses choix et sa passion de prêtre éducateur*, Eckbolsheim, Éditions du Signe 2012.
- R. SCHIÉLÉ. *Petite vie de Don Bosco*, Paris, Desclée de Brouwer 1992.

MATÉRIAUX POUR L'ENSEIGNANT :

- P. BRAIDO. *Don Bosco prete dei giovani nel secolo della libertà*, LAS, Roma 2003. (en e pt disponibles dans la bibliothèque SDL)
- A. LENTI. *Don Bosco History and Spirit* (it, en, esp, por)
- F. PERAZA LEAL. *Conociendo a Don Bosco*, Centro Salesiano Regional de Formación, Quito 1999

1.2 La Congrégation Salésienne aujourd'hui

Avec l'appui de divers matériaux, on propose une première approche des œuvres de la Congrégation dans le monde et une vision synthétique de sa mission. Il est important d'avoir un contact avec les œuvres salésiennes les plus caractéristiques de la Province et d'offrir quelques indices sur la Famille Salésienne.

TEXTES :

- *Charte d'identité charismatique de la Famille Salésienne de Don Bosco*, Rome 2012.
- Site web de la Direction Générale <<https://sdb.org>>
- Site web de l'Agence d'Information Salésienne (ANS) <<https://infoans.org>>
- Salesian Online Resources <<https://www.salesian.online>>
- Bibliothèque numérique salésienne <<https://sdl.sdb.org>>.

MATÉRIAUX POUR L'ENSEIGNANT :

- P. CHÁVEZ, Lettres circulaires sur les Régions de la Congrégation. ACG 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399. (Disponible en 6 langues sur SDL dans la collection « Quartier général », « Lettres du RM »)

- Rapport du Recteur Majeur sur l'état de la Congrégation lors du dernier Chapitre Général.

1.3 Vie consacrée salésienne et ses deux formes

La vie consacrée salésienne et les deux formes sous lesquelles elle est vécue sont présentées de manière exhaustive, claire et attrayante, afin que les prénovices puissent commencer à discerner la forme à laquelle Dieu les appelle.

MATÉRIAUX POUR L'ENSEIGNANT :

- A. BOZZOLO. Salesiano prete e salesiano coadiutore. Spunti per una interpretazione teologica. Sapiientiam dedit illi. *Studi su don Bosco e sul carisma salesiano*, a cura di A. Bozzolo. Roma: LAS, 2015. 317–373. *The Dual Form of the Salesian Vocation: A Theological Interpretation*. Bengaluru: Kristu Jyoti Publications, 2019.
- I. COELHO. *Une attention renouvelée pour le Salésien Coadjuteur*. ACG 424 (2016) 65–76.
- I. COELHO. *Vivre le sacerdoce en Salésiens*. ACG 431 (2019) 55–89.

1.4 Vocation salésienne : figures significatives

Quelques figures historiques et témoins actuels de la vie salésienne pourraient être présentés – prêtres, coadjuteurs (Srugi, Zatti, Sandor), laïcs et missionnaires – en utilisant les volumes diffusés des maisons d'édition salésiennes dans divers pays et en contact direct avec des Salésiens vivants, particulièrement significatifs dans leur propre Province.

TEXTES :

- P. CAMERONI, *Come stelle nel cielo. Figure di santità in compagnia di don Bosco*, Velar, Gorle (Bergamo) 2015. *Like the Stars in Heaven: Saintly Figures in the Company of Don Bosco*. Bangalore: Kristu Jyoti, 2022.
- Risorse sulla figura del Salesiano coadiutore: <<https://coadiutoresalesiano.net>>
- *Conoscere i religiosi salesiani laici. Raccolta di documenti sul salesiano coadiutore*. A cura di Marco Bay. Roma: LAS, 2022.
- Biographies diffusées de la sainteté salésienne.

2. NOVICIAT

926. Puisque le noviciat marque le début de l'expérience religieuse salésienne, la formation à cette étape se concentre sur l'intériorisation et la pratique convaincue des valeurs de la vie consacrée apostolique salésienne comme voie menant à la *sainteté*. Pour cette raison, les études salésiennes se concentrent d'abord sur une connaissance solide de *Don Bosco et de son charisme*, depuis les débuts de l'Oratoire jusqu'à la fondation de la Congrégation et de la Famille Salésienne. Il s'agit avant tout d'approfondir la vision de Don Bosco du *Salésien consacré sous les deux formes vocationnelles*.

L'objectif est alors de faire connaître profondément les éléments du projet apostolique salésien présents dans les *Constitutions et Règlements*, afin que le novice puisse renforcer ses motivations, assimiler son intériorité apostolique et assumer les engagements de la vie salésienne consacrée dans sa première profession.

Une attention particulière est portée à la vocation consacrée salésienne sous ses deux formes.

On présente quelques figures et traits caractéristiques de la *sainteté salésienne*. L'hagiographie fondée sur une théologie solide de la vie consacrée est d'une grande aide pour approfondir spirituellement les noyaux caractéristiques de son propre charisme.

Il est tout aussi important d'introduire les novices à une compréhension de base et à une connaissance directe des différentes expressions de la *Famille Salésienne* et du *Mouvement Salésien*.

Parmi les expériences qui accompagnent ces études, il est recommandé de lire personnellement et d'étudier certains textes fondamentaux rassemblés dans les *Fonti Salesiane* [Sources salésiennes] 1. Pour stimuler la vocation et nourrir la prière, la connaissance directe et la réflexion sur la condition des jeunes pauvres sont d'une grande aide ; ainsi que des informations sur la pastorale de la Province, sur l'expérience de la Congrégation, sur les frontières de la mission et des missions. Notamment grâce à l'accompagnement pastoral, cette étude peut être liée aux expériences pastorales du programme de noviciat.

Objectifs

Comprendre la vocation et la mission salésiennes, établir ses propres convictions à cet égard, grandir dans le don total de soi, avec les attitudes et les choix comportementaux qui en découlent.

Approfondir la connaissance des deux formes de la vocation salésienne.

Valeurs à souligner

La réflexion, la contemplation et la donation de Don Bosco, saisis dans sa vie et son action.

La vie de l'Oratoire comme proposition pédagogique et spiritualité pédagogique.

L'option préférentielle pour les jeunes pauvres.

La grâce d'unité et l'intériorité apostolique de la charité pastorale salésienne.

Spiritualité Salésienne des Jeunes.

Amour pour la Congrégation et sentiment d'appartenance.

Attitudes

Adhésion à l'option salésienne adoptée, connue, approfondie et progressivement vécue.

Intérêt pour la lecture et l'étude de la salésianité.

Style oratorien dans la vie quotidienne, les relations interpersonnelles, la vie de prière et les responsabilités.

Soin et attention portés à la pratique et à la réflexion apostoliques.

Expressions de vie selon la grâce d'unité : l'intériorité apostolique de la charité pastorale.

Indicateurs de réussite

Le Novice

- possède une compréhension adéquate du Projet de Vie défini dans les Constitutions et Règlements ;
- assimile les valeurs spirituelles du Système Préventif de Don Bosco ;
- étudie et médite sur *Mémoires de l'Oratoire* [en français : *Souvenirs autobiographiques*] de Don Bosco ;
- comprend sa propre histoire vocationnelle en se référant à l'histoire vocationnelle de Don Bosco et à sa pastorale oratorienne ;
- dévotion manifeste à Don Bosco ;
- montre un vif intérêt pour la réalité juvénile de la zone du noviciat et pour celle de son propre pays ;
- est attentif à la vie quotidienne : communauté, responsabilités assignées, prière et liturgie ;
- se prépare à sa première profession salésienne avec une vision large de la Famille Salésienne.

2.1 Don Bosco – fondateur et maître de vie consacrée

La figure de Don Bosco dans sa mission de fondateur charismatique de communautés consacrées s'approfondit. Après avoir brièvement présenté les événements relatifs à la fondation et à l'approbation de la Congré-

gation Salésienne et des autres branches de la Famille Salésienne qu'il a fondée (FMA ; ADMA ; Coopérateurs), on se concentre principalement sur le modèle du Salésien, prêtre et laïc, ainsi que sur les caractéristiques de son identité spirituelle dans le magistère de Don Bosco, valorisant les documents contenus dans les *Fonti Salesiane* [Sources Salésiennes] 1.

FONTI SALESIANE [SOURCES SALÉSIENNES] :

- G. BOSCO, *Fonti Salesiane* 1 : Premier projet des Constitutions (FS 1:770–797), Aux confrères salésiens (FS 1:745–767), Circulaires aux Salésiens (FS 1:821–842).

TEXTES :

- E. CERIA. *Don Bosco con Dio*. SEI, 1929. Elledici, 2004. [En français : *Don Bosco avec Dieu*].
- P. STELLA. *Don Bosco nella storia della religiosità cattolica*. Vol. I: Vita e opere. Roma: LAS, 2018.² Étudier les chapitres 1, 2, 3, 4, 5, 7.
- P. BRAIDO. *Don Bosco prete dei giovani nel secolo della libertà*, LAS, Roma 2003, vol. 1, pp.10 – 359. Étudier particulièrement les chapitres 1, 2, 7, 8, 9.
- P. BRAIDO. *Don Bosco Fondatore. 'Ai Soci Salesiani.' Introduzione e testi critici*. Roma: LAS, 1995.
- A. LENTI. *Don Bosco History and Spirit*, vol. 4 (sur le Constitutions).
- A. CAVIGLIA. *Conferenze sullo spirito salesiano*, a cura di A. Giraud. Centro Mariano Salesiano – Istituto Internazionale Don Bosco, Torino 1985. Il s'agit d'un texte historique sur l'esprit salésien, qui présente de manière remarquable les caractéristiques de la sainteté salésienne.
- G.B. LEMOYNE – A. AMADEI – E. CERIA. *Memorie Biografiche di Don (del Venerabile/del Beato/di San) Giovanni Bosco*, 19 Volumi, S. Benigno Canavese, Scuola Tipografica e Libreria Salesiana – SEI 1898–1939. G.B. Lemoyne, A. Amadei and E. Ceria. *Biographical Memoirs of Saint John Bosco*. 19 volumes. New Rochelle: Salesian Publishers, 1965–2003.
- SECRÉTARIAT DE LA FAMILLE SALÉSIENNE. *La Famille Salésienne de Don Bosco*. Siège Central Salésien, Rome 2020.

2.2 Les deux formes de la vocation salésienne

Puisque les novices sont appelés à discerner les deux formes de la vocation salésienne et à s'orienter progressivement vers celle à laquelle ils se sentent appelés, il est crucial de bien prendre soin de leur présentation, de manière claire et essentielle.

MATÉRIAUX POUR L'ENSEIGNANT :

- A. BOZZOLO. "Salesiano prete e salesiano coadiutore. Spunti per una interpretazione teologica." *Sapientiam dedit illi. Studi su don Bosco e sul carisma salesiano*, ed. A. Bozzolo. Roma: LAS, 2015. 317–373. *The Dual Form of the Salesian Vocation: A Theological Interpretation*. Bengaluru: Kristu Jyoti Publications, 2019.
- I. COELHO. *Une attention renouvelée pour le Salésien Coadjuteur*. ACG 424 (2016) 65–76.
- I. COELHO. *Vivre le sacerdoce en Salésiens*. ACG 431 (2019) 55–89.
- M. VERHULST. *Le Salésien prêtre aujourd'hui, à la suite de Don Bosco prêtre. Une spiritualité sacerdotale spécifique*. Lubumbashi, 2015–2016. Pro manuscripto.
- M. VERHULST. *La figure du Salésien Coadjuteur dans la Congrégation, hier et aujourd'hui*. Cours d'initiation. Noviciat de Chem-Chem (Ruashi) 2016–2017. Pro manuscripto.
- *Conoscere i religiosi salesiani laici. Raccolta di documenti sul Salesiano coadiutore*. Ed. Marco Bay. Roma: LAS, 2022.

2. 3 Sainteté salésienne

À partir de la proposition de sainteté de saint François de Sales dans *la Philothée*, les caractéristiques de la sainteté chez Don Bosco et chez certaines figures importantes de la sainteté salésienne se renforcent.

TEXTES :

- F. DE SALES. *Philothée*.
- G. BOSCO. *Vite di giovani*, ed. A. Giraudo. LAS, Roma, 2012.
- A. RAVIER. *San Francesco di Sales*, LDC, Torino 2021.

- A. BOZZOLO. "La forma di santità di don Bosco," *Sapientiam dedit illi. Studi su don Bosco e sul carisma salesiano*, a cura di A. Bozzolo, LAS, Roma, 2015, 9–90.
- P. BROCARDO. Don Bosco profondamente uomo, profondamente santo, LAS, Roma 2001. *Don Bosco: Deeply Human, Deeply Holy*, Don Bosco Publications, Madras, 1984. *Don Bosco profondamente humano, profondamente santo*, CCS, Madrid 2001. (disponible sur SDL en en, it, pt, ko)
- Une ou deux biographies de saints et bienheureux salésiens, comme par exemple Don Rua, Don Rinaldi, Mère Mazzarello, M. Artémide Zatti.

MATÉRIAUX POUR L'ENSEIGNANT :

- E. VIGANÒ. « *Don Bosco saint* », ACG 310 (1983) 3–20.
- P. CHÁVEZ, « *Chers Salésiens, soyez saints !* », ACG 379 (2002) 3–37.
- L. CASTANO, *Santità salesiana. Profili dei Santi e Servi di Dio della triplice Famiglia di San Giovanni Bosco*, SEI, Torino 1966.
- A. CUVÀ, *Sulla via della santità. Linee di spiritualità nel Proprio liturgico per la Famiglia Salesiana*, SEI, Torino 1996.
- P. CAMERONI. *Come stelle nel cielo. Figure di santità in compagnia di Don Bosco*, Gorle (BG): Velar, 2015. *Like the Stars in Heaven: Saintly Figures in the Company of Don Bosco*, Kristu Jyoti, Bangalore 2022.

2.4 Famille Salésienne et Mouvement Salésien

Une présentation générale de la Famille Salésienne est proposée, suivie des caractéristiques des Groupes fondés par Don Bosco : Salésiens, Filles de Marie Auxiliatrice, Coopérateurs Salésiens, ADMA. Enfin, un aperçu général des autres Groupes est donné, en illustrant en particulier les caractéristiques des Groupes présents dans sa propre Province et sa propre Région.

TEXTES :

- DICASTERO PER LA FAMIGLIA SALESIANA. *Don Bosco Fondatore della Famiglia Salesiana*, a cura di M. Midali. Roma: Editrice SDB, 1989.

- SECRÉTARIAT DE LA FAMILLE SALÉSIENNE. *La Famille Salésienne de Don Bosco*. Siège Central Salésien, Rome 2020.
- *Charte d'identité charismatique de la Famille Salésienne de Don Bosco*. 2012.

MATÉRIAUX POUR L'ENSEIGNANT :

- E. VIGANÒ. « *La Famille Salésienne* », ACG 304 (1982) 3–45.
- J.E. VECCHI. « *La Famille Salésienne fête ses vingt-cinq ans* », ACG 358 (1997) 3–41.
- P. CHÁVEZ VILLANUEVA. « *La Famille Salésienne aujourd'hui* ». Pro manuscripto. Lyon, 2004.

3. POSTNOVICIAT

927. Le postnoviciat est la période durant laquelle le nouveau profès intériorise, approfondit et mûrit sa consécration religieuse salésienne et se prépare au stage pratique. Il apprend à intégrer progressivement foi, culture et vie ; il découvre le monde de la culture dans laquelle il vit et le compare à sa foi et à son choix vocationnel en tant que Salésien consacré sous forme laïque ou cléricale.

L'étude de l'éducation propre à cette période nécessite une approche systématique de *Don Bosco éducateur*, une compréhension approfondie de son Système Préventif et l'analyse des textes pédagogiques contenus dans les *Fonti salesiane 1* [Sources salésiennes]. Parallèlement, le postnovice est aidé à développer une forte sensibilité à la mission salésienne, à la méthode éducative et pastorale salésienne et à un vif sentiment d'appartenance à la Congrégation, retraçant son développement historique de Don Rua jusqu'à aujourd'hui.

Les premiers éléments de *la pratique éducative et pastorale salésienne actuelle* sont également présentés. Il ne s'agit pas seulement de qualifier des postnovices en pédagogie et en pastorale salésiennes. On va à l'essentiel, aux valeurs qui soutiennent la mission salésienne et aux compétences qui y sont liées : amour pour les jeunes, intériorité apostolique, dialogue, ouverture, sens des responsabilités, autodiscipline et manière de gérer ses engagements.

Objectifs

Approfondir la vie religieuse salésienne à travers l'expérience vécue, la réflexion et l'assimilation des valeurs de la culture et de la spiritualité salésiennes.

Se qualifier en Pastorale des Jeunes et en pédagogie salésienne.

Consolider ses convictions concernant l'assistance salésienne.

Approfondir la compréhension de la vocation missionnaire salésienne.

Progresser dans la compréhension des différentes expressions de la vocation salésienne au sein de la Famille Salésienne.

Valeurs à souligner

Recherche.

Assistance (présence éducative et évangélisatrice auprès des jeunes).

Dialogue (avec la communauté, avec les jeunes, avec la science, avec le milieu).

Discipline et sacrifice dans l'exercice de la liberté responsable.

Flexibilité, docilité et ouverture culturelle.

Intériorité apostolique et grâce d'unité.

Austérité et travail.

Attitudes

Esprit de recherche.

Ouverture et disponibilité.

Esprit d'organisation, de cohérence et de responsabilité dans la gestion du temps.

Esprit de collaboration et capacité à travailler en équipe.

Gentillesse.

Foi et prière.

Indicateurs de réussite

Le postnovice

- connaît mieux les Constitutions et les Règlements ;

- est en mesure de présenter le Système Préventif dans ses aspects pédagogique, anthropologique et salésien ;

- connaît et vit le modèle de la Pastorale Salésienne des Jeunes ;

- a lu une étude critique sur Don Bosco ;

- démontre des compétences salésiennes pour l'animation et la gestion de groupes ;

- a développé des capacités artistiques, telles que la musique, le chant, le théâtre, la peinture ;

- est capable de relations interpersonnelles et de travail d'équipe ;

- est disposé à se faire aider et accorde régulièrement de l'importance à l'accompagnement personnel ;

- a passé régulièrement en revue son Projet de vie personnel.

3.1 Don Bosco éducateur – le Système Préventif

On présente la figure de Don Bosco éducateur et son

œuvre éducative dans le contexte culturel du XIX^{ème} siècle. On illustre le Système Préventif de Don Bosco. On présente brièvement la pratique éducative des premiers Salésiens. On étudie, avec introduction et commentaires, certains écrits pédagogiques de Don Bosco, notamment *Le Système Préventif dans l'Éducation de la Jeunesse*, Les « Articles généraux » du « Règlement des Maisons », Le Système Préventif appliqué aux jeunes en danger, la *Lettre de Rome de 1884*.

SOURCES :

- G. BOSCO. *Fonti salesiane* 1 [Sources salésiennes], 2^{ème} partie : « Scritti e testimonianze di Don Bosco sull'educazione e sulla scuola » [Écrits et témoignages de DB sur l'éducation et sur l'école] (FS 1:363–602)
- G. BOSCO. *Il Sistema Preventivo nell'educazione della gioventù*. Introduzione e testi critici, a cura di P. Braido. Roma: LAS, 1989.
- P. BRAIDO. *La lettera di don Bosco da Roma del 10 maggio 1884* [Lettre de Rome 1884]. Roma: LAS, 1984.
- Sources et études disponibles sur le site salesian.online.

TEXTES :

- G. BARBERIS. *Appunti di pedagogia (1847–1927)*. Introduzione, testi critici e note, a cura di José Manuel Prellezo. Roma: LAS, 2017.
- P. BRAIDO. *Breve storia del Sistema Preventivo*. Roma: LAS, 1992.
- P. BRAIDO. *L'esperienza educativa di Don Bosco*. Roma: LAS, 2000.
- L. CIAN. *Educhiamo i giovani d'oggi come Don Bosco*. LDC, 1988.
- L. CIAN. *El sistema educativo de Don Bosco. Las líneas maestras de su estilo*. Madrid: CCS, 2001.³

MATÉRIAUX POUR L'ENSEIGNANT :

- J.M. PRELLEZO. *Valdocco fra reale e ideale*. Roma: LAS, 1992.
- P. BRAIDO, ed. *Don Bosco educatore. Scritti e testimonianze*. Roma: LAS, 1992.
- *Capitolo generale 23 dei Salesiani di Don Bosco. "Educare i giovani alla fede". Documenti Capitolari*. Roma, 1990.

- F. PERAZA LEAL. *Seis escritos de Don Bosco*. Quito: CSRFP, 1999, 2012.²
- F. PERAZA LEAL. *Iniciación al estudio de Don Bosco*. Quito: CSRFP, 2001¹, 2010.⁵
- F. PERAZA LEAL. *El sistema preventivo de don Bosco*. Quito: CSRFP, 2001¹, 2010.⁴

3.2 Histoire de la Congrégation Salésienne et de la Famille Salésienne

L'objectif est de commencer à connaître, de manière systématique, les points importants de l'histoire de la Congrégation : ses origines, son expansion missionnaire dans le monde, les figures des Recteurs Majeurs et les Chapitres Généraux. Une attention particulière sera portée à la nature missionnaire de la Congrégation, au développement et aux caractéristiques de l'identité des institutions éducatives salésiennes ainsi qu'à leur réflexion pédagogique au fil du temps. Un espace est également accordé à la lecture et à l'approfondissement de l'enseignement des Recteurs Majeurs sur la proposition de vie spirituelle pour l'éducateur salésien.

La Congrégation Salésienne est également visible dans la Famille Salésienne et en relation avec les différentes formes de vocation salésienne en son sein.

SOURCES SALÉSIENNES :

- E. VIGANÒ. « *Comment relire le charisme du Fondateur aujourd'hui* », ACG 352 (1995) 3–33.
- Lettres circulaires des Recteurs Majeurs.
- Actes des Chapitres Généraux.

TEXTES :

- M. WIRTH. *De Don Bosco à nos jours*. Rome : LAS, 2000.
- M. VOJTÁŠ. *Pedagogia salesiana dopo don Bosco*. Roma: LAS, 2021. (disponible sur SDL en it en)
- A. MARAVILLA, « *La vocation missionnaire salésienne. Réflexion, processus et orientations opérationnelles* », ACG 437 (2022) 53–68.
- *Charte de l'identité charismatique de la Famille Salésienne de Don Bosco*, Rome, 2012.

- SECRÉTARIAT DE LA FAMILLE SALÉSIENNE. *La Famille Salésienne de Don Bosco*. Siège Central Salésien, Rome, 2020

MATÉRIAUX POUR L'ENSEIGNANT :

- SECTEUR DES MISSIONS. *Manuel du Délégué Provincial pour l'Animation Missionnaire*, Rome 2019.

3.3 Pastorale Salésienne des Jeunes I (éléments fondamentaux)

Cette première réflexion sur la Pastorale Salésienne des Jeunes présente certains éléments, œuvres et attentions particulières. Des *éléments fondamentaux* de la pastorale salésienne : mission éducative et pastorale salésienne, relation entre éducation et évangélisation, communauté éducative et pastorale et Projet Éducatif et Pastoral. *Œuvres* de la pastorale des jeunes : oratoire, école, formation professionnelle, internat, paroisse, communication, œuvres sociales, institutions universitaires. *Attentions particulières et pratiques* : animation salésienne des Groupes et du MSJ, parcours d'éducation à la foi et catéchèse, présence salésienne dans son propre contexte.

TEXTES :

- DICASTÈRE POUR LA PASTORALE SALÉSIENNE DES JEUNES. *La Pastorale Salésienne des Jeunes. Cadre de Référence*. Rome, 2014. Chapitres 1, 2, 3, 4.

MATÉRIAUX POUR L'ENSEIGNANT :

- *L'accompagnement spirituel. Itinéraire pédagogique spirituel en clé salésienne au service des jeunes*, édité par F. Attard et M.A. García, LDC, Turin 2014. *Spiritual Accompaniment: An Educational and Spiritual Journey with Young People in the Way of Don Bosco*, ed. F. Attard and M.A. García, Don Bosco Publications, Bolton 2018.

4. Stage

928. La phase du stage n'inclut pas de programme spécifique d'études salésiennes. Il est suggéré que la Province organise des réunions ou des séminaires pour étudier et réfléchir sur des thèmes qui concernent la vie

concrète des confrères, ainsi que sur certains documents de l'Église et de la Congrégation. Il est bon de suggérer des lectures personnelles, accompagnées adéquatement par le Directeur.

Le Projet Personnel de Vie est un outil utile lors des rencontres avec l'accompagnateur spirituel et, si le confrère le souhaite, aussi avec le Directeur.

La participation à la vie de la Province offre des opportunités supplémentaires d'apprendre la vie et le travail salésiens dans la Région.

Les Directeurs des stagiaires ont la tâche importante de garantir l'accompagnement pastoral. Cet accompagnement peut être assuré par le Directeur lui-même ou par le Coordinateur pastoral local. Les stagiaires doivent être aidés à apprendre par l'expérience les valeurs de la vocation salésienne (C 98.119).

Objectifs

Confronter la théorie du Système Préventif à l'expérience. C'est à ce moment-là que la méthode expérimentée, qui permet de réfléchir sur la pratique, apparaît davantage.

Valeurs à souligner

Esprit de travail.

Joie visible.

Créativité constante pour le bien des jeunes.

Sens de communauté.

Capacité à travailler avec des laïcs.

Capacité à réfléchir sur sa propre expérience avec l'aide des formateurs.

La grâce d'unité.

Attitudes

Le stagiaire met toujours mieux à profit son temps en faveur des jeunes ;

Il aime être parmi les jeunes ;

Il utilise son temps libre pour servir les jeunes, même ceux qui ne relèvent pas directement du service qui lui est confié ;

Il entretient des relations cordiales et fraternelles avec tous les confrères de sa communauté ;

Il entretient des relations cordiales avec les laïcs et les autres membres de la CEP.

Indicateurs de réussite

Le stagiaire :

– est toujours présent parmi les jeunes,

– partage son expérience du Système Préventif lors de réunions de communauté,

– a des rencontres de formation fréquentes avec le Directeur,

- sait unifier les dimensions spirituelle et apostolique de sa vie,
- vit avec joie et plaisir son dévouement envers les jeunes,
- sait comment travailler avec les laïcs et la Famille Salésienne,
- œuvre dans le cadre du Projet communautaire,
- est prêt à se faire aider et valorise de manière régulière l'accompagnement personnel.

TEXTES :

- E. VIGANÒ. « *Nous sommes des prophètes-éducateurs !* », ACG 346 (1993) 3–37.
- J.E. VECCHI. « *Experts, témoins et artisans de communion* », ACG 363 (1998) 3–42.
- P. BRAIDO. *Prevenire e non reprimere. Il sistema preventivo di don Bosco*. Roma, LAS, 1999.
- F. CEREDA. « La formation permanente. Le Projet personnel de vie. Un processus de fidélité créative vers la sainteté ». Lettre aux Provinciaux, Conseils Provinciaux, Délégués Provinciaux à la Formation, Commission Provinciale de la Formation. Rome, 21 juin 2003.
- F. CEREDA. « Formation initiale. Le projet personnel de vie. Un chemin d'identification avec la vocation salésienne. » Lettre aux Directeurs, aux membres des communautés de formation, Provinciaux et Délégués Provinciaux à la Formation. Rome, 5 juillet 2003.
- F. CEREDA. « L'expérience formatrice du stage ». Lettre aux confrères en stage. Rome, 17 février 2010.
- I. COELHO. « L'expérience éducative et pastorale du stage ». Lettre aux Provinciaux, aux Délégués Provinciaux pour la Formation, aux membres de la Commission Provinciale de la formation, aux Stagiaires et aux Directeurs et Confrères de leurs communautés. Rome, 15 octobre 2019 (prot. 19/0430).

MATÉRIAUX POUR L'ENSEIGNANT :

- F. PERAZA LEAL. *El sistema preventivo de don Bosco*. Quito: CSFRP, 2001¹, 2010⁴.

5. Formation spécifique

929. La formation spécifique est la période durant laquelle la formation fondamentale de l'éducateur pasteur salésien s'approfondit, dans la ligne de sa vocation, comme Salésien

laïc ou comme Salésien orienté vers le ministère ordonné.

Au cours de cette phase, le confrère est aidé à approfondir sa compréhension de *Don Bosco à l'âge mûr* et à reconnaître et développer *son identité vocationnelle*, selon le profil des deux formes présentées par la Congrégation salésienne. Il se rapproche de l'expérience spirituelle de Don Bosco qui, s'inspirant de saint François de Sales, s'est imposé dans l'Église comme l'initiateur d'une école de spiritualité juvénile et apostolique originale. Il se qualifie dans l'activité pastorale destinée aux jeunes, en apprenant à réfléchir de manière critique et à planifier pour affronter *les nouveaux défis pastoraux*, et pour animer et accompagner les communautés éducatives et pastorales.

Objectifs

Éclairer la préparation à la profession perpétuelle selon le profil du Salésien coadjuteur et du Salésien prêtre.

Développer la capacité à traiter les disciplines pastorales et théologiques avec une sensibilité salésienne.

Approfondir l'expérience pastorale de Don Bosco, en particulier dans les domaines suivants : accompagnement spirituel, pastorale des jeunes, catéchèse, rapport avec l'Église, spiritualité, option pour les jeunes pauvres, animation spirituelle des individus et des groupes ainsi que des différentes vocations de la Famille Salésienne.

Comprendre la nature pastorale des œuvres salésiennes et le rôle animateur des coadjuteurs et des prêtres.

Valeurs à souligner

Da mihi animas : charité pastorale, profondeur apostolique, primauté de Dieu, urgence de la mission, dévouement, offrande cordiale de soi, oubli de soi, ardeur au travail, proximité affectueuse et solidaire, pragmatisme et créativité. La grâce d'unité.

Communion : capacité à travailler en groupe, complémentarité des deux formes de vocation salésienne, travail au sein de la CEP.

Discernement et paternité spirituelle.

Attitudes

Capacité de discernement et de paternité spirituelle.

Prise de conscience progressive de sa propre identité salésienne, sacerdotale ou laïque.

Goût pour la lecture et la réflexion pour la mise à jour de son ministère sacerdotal ou laïc.

Appréciation des dimensions sacramentelle, catéchétique, vocationnelle, communautaire et mariale.

Ouverture au dialogue et complémentarité avec les laïcs.

Volonté de grandir dans l'engagement pastoral.

Indicateurs de réussite

Le Salésien :

- a été formé à une méthodologie de lecture des matières théologiques et pastorales dans une tonalité éducative et pastorale ;
- a acquis une nouvelle synthèse de sa vocation en relisant sa propre histoire en clé salésienne, la comparant à l'expérience de Don Bosco ;
- a élaboré son projet personnel de vie inspiré de l'image du Christ Bon Pasteur et de Don Bosco, pasteur pour les jeunes ;
- est prêt à se faire aider et accorde de l'importance à l'accompagnement personnel régulier ;
- prépare l'accompagnement personnel des jeunes ;
- a rédigé un document sur la façon dont Don Bosco vivait sa prêtrise ou comment il donna vie à la figure du Salésien coadjuteur, en se concentrant sur tel ou tel aspect ;
- a participé à un projet pastoral de l'Église locale ou nationale.

5.1 Don Bosco, fondateur et modèle du pasteur-communicateur-missionnaire salésien

Don Bosco est considéré comme un fondateur dans le contexte ecclésial et social de son époque, où il donna vie aux Salésiens, aux Filles de Marie Auxiliatrice, aux Coopérateurs et à l'Association des Dévots de Marie Auxiliatrice. Il est présenté dans les principales lignes de son action pastorale : prédication, catéchèse, dévotion à Marie Auxiliatrice, communication sociale, formation de pasteurs et de saints. Une attention particulière est accordée à son engagement missionnaire.

SOURCES SALÉSIENNES :

- G. BOSCO. *Fonti salesiane* 1. *Aux Confrères Salésiens* 1875–1885 (FS 1:745–767), *Souvenirs confidentiels au Directeur* (FS 1:425–430), *Testament spirituel* (FS 1:970–979), *Souvenirs aux Missionnaires* (FS 1: 256–257; 264–268).
- *Lettres circulaires de Don Bosco et de Don Rua aux Salésiens*. Turin, Tipografia Salesiana, 1896.

TEXTES :

- P. STELLA. *Don Bosco nella storia della religiosità cattolica*. Vol. I: Vita e opere. Roma: LAS, 2018². Capitoli 6, 8, 9.
- P. BRAIDO. *Don Bosco prete dei giovani nel secolo della libertà*. Roma: LAS, 2003. Vol. I: 360–581 e vol. II. En particulier : vol. I : chapitres 12, 14, 15 ; vol. II : chapitres 19, 20, 21, 24, 25, 26. (Disponible sur SDL en it, en)

- A. MARAVILLA. « La vocation missionnaire salésienne. Réflexions, processus et orientations opérationnelles », ACG 437 (2022) 53–68.

MATÉRIAUX POUR L'ENSEIGNANT :

- E. VIGANÒ. « L'appel du Pape pour les missions », ACG 336 (1991) 3–43.
- DICASTÈRE POUR LA PASTORALE DES JEUNES ET DICASTÈRE POUR LES MISSIONS, *Le Volontariat dans la mission salésienne. Identité et orientation du volontariat missionnaire salésien*, Rome, 2019.
- SECTEUR DES MISSIONS. *Animation missionnaire salésienne. Manuel du Délégué Provincial pour l'A. M.*, Rome 2019.

5.2 Spiritualité salésienne

Le contenu du cours est divisé en trois parties : (1) la spiritualité de saint François de Sales telle qu'elle apparaît dans ses écrits ; (2) les sources et les points de référence de la spiritualité de Don Bosco : les modèles qui l'ont influencé (Ignace de Loyola, Alphonse Liguori...) et les thèmes principaux ; (3) la proposition de spiritualité des jeunes telle qu'elle apparaît dans les écrits de Don Bosco, et son développement jusqu'à la proposition actuelle de spiritualité salésienne des jeunes ; la spiritualité salésienne et la Famille Salésienne.

SOURCES SALÉSIENNES :

- G. BOSCO, *Sources salésiennes* 1. Troisième partie : Écrits et témoignages de Don Bosco sur la vie spirituelle (*La jeunesse instruite* [Il giovane provveduto]– FS 1:611–674 ; La formation spirituelle des jeunes par la prédication, les « mots du soir » et le récit des rêves (SF 1:707–741). Quatrième partie : Écrits de nature biographique et autobiographique. Section 1 : Biographies exemplaires (Comollo, Savio, Magon, Besucco – FS 1:988–1169).
- FRANÇOIS DE SALES, *Traité sur l'amour de Dieu*.
- FRANÇOIS DE SALES, *Entretiens spirituels*.

TEXTES :

- P. STELLA. *Don Bosco nella storia della religiosità cattolica*. II: Mentalità religiosa e spiritualità, Roma: LAS, 2000.²

- F. DESRAMAUT. *Don Bosco et la vie spirituelle*, Leumann, LDC, 1970.
- A. GIRAUDO. *Don Bosco, maestro de vida espiritual. Servid al Señor con alegría*. Madrid: CCS, 2012.
- G. BUCCELLATO. *Alle radici della spiritualità di San Giovanni Bosco*, Città del Vaticano, Libreria Editrice Vaticana, 2013.
- DICASTÈRE POUR LA FORMATION ET DICASTÈRE POUR LA PASTORALE DES JEUNES. *Giovani salesiani e accompagnamento. Orientamenti e direttive* [Jeunes Salésiens et accompagnement. Orientations et directives], Rome, 2019.

MATÉRIAUX POUR L'ENSEIGNANT :

- E. VIGANÒ. « *Spiritualité salésienne pour la nouvelle évangélisation* », ACG 334 (1990) 5–46.
- E. VIGANÒ. *L'interiorità apostolica. Riflessioni sulla "grazia di unità" come sorgente di carità pastorale*. Torino: Elle-dici, 2020. *Interioridad apostólica. Reflexiones acerca de la Gracia de unidad como fuente de caridad pastoral*. Madrid: CCS, 1990. *Apostolic interiority: Reflections on the "grace of unity" as the source of pastoral charity*. 2023 (disponible sur SDL).
- J.E. VECCHI. *Spiritualità salesiana. Temi fondamentali*. Torino: LDC, 2001. *Espiritualidade salesiana. Temas fundamentais*. Brasília, 2017; *Salesian Spirituality: Basic Themes*, 2025, disponible sur SDL.
- A. GIRAUDO. « *Linee portanti dell'animazione spirituale della Congregazione Salesiana da parte della Direzione Generale tra 1880 e 1921* ». *Ricerche Storiche Salesiane* 23/44 (2004) 99–162.
- *Domenico Savio raccontato da don Bosco. Riflessioni sulla "Vita". Atti del Simposio. Università Pontificia Salesiana Roma, 8 maggio 2004, a cura di A. Giraudo*. Roma: LAS, 2005.
- F. DESRAMAUT, « *Les cent mots-clefs de la spiritualité salésienne* », Paris, Éditions Don Bosco, 2001. Pour l'original, cf. *Cahiers Salésiens* 38 (1998) ; 39 (1999) ; 40 (2000). *Spiritualità salesiana. Cento parole chiave*. Roma: LAS, 2001. *One Hundred Keywords of Salesian Spirituality*. 2023. (La version en disponible sur SDL)
- *Saint François de Sales et les Salésiens de Don Bosco*, édité par J. Picca et J. Strus, Rome, LAS, 1986.
- J. BOENZI. *Saint Francis de Sales : Life and Spirit*, Stella Niagara, NY, De Sales Resources and Ministries, 2013.
- V. VIGUERA FRANCO. *Espiritualidad salesiana. Ensayo*

sobre la espiritualidad de san Francisco de Sales y de San Juan Bosco, Madrid, CCS, 1992.

5.3 La vocation consacrée salésienne sous ses deux formes

On approfondit la vision et la proposition de Don Bosco concernant les deux formes de vocation religieuse salésienne, cléricale et laïque. Don Bosco, pasteur, se forme selon l'orientation pastorale du séminaire de Chieri, développe certains accents pastoraux au *Convitto Ecclesiastico* (Foyer Ecclésiastique) et présente ensuite l'idée du prêtre et du coadjuteur dans divers écrits et circulaires aux Salésiens.

On étudie le développement historique des deux formes au sein d'une seule vocation salésienne consacrée.

TEXTES :

- E. CERIA. *Don Bosco sacerdote*, Sevilla, Impr. Escuelas Profesionales de Artes y Oficios, 1930.
- F. DESRAMAUT. *Per una spiritualità sacerdotale di don Bosco. Conferenze tenute al P.A.S. – Roma, 5–11 aprile 1968*. Torino, Ufficio Consigliere Generale per le Ispettorie d'Italia, 1968.
- A. GIRAUDO. *Clero, seminario e società*, Roma, LAS, 1993.
- F. PERAZA LEAL. *Perfil sacerdotal de don Bosco*, Quito, CSRRF, 1996,¹ Madrid, CCS, 2009.²
- A. BOZZOLO. *Salesiano prete e salesiano coadiutore. Spunti per una interpretazione teologica. Sapientiam dedit illi. Studi su don Bosco e sul carisma salesiano*, a cura di A. Bozzolo, Roma, LAS, 2015. 317–373. *The Dual Form of the Salesian Vocation: A Theological Interpretation*. Bengaluru: Kristu Jyoti Publications, 2019.
- I. COELHO. « Une attention renouvelée pour le Salésien coadjuteur », ACG 424 (2017) 65–76.
- I. COELHO. « Vivre le sacerdoce en Salésiens », ACG 431 (2019) 55–89.

MATÉRIAUX POUR L'ENSEIGNANT :

- DICASTÈRE POUR LA FORMATION. *Il salesiano coadiutore. Storia, identità, pastorale vocazionale e formazione*, Editrice S.D.B., Roma 1989. (Disponible sur SDL en it, en)
- E. VIGANÒ. « La composante laïque de la communauté salésienne », ACS 298 (1980) 3–50.

- E. VIGANÒ. « *Nous avons à cœur le prêtre de l'an 2000* », ACG 335 (1991) 3–40.
- P. BRAIDO. « *“Un ‘nuovo prete’ e la sua formazione culturale secondo don Bosco. Intuizioni, aporie, virtualità* », RSS 14 (1989) 7–5, RSS 14 (1989) 7–55. (Un « nouveau prêtre » et sa formation culturelle selon Don Bosco. Intuitions, apories [questions insolubles], virtualités »).
- P. BRAIDO. « *Religiosi nuovi per il mondo del lavoro. Documentazione per un profilo del Coadiutore salesiano* » [Nouveaux religieux pour le monde du travail. Documentation pour un profil du Coadjuteur salésien], Rome, PAS 1961.
- J. AUBRY et P. SCHOENEGER. « *Le Coadjuteur Salésien* », Nice, 1952. « *Don Bosco les voulait ainsi. Les Coadjuteurs Salésiens, Conférences données lors de la première réunion des Coadjuteurs français à Ressins en septembre 1952*, Turin, LDC 1961.
- M. VERHULST. « *Le Salésien prêtre aujourd'hui, à la suite de Don Bosco prêtre. Une spiritualité sacerdotale spécifique* ». Pro manuscripto, Lubumbashi 2015–2016.
- M. VERHULST. « *La figure du Salésien Coadjuteur dans la Congrégation, hier et aujourd'hui* ». Pro manuscripto, Lubumbashi 2015–2016.

5.4 Pastorale Salésienne des Jeunes II (œuvres, animation, planification)

En partant des défis et des priorités pastorales dans les différents contextes, les aspects suivants sont explorés. *Mission partagée et le rôle du service* dans les CEP. *Milieus de pastorale des jeunes* : la paroisse confiée à la communauté salésienne, les œuvres et services pour les jeunes à risque, de nouvelles formes de présence salésienne parmi les jeunes. *Types d'animation* : le modèle opérationnel de la pastorale salésienne, la communauté salésienne dans son quartier, l'accompagnement spirituel communautaire et personnel. *Animation provinciale* de la pastorale des jeunes à travers la planification provinciale et locale. Il faudrait inclure une formation sur les compétences de base en matière de planification éducative et pastorale.

TEXTES :

- DICASTÈRE POUR LA PASTORALE SALÉSIENNE DES JEUNES. *Pastorale Salésienne des Jeunes. Cadre de référence.*

Rome, 2014. Chapitres 5, 6, 7 et 8.

- M. VOJTÁŠ. *Progettare e discernere*, Rome, LAS, 2015.
- C. SCHAUMONT. *La vie de Don Bosco entre choix, défis et passion*, Turin, Elledici, 2012.
- A. PAYÁ RICO. *Don Bosco y la cárcel. La prevención como respuesta al delito*, Madrid, CCS, 2019.

MATÉRIAUX POUR L'ENSEIGNANT :

- *L'accompagnamento spirituale. Itinerario pedagogico spirituale in chiave salesiana al servizio dei giovani*, a cura di F. Attard e M.A. García. Torino: LDC, 2014. *Spiritual Accompaniment: An Educational and Spiritual Journey with Young People in the Way of Don Bosco*. Ed. F. Attard and M.A. García. Bolton: Don Bosco Publications, 2018 [Accompagnement spirituel. Itinéraire pédagogique spirituel en clé salésienne au service des jeunes]
- *Direzione spirituale in prospettiva salesiana. Accompagnare la vita di preghiera*. A cura di F. Attard e M.A. García. Torino: LDC, 2020. *Salesian Spiritual Direction: Accompaniment and Prayer*. Ed. F. Attard and M.A. García. Bolton: Don Bosco Publications, 2020. [Direction spirituelle dans une perspective salésienne. Accompagner la vie de prière].

6. LES SAISONS DE LA VIE

930. Il n'existe pas de programme spécifique pour les études salésiennes aux différentes saisons de la vie. Il est de la responsabilité de la Province ou des groupes de Provinces d'organiser des réunions ou séminaires pour l'étude et la réflexion sur les documents actuels du magistère, de la Congrégation et de ses Secteurs, ainsi que sur les thèmes qui concernent la vie concrète des confrères. Des lectures personnelles doivent également être suggérées. Il n'existe pas de programme spécifique pour les études salésiennes aux différentes saisons de la vie. Il est de la responsabilité de la Province ou des groupes de Provinces d'organiser des réunions ou séminaires pour l'étude et la réflexion sur les documents actuels du magistère, de la Congrégation et de ses Secteurs, ainsi que sur les thèmes qui concernent la vie concrète des confrères. Des lectures personnelles doivent également être suggérées.

Annexe 10.

Orientations pour la formation des directeurs, formateurs et accompagnateurs spirituels

931. La formation est notre réponse quotidienne et continue à l'appel de Dieu, qui est aussi nouveau chaque jour. Une partie de cette formation permanente consiste à acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour mener à bien les ministères spécifiques qui peuvent nous être confiés.

Le service de l'autorité et la formation des Directeurs, formateurs et accompagnateurs spirituels nécessitent une préparation adéquate au charisme salésien, au « counselling » et à l'accompagnement. Ce n'est pas tant un diplôme qui est nécessaire, mais plutôt l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires, et le travail sur soi-même.

1. DIRECTEURS

932. Le Directeur d'une communauté salésienne est le gardien de l'identité salésienne consacrée ainsi que l'animateur et l'accompagnateur de la communauté religieuse et de la mission salésienne, en même temps que de la CEP (AnGC 7). « Il est le premier responsable de la vie religieuse, des activités apostoliques et de l'administration des biens. » (C 176). Il est responsable de l'accompagnement spirituel de la communauté (cf. C 55) et se rend disponible pour l'entretien avec ses confrères, veillant à créer un environnement et des conditions propices à ces échanges. Il accompagne volontiers les confrères qui le choisissent comme guide spirituel personnel. (C 70 et FSDB 201). Pour mener efficacement son ministère, il serait important que le Directeur acquière les connaissances et compétences nécessaires dans divers domaines :

- A. Charisme salésien et mission salésienne
- B. Le Système Préventif

- C. Animation et guide du Conseil de la communauté salésienne
- D. Animation et guide de la CEP
- E. Leadership
- F. Construction de la communauté
- G. Dynamiques des communautés multiculturelles
- H. Aptitudes et compétences pour les relations apportant de l'aide (« counselling »)
- I. Accompagnement spirituel
- J. Prière personnelle et communautaire
- K. L'économie salésienne
- L. Évaluation des candidats
- M. Sections pertinentes du Droit Canonique et du Droit Civil
- N. Protection des mineurs et des adultes vulnérables
- O. Gestion des conflits.

Quelques ressources

- *Animation et gouvernance de la communauté. Le service du Directeur salésien*, 2020.
- CG25, *La communauté salésienne aujourd'hui*, 2002.
- CIVCSVA. *L'économie au service du charisme et de la mission*. Boni dispensatores multiformis gratiae Dei. *Orientations*, 2018.
- CIVCSVA. *Le service de l'autorité et l'obéissance*. Faciem tuam, Domine, requiram, 2008.
- DICASTÈRE POUR LA FORMATION ET DICASTÈRE POUR LA PASTORALE DES JEUNES. *Jeunes Salésiens et accompagnement. Orientations et directives*, 2019.

2. FORMATEURS

933. Le CG28 a lancé un appel fort pour une formation adéquate des formateurs (CG28, 27.30d). Faisant écho à cette préoccupation, le Recteur Majeur, Père Ángel Fernández Artime, a déclaré que « la formation des formateurs, c'est-à-dire des confrères qui, avec une «vocation particulière dans leur propre vocation», accompagnent la formation des jeunes Salésiens, et la constitution de bonnes équipes de personnes qui puissent accompagner les étapes de la formation, sont

une réelle urgence et une réelle priorité, puisque **la communauté est le premier lieu de formation.** » (CG28 in ACG 433, p. 33 dans l'édition en langue française)

Le formateur doit être prêt à accompagner ceux qui lui sont confiés de diverses manières, les aidant à grandir dans leur configuration au « *Christ Bon Pasteur sur les traces de Don Bosco* » (ACG 426, 36). « Il est donc nécessaire de renouveler notre style de formation », selon les mots du Recteur Majeur, « qui doit être pensé de plus en plus de manière personnalisée, holistique, relationnelle, contextuelle et interculturelle. » (CG28 in ACG 433, p. 33). La formation d'un formateur doit inclure au moins ces trois aspects : le développement du formateur en tant que personne, dans son humanité et sa spiritualité bien intégrées ; l'acquisition des connaissances nécessaires ; les compétences nécessaires à l'accompagnement. Quelques éléments importants pour la formation des formateurs :

- A. Harmonie et maturité psychologique personnelle
- B. Harmonie et maturité spirituelle personnelle
- C. Une préparation psychologique adéquate (par exemple, psychologie du développement humain, intégration psychosexuelle).
- D. Compétence dans le charisme salésien et la mission salésienne.
- E. Connaissance de la pédagogie vocationnelle et du discernement.
- F. Capacité à créer une atmosphère de confiance, de responsabilité, de beauté et de liberté.
- G. Une bonne connaissance théorique et surtout une compétence pratique en dynamique de groupe.
- H. Compétence dans la matière à enseigner et dans le rôle à couvrir (par exemple, administrateur).
- I. Maîtrise des techniques d'enseignement et de la gestion de la classe.
- J. Capacité à évaluer les stagiaires dans leur formation intégrale, en tenant compte de la progressivité de leur développement.
- K. Compétences de base dans l'accompagnement spirituel.
- L. Capacité à travailler en groupe et à faire équipe.
- M. Accompagnement pastoral

- N. Capacité à appliquer le Système Préventif.
- O. Capacité à collaborer avec les laïcs et à s'engager dans une formation commune.
- P. Familiarité avec les dynamiques du monde numérique et de l'intelligence artificielle.
- Q. Capacité à pratiquer la supervision.

934. La formation des formateurs est une « *conditio sine qua non* » pour la mise en œuvre de ce qui est requis pour les itinéraires des phases initiales de formation (voir tout le chapitre 7 de FSDB). Le besoin d'une équipe de formateurs qualifiés est d'autant plus grand que cet objectif est difficile à atteindre, car c'est cet investissement qualitatif qui donnera de la valeur et un avenir à tout autre choix de présence et de mission salésiennes.

D'où la nécessité pour les Provinciaux et les Conseils Provinciaux d'être proactifs et clairvoyants dans la planification et d'investir de manière cohérente dans le choix et la formation de formateurs, à travers une planification pluriannuelle pour la spécialisation des confrères, partagée au niveau de la Congrégation et prête à répondre aux besoins qui émergent des « *Curatorium* » dans lesquels on est impliqué (cf. FSDB 266.292.305.309).

Tout d'abord, il faut garder à l'esprit ce que propose l'Université Pontificale Salésienne, dans son rôle et son service stratégique en tant qu'Université de la Congrégation (Fabio Attard, quatrième ligne du Projet pour le sexennat 2025-2031 in ACG 446, 39-40). En particulier, les éléments suivants doivent être améliorés :

- Programme de pédagogie vocationnelle, qui vise à former des opérateurs, des experts dans le domaine de l'orientation, de l'animation et de l'éducation, la formation vocationnelle (opérateurs, enseignants, chercheurs) en tenant compte spécifiquement de la pastorale vocationnelle, le ministère ordonné, les vocations consacrées et les vocations laïques, en particulier la vocation matrimoniale et familiale. La proposition comprend le cycle du Baccalauréat, de la Licence et du Doctorat.
- La Faculté de Théologie – Licence en Théologie Spirituelle – promeut dans le deuxième cycle l'étude des dynamismes de la Formation Vocationnelle avec la contribution des disciplines théologiques et spirituelles,

et pédagogique/méthodologique, pour une pratique de formation intégrale. Également dans la Théologie Spirituelle, sont proposés des cours d'études salésiennes.

- Au deuxième semestre de chaque année universitaire (février-mai), un cursus de formation permanente est proposé pour les Formateurs de la Vocation à la Vie Consacrée, au clergé diocésain et aux animateurs communautaires, cursus destiné à ceux qui travaillent dans le domaine de la formation et ressentent le besoin de renouveler leur engagement éducatif et spirituel.

Quelques ressources

- CC. *Le don de la vocation sacerdotale. Ratio Fundamentalis Institutionis Sacerdotalis*, 2016.
- CEC. *Orientations sur la préparation des éducateurs de séminaire*, 1993.
- CEC. *Orientations pour l'utilisation des compétences psychologiques dans l'admission et la formation des candidats au sacerdoce*, 2008.
- CEREDA, Francesco. « *Formation des Formateurs pour la formation initiale* » in ACG 404 (2009) 64–81.
- CIVCSVA. *Le don de la fidélité. La joie de la persévérance*. Manete in dilectione mea [Demeurez dans mon amour] (Jn 15:9). *Orientations*, 2020.
- CIVCSVA. Potissimum Institutioni. *Directives sur la formation dans les instituts religieux*, 1990.
- COELHO, Ivo. « *Formation des formateurs* » in ACG 426 (2018) 33–49.
- DICASTÈRE POUR LA FORMATION ET DICASTÈRE POUR LA PASTORALE DES JEUNES. *Jeunes Salésiens et accompagnement. Orientations et directives*. Rome, 2019.
- PAPE FRANÇOIS. « La Curie Romaine et le Corps du Christ », Présentation des vœux de Noël de la Curie Romaine, 22 décembre 2014.

3. ACCOMPAGNATEURS SPIRITUELS

935. « L'accompagnement spirituel, tant communautaire que personnel, est une partie ... importante des processus de formation initiale et, sans aucun doute, aussi de la formation permanente. » (GSA p. 15). Pour progresser

dans la vie spirituelle, il est primordial d'avoir l'aide d'un guide. En réfléchissant à sa propre expérience personnelle, Don Bosco écrivait : « Jusqu'à ce que je sois envoyé au *Convitto* [Foyer sacerdotal] Saint-François d'Assise, je n'ai jamais eu quelqu'un qui prenne directement soin de mon âme. J'ai toujours fait moi-même ce qui me semblait le mieux ; mais sous une direction assidue et attentive, il me semble que j'aurais pu faire plus que ce que j'ai fait. » (MB I, 316). Reconnaisant l'importance de l'accompagnement spirituel pour toutes les phases de la formation, le CG28 a appelé à un engagement renouvelé pour l'accompagnement : « Les Provinces et les communautés promeuvent une culture renouvelée de l'accompagnement, en aidant les confrères à en redécouvrir l'importance et la valeur. » (CG28, 28g)

L'accompagnement spirituel est différent du conseil psychologique, bien qu'ils partagent de nombreux points communs et que certaines compétences et techniques utilisées soient identiques. Le conseil psychologique s'intéresse principalement à la dimension affective et psychologique de la personne. L'accompagnement spirituel traite de la relation d'une personne avec Dieu et touche à d'autres dimensions dans la mesure où elles sont liées à sa croissance spirituelle. La formation de l'accompagnateur spirituel doit prendre en compte trois domaines fondamentaux : le contenu (informations à assimiler), les compétences (compétences à acquérir) et la personne de l'accompagnateur (maturité psychologique et spirituelle). Nous indiquons ici quelques éléments importants qui doivent faire partie de la formation d'un guide spirituel salésien :

- A. Harmonie et maturité psychologique personnelle.
- B. La personne de l'accompagnateur – une vie spirituelle sereine et intégrée.
- C. Prendre soin de soi.
- D. Aptitudes et compétences pour renforcer les relations (par exemple, écoute, feedback, élaboration).
- E. Familiarité avec les Écritures.
- F. Formation théologique de base.
- G. Familiarité avec l'accompagnement spirituel dans la vie de Don Bosco.

- H. Attention à l'action du Saint-Esprit.
- I. Formation dans la prière, en particulier dans la prière contemplative.
- J. « Journal » et réflexion écrite sur l'expérience.
- K. Capacité à discerner et à faciliter les processus de discernement.
- L. Compréhension des questions éthiques liées à l'accompagnement spirituel personnel (par exemple, la confidentialité).
- M. Supervision.

Quelques ressources

- *Accompagnamento e affettività. Educare all'amore in prospettiva salesiana*, a cura di F. Attard e F. Santos Montero. Torino, Elledici, 2020.
- BARRY, William A. and William J. CONNOLLY. *The Practice of Spiritual Direction*. Revised and expanded. New York: HarperOne, 2009.
- CC. *Il sacerdote ministro della misericordia divina. Sussidio per confessori e direttori spirituali*, 2011.
- DICASTÈRE POUR LA FORMATION ET DICASTÈRE POUR LA PASTORALE DES JEUNES. *Jeunes Salésiens et accompagnement. Orientations et directives*, Rome, 2019.
- *Direzione spirituale in prospettiva salesiana. Accompagnare la vita di preghiera*, a cura di F. Attard e M.A. García, Torino, LDC, 2020.
- FINNEGAN, Jack. *Walking the Wise Way of the Heart: Exploring the Art of Spiritual Accompaniment*. Sliema: Pubblikazzjoni Salesjana, 2024.
- PAPE FRANÇOIS. *Christus vivit*, 2019.
- KUTTIANIMATTATHIL, Jose. *Basics in Spiritual Direction*. Bengaluru: Kristu Jyoti Publications, 2014.
- *L'accompagnamento spirituale. Itinerario pedagogico spirituale in chiave salesiana al servizio dei giovani*, a cura di F. Attard e M.A. García, Torino, LDC, 2014.

Annexe 11.

Protection des mineurs et des adultes vulnérables

1. INTRODUCTION

936. La protection (*safeguarding*) n'est pas seulement un devoir légal et pastoral, mais reflète l'appel de l'Évangile à protéger les « petits » (Mt 18,6). En continuité avec le charisme de Don Bosco, composé de bienveillance et d'accompagnement protecteur, la Congrégation Salésienne renouvelle son engagement pour la dignité, la sécurité et le développement intégral de chaque jeune et chaque adulte vulnérable qui lui est confié.

Cette annexe expose notre approche de la protection à travers trois principes fondamentaux : Promotion, Prévention et Protection.

La protection est intrinsèquement liée à la vocation salésienne d'être « signes et porteurs de l'amour de Dieu pour les jeunes ». Pour cette raison, un tel engagement imprègne notre formation personnelle, notre vie communautaire et notre mission.

Cette annexe s'adresse à trois groupes principaux :

- **Les personnes en formation** sont appelées à accueillir la formation à la protection avec ouverture et sens de la responsabilité, en la considérant une partie essentielle de leur croissance en charité pastorale et en discernement vocationnel.
- **Les formateurs** ont pour tâche d'éduquer, de témoigner et d'accompagner avec vigilance et soin, afin que la protection devienne une expression concrète et visible de la formation salésienne.
- **Les Salésiens engagés dans le domaine éducatif et pastoral**, en particulier ceux chargés d'un rôle de leadership, sont appelés à incarner la tutelle par un leadership proactif, un témoignage public, une responsabilité structurelle et un accompagnement des communautés et des personnes individuelles.

2. PROMOTION : CULTIVER UNE CULTURE DE RESPECT ET DE SÉCURITÉ

937.

A. Pour les personnes en formation

- Participer activement à la formation sur la protection, en la reconnaissant comme une partie intégrante de son parcours vocationnel.
- Développer des attitudes intérieures de respect, de maîtrise de soi et de relations matures, en accord avec le Système Préventif.
- Être co-responsable de la création d'environnements sûrs au sein de la communauté de formation, par l'exemple, la vigilance et l'ouverture.

B. Pour les formateurs

- Veiller à ce que la tutelle soit enseignée de manière systématique et témoignée par l'exemple.
- Accompagner les personnes en formation en portant attention à la maturité relationnelle, à la conscience des limites relationnelles et des marges personnelles (*limites*) ainsi qu'au discernement affectif.
- Témoigner d'un mode de vie conforme à l'Évangile et marqué par la vigilance.

C. Pour les Salésiens engagés dans le domaine éducatif et pastoral (formation permanente et personnes occupant des rôles de leadership)

- Encourager le renouvellement des attitudes et la prise de conscience de la protection par des ateliers périodiques et des réflexions spirituelles.
- Promouvoir la protection comme fruit de la charité pastorale et de l'assistance salésienne.
- Soutenir des engagements publics qui témoigneraient de notre pédagogie préventive et de la dignité des jeunes.
- Les responsables et les décideurs doivent veiller à ce que la protection soit une priorité dans les politiques, les visites canoniques, l'allocation des ressources et la culture communautaire.

3. PRÉVENTION : CRÉER DES ENVIRONNEMENTS DE SENSIBILISATION ET DE PRÉSENCE RESPONSABLE

938.

A. Pour les personnes en formation

- Comprendre et mettre en pratique des comportements relationnels et numériques sur la protection et le respect mutuel.
- Cultiver des habitudes de vigilance et de correction mutuelle au sein de la communauté.
- Développer une responsabilité personnelle afin de contribuer à une atmosphère sûre et respectueuse.

B. Pour les formateurs

- Développer et mettre en œuvre des protocoles de protection adaptés à la communauté de formation.
- Effectuer des vérifications approfondies sur le vécu et sur l'aptitude relationnelle, en mettant l'accent sur des évaluations psychologiques, afin de s'assurer que les candidats démontrent une maturité émotionnelle, une intégrité relationnelle et ne démontrent aucun indicateur de risque envers les mineurs ou les adultes vulnérables.
- Collaborer avec les référents provinciaux pour la *protection*, y compris des modules spécifiques sur la protection liée à la formation.

C. Pour les Salésiens engagés dans le domaine éducatif et pastoral (y compris ceux occupant des postes de direction)

- Revoir et mettre en œuvre les lignes directrices pour la sélection des candidats, y compris les tests et outils d'évaluation liés aux dispositions psychologiques.
- Veiller à ce que chaque œuvre salésienne adopte des protocoles et procédures conformes aux règlements ecclésiastiques et civils.
- Participez régulièrement à des formations sur la sécurité numérique, la compréhension et la gestion des traumatismes, ainsi que la sensibilité aux dynamiques interculturelles.
- Impliquer les membres de la CEP dans la promotion

de la culture de la protection.

- Ceux qui occupent des postes d'autorité sont responsables de l'évaluation de l'efficacité des mesures de protection dans la vie communautaire et dans l'activité apostolique.

4. PROTECTION : RÉPONDRE AVEC JUSTICE ET COMPASSION

939.

A. Pour les personnes en formation

- S'informer des procédures pour signaler les situations de risque potentielles de manière sûre et confidentielle.
- Pratiquer régulièrement le discernement personnel et le partage sincère avec les formateurs, afin d'éviter le développement d'attitudes ou de comportements pouvant entraîner de futurs abus.
- Cultiver une culture de garde fraternelle et d'attention mutuelle.
- Assumer la responsabilité de contribuer à un environnement communautaire fondé sur la confiance, la transparence et la droiture, en parlant avec respect et clarté.

B. Pour les formateurs

- Cultiver une culture de confiance et de disponibilité qui encourage le partage, le respect de la discrétion, les limites relationnelles et les marges personnelles (*limites*).
- Participer à des formations continues sur la *protection*, la compréhension des traumatismes et l'accompagnement éthique, afin de maintenir des normes élevées de soins et de vigilance.
- Répondre aux signalements de risque ou d'abus possibles avec discrétion, justice et diligence raisonnable.
- Être prêt à accompagner toute victime, garantissant ainsi leur sécurité et leur soutien.

C. Pour les Salésiens engagés dans le domaine éducatif et pastoral (y compris ceux occupant des postes de direction)

- Respecter un engagement clair de tolérance zéro et agir rapidement en cas d'abus.
- Garantir l'accès à un soutien pastoral, juridique et psychologique pour les victimes.
- Adopter une position claire et responsable contre les abus, en encourageant le changement de structure lorsque cela est nécessaire.
- Les personnes occupant des postes de direction doivent veiller à ce que les procédures de protection soient correctement mises en œuvre et que les responsabilités soient clairement définies.

5. INDICATION RÉGLEMENTAIRE

940. Chaque Province, conformément à sa propre culture et aux lois en vigueur, est tenue d'élaborer et de mettre en œuvre des protocoles et des procédures de protection qui favorisent les comportements responsables et les environnements sûrs. Les programmes de formation doivent refléter cet engagement, tandis que les structures et les pratiques d'accompagnement veilleront à ce que chaque milieu salésien encourage la confiance, le respect et la croissance chrétienne.

« Sera puni de la privation de l'office et d'autres justes peines, y compris, si c'est le cas, le renvoi de l'état clérical, le clerc (...) qui conserve, exhibe ou divulgue de quelque façon que ce soit et avec quelque moyen que ce soit, des images pornographiques, acquises de façon immorale, de mineurs ou de personnes habituellement affectées d'un usage imparfait de la raison. » (Can. 1398 §1,3°, du Livre VI du CIC. Cf. Pape François, Constitution Apostolique *Pascite Gregem Dei*, 23 mai 2021).

Annexe 12.

Documents ecclésiaux et salésiens sur la formation

1. DOCUMENTS ECCLÉSIAUX

941.

Paul VI

- *Perfectae caritatis*, 1965.
- *Sacerdotalis cœlibatus*, 1967.

Jean-Paul II

- *Christifideles laici*, 1988.
- *Mulieris Dignitatem*, 1988.
- Lettre *luvenum patris* sur le centenaire de la mort de Don Bosco, 1988.
- *Pastores dabo vobis*, 1992.
- *Vita Consecrata*, 1996.
- *Fides et ratio*, 1998.

Benoît XVI

- *Deus caritas est*, 2005.
- Message pour le Carême 2007.
- *Caritas in Veritate*, 2009.

François

- *Evangelii Gaudium*, 2013.
- Lettre apostolique à toutes les personnes consacrées à l'occasion de l'Année de la Vie Consacrée, 2014.
- *Laudato si'*, 2015.
- *Amoris lætitia*, 2016.
- *Veritatis gaudium*, 2017.
- *Gaudete et exsultate*, 2018.
- *Christus vivit*, 2019.
- *Totum amoris est*, 2022.
- Message de Sa Sainteté le Pape François aux membres du CG28 in ACG 433 (2020) 55–66.
- *Laudate Deum*, 2023.

- *Motu proprio Ad theologiam promovendam*, 2023.
- *Dilexit nos*, 2024.
- *Spes non confundit*, 2024

942.
**Dicastère pour la Culture et l'Éducation (anciennement
Congrégation pour l'Éducation Catholique)**

- *Orientations éducatives pour la formation au célibat sacerdotal*, 1974.
- *Orientations éducatives sur l'amour humain*, 1983.
- *Directives sur la préparation des éducateurs de séminaire*, 1993.
- *Admission au séminaire de candidats provenant d'autres séminaires ou familles religieuses*, 1996.
- *Orientations pour l'utilisation des compétences psychologiques dans l'admission et la formation des candidats au sacerdoce*, 2008.
- *Instruction sur les critères de discernement des vocations en relation avec les personnes ayant des tendances homosexuelles en vue de leur admission au Séminaire et aux Ordres sacrés*, 2005.

**Dicastère pour les Instituts de Vie Consacrée et les
Sociétés de Vie Apostolique (anciennement Congrégation
pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie
Apostolique)**

- SCRIS et la Congrégation pour les Évêques, *Mutuae relationes*, 1978.
- *La dimension contemplative de la vie religieuse*, 1980.
- *Potissimum institutioni. Directives sur la formation dans les Instituts religieux*, 1990.
- *La vie fraternelle en communauté. Congregavit nos in unum Christi amor*, 1994.
- *La collaboration inter-instituts pour la formation*, 1999.
- *Repartir du Christ. Un engagement renouvelé de la vie consacrée au troisième millénaire*, 2002.
- *Le service de l'autorité et l'obéissance. Faciem tuam, Domine, requiram*, 2008.
- *Réjouissez-vous ! Lettre aux hommes et femmes consacrés en préparation de l'année de la vie consacrée*, 2014.
- *Scrutez ! Aux hommes et femmes consacrés marchant*

sur les signes de Dieu, 2014.

- *Identité et mission du Religieux Frère dans l'Église*, 2015.
- *Contemplez. « Toi que mon cœur aime »* (Cantique 1,7). *Aux hommes et femmes consacrés sur les traces de la Beauté*, 2016.
- *Annoncez. Aux hommes et femmes consacrés témoins de l'Évangile parmi les peuples*, 2016.
- *À vin nouveau, outres neuves*, 2017.
- *L'économie au service du charisme et de la mission. Boni dispensatores multiformis gratiae Dei* (1P 4,10), 2018.
- *Le don de la fidélité et la joie de la persévérance. Manete in dilectione mea* (Jn 15:9), 2020.
- *Lettre circulaire sur l'utilisation des moyens informatique télématiques*, 2023.

Dicastère pour la Doctrine de la Foi (anciennement la Congrégation pour la Doctrine de la Foi)

- *Instruction sur la vocation ecclésiale du théologien*, 1990.

Dicastère pour le Clergé (anciennement Congrégation pour le Clergé)

- *Normes fondamentales pour la formation des diacres permanents. Directoire pour le ministère et la vie des diacres permanents*, 1998.
- *Le prêtre, ministre de la Parole, ministre des sacrements et guide de la communauté en vue du troisième millénaire chrétien*, 1999.
- *Le prêtre ministre de la miséricorde divine. Aide aux confesseurs et directeurs spirituels*, 2011.
- *Directoire pour le ministère et la vie des prêtres*, nouvelle édition 2013.
- *Le don de la vocation presbytérale. Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis*, 2016.

Commission Théologique Internationale

- *Foi et inculturation*, 1989.

2. Documents salésiens et autres documents

943.

Chapitres Généraux

- CGS (1972) : « Renouveau de la Société Salésienne » (formation à la vie salésienne) (document 13).
- CG21 (1978) : « Formation à la vie salésienne » ; « Le Salésien coadjuteur » ; « L'Œuvre PAS et l'Université Pontificale Salésienne ».
- CG23 (1990) : *Éduquer les jeunes à la foi*.
- CG24 (1996) : *Salésiens et Laïcs. Communion et partage dans l'esprit et la mission de Don Bosco*.
- CG25 (2002) : *La communauté salésienne aujourd'hui*.
- CG26 (2008) : « *Da mihi animas, cætera tolle* ».
- CG27 (2014) : *Témoins du radicalisme évangélique. Travail et tempérance*.
- CG28 (2020) : *Quels Salésiens pour les jeunes d'aujourd'hui ?*
- CG29 (2025) : *Passionnés pour Jésus Christ, consacrés aux jeunes*

944.

Recteurs Majeurs

Egidio Viganò

- « La composante laïque dans la communauté salésienne. » ACS 298 (1980) 3–50.
- « Profil salésien dans le rêve du personnage aux dix diamants. » ACS 300 (1981) 3–37.
- *Un projet évangélique de vie active*. Leumann, 1982.
- « Le texte renouvelé de notre Règle de vie. » ACG 312 (1985) 3–37.
- *Pour une théologie de la vie consacrée*. Leumann, 1986. *Vers une théologie de la vie consacrée*. 2023 (disponible sur SDL).
- *Interioridad apostólica. Reflexiones acerca de la gracia de unidad como fuente de caridad pastoral*. Fortín Mercedes – 1988. Madrid : CCS, 2020 [*Intériorité apostolique. Réflexions sur la « grâce d'unité » comme source de charité pastorale*] Turin, 2020 (disponible sur SDL).

- « Spiritualité salésienne pour la nouvelle évangélisation. » ACG 334 (1990) 5–46.
- « Le prêtre de l'an 2000 nous tient à cœur. » ACG 335 (1991) 3–40.
- « Charisme et prière ». ACG 338 (1991) 3–37.
- « Comment relire le charisme du Fondateur aujourd'hui. » ACG 352 (1995) 3–33.

Juan Edmundo Vecchi

- « Indication d'un chemin de spiritualité. » ACG 354 (1995) 3–52.
- « Pour vous j'étudie... » ACG 361 (1997) 3–47.
- « Experts, témoins et artisans de la communion. » ACG 363 (1998) 3–42.
- « Le Père nous consacre et nous envoie. » ACG 365 (1998) 3–45.
- « Un amour sans bornes pour Dieu et pour les jeunes. » ACG 366 (1999) 3–43.
- « Il nous a réconciliés avec lui-même et nous a confié le ministère de la Réconciliation. » ACG 369 (1999) 3–47.
- « Voici mon corps, offert pour vous. » ACG 371 (2000) 3–51.
- *Called to be Shepherds. Retreat Talks on Salesian Life.* New Delhi, 2000. [Appelés à être pasteurs. Conférences de retraite sur la vie salésienne] ,New Delhi, 2000.
- « Béatification du Coadjuteur Artémide Zatti : une nouveauté explosive ». ACG 376 (2001) 3–57.
- *Spiritualità salesiana. Temi fondamentali* [Spiritualité salésienne. Thèmes fondamentaux]. Turin, 2001. *Espiritualidade salesiana. Temas fundamentais.* Brasília, 2017. *Salesian Spirituality: Basic Themes*, 2025, disponible sur SDL.

Pascual Chávez Villanueva

- « Chers Salésiens, soyez saints. » ACG 379 (2002) 3–37.
- « Et vous, que dites-vous ? Qui suis-je ? » (Mc 8,28). Contempler le Christ avec le regard de Don Bosco ». ACG 384 (2004) 3–41.
- « Éduquons avec le cœur de Don Bosco. » ACG 400 (2008) 3–46.

- « «Il appela à lui ceux qu'il voulait, et ils vinrent à lui»(Mc 3,13). Au 150^{ème} anniversaire de la fondation de la Congrégation Salésienne. » ACG 404 (2009) 3–63.
- « «Il fut saisi de compassion envers eux, parce qu'ils étaient comme des brebis sans berger. Alors, il se mit à les enseigner longuement». (Mc 6,34). La pastorale salésienne des jeunes. » ACG 407 (2010) 3–59.
- « «Venez, et vous verrez» (Jn 1,39). La nécessité d'appeler ». ACG 409 (2011) 3–47.
- «Inculturation du charisme salésien» ACG 411 (2011) 3–52.
- « Vocation et formation : n don et un devoir » ACG 416 (2013) 3–54.
- «Le Charisme salésien. » *Revue CNOS* 38/3 (2022) 31–44.

Ángel Fernández Artime

- « Appartenir davantage à Dieu, davantage aux confrères, davantage aux jeunes », ACG 419 (2014) 3–30.
- « «Seigneur, donne-moi de cette eau.» (Jn 4,15). Cultivons l'art d'écouter et d'accompagner », ACG 426 (2018) 3–32.
- « Quels Salésiens pour les jeunes d'aujourd'hui ? Lettre de convocation du Chapitre Général 28 », ACG 427 (2018) 3–33.
- « «Pour que ma joie soit en vous» (Jn 15,11). La sainteté pour toi aussi. », ACG 429 (2019) 3–41.
- « Lignes de programmation du Recteur Majeur pour la Congrégation Salésienne après le Chapitre Général 28 », ACG 433 (2020) 13–54.
- « «Faites tout par amour, rien par force» (Saint François de Sales). À l'occasion du quatrième centenaire de la mort de saint François de Sales. » ACG 437 (2022) 3–52.
- « «Jeune homme, je te l'ordonne, lève-toi !» (Lc 7,14). L'option salésienne pour les jeunes à haut risque social comme engagement pour la justice, la paix et la sauvegarde de la création. », ACG 438 (2022) 3–62.
- « Comme levain dans la famille humaine d'aujourd'hui. La dimension laïque de la Famille de Don Bosco. », ACG 439 (2023) 3–42.
- « «J'ai cru, j'ai promis, j'ai guéri !». Artémide Zatti : Évangile de la Vocation et Église de la Sollicitude. Lettre du Recteur Majeur pour la canonisation de M. Artémide Zatti. », ACG 439 (2023) 43–78.

945.

Autres documents

- « Les premières étapes de la Formation Salésienne », ACS 276 (1974) 65–90.
- Paolo NATALI, « Admission au diaconat et au presbytérat et exercice de l'ordre du diaconat », ACG 312 (1985) 45–48.
- *Le Projet de vie des Salésiens de Don Bosco. Guide de lecture des Constitutions Salésiennes*, 1986.
- *Le Provincial salésien. Un ministère pour l'Animation et la Gouvernance de la Communauté Provinciale*, 1987.
- *Le Salésien coadjuteur. Histoire, Identité, pastorale vocationnelle et formation*, 1989.
- *Rituel de la profession religieuse*, Société de Saint-François de Sales, Rome, 1989.
- *Missel Propre de la Famille Salésienne*, Société de Saint-François de Sales, Rome, 1990.
- Francesco CEREDA, « Le délégué est la commission provinciale pour la formation », ACG 383 (2003) 41–53.
- *Éléments juridiques et pratique administrative dans la gouvernance de la Province*, 2004.
- Francesco CEREDA, « Collaboration interprovinciale lors de la formation initiale », ACG 388 (2005) 45–64.
- Mario MIDALI, *La Famille Salésienne, identité charismatique et spirituelle*. Rome, 2010.
- *Système salésien de communication sociale*. Rome, 2011.
- *Charte d'identité charismatique de la Famille Salésienne Don Bosco*. Rome, 2012.
- *La formation missionnaire des Salésiens de Don Bosco*. Rome, 2014.
- *La Pastorale Salésienne des Jeunes. Cadre de Référence*. Rome, 2014.
- Fabio ATTARD et Miguel Ángel GARCÍA (éditeurs). *L'accompagnamento spirituale. Itinerario pedagogico spirituale in chiave salesiana al servizio dei giovani* [L'accompagnement spirituel. Un itinéraire pédagogique et spirituel en clé salésienne au service des jeunes], Turin, 2014.
- Ivo COELHO, « La vie comme prière », ACG 421 (2015) 32–42.
- *Fonti salesiane 1* [Sources salésiennes]. Don Bosco et

son œuvre. Rome, 2014.

- Ivo COELHO, « Une attention renouvelée pour le Salésien coadjuteur », ACG 424 (2017) 67–76.
- Ivo COELHO, « La formation est permanente », ACG 425 (2017) 25–38.
- Ivo COELHO, « Formation des formateurs », ACG 426 (2018) 33–49.
- *Giovani salesiani e accompagnamento. Risultati di una ricerca internazionale* [Jeunes Salésiens et accompagnement. Résultats d'une recherche internationale], Rome, 2018.
- *La pratica della meditazione nella preghiera dei salesiani di don Bosco* [La pratique de la méditation dans la prière des Salésiens de Don Bosco] San Callisto – Rome, 10–12 mai 2018. (Disponible sur SDL)
- José Luis PLASCENCIA MONCAYO, *Témoins de l'Amour de Dieu : Réflexions théologiques et spirituelles sur le Système Préventif de Don Bosco*. Bengaluru : Kristu Jyoti, 2018.
- Ivo COELHO, « La formation spécifique du Salésien laïc. Conclusions du Séminaire du 12 au 15 octobre 2017 », ACG 428 (2018) 20–24.
- Francesco CEREDA, « Favoriser les communautés internationales. (CG27, 75,5) », ACG 429 (2019) 42–51.
- Francesco CEREDA. « Lignes directrices provinciales pour la protection des mineurs. (CG27, 73.4) », ACG 430 (2019) 44–47.
- Ivo COELHO, « Vivre le sacerdoce en Salésiens », ACG 431 (2019) 55–89.
- *Animation et gouvernance de la communauté. Le service du Directeur Salésien*. Rome, 2020.
- *Jeunes Salésiens et accompagnement. Orientations et directives*. Rome, 2019.
- Fabio ATTARD et Miguel Ángel GARCÍA (éditeurs), *Direzione spirituale in prospettiva salesiana. Accompagnare la vita di preghiera*. [Direction spirituelle dans une perspective salésienne. Accompagner la vie de prière], Turin, 2020.
- *La Famille Salésienne de Don Bosco*, Rome, 2020.
- Fabio ATTARD et Francisco SANTOS MONTERO (éd.), *Accompagnamento e affettività. Educare all'amore in prospettiva salesiana* [Accompagnement et affectivité.

Éduquer à l'amour dans une perspective salésienne], Turin, 2022.

- Alfred MARAVILLA, « La vocation missionnaire salésienne. Réflexions, processus et orientations opérationnelles », ACG 437 (2022) 53–68.
- Ivo COELHO, « L'entretien avec le Directeur, l'accompagnement spirituel et les admissions : quelques orientations et directives. », ACG 438 (2022) 63–84.
- Miguel Ángel GARCÍA et Ivo COELHO. « L'expérience de l'orientation vocationnelle salésienne : itinéraire de formation », ACG 438 (2022) 85–106.
- Antonella SINAGOGA et Miguel Ángel GARCÍA MORCUENDE, *Una pastorale giovanile che educa all'amore* [Une pastorale des jeunes qui éduque à l'amour]. Rome, 2023.
- Gildasio MENDES DOS SANTOS, « Marcher avec les jeunes dans la culture numérique », ACG 440, 37–56 (2023)
- Giuseppe VERSALDI, *Chiesa e identità di genere* [Église et identité de genre], Cinisello Balsamo (Milan), 2024.
- *La comunicazione sociale a servizio della missione salesiana nella Chiesa. Linee guida per approfondimenti e azioni* [La communication sociale au service de la mission salésienne dans l'Église. Lignes directrices pour approfondissements et actions], Rome, 2025.
- *Fonti salesiane 2* [*Sources salésiennes 2*]. Rectorat de Don Rua (1888–1910).



Glossaire et index analytique



Glossaire

acolyte

C'est l'un des ministères communs à toute l'Église (avec celui de lecteur) et peut être conféré au cours d'une cérémonie spéciale, même aux laïcs. Le 10 janvier 2021, le Pape François a publié une Lettre Apostolique intitulée *Spiritus Domini* [l'Esprit du Seigneur] qui modifiait le Code de Droit Canonique pour permettre aux femmes, ainsi qu'aux hommes, d'être installés dans le ministère d'acolyte et de lecteur de la Messe.

circonscription

«Pour d'autres circonscriptions juridiques éventuelles, leur structure interne et leur représentation au Chapitre Général seront définies dans le décret d'érection selon la tradition et l'esprit salésiens. » (C 156) L'article indique l'existence éventuelle de circonscriptions autres que les Provinces et les Vice-provinces. On les appelle *circonscriptions à statut spécial* et chacune est déterminée par le décret qui l'institue.

cléricalisme

Le cléricalisme est une attitude désordonnée envers le clergé, une déférence excessive et une présomption de supériorité morale. Pour reprendre les mots du Pape François, c'est lorsque « les clerics se sentent supérieurs, [et quand] ils sont loin du peuple. »

communauté de proposition [*comunità proposta*]

L'expression n'a pas toujours un équivalent précis en anglais, en français et dans d'autres langues, bien que le plus proche soit peut-être qu'il s'agit d'une expérience de la vie communautaire. C'est une forme d'aspirantat.

contre-indication

Dans le contexte du discernement vocationnel salésien,

des situations et des attitudes qui soulèvent des questions ou des doutes sur l'adéquation vocationnelle ou excluent la possibilité d'une vie consacrée salésienne.

Convitto Ecclesiastico

Le Foyer Sacerdotal, situé à côté de l'église Saint-François d'Assise à Turin, que Don Bosco fréquenta après son ordination. Son Supérieur était Don Giuseppe Cafasso. C'est là que débuta l'activité de Don Bosco pour les jeunes, qui devint ensuite l'Oratoire et tout ce qui en découle.

curatorium

Dans le contexte salésien, cet organisme détermine les aspects de la co-responsabilité dans les structures de formation interprovinciales (communautés de formation, centres d'études, centres régionaux de formation).

dimension charismatique

Suivre le Christ comme Don Bosco l'a fait est la dimension charismatique de notre vie à la suite du Christ [*sequela Christi*], au cœur de la vie salésienne.

docibilitas [docilité]

Une attitude attentive à la Grâce, une ouverture à l'Esprit, la liberté de se laisser toucher et éduquer par la vie, par les gens, par les situations existentielles.

fratelli tutti

« Tous frères et sœurs ». L'expression italienne appartient à saint François d'Assise et a été choisie comme incipit et titre de la troisième Encyclique du Pape François.

hagiographie

Littérature relative aux saints, généralement caractérisée par une intention édifiante ; étude critique de cette littérature.

humus

Littéralement, la matière organique sombre du sol, produite par la décomposition de la matière végétale ou animale, essentielle à la fertilité et à l'apport en humidité.

Au sens figuré, tout substrat sous-jacent essentiel à la croissance.

interculturalité

Terme relativement récent, l'interculturalité soutient le dialogue interculturel et remet en question les tendances à l'auto-ségrégation au sein des cultures. L'interculturalité implique de surmonter la simple acceptation passive d'un fait multiculturel de plusieurs cultures qui existent réellement dans une société et favorise plutôt le dialogue et l'interaction entre les cultures.

lecteur

Voir *acolyte* ci-dessus.

maius

Un mot latin qui peut signifier très grand, plus grand ou plus important. Cela apparaît dans les mots adressés par le Pape François en 2014 aux communautés des Universités Pontificales, leur demandant d'être « toujours ouvertes au *maius* de Dieu, de la vérité » dans leur pensée.

Mouvement salésien

La Charte de l'Identité Charismatique de la Famille Salésienne de Don Bosco évoque différents niveaux d'appartenance à la Famille, dont le troisième est composé de titres particuliers d'appartenance, c'est-à-dire « des personnes qui font partie du vaste *Mouvement Salésien* et trouvent dans la Famille Salésienne leur noyau animateur. Le composent les Amis de Don Bosco, le Mouvement Salésien des Jeunes et, d'une manière plus générale, le Volontariat social salésien et une vaste présence d'éducateurs et d'éducatrices, d'hommes et de femmes catéchistes, d'adultes professionnels, de politiques sympathisants, de collaborateurs et de collaboratrices, appartenant même à différentes religions et cultures, qui opèrent dans les cinq continents. »

noyau animateur

Un groupe de personnes qui s'identifient à la mission, au système éducatif et à la spiritualité salésienne et qui

entreprennent ensemble la tâche de réunir, motiver, impliquer tous ceux qui s'intéressent à une œuvre, constituer avec eux la CEP et mener un projet d'évangélisation et d'éducation des jeunes. R 5 parle de la communauté salésienne comme noyau animateur de la communauté éducative et pastorale, mais CG25 (n° 78-81) a élargi le noyau animateur pour affirmer que la communauté religieuse, en tant que point de référence charismatique, en est l'une de ses parties intégrantes.

paraphilie

Condition dans laquelle l'excitation et la gratification sexuelles d'une personne dépendent du fantasme et de l'exécution de comportements sexuels atypiques et extrêmes.

phase

Terme appliqué aux phases formelles de la formation salésienne initiale : prénoviciat, noviciat, postnoviciat, formation (stage) pratique, formation spécifique de l'aspirant au presbytérat ou du coadjuteur.

potestas

Terme latin désignant l'autorité particulière dont une charge ecclésiastique est investie. Dans l'histoire de l'Église, le pouvoir sacré (*sacra*) du clergé a été divisé en deux catégories qui indiquent deux origines distinctes de ce pouvoir : 1) le pouvoir d'ordre (*ordinis*) et 2) le pouvoir de juridiction (*iurisdictionis*).

quinquennium

Une phase distincte après la période de formation initiale. Elle dure cinq ans et s'applique à la période de cinq ans suivant l'ordination presbytérale ou la profession perpétuelle pour les coadjuteurs.

rhétorique

La rhétorique classique est l'art de la communication persuasive, tant à l'oral qu'à l'écrit.

sapientiel

Concerne la sagesse, par exemple les Livres de la Sa-

gesse de la Bible ; ou en référence à une forme de sagesse dans la connaissance.

synchrétisme

La tentative de concilier des principes et pratiques différents ou opposés en philosophie ou en religion.

synodalité

« La synodalité [est] un «style» de vie et d'action (*modus vivendi et operandi*) qui exige la conversion dans les relations, la mise en œuvre de processus et le renouvellement des structures. » (CG29, 47)

unidiversité

Du terme « unidivers » que saint François de Sales a inventé dans son *Traité sur l'amour de Dieu*, Livre II, chap. 2 : « Toutes ensemble [c'est-à-dire la distinction et la variété de la création réduite à la proportion, à l'ordre et à l'unité du monde] s'appellent univers, peut-être, parce que toute leur diversité se réduit en unité ; comme qui dirait uni-divers, c'est-à-dire, unique et divers, unique avec diversité, et divers avec unité. »



Index analytique

Les numéros mentionnés ici renvoient aux numéros de paragraphe et non à des numéros de page.

Une bonne façon d'utiliser l'Index pourrait être de chercher d'abord l'entrée « formation », qui donne un aperçu des thèmes principaux de la *Ratio*. D'autres points de départ utiles pourraient être « accompagnement », « discernement », puisqu'ils sont impliqués dans presque tous les aspects de la formation ; ou même « mission », puisque la formation est dans et pour la mission.

A

- **abus** : 37, 113 ; aspirantat, programme, 881 ; et chasteté, 152 ; contre-indication absolue, 769 ; exceptions à la confidentialité, 712 ; de pouvoir, 113 ; sexuel, 712, 769, 775, 881 ; de substances, 747 ; spirituel, 113, 755, 886, 887 ; types d' 113 ; victimes d', 775
- **accompagnateur spirituel** : chasteté, 113 ; Directeur de la communauté, 192–193 ; discernement vocationnel, 695 ; examen psychologique, résultats, 730 ; formation permanente, 660 ; noviciat, 212, 405, 423 ; postnoviciat, 441, 445, 473 ; prénoviciat, 372, 381, 385 ; profession temporaire, discernement, 605 ; Projet personnel de vie, 208, 295, 649 ; qualités, 200 ; responsabilité morale, 701 ; confidentialité, 710 ; choix, 201, 210–211, 699 ; stagiaire, 514 ; évaluations personnelles, 719 ; vision et objectifs partagés, 204 ; vocation *ad gentes*, discernement, 783
- **accompagnement** : accompagnement spirituel personnel, 81, 153, 196–205, 339, 352 (*voir aussi ci-dessous*, PHASES) ; amitié, 185 ; admissions, 804, 807, 844–845, 851, 878–887 (*voir aussi* admissions) ; discernement, 355, 686, 749, 752 ; Don Bosco et l'accompagnement spirituel, 185 ; Grâce et liberté, 186–187 ; groupe, 194 ; maturité affective et sexuelle, 155, 762, 774, 775 ; entre pairs, 222, 515 ; prière, 161 ; processus

- de, 187 ; psychologique, 724–730 ; confidentialité, 203, 205, 708, 718 ; salésien, 184, 718 ; spirituel, service de, 200–201, 205 ; étude et réflexion sur, 290. *Voir aussi* accompagnement communautaire ; accompagnement formatif ; entretien fraternel ; accompagnement pastoral
- OUTILS POUR : Directoire Provincial, 855–856 ; évaluations personnelles périodiques, 516, 527, 716
 - PERSONNES, GROUPES RESPONSABLES : accompagnateur spirituel, 93, 189, 200, 239, 461, 584, 722, 935 ; Commission provinciale de formation, 518 ; Commission régionale de formation et coordinateur (CRF) 278, 280 ; Directeur, 191–193, 197–198, 199–204, 465 (*voir aussi* entretien fraternel) ; équipe de formation, 194 ; formateur, 185, 236–237, 239, 878, 933 ; Provincial, 307, 663, 517. *Voir aussi* thèmes/sujets séparés
 - PHASES : aspirantat, 339–359 ; prénoviciat, 374, 381 ; noviciat, 404, 429 ; postnoviciat, 441, 445, 456–461, 464–486 ; stage pratique, 490, 495, 498, 500, 503 ; 511–527 ; formation spécifique, coadjuteur, 536–537 ; formation spécifique, prêtre, 584, 587 ; profession perpétuelle, 607–608 ; spécialisation, 626, 628, 632, 636 ; quinquennium, 646, 649. *Voir aussi* thèmes/sujets séparés
 - PROJETS ET PROGRAMMES : pour Directeurs, formateurs, accompagnateurs spirituels, 932–934 ; Projet Provincial de Qualification, 309 ; Plan Provincial de Formation, 666, 668, 862 ; Projet personnel de vie, 218. *Voir aussi* thèmes/sujets séparés
- **accompagnement communautaire**, 190–194, 206–207 ; contexte pour l'accompagnement de formation, 60–61 ; expérience de prière, 161 ; expériences pastorales, 891 ; postnoviciat, 441 ; aspirantat, 341, 355 ; durant le stage pratique, 516, 527 ; formation spécifique, prêtre, 584 ; concernant l'accompagnement personnel, 184
 - **accompagnement formatif** : implique la famille, 93 ; dans le contexte de l'accompagnement communautaire, 60, 471, 486, 512, 587 ; Directeur, 230 ; Directoire Provincial, section Formation, 856–857 ; Discernement, 752, 762 ; équipes de formateurs, 194 ; formation initiale, 297 ; Provincial, 517 ; postnoviciat, 461 ; profession perpétuelle, 607 ; dans le choix du centre d'études, 179

- **accompagnement pastoral**, 889–894 ; Directoire Provincial, section Formation, 855 ; formateurs, 933 ; formation en mission, 66, 81–82 ; formation initiale, 136, 181, 261 ; programme de formation, en CG28, 5 ; postnoviciat, 457, 475 ; prénoviciat, 378 ; Projet provincial de formation, 864 ; études salésiennes, noviciat, 926, études salésiennes, stage pratique, 928 ; stage pratique, 490, 503
- **accompagnement/processus de groupe**, 195, 207, 882, 883, 890 ; au noviciat, 411 ; au postnoviciat, 441, 461, 475 ; dans la formation spécifique, prêtre, 584 ; durant le quinquennium, 666
- **accord interrégional**, 280
- **addiction** : toxicomanie, 747 ; numérique, 766–768. *Voir aussi* pornographie
- **ad gentes** : *voir* Vocation missionnaire
- **admissions** : accompagnement et discernement, 686–706 ; critères généraux, 801–852 ; Directeur, 591 ; candidature/demande, 433, 557, 611, 620, 802, 803, 808, 852 ; indications d'aptitude, 736 ; ministères et Ordres sacrés, 834–848 ; noviciat, 816–820 ; prénoviciat, 812–815 ; première profession, 821–826 ; procédures, 811 ; profession perpétuelle, 849–852 ; responsables, 805 ; réadmission, 688, 829 ; renouvellement de la profession, 831–833 ; rôle du Directeur et du Conseil, 804 ; rôle des évaluations périodiques, 716 ; vote, 700, 811. *Voir aussi* aptitude/adéquation
- **affectivité**, 91–92, 366, 756–775, 878–888
- **affiliation**, 242, 294, 320–321
- **agrégation**, 243, 294, 320
- **alcoolisme dans la famille** : 749
- **animation** : Commission Provinciale pour la Formation (CPF), 258, 261, 265 ; Communauté, animation et gouvernement de, 197, 207, 465, 555 ; coordinateur régional pour la formation : 280 ; délégué provincial pour la formation, 255 ; pour les jeunes, 457, 569 ; liturgie, animation de, 464, 577, 838 ; pastorale, 208, 298, 298, 298 ; style de, 135, 197, 563 ; vocationnelle, 12, 265, 333–359, 780, 812. *Voir aussi* culture vocationnelle
- **SERVICE** : animation spirituelle, 298 ; CEP, 661 ; coadjuteur : formation, 555 ; entretien fraternel, 197 ; diaconat, 577–578 ; dimension humaine et fraternelle, 648 ; Di-

recteur : style collégial et synodal, 191 ; gouvernement, 659 ; Provincial : animation et gouvernance, 328 ; prêtre : dans la communauté, 581 ; formation de, 591 ; qualification et préparation, 620, 668 ; exigences de, 932. *Voir aussi* Provincial, Directeur

- **apostolat** : attitudes à cultiver, 893 ; curriculum en vue de, 51, 443, 896 ; et contre-indications médicales, 743 ; et l'équilibre psychologique, 89 ; source de spiritualité, 137 ; individualisme en, 866 ; prière, 66, 894 ; prénoviciat, opportunités pour, 380 ; et étude des langues, 412, 910

- **apprendre de l'expérience** : le cœur de l'accompagnement pastoral, 890–891 ; et discernement durant la formation initiale, 681 ; et expérience formatrice, 441 ; et formation conjointe, 71 ; et formation permanente, 7, 45, 75–76 ; et interaction entre théorie et pratique, 121 ; spécialisation, 629 ; et stage et pratique, 490, 498, 499, 526. *Voir aussi* discernement, habituel

- **aptitude** : admissions, 801–802 ; et conseils évangéliques, 779 ; Conseil de la maison, opinion sur l', 700, 806 ; critères d', 682 ; formateurs, opinion sur l', 694 ; aptitude spirituelle, 776 ; ministères et Ordres 836, 848 ; prénoviciat, 812 ; première profession, 822 ; processus de discernement, 731–733, 735–736, 740–741, 756 ; profession perpétuelle, 488 ; intention droite, 786 ; renouvellement de la profession, 832 ; rôle des spécialistes, 248 ; signes d', 679, 681, 686–687 ; signes d'absence d', 796 ; sexuelle et affective, 756, 758, 772, 774

- PHASES : aspirantat, 346 ; noviciat, 360, 402, 405 (rôle du Directeur) ; prénoviciat, 383, 387, 390, 725 (examen psychologique) ; stage pratique, 488, 516. *Voir aussi ci-dessus*, admissions

- **ascèse** : conscience formée en, 94 ; et chasteté, 824 ; numérique/technologique, 102 ; dans le discernement, 738 ; formation spécifique, 886 ; responsabilité personnelle pour, 217 ; santé et travail, 88

- **aspirantat** (communauté de proposition / *comunità proposta*), 340–359 ; et admission au prénoviciat, 812 ; et connaissance de la famille d'origine, 715 ; croissance dans la dimension affective et sexuelle, 881 ; Directoire Provincial – Section Formation, 856 ; noms

- divers, 358 ; prénoviciat précédé de l', 392 ; stagiaire assigné à, 510 ; vérification, 265
- **assistance salésienne**, 135, 452, 457, 487, 502, 832
- **association**, 242, 294, 320

C

- **catéchèse** : annonce du Christ, 126 ; aspirantat, 352 ; formation spécifique, coadjuteur, 539 ; formation spécifique, prêtre, 569, 782, 838 ; noviciat, 908 ; post-noviciat, 451, 479 ; prénoviciat, 374 ; stage pratique, 497 ; service de, 132
- **chemin/cheminement** : accompagnement, 61, 93, 183, 189–190, 356 ; configuration au Christ, 57 ; dimensions, 86–139 ; discernement, 681, 697, 700 ; pour toute la vie, 1 ; éducatif, 129 ; formation en mission, 348, 413, 488, 795, 864, 890 ; formation permanente, 642 ; moments de renouveau, 654 ; noviciat, 404, 409, 411, 415 ; prénoviciat, 368, 395 ; processus de formation, 74 ; quinquennium, 646 ; au sein de l'Église, 216 ; spirituel, 187, 407, 497, 567 ; stage pratique, 490, 519 ; vocationnel, point de départ, 336 ; vocationnel, rôle communautaire, 190, 581. *Voir aussi* maturité sexuelle et affective
- **charisme salésien** : contextualisé, 47, 67, 75 ; dimension (*voir* dimensions ; formation) ; discernement du, 685, 691, 695–696 ; formateurs salésiens, 234, 933 ; formation permanente, 650 ; formation spécifique, prêtre, 558, 838 ; gouvernance, niveau mondial, 288 ; identité charismatique, 7 ; inculturé, 124 ; laïcs, 407 ; noviciat, 404, 411 ; prénoviciat, 361 ; stage pratique, 490 ; profession perpétuelle, 607 ; responsabilité de la pastorale des jeunes, 334 ; service du Directeur caractérisé par, 192, 197, 931–932 ; théologie caractérisée par, 121
- **charité pastorale** : accompagnement pastoral, 890 ; critères pour l'action éducative et pastorale, 892 ; dimension éducative et pastorale, 128 ; Don Bosco, 32 ans ; Marie, modèle, 79, 117 ; novice, compréhension de, 403, 822, 926 ; préparation à la profession perpétuelle, 929 ; principe intérieur, 57 ; Salésien coadjuteur, 537 ; Salésien prêtre, 564 ; Système Préventif, 108

- **chasteté salésienne**, 152–156 ; aptitude au ministère, 841 ; aptitude à la vie salésienne, 824 ; maturité sexuelle et affective, 92, 758–771 ; prénoviciat, 375 ; Projet personnel de vie, 877 ; Projet de la CPF pour, 261 ; temps de spécialisation, 628 ; stage pratique, 496 ; rôle des formateurs, 721
- **Christ** : et identification avec l'Église, 565 ; formation comme configuration au, 19, 58, 105, 564, 608 ; notre Règle vivante, 19 ; et service, 572
- **cléricalisme**, 71, 782
- **coadjuteur** : changement de vocation, 52 ; communauté internationale de formation, 544 ; curriculum du postnoviciat, 454–455, 480–481, 856 ; discernement des études professionnelles, 465 ; forme vocationnelle spécifique, 51 ; formation commune, 474 ; formation spécifique de, 531–557, 886 ; 917 ; icône de la dimension laïque, 545 ; icône de communion, 40 ; option pour, au noviciat, 416, 433 ; programme d'études, 895 et suivantes ; relation avec le prêtre, 42 ; rôle de la CPF, 260 ; signes de sa vocation, 781 ; spécialisation, 625 ; étude de la philosophie, 454
- **collaborateurs laïcs** : aspirants au sacerdoce et au diaconat, interaction avec, 573 ; implication dans le Projet Provincial de formation, 267 ; contact avec les aspirants (CEP), 348 ; contact avec les prénovices (CEP), 378 ; contact avec les stagiaires (CEP), 490, 492 ; dialogue avec, 655 ; équipe de formateurs, 232 ; formation conjointe, 858, 924 ; formation permanente des, 276, 672 ; planification de la spécialisation, implication dans, 633, 637 ; évaluations périodiques, implication dans, 719
- **colloquio fraterno** : voir *entretien fraternel*
- **communauté éducative et pastorale (CEP)** : voir *en particulier* structures – LOCALES
- **communauté religieuse** : avec le nombre régulier de confrères (R 151) ; communauté de formation, 219, 224–234, 296–301 ; communauté interprovinciale de formation, 269–272 ; communauté internationale de formation, 286 ; et dialogue et communication, 144 ; et discernement, 77 ; et expérience de Dieu, 109 ; essentielle à l'identité, 26 ; imprégnée de la mission, 66 ; et modalités de rencontre et de partage, 144 ; et

- prière, 114 ; relation avec la CEP, 72 ; rôle clé dans la formation, 219 ; vérification de la vie fraternelle, 140.
Voir aussi accompagnement communautaire ; discernement communautaire ; structures
- **confesseur** : admissions, 385, 804, 811 ; discernement vocationnel, 701, 802, 825 ; formation initiale, 205 ; postnoviciat, 441 ; prénoviciat, 383 ; préparation sacerdotale, 577 ; profession perpétuelle, 603, 616 ; sceau sacramentel, 707 ; stage pratique, 514 ; en ce qui concerne l'accompagnement spirituel, 204–205
 - **confidentialité**, 707–712 ; accompagnement spirituel, 203, 708 ; admissions, 820 ; entretien fraternel, 197, 709 ; directeur, 710–712 ; évaluations personnelles périodiques, 718 ; victimes d'abus, 775
 - **consécration** : apostolique salésienne, 22, 25, 27, 86 ; préoccupation du Directeur, 192 ; dimension charismatique, 137–138 ; aptitude spirituelle des candidats, 777, 782 ; et mission, 22, 25, 66 ; Marie, totalité de, 117 ; maturité sexuelle et affective, 91 ; mystiques dans l'Esprit, 104 ; prénovice, 379 ; Projet communautaire, 866 ; quinquennium, 649–650 ; Salésien coadjuteur, 537, 545 ; Salésien prêtre, 559–561, 578–579, 841 ; études salésiennes, postnoviciat, 927 ; spécialisation, période de, 632 ; stagiaire, 493 ; vie de prière, au centre de, 411 ; vie fraternelle, pilier de, 109
 - **Conseiller pour la Formation** : voir responsables, NIVEAU MONDIAL
 - **Conseiller Régional** : Centre régional/interrégional de formation, 672 ; Commission régionale de formation (CRF), 279–280, 329 ; communautés interprovinciales de formation (curatorium), 18, 206, 276, 282, 284, 313 ; formateurs et enseignants, 287 ; formation spécifique, coadjuteur (curatorium), 548 ; *Ratio* au niveau régional, 12
 - **Constitutions** : entretien fraternel, 197 ; dialogue d'appel et réponse, 675 ; Directeurs et discernement communautaire, 648 ; Directoire Provincial, références pour, 854, 856, 860 ; formation dans les, 2, 7–9 ; formation permanente, principe organisateur, 74 ; identité salésienne dans les, 49–50 ; méditation sur les, 652 ; Projet de vie et de sainteté, 104, 111 ; Projet local de formation, 869 ; une vocation avec deux formes, 39, 41
- EN RÉFÉRENCE À LA FORMATION INITIALE : admission, 802,

805, 807, 817, 848 ; composante du programme 907, 909, 911, 926 ; discernement pour, 734, 736, 758, 862 ; durée de la profession, 828 ; formation spécifique, coadjuteur, 532, 549 ; noviciat, 399, 411–412, 430, 827 ; postnoviciat, 445, 466 ; postnoviciat et stage pratique, objectifs, 487, 832 ; profession perpétuelle, discernement pour, 605 ; profession perpétuelle, exigences juridiques, 852 ; schéma pour les évaluations personnelles, 717 ; études réglementées par, 162

• **coordinateur régional pour la Formation** : voir *en particulier* responsables, NIVEAU RÉGIONAL

• **création** (environnement), sauvegarde de la : et pauvreté Salésienne, 112, 147, 149 ; et Salésien prêtre, 580. Voir aussi *écologie*

• **culture** (en tant que concept sociologique) : coadjuteur, sensibilité à la, 536 ; culture contemporaine, 377, 920 ; dans la dimension intellectuelle, 118–119, 448–449 ; discernement et dialogue avec la, 45, 438 ; et philosophie, 916 ; évangélisation de la, 124, 543 ; formateurs, 231, 234 ; formation de Directeurs, formateurs, guides et sensibilités pour la, 657 ; intégration avec la foi et la vie, 440, 456, 832, 911, 927 ; de la Province, 853 ; notre contribution spécifique à la, 104 ; solidarité et vœu de pauvreté, 112 ; et vérité révélée, 568. Voir aussi *numérique* ; *inculturation* ; *multiculturalisme* ; *culture vocationnelle*

• **culture** (en tant que niveau d’instruction) : formateur, 464 ; novice 125, 389 ; prêtre, 567 ; tous les Salésiens, 119. Voir aussi *inculturation*
culture vocationnelle, 333–334

• **curatorium** : et accompagnement communautaire de qualité, 206 ; Centre régional/interrégional de formation, 276–277 ; Centre interprovincial d’études, 275 ; Centre salésien d’études, 242, 315 ; communauté interprovinciale de formation, coadjuteurs, 548, 554 ; communauté interprovinciale de formation, 270 ; communauté internationale de formation, 286 ; Conseiller pour la Formation, 330 ; Conseiller Régional, 206, 276, 548 ; définition et description, 282–284, 313 ; règlement, 18, 270, 285, 286, 330 ; choix de l’accompagnateur spirituel, 201, 211

• **curriculum** : de base, 177–179 ; contextualisé, 900 ;

Directoire Provincial, 166 ; nouvelle situation de certains candidats, 469 ; parité pour clercs et coadjuteurs, 443 896 ; postnoviciat, coadjuteurs, 454, 856 ; postnoviciat, éducation à la foi, catéchèse, 451 ; Projet provincial de formation, 863 ; spécifique, 119- 120

D

- **Da mihi animas** : 22, 28, 32, 404, 564, 631, 777, 781, 798, 929
- **diaconat** : discernement, 782 ; ordination, 595 ; permanent 51, 558, 598-601 ; « transitoire », 577 ; prolongement du « transitoire », 597
- **digital** : voir *numérique*
- **dimension charismatique** : 137-139 ; formation permanente, 652 ; formation spécifique, coadjuteur, 545 ; formation spécifique, prêtre, 579-583 ; noviciat, 414 ; postnoviciat, 460 ; prénoviciat, 379 ; spécialisation, 631-632 ; stage pratique, 507-508. *Voir aussi* grâce d'unité
- **dimension missionnaire**, 70, 504
- **dimensions, formation** : charismatique, 137-139, 379 ; éducative et pastorale, 128-136, 180-182, 797-798, 890 ; humaine et fraternelle, 87-102 ; 140-142, 742-775 ; intellectuelle, 118-127, 162-179, 791-796 ; spirituelle, 104-117, 143-161, 776-790. *Voir aussi* prénoviciat ; noviciat ; postnoviciat ; stage pratique ; spécifique, coadjuteur ; spécifique, prêtre ; spécialisation.
- **dépendance** : voir *addiction*
- **Directeur** : 191-193 ; accompagnement de la formation intellectuelle, 174, 178 ; accompagnement de la formation et de la famille, 93 ; accompagnement pastoral, 67 ; accompagnement personnel, 209-211 ; admissions, 300, 811, 816, 821, 837 ; animateur et formateur, 65, 228 ; animation spirituelle, 298 ; Centre d'études, liaison avec, 317, 318 ; Centre salésien d'études, 242 ; entretien fraternel (mais voir séparément), 146 ; communauté interprovinciale de formation, 270, 285, 313, 705 ; confessions sacramentelles, 214 ; gardien de l'identité, 191 ; discernement vocationnel, 695, 699 ; 867 ; demande (candidature), 804-806 ; équipe de formateurs, 721 ; expériences apostoliques pendant les vacances, 312 ; formation de, 657 ;

- gouvernement, 659 ; préparation à l'accompagnement spirituel, 233 ; Projet communautaire, 867 ; confidentialité, 203, 709–712, 718 ; service de l'autorité, 229 ; situations particulières, 647 ; évaluations personnelles, 719. *Voir aussi* entretien fraternel
- – **phases** : aspirantat, 350 ; noviciat, 417, 424 ; post-noviciat, 441–442, 445, 466, 475, 477 ; (vocation ad gentes) 459 ; (coadjuteur) 465 ; stage pratique, 487, 500, 503, 513, 520, (évaluations) 528 ; formation spécifique, coadjuteur, 555 ; formation spécifique, prêtre, 591 ; spécialisation, 626–630, 634 ; moments de renouveau, 656
 - **Directoire Provincial, section Formation** : 16, 853–859 ; aspirantat (communauté de proposition – « *comunità proposta* »), 345, 358 ; lien avec la *Ratio*, 12–13 ; communauté interprovinciale de formation, 270, 272, 283, 287, 313 ; cursus des études, orientations, 166 ; Provincial, Vicaire, CPF et la rédaction de la section Formation, 253 ; processus de formation, normes, 266 ; projet de formation du prénoviciat, 396 ; salésianité, orientations, 54 ; choix de la communauté de formation et du Centre d'études pour chaque phase, 303 ; spécialisation, choix et méthodes, 637 ; évaluation psychologique de la personnalité, 812
 - **discernement : habituel**, 76, 441 ; affectivité, 366, 756 ; et amitié avec le Christ, 676 ; admissions, 687 ; attitude de, 7, 45, 77, 332, 560, 681, 703, 851 ; communautaire, 77, 578 ; critères pour le, 70, 731–736 ; formation initiale, 681–684 ; formation permanente, 45, 71, 76, 189 ; formes spécifiques de vie salésienne, 505–506 ; indications générales, maturité sexuelle et affective, 761–765 ; missionnaire, 477 ; motivations, 787–789 ; pastoral, 47, 448, 543 ; personnel, 77 ; processus, 78, 738 ; confidentialité, 712 ; vocationnel, 301, 334–356, 566, 605, 694–698. *Voir aussi* entretien fraternel ; guides spirituels
 - PHASES : prénoviciat, 381–385 ; noviciat, 415–416, 433 ; postnoviciat, 448, 459 ; stage pratique, 495 ; formation spécifique, prêtre et coadjuteur, 244, 556, 566–567, 584, 834
 - RÔLES : accompagnateur spirituel, 701 ; confesseur, 701 ; Directeur, 699 ; expert, 702 ; formateur, 695, 714 ;

Provincial, 703 ; Maître des novices, 433

- STRUCTURES : communauté interprovinciale de formation, 705 ; Conseil local, 700 ; Conseil Provincial, 704 ; CRF, 278 ; curatorium, 282–286 (*voir aussi* curatorium)

• **discipline** : autodiscipline, 92 ; personnel et communautaire, 842 ; personnalisée, 461 ; pour le postnovice, 444, 927 ; pour la vie, 153

• **docibilitas**, 106, 111, 338

E

• **écologie** : crise, 234, 921 ; éducation à l', 37 ; sensibilité écologique, 37 ; spiritualité écologique, 149 ; *Voir aussi* création, sauvegarde de la

• **éducateur** : Christ, éducateur par excellence, 58, 847 ; et évangélisateur, 353, 543, 780 ; et pasteur, 43, 66, 75, 79, 129, 130, 171, 373, 376, 389, 444, 454, 456, 495, 499, 531–532, 541, 545, 556, 558, 589, 631, 794, 797, 835, 838, 840, 893–894, 915, 921, 929 ; formateur, 693 ; à la foi, 448

• **éducation** : 30, 104, 112, 126, 184, 250, 749, 759, 927, 934 ; à l'affectivité, 879 ; à l'amour, 92 ; et évangélisation, 132, 539, 620, 626, 630, 797 ; sociopolitique, écologique, économique, 37, 541 ; synodale, 59 ; sciences de l', 164, 462, 479, 910, 913, 915 ; efféminement, 774

• **Église** : Église particulière et formation permanente, 650 ; coadjuteur et, 454 ; directives de l', méthode de formation, 16, 854 ; consulte mondiale, étude de, 293 ; - études postnoviciat, 911 ; documents de l' 259, 565, 663, 928 ; doctrine sociale de l', 112 ; et étude de l', 539, 568, 915, 919, 923 ; indications pour les études, 119, 449, 568 ; mission de l', 138, (coadjuteur) 543 ; mystère de l', 919, 923 ; orientations de l', 95, 144, 693 ; sens de l', 249, 777 ; service du centre d'études, 316 ; tradition de l', 124, 568. *Voir aussi dans* formation ; chemin/cheminement

• **enseignants** : coadjuteurs, 306 ; dans la communauté de formation, 174 ; et curatorium, 285, 548, 554 ; et discernement pastoral, 448 ; formation permanente des, 309 ; non-Salésiens, 176 ; au postnoviciat, 466 ; préparation des, 246, 623 ; Salésiens, 175, 247 ; sont formateurs, 232, 245–247, 294 ; et évaluations person-

nelles périodiques, 227

- **entretien fraternel** (*colloquio fraterno*) : accompagnement pastoral, 67 ; accompagnement personnel, 196–197 ; accompagnement spirituel de la communauté, 207 ; Directeur disponible pour, 193, 209, 932 ; discernement vocationnel, 695, 699 ; formation spécifique, prêtre, 591 ; rencontres fréquentes avec le Directeur, 146 ; mensuel durant la formation initiale, 230, 298 ; parler avec confiance, 201 ; fait partie du Projet Personnel de Vie, 218 ; postnoviciat, 465 ; prénoviciat, 374 ; recherche de la volonté de Dieu, 111 ; confidentialité, 203, 709, 710, 718, 804 ; spécialisation, 628 ; outil de formation permanente, 78 ; stage pratique, 503, 513
- **évaluations personnelles périodiques**, 227, 516, 527, 591, 716–718, 723 ; passage (transfert) des informations, 384, 705, 719, 807
- **évangélisation** : voir culture ; mission
- **expérience** : faire l'expérience : voir apprendre de l'expérience
- **experts** : implication dans la formation, 248 ; et discernement vocationnel, 702, 768 ; et orientation homosexuelle, 774 ; en psychologie, 383 ; en salésianité, 54, 292, 624, 855 ; supervision par des, 408 ; vérification de la santé physique, 720

F

- **famille** : contexte, impact de la, 93, 751 ; des confrères, 142, 252 ; dynamiques et valeurs, attention envers la, 351 ; dans la dimension affective et sexuelle, 879, 881–882, 884 ; et discernement, 675, 749, 751, 754, 757 ; formateurs, connaissance de la, 715. Voir aussi aspirantat, accompagnement de formation, responsables – NIVEAU INDIVIDUEL, Directeur.
- **Famille Salésienne** : accompagnement spirituel de la, 843 ; animation de la, 55 ; CEP, 71 ; attitude de la communauté de formation envers la, 224 ; action salésienne pour les jeunes, 132, 180 ; Centres régionaux/interrégionaux de formation, 276, 672 ; CPF, 257, 263 ; coadjuteur et, 537, 540, 543 ; connaissance de la, 795 ; Délégué provincial pour la formation et, 255 ; dialogue avec la, 655 ; équipes de formateurs, 232,

- 407, 467 ; figures de sainteté dans la, 411 ; formation conjointe, 48 ; formation permanente et, 643 ; Provincial et, 253 ; laïcs, 249 ; mission partagée, 24 853 ; et le novice 404, 413 ; prénoviciat, 378, 925 ; prêtre et, 560, 563, 569, 581 ; Projet communautaire, 867 ; Projet local de formation, 222 ; quinquennium et, 646 ; relation positive avec la, 797 ; Salésien comme membre de la, 24 ; sentiment d'appartenance à la, 55, 778 ; études salésiennes, 452, 540, 909, 912, 926 ; vocations dans la, 334, 352
- **femmes** : chasteté, attitudes et comportements envers les, 152 779 ; dans la CPF, 257 ; Don Bosco et les, 32 ; équipe de formateurs, 232 553 ; formation spécifique, coadjuteur, 546, 779 ; et processus de formation, 222, 250–251, 310, 407, 698 ; rôle des, dans la Société, 37
 - **formateurs** : caractéristiques, 232 ; conscience d'être des instruments, 60 ; formation comme l'apostolat le plus important, 196 ; reconnaissent leur propre fragilité, 60 ; respectent la personne, 60. *Voir aussi* responsables, NIVEAU PROVINCIAL/LOCAL
 - **formation** : accompagnement, 183–214 ; admissions, critères, 801–852 ; apostolat le plus important des formateurs, 194 ; dimensions, 86–181 ; discernement, critères, 731–798 ; formation permanente, 642–673 ; identité dans l'Église, 19–56 ; options fondamentales, 56–87 ; personnes, projets, structures 215–331 ; *Ratio*, nature, but, histoire, 1–18 ; réalité relationnelle, 58–61, 80 ; rôle de la femme, 250. *Voir aussi comme thèmes/sujets spécifiques*
 - PHASES : Formation initiale, 332–601. *Voir aussi* pré-noviciat ; noviciat ; postnoviciat ; stage pratique ; profession perpétuelle, formation spécifique, coadjuteur ; formation spécifique, prêtre ; spécialisation
 - **formation au long de la vie**, 45, 57, 73–78, 83 ; et admission à l'ordination presbytérale, 845 ; et admission à la profession perpétuelle, 851 ; et formation intellectuelle, 567 ; et reformulation du Projet personnel de vie, 604. *Voir aussi* discernement, habituel
 - **formation conjointe** : dans la CEP, 24, 48, 71–72, 85, 220 ; et CPF, 256 ; et partage des dons, 71 ; et confrère individuel, 55 ; dans le Directoire Provincial – section

- Formation, 855, 858 ; et formation initiale, 48, 85, 251, 858, 864 ; dans la formation permanente, 651, 864 ; en mission partagée, 66 ; et option Valdocco, 66–72 ; au postnoviciat, 457 ; et Projet communautaire, 662 ; Projet provincial de formation et programme de formation conjointe lors de la formation initiale, 855 ; et programme d'études, 924 ; et responsabilité du Provincial et du Conseil, 865 ; et rôle du Délégué provincial pour la formation, 255 ; et stage pratique, 488 ; dans la vie quotidienne, 71
- **formation dans la mission**, 5, 7, 46, 66, 81 ; avec les jeunes, 890 ; et accompagnement pastoral, 67 ; à l'aspirantat, 348 ; conjointe, dans la CEP, 71–72 ; et discernement comme attitude permanente, 76 ; au noviciat, 413 ; perspective pastorale dans le programme, 897 ; au stage pratique, 488 ; dans la vie quotidienne, 76
 - **formation des formateurs**, 233–240, 934 ; des accompagnateurs spirituels, 239 ; tâche de la CPF, 264 ; et croissance personnelle, 234–235 ; Directoire Provincial, section Formation, 853, 855 ; et monde numérique, 238 ; permanente, 240 ; programmes pour Directeurs, formateurs et accompagnateurs spirituels, 931–934 ; responsabilité de la Province, 853 ; et respect des différences culturelles, 237 ; harmonie avec le contexte ecclésial et social, 234, 240
 - **formation permanente**, 642–673 ; des formateurs, 240, 246, 855, 870 ; dimension affective et sexuelle, 887 ; dans le Directoire Provincial, section Formation, 857 ; au niveau individuel, rôle de la CPF, 863 ; dans le Projet communautaire, 867 ; dans le Projet provincial de formation, 863 ; au sens strict, 119, 642, 857 ; dans la vie quotidienne, 643. *Voir aussi* responsables ; projets et programmes ; structures.
 - **formation spécifique**, coadjuteur, 531–557 ; communauté interprovinciale de formation, 533, 544, 546, 548, 552 ; dimensions de la formation, 535–545 ; durée, 547 ; orientations et normes, 549–557
 - **formation spécifique**, prêtre, 558–601 ; dimensions de la formation, 535–545 ; ministères, 574–578 ; orientations et normes, 585–601 ; théologie, étude de, 568
 - **fragilité** : chez la personne en formation, 721 ; des

formateurs, 60, 234 ; et formation permanente, 643 ; et nécessité de formation des formateurs, 234

- **fraternité** : capacité de relation, 778 ; coadjuteur, croissance en, 536 ; coadjuteur, icône de, 40, 535 ; essentielle à notre vocation, 414 ; réunion de Directeurs, 669 ; interculturalité, 273, 544 ; mystique, 109 ; prêtre, dynamique de, 578 ; prophètes de, 7, 104, 460, 627 ; relation avec les formateurs, 236 ; témoignage de, 26

G

- **genre**, 4, 37, 92, 771, 881–882, 921
- **grâce d'unité**, 22, 27, 139 ; formation spécifique, prêtre, 583 ; noviciat, 403, 460 ; postnoviciat, 460 ; prénoviciat, 379 ; spécialisation, 631. *Voir aussi* dimension charismatique
- **grâce et liberté** : et accompagnement, 61, 187 ; et processus formatifs, 61 ; Système Préventif comme pédagogie de, 63–65, 236
- **guide spirituel** : *voir* accompagnateur spirituel

H

- **(HIV) VIH** : *voir* SIDA
- **Homosexualité**, 772–774, 882. *Voir aussi* identité sexuelle

I

- **identité** : charismatique, 22, 41 ; communautaire, 26 ; consécration, 39, 42 ; Don Bosco, 28–32 ; juvénile, 38 ; mission, 24 ; à la suite du Christ, 19, 25 ; sexuelle, 37, 410, 771, 882. *Voir aussi* identité salésienne ; orientation sexuelle ; Système Préventif
- **identité salésienne** : Centre non salésien d'études, choix, 247, 323 ; CEP, rôle de, 698 ; coadjuteur, identité salésienne commune, 537 ; détermine la formation, 44 ; discernement, première profession, 415 ; enseignants comme formateurs, 245–247 ; et mission éducative et pastorale, 490 ; différentes manières de vivre l', 51 ; monde numérique, 103 ; postnovice, dimension intellectuelle, 446 ; point de référence fondamental, 49 ; responsabilité de la Congrégation, 289 ; vocation

- consacrée salésienne, critère fondamental, 687, 758
- **inculturation** : critères pour l'organisation des études, 124, 446–447, 897, 916, 923 ; culture numérique, 47, 238 ; de la formation dans la Région, 278 ; dialogue avec la foi, 47 ; Directoire Provincial, 853 ; postnoviciat, 446–447, 449 ; prêtre, 578, 840 ; UPS, 294 ; de l'Évangile, 124
 - **informations** : voir transfert d'informations
 - **intelligence artificielle**, 37, 98, 103, 884, 885, 915, 933
 - **interculturalité** : et communautés multiculturelles, 273, 544 ; et expériences missionnaires, 504 ; programme de l'aspirantat, 881 ; et style de formation, 933

L

- **liberté** : et accompagnement, 183, 186 ; et amour, 63, 187 ; et conscience, 94–95 ; et équilibre psychologique, 751 ; et formation, 45, 60–61, 64 ; et choix de l'accompagnateur spirituel, 201, 210 ; et choix du confesseur, 205, 213 ; et choix du spécialiste psychologique, 729. *Voir aussi* grâce et liberté

M

- **Marie** : mère et maîtresse de vie, 33, 79 ; pour le novice, 404, 414 ; pour le prénovice, 374 ; présence permanente et décisive, 117 ; au quinquennium, 649 ; recours filial, 113 ; études salésiennes, 919 ; études théologiques, 923 ; pour le stagiaire, 494
- **maturité sexuelle et affective**, 92, 261, 409, 756–775, 907
- **ministères : admissions** aux : candidats au presbytérat, 837 ; candidats ayant terminé les études théologiques avant d'entrer, 469 ; CEP, rôle de, 698 ; communauté interprovinciale de formation, 274 705 ; collation de (normes), 593 ; critères et modalités de, 594 ; exigences juridiques, 848 ; responsables de, 805, 807–808 ; évaluations personnelles périodiques, rôle de, 716 ; **demandes** (candidatures) pour, 802–803 ; **formation spécifique** du prêtre ou du diacre pour, 558–601, 834, 835–837, 848, 886–887, 921 ; rôle du Directeur, 591, 659 ; signes d'aptitude pour, 782,

- 838–842, 847 ; **ministères laïcs** : Salésien coadjuteur, 556 ; **sacramental** : réconciliation, 205. *Voir aussi* pastorale salésienne des jeunes
- **mission** : accompagnement pastoral pour la, 890, 892–893 ; confiée en premier lieu à la Congrégation, 24, et confiée à la communauté, 144, 414, 512 ; anthropologie du don, 96 ; appelés et envoyés, 105 ; clé de la *Ratio*, 7 ; communion et, 109 ; partagée, 7, 24, 26, 48, 485, 651 ; conditions pour la, 365 ; du Christ, 21, 110 ; et consécration, 22, 27, 110, 137 ; dynamiques fondamentales de la, 77 ; Directoire Provincial (mission partagée), 853, 855, 858 ; ecclésiale, 20, 39 ; éducation et évangélisation, 626, 758 ; source de formation, 46, 57 ; formé dans la et pour la, 38, 66, 71, 81, 129, 348 ; *inter gentes*, 507 ; maturité sexuelle et affective pour la, 756, 759, 762, 782 ; exigences de la, 166, 625 ; intention droite et, 786, 797 ; vient de Dieu, 23, 75, 138
 - DIMENSIONS (DE LA FORMATION) : charismatique : 138, 414 (*voir aussi* dimension charismatique) ; éducative et pastorale, 128–131, 136 ; intellectuelle, 120–121, 127, 376, 446 ; Marie, 117 ; monde numérique, 101 ; sainteté, 104 ; suivre le Christ, 110–112 ; spirituelle – appelés et envoyés, 105 ; humaine et fraternelle – don de soi, 96
 - PHASES : prénoviciat, 378 ; noviciat, 404, 413–414, 822, 824 ; postnoviciat, 446, 457–459 ; stage pratique, 488–489, 492, 496, 512 ; profession perpétuelle, 607, 623, 633, 851 ; formation spécifique, coadjuteur, 543, 545–546, 622 ; formation spécifique, prêtre, 558, 560, 563, 569, 576, 579–582, 842–847 ; quinquennium, 666
 - PROJETS, PROGRAMMES : Projet communautaire, 866 ; Projet provincial de formation, 862, 864 ; Projet personnel de vie, 877 ; Programme des études, 897, 901, 915 ; études salésiennes, 925–926, 929
 - **mission partagée** : et Directoire Provincial, 855, 858 ; expérience de la réalité de, 458 ; et formation conjointe, 48, 66–72, 855, 863 ; formation spécifique, prêtre, 573 ; et Projet Provincial de Qualification, 633 ; et Projet Provincial de Formation, 864 ; promotion de la mentalité de la, 256, 864 ; et rédaction du PEPS, 144 ; et stage pratique, 488 ; et évaluations personnelles périodiques, 719
 - **missions**, 263, 378, 783, 926. *Voir aussi* dimension

missionnaire

- **Mouvement Salésien des Jeunes (MSJ)**, 129, 136, 240, 927

N

- **noviciat** : 399–436 ; admission, 389, 816–820 ; absence du, 425, 827 ; dimensions de la formation, 410–414 ; discernement, 415–416 ; durée, 827 ; équipe des formateurs, 406–408 ; Maître des novices, 400, 405 ; Orientations et normes, 419–436
- **numérique** : habiter le, 90, 98–102, 113, 154 ; approche équilibrée du, 101, 353 ; culture, 4, 47, 99, 238, 467 ; dépendance, 766–768 ; éducateur pasteur, 499, 578 ; jeunes et 71, 499 ; enseignement et apprentissage du, 122 ; transformation, 37, 126, 632 ; omniprésence du, 4, 126. *Voir aussi* intelligence artificielle

O

- **obéissance** : critère de discernement, 779, 824 ; prénovice, expérience de l', 375 ; Projet personnel de vie, appel de Dieu, 877 ; suivre le Christ, 111 ; pendant la spécialisation, 628 ; stage pratique, expérience de l', 496
- **option Valdocco**, 66, 68
- **orientation sexuelle**, 90, 366, 772, 785, 882. *Voir aussi* identité sexuelle

P

- **Parole de Dieu** : et dimension intellectuelle, 118, 124 ; et enseignants, 246 ; formation permanente, 648, 652 ; formation spécifique, prêtre, 568, 575, 577 ; noviciat, 404, 412 ; postnoviciat, 445 ; préparation à la profession perpétuelle, 607 ; première source de spiritualité, 116
- **pastorale** : et dimension intellectuelle, 247 ; Provincial, 253 ; de nature communautaire, 133 ; et prière, 116 ; préparation, 440 ; quinquennium, 646 ; révéler l'amour de Dieu aux jeunes, 107 ; Salésien prêtre, 41, 416 (*voir aussi* ministères) ; spécialisation, 630 ; et vœu de pauvreté, 112
- **Pastorale Salésienne des Jeunes** : accompa-

- gnement de groupe, 195 ; accompagnement pastoral, 67 ; mise à jour pour la, 654 ; aspirantat, responsable, 343, 345 ; Centre d'études non salésien, 244 ; coadjuteur, 543 ; culture vocationnelle, 334 ; dimension éducative et pastorale, 180–181, 797 ; équipe provinciale de pastorale des jeunes, 261, 263, 265 ; expérience de diaconat, 838 ; lors de la formation initiale, 172 ; formation dans la mission, 81, 890 ; formation pour la mission, 570 ; intégration de l'éducation et de l'évangélisation, 132 ; prédilection pour les jeunes et les pauvres, 131 ; préparation à la, 439 ; proposition structurée, 134 ; *Cadre de Référence*, 3, 67, 130, 499, 889 ; Système Préventif, 129 ; études salésiennes, 443 ; stage pratique, 499, 507
- **pauvreté : critère de discernement**, 824, 851 ; sauvegarde de la Création, 149 ; Don Bosco, 29 621 ; et les tâches ménagères, 150 ; option pour les jeunes dans le besoin, 37, 68, 113 ; pauvreté salésienne, 147 ; prénoviciat, 375 ; dans le processus de formation, 370 ; Projet personnel de vie, 877 ; suivre le Christ pauvre, 112 ; spécialisation, 628 ; stage pratique, 496
 - **personnalisation**, 7 ; toucher le cœur, 64, 65, 82, 139, 185. *Voir aussi* grâce et liberté ; Système Préventif
 - **pornographie**, 90, 373, 881 ; contre-indication, 769 ; addiction, 766–768, 881
 - **postnoviciat**, 437–486 ; Centre d'études, 244, 323, 462–463 ; coadjuteur, 455, 625 ; collaboration interprovinciale, 468 ; dimensions de la formation, 444–460 ; formateurs, 464–465 ; orientations et normes, 472–486 ; vocation *ad gentes*, 783
 - **prénoviciat**, 360–398 ; accompagnement psychologique, 725–727, 748 ; admission au, 359, 812–815 ; catéchuménat, conçu comme, 360 ; orientations et normes, 390–398
 - **présence salésienne** : assistance, 502 ; numérique, 101 ; et pastorale salésienne des jeunes, 131 ; « sacrement » de la, 135 ; et Système Préventif, 129
 - **prêtre** : admissions lors de la formation spécifique, 834–848 ; Directoire Provincial, 856 ; formation intellectuelle, 119 ; formation spécifique, 323, 558–592, 921, 929 ; identité, 41–42 ; signes de vocation, 782 ; spécialisation, 626

- **prière** : accompagnement pastoral, 891, 893–894 ; apostolique, 114 ; discernement, 339 ; discernement vocationnel, 676, 691, (maturité affective et sexuelle) 756, 762 ; expérience de Dieu en communauté, 109 ; formation à la maturité sexuelle et affective, 92 ; formation qui dure toute la vie, 74, 189 ; formation des formateurs et des accompagnateurs spirituels, 931, 934 ; formation permanente, 887 ; avec les jeunes, les laïcs, 159 ; les jeunes qui nous sont présents, 38, 66 ; aptitude des candidats, 777, 850 ; liturgique, 121 ; Marie, modèle, 79, 117 ; méthodes et styles, 160 ; pastorale vocationnelle, soutien de la, 338 ; imprégnée de la mission, 46, 81 ; personnelle, 153, 157, 225 ; personnelle et communautaire, 78, 113, 116 ; profession perpétuelle, 607 ; Projet personnel de vie, 877 ; quinquennium, 648 ; salésienne, 161 ; suivre le Christ, 111 ; spécialisation, 627–628 ; vie communautaire de prière, 144, (Projet communautaire) 868
 - PHASES : aspirantat, 347, 352, 881 ; prénoviciat, 374, 882 ; noviciat, 411, 428, 883, 908, 926 ; postnoviciat, 445, 461, 464, 475, 927 ; stage pratique, 494, 507, 513, 885 ; formation spécifique, coadjuteur, 536–537 ; formation spécifique, prêtre, 565, 577, 841, 921
- **prière et travail**, s'unissent, 28
- **profession** : admission à la profession perpétuelle, 618, 849–852 ; exclusion, 808 ; perpétuelle, 602–619 ; renouvellement de la profession, admission, 831–833 ; temporaire, 417, 435, 605, 826, 828
- **projets et programmes** :
 - PEPS PROVINCIAL : 134, 144–145, 190, 359, 457, 500, 648, 797, 824, 866. *Voir aussi* Directoire Provincial
 - PROJET COMMUNAUTAIRE, 866–868 ; accompagnement communautaire, 190, 207 ; accompagnement des confrères en études civiles, 471 ; communauté de formation initiale, 223 ; CPF, aide de, 253, 260 ; croissance dans le dialogue avec le Seigneur, 158 ; élément de discernement, 778 ; exercice annuel de la communauté religieuse salésienne, 221, 296 ; formation permanente, 857 ; et Projet personnel de vie, 218 ; stage pratique, 511
 - PROJET LOCAL DE FORMATION, 223, 869–872 ; accompagnement communautaire, 206–207 ; exercice annuel, 466 ; équipe de formateurs du prénoviciat, 383 ; for-

mation spécifique, programme structuré, 551 ; et Projet communautaire, 222 ; et Projet personnel de vie, 218 ; profession perpétuelle, 613 ; 869–872 ; programme d'études salésiennes 172. *Voir aussi* ci-dessus Projet communautaire

– PROJET ORGANIQUE PROVINCIAL (POP), 623, 633

– PROJET PERSONNEL DE VIE, 873–877 ; aide pour la rédaction, 664 ; discernement vocationnel, 695 ; formation permanente, 78, 660 ; noviciat, 385, 404, 883 ; chaque Salésien, 208, 218, 295 ; profession perpétuelle, 604, 607 ; quinquennium, 649 ; moments de renouvellement, 654

– PROGRAMME PERSONNALISÉ DE FORMATION POUR LE SALÉSIEN COADJUTEUR, 480, 533

– PROJET PROVINCIAL DE FORMATION : accompagnement des confrères en études civiles, 471 ; en harmonie avec le Directoire Provincial, 17 ; implication de la Province, 861 ; cursus des études, 166 ; élaboré par la CPF, 267 ; formation conjointe, 858 ; Projet Provincial de Qualification inclus, 167 ; programme d'études salésiennes, 54 860 ; révision au moins tous les six ans, 304 ; titres d'études (universitaires), 795 ; 860–865 ; **PHASES** : aspirantat, 359 ; postnoviciat, expériences apostoliques, 458 ; stage pratique, 530 ; profession perpétuelle, 613 ; spécialisation, 634, 637 ; quinquennium, 666 ; formation permanente, 665

– PROJET PROVINCIAL DE QUALIFICATION : Chapitre Provincial, 634 ; critères établis par le Directoire, 167 ; dons personnels (stage pratique), 506, 517 ; élaboré par le Provincial et son Conseil, 305 ; identifie les confrères pour le service d'animation et de gouvernance, 668 ; orientations et normes, 637–638 ; partie du Projet provincial de formation, 167 ; programme pour les formateurs, 309 ; spécialisation, domaines et priorités, 620, 623

– PROJET RÉGIONAL DE FORMATION : 281 ; accompagnement du temps de spécialisation, 634 ; lien avec la *Ratio*, 12, 853 ; coresponsabilité des structures interprovinciales de formation, 287 ; discernement, aide pour, 862 ; programme de préparation à la profession perpétuelle, 613 ; rédigé au début de chaque sexennat, 314 ; principal outil du travail de la CRF, 279

• **protagonisme**, 7, 65, 80, 129, 154, 219 ; à l'aspiran-

- tat, 347 ; et assistance salésienne, 502 ; formation spécifique, prêtre, 584 ; au postnoviciat, 442 ; durant le stage pratique, 498, 500. *Voir aussi* réciprocité
- **protection** : dignité de la personne, 712 ; for interne, 693 ; mineurs et adultes vulnérables, 37, 69, Annexe 11
 - **protection des mineurs et des adultes vulnérables** : Annexe 11 ; aptitude au sacerdoce salésien, 842 ; et Projet Provincial de Formation, 864 ; Protocole Provincial pour la prévention des abus, 156 ; rôle du Provincial, de la CPF, des Directeurs, 152, 156 ; durant le stage pratique, 492, 524
 - **Provincial** : admissions, 802–812, 816, 821, 827–829, 837 ; changement de vocation, 52 ; chasteté consacrée, 152 ; Centres d'études, 315, 318 ; coadjuteur, 465, 556–557 ; entretien fraternel, 146 ; communauté interprovinciale de formation, 274 ; croissance dans la prière personnelle, 157 ; Directoire Provincial, 854–855 ; discernement vocationnel, 703, 727, 783 ; formateurs, accompagnateurs spirituels, 658 ; formation des Directeurs, formation initiale, 471, 486 ; formation dans les saisons de la vie, 645, 647, 671 ; formation permanente des formateurs, 240 ; noviciat, 389, 417, 421–426, 434 ; ordinations, 596, 597 ; orientations et normes, 307–312 ; et Projet Provincial de Qualification, 633, 637–639, 863 ; prénoviciat, 390–391 ; premier responsable de la formation, 253, 663 ; profession perpétuelle, 605, 611–612, 852 ; Projet provincial de formation, 17 ; qualité de l'accompagnement communautaire, 206 ; questions de maturité sexuelle et affective, 770 ; *Ratio*, animation de la formation, 14–15 ; spécialisation, 626–627, 629 ; stage pratique, 499, 507–506, 509–510, 517, 525 ; unité et continuité de la formation initiale, 182

R

- **Ratio** : confiée aux Provinces et aux Régions, 12 ; nature, but, histoire, 1–18 . *Voir aussi* Formation, et *passim* Directoire Provincial ; Provincial ; mission ; projets et programmes ; responsables
- **réciprocité** : et accompagnement spirituel, 185 ; et formation, 58–61, 219, 231 ; et formation conjointe, 55,

251. *Voir aussi* protagonisme

- **Réconciliation**, sacrement de la, 205 ; engagement à la conversion, 116 ; préparation au ministère de la, 577 ; confidentialité, 707. *Voir aussi* confesseur
- **Recteur Majeur** : affiliation, 320–322 ; CG28, 5 ; changement de vocation, 52 601 ; curatorium, 285–286, 330 ; formation initiale, cas particuliers, 297 ; formation, responsabilité ultime pour, 326 ; noviciat, 422–423 ; profession perpétuelle anticipée, 611 852 ; *Ratio*, 8 ; réadmission, 829–8301
- **Recteur Majeur et Conseil** : changement de vocation, 52 601 ; Centres de formation régionaux/interrégionaux, 277, 672–673 ; Centre non salésien d'études, 323 ; critères de discernement vocationnel, 706 ; Directoire Provincial, section Formation, 303, 859 ; décisions fondamentales de formation, 289 ; formation des Provinciaux, 328 ; formation intellectuelle, 163 ; Projet du sexennat, 281, 293, 853, 865 ; *Ratio*, 6 ; plus d'un prénoviciat, 393
- **renouveau** : moments ordinaires, 654–655 ; moments extraordinaires, 656 ; de la profession, 831–833
- **renvoi** : 434, 745, 708, 770
- **responsables** (de la formation)
 - NIVEAU MONDIAL : **Conseiller pour la Formation** : accompagnement du Projet Provincial de Qualification, 623, 640 ; anticipation de l'ordination presbytérale, 596 ; Centre régional/interrégional de formation, 276, 327, 672 ; Centre d'études, 315 ; CRF, 279 ; Communauté internationale de formation, Curatorium, 286, 330 ; confrère en formation initiale, 225 ; Consulte Mondiale, 293, 331 ; Coordinateur régional pour la Formation, nomination du, 280, 329 ; formation intellectuelle, 163 ; au niveau mondial, 289–292 ; structures interprovinciales de formation, curatorium, 284–285, 313 ; supervision des spécialisations, 635, 641 ; **Recteur Majeur** : avec l'aide de son Conseil, 289. *Voir aussi* Recteur Majeur ; Recteur Majeur et Conseil
 - NIVEAU RÉGIONAL : **Coordinateur Régional pour la Formation**, membre du Curatorium des Centres régionaux de formation, 277 ; nomination et description du rôle, 80, 329
 - NIVEAU PROVINCIAL/LOCAL : **Maître des novices**, accom-

pagnateur spirituel, 213, 405, 421 ; conférences quotidiennes, 907, 926 ; dimension humaine et fraternelle, 410 ; dimension spirituelle, 411 ; responsabilité première et dernière, 400 ; rôle dans le discernement, 441 ; **formateur**, accompagnement spirituel, 241 ; différences culturelles, respect pour, 237 ; formation (permanente) de, 234–240, 933 ; selon la pratique de Don Bosco, 185 ; dans le réseau des relations, 60 ; rôle et responsabilité, 721, 894, 933 ; **Provincial** (*voir en entrée séparée*, Provincial) ; **Conseiller Provincial**, devoir de connaître le candidat, 302, 704 ; visites aux communautés de formation, 311 ; 704 ; **Délégué provincial pour la Formation**, aide aux confrères pour le projet personnel et communautaire, 664 ; animateur de la formation 15 ; et connaissance de la *Ratio*, 14 ; contact avec les stagiaires, 525 ; description du rôle et des tâches, 253–256 ; discernement des dons personnels, 506 ; formation et coordination des Directeurs des stagiaires, 513 ; supervise les équipes de formation, 308 ; point de référence pour la spécialisation, 629, 639 ; veille sur l'unité et la continuité de la formation, 182 ; **animateur vocationnel provincial**, 350

– NIVEAU INDIVIDUEL : **accompagnateur spirituel**, admissions, demande de vœux, 803–804, 811 ; pour le changement de vocation, 52 ; compagnon de route, 189 ; compréhension et évaluation des motivations, 789 ; conseils évangéliques, 824 ; discernement de la vocation *ad gentes*, 783 ; discernement et homosexualité, 774 ; discernement vocationnel, 695, 701 ; formation de l', 239, 657–658 ; dans la formation spécifique, prêtre, 584 ; au noviciat (*voir* Maître des novices) ; Projet Provincial de Qualification, 309 ; au prénoviciat, 372, 381, 385 ; au postnoviciat, 441, 445, 473 ; qualités, 200, 657 ; affaires familiales, 95 ; quinquennium, 649 ; confidentialité, 708–712 ; rôle de l', 233, 722, 789 ; choix de l', 201, 211 ; durant le stage pratique, 514 ; un guide guidé, 193 ; dans les évaluations personnelles périodiques, 716, 719 ; vérification de la vocation, 603, 605 ; vision et objectifs partagés, 204. *Voir aussi* confesseur ; **confrère/candidat** : 217 ; pour la fidélité de l'autre, 648 ; pour sa propre croissance, 653 ; au moment de la spécialisation, 636

S

- **sagesse** : des anciens, 644 ; du cœur, 567 ; enseignants, 467 ; formation permanente – dimension intellectuelle, 650 ; postnoviciat (« synthèse sapientielle »), 451 ; rôle dans le discernement, 676 ; étude de la théologie (« scientifique et sapientielle »), 921 ; autres traditions sapientielles, 916
- **sainteté** : et action apostolique, 138 ; et identité salésienne, 259 ; figures de, 411 ; formation spécifique, prêtre, 558 ; notre don de nous-mêmes aux jeunes, 104 ; prénoviciat et noviciat, 925–926 ; spiritualité salésienne des jeunes, 129, 890, 929 ; stage pratique, 493
- **saisons de la vie**, 332, 515, 645, 665
- **Salésien non clerc**, Supérieur local : 42 (CG29, résolution 20)
- **Salésien coadjuteur** : voir coadjuteur
- **Salésien prêtre** : voir prêtre
- **santé**, 88, 647 ; physique, évaluation de la, 720 ; mentale, évaluation de la, 723 ; ministère, admission, 848 ; noviciat, 389, 822 ; postnoviciat, 444 ; prénoviciat, 365, 814, 818
- **sciences psychologiques**, 723–730
- **scrutins** : voir évaluations personnelles périodiques
- **secteur de la Pastorale des Jeunes**, 133, 345
- **service de l'autorité et formation** : voir personnes et groupes responsables
SIDA 744
- **spécialisation** : coadjuteurs, 547, 625 ; dimensions et, 627–631 ; corps professoral, 175 245 ; nature et objectif, 620–624 ; orientations et normes, 637–641 ; planification pour la, 260, 309, 633–636 ; prêtres, 626 ; Salésiens, 625–626
- **spécialistes**, 90, 248, 734. Voir aussi experts
- **spiritualité salésienne des jeunes**, 129, 890, 929
- **stage pratique** (*tirocinio*), 487–530 ; accompagnement pastoral, 67 ; aptitude à la vie salésienne, 851 ; dimensions de la formation, 490–508 ; et l'accompagnement, 512–515 ; formateurs, 237 ; orientations et normes, 520–530 ; évaluation et vérification, 516, 519
- **structures** :
- EN GÉNÉRAL : communauté de formation : 224–227,

871 ; **équipes de formateurs** : 194, 231–240, 697 ; coadjuteur, 306, 546 ; Directeur, 228 ; discernement, 693 ; experts en psychologie, 724 ; formation spécifique, coadjuteur, 553 ; formation spécifique, prêtre, 584 ; noviciat, 400, 406, 408, 426, 856 ; postnoviciat, 441–442, 464, 467 ; prénoviciat, 380, 383, 385, 391 ; Projet local de formation, 222, 870–871 ; vision et objectifs partagés, 204 ; **Centre d'études** : non salésien, 244, 462, 483 ; salésien, 242, 317, 462 ; théologique, 589

– FORMATION INITIALE : accompagnement de groupe, 195 ; accompagnement pastoral, 181 ; accompagnement spirituel communautaire, 207 ; confrères qualifiés, 174 ; matières spécifiquement salésiennes, 172 ; postnoviciat, 461

– AU NIVEAU MONDIAL : **Consulte mondiale** : 276, 280, 293, 331 ; **équipes du Secteur Formation**, 279, 290, 293, 623 ; **Université Pontificale Salésienne** (UPS) et les IUS : affiliation, agrégation, association, 320 ; Centre d'études salésien privilégié, 294 ; formation de formateurs, 234 ; préparation d'experts en salésianité, 54, 924, 934. *Voir aussi* Conseiller pour la Formation (responsables)

– AU NIVEAU RÉGIONAL : accord interrégional, 281 ; **Centre régional/interrégional de formation** : 276 ; **Commission Régionale pour la Formation** (CRF) : définition, structure, 278–281, 329 ; et Délégué provincial pour la formation, 254 ; formation permanente des formateurs, 240 ; Projet provincial de formation, 864 ; Projet régional de formation, 18, 314 ; unité et continuité de la formation, 182 ; **Curatorium** : accompagnement communautaire, qualité de, 206 ; Centre interprovincial d'études, 275–27 ; Centre salésien d'études, 242, 315 ; coadjuteurs, 554 ; collaboration interprovinciale, 313 ; communauté interprovinciale de formation, 270 ; Conseiller pour la Formation, 330 ; coresponsabilité, 18 548 ; Provincial, 253, 266 ; postnoviciat, 464 ; Projet local de formation, 222 ; structures interprovinciales de formation, 282–287

– AU NIVEAU INTERPROVINCIAL : **communauté interprovinciale de formation** : Conseiller pour la Formation, 286–287 ; définition, rôle de, 269–271 ; Directoire Provincial, section Formation, 266, 303, 856, 864 ; Provincial, rôle de, 705 (*voir aussi* RÉGIONAL, curatorium) ; **Centre salésien d'études** : description, 242–243, 315–322, 462 ; Di-

rectoire Provincial, section Formation, 303, 856 ; formation spécifique, prêtre, 584 ; interprovinciale, 275 (*voir aussi* RÉGIONAL, curatorium) ; matières spécifiquement salésiennes, 172, 924 ; choix prudent de, 179 ; scolasticat, 223, 242, 270 ; **Centre non salésien d'études** : autorisation du Recteur Majeur et du Conseil, 323 ; description, 244, 325, 462 ; formation spécifique, prêtre, 584 ; préférence pour l'intercongrégationnel, 483

– AU NIVEAU PROVINCIAL : **communauté provinciale** : admissions, 703 ; assimilation de l'esprit salésien, 219 ; Directoire Provincial, secteur Formation, 16, 853–859 ; processus de discernement au prénoviciat, 387 ; profession perpétuelle, discernement et préparation, 603, 605, 607 ; spécialisation, 620, 622, 634 ; **Chapitre Provincial** : Directoire Provincial, secteur Formation, 16, 266, 303, 853–854, 859 ; Projet Provincial de Qualification, 623, 633 ; spécialisation, 620, 622 ; **Conseil Provincial** : admissions, 807, 810 ; Délégué provincial à la formation, 254 ; discernement vocationnel, 704 ; **Commission Provinciale pour la Formation** (CPF) : Description et tâches, 256–267 ; Directoire Provincial, secteur Formation, mise en œuvre, 16 ; Stagiaires, 528

– AU NIVEAU LOCAL : **communauté** : 219–221 ; admissions, 300 ; moments ordinaires de renouveau, 670 ; obligations de formation, 854 ; profession perpétuelle, accompagnement, 603, 607, 614 ; Projet communautaire, 471, 634 ; **communauté éducative et pastorale** (CEP) : aspirantat, 341, 350 ; et communauté salésienne, 72 ; coresponsabilité, 111 ; Directeur, rôle de la, 661 ; discernement communautaire, 77 ; discernement vocationnel, rôle dans, 694 ; formation conjointe, 7 ; formés dans la mission au sein de la, 71 ; formation pastorale, 292 ; formation permanente, 651 ; formation spécifique, coadjuteur, 543 ; formation spécifique, prêtre, 560, 564 ; noviciat, processus de formation, 407, 410 ; postnoviciat, processus de formation, 457–458 ; pastorale salésienne des jeunes, 134 ; et Projet local de formation, 222 ; relations au centre de, 97 ; responsabilité de formation, 219–220 ; Rôle animateur de la communauté salésienne, 24 ; stage pratique, processus de formation, 490, 492, 499–500, 509, 512, 523, 526, 528 ; **Conseil local** : admissions, 804 ; évaluations personnelles périodiques, 516 700

- **supervision** : des accompagnateurs spirituels, 657–658 ; des Directeurs, 657 ; des formateurs, 240, 264, 408, 657, 693, 933 ; pendant la formation permanente, 887 ; lors de la formation spécifique, 886 ; du Maître des novices, 408 ; durant le stage pratique, 885 ; durant le quinquennium, 646, 666 ; rôle de la CPF, 264, 308
- **synodalité**, synodal : accompagnement, 183–214 ; aptitude au ministère, 842, 886 ; CEP, expression salésienne normale de 24 ; Directoire Provincial, section Formation : implication des laïcs, 853 ; et aptitude à l'admission à l'ordination presbytérale, 842 ; formation, options fondamentales, 57–85 ; formation spécifique, prêtre, 921 ; dans la formation, 7, 59–60, 65, 71, 77, 861 ; personnes, projets, structures, 215–331 ; et Projet local de formation, 222 ; et style de gouvernance, 191. *Voir aussi* : protagonisme ; Système Préventif
- **Système Préventif** : expérience spirituelle, éducative, 57, 108, 129 ; principe inspirant et style de formation, 57, 62, 80, 292, 797 ; pratique du, 129, 403 ; principe inspirant de la formation, 62, 292 ; style de relation et *leadership*, 63, 65, 80, 689, 714

T

- **tirocinio** : voir stage pratique
- **transfert d'informations**, 384, 705, 719, 807
- **tutela** : voir *protection*

U

- **unité et diversité**, 7, 56 ; et contextualisation du cursus des études, 900 ; Recteur Majeur et Conseil, responsabilité ultime, 289 ; et objectif de la *Ratio*, 9 ; unidiversité, 123. *Voir aussi* inculturation

V

- **vocation missionnaire**, discernement, 459, 477, 504, 783 ; études salésiennes (noviciat), 926

